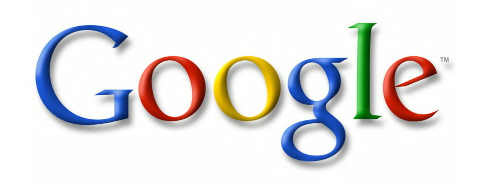



HARVARD LAW LIBRARY
3 2044 097 728 497





SAINT MAURICE

ET

LA LÉGION THÉBÉENNE



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

CHEZ LEMERRE

Le Poëme de Job, couronné par l'Académie de Savoie, jolie édition de luxe, 1 vol. .... 3 fr.

CHEZ DIDIER-PERRIN

Le Poëme de la Vierge, couronné par l'Académie des Muses santones, un joli volume artistiquement illustré... .... 3 fr.

CHEZ V. PALMÉ

L'Orpheline de Béthoncourt, poëme couronné par l'Académie de Savoie. Plaquette in-8°, bientôt épuisée.................................. .. 1 fr. 50

Histoire de sainte Solange, 2e édit., 1 vol. in-12.............. 2 fr. »

Vie abrégée de sainte Solange, 3e édition.......... .... 0 fr. 30

Faut-il se reposer un jour par semaine? brochure......... 0 fr. 10

EN PRÉPARATION :

Les Poëmes du Christ.

Le Cantique des cantiques.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

SAINT MAURICE

ET

LA LÉGION THÉBÉENNE

PAR

J. BERNARD DE MONTMÉLIAN

CHANOINE HONORAIRE DE SAINT-MAURICE
AVOCAT DE SAINT-PIERRE DE ROME
MEMBRE AGR. DE L'ACADÉMIE DE SAVOIE

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
10, RUE GARANCIÈRE

1888



A LEURS GRANDEURS NOSSEIGNEURS

Étienne BAGNOUD,
Évêque de Bethléhem, abbé de Saint-Maurice;

Gaspard MERMILLOD,
Évêque de Lausanne et Genève.

Messeigneurs,

Grâce à Dieu et aux saints Martyrs, ma grande Histoire de saint Maurice et de la Légion Thébéenne, *œuvre de longues années de labeurs et de recherches, est enfin achevée, et je puis la déposer aux pieds de Vos Grandeurs, qui ont bien voulu en accepter la dédicace et me soutenir de leurs précieux encouragements.*

Il m'est doux de pouvoir écrire au frontispice de ce livre le nom des deux évêques dont les belles âmes sont déjà si étroitement unies par les liens de l'amitié la plus touchante.

Je ne saurais mettre sous de meilleurs auspices cette histoire, qui vous appartient à tous les deux à plus d'un titre.

Elle vous appartient à vous d'abord, Monseigneur Ba-

gnoud, ange protecteur de l'abbaye Mauricienne, à vous, le successeur et l'héritier de tant d'abbés préposés à la garde du tombeau des Martyrs, qui, par une chaîne non interrompue, remontez à travers quinze siècles et plus jusqu'aux origines de l'Église et au berceau de la foi dans les Alpes, à vous qui, malgré le poids des ans, portez avec tant de fermeté et de modestie cette vieille crosse de l'abbaye de Saint-Maurice, à travers des fortunes si diverses, et qui rappelez la majesté et la vénération des anciens jours.

Elle vous appartient aussi à vous, Monseigneur Mermillod, ange de l'Église de Lausanne et Genève, à vous, l'orateur des Martyrs d'Agaune, dont la parole éloquente a si souvent redit leurs gestes *sublimes; à vous qui revîntes récemment en face de leur tombeau, après dix ans d'exil passés loin de votre patrie, affirmer les droits imprescriptibles de la liberté de conscience et mettre sous leur puissant patronage cette même patrie, votre nouveau diocèse et votre ministère pastoral.*

Et puis, n'avez-vous pas été sacré le jour de la Saint-Maurice, comme si vous eussiez voulu tenir du vaillant capitaine votre crosse épiscopale, ce bâton, soutien de vos luttes contre la force? Ai-je besoin d'ajouter que vous continuez glorieusement les bons combats des Martyrs; que vous aussi, vous illustrez par vos talents et vos vertus ce pays que les héros Thébéens « ont illustré à jamais par « leur glorieuse Passion » ?

Puis donc, Messeigneurs, que cette histoire est vôtre à

tant de titres, prenez-la sous votre double patronage et répandez sur elle, comme sur son auteur, les bénédictions fécondes qui sanctifient vos populations alpestres et qui plus d'une fois descendirent jusqu'à celui qui s'honore d'être, avec la plus sympathique admiration et le plus profond respect,

De Vos Grandeurs,

le très-humble serviteur,

L'abbé J. BERNARD de Montmélian.

ABBAYE
DE
SAINT-MAURICE

RÉPONSE DE Mgr le comte BAGNOUD,
Abbé de Saint-Maurice.

Saint-Maurice, 8 juillet 1887.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Nous acceptons avec une vive reconnaissance la dédicace que vous Nous faites de votre HISTOIRE DE SAINT MAURICE.

Sorti de votre élégante plume, si bien connue dans le monde littéraire, et écrit après de longues recherches, cet ouvrage ne peut que contribuer puissamment à faire connaître de plus en plus l'illustre et grand Martyr qui a sanctifié notre Vallée du Rhône par l'effusion de son sang.

Aussi, de grand cœur, bénissons-Nous l'œuvre et son auteur.

Daignez agréer, Monsieur l'Abbé, Nos sentiments de haute estime et de profonde affection en N.-S.

† ÉTIENNE,
Évêque de Bethléhem, abbé de Saint-Maurice.

RÉPONSE DE Mgr MERMILLOD,

Évêque de Lausanne et Genève.

Fribourg (Suisse), le 9 juin 1887.

Monsieur l'Abbé,

Je m'empresse de vous remercier d'avoir placé à la tête de votre ouvrage mon nom à côté de celui du vénéré évêque de Bethléhem, abbé de Saint-Maurice. Vos habiles et patientes recherches ont mis en lumière les souvenirs de la Légion Thébaine, les vertus et les bienfaits de ceux qui gardèrent et conservent les reliquaires saints. Vous avez apprécié avec une impartialité respectueuse les phases diverses de ce monastère, entouré de tant de gloire; vous avez élevé un durable monument en l'honneur de saint Maurice et de son antique abbaye. Je ne puis oublier que mon berceau et mon épiscopat ont été placés sous la protection de saint Maurice; je sens grandir ma dévotion pour cet illustre Martyr en lisant vos pages pleines d'érudition et d'attrait, qui racontent nos annales reli-

gieuses et font ressortir une de nos plus pures gloires nationales.

Recevez, Monsieur l'Abbé, avec mes vœux pour le légitime succès de votre travail, l'expression de mes sentiments dévoués et reconnaissants en N.-S.

† *GASPARD,*
Évêque de Lausanne et Genève.

SAINT MAURICE

ET

LA LÉGION THÉBÉENNE

INTRODUCTION

Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.

Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu (S. MATTH., XXII, 21.)

I

J'écris l'histoire de la Légion des invincibles qui se laissèrent massacrer héroïquement par les idolâtres qui voulaient que la force primât le droit. L'histoire que j'entreprends de rajeunir n'est donc pas seulement le récit du martyre d'un grand capitaine et d'une légion au renom immortel, c'est encore et surtout l'histoire de l'éternel antagonisme entre le Christ et Satan, entre le despotisme et la liberté. C'est la sainte cause qui, après avoir agité la société chrétienne à son berceau, agita tout le moyen âge, et qui ébranle encore le monde en ses profondeurs. C'est une page détachée de l'histoire de la lutte dix-huit fois séculaire entre l'Église et l'État, lutte qui passionne aujourd'hui plus que jamais les esprits et qui ne finira qu'avec le monde.

Cette page sublime, écrite avec le sang de nos martyrs, renferme la solution du redoutable problème qui agite nos sociétés modernes : L'homme doit-il se soumettre à l'homme avant de se soumettre à Dieu? Quelle est l'origine et quelles sont les limites de tout pouvoir humain? Le Christianisme, avec ses idées d'indépendance et de liberté des âmes, est-il un foyer de révolte ou la plus haute école d'obéissance et de

respect qui soit au monde? Est-il un danger pour les sociétés ou n'en est-il pas plutôt l'unique sauvegarde? L'Église doit-elle être soumise à l'État ou l'État à l'Église?... L'humanité peut-elle se passer du Christ, qui seul est « *la voie, la vérité et la vie* »?

Toute la question est là... Et, après dix-huit siècles, cette question capitale, qui domine toutes les autres et qui jaillit du cœur même de notre sujet, se dresse de nouveau, à la face du siècle, palpitante d'intérêt et d'actualité. Il n'est donc pas hors de propos de l'aborder franchement, dans toute son ampleur.

Le monde est plus que jamais partagé en deux camps; la lutte du bien et du mal, qui a commencé avec le premier jour de l'homme et se poursuit à travers tous les siècles, est plus ardente peut-être qu'en aucun temps. Ceux que le Seigneur a choisis pour sa querelle ont donc tous le devoir de guerroyer pour sa cause ; tous ils ont le drapeau de la vérité et de l'honneur à défendre, qui avec la parole, qui avec la plume, qui avec l'épée. C'est ce qui m'a donné l'idée d'entrer aussi dans cette croisade littéraire qui, s'en allant à la recherche des chroniques et des légendes, des chartes et des diplômes, leur demande un guide dans le passé et des leçons pour l'avenir.

Chose étrange!... La tentation satanique de supplanter Dieu n'a jamais cessé de travailler l'humanité. La première révolution s'est faite dans le Ciel. Le premier duel s'engagea entre Lucifer, le père de la Révolution, et l'archange Michel, le protecteur de la France. Puis vint le duel fameux qui se livra dans la vallée du Térébinthe, en Judée, sous les yeux de deux armées ennemies. Ce duel est raconté tout au long dans nos Livres saints, parce qu'il était la figure de la grande lutte qui devait éclater plus tard entre le Satanisme représenté par Goliath et le Christianisme dont le jeune David était la douce et vivante image[1].

[1] P. Ubald de Chanday, *les Trois France*.

Ensuite, une guerre à outrance s'engage entre le paganisme vieilli, vermoulu, mais tenace, et la religion nouvelle, pleine de séve divine et d'immortalité. Elle se continue, le long des siècles, sans tréve ni merci, avec la sauvagerie des races nouvelles, avec les fauteurs d'hérésie plus dangereux que les Barbares, avec les soi-disant réformateurs de l'Église et enfin avec les athées et les positivistes modernes. Satan, qui est le singe de Dieu, a élevé Église contre Église ; il a étendu aussi sur le monde son empire par une association aujourd'hui toute-puissante, la franc-maçonnerie, dont le réseau s'étend partout : elle sape les trônes; elle assassine Rossi, soutien d'un gouvernement libéral; elle assassine l'immortel Garcia Moreno, ce génie politique qui a fondé à l'Équateur l'idéal des gouvernements républicains.

A la puissance de l'Évangile, toutes les passions humaines soulevées ont déclaré la guerre. Toute l'histoire n'est que la mise en scène de ces deux faces de la vie. L'esprit humain, placé à ce point de vue, n'aperçoit ni *antiquité,* ni *moyen âge,* ni *temps modernes,* divisions artificielles d'une route semée des mêmes accidents. Mais il voit les fils d'Adam, tous partis du même point, renouveler sans cesse et partout, d'homme à homme, de famille à famille, de peuple à peuple, avec des variantes infinies, le drame symbolique de Caïn et d'Abel, ce perpétuel antagonisme du bien et du mal dont se compose la liberté humaine. Il voit la justice de Dieu séparer partout l'ivraie du bon grain, en détruisant à son heure, et par leurs propres mains, l'œuvre des races perverties. Il voit enfin, sans cesse et partout, l'arche conservatrice des vérités éternelles, flottant sur le déluge de nos erreurs ou de nos crimes, recueillir les naufragés qui lui tendent les bras et peupler de ses élus un nouvel ordre de choses. Et l'on se rassure en voyant les terribles assauts que la *Cité du mal* livre à la *Cité du bien,* cette Cité divine contre laquelle tous les efforts humains ou sataniques seront impuissants. Ces deux cités se partagent le monde, la cité de Dieu et la cité des hommes, la cité de l'âme et la cité du corps, la cité qui

se gouverne par la conscience et celle qui se gouverne par la force. De là, deux nécessités inéluctables qui seront toujours dans le monde : celle d'obéir à la conscience et à l'honneur, et celle d'obéir à la force brutale. Laquelle devons-nous choisir? Voilà la question.

L'homme, placé entre sa conscience et la loi, entre Dieu et César, à qui doit-il obéir? Pour un chrétien, la réponse n'est pas douteuse. C'est le cri de tous les martyrs à leurs persécuteurs, c'est la fière réponse de saint Maurice et de ses compagnons : « *Nous sommes tes soldats, ô empereur; mais nous sommes aussi les serviteurs de Dieu... Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* »

Pourquoi? Parce que la souveraineté suppose la perfection, parce que c'est en Dieu seul que réside la souveraineté légitime. Dieu seul est souverain, parce que Dieu seul est parfait [1]. Et voilà pourquoi nous demandons dans la divine prière « que le *règne* de Dieu nous arrive ».

De même que tout être dépend du premier Être qui est la cause première, de même toute puissance de la créature vient de Dieu, comme du premier souverain et du premier être [2]. Né libre, l'individu n'est pas indépendant de toute loi et de tout droit : il est soumis aux lois éternelles de la justice que Dieu a gravées dans sa conscience.

Mais nul homme, en tant qu'homme, n'a par lui-même le droit de commander à son semblable : nul en venant en ce monde n'apporte avec lui ce droit de commandement; et s'il commande sans mandat divin, son autorité est nulle, et on ne lui doit aucune obéissance; car « *tout pouvoir vient de Dieu* ». Mais de quelle façon?

Dieu ne transmet *directement* le pouvoir à aucun chef politique. Tout pouvoir vient de Dieu, non pas *immédiatement*, mais *médiatement* par la nation à qui il a donné le droit de choisir son chef. Le peuple est comme un facteur à qui Dieu confie le dépôt sacré du pouvoir qui ne lui appartient pas,

[1] SAINT-MARC GIRARDIN.
[2] SAINT THOMAS, *Opuscules*.

mais qu'il doit remettre au destinataire, c'est-à-dire au plus digne. Tant pis s'il se trompe dans son choix ; c'est lui qui, le premier, subira les conséquences de son erreur, volontaire ou non. D'où il appert que le peuple n'est pas lui-même souverain, mais simplement l'instrument dont Dieu se sert pour désigner le souverain ; il est le détenteur momentané, non le possesseur du pouvoir. Le peuple ne peut donc de lui-même transmettre une souveraineté qu'il ne possède pas plus collectivement qu'individuellement.

De cette origine même du pouvoir découle la supériorité du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel et la subordination de celui-ci à celui-là ; car le pouvoir spirituel est le seul pouvoir humain qui, dans son origine, émane directement de Dieu. Il occupe une place d'autant plus élevée dans l'ordre social que sa mission est plus haute ; à lui seul appartient de conduire les hommes, parents et enfants, princes et sujets, à leur fin dernière. C'est ce qui a fait dire à Bossuet, en parlant de la suprématie du Pape dans les choses spirituelles : « Tout est soumis à ses clefs, tout, rois et peuples, pasteurs et troupeaux. »

Est-ce à dire que l'Etat doive être soumis à l'Église, dans l'exercice de son pouvoir temporel? En aucune façon. La célèbre bulle *Unam Sanctam* de Boniface VIII détermine clairement l'ordre voulu par Dieu dans la société chrétienne. Sans détruire la distinction des pouvoirs affirmée par le Christ : « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* », elle définit et promulgue *ex cathedra* la subordination de la puissance temporelle à la puissance spirituelle, comme la nature est subordonnée à la grâce, le corps à l'âme, la force au droit, la politique aux lois de la justice et de la morale, l'autorité à la raison, au bien général des inférieurs, à la félicité temporelle et éternelle des hommes. L'Église embrasse tout à la fois, dans son immense unité, les individus, les familles, les nations, l'humanité tout entière.

Dans tout pays catholique, l'harmonie, la pondération des pouvoirs est de nécessité absolue. *En matière purement*

temporelle, le législateur civil est souverain et indépendant, pourvu qu'il ne prescrive rien de contraire à la fin dernière des hommes et au salut des âmes.

En matière purement spirituelle et surnaturelle, l'Église est absolument libre et indépendante du pouvoir civil; celui-ci ne peut s'y ingérer d'aucune façon.

En matière mixte ou commune, les deux autorités, les deux législateurs ecclésiastique et civil, doivent s'entendre et rester toujours en harmonie l'un avec l'autre.

« Dans le conflit des lois prescrites par les deux puissances, le droit civil ne doit pas prévaloir [1]. »

Au reste, il est à désirer que ces questions mixtes soient réglées par un de ces contrats synallagmatiques appelés concordats.

Le grand Pape des temps modernes, Léon XIII, heureusement régnant, développait récemment, avec sa lucidité habituelle, la doctrine de Pie IX et de ses glorieux prédécesseurs. « L'Église catholique, disait-il aux pèlerins allemands, adhérant expressément aux préceptes et aux exemples de Jésus-Christ, son fondateur, enseigne qu'il faut « *rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César* ». C'est pourquoi, pendant qu'elle proclame ouvertement que le pouvoir public des gouvernants est entièrement indépendant dans les choses humaines et l'administration des affaires civiles pour le bien commun, elle revendique pour elle un pouvoir de pleine liberté et d'indépendance dans les choses qui regardent le salut éternel des âmes. Et pour les choses qui sont de droit commun, elle tient que le meilleur moyen d'accorder le pouvoir religieux et le pouvoir politique, c'est de les unir par un lien d'amitié et une concorde mutuelle. Par où il appert combien téméraires et injustes sont ceux qui n'hésitent pas à dénoncer l'Église comme voulant envahir les droits d'autrui et arracher quoi que ce soit au pouvoir des princes [2]. »

[1] Prop. 43e du *Syllabus*. Cf. P. Ubald de Chanday, *op. cit.*

[2] Discours de S. S. le pape Léon XIII aux pèlerins allemands.

« L'intérêt du genre humain demande un frein qui retienne le souverain et qui mette à couvert la vie des peuples. Ce frein de la religion « *aurait pu être* », dit Voltaire, par une convention tacite et universelle, dans la main des papes. Ces premiers Pontifes, en ne se mêlant des querelles temporelles que pour les apaiser, en avertissant les rois et les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réservant les excommunications pour les grands attentats, auraient toujours été regardés comme des images de Dieu sur la terre [1]. »

En changeant l'hypothèse de Voltaire en fait, nous aurons la vérité sur le rôle sublime que la Papauté est appelée, comme par le passé, à jouer dans le monde.

A peine ces lignes étaient-elles écrites qu'un événement considérable et inattendu est venu leur donner une confirmation éclatante : le choix du pape Léon XIII comme médiateur entre l'Allemagne et l'Espagne! Le Souverain Pontife reconnu, dans notre sceptique monde moderne comme au moyen âge, pour l'arbitre des nations!

Et ce choix est fait par une nation protestante, la plus puissante de l'Europe, par le plus grand homme d'État des temps modernes, par l'auteur du *Kulturkampf,* le fier Bismarck, qui reconnaît aujourd'hui, à la face du monde, qu'il peut, sans déroger, soumettre sa conduite dans une affaire internationale au jugement du chef de cette même Église qu'hier il persécutait. O sublime ironie de la Providence! Le choix d'un tel arbitre proclame assez haut que le Pape, impartial entre toutes les races, est, en certains cas, l'arbitre naturel du monde civilisé.

Aussi, le Bossuet des protestants, Leibnitz, qui a fini par ouvrir les yeux à la vérité catholique, a-t-il osé dire que « si les papes reprenaient l'autorité qu'ils avaient au temps de Nicolas Ier (neuvième siècle) et de Grégoire VII (onzième siècle), ce serait le moyen d'assurer la paix perpétuelle et de

[1] VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs.*

nous ramener au siècle d'or [1] ». Ajoutons que c'est le seul moyen de ramener la paix sociale aujourd'hui troublée partout.

Le Christ, venant en ce monde, apporta dans les plis de son manteau la justice et la liberté; il en confia la garde à ses vicaires ou représentants sur la terre, les investissant par là même de leur rôle de pacificateurs entre les peuples et leurs gouvernants. Chaque fois que l'on rejette cette médiation suprême, il y a oppression et tyrannie, tyrannie en haut ou tyrannie en bas.

« De temps immémorial, dit Proudhon, l'État a tendu à se rendre indépendant de l'Église... Les rois, les premiers révolutionnaires, parviennent à souffleter le Pape avec leur gantelet de fer. Ils ne comptaient plus relever que de leur droit et de leur épée. La royauté, s'insurgeant contre le Pape, commence dès lors à marcher à sa perte. » Et la royauté qui abolit l'*appel au Pape,* au milieu des différends survenus entre princes et sujets, devra subir l'*appel au peuple* et se trouvera directement aux prises avec ses propres sujets.

Les grands despotismes arrivent quand les rois se persuadent qu'il n'y a rien au-dessus d'eux. Des despotismes plus terribles encore arrivent lorsque les peuples, ayant foulé aux pieds le joug de la religion, se persuadent qu'il n'y a rien au-dessus d'eux. La haute influence de l'Église est au moins aussi nécessaire pour réprimer les fureurs du despotisme démagogique que les abus du césarisme personnel.

« Il n'y a jamais eu, grâce au Ciel, et il n'y aura jamais de despotisme irresponsable. La Déclaration de 1682 elle-même ne changeait rien à ce droit de contrôle. En élevant les rois au-dessus de toute juridiction ecclésiastique, en dérobant aux peuples la garantie que leur promettait le droit accordé au Souverain Pontife de surveiller les maîtres temporels de la terre, cette Déclaration semblait placer les trônes dans

[1] Leibnitz, *Pensées,* t. II.

une région inaccessible aux orages. Il n'en était rien ; elle ne faisait que déplacer le droit de contrôle; en l'enlevant au Pape, elle le transportait au Parlement d'abord, puis à la multitude [1]. »

A partir de ce jour, au Christianisme qui est l'adoration, le culte du Dieu fait homme, on a substitué la Révolution qui est le culte de l'homme fait Dieu. Aussi, qu'en est-il résulté? Le renversement de toutes choses, la destruction en perspective de tout ordre religieux, politique et social. Voilà l'avenir qui nous est réservé à bref délai, si l'homme, si la société ne revient pas à Celui qui est « *la voie, la vérité et la vie* ».

D'après la doctrine nouvelle, l'homme étant dieu, roi, souverain, tout ce qui est en lui est parfaitement bon, royal, sacré, divin. Donc il n'y a plus de Dieu, plus de gouvernement, plus de morale, plus de patrie, plus de famille, plus de société, plus de frontières, plus de peuples, mais l'humanitarisme et la République universelle, c'est-à-dire l'anéantissement universel. Tel est le dernier mot de la Révolution moderne, dont le rêve est de devenir œcuménique comme l'Église. C'est infernal, mais c'est d'une logique terrible. Si l'homme est dieu lui-même, il est indépendant de toute autorité et de tout pouvoir. Il est souverain; personne n'a le droit de lui commander, sans en avoir reçu de lui-même le mandat. De là ce dogme absurde et subversif de la *souveraineté du peuple* qui fait que les chefs élus par lui ne gouvernent plus au nom de Dieu, mais uniquement au nom de l'homme et du peuple.

Il n'y a pas de milieu, comme le dit Donoso Cortès, entre une société fondée sur la souveraineté de Dieu et une société fondée sur la souveraineté individuelle. Si Dieu n'est pas là pour expliquer et maintenir l'ordre social, si Dieu n'intervient pas entre les dépositaires du pouvoir et leurs sujets pour leur dire à tous qu'ils seront responsables de leurs actes devant sa haute cour de justice, ordonnant aux pre-

[1] Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*.

miers de gouverner en son nom selon les règles de la justice pour le bien de la société, et aux seconds d'obéir aux chefs légitimes de la nation comme à ses représentants, chaque raison devient souveraine, chaque volonté devient inviolable, et des individus peuvent toujours remettre en question le lendemain ce qui a été décidé, établi et constitué la veille, par la majorité collective. Aussi le vieil édifice social croule de toutes parts.

Depuis le commencement du siècle, on travaille à reconstruire une société nouvelle, une Europe nouvelle, une France nouvelle, la France de l'avenir. Mais ce travail de reconstruction n'avance pas. Après vingt ans d'efforts plus ou moins stériles et d'expériences plus ou moins désastreuses, ce qu'on avait bâti s'écroule, et tout est à recommencer. République, empire, royauté, monarchie constitutionnelle, gouvernement parlementaire, république aristocratique ou démocratique, rien ne tient debout : tous ces essais sont vains. « Treize fois en quatre-vingts ans, nous avons démoli notre *maison politique* pour la refaire; et nous avons eu beau la refaire, nous n'avons pas encore trouvé celle qui nous convient [1]. »

Pourquoi?... « *Si le Seigneur,* répond le Prophète-Roi, *n'édifie lui-même la maison, ceux qui l'édifient sans lui ont travaillé en vain.* »

En dehors de Dieu, point de stabilité, ni dans les lois, ni dans les institutions. En dehors de Dieu, il n'y a pas de loi, pas d'obligation, pas de sanction. En effet, une loi ne peut avoir de force qu'autant qu'elle est basée sur la justice; or la justice est en Dieu, source et principe de tout droit. Voilà pourquoi toute législation, toute constitution, chez un peuple chrétien, doit être en harmonie parfaite avec les lois fondamentales données par Dieu : *le Décalogue et l'Évangile.* A la base comme au sommet de toute loi positive, de toute constitution politique, il faut les commandements de Dieu qui

[1] TAINE, *les Origines de la France contemporaine. — L'ancien régime.*

les soutiennent et les dominent. Ce sont là ces lois éternelles et absolues contre lesquelles, comme disait Bossuet, tout ce qui se fait est nul de plein droit. Le Décalogue et l'Évangile, voilà le vrai fondement de l'ordre social chez les nations chrétiennes ; quiconque ne construit pas sur ces assises inébranlables ne fait que bâtir sur un sable mouvant : il suffit d'une tempête pour renverser son frêle édifice[1].

Est-ce à dire que l'Évangile doive être regardé comme la loi civile des nations? Nullement, répond un judicieux écrivain[2]; les royaumes et les nations sont de l'ordre de la nature, l'Évangile est de l'ordre de la grâce; ces deux ordres diffèrent essentiellement. Chacun a son existence propre, son régime, ses lois;... mais il doit y avoir évidemment un rapport entre la nature et la grâce, entre les nations et l'Évangile, puisqu'ils ont les mêmes sujets... Les nations doivent régler leur vie civile et politique sur l'Évangile, en faire non leur loi même, mais la loi de leurs lois, l'esprit de leurs institutions, l'arome de leurs mœurs, l'âme de leur existence.....

Aujourd'hui, hélas! ce n'est plus Dieu, c'est le *nombre* qui fait la loi, c'est le nombre qui fait le droit, qui fait l'État. De l'État à qui il transmet sa toute-puissance, sa divinité, il fait un dieu qui absorbe tout : religion, famille, droits, devoirs ; c'est le césarisme païen dans sa conception la plus despotique et la plus brutale. La formule consistant à donner à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu s'est trouvée réduite à sa première moitié. Et nous avons réalisé l'idéal prôné par les doctrinaires modernes dans cette formule nouvelle : « La volonté de l'État doit être la loi seule et unique. » Au nom du *Kulturkampf*, Dieu est destitué; son règne dans le monde est, de par la volonté des juristes, aboli. Au nom de la souveraineté du peuple, au nom de la *statolâtrie* qui en découle, plus de liberté religieuse, plus de liberté de conscience : l'État, comme César, devient souverain pontife,

[1] Mgr Freppel, *Lettre pastorale*, janv. 1879.
[2] Aug. Nicolas, *l'État sans Dieu*.

l'État est dieu. Il met le vrai Dieu sous les scellés. Il impose à tous son *Credo* civil, sa morale civile, sa religion civile, laïque, obligatoire, sous peine de mort, d'exil ou de prison. Le César despote est nécessairement persécuteur; il déclare la guerre à Dieu et à son Église, protecteurs de la liberté.

Jésus-Christ a prédit à ses disciples qu'ils seraient haïs à cause de son nom, et, depuis dix-huit siècles que le Christianisme existe, d'âge en âge et de peuple en peuple, cet oracle se vérifie. Au quatrième siècle, on disait : *Civitatis Romanæ hostis christianus,* le chrétien est l'ennemi de la cité romaine. Au dix-neuvième, on dit : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi!* Au fond, l'inique accusation est toujours la même; les termes seuls ont changé. A cette accusation hypocrite, vieille comme le Christianisme, voici ce que répond l'auguste Pontife heureusement régnant :

« Quant à ce qui concerne les peuples, l'Église est née pour le salut de tous les hommes, et elle les aime tous comme une mère. C'est elle qui, guidée par la charité, inspire la douceur aux âmes, l'humanité aux mœurs, l'équité aux lois; elle n'a jamais été hostile à une honnête liberté, elle est habituée à détester toutes les dominations tyranniques[1]. » Non, l'Église n'est l'ennemie d'aucun gouvernement respectueux de la liberté. Bien plus, « le Christianisme dans sa pureté originelle est le moyen le plus efficace de développer le sens moral, d'inspirer aux hommes le sentiment de leur dignité, de combattre l'égoïsme et de faire germer les vertus qui font l'ornement de la nature humaine, et sans lesquelles le républicanisme n'est qu'un vain mot.

« Le Christianisme est l'ennemi de tout ce qui est vil et bas; il apprend à subordonner l'intérêt personnel à la chose publique, le mouvement des passions aux préceptes de la raison et le plaisir au devoir... Il présente sans cesse à la pensée de ses sectateurs l'idée d'un monde moral où la justice est la loi suprême et d'où l'arbitraire est banni.

[1] Encyclique de S. S. Léon XIII, juillet 1881.

« Quel est l'homme qui puisse oublier que c'est l'auteur du Christianisme qui le premier a invité les hommes à se constituer sous la protection des lois politiques en une République morale, qui le premier a reconnu hautement dans ses semblables les fils d'un père commun et tenté d'en faire une famille de frères? Qui pourrait oublier que le Christianisme, en inculquant la doctrine de l'égalité des devoirs, a préparé le triomphe de l'égalité des droits? C'est dans ses temples que cette égalité se réfugia sous le règne des despotes; c'est sa morale qui a sapé les fondements de leurs trônes et creusé le tombeau des priviléges; c'est elle qui a aboli l'esclavage, qui ennoblira notre race; c'est elle qui est, qui doit être la religion des républicains!... » Qui a dit cela? Est-ce un Jésuite, un Capucin, un clérical?... Nos faux républicains du jour pourraient le croire. Eh bien! qu'ils se détrompent! L'homme sensé qui a dit ces belles paroles, c'est... le ministre des arts et sciences de la République helvétique, une et indivisible, A. Stapfer (1798)!... Que les temps sont changés!...

Mais aujourd'hui même, tandis qu'en France le gouvernement soi-disant républicain de nos satrapes hypocrites viole la liberté individuelle, la liberté religieuse, la liberté d'association, la liberté d'enseignement, le droit de propriété et de domicile, en un mot tous les droits et toutes les libertés que les pays civilisés se font gloire de compter parmi leurs biens les plus précieux, le chef absolu de la nation musulmane, s'adressant aux évêques catholiques d'Arménie, leur dit ces magnifiques paroles : « J'ai confiance en vous. Je connais aussi cette fidélité que les catholiques romains d'Arménie ont toujours professée à l'égard de mon gouvernement... Je suis heureux de vous voir tous. *J'aime le clergé et je vous demande vos prières*[1] *!* » Belles paroles que feraient bien de méditer les petits sultans qui nous gouvernent.

Prenez garde, dirons-nous aux adversaires des croyances

[1] Réponse du Sultan à Mgr Azarian, patriarche d'Arménie, et aux évêques arméniens de ce pays.

surnaturelles, plus il y a de religion dans une société, moins il y a besoin de gendarmes, et, par contre, tout ce que vous ôtez à la conscience, vous le donnez à la police. Que les mécréants se rassurent : il n'y a rien d'antisocial dans le Christianisme, bien qu'il enseigne à l'homme qu'il a une autre patrie que celle de la terre, un autre maître que César. Quand les Martial, les Denys débarquaient sur la terre des Gaules, ce n'était pas pour les disputer à César, mais pour les donner à Dieu. Loin de lui nuire, la religion chrétienne aide au salut de l'État ici-bas, en prêchant aux individus les voies du salut céleste. Imaginez un État où tout le monde vivrait selon les lois de l'Évangile, c'est-à-dire où chacun ferait son devoir sur la terre : comment cet État ne serait-il pas heureux et puissant[1] ? Dans les sociétés corrompues, comme celles de Rome à la naissance du Christianisme, comme la nôtre au lendemain de la Révolution, ce sont les principes mêmes sur lesquels l'État est fondé qui sont hostiles au Christianisme et, en plusieurs points, incompatibles avec lui. Dès lors, il peut arriver que ce ne soient pas seulement les hommes, mais la loi qui, rebelle à Dieu par son essence, entre en lutte avec la vérité chrétienne, et que la persécution, sans cesser d'être odieuse, soit considérée comme légale[2].

Mais on ne décrète pas contre Dieu..... L'homme a des droits individuels qu'il tient de Dieu et qui sont supérieurs à toutes les lois et à tous les gouvernements. Et si les lois humaines viennent à lui demander quelque chose qui répugne ouvertement au droit naturel et divin, il n'a pas à obéir; car « tout ce qui viole la loi naturelle ou la volonté de Dieu, il est également défendu de l'ordonner et de l'accomplir. Si donc il arrive à quelqu'un d'être placé dans l'alternative de se refuser aux ordres de Dieu ou aux ordres des princes, il doit obéir à Jésus-Christ, ordonnant de *rendre ce qui est de César à César et ce qui est de Dieu à*

[1] Saint-Marc Girardin.
[2] A. de Broglie, *État de l'Église et de l'Empire romain au quatrième siècle.*

Dieu, et répondre courageusement, à l'exemple des Apôtres : « *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes*[1]. »

« Et l'on ne peut accuser ceux qui se conduisent ainsi de rejeter l'obéissance ; car la volonté des princes est en lutte avec la volonté et les lois de Dieu, ils excèdent la mesure de leur pouvoir et violent la justice ; et leur autorité ne peut alors avoir de valeur, car, dès que la justice manque, l'autorité cesse.

« Sur ce point, les anciens chrétiens nous ont laissé des témoignages tout à fait remarquables : étant persécutés de la façon la plus injuste et la plus cruelle par les empereurs païens, ils ne cessèrent néanmoins jamais de se tenir dans l'obéissance et la soumission, à tel point qu'ils semblaient lutter, ceux-là de cruauté, ceux-ci de respect.....

« La question était certes tout autre quand les édits des empereurs et les menaces des préteurs leur prescrivaient de trahir la foi chrétienne ou de manquer de quelque façon à leur devoir ; en ces temps-là, ils préférèrent assurément déplaire aux hommes qu'à Dieu. Mais, dans ces circonstances mêmes, il s'en fallait tellement qu'ils fissent rien de séditieux ou qu'ils méprisassent la majesté de l'autorité, qu'ils se bornaient à ce seul point : professer, et qu'ils étaient chrétiens, et qu'ils ne voulaient d'aucune manière changer de foi. Du reste, ils ne songeaient en rien à la résistance ; mais, calmes et joyeux, ils allaient de telle façon au chevalet du bourreau, que la grandeur des tourments le cédait à la grandeur de l'âme.

« La force des institutions chrétiennes n'apparut pas, à cette même époque, sous une forme différente dans la milice.

« C'était, en effet, le propre du soldat chrétien d'unir le plus grand courage au plus grand zèle pour la discipline militaire et de donner à l'élévation de l'âme sa perfection, par une fidélité inébranlable envers le prince. Que si on lui

[1] *Actes*, v, 29.

demandait quelque chose qui ne fût pas honnête, comme de violer les droits de Dieu, ou de tourner le fer contre les disciples innocents du Christ, alors il refusait d'accomplir les ordres reçus, mais de telle sorte qu'il aimait mieux abandonner les armes et mourir pour la religion que de résister par la sédition et les soulèvements à l'autorité publique[1]. »

N'est-ce pas là la noble conduite de la Légion thébéenne, à laquelle fait clairement allusion le sage et grand Pontife? Quelle histoire, mieux que la leur, nous rappelle cette vérité fondamentale inscrite dans nos Livres saints : « *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* » ? Quoi qu'en disent nos persécuteurs du jour, cette doctrine n'est point opposée au plus pur patriotisme; au contraire, le Christianisme, — il l'a prouvé surabondamment, — enfante des héros. « Les véritables chrétiens, dit Montesquieu, seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs et auraient un très-grand zèle pour les remplir : plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils croiraient devoir à la patrie. »

Tels furent nos martyrs.

Jusque dans leur désobéissance à des ordres criminels, ils ont bien servi la patrie, puisque leur vaillante résistance devait faire comprendre à des autorités égarées que « *la justice seule élève les nations, et l'impiété les abaisse*[2] ».

Quand ces principes sont oubliés dans une législation, comme ils le furent au temps des Césars, comme ils le sont de nos jours, l'ère de la persécution commence pour les chrétiens, qui savent que les commandements de Dieu ne sont pas abolis par ceux des hommes. Quand, en place de ces grandes choses, ils voient quelque part le droit violé, les principes méconnus, les devoirs foulés aux pieds, les consciences opprimées, les âmes vides de foi et d'espérance, dussent les arts et l'industrie resplendir d'un éclat sans pareil, ils ne s'en laissent pas éblouir, ils continuent

[1] S. S. Léon XIII, Encyclique du 28 juin 1881.
[2] *Prov.*, XIX, 34.

d'affirmer que là n'est pas toute la grandeur d'un peuple ni sa dignité morale, ils continuent de revendiquer pour leurs croyances la liberté. En écoutant la voix de leur conscience, ces croyants violeront peut-être des prescriptions injustes; mais que le pays se rassure, car si ces braves souffrent, ce sera encore pour la patrie en même temps que pour Dieu : *Pro Deo et patria;* et s'ils versent du sang, ce sera le leur, et non celui de leurs concitoyens ni de leurs bourreaux.

Aussi Grégoire XVI, dans sa lettre-encyclique de 1832 sur la soumission et le respect dus aux puissances, n'a-t-il pas eu de plus beau modèle à proposer que celui de saint Maurice, l'invincible martyr, chef de la Légion thébéenne, mort avec elle pour l'indépendance de son âme et la liberté de l'Église.

Jamais donc, nous écrivait récemment un des champions de la science que l'*exécution des décrets* a jetés sur la terre d'exil, « jamais il ne fut plus à propos de mettre en pleine lumière le courage héroïque de ces vaillants soldats de Jésus-Christ, que dans nos jours malheureux où le devoir des fidèles consiste surtout à souffrir patiemment toute espèce de maux pour la défense de la foi, rarement à résister au moyen de la force et de l'autorité [1] ».

Quand l'ombre se fait sur une époque, un siècle, une civilisation, quand le doute étreint les âmes, quand la négation universelle a remplacé toute croyance, il est bon, il est salutaire de remettre sous les yeux tous ces trésors antiques de l'Église, toujours trop oubliés, mais appelés, nous l'espérons, à fructifier abondamment dans ces temps d'universelle anxiété, de transformation sociale et de rénovation religieuse où s'agite notre monde moderne.

Oui, à l'heure actuelle, le monde s'agite et semble, sous l'inspiration d'une force mystérieuse, entrer dans une nouvelle phase humaine. Dans ce chaos tumultueux, immuable dans ses enseignements, le catholicisme garde ces principes

[1] Le Père dom Plaine, exilé en Espagne.

éternels qui dominent toutes les révolutions de ce monde. Il ne se met pas en travers de l'évolution humaine, il ne fait que la sauvegarder. Si la loi providentielle de l'évolution des peuples doit amener, dans la vieille Europe et dans les deux mondes, un âge nouveau de liberté politique, de république et de démocratie, nul ne l'empêchera [1].

Les fleuves ne remontent pas vers leur source; les idées rétrogradent encore moins. Jamais on ne vit la société, que le mouvement de la civilisation porte en avant, revenir sur ses pas. Il faut donc se résoudre à suivre avec elle le cours des choses qui l'entraîne irrésistiblement.

Loin d'être un obstacle à cette ère nouvelle qui naît pour les peuples et pour leurs chefs, le Catholicisme la préparera, si on lui en donne le temps et si l'on n'entrave pas sa liberté d'action. L'heure est venue, ce semble, où le Catholicisme doit montrer que sa large idée d'universalité n'est point un vain mot, et qu'il y a place en lui pour toutes les opinions politiques, pourvu qu'elles respectent la vérité, la justice et la vertu. Cela est si vrai que le pape Léon XIII écrivait naguère au cardinal archevêque de Paris dans une lettre mémorable :

« L'Église ne blâme ni ne désapprouve aucune forme de gouvernement, et ses institutions peuvent prospérer partout où la chose publique est administrée par le juste pouvoir soit d'un seul, soit de plusieurs. Le Saint-Siége, qui, à travers les vicissitudes et les changements des États, a besoin d'expédier un grand nombre d'affaires avec ceux qui gouvernent les peuples, n'a qu'une volonté, qu'un but unique : c'est de sauvegarder les intérêts de la Chrétienté; mais il ne veut ni ne peut vouloir offenser les droits de la souveraineté, quelle que soit la personne qui en est investie. »

Cela est si vrai que, dans sa récente encyclique, le même Pontife ajoutait avec la même clarté lumineuse : « Les droits de la justice étant respectés, il n'est pas défendu aux

[1] L'abbé Bougaud, *le Christianisme et les temps présents.*

peuples de se choisir la forme de gouvernement qui convient le mieux, ou à leur propre génie, ou aux institutions, ou aux mœurs qu'ils tiennent de leurs ancêtres. »

D'après le savant Gerson, « Dieu n'a imposé aucune forme particulière à la société civile ». « Il n'y a, dit Bossuet, aucune forme de gouvernement qui n'ait ses inconvénients... C'est pourquoi Dieu prend sous sa protection tous les gouvernements légitimes, en quelque forme qu'ils soient établis. »

« La différence des formes gouvernementales, ajoute Balmès, ne diminue en rien l'obligation de se soumettre à la puissance civile légitimement établie ; aussi refuser l'obéissance à un président de république dans un pays où la république est la forme légitime du gouvernement, ce serait résister à l'ordre de Dieu d'une manière aussi coupable que si l'on refusait d'obéir au monarque le plus absolu [1]. »

Il y a donc un accord possible entre l'Église et la société moderne, entre l'Église et la civilisation. Malheureusement les républicains contemporains, trompés par d'injustes préjugés et des malentendus déplorables, se sont montrés d'accord avec les révolutionnaires hostiles à la religion, parce qu'ils croient l'Église catholique incompatible avec le gouvernement qu'ils préfèrent. C'est là une erreur des plus funestes : on ne devrait pas confondre le catholicisme avec la royauté, ni la république avec la révolution.

L'Église n'est hostile à aucune forme de gouvernement. Mère de toutes les nations, elle veut conserver l'empire universel des âmes pour les conduire au bien suprême. « Au milieu des vicissitudes humaines et des changements de gouvernements, elle embrasse tous les espaces de temps et de lieux ; loin du fracas des discussions, elle poursuit son œuvre de pacification, elle embrasse tous les hommes dans un même amour [2]. »

[1] Balmès, *le Protestantisme comparé au Catholicisme.*

[2] Lettre-encyclique de S. S. Léon XIII aux évêques d'Espagne, 8 décembre 1882.

Comment une institution si immense, dont la mission est si vaste, pourrait-elle lier ses intérêts immortels aux intérêts passagers d'une cause politique quelconque? Ce serait amoindrir son universalité. Pour s'enchaîner à ces formules étroites et passagères, a dit un illustre académicien, elle a trop de siècles à traverser et trop de territoires à couvrir.

L'Église n'est pas davantage hostile à la science, au progrès, à la civilisation, quoi qu'en disent les docteurs de pestilence de notre siècle, qui proclament la déchéance de la foi par la science expérimentale, qui décrètent l'athéisme, et qui, à la place de Dieu, mettent les forces aveugles de la nature, à la place de l'âme la matière organisée, à la place de l'éternité le néant. Nous savons, nous, chrétiens, que « *le Seigneur est le Dieu des sciences* » ; il n'a pas peur que ses enfants connaissent le monde. La science sincère et désintéressée conduit nécessairement à sa glorification. On ne saurait trop le répéter : la science ne nous fait pas peur. C'est elle qui fait dire au plus grand théologien, au plus profond penseur de tous les temps, saint Thomas d'Aquin, cette parole grosse de tous les progrès scientifiques : « Chercher la raison des choses, c'est chercher Dieu. » C'est elle qui permit à Claude Bernard de tirer la sainte conclusion que l'illumination de la mort ajouta à ses expériences et à ses travaux. C'est elle qui conduit M. Taine au mépris des mensonges révolutionnaires, c'est d'elle qu'il reçut les armes terribles dont il frappe à coups redoublés l'hypocrisie jacobine.

Si la méthode expérimentale élargit chaque jour son champ d'observations, la religion souriante l'accueille sans crainte; car, inébranlable sur le roc de Pierre, elle est sûre de baptiser les résultats de l'expérience; elle sait que la science et la foi sont deux sœurs, filles de la vérité éternelle, et qui finiront par s'embrasser.

Il y a donc un accord possible, je dirai plus, il y a une harmonie parfaite, nécessaire, entre la science et la foi, entre la religion et le progrès, entre l'Église et la liberté. La liberté vient de la foi; toutes deux disparaissent ensemble. Le pro-

grès moral appelle et soutient le progrès matériel. Dans un écrit qui lui a valu l'immortalité, un homme de génie se demande : « N'y a-t-il donc point de progrès dans l'Église du Christ?... Il y en aura, répond-il, et même beaucoup ; car qui serait assez envieux du bien des hommes, assez maudit de Dieu pour empêcher ce progrès? Il faut qu'avec les âges et les siècles, il y ait accroissement d'intelligence, de sagesse et de science pour chaque homme comme pour toute l'Église. Mais il faut que la religion des âmes imite la marche du corps humain qui, tout en se développant et en grandissant avec les années, ne laisse pas d'être le même dans la maturité de l'âge comme dans la fleur de la jeunesse [1]. »

Depuis le commencement de son règne, Léon XIII ne cesse de répéter à tous les échos cette parole de conciliation : Il y a un terrain commun sur lequel la société moderne et l'Église peuvent s'entendre : c'est le terrain du progrès, le terrain de la liberté, le terrain de la science, le terrain de la civilisation.

Est-ce que l'Église ne s'est pas appelée *Progrès* lorsqu'elle a fait passer le genre humain des hontes du paganisme au règne de l'Évangile? Est-ce que, tout en travaillant au progrès moral des peuples, elle ne favorise pas de toutes ses forces les progrès qui contribuent au bien-être temporel de l'humanité?

Est-ce que l'Église ne s'est pas appelée *Liberté,* lorsqu'elle a brisé les fers de ces milliers d'esclaves que la société païenne tenait enchaînés, aboli le despotisme du père de famille qui avait droit de vie et de mort sur sa femme et sur ses enfants, combattu la tyrannie des princes et condamné la licence des peuples, toutes les fois qu'elles troublaient l'ordre et l'harmonie sociale?

Est-ce que l'Église n'a pas toujours encouragé, favorisé et béni le développement de la *Science,* au nom de laquelle on voudrait aujourd'hui la bannir du monde? Et quand l'igno-

[1] Saint Vincent de Lérins, *Commonitorium peregrini,* 434.

rance était partout, « la science, comme l'a dit un de nos historiens, ne s'est-elle pas appelée *Clergé?* N'appelait-on pas *grand clerc* l'homme savant, et *mauclerc* celui qu'on tenait pour beste[1] ? »

Est-ce que l'Église ne s'est pas appelée *Civilisation,* lorsqu'elle a transformé les hordes barbares, victorieuses du monde romain, en ces nations polies qui font l'honneur et l'orgueil des plus beaux siècles de l'humanité ?

Écrire l'histoire de la civilisation, c'est faire l'histoire de l'Église. Aussi est-elle en droit d'adresser à ses ennemis cette question : Pourquoi me persécutez-vous ?

Qui donc, si ce n'est elle, a pris le peuple par terre, sans droits, enchaîné, esclave, a fait de l'esclave un serf, du serf un homme libre ? N'est-ce pas elle seule qui, dans le cours des siècles, a su déterminer les riches de ce monde à léguer leurs biens aux pauvres pour fonder les hôpitaux, où toutes les infirmités sont secourues, comme elle seule fait encore aujourd'hui des Sœurs de charité, des petites Sœurs des pauvres : œuvres que le laïcisme n'imitera jamais ?

Et, sans remonter si loin, n'est-ce pas l'Église qui, par ses prêtres, ses religieux et ses religieuses, enseigne aux enfants à aimer leurs parents, à vivre dans la pureté, à respecter le bien et l'honneur d'autrui, à détester le mensonge et la calomnie, à être charitables; en un mot, à rendre à Dieu ce qui est dû à Dieu et aux hommes ce qui est dû aux hommes?... Et c'est elle que vous chassez, que vous répudiez!... Ah! prenez garde! Si vous ne voulez plus de Dieu, plus de l'Église, plus de la religion, que mettrez-vous à la place? Que répondrez-vous à ce pauvre qui, les pieds dans la douleur et l'esprit dans les ténèbres, se demande avec une anxiété terrible : « Pourquoi suis-je pauvre? Pourquoi moi plutôt qu'un autre? Pourquoi suis-je à peine vêtu, tandis que d'autres se couvrent de soie et de velours? Pourquoi en travaillant tout le jour, une partie de la nuit, ai-je à peine du pain?»

[1] PASQUIER, *Recherches sur la France.*

La religion seule peut répondre à ces interrogations pleines de menaces et de haine, seule elle peut adoucir cette grande misère du peuple et l'empêcher de monter par l'envie et la colère jusqu'à la révolte, jusqu'à la sauvagerie; par de célestes espérances, seule elle peut calmer ses passions comme ses douleurs. En même temps qu'elle commande aux riches de faire cesser ces misères, elle explique aux pauvres pourquoi il y a des pauvres, à ceux qui souffrent pourquoi il y en a qui souffrent. Et alors, comprenant sa douleur, le pauvre, soumis, sinon résigné, lève les yeux au ciel, et, comme Job sur son fumier, il s'écrie : « *Je sais que mon Rédempteur est vivant, et que dans ma chair* souffrante et meurtrie *je verrai mon Dieu.* »

Mais voici que les faux docteurs, les révolutionnaires, les faux républicains, les faux amis du peuple, ses exploiteurs effrontés viennent lui dire : Tu as droit au bonheur, et tout le mal vient des pouvoirs : pouvoir spirituel, pouvoir civil, pouvoir propriétaire. Il faut les abolir tous, en commençant par celui d'où ils prétendent venir : le pouvoir de Dieu. Gouverne-toi toi-même. Ἀν-ἀρχή, sans gouvernement ni au ciel ni sur la terre : l'anarchie dont on te fait peur, voilà ton idéal. Ce sera ton salut. Le Paradis n'est pas ailleurs que sur cette terre. Toutes les passions sont saintes, tous les appétits doivent être satisfaits. Et voilà les classes pauvres déchaînées, exaltées, sauvages, prêtes, dans leur empressement de jouir à leur tour, à renverser tous les obstacles qui s'opposent à la réalisation du bonheur universel : la propriété, la famille, la société et la religion qui les défend et les soutient[1]. C'est ce qui explique cette haine profonde vouée à la religion, unique soutien des institutions et de la société.

Si, comme on le leur dit, il n'y a point de Dieu, point d'âme immortelle; si le temps est tout et que l'éternité soit une chimère; si, comme l'a dit Voltaire, « le plaisir est tout, quiconque l'attrape a fait son salut », ces pauvres déshérités

[1] L'abbé Bougaud, *Op. cit.*

de la fortune n'ont-ils pas raison de dire : « Jouissons à notre tour, partageons ou plutôt prenons les biens où ils se trouvent, et, puisque nous sommes les plus forts, brisons tous ceux qui s'opposent à notre bonheur. A nous la terre, puisque le ciel est vide... »

En arrachant Dieu de l'âme du peuple, on enlève toute mesure à ses convoitises, et le monde est perdu, prédestiné à de sanglantes catastrophes, si l'on ne rend pas au pauvre l'espérance d'un dédommagement immortel là-haut.

Aussi, ce n'est pas un parti, une classe de la société, une nation seule qui est en péril ; c'est la civilisation elle-même, c'est la France, c'est la race latine, c'est l'humanité chrétienne qui est menacée d'être engloutie dans les flots de la Révolution en courroux et dans le déluge universel du socialisme international. En définitive, qui sera vainqueur dans ce duel gigantesque engagé par la Révolution contre le Ciel ?... Dieu!... Qui sera foudroyé?... La Révolution...

De même que, dans le massacre de l'immortelle légion thébéenne, le vainqueur n'est pas le tyran qui tue, c'est le soldat qui meurt pour Dieu, pour vivre éternellement en Lui, dans la mémoire et le cœur des hommes, comme dans le cœur de Dieu. Puisque Dieu est directement attaqué et personnellement mis en cause, nous pouvons espérer qu'il entrera lui-même en ligne, sans tarder, parmi ses défenseurs, et manifestera sa présence par des coups redoutables ou par des grâces manifestes. Sa grande armée, c'est l'Église qui enseigne, qui prie, qui aime, qui bénit, qui combat et qui espère contre toute espérance.

Qu'on examine et qu'on juge, ne fût-ce qu'avec l'équité d'un Pilate, il faudra bien qu'on dise d'elle, comme Pilate a dit de Jésus : *« Je ne trouve rien en elle qui mérite la mort. »* Des cœurs plus nobles et plus courageux diront : « Nous ne trouvons en elle rien qui ne mérite la reconnaissance et l'amour. »

Où donc ont-ils pris la naïve confiance d'exterminer à la longue la race immortelle des croyants, ceux qui s'imaginent

vaincre l'Église par l'État?... Ils ne sont que d'un jour! La foi a pour elle tous les siècles... L'avenir n'appartient qu'à Dieu, et Dieu n'a promis l'indéfectibilité qu'à la race du Christ. Les rois s'en vont, les trônes croulent, les gouvernements passent avec leurs institutions; l'Église survit à tout et à tous. Au milieu des morts, l'Église est immortelle. Tout passe et elle reste; tout s'évanouit et elle demeure; tout tombe et elle reste debout, debout avec la Croix, son immortel étendard : *Stat crux dum volvitur orbis!*

Quoi qu'il arrive, ne craignez pas, vous qui vous placez avec vos convictions et vos œuvres du côté sur lequel pleuvent les accusations lancées contre l'Église, contre ses ministres et contre ses défenseurs. La paix se fera à notre profit, parce que nous ferons tant de bien qu'il faudra nous le pardonner, et pour se passer de nous, on fera tant de mal à la société qu'il faudra bien reconnaître à la fin que le cléricalisme, c'est l'ami, c'est la paix, c'est l'ordre, c'est la propriété, c'est la justice, c'est la liberté!...

Déjà un intransigeant, un socialiste, dans un journal hostile à tout ordre social, a fait cet aveu : « Non, l'ennemi n'est pas le cléricalisme..... »

Qu'on se révolte tant qu'on voudra, on ne chassera pas la Providence du gouvernement des choses humaines. On l'a dit : Pour sauver l'ordre social, il n'y a pas d'autre moyen que d'opposer à la *déclaration des droits de l'homme* la solennelle proclamation des *droits de Dieu,* et de renouer ainsi l'antique alliance avec le Christ, « *non est in alio aliquo salus*[1] », en faisant rentrer l'esprit chrétien dans les mœurs, les lois et les institutions. Périr ou revenir à Dieu, il ne reste pas d'autre alternative à la société moderne... Laquelle choisira-t-elle? Tout va dépendre des années qui sont devant nous, et c'est ce qui rend si solennelle et si redoutable l'heure que nous traversons. Ce siècle pourrait encore se terminer avec grandeur; mais il peut finir aussi dans les

[1] *Actes,* IV.

hontes du matérialisme et dans les dernières convulsions de la guerre civile. Que le Seigneur le préserve d'une pareille chute!... Puissions-nous voir le commencement des heureux effets produits par la réconciliation loyale de l'État moderne avec l'immortelle Église, assister à la résurrection et non à la décomposition d'un peuple athée, et entendre saluer l'avénement du vingtième siècle par ce vieux cri de nos pères: *Vivat qui Francos diligit Christus*[1] !

Nous ne sommes pas de ceux qui croient que la fécondité de l'Évangile est épuisée et que le Verbe de Dieu ne pourra jamais s'adapter à un autre ordre de choses, à une autre constitution sociale. Nous aimons à proclamer avec un illustre orateur que le tombeau de Pie IX sera le portique de l'ordre social chrétien, et que le Pape heureusement régnant sera peut-être appelé à baptiser la démocratie, cette héroïne sauvage; qu'il édifiera peut-être la chrétienté nouvelle; qu'il disciplinera les aspirations populaires et fera le signe de la croix sur les sociétés contemporaines[2].

Une telle conversion n'est pas sans exemple dans l'histoire. L'aristocratie française du dernier siècle, de sceptique qu'elle était, n'est-elle pas redevenue croyante? Pourquoi Dieu ne pourrait-il pas aussi ramener à la religion la bourgeoisie et le peuple, qui aujourd'hui s'en éloignent?... Pour nous sauver, il suffirait d'un réveil religieux et moral dans les classes qui gouvernent. Je me trompe; il faudrait plus encore : il faudrait dans les classes aristocratiques l'esprit et la pratique du vrai christianisme, de l'humilité et de la charité. Il faudrait que l'aristocratie, déposant enfin sa morgue séculaire et son sot esprit de caste, antisocial et antichrétien, cessât de scinder l'humanité en deux classes séparées par un abîme : les gens qui sont *nés* et ceux qui, suivant elle, ne le sont pas. Il faudrait enfin que le riche chrétien cessât de se croire le droit de disposer, selon ses caprices, de la fortune dont Dieu

[1] P. Ubald de Chanday, *Op. cit.*
[2] Mgr Mermillod.

l'a fait dépositaire et dispensateur pour le bien, non pour le mal, pour les besoins du pauvre, son frère, non pour ses plaisirs. Pourquoi Dieu ne nous en ferait-il pas la grâce? Quoi qu'il en soit, ce qui est au moins singulier, dit avec raison M. l'abbé Bougaud, c'est que les plus hautes intelligences, comme l'instinct prophétique des masses, annoncent ce réveil religieux, ce prochain triomphe de la foi et de la religion! « Comment savons-nous, disait déjà Joseph de Maistre avec l'intuition de son génie, qu'une grande révolution morale n'a pas commencé? Il n'y a peut-être pas un homme véritablement religieux qui n'attende en ce moment quelque chose d'extraordinaire. N'est-ce rien que ce cri général qui annonce de grandes choses?... Plus que jamais il faut nous tenir prêts pour un événement immense dans l'ordre divin..... Nous touchons à la plus grande des époques religieuses..... Il me semble que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses : ou qu'il va se former une nouvelle religion, ou que le Christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire [1]. »

« Nous allons voir, écrit un savant historien, une nouvelle exposition du Christianisme qui réunira tous les chrétiens et qui ramènera les incrédules eux-mêmes [2]. »

Cette exposition victorieuse, Dieu l'écrira, non par la main d'un homme, mais par la main irrécusable des événements. « Nous touchons à une révolution dans les âmes, ajoute un profond philosophe chrétien, comme il n'y en a pas eu depuis le Christianisme. Cette révolution produira radicalement ce que tous les philosophes, tous les législateurs et les doctrinaires n'auraient jamais amené : le Christianisme dans la vie publique [3]. » Et cette révolution, « cette union de la science dans la foi, sera plus importante dans ses résultats spirituels que ne le fut, il y a trois cents ans, la découverte d'un nouvel hémisphère, ou celle du véritable système du

[1] De Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, X[e] soirée.
[2] Schlegel.
[3] Blanc de Saint-Bonnet, *Des temps présents*, XXV.

monde, ou toute autre découverte, quelle qu'elle ait jamais été [1] ».

« Le Christianisme, écrit de son côté Chateaubriand, paraît être descendu au tombeau ; il aura sa résurrection, et c'est sur la base du Christianisme que sera reconstruite, après un siècle ou deux, la vieille société qui se décompose à présent [2]. »

Certes, si jamais crise religieuse et sociale a été prédite, c'est bien celle-ci ; mais comment se dénouera-t-elle? C'est ce que nul ne saurait prévoir. Ce que nous savons, ce que nous voyons, c'est un mouvement général de négation et de démolition chrétiennes, et à côté de celui-là un autre mouvement qui consiste dans l'ascension graduelle des masses laborieuses à une instruction plus complète, à une moralité plus sérieuse, à un bien-être plus étendu, surtout à une misère moins grande, et, par une conséquence nécessaire, à une influence politique plus développée [3]. Or, il n'y a rien en ce mouvement ascensionnel qui ne soit parfaitement légitime, qui ne sorte comme un torrent des entrailles de l'Évangile. Personne ne peut nier qu'il y ait beaucoup à faire, beaucoup à réformer dans les lois sur l'agriculture, sur l'industrie, sur les impôts, afin d'améliorer le sort de l'ouvrier et surtout du paysan.

Dans cette élévation du peuple il y a un ferment évangélique, qui est la justice [4]. C'est le dernier terme de son ascension périlleuse, mais nécessaire et admirable, vers la liberté. Et ce n'est pas une chose nouvelle, comme beaucoup le croient, quece mouvement qui élève en ce moment les classes populaires : il a ses racines dans les dernières profondeurs de l'histoire chrétienne, il dure depuis dix-huit siècles et n'a cessé de marcher, en dépit de tous les obstacles ; il n'est pas gouverné par les hommes, il les mène ; on ne permet pas que

[1] RANKE.
[2] *Mémoires d'outre-tombe.*
[3] L'abbé BOUGAUD, *Op. cit., passim.*
[4] Mgr MERMILLOD.

la religion le modère, le dirige et en consacre ainsi la légitimité, et c'est ce qui le rend effrayant, impie, incendiaire et subversif de tout.

Si l'on avait donné à l'Église le temps d'instruire le peuple, de ranimer ses croyances, de purifier ses mœurs, de lui inculquer la notion de ses devoirs après celle qu'il a de ses droits, et de refréner ainsi le déchaînement de ses passions, si la religion avait pu faire cela, l'avénement de la démocratie, qu'il ne faut pas confondre avec la démagogie, se serait fait pacifiquement et sans péril. Il est à craindre maintenant que notre mouvement social n'ait une fin plus lugubre encore que la fin du mouvement politique de 1789.

« Si les classes populaires, disait avec beaucoup de justesse M. de Tocqueville, s'ébranlent avant que le Christianisme ait été reconstruit dans les esprits, l'Europe verra des luttes effroyables auxquelles rien ne ressemble. »

La terre, qui a déjà tremblé deux ou trois fois depuis cent ans, tremblera-t-elle encore? Nous l'ignorons; mais ce que nous savons, c'est que c'est bien mal choisir son heure pour chasser Dieu de ce monde et persécuter l'Église. Jamais les sociétés n'ont eu plus grand besoin de ce céleste appui [1].

Cependant, à travers les nuages amoncelés sur nos têtes, dans un coin du ciel bleu de la patrie, nous voyons l'Église radieuse après l'orage, souriant à l'avenir avec calme et majesté!... N'est-elle pas la vieille forteresse qui garde les immortelles croyances de tous ces peuples modernes guerroyant aujourd'hui contre elle avec acharnement?

Elle seule est de taille à poser une barrière aux envahissements du socialisme. Les catastrophes politiques, religieuses et sociales la trouveront à son poste de péril et d'honneur; elle leur survivra et, seule, elle donnera aux nations l'organisation constitutive d'un avenir prospère. Elle est sortie victorieuse de toutes les épreuves. Ses ennemis, par intervalles, surtout en 1798, 1808, 1859, 1870, posent à l'Église une

[1] L'abbé Bougaud, *Op. cit.*

épitaphe. Mais le sépulcre est glorieux, et celle qui leur semblait un cadavre ressuscite des cendres et porte plus haut la bannière de la civilisation.

II

Essayons maintenant de dire un mot du plan de notre ouvrage. A première vue, on se demande ce qu'on peut bien dire de nouveau sur saint Maurice et la Légion thébéenne, après les nombreux écrits et les savantes controverses des historiens catholiques contre les esprits forts du protestantisme et de l'incrédulité. Les attaques n'ont pas manqué, les ripostes non plus. Ce sujet, si fertile en controverses, paraît de prime abord si pauvre, au point de vue historique, qu'il ne semble pas devoir fournir matière à un volume. De quoi s'agit-il en effet? D'un événement considérable, il est vrai, dans l'histoire, mais très-simple en lui-même, très-éloigné de nous et partant peu riche en documents et ne comportant guère les développements historiques.

Voici le fait :

L'an 302, au mois de septembre, une légion nommée Thébéenne, commandée par le primicier Maurice et composée de chrétiens, était deux fois décimée, puis enfin massacrée dans la plaine d'Agaune en Vallais par l'ordre de Maximien Hercule. Le prétexte de cette sanglante exécution était le refus des soldats thébéens et de leur chef d'obéir aux ordres de l'Empereur qui leur commandait de sacrifier aux faux dieux et de poursuivre les chrétiens. Les défenseurs de la légende chrétienne se sont principalement appuyés sur le récit de saint Eucher, le seul document quasi contemporain qui nous reste et qui a échappé à la destruction presque totale de nos archives primitives.

On ne sait rien sur la famille de saint Maurice, rien de

certain sur la Légion avant son arrivée à Agaune. Il n'existe aucun document contemporain relatif au massacre. Et cependant on a pu dire avec raison que « ce glorieux martyre illustra le monde » . La mémoire des valeureux Thébéens est si célèbre dans tout l'Occident, répandue si loin dans l'univers chrétien, célébrée par tant d'écrivains illustres et surtout par tant de monuments érigés en leur honneur qu'on trouverait à peine dans la France, la Savoie, la Suisse, l'Allemagne et l'Italie septentrionale, quelques martyrs plus célèbres et jouissant d'un culte plus universel. Dans ces contrées, vous ne trouverez presque pas un diocèse, pas une ville, presque pas un village où n'aient été élevés à leur gloire des temples, des autels, des monastères, où l'on ne vénère leurs saintes reliques, où vous n'entendiez célébrer par la voix des populations reconnaissantes les grâces et les bienfaits innombrables obtenus par leur intercession. C'est ce qui nous a donné l'idée d'entreprendre à la gloire des illustres martyrs un travail que personne encore, sauf les Bollandistes, n'avait tenté : faire une histoire complète de saint Maurice et de la Légion thébéenne, et surtout l'histoire de leur culte passé et actuel dans le monde entier. Nous n'avons rien négligé pour mener à bon terme ce travail considérable. Nous avons écrit à tous les évêchés de Suisse, de France, de Belgique, d'Italie et même de l'étranger.

Nous avons fait appel aux savants, aux érudits : archéologues, paléographes, présidents d'académies, archivistes départementaux, conservateurs de bibliothèques, qui, nous devons leur rendre ici témoignage, ont, sauf quelques exceptions, mis le plus grand empressement à nous aider de leurs lumières et de leur précieux concours. En outre, déchiffrer plus de trente manuscrits de différentes époques ; compulser les archives de l'abbaye de Saint-Maurice en Vallais, celles de Sion, les histoires et les chroniques de la Suisse et du Vallais ; interroger les bibliothèques de Paris, Turin, Milan, Grenoble, Einsiedeln, Saint-Gall, etc. ; résumer près de 500 pages in-folio des Bollandistes sur notre sujet ; lire en entier, la plume

à la main, le traité de Lactance *De mortibus peccatorum*, la Chronique d'Eusèbe, les *Éclaircissements sur le martyre de la Légion thébéenne* de M. de Rivaz, la *Défense de la vérité du martyre* de la même légion de J. de l'Isle, les *Vies* de saint Maurice du P. Canisius, de Baldesano, de Stewart, etc.; recueillir et critiquer tout ce qui a été publié là-dessus par différents écrivains, tout ce qui de près ou de loin se rattachait à notre sujet, parcourir les hagiographies de différents diocèses, toutes les grandes histoires de l'Église et les nombreux ouvrages d'archéologie, de numismatique, etc., dont il serait trop long de donner la liste; rechercher les inscriptions anciennes, les récentes découvertes de l'archéologie, coordonner toutes ces matières, rectifier des erreurs, éclaircir les questions controversées, essayer de faire la lumière sur bien des obscurités, donner la monographie succincte des principales églises mauriciennes : telle est la tâche que nous nous sommes imposée et que nous nous sommes appliqué à remplir de notre mieux.

Nous n'avons eu garde d'oublier que le but et le devoir de la saine critique historique consistent à démêler et à discerner ce qu'il faut admettre ou élaguer. Rien de plus difficile que de rester constamment dans les limites de cette judicieuse raison qui sait se garder aussi bien du scepticisme que de la crédulité. On l'a dit avec justesse, l'histoire ne devient sérieuse qu'autant qu'elle est basée sur une critique sévère des faits. Cette critique doit nous faire discerner les faits certains de ceux qui ne sont que probables, invraisemblables ou faux. Trop souvent l'historien croit pouvoir se fier aux travaux de ses prédécesseurs, et il néglige de remonter aux sources. Il admet de confiance, sur la foi d'un écrivain, des citations incomplètes ou erronées, un texte mal interprété, un témoignage douteux, et l'erreur se propage ainsi de livre en livre [1].

Voilà pourquoi nous avons, autant que possible, contrôlé,

[1] L'abbé GREMAUD.

en remontant aux originaux, toutes les citations faites par nos devanciers; nous avons vérifié leurs preuves, pesé la valeur de leurs témoignages. Si nous n'avons admis aucune des assertions des historiens ni aucune des traditions des peuples sans les discuter, nous n'avons jamais nié leurs affirmations sans preuves et encore moins rejeté les traditions si respectables de nos ancêtres, quand elles n'étaient pas évidemment fausses. La vraie critique ne doit pas exclure la tradition, quelque invraisemblable qu'elle paraisse, à moins d'avoir à lui opposer un document certain qui la contredise. Souvent du choc des discussions jaillit la vérité.

Notre ouvrage se divise naturellement en deux parties :

1° La première comprend l'*histoire de la Légion thébéenne,* son origine, ses exploits, le récit du massacre avec les causes qui l'amenèrent, les preuves qui en constatent l'authenticité et réfutent les attaques, enfin le nombre des martyrs avec toutes les circonstances de temps et de lieu qui se rattachent à cet événement mémorable. C'est pourquoi nous avons cru devoir consacrer un chapitre à l'état de l'Église et de l'Empire aux troisième et quatrième siècles, un autre chapitre à la description de la Thébaïde et du Vallais, les deux patries de nos héros. Nous aurions pu sans doute donner plus de précision et de rapidité à notre récit, en supprimant ce chapitre et beaucoup d'autres détails accessoires; mais n'écrivant pas seulement pour les Académies et briguant avant tout le suffrage de la jeunesse studieuse, pour qui le vrai est inséparable du beau, nous n'avons pas cru devoir négliger ce que nous considérons comme les ornements de l'histoire ou comme les fleurs qui en font oublier l'aridité. Nous laissons à d'autres les dissertations sèches et techniques. Nous ne sommes pas de cette école qui prétend bannir du domaine de l'histoire le sentiment littéraire et même le sentiment religieux; du reste, ni l'indifférence ni la sécheresse n'étaient permises en face d'un sujet aussi patriotique et aussi français.

2° La deuxième partie, la plus considérable et la plus pleine

de faits précis, comprend l'*histoire du culte de saint Maurice et de ses compagnons*, dans le passé et dans le présent, c'est-à-dire l'odyssée de leurs reliques, de leur invention, de leur translation et des nombreuses églises dédiées en leur honneur dans toutes les parties de l'univers. Ce sera donc un vrai pèlerinage à travers le monde, qui commencera naturellement par l'abbaye royale de Saint-Maurice, dont nous ferons l'histoire à grands traits. Après les monuments artistiques, nous passerons en revue les monuments écrits relatifs à saint Maurice et aux martyrs thébéens, la liturgie, l'histoire, l'éloquence, la poésie sacrée, puis l'iconographie, la numismatique et la sigillographie mauriciennes. Notre livre se fermera sur saint Maurice considéré comme patron de la chevalerie et de l'armée. Nous parlerons donc, en finissant, de l'institution de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, et des autres ordres militaires institués sous le patronage de nos martyrs.

Pour rendre notre travail aussi complet que possible, nous donnons en forme d'appendice toute la liturgie mauricienne, la liste des églises et des communes portant le vocable de Saint-Maurice, et plusieurs autres documents la plupart inédits. Dans notre idée première, l'illustration devait prêter au texte son relief et son achèvement; mais la difficulté d'une aussi coûteuse entreprise nous force, à notre grand regret, à remettre à des temps meilleurs la réalisation d'un projet longtemps caressé.

On le voit, en dépit des apparences, le sujet ainsi envisagé était vaste, la route ardue, les difficultés nombreuses; peut-être y eussions-nous succombé si des hommes de savoir et d'érudition ne nous eussent aidé de leurs lumières.

Pour la seconde partie de notre travail, nous ne pouvions traiter un sujet aussi universel sans faire appel au concours bienveillant des hommes de savoir de tous pays. Nous avons reçu près de deux cents réponses.

C'est assez dire l'empressement qu'ont mis le monde savant et le monde religieux à travailler de concert à la gloire des martyrs thébéens. Nous voudrions pouvoir adresser plus

qu'un remercîment collectif à tous ceux qui ont pris la peine de nous répondre. Ne le pouvant, nous prions instamment les saints martyrs de suppléer à l'impuissance de notre gratitude. Parmi nos nombreux correspondants, il en est qui, pour l'importance ou l'utilité de leurs communications, méritent un remercîment tout spécial. Ce devoir de reconnaissance nous fait la douce obligation de nommer en premier lieu Mgr Bagnoud, abbé de Saint-Maurice, le chanoine Gros, de la même abbaye, qui ont mis si gracieusement à notre disposition les archives du monastère et des notes personnelles, le savant abbé Fretté, du clergé de Paris, qui nous a aidé à déchiffrer les vieux manuscrits, Mgr Chevalier, qui nous a initié aux recherches pleines de résultat et d'attraits de la critique historico-littéraire; Mgr Tolra de Bordas, Mgr Barbier de Montault, Mgr Hautcœur, recteur des Facultés catholiques de Lille, le Père Ferrari, supérieur des Barnabites; les savants archéologues M. A. Benoît de la Lorraine, M. L. de Farcy d'Angers, M. l'abbé Deblaye des Vosges, etc. Après eux viennent une foule de savants ou d'érudits : le P. dom Plaine, Bénédictin de Ligugé, le P. Idtensohn, bibliothécaire de Saint-Gall, le P. Meïer, bibliothécaire d'Einsiedeln, l'abbé Gremaud de Fribourg, l'abbé Engling, membre de l'Institut de Luxembourg, l'abbé Allègre de Caromb, l'abbé Varnoux de Vienne, les chanoines Calsamiglia et Callista Amalberti de Ventimiglia, l'abbé Monini, prieur dei Bagni di S. Giuliano près de Pise, les abbés Maryotti de l'*Unità cattolica,* les chevaliers de Crollalanza de Pise, le baron Antonio Manno de Turin, l'abbé Duclos de Bruges, l'abbé Hénocque, doyen du chapitre d'Amiens, le chanoine Delalondes, doyen de la Faculté de théologie de Rouen, l'abbé O. Zill Dessilles, professeur d'histoire à Madrid, le chanoine Savarin de Moutiers, M. de Fleury, archiviste-paléographe de la Charente, M. Bulliot, président de la Société éduenne, M. Léon Germain, archéologue de Nancy, M. Octave Raguenet de Saint-Albin, M. Bouchet-Filleau de Poitiers, le chanoine Gaston, curé-doyen de Mirepoix, l'abbé

Dénériaz, curé de Bernex, l'abbé Cochard, de la Société archéologique d'Orléans, l'abbé Herbeth, curé de Lemberg, le chanoine du Tressay de Luçon, l'abbé Narbey, vicaire à Clichy, l'abbé Saimsot, curé de Terminiers, le chanoine Van Drival d'Arras, l'abbé Rosière, aumônier à Poitiers, l'abbé Robinet, curé de Foameix, le chanoine Maurice Savineau de la Rochelle, le chanoine Poulbrières, vice-président de la Société des sciences de la Corrèze, l'abbé Boutillier, archiviste de Nevers, l'abbé Prat, curé de Saint-Maurice de Vienne, l'abbé Voillery, aumônier à Dijon, le chanoine de Nodrest, secrétaire général de l'évêché de Tarbes, l'abbé Sachet de Reignac (Loiret), l'abbé Giron de Chinon, l'abbé Bernault de Blois.

Bien d'autres collaborateurs restent à désigner; mais on trouvera leurs noms dans le cours de ce livre. Avec le bienveillant concours de cette pléiade de collaborateurs, j'ai pu élever ce modeste monument à la gloire de saint Maurice et de ses illustres compagnons d'armes et de martyre.

Leur gloire n'en sera certainement point accrue; mais j'aurai du moins la satisfaction d'avoir contribué, selon la mesure de mes forces, à raviver dans les âmes le souvenir trop effacé de ces héros protecteurs, à provoquer l'émulation de la génération contemporaine si énervée et si abâtardie, en lui montrant les beaux exemples de ces forts, à préparer ainsi des hommes aux mâles vertus, capables de travailler au relèvement de la patrie. Au milieu des temps difficiles que nous traversons et à la veille des temps plus difficiles peut-être que nous aurons à traverser, on aime à se rappeler cette mâle énergie du chef thébéen, qui a retrempé tant de courages. Il y a dans son martyre et celui de sa légion, dans les paroles inspirées de leur réponse à César, une vie qui se répand sur l'âme à la simple lecture, comme un souffle fort qui l'anime au combat.

Les familles patriciennes de la grande Rome conservaient précieusement les images de leurs ancêtres, afin de s'exciter à l'amour de la vertu et de la gloire par le souvenir de leurs

belles actions. A la jeunesse de notre siècle, destinée presque tout entière à porter les armes et à servir son Dieu sous les drapeaux de la patrie, je viens dire avec confiance : Voilà quels furent vos ancêtres, les soldats thébéens, vos modèles dans la bravoure et dans la foi! A vous de ne pas dégénérer!

Nous convions donc la jeunesse et quiconque aime Dieu, l'Église et la patrie, à suivre pas à pas avec nous, dans l'histoire de nos héros, — auxquels des liens sacrés et nationaux nous unissent par une sorte de fraternité, — nos modèles à *tous*, les défenseurs des droits sacrés de la conscience, les martyrs de la foi, de la justice et de la liberté.

Tel est le but principal de ce travail, que nous aurions voulu moins imparfait et pour lequel nous réclamons l'indulgence du public. Puisse-t-il y goûter quelque chose du charme que nous y avons trouvé nous-même au milieu de nos labeurs, et qui a été la première récompense de nos fatigues! Il avait raison, l'historien d'Amiterne, quand il disait : « Retracer le souvenir du passé, c'est une des plus utiles occupations de l'esprit [1]. » Et quand ce passé est, comme celui des Thébéens, plein de gloire et de vertus magnanimes, son souvenir ne peut produire dans les cœurs que des fruits d'édification et de salut.

En terminant cette préface, nous ne voulons pas omettre la profession de foi que l'Église impose à tout écrivain qui s'occupe d'hagiographie. C'est pourquoi nous déclarons, pour obéir au décret du pape Urbain VIII, que les miracles rapportés dans cet ouvrage n'ont qu'une autorité humaine, et que nous soumettons notre personne et notre écrit au jugement de la sainte Église romaine, seule dépositaire des vérités éternelles.

L'abbé Joseph Bernard de Montmélian.

[1] Salluste, *Jugurtha*, c. iv.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE LA LÉGION THÉBÉENNE ET DE SON MARTYRE

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES CHRÉTIENNES.

État de l'Église et de l'Empire romain aux troisième et quatrième siècles. — La dernière grande persécution. — L'époque du martyre de la Légion thébéenne.

Sanguine mundata est Ecclesia, sanguine cœpit,
Sanguine succrevit, sanguine finis erit.
(Gruter, *Polianth. Boldetti,* p. 127.)

Le martyre de la Légion thébéenne touche de si près à nos origines chrétiennes qu'il semble impossible d'écrire l'histoire de l'une sans dire un mot des autres. Du reste, on ne saurait raconter cette lutte de la conscience contre la force, de la liberté contre la tyrannie, de la puissance spirituelle contre le pouvoir temporel, sans tracer une esquisse de l'état de l'Église et de l'Empire romain à cette époque.

En suivant cette marche biographique, il nous sera donné d'assister à la fondation des chrétientés naissantes, à la merveilleuse extension du Christianisme sous le fer des bourreaux, au grand spectacle des deux souverainetés qui se disputent l'univers, divine antithèse qui illumine la première période de l'histoire ecclésiastique. Nous assisterons au défilé incomparable de ces innombrables légions d'apôtres, de confesseurs, de vierges, de martyrs, qui forment

comme l'imposante avant-garde et l'escorte des héros thébéens.

Ainsi le cadre sera digne du tableau, et la figure de nos martyrs n'en ressortira que plus vivante et plus radieuse. Nous ne savons rien d'attrayant comme l'étude des cryptes sacrées, où l'histoire des trois premiers siècles s'inscrivait jour par jour avec le sang des martyrs. Mais, malgré le nombre et l'utilité de ses découvertes précieuses, l'archéologie ne peut suppléer à tout ce qui nous manque du côté des documents écrits, disparus ou anéantis. Il est certain que nous ne possédons pas tout ce que l'antiquité avait écrit sur les premiers combats de l'Église; la persécution de Dioclétien, qui s'exerça sur les livres aussi bien que sur les personnes, dut faire disparaître une foule de noms et d'actes de martyrs, ainsi que beaucoup d'autres sources précieuses pour l'histoire ecclésiastique. Dans de beaux vers, Prudence déplore amèrement ces pertes : « O funeste oubli de l'antiquité silencieuse ! On nous ravit nos titres, on veut même en éteindre jusqu'à la mémoire. Nos annales, un impie satellite les a ravies jadis, de peur que les siècles, instruits par des livres fidèles, ne fissent parvenir, par le moyen d'une douce tradition, aux oreilles de la postérité, l'ordre, le temps, le mode de la passion de nos héros [1]. »

On voit qu'il s'agit bien ici des Actes des martyrs détruits par la fureur jalouse des persécuteurs. Il n'en est pas moins indubitable que tout ne fut pas écrit : les *notaires* apostoliques, en dépit de leur zèle et de leur sollicitude, se trouvèrent souvent dans l'impossibilité de tenir note des noms de tous les martyrs que les tyrans immolaient presque chaque jour par milliers, et le plus souvent en masse et sans aucune formalité juridique [2].

Vu l'absence de documents originaux sur le martyre de saint Maurice et de sa légion, il est impossible d'en fixer la date avec certitude. Grande a toujours été, parmi les éru-

[1] PRUDENT., *Peristeph.*, I, 74 et seq.
[2] RUINARD, *Adnot. in Euseb.*, p. 316.

dits et les chronographes les plus habiles, la diversité des opinions touchant l'époque à assigner à ce martyre mémorable. Différentes époques sont assignées par différents auteurs.

Presque tous les historiens français adoptent, à tort selon nous, l'année 286, époque de l'expédition de Maximien contre les Bagaudes; mais la *Gallia christiana,* le P. dom J. de l'Isle, de Rivaz et tous les historiens suisses sont pour l'an 302. Renvoyant plus loin cette discussion chronologique, nous nous bornons à dire ici que cette dernière date est certainement la plus probable. Telle est d'ailleurs l'opinion des Bollandistes, qui, après avoir déclaré la question « ardue et fort controversée », disent qu'après les preuves historiques apportées par l'érudit vallésien de Rivaz, l'année 302 doit être choisie de préférence à toutes les autres.

C'était donc au début de la dixième persécution générale, sous le règne de Dioclétien et le pontificat de Marcellin, cette aube rouge de sang qui annonçait le lever du soleil éclatant du quatrième siècle, Constantin le Grand. Les trois siècles qu'elle venait de traverser, l'Église militante les avait écrits avec du sang et des larmes. Pendant cette période, Rome fut un échafaud, le monde une boucherie, chaque ville un bûcher. « C'est par le sang que l'Église fut purifiée, dit un poëte chrétien; c'est dans le sang qu'elle a germé; par le sang elle s'est accrue, dans le sang elle trouvera son triomphe et sa fin [1]. »

Nous avons, dans cette exclamation héroïque, la preuve du culte rendu dès le premier âge au sang des martyrs. Rome est tout empourprée de ce sang répandu à si grands flots, disait saint Cyprien, « que l'on compterait plutôt les grains de sable des mers que le nombre des martyrs [2] ».

La persécution commença pour l'Église chrétienne sur les lieux mêmes qui avaient été son berceau. Aussitôt après

[1] Gruter, *Polianth. Boldetti,* p. 127.
[2] *De exhortat. martyr.,* cap. xi; *Patrol. lat.,* t. V, col. 672.

l'ascension de Jésus-Christ, les Juifs prirent ombrage de ses progrès et essayèrent de tous les moyens pour l'anéantir [1]. A Rome, ils se soulevaient contre saint Pierre prêchant le nouvel Évangile. L'ordre public était troublé : chrétiens et Juifs furent chassés sans distinction. Le prince des Apôtres, quittant pour quelque temps la future capitale du royaume de Jésus-Christ, entrait le premier dans cette route de l'exil que tant de papes durent prendre après lui. La dispersion de la chrétienté naissante avait pour résultat direct de jeter en Gaule une légion d'apôtres.

Sans compter un certain nombre de persécutions partielles et locales qui furent l'effet immédiat de tumultes populaires [2], on en énumère jusqu'à Constantin dix principales. Néron, Domitien, Trajan, Marc-Aurèle, Septime Sévère, Maximin, Décius, Valérien, Aurélien, Dioclétien : voilà dix noms sanguinaires qui ont mérité l'exécration de l'univers catholique. On peut se demander comment des hommes doués, de l'avis de tous, des qualités qui font les bons princes, comme Trajan, Marc-Aurèle, Antonin le Pieux, Sévère Alexandre, furent amenés à se montrer cruels envers les chrétiens. On peut en assigner plusieurs causes : la nature même de la religion et celle de l'État païen, l'influence et les menées des philosophes, et la pression tyrannique des passions populaires.

Le Christianisme, fondé sur la justice et la vérité, est, par son essence même, hostile à l'erreur et à l'iniquité ; il déclare la guerre à toutes les tyrannies : contre la tyrannie de la chair il prêche la chasteté et la virginité; contre la tyrannie de l'or, la charité; contre celle de l'orgueil, l'humilité; contre la loi inique, la liberté. Les hommes livrés à la matière ne veulent pas d'une perfection qui les humilie, qui est la censure tacite de leurs vices. La popularité, la grandeur de la religion leur porte ombrage. Les empereurs romains, naturellement jaloux de leur dignité de

[1] *Act. apost.*, IV.
[2] Cf. MAMACH, *Origines ecclésiastiques*, t. Ier, p. 414.

souverains pontifes, titre qui résumait tous les sacerdoces de la vieille Rome et était fort considéré, se croyaient obligés, par le devoir de leur charge, de protéger contre tout culte ennemi le culte qui était reconnu comme celui de l'État. La personne impériale elle-même, objet d'un respect semi-religieux, souffrait du mépris des dieux de l'Empire. Les chrétiens refusaient de jurer par la fortune de César, craignant de prendre à témoin, sans le savoir, quelque divinité profane, quelque mauvais génie ou quelque démon.

L'influence des philosophes, animés d'une haine violente contre les chrétiens, ne fut pas moins pernicieuse. Ces hommes, comme Celse, Porphyre, Arrien, Fronton, Lucien, Crescent, Philostrate, ne pouvaient voir sans envie d'illustres chrétiens profondément versés dans l'étude de la philosophie, revêtus, eux aussi, du manteau de philosophe, enseigner avec autorité des doctrines nouvelles, mettre à nu les contradictions et l'inanité des leurs, surtout flétrir leur cupidité et leur bassesse, leurs désordres monstrueux, comme le faisaient Ammonius Saccas, Origène, saint Justin et Tatien, son disciple. Enfin, les multitudes, déjà soulevées par les philosophes, cherchaient, dans leur haine stupide, à se dédommager des calamités dont elles étaient parfois accablées, en provoquant les mesures les plus acerbes contre des hommes auxquels elles les attribuaient ou feignaient de les attribuer; et des princes lâches, pusillanimes ou débauchés, ne demandaient pas mieux que de leur accorder cette diversion : « Si le Tibre monte jusqu'aux murailles, si le Nil ne monte pas sur les champs qui l'environnent, si le ciel tarit, si la terre s'ébranle, si la famine, si la contagion paraissent, aussitôt on crie : *Aux lions les chrétiens! Christianos ad leones*[1] *!* »

Les temples se vident, les oracles se taisent, les populations et les prêtres, comme aujourd'hui la populace et ses sycophantes, réclament l'*exécution des lois existantes,* tou-

[1] TERTULLIEN, *Apolog.*, XL. — Cf. MARTIGNY, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes.*

jours subsistantes contre les étrangers. Aujourd'hui les mêmes calomnies soulèvent les mêmes haines et produisent les mêmes effets. De tous temps l'Église, qui porte dans ses flancs l'amour de la vérité, la paix, la justice, la liberté, eut le privilége de concentrer sur elle toutes les haines, d'être le point de mire de toutes les erreurs, de toutes les iniquités, de toutes les tyrannies.

Alors la lutte était entre le paganisme antique et le Christianisme naissant; aujourd'hui elle est toujours la même, entre le Christianisme qui a dix-huit siècles d'existence et le néo-paganisme moderne qui est d'hier : l'un représente la licence, l'autre le frein; l'un la vie, l'autre le néant. « Nous biffons Dieu, nous renversons le Christ et nous ne mettons rien à la place. » Tels sont les blasphèmes audacieux du néo-paganisme qui, suivant un mot profond d'Ozanam, laisse la paix aux vices [1].

Le Christ était à peine monté au ciel que déjà deux sociétés se trouvaient en présence se disputant l'empire du monde; l'une avait pour chef César et signait ses décrets du Capitole; l'autre obéissait à un pêcheur juif et écrivait ses ordonnances à l'ombre d'une croix ou dans l'obscurité des catacombes [2]. Ces deux sociétés, l'une jeune, l'autre mourante, ne pouvaient subsister ainsi longtemps côte à côte. Une lutte entre elles était nécessaire autant qu'inégale. Par le fait, la religion chrétienne se présentait aux magistrats comme une grande association dont le réseau couvrait le monde. Or, dans un État despotique, toute association non autorisée est par là même interdite. Nous en savons quelque chose en France, sous le despotisme républico-révolutionnaire.

Le paganisme avec toutes les forces d'une civilisation séculaire, le Christianisme sans puissance, sans prestige et sans armes, vont engager cette lutte où la victoire appartiendra aux vaincus et l'immortalité à ceux qui ne cesse-

[1] Ozanam, *la Civilisation au cinquième siècle*, I.
[2] Darras, *Histoire générale de l'Église.*

ront de mourir. Plus les Césars tueront de chrétiens, plus les chrétiens vaincront de Césars. De cette lutte à jamais mémorable, nous allons étudier le véritable caractère, les diverses phases et les issues.

Le troisième siècle s'ouvre par la persécution de Septime Sévère, — déjà la cinquième que subit l'Église naissante, — et se clôt au prélude de la dixième et dernière persécution générale, que doit suivre le triomphe du Christianisme par l'avénement de Constantin. Peu d'époques furent aussi fécondes en saints, en savants, en grands hommes, en événements de tout genre. Mais les hontes y côtoient toutes les gloires, la barbarie tous les héroïsmes, les bassesses et les turpitudes toutes les vertus et toutes les grandeurs.

Ce siècle, si on le prolonge jusqu'à la période constantinienne, le plus violent, le plus orageux, le plus sanguinaire de l'histoire, peut s'appeler par excellence l'*ère des martyrs*, où l'Église reçut ce grand baptême de sang qui devait la faire vivre jusqu'à la fin des temps. Les persécutions véritables et systématiques commencent surtout avec le troisième siècle et se succèdent, non pas sans interruption, mais à des intervalles marqués. Des empereurs illustres se mettent personnellement à l'œuvre pour anéantir le Christianisme, et attachent leur gloire à sa destruction. Des alternatives de tolérance extrême et de persécution passionnée se font remarquer pendant toute l'orageuse durée du troisième siècle. Les empereurs romains d'origine sont toujours impitoyables : au contraire, les Césars parvenus des provinces témoignent parfois au Christianisme une grande faveur. Cependant, il ne faudrait pas croire, comme on l'a dit à tort, que « les Césars du second siècle ne semblent avoir pris contre le Christianisme aucune détermination générale, et qu'il n'y eut dans le premier et le second siècle aucune persécution véritable et systématique[1] ». On ne saurait donner un autre nom aux quatre persécutions géné-

[1] A. DE BROGLIE, *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle.*

rales de Néron, de Domitien, de Trajan et de Marc-Aurèle, lesquelles n'ont rien à envier aux autres pour la violence et la durée.

Que le moyen terme proposé par Trajan de « *ne diriger aucune perquisition contre les chrétiens, mais de laisser cours à la justice si elle venait à être saisie*[1] », ait été ou non la règle commune de tout le règne des Antonins, peu nous importe. Cette demi-mesure n'empêcha rien, et le sang chrétien n'en coula pas moins à flots sous le règne des Antonins comme sous celui des Césars.

Sous le règne de Commode, ce monstre couronné dont les cruautés, les folies, les débauches égalèrent, si elles ne les surpassèrent, celles de Néron et de Domitien, les chrétiens, dit Eusèbe, avaient recouvré la tranquillité extérieure ; par une faveur spéciale de Dieu, la paix avait été rendue à toutes les Églises dans le monde entier[2]. Il faut le dire aussi, les chrétiens, tant persécutés sous le règne de Marc-Aurèle, étaient devenus, depuis le miracle de la *Légion fulminante,* l'objet du respect public; et ce souvenir était encore si vivant dans tous les esprits qu'il domina les instincts sanguinaires de l'odieux Commode et l'empêcha de recommencer la persécution. Avec Commode venait de s'éteindre la dynastie des Antonins. Son successeur, Pertinax, avait voulu réformer la licence du règne précédent et rétablir la discipline dans les camps. Cette dernière mesure avait été le signal d'une révolution, et les prétoriens avaient égorgé le César acclamé peu de jours auparavant (193). A partir de ce moment disparaît, jusqu'à Constantin, le prestige qui soutenait le pouvoir césarien. Les princes qui désormais se succèdent périssent presque tous de mort violente. Mise à l'encan par les soldats assassins, la pourpre trouve toujours un acheteur. L'un d'eux, Septime Sévère, a trouvé la vraie maxime du règne nouveau : « *Gorgez d'or les soldats et moquez-vous du reste.* »

[1] PLINE, ép. 102, 103.
[2] EUSÈBE, *Hist. eccles.*, lib. V, cap. XXI.

C'est à cette époque qu'appartiennent les deux plus grands événements de l'histoire, la fin de la société ancienne et païenne et la naissance de la société chrétienne et moderne[1].

Nous ne connaissons pas dans l'histoire de plus curieux phénomène que cette création de la société chrétienne et son magnifique accroissement sur les ruines du monde antique. Combattue pendant quatre siècles par le fer, par le feu, la dent des bêtes féroces, la haine du peuple, la jalousie des philosophes, la colère des empereurs et l'invasion des Barbares, elle s'est emparée du monde; par quel miracle?... A moins de fermer les yeux à l'évidence, il est impossible de ne pas voir l'action de la Providence, là où les historiens philosophes ne veulent voir que le hasard de la destinée. Mais comment se développa et se soutint l'organisation de l'Église chrétienne au troisième siècle : sorte de conspiration permanente, pacifique, toujours étouffée, jamais vaincue? Quels furent son administration, sa hiérarchie, son mode d'action politique?... C'est ce que nous essayerons de montrer dans cette rapide étude.

Nous voici donc à l'époque de l'anarchie impériale. Dans le cours de cent trente-deux ans, trente-neuf souverains passent sur le trône avec le titre d'empereurs (*augustes*) et trente et un prétendants ou tyrans. Dans le monde païen tout croule; dans le monde chrétien tout s'élève. Il n'y a que ruines d'un côté; de l'autre, il n'y a que germes. Dieu semblait livrer le monde en proie à toutes les ignominies pour qu'enfin, effrayé de tant d'excès contre lesquels le polythéisme était impuissant, il se jetât dans les bras d'une religion qui seule avait gardé le secret de la vertu.

Quinze pontifes s'étaient succédé sur le trône de Pierre, tenant haut et ferme l'étendard de la résurrection du Christ, symbole de la résurrection religieuse et morale du monde. Tous ils avaient travaillé à étendre le véritable royaume

[1] GUIZOT, *Histoire de France*, t. Ier.

qui ne doit jamais connaître de fin, le royaume spirituel édifié silencieusement à l'ombre des montagnes de Sion, non loin du lieu où Jésus, montant au ciel, avait laissé la dernière empreinte de ses pas sur la terre. Tous ils avaient confessé l'immortel Symbole formulé par les Apôtres dans la grotte des Oliviers, affirmé déjà par des milliers de martyrs, confessé devant tous les tribunaux du monde, ce Symbole qui, d'abord, ne fut écrit nulle part et qui pourtant, à l'heure présente, se trouve sur toutes les lèvres, parce qu'il est gravé dans tous les cœurs. C'est ainsi que, gardant fidèlement le précieux dépôt des traditions apostoliques, ils continuaient ce grand œuvre de la foi rédemptrice qui commençait à conquérir le monde.

Chose remarquable! A l'origine, l'Église n'avait aucun livre, comme elle n'avait aucun temple; elle reposait uniquement sur la tradition vivante de l'Esprit-Saint, qui, par un merveilleux dessein de la Providence, fut substituée, dans le Testament nouveau, à la lettre morte de l'ancienne loi. Ainsi, le Symbole, le monument le plus universel de l'action apostolique sur le monde, ne fut point écrit. La liturgie établie par les apôtres ne le fut pas davantage; comme le Symbole, elle fut confiée à l'enseignement oral et à la tradition. Cependant, les écrits ne tardèrent pas à les corroborer. Les *Constitutions apostoliques,* le document le plus ancien que nous possédions sur la liturgie primitive, nous retracent point par point les cérémonies et les différentes parties du sacrifice chrétien, tel qu'on le célébrait au premier siècle de l'Église [1]. Pour quiconque examine ce document, il devient évident que le sacrifice eucharistique se rattache aux sacrifices d'Abel, de Noé, d'Abraham, de Melchisédech et de Moïse, et que le culte chrétien, la liturgie catholique se sont substitués, par voie de perfectionnement, au culte et aux rites figuratifs de la loi mosaïque. On comprend dès lors l'antique origine des bénédictions mystiques, des cierges allumés, de l'encens,

[1] *Constitut. apost.,* lib. II, cap. LVII; *Patrol. græc.,* I, 725-738.

des ornements sacrés, des offrandes volontaires, des pompes extérieures, des cérémonies et des rites qui passèrent du temple de Jérusalem au sein de l'Église catholique.

Les païens, comme chacun le sait, avaient des *temples* élevés à leurs idoles. Les premiers chrétiens, craignant d'avoir rien de commun avec eux, aimaient, au contraire, à répéter : Nous consacrons à Dieu un sanctuaire, non dans des temples, mais dans nos cœurs. Cependant, après l'institution de l'Eucharistie, les disciples du Christ revinrent fréquemment prier ensemble dans cet imposant *cénacle*, qui devint par là la première de toutes les églises. Il est même certain qu'après la Pentecôte, ils eurent des lieux d'assemblées auxquels auraient pu s'appliquer cette qualification [1]. Quand survinrent les persécutions, ils furent obligés de se cacher dans ces sombres *cryptes*, plus connues sous le nom de *catacombes* ou catatombes. C'était là qu'ils célébraient le saint Sacrifice et qu'ils déposaient les corps des martyrs. On donnait également à ces cryptes le nom de *confessions* ou tombeaux des confesseurs de la foi, d'*apostolia*, de *martyria*.

Le mouvement ascensionnel de la foi s'était prononcé de plus en plus sous le règne de Commode. Déjà, par suite de la controverse retentissante qui s'était élevée à propos de la célébration de la Pâque, la prééminence du Siége apostolique sur l'Église universelle, c'est-à-dire catholique, venait d'être affirmée solennellement sous l'énergique pontificat de saint Victor, au deuxième siècle de notre ère. Eusèbe parle d'églises fondées à cette époque dans tout l'univers [2], éclatant témoignage de l'apostolicité de nos Églises.

Pendant les quelques années de repos dont jouit l'Église, entre la persécution générale sous Marc-Aurèle et la cinquième que les édits de Septime Sévère devaient bientôt ouvrir, le génie chrétien brillait du plus vif éclat. Tandis que saint Irénée illustrait les Gaules, Pantène et Clément, en

[1] *Culte de Marie, origines, explications et beautés, etc.*

[2] Cf. Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. V, cap. xxi-xxiii. — Pitra, *Spicileg. Solesm.*, t. Ier, p. 10.

Égypte, faisaient briller les trésors de leur savoir et de leur éloquence dans l'école chrétienne d'Alexandrie qu'ils auraient suffi seuls à immortaliser.

Le glorieux disciple de Pantène, Titus Flavius Clemens, attirait au célèbre *Didascalée* des auditeurs de tous les points de l'univers. Origène, encore enfant, étonnait déjà par les prodiges de son intelligence. Tertullien, en Afrique, entrait dans la lutte avec sa logique écrasante et son éloquence de fer. A ces noms fameux, Eusèbe ajoute ceux d'autres écrivains dont les ouvrages sont malheureusement perdus pour nous. Toutes ces gloires de l'Église fixaient particulièrement les regards sur cette école d'Alexandrie, qui brillait alors du plus vif éclat. Les apôtres avaient jeté les premières bases de ces institutions qui, sous le nom d'écoles chrétiennes, perpétuaient au sein des églises la tradition de l'enseignement. Il entrait dans leur mission de pourvoir à tout ce qui était nécessaire pour préparer des sujets capables de prêcher un jour la vérité, de la défendre et de gouverner les Églises[1].

Le premier Pape du troisième siècle est saint Zéphyrin, qui siégea dix-neuf ans (197-217), sous les règnes de Sévère et de Caracalla. Septime Sévère avait, durant les dix premières années de son règne, laissé grandir en paix la religion du Christ. On avait espéré que, guéri d'une cruelle maladie par un chrétien nommé Proculus, il continuerait à se montrer favorable aux croyances de l'homme à qui il devait la vie. Mais, après la mort de Proculus, qui semblait être, dans l'ombre du palais impérial, l'ange gardien du Christianisme, la persécution recommença, à l'instigation des favoris du prince; elle redevint bientôt générale et si violente qu'on crut à l'avénement de l'Antechrist. Des torrents de sang coulèrent pour le nom de Jésus-Christ dans toutes les provinces de l'Empire. Sur l'ordre du proconsul d'obéir aux empereurs et de sacrifier aux dieux, les chrétiens de Carthage firent

[1] Cf. Darras, *Histoire générale de l'Église*, t. VII.

cette magnifique réponse qui résume admirablement la foi et indique l'attitude de l'Église vis-à-vis de l'État :

« Nous n'avons jamais commis de faute contre les lois. On ne saurait nous accuser d'aucun crime. Notre religion nous ordonne même de prier pour ceux qui nous persécutent injustement... Nous sommes disposés à rendre aux empereurs tous les hommages de respect qui leur sont dus, mais nous n'adorerons qu'un Seigneur et qu'un Dieu, Jésus-Christ, Roi des rois, Empereur de toutes les nations ! »

Tout le monde connaît le martyre de la noble Carthaginoise Vivia Perpetua, âgée de vingt-deux ans, mariée et nourrissant un enfant, et celui de l'esclave chrétienne Félicité, dont les *Actes* ont une célébrité universelle (203). Nous regrettons que les limites de notre cadre ne nous permettent pas de donner ici la relation sublime du martyre de Perpetua, écrite par elle-même. La littérature humaine, dit avec raison Rohrbacher, n'a rien d'approchant. Une jeune femme, mère de famille, d'une naissance distinguée, chérie de tous les siens, se voit séparée de son père, de sa mère, de ses frères, de son époux, de son enfant, pour être dévorée par les bêtes, sous les yeux de tout un peuple ; elle voit son vieux père qu'elle aime et qui l'aime avec tendresse, lui baiser les mains, l'appeler en pleurant non sa fille, mais sa *dame,* la conjurer d'avoir pitié de ses cheveux blancs, pitié de son enfant, se jeter à ses genoux pour la fléchir et lui faire prononcer une parole qui les sauve tous en la sauvant du péril. Elle compatit à la douleur de son père, elle le console ; mais elle ne prononcera pas cette parole, parce qu'elle serait une apostasie ; et elle écrit tout cela la veille de son supplice, avec une candeur, avec un calme au-dessus de l'humanité [1].

La persécution ne sévissait pas avec moins de fureur en Égypte, surtout à Alexandrie, plus particulièrement désignée à la vengeance des païens par l'extension qu'y avait prise la

[1] Cf. ROHRBACHER, *Histoire universelle de l'Eglise.*

foi catholique. On amenait de la Thébaïde, devenue une pépinière de chrétiens, et des autres provinces, tous ceux qu'on avait pu saisir, et on les mettait à mort dans la ville, devenue la capitale des proscriptions.

Clément d'Alexandrie, obligé de fuir les bourreaux, écrivait du fond de sa retraite : « Chaque jour nous voyons déborder les fontaines de sang chrétien ; chaque jour nous voyons les martyrs consumés par la flamme des bûchers, interrogés au milieu des tortures, décapités par le glaive[1]. »

Les Gaules, empourprées de sang chrétien, dans la quatrième persécution générale, furent une seconde fois visitées par la grâce du martyre. Comme le disent les *Actes* de saint Irénée : « Les cruels édits de Sévère retentirent, pareils aux éclats de la foudre, dans le monde entier. Il sembla, tant les massacres furent grands, que l'univers allait périr. » Ils commencèrent à Lugdunum (Lyon), où ils furent immenses. On vit cette multitude d'héroïques chrétiens venir d'elle-même, dans les transports d'une sainte allégresse, s'offrir au glaive des bourreaux qui parcouraient la ville comme des bacchantes. Le sang coulait en ruisseaux dans les rues, et les deux fleuves qui baignent la cité roulaient leurs eaux toutes rougies... Une ancienne inscription porte à dix-neuf mille le nombre des martyrs de Lyon, qui confessèrent avec leur bienheureux évêque la foi de Jésus-Christ dans les tourments[2].

Cependant une force secrète de conversion s'élevait du sang des martyrs, devenu ainsi « une semence de chrétiens ». C'est le mot de Tertullien, qui avait subi lui-même cette attraction merveilleuse. Cet homme de génie, né dans le paganisme, qui étudia toutes les sciences et réussit en chacune d'elles, dont l'éloquence audacieuse rappelait les foudres de Démosthènes dans la langue de Tacite, ne put résister à l'impression profonde que produisit dans son âme le spectacle de la constance invincible des martyrs. Il embrassa la

[1] CLÉMENT d'Alexandrie, *Stromat.*, lib. II, p. 414.
[2] *Millia dena novemque fuerunt* (COLONIA, *Antiq. de Lyon*).

foi de Jésus-Christ, devint prêtre, et, peu après, adressa aux magistrats de l'Empire romain la plus éloquente apologie qui ait été écrite jusque-là.

Quel spectacle n'offrait pas au monde cet athlète qui se dressait seul pour défendre la vérité, et dont la voix s'élevait plus forte que la clameur de l'amphithéâtre, dominant le tumulte des cirques, les menaces des bourreaux et le bruit des chaînes! Jamais la lutte des deux pouvoirs qui se partagent le monde, la lutte de la force contre la vérité, ne fut mieux dessinée. Ce fut une merveille que de voir ce sublime accusateur des cruautés de Rome, laissé debout au milieu des bourreaux et des victimes. On l'a dit excellemment : « Bossuet africain, il ne manquerait rien à sa gloire, s'il eût toujours fait de l'humilité la sauvegarde de son génie[1]. » Il ne sut pas dompter la rudesse et l'opiniâtreté de son caractère, et son orgueil le perdit.

Quand cet astre tomba, un autre brillait déjà à l'horizon. Pendant que l'Occident retentissait du bruit de la chute de Tertullien, l'Orient émerveillé prêtait l'oreille aux accents d'Origène, l'illustre maître du didascalée chrétien. Le jeune docteur avait ravi l'admiration du monde romain. Malgré la délicatesse de sa constitution, il parvint à composer près de six mille ouvrages, en comprenant dans ce nombre ses lettres et ses homélies. Son zèle, la simplicité et l'ardeur de sa foi égalaient son génie. On sait l'excès dans lequel l'entraînèrent sa conscience timorée et l'interprétation, en un sens trop absolu, d'une parole allégorique de l'Évangile. Comment parler de l'illustre docteur alexandrin sans dire un mot d'un de ses glorieux maîtres, aujourd'hui trop oublié, Ammonius Saccas, ce portefaix qui, au témoignage de Longin, devint la plus haute intelligence de son siècle, et que Porphyre nommait « le plus grand de tous les philosophes contemporains » ? Tandis que les aristotéliciens et les platoniciens, dit Hiéroclès, semblaient s'être donné pour mot d'ordre d'opposer l'un à

[1] Darras, *loc. cit.*

l'autre Platon et Aristote, le disciple de Dieu, Ammonius d'Alexandrie, aperçut enfin la lumière de la véritable philosophie, et, planant au-dessus des vaines disputes de parti, il pénétra jusqu'au cœur des deux méthodes, en fit saisir la conformité et enseigna à ses auditeurs, Plotin et Origène, ainsi qu'à une foule d'autres disciples illustres, les règles d'une saine philosophie, dégagée de toutes les inutiles controverses. Hélas! le secret de ce maître alexandrin est perdu. Il ne nous reste plus de lui qu'un ouvrage, fort important d'ailleurs, mais complétement étranger aux spéculations philosophiques; c'est une *Harmonie des Évangiles* [1].

On le voit, le maître était digne du disciple et le disciple du maître. Le disciple surpassa même le maître, puisque, selon saint Jérôme, il fut supérieur à tous les écrivains. Par un privilége commun à tous les grands hommes, Origène se trouve mêlé à tout ce qu'il y a d'illustre et de saint dans son siècle. On connaît l'amitié étroite qui le lia au jeune Grégoire de Néocésarée. Il eut le bonheur de révéler à son jeune disciple et ami une voie et une vie nouvelles, en inclinant peu à peu son âme sous le joug de la foi. La puissance divine éclata bientôt dans Grégoire, qui devint évêque de Néocésarée, et dont chaque pas était marqué par une merveille, ce qui lui valut le nom de faiseur de miracles (*Thaumaturge*).

Tandis qu'Origène illustrait par ses travaux l'Église d'Alexandrie, saint Narcisse, évêque de Jérusalem, édifiait sa ville épiscopale par ses miracles et ses vertus. A l'âge de cent dix ans, Dieu lui envoyait un aide digne de le suppléer dans ses éminentes fonctions : c'était saint Alexandre, évêque de Cappadoce, disciple de saint Pantène et de Clément d'Alexandrie. C'est le premier exemple d'un évêque transféré d'un siége à un autre et donné pour coadjuteur à un évêque vivant. Heureux âge de l'Église naissante, où la sainteté se transmettait comme un héritage, et où il se trouvait toujours un disciple pour recueillir le manteau d'Élie!

[1] Ammonius Saccas, *Evangelica harmonica*. — *Patrum lat.* t. XLVIII, col. 255.

Jamais l'Église n'avait été plus féconde en saints et en grands hommes. Elle étendait partout ses conquêtes : la philosophie s'inclinait devant elle. Le temps où les rhéteurs et les sophistes, orgueilleux d'une vaine science, la regardaient comme l'asile de toutes les pauvretés intellectuelles était déjà bien loin. Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, Ammonius Saccas l'avaient, aux yeux des païens, réconciliée avec le génie. Les persécutions ne faisaient que manifester davantage sa puissance. Il fallait une force surnaturelle pour envoyer des milliers d'hommes au martyre. Il fallait que la religion eût une séve bien vigoureuse pour transformer en héros tant de disciples recrutés dans toutes les classes de la société romaine, au milieu d'un peuple dégénéré. Cette séve était formée de la vertu des saints et du sang des martyrs.

Parmi les gloires contemporaines dans la science et la sainteté, on peut citer encore, après tant de noms célèbres, saint Grégoire de Nysse, saint Basile, saint Jérôme, saint Cyprien... Ces générations de saints illustres, produits par la vertu de l'Évangile, travaillaient tous ensemble à sa propagation. On se tromperait pourtant si l'on croyait que l'Église n'eut alors aucun désordre, aucun déréglement à déplorer. Quelques écrivains ont fait un tableau d'autant plus brillant de la perfection chrétienne au troisième siècle, qu'ils se préparaient à une plus rigoureuse sévérité pour les siècles suivants. La vérité est que Jésus-Christ demeure avec son Église tous les jours, mais qu'en aucun temps la perfection absolue ne s'est rencontrée sur la terre. Les passages qu'on trouve dans les écrits des Pères du troisième siècle prouvent qu'à cette époque, comme à toutes celles de l'histoire de l'Église, l'ivraie était mêlée au bon grain : l'œuvre de Dieu ne se continuait pas moins, malgré ces taches légères, se propageant et rassemblant peu à peu le monde sous le joug de la foi.

Cependant Septime Sévère venait de mourir en prononçant ces paroles devenues célèbres : « *Omnia fui, et nihil expedit.* J'ai été tout, et tout ne sert de rien. »

Caracalla, son fils, malgré la cruauté de son caractère, ne renouvela point les édits de persécution ; il laissa les magistrats et le peuple libres de continuer ou de cesser les poursuites contre les chrétiens. La persécution continua, tant la rage populaire était insatiable du sang des martyrs!

La puissance démoniaque qui gouvernait le monde païen rendait alors son dernier soupir en enfantant des monstres couronnés. L'avénement de saint Calliste au trône de saint Pierre coïncida avec celui d'Héliogabale au trône de Néron. Les deux souverains devaient se rencontrer, l'un comme victime, l'autre comme tyran (217-222). Caracalla, Macrin, Héliogabale permirent pourtant aux chrétiens de respirer sous une tolérance provisoire. Cette paix relative dura jusqu'au règne d'Alexandre Sévère. Si la persécution légale paraissait suspendue, il y eut néanmoins, comme nous le verrons, quelques martyres particuliers ordonnés par la haine des pouvoirs subalternes.

Deux faits principaux signalent le pontificat de saint Calliste : l'érection de la *Basilique de Sainte-Marie in Trastevère* (*trans Tiberim*), et l'ouverture sur la voie Appienne d'un autre cimetière devenu célèbre, connu aujourd'hui sous le nom de Catacombes de saint Calliste, où reposent les corps d'un grand nombre d'évêques et de martyrs. La *basilica* dédiée par lui fut le premier édifice chrétien que la tolérance impériale laissa publiquement ouvrir au culte de la religion véritable. Mais depuis longtemps des oratoires privés subsistaient dans des maisons particulières. Il est à remarquer que ce nom de *basilique* (édifice placé sous la protection du prince) est un terme caractéristique, qui ne peut appartenir qu'à une époque où la volonté du prince constituait seule le droit légal. Ce n'est donc point, comme on l'a cru trop longtemps, une expression purement symbolique, désignant le temple où réside la majesté du Roi des rois. Il faut renoncer à une autre erreur non moins accréditée : on a cru longtemps aussi que le type des premières églises chrétiennes avait été emprunté aux églises profanes. On a dit et répété

que Constantin consacra au culte du Christ la *basilique*, ou salle de justice, sur le modèle et le plan de laquelle toutes les églises chrétiennes auraient été construites. L'étude attentive des catacombes de Rome a beaucoup modifié l'opinion des archéologues sur ce point. Il est reconnu aujourd'hui, à peu près sans contestation, que les chapelles souterraines qu'on y rencontre si fréquemment ont servi de modèle aux édifices primitifs affectés au culte chrétien. Bottari avait entrevu ces analogies; il est le premier qui les ait signalées [1]. L'opinion de ce savant a été adoptée par Seroux d'Agincourt [2], par M. Raoul Rochette [3], et enfin, dans ces derniers temps, par le P. Marchi [4], sous la plume duquel la démonstration d'un fait si intéressant a revêtu tous les caractères de l'évidence [5]. Ces deux observations feront comprendre à quel point on a pu fausser les idées sur tout ce qui regarde l'antiquité chrétienne.

Dans les trois premiers siècles, les parties principales de chaque basilique étaient l'*atrium*, vestibule où se plaçaient les catéchumènes, les pénitents, les néophytes, qui n'avaient pas le droit d'assister de plus près à la célébration des mystères, et que les diacres faisaient retirer de l'intérieur du temple au moment solennel; le *baptistère*, avec ses piscines sacrées où le baptême se conférait par immersion; le *naos*, nef ou vaisseau intérieur de la basilique, séparé par un grand voile en deux côtés distincts, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes; enfin le *sacrarium*, sanctuaire, disposé de manière que le siége de l'évêque fût placé le plus près de l'autel, et que les autres ministres fussent assis suivant leur ordre hiérarchique en se rapprochant du peuple. Entre le *sacrarium* et l'intérieur de l'église, une sorte d'*ambon* ou de tribune permettait aux prédicateurs de faire entendre leur

[1] Bottari, *Roma soterranea*, t. III, p. 75.
[2] Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments*, t. Ier, p. 26.
[3] Raoul Rochette, *Tableau des catacombes*, p. 55.
[4] Marchi, *Monumenti delle arti primitivi. Architectura.*
[5] Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, p. 76.

parole aux hommes et aux femmes à la fois. Telle était le plus fréquemment la disposition des basiliques au troisième siècle.

La basilique transtévérine, plusieurs fois rebâtie et transformée durant le cours des siècles, est aujourd'hui un titre cardinalice connu sous le nom de Sainte-Marie *trans Tiberim*.

Si remarquable que puisse être cette dédicace d'une église chrétienne, sanctionnée par un empereur païen en l'an 221 de notre ère, elle n'eut point cependant un retentissement aussi considérable dans l'histoire que la création, par le même pape saint Calliste, de la nouvelle catacombe qui porte encore aujourd'hui son nom. La célébrité de ce κοιμητήριον était telle, un siècle plus tard, que le pape Damase (366-384), dans un sentiment d'humilité chrétienne, n'osait y choisir sa sépulture, se croyant indigne de mêler sa cendre à celle de tant de saints. L'entrée de ces catacombes semblait aux fidèles comme la porte entr'ouverte du royaume des cieux [1]. Des inscriptions authentiques en font foi : cent soixante-quatorze mille martyrs ou confesseurs, quarante-six souverains pontifes furent successivement inhumés dans cette immense nécropole [2].

Au moment où saint Calliste terminait par le martyre un pontificat de cinq années, rempli de bonnes œuvres et néanmoins si outrageusement calomnié, l'Église pleurait la défection d'un de ses plus beaux génies. Tertullien, par les excès de son rigorisme et l'orgueil de son esprit, se séparait de cette Église qu'il avait si glorieusement servie. Il a prononcé lui-même sa propre condamnation dans ces magnifiques paroles qui résument admirablement la foi et les prérogatives de l'Église catholique : « Avant tout, dit-il, il s'agit de savoir qui est compétent pour interpréter les Écritures. Qui sont les juges de la foi? Comment, quand et à qui fut remise la tradition qui fait les chrétiens?... Là où nous trouverons l'intègre doctrine du Christ, là seront les véritables

[1] DARRAS, *Histoire de l'Église*, *passim*.
[2] DE ROSSI, *Roma soterranea*.

Écritures, leur sens exact, et tout l'ensemble de la tradition chrétienne [1].....

« Or Jésus-Christ Notre-Seigneur a institué les Apôtres avec la mission exclusive d'enseigner sa doctrine. En dehors de ce que les Apôtres enseignent, il est impossible de se fier à aucune autorité étrangère et indépendante... Dès lors, il est manifeste que toute doctrine, quelle qu'elle soit, qui n'émane point des églises apostoliques, matrices originales de la foi, est d'avance convaincue de mensonge, tandis qu'au contraire tout enseignement qui y prend sa source remonte ainsi de l'Église aux Apôtres, des Apôtres au Christ, du Christ à Dieu, c'est-à-dire à la vérité, une, éternelle, immuable [2]. »

Telle était, au commencement du troisième siècle, la foi de l'Église. Telle le concile de Trente l'a reproduite dans le décret fameux où il proclame solennellement que « l'Église, notre mère, a seule le pouvoir de juger du véritable sens et de l'interprétation sincère des Écritures [3] ».

A saint Calliste avait succédé saint Urbain, qui siégea près de neuf ans, sous le règne d'Alexandre Sévère. Ce prince, Asiatique de naissance, grâce à l'influence chrétienne de sa première éducation, se montrait animé des vrais principes de l'humanité et de la justice. Comme il avait assisté aux leçons d'Origène, il portait à la mémoire du Christ le respect d'un disciple pour un maître de la sagesse. Il avait mis sa statue dans le laraire du palais, entre celles d'Orphée, de Jupiter et d'Abraham. On dit que, chaque matin et chaque soir, il s'enfermait pour prier devant les statues de ces divinités si bizarrement amalgamées. Il proposa même au Sénat d'admettre au rang des dieux de l'Empire le fondateur d'une religion dont la morale était si pure. Mais devant la réponse des oracles que les temples seraient bientôt abandonnés, si l'on célébrait cette nouvelle apothéose, il n'insista point; il se

[1] TERTULLIEN, *De præscript.*, cap. XIX.
[2] TERTULLIEN, *loc. cit.*, cap. XXI.
[3] *Concil. Trid.*, sessio IV.

contentait de répéter souvent la maxime : « *Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même* », et il aimait à redire qu'il l'avait empruntée aux chrétiens. Il n'est pas étonnant après cela qu'il permit d'élever au grand jour les premières églises chrétiennes et défendit lui-même de les détruire [1]. Personnellement, le jeune prince donnait par sa conduite privée et par la régularité de ses mœurs le modèle des vertus qu'il voulait faire refleurir au sein de Rome dégénérée. Cette tentative de restauration, bien qu'entreprise de bonne foi et appuyée par toutes les forces dont disposait un maître du monde, ne put aboutir. Dans l'histoire du passé, on ne trouve pas un seul essai de morale indépendante qui ait réussi. C'était la noble illusion d'un sage qui voulait concilier l'opposition de toutes les doctrines. Autour de l'Empereur, les hommes d'État, les juristes, les philosophes ne croyaient plus à rien, pas même aux faux dieux au nom desquels ils envoyaient chaque jour les chrétiens à la mort. Le Christianisme seul avait un élément de régénération qui pouvait sauver l'Empire. Or, le Christianisme était, parmi tant de cultes divers, l'unique religion qu'on s'obstinait à proscrire.

Malgré la bienveillance d'Alexandre Sévère pour le Christianisme, la législation romaine n'avait pas été changée dans ses dispositions hostiles contre les disciples de Jésus-Christ. Si la tolérance du prince pouvait suspendre l'exécution des édits sanguinaires antérieurement portés contre l'Église, il suffisait pour les remettre en vigueur d'un caprice de la populace ou du mauvais vouloir d'un magistrat subalterne. Ce fut ainsi que deux nobles vierges, de race patricienne et consulaire, eurent la gloire de verser leur sang pour Jésus-Christ : nous avons nommé *Martina Tatiana* et *Cæcilia Metella* ou Cécile, dont l'authenticité des *Actes* vient d'être réhabilitée par dom Guéranger et par les découvertes de l'archéologie catacombaire. Dans les annales du martyre, nous ne savons

[1] Cf. Eusèbe, *Hist. eccles.*, VI, 21.

rien de plus beau, de plus suave et de plus attrayant que ce *Récit* du martyre de sainte Cécile et des deux nobles frères Valérien et Tiburce. Le préfet de Rome Almachius profita, pour les faire périr, de l'absence d'Alexandre Sévère, parti en expédition contre les Perses. Le nom de Cécile figura dès lors, avec ceux de Félicité et de Perpetua, dans les prières du Canon de la Messe.

La liste des héroïnes chrétiennes, dont le sang généreusement versé pour la foi sera ainsi associé jusqu'à la fin des siècles au sang de l'Agneau divin dans le sacrifice eucharistique, se complétera plus tard par l'adjonction des saintes Lucie, Agathe, Agnès, Anastasie, noms harmonieux, ravissantes figures qui nous attirent par le triple ascendant de la vertu, de la jeunesse et de la beauté.

Dieu suscita ces âmes admirables d'héroïsme et d'abnégation pour condamner les vices de la société romaine qui périssait, et leurs vertus furent comme les sources où se renouvela le monde sorti des invasions.

Le bienheureux pape Urbain ne tarda pas de suivre au martyre la fille de Cæcilius (230). Son successeur, saint Pontien, recevait, après un pontificat de cinq ans, la même mort glorieuse. Il fut la première victime de la sixième persécution générale qui éclata bientôt contre l'Église et qui était spécialement dirigée contre les ministres du Seigneur.

Alexandre Sévère venait d'être assassiné par un Barbare de race gothique, pâtre devenu soldat, tribun, général, nommé Maximin. Prise de dégoût, Rome fit mine de se révolter : le géant Maximin la coucha dans le sang. Avec Alexandre Sévère s'éteint la fortune de Rome et commence la souveraineté de l'assassinat. C'en est fait de la vitalité de l'Empire. A partir de ce nouveau règne jusqu'à Dioclétien, c'est-à-dire pendant quarante-neuf ans (235-284), l'Empire est au pillage. On compte plus de cinquante princes élevés et précipités par les mêmes désastres. Les règnes se croisent dans un affreux pêle-mêle, en s'arrachant les lambeaux de Rome. Guerres civiles multipliées sans fin et toujours renais-

santes, invasions de Barbares à qui les discordes intestines ouvrent tous les chemins, empereurs de province nommés tumultuairement, puis bientôt massacrés : voilà l'histoire du monde à cette triste époque.

A son avénement, Maximin jette l'or aux soldats; au peuple il va jeter les chrétiens. L'usage veut que les légions se couronnent de feuillage, quand le maître qu'elles se sont donné distribue ses largesses. Aux yeux des chrétiens, ces couronnes sont un signe d'idolâtrie. Un légionnaire sort des rangs et laisse tomber la sienne aux pieds de l'Empereur.

« — Que fais-tu? s'écrie un tribun.

« — *Mon sang est à la patrie, mais mon âme est à Dieu; je suis chrétien!* » répond l'intrépide soldat, digne précurseur des héros thébéens. On le tue, et ce n'est point assez pour venger Maximin, qui déteste les chrétiens par la seule raison peut-être que son prédécesseur les a aimés. Un édit ordonne la proscription du Christianisme et le supplice de ses chefs dans tout l'Empire. L'ordre est immédiatement expédié de mettre à mort le saint pape Pontien dans l'île même où Alexandre l'avait exilé (235). Anteros, son successeur, ne fait pour ainsi dire que passer du siége pontifical au martyre : il ne laisse qu'un nom dans le catalogue des papes, une image dans la catacombe des saints Nérée et Achillée, et une inscription dans la crypte pontificale du cimetière de Calliste.

A cette époque, la houlette du prince des pasteurs était une palme de martyre. Jusque-là les édits impériaux avaient frappé l'universalité des chrétiens. Il semble que, à mesure que les progrès de la religion de Jésus-Christ s'accusaient davantage, les persécuteurs les plus farouches aient en quelque sorte reculé devant l'immensité du massacre. Pour qu'une telle considération pût frapper l'esprit de Maximin le Thrace, il fallait que la foi eût étendu considérablement ses conquêtes. Le sang en effet n'arrêtait guère ce tyran, qui incendiait froidement les campagnes germaines sur une étendue de quatre cents milles et faisait passer toute la population au

fil de l'épée. L'impossibilité matérielle d'étendre la proscription à toute la multitude des fidèles, sans dépeupler l'Empire et compromettre peut-être le nouveau règne, non moins que l'espérance d'éteindre la religion dans le sang de ses chefs et de ses pasteurs, avait commandé cette réserve. L'événement trompa son attente. Après avoir mis à mort, coup sur coup, deux papes, il vit lui-même bientôt trancher son règne et sa vie. Couronné par un crime, il devait mourir sous le poignard de vulgaires assassins. Sa cruauté soulevant partout les révoltes païennes, cinq empereurs s'improvisent pour l'abattre, se partager ses dépouilles et s'entre-tuer derrière ses funérailles. Visiblement l'Empire romain s'enfonçait de plus en plus dans la décadence. L'avénement de Gordien le Pieux, l'enfant chéri de Rome, ne fut qu'un éclair entre deux orages.

Avec la mort du monstre de Thrace, la sixième persécution générale prenait fin. Outre les deux papes Pontien et Antéros et deux confesseurs de la foi, Ambroise et Protoctète, amis d'Origène, l'histoire n'a gardé, parmi les autres victimes du tyran, qu'un seul nom, mais c'est l'un des plus glorieux entre les héroïnes de la virginité chrétienne : c'est celui de Barbara, la vierge de Nicomédie, si connue aujourd'hui sous le nom vénéré de sainte Barbe. On sait comment la foi entra victorieuse dans la tour qui servait d'appartement à cette fille de noble race, comment elle dut quitter la maison paternelle pour fuir la fureur de son père idolâtre, Diocore, comment des pâtres lui donnèrent asile sur la montagne, comment son père la découvrit sous son déguisement de bergère et la ramena brutalement à Nicomédie pour la livrer au proconsul. On sait le cri d'admiration que l'éclat de sa beauté incomparable arracha aux assistants à son entrée dans le prétoire. Le même proconsul qui lui avait dit, en commençant son interrogatoire : « Tant de charmes ne sont pas faits pour les tortures et la hache du bourreau », lui faisait, lassé par sa constance, labourer les flancs nus avec des ongles de fer. La martyre semblait insensible à cet

effroyable supplice. Pour réveiller en elle le sentiment de la douleur, les bourreaux promenaient les torches enflammées sur les sillons de sa chair sanglante. La vierge priait, sans que son visage accusât l'expression de la souffrance. On lui coupa les deux seins avec le tranchant d'un scalpel. Cette nouvelle barbarie n'eut pas plus de succès et n'arracha pas une plainte à la victime. Dépouillée de tous ses vêtements, mais couverte de son propre sang comme d'un manteau de gloire, on la traîna dans les rues de la ville. Son père, témoin de ces horreurs, ne versa pas une larme sur la fille qu'il avait tant aimée!... Sa fureur idolâtrique étouffait en lui tous les instincts de la nature. Sur la hauteur qui domine la cité de Nicomédie, Barbara eut la tête tranchée. Les *Actes* disent que c'est de la main de son père! Sa belle âme fut reçue par les anges, et son souvenir est demeuré immortel comme son culte, au sein de l'Église catholique, gardienne vigilante et dépositaire fidèle de la mémoire et des ossements sacrés des martyrs (4 déc. 236) [1].

Ce sang virginal fut le dernier versé dans la sixième persécution. A leur tour, les prétoriens versaient à flots le sang des empereurs, qui passaient sur le trône comme des ombres sanglantes. Une seule institution apparaît féconde, bienfaisante et durable, parmi ces trônes qui s'écroulent et ces diadèmes brisés par l'émeute. La chaire des pontifes martyrs, dans l'obscurité des catacombes, dut être, tout particulièrement à cette époque de révolutions terribles, le refuge des âmes, l'asile des cœurs brisés.

On connaît le choix miraculeux de *Fabien* appelé inopinément, par une merveilleuse disposition de la grâce divine, à la tête du clergé. Comme il était entré dans l'église catacombaire où étaient réunis tous les fidèles pour procéder à l'élection, une colombe, descendue par un des lucernaires, vint tout à coup se reposer sur sa tête, et l'assemblée, émue à ce spectacle, l'acclama unanimement dans un transport

[1] Cf. *Martyrol. rom.*, 4 décembre. — Acta sanctæ Barbaræ, *Patrol. gr.*, t. CXVI, col. 302. — Darras, *loc. cit.*

d'allégresse. Ce fut le premier pape élu simple laïque, pour être élevé au sommet de la hiérarchie sacrée. Son pontificat dura environ quinze ans (236-250). Il adjoignit aux *notarii* sept sous-diacres chargés de les diriger dans leurs recherches. Fabien justifia par toute sa vie ce choix providentiel dont les catacombes ont gardé le souvenir monumental[1]. C'est un bas-relief, où le trône pontifical, orné de draperies flottantes, est surmonté d'une colombe qui déploie ses ailes et semble apporter au Pontife l'inspiration de l'Esprit-Saint.

On sait que les catacombes furent les premières retraites où les ouvriers de l'Évangile allaient se reposer pendant l'orage des persécutions. On y apportait secrètement, pour y être ensevelis, les précieux restes des illustres *morts pour Dieu,* recueillis par des fossoyeurs volontaires. Ces funérailles religieuses étaient des fêtes touchantes. L'évêque consacrait le lit d'argile sur lequel les morts pour Dieu devaient attendre le réveil triomphal promis par Jésus-Christ. Les assistants obtenaient, à leur tour, quelques fragments des saintes reliques pendant qu'on préparait leur sarcophage dans les parois de la catacombe. Le sang qui ruisselait encore des plaies bénies était recueilli dans un vase et déposé à côté du martyr. Le sépulcre fermé, une main pieuse venait sculpter sur la pierre, à côté du nom qui rappelait une sainte mémoire, quelques emblèmes naïfs de la foi persécutée : tantôt une palme, signe de la victoire; tantôt une balance, symbole de la justice et de l'égalité; souvent un poisson, hiéroglyphe mystique du mot grec ἰχθύς, dont chaque lettre rappelle, par abréviation, les titres de l'Homme-Dieu :

Ἰησοῦς Χριστός, — Θεοῦ Υἱός, — Σωτήρ.
Jésus-Christ, — *Fils de Dieu,* — *Sauveur.*

C'était comme une profession de foi d'outre-tombe.

Dans ces retraites souterraines, où les fidèles s'assemblaient en secret de peur des idolâtres, les chants des hymnes et des

[1] Cf. Eusèbe de Césarée, *Hist. eccles.,* lib. VI, cap. xxix. — Darras, *loc. cit.* — Bosio, *Roma sotteranea,* lib. IV, cap. xlviii.

cantiques, la lecture des Épîtres des Apôtres, des Livres des Prophètes, des lettres adressées aux Églises par quelque saint évêque, une exhortation vive et touchante, ou une homélie sur quelque passage de l'Écriture, accompagnaient ordinairement la célébration des saints mystères. Après la consécration du pain et du vin, les diacres les distribuaient aux assistants et les portaient aux malades retenus dans leurs demeures. L'usage s'introduisit aussi entre les fidèles de s'adresser du pain commun qui avait servi aux agapes et qui n'avait reçu qu'une bénédiction ordinaire. Ces sortes d'envois se nommaient *Eulogies;* ils exprimaient, sous l'emblème du pain auquel tous devaient participer, l'union dans une même foi et dans l'espérance à la même vie. La coutume de bénir le pain le dimanche dans nos églises se rattache ainsi à la tradition primitive des Eulogies.

Morts ou vivants, les papes conservaient leur royauté dans ces régions souterraines soumises à leur sceptre. La souveraineté des papes martyrs est aussi solennellement affirmée, sous le glaive des bourreaux et dans l'ombre des cryptes de la voie Appienne, qu'elle le sera jamais aux plus glorieuses époques du triomphe de l'Église. Ce trône spirituel avait déjà sa juridiction et son domaine temporel indépendant. « Le royaume des catacombes appartenait aux papes, qui en distribuaient les charges, en administraient les revenus, en dirigeaient les substructions, jusqu'au jour où ils augmentaient, par leur propre martyre, le dépôt des reliques saintes, richesses célestes dont l'amas a fait éclore la brillante germination de l'univers chrétien [1]. »

Les racines du pouvoir temporel des papes plongent ainsi dans les entrailles du sol de Rome impériale, et font remonter bien plus haut qu'on ne le croit généralement les origines du domaine temporel de l'Église.

Le plus glorieux événement de l'Église au troisième siècle, c'est la noble attitude de Babylas, évêque d'Antioche, en

[1] DARRAS, *Histoire générale de l'Église,* t. VIII, *passim.*

face de l'empereur Philippe, à qui le saint eut le courage d'interdire l'entrée du lieu saint, la veille de la grande solennité de Pâques, parce que cet aventurier venait de perpétrer un crime odieux pour arriver au trône impérial. Le drame avait été horrible, mais le spectacle qui le suivit est vraiment digne de remarque et d'admiration. Saint Jean Chrysostome insiste avec raison sur l'effet immense que produisit dans le monde romain ce spectacle inouï « d'un empereur entouré de satellites, de prétoriens, de tribuns, de courtisans, de magistrats, de gouverneurs de province, arrêté soudain à la porte d'une catacombe chrétienne, par un humble évêque, aux vêtements pauvres, au visage décharné, à la contenance modeste, n'ayant autour de lui que des frères agenouillés dans le silence et la ferveur de la prière..... Mais le moindre de ces fidèles dont la conscience était en paix, dans cette solennelle assemblée d'Antioche, quoique sujet, était vraiment roi. L'Empereur était esclave, esclave du péché. Babylas, sujet de l'Empereur, commande à l'Empereur en maître; il juge le juge du monde et prononce contre lui la sentence de condamnation[1]. »

Nous ne comprenons pas que les Bénédictins, éditeurs des œuvres de saint Jean Chrysostome, aient pu traiter ce magnifique récit de « redondante déclamation où la vérité fait complétement défaut », et qu'ils aient intitulé « *Histoire fabuleuse d'un empereur inconnu* » cet épisode glorieux rapporté par un auteur quasi contemporain, Eusèbe, en l'an 300, dans son *Histoire de l'Église,* par Paul Orose[2] et enfin dans la *Chronique d'Alexandrie.* « Ainsi, le hasard des révolutions avait amené sous la pourpre non-seulement un prince tolérant, mais un prince chrétien, le témoignage de l'antiquité ecclésiastique nous autorise à le croire, indigne chrétien, nous sommes obligés de le dire[3]. »

[1] SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *De S. Babula contra Julianum et Gentiles. Patrol. gr.,* t. L, col. 539.
[2] P. OROSE, *Histor.,* lib. VII, cap. XX.
[3] CHAMPAGNY, *les Antonins,* t. III, p. 345.

Sénat, peuple, l'univers entier s'agenouillait pour baiser cette main couverte de sang, qui portait le sceptre du monde. Seule l'Église se dresse de toute sa majesté devant le criminel et lui dit : « Tu ne passeras pas!... » Et, qu'on veuille bien le remarquer, l'Église du troisième siècle, qui agissait ainsi dans l'indépendance de son ministère, exerçait ce pouvoir entre deux persécutions, et vis-à-vis du seul empereur chrétien qui eût encore porté une couronne et qu'il était de son intérêt de ménager. Ainsi, depuis son origine jusqu'à nos jours, l'Église, sans jamais céder à la peur ou aux intérêts de la terre, a continué noblement son rôle protecteur, en combattant tous les despotismes pour sauvegarder la liberté. Il faut le dire bien haut à notre siècle avide d'indépendance, et cependant plus que jamais courbé sous le joug des tyrans : nous seuls, catholiques, nous méritons la haine de toutes les oppressions, parce que nous seuls savons leur résister toujours et partout. Cherchez dans l'histoire d'hier et dans l'histoire d'aujourd'hui, dans le passé comme dans le présent, partout, toujours, vous nous trouverez sur la brèche, luttant pour la liberté; partout ailleurs vous trouverez, sinon la révolte, du moins la lâcheté, la peur, la servitude s'inclinant devant vos tyrannies.

Vers cette époque, sur la terre d'Afrique si féconde en hommes de sainteté et de foi, une conversion complète venait de donner à l'Église une de ses plus brillantes lumières en la personne de Cyprien, *Thascius Cyprianus,* que Suidas a raison de nommer *le Grand.* Ancien philosophe, homme de lettres, orateur, politique de premier ordre, administrateur consommé, c'est assurément un des personnages les plus remarquables de l'histoire. La Providence, en plaçant ce grand saint sur le siége épiscopal de Carthage, préparait à cette église un puissant rempart contre la persécution qui allait bientôt sévir.

Les enseignements lumineux du grand évêque brillent comme une auréole sur un berceau. Quand la canaille de Carthage criera : « Cyprien aux lions! » l'évêque, qui sentira

avoir encore beaucoup à faire en ce monde, ne courra pas vers un prompt martyre; mais, s'exposant au reproche de lâcheté, il se retirera dans son domaine, d'où il gouvernera son église. Les treize lettres écrites pendant sa retraite sont des chefs-d'œuvre de prudence, de sagesse, d'éloquence. Jusqu'où doit aller la résistance? Quelles concessions peut-on faire au pouvoir? Comment encourager les faibles, modérer les violents, rappeler les infidèles, effrayer les parjures, apaiser les populations, corriger les excès, donner tour à tour et à propos des conseils, des ordres, des exemples, des anathèmes et enfin son sang? Ces renseignements se trouvent dans la vie et les œuvres de Thascius Cyprianus, évêque de Carthage [1]; ils s'y trouvent avec une précision et une simplicité admirables. Plus tard, quand on voit le grand évêque, sa tâche accomplie, quitter sa retraite, tendre le cou au licteur et mourir comme on s'endort, on trouve sublime la douceur avec laquelle, dans une lettre précédente, il repousse l'accusation de lâcheté dont on l'accable.

Dès la dernière année de l'empereur Philippe (249), pendant que tout le reste de l'Église était en paix, un orage précurseur de plus violentes tempêtes éclatait à Alexandrie. On souleva le peuple contre les adorateurs du Christ. Le cri : « Mort aux chrétiens! » devint l'acclamation universelle; le nombre des victimes fut immense. Le règne de Philippe, inauguré dans le sang, allait finir de même. Cet empereur, d'un christianisme de mauvais aloi, périt de la mort vulgaire des ambitieux trahis par la fortune; vaincu par Décius, il fut massacré par ses propres soldats.

A peine son vainqueur fut-il proclamé empereur, qu'il s'empressa de proscrire, sur tous les points du monde, la religion chrétienne, à laquelle il portait toute la haine d'un Romain. Aussi son règne, heureusement court, fut-il le signal d'une persécution jusque-là sans exemple par sa rigueur et son étendue. C'était une lutte de races et de haine nationale.

[1] Philarète CHASLES, *le Moyen Age.*

L'édit impérial, affiché sur toutes les murailles, était si terrible, dit saint Denys d'Alexandrie, qu'il semblait de nature à faire tomber les élus mêmes. Il contenait des menaces contre les juges qui épargneraient les chrétiens. L'exécution en fut effroyable. Ce n'était plus un petit nombre de chrétiens courageux, mais des populations entières d'hommes, de femmes, d'enfants, qui marchaient héroïquement au supplice. Le pape saint Fabien fut la première victime de cet innombrable holocauste. On détruisit les églises bâties sous le règne précédent. La persécution sévit avec tant de violence qu'il ne fut pas possible à l'Église de Rome de se réunir pour donner un successeur au pontife martyr. De nouveau, les chrétiens étaient accusés d'attirer, par leur impiété, la colère des dieux et toutes les calamités sur l'Empire.

Convaincu que, d'après son essence, le Christianisme était incompatible avec la constitution et l'existence de l'Empire, Dèce s'était imposé la double tâche d'exterminer à jamais la religion chrétienne et de comprimer l'invasion des Barbares. Il ne réussit ni à l'une ni à l'autre. La foi sortit triomphante de cette nouvelle épreuve, et les Goths s'emparèrent de Nicopolis et de plusieurs autres villes. Les revers de ses armes, qu'il attribuait à l'impiété des chrétiens, ne faisaient que redoubler sa fureur. Jamais tempête plus formidable ne s'était soulevée contre l'Église. Les chaînes de fer ardentes, les ongles d'acier, les bûchers, le glaive, les bêtes, tous les instruments inventés par la cruauté des hommes déchiraient, nuit et jour, les corps des martyrs. Les provinces étaient dans la consternation, les familles étaient décimées, les villes demeuraient désertes, et les déserts se peuplaient. Bientôt les prisons ne suffirent plus à la multitude de ceux qu'on arrêtait pour la foi [1].

Un caractère particulier, remarqué par saint Augustin, signale cette proscription. « Les persécuteurs, dit ce Père, avaient reconnu que plus ils mettaient de chrétiens à mort,

[1] Greg. Nyssen., *Vita Thaumaturgi. Patrol. græc.*, t. XLVI, col. 944.

plus il en renaissait de leur sang. Ils craignaient de dépeupler l'Empire, s'il eût fallu faire mourir tant de milliers de fidèles. Les édits ne portent donc plus l'ancienne formule : *Quiconque se confessera chrétien sera mis à mort,* mais seulement : *sera tourmenté jusqu'à ce qu'il renonce à la foi.* Sous cette douceur apparente, le « démon du Midi » cachait un feu beaucoup plus dangereux. Combien en effet, qui eussent souffert courageusement une prompte mort, se laissèrent abattre à la vue de supplices si longs et si variés! »

Décius visait moins à faire des martyrs que des apostats; dans ce but, il avait inventé des supplices inouïs jusque-là. Il ne réussit que trop, malheureusement, et l'Église eut alors à déplorer bien des chutes. L'aspect des tourments intimida en effet un grand nombre de fidèles, surtout parmi les classes élevées, amollies par le luxe et les richesses. On en vit même courir spontanément aux autels idolâtriques du forum [1]. Les annales ecclésiastiques rapportent avec douleur le scandale donné par ces chrétiens efféminés qui faillirent devant le danger. Ce furent ceux-là qui inventèrent les artifices dont parlent les Canons ou les écrits de cet âge, comme de se racheter à prix d'argent, de gagner les magistrats de Rome pour faire attester par eux à l'Empereur une apostasie qui n'avait pas eu lieu, de feindre la folie ou l'imbécillité, de faire sacrifier en leur lieu et place par leurs esclaves [2]. Ce furent ceux-là aussi qui, aussitôt la persécution finie, remis de leur terreur, demandèrent à rentrer dans l'Église, et au sujet desquels s'émut la controverse qui produisit le schisme des Novatiens [3].

Il serait trop long de faire le récit de tant d'horreurs et de donner la liste de tous les martyrs de la foi. Parmi les plus illustres, on peut citer saint Alexandre, sainte Denyse et surtout sainte Agathe et saint Christophe, dont le culte resta si populaire en Italie, en Espagne, dans les Gaules et en Ger-

[1] Cf. SAINT CYPRIEN, *Epist., VII, VIII et IX.*
[2] Canons de saint Pierre, archevêque d'Alexandrie. — *Biblioth. Patr. III.*
[3] Cf. DE BROGLIE, *Op. cit.*

manie, durant tout le moyen âge. Son nom de Christophore (*Porte-Christ*) et sa taille gigantesque ont seuls fait naître la symbolique légende racontée par Jacques de Voragine. Ce récit légendaire n'a rien de commun avec la vie réelle du saint.

Le laps de temps (janvier 250-juin 251) qui venait de s'écouler au milieu des orages de la persécution n'avait nullement été, pour l'Église romaine, dépourvu d'une administration centrale ou d'une direction supérieure.

Nous en avons la preuve péremptoire dans la correspondance active échangée entre le clergé de Rome et saint Cyprien de Carthage. Le fait est confirmé par le *Liber Pontificalis,* ce livre d'or de la papauté primitive. Il importe de faire remarquer ici la fréquence des relations diocésaines avec Rome, centre de la catholicité, au troisième siècle. A ce point de vue, les épîtres de saint Cyprien offrent à l'histoire générale un intérêt de premier ordre. Saint Cyprien en appelle à Rome contre Novat et Félicissime. Dès lors la primauté de l'Église de Rome est solennellement affirmée. Ce qui se passait à Carthage devait se reproduire sur tous les points du monde. L'organisation ecclésiastique de Rome était complète au troisième siècle, comme elle le fut dès le temps des Apôtres. Depuis elle s'est développée; elle a fait la conquête du monde; mais elle n'a jamais cherché sa perfection que dans la tradition des Apôtres et le souvenir des Pères. Au rebours des institutions humaines qui, répudiant leur passé, ne se préoccupent que de l'avenir, l'Église demeure fidèle à son passé divin.

Cependant les chrétiens de Rome, pendant une absence de Dèce en Perse, avaient élu un pape, Cornélius, Romain d'origine, qui, après un an de pontificat, reçut la couronne du martyre (253). C'est sous son administration si laborieuse et si difficile que Novat ordonna Novatien antipape et voulut faire de Félicissime un évêque de Carthage. La catholicité tout entière fut émue par cette faction qui prétendait, en face de la persécution sanglante, élever autel contre autel et

déchirer la robe sans couture de Jésus-Christ. Ce double schisme fut causé par la querelle des *lapsi* ou apostats, à qui les schismatiques refusaient la communion en danger de mort, prétendant qu'une main souillée par un sacrifice idolâtrique ne saurait jamais être purifiée par l'Église.

Deux conciles, assemblés successivement à Carthage par les soins de saint Cyprien, réglèrent cette querelle en admettant les apostats à la réhabilitation par la pénitence. Le second tempérait un peu la rigueur de la discipline établie par le premier. C'est ainsi que dès lors l'Église, attentive au bien spirituel de ses enfants, savait appliquer, modifier les règles suivant les circonstances. Nous avons, dans le traité de saint Cyprien sur l'*Unité de l'Église,* un magnifique exposé doctrinal de la hiérarchie ecclésiastique et l'expression fidèle de l'idée qu'on se formait de la société chrétienne au troisième siècle.

Un évêque, centre de l'unité et du gouvernement dans chaque diocèse, avec des prêtres, des diacres, exerçant leur ministère sous son autorité; un épiscopat, un, quant à son origine, universel dans son expansion, embrassant le monde entier par la totalité de ses membres; et enfin, à la tête de ces évêques, l'évêque de Rome, successeur de saint Pierre, l'évêque de l'Église racine et mère de la catholicité, de l'Église d'où découle l'unité sacerdotale : voilà le plan que saint Cyprien déroule sous nos yeux, tel que le Christ l'avait conçu, tel qu'il s'était réalisé dans les faits [1], tel qu'il subsiste encore aujourd'hui, pour durer jusqu'à la consommation des siècles.

Ce n'est pas seulement la hiérarchie, la primauté de Rome, mais encore les Canons et les Constitutions apostoliques, cet ensemble de règles traditionnelles, dont l'existence est historiquement constatée au troisième siècle. Pour consacrer la succession des pontifes légitimes par des monuments durables, l'usage s'établit dès la première époque d'inscrire le nom des

[1] Mgr FREPPEL, *Saint Cyprien*, p. 289.

évêques de chaque église sur des tableaux qu'on appelait diptyques. L'ordre de succession des principaux siéges épiscopaux se trouvait ainsi établi, et l'on pouvait remonter par une chaîne non interrompue jusqu'à l'origine apostolique, source de la vérité.

C'est de la courte mais terrible persécution de Décius que date le mouvement qui porta plus tard les fidèles au désert et enfanta les merveilles des institutions monastiques. Un jeune homme de la basse Thébaïde, nommé Paul, fuyant les bourreaux (251), trouva une grotte ombragée d'un palmier, près de laquelle coulait une fontaine. Paul s'enferma dans cette grotte, y vécut sous l'œil de Dieu quatre-vingt-dix ans, et remporta cette gloire de la solitude qui a fait de lui le premier ermite chrétien. Pour fuir la persécution, plusieurs chrétiens l'imitèrent et allèrent se cacher dans les déserts de l'Arabie et de l'Égypte : telle fut l'origine de la vie érémitique, qui fit fleurir, dans les lieux les plus incultes, des peuples entiers de saints.

D'autre part, il est certain qu'à cette époque ne remontent point, comme on l'a prétendu longtemps, les origines chrétiennes de la Gaule. Rien ne justifie l'idée gallicane de faire évangéliser pour la première fois notre patrie en 250. La tradition unanime des Églises grecques et latines, les monuments historiques ou archéologiques prouvent surabondamment une antiquité plus haute, sans parler de l'impossibilité matérielle où se fussent trouvés les fondateurs prétendus de nos églises d'accomplir leur mission dans les Gaules en 250, à l'époque où la persécution de Dèce, l'une des plus violentes, sévissait dans toute sa fureur, couvrant le monde de bûchers et de chevalets.

La prise de possession du monde par le Verbe divin eut le double caractère de l'instantanéité et de l'universalité. « Comme le rayon de soleil, dit Eusèbe, illumine tout à coup l'horizon, ainsi, par un effet de la puissance et de la protection célestes, la parole de Dieu, le Verbe du salut projeta simultanément sa splendeur dans l'univers entier... Les

Apôtres prêchent à toute créature le nom de Jésus ; ils publient les miracles de sa vie dans les villes et les campagnes, envahissant l'Empire romain, parcourant le royaume des Perses et des Arméniens, les contrées des Parthes, pénétrant chez les Scythes et jusqu'aux confins de l'univers, dans les régions de l'Inde, traversant l'Océan et abordant jusqu'à ces îles qu'on appelle Britanniques [1]. »

La plupart des siéges épiscopaux du monde romain aussi bien que du monde barbare ont eu pour fondateur un des douze Apôtres ou un de leurs délégués immédiats. La catholicité ou l'œcuménicité de l'Église du vivant des Apôtres est un fait traditionnel historique, et nous trouvons dans l'Évangile un argument scriptural absolu en faveur de cette vérité : « *Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ..... Illi autem profecti, prædicaverunt ubique* [2]. Allez dans le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créature..... Les Apôtres, étant partis, prêchèrent partout la bonne nouvelle. » Ce mot *partout* correspond logiquement, dans la phrase de saint Marc, « au *monde entier,* et *aux extrémités de la terre* désignées par Notre-Seigneur, *usque ad ultimum terræ* [3] ».

Les Apôtres, les disciples et les saintes femmes ne quittèrent pas Jérusalem immédiatement après la Pentecôte ; ils ne se dispersèrent qu'environ douze ans après l'Ascension, obéissant en cela à la recommandation du Maître : « Vous serez mes témoins à Jérusalem, et dans toute la Judée, à Samarie, et finalement jusqu'aux extrémités de la terre. » Pendant ce temps, ils évangélisèrent la Judée et se préparèrent une troupe de missionnaires, récemment convertis, qui se joindraient à eux au moment de la dispersion définitive. Chaque fondateur d'Église n'est pas venu seul dans la

[1] Eusèbe, *Oratio de laudibus Constantini,* lib. I, p. 764. — *Præparationis evangelicæ* lib. II, cap. iv. — *Hist. eccles.,* lib. II, cap. iii, *Patrol. gr.,* XX, 141. — Cf. *Epist. B. Pauli.* — Tertullien, *Contra Judæos.* — S. Epiphan. — Mamachi *Orig. et antiq. christ.,* t. II, p. 263, édit. de Rome, 1750.

[2] Marc, xvi.

[3] *Actes*, I.

province que le sort ou la voix de Pierre lui avait assignée. Avant le départ, chacun avait travaillé à former sa compagnie. L'apostolat s'exerçait comme de nos jours et se préparait de même. La grâce de l'apostolat communiquait sa flamme généreuse aux nouveaux convertis. On s'entretenait de la conquête du monde et des moyens de réaliser la parole du Maître : « *Allez par le monde entier; prêchez l'Évangile à toute créature !* » Des amis promettaient de suivre leurs amis, des proches de ne pas abandonner leurs proches. « Marie-Madeleine, dit Raban-Maur, s'attacha de cœur à Maximin, et promit de le suivre partout où le Seigneur l'appellerait. »

Il est donc permis de conclure, avec le savant hagiographe de sainte Véronique, qu'au moment où les Apôtres se dispersèrent définitivement, c'est-à-dire après douze ans de prédications spécialement adressées aux douze tribus d'Israël, ils comptaient chacun un très-grand nombre de collaborateurs, décidés à partager avec eux les fatigues de l'apostolat et la gloire du martyre; et quand nous lisons à l'origine de toutes les Églises qu'un prédicateur apostolique est venu de Jérusalem ou de Rome, nous ne devons voir là que des traditions conformes aux indications précises du texte évangélique et des Actes des Apôtres, commentés par les traditions universelles et par l'ensemble des écrivains ecclésiastiques des premiers siècles du Christianisme [1].

Or si, suivant la tradition universelle des Églises, les régions les plus barbares et inexplorées de l'Orient ont reçu, dès l'aurore des jours évangéliques, les Apôtres de Jésus-Christ, il serait étrange de supposer que ces mêmes Apôtres ont pu négliger ce vaste Empire romain si bien préparé par son unité, par ses admirables voies de terre, et que, parmi ces régions occidentales, ils aient négligé systématiquement les Gaules, cette perle de l'Empire, en communication journalière avec la métropole. Il est incroyable que les Apôtres,

[1] *Sainte Véronique, apôtre de l'Aquitaine; son tombeau et son culte à Soulac.* Cf. DADAIN-HAUTESSERRE (Alteserra), *Rerum Aquitanicarum.*

à qui le Christ avait imposé la charge de prêcher l'Évangile par toute la terre, aient oublié la terre des Gaules, leur voisine, tandis que les Bretons d'Angleterre eux-mêmes avaient reçu leur visite et n'ignoraient ni nos lois ni nos institutions. Comment en effet auraient-ils pu pénétrer dans ces contrées lointaines, sans visiter et évangéliser les Gaules qui se trouvaient nécessairement sur leur passage? Aussi Justin nomme la Gaule parmi les provinces déjà évangélisées de son temps..... Les Épîtres de saint Paul disent clairement que « Crescent est en Gaule », et non en Galatie, comme quelques-uns l'ont cru à tort. Lactance nous apprend « qu'après la mort de Domitien (96), l'Église s'étendait de l'Orient à l'Occident, en sorte qu'il n'y avait aucun coin de la terre, si reculé qu'il fût, où la lumière de la foi n'eût pas pénétré [1]..... »

Au temps d'Innocent Ier (417), personne ne doutait, déclare ce saint pontife, « que les Églises d'Italie, des Gaules, des Espagnes, de Sicile et d'Afrique n'eussent été instituées par saint Pierre et ses successeurs qu'il avait ordonnés évêques ». Cette précoce universalité qui éclata dès le premier siècle, valut à l'Église son titre immortel de catholique. Toute l'antiquité chrétienne célèbre dans un concert unanime l'apostolicité de nos Églises. C'est, après saint Luc et saint Paul, saint Épiphane, saint Chrysostome, saint Jérôme, Théodoret et saint Grégoire le Grand [2]. Tous affirment que saint Paul, en partant pour l'Espagne, emmena avec lui saint Trophime, son disciple, et le laissa comme évêque à Arles (61), qui fut, dit-on, la première église des Gaules. Il laissa également comme évêques saint Crescent à Vienne, et, à son retour d'Espagne, Serge-Paul à Narbonne, qui subirent le martyre dans la persécution de Néron (69). Saint Paul, se rendant de Rome en Espagne, dut suivre en effet

[1] Lact., *De mort. persecut.*, cap. III.
[2] Cf. S. Epiph., *Adv. hæres.*, XXVI, 6. — *Patrol. gr.*, t. XLI. S. Jean Chrysost., *Hom.*, LXXV, *in Matt.* — *Patrol. gr.* t. LVIII. — Hieron., *in cap.* II Isaiæ. — S. Greg. Mag., lib. III, *Moral.*, cap. XXII.

cette voie romaine, si célèbre chez les anciens, qui allait d'Italie dans la Bétique, en traversant les Gaules et passant par Nice, Arles, Narbonne et les Pyrénées. C'est de cette source, comme l'écrit le bienheureux pape Zozime, que les ruisseaux de la foi se répandirent pour arroser toutes les Gaules.

Comme elles devaient être belles à contempler, ces prémices obscures de la grande nation catholique!... Après Trophime et Sergius-Paulus, saint Pierre avait, sous le règne de Claude, envoyé dans les Gaules : Martial à Limoges, Austremoine à Clermont, Gatien à Tours, Saturnin à Toulouse et Valère à Trèves[1].

Après le décès des premiers envoyés de Pierre, ses coadjuteurs nommés par lui, les saints Lin, Clet et Clément, en substituèrent d'autres; ils en envoyèrent là où il n'y en avait point encore. Ainsi saint Clément envoyait, vers l'an 100, saint Pothin à Lyon, saint Chéron à Chartres, saint Denys à Paris, saint Nicaise à Rouen, saint Taurin à Évreux, saint Eutrope à Saintes, saint Ursin à Bourges, et d'autres en diverses provinces où la foi fut prêchée et produisit des fruits de sainteté et de vie.

Que peuvent, à côté de ces nombreux et puissants témoignages des auteurs contemporains, les assertions prétentieuses de l'école critique des seizième et dix-septième siècles? Il y a lieu de s'étonner que leur croyance nouvelle ait si longtemps prévalu contre la croyance de seize siècles. Saint Jérôme, il est vrai, se plaint avec douleur que la Gaule et la Bretagne soient encore sous le joug du paganisme; mais ces paroles ne peuvent évidemment s'appliquer aux cités, qui avaient un clergé, des églises, des basiliques. Il en est de même des paroles de Sulpice-Sévère disant « que durant la cinquième persécution générale sous Marc-Aurèle (177), on vit pour la première fois des martyres dans les Gaules », la religion du vrai Dieu n'ayant été embrassée qu'assez tard

[1] Mss. 5537 Biblioth. nat., *Monum. inéd.*, t. III. M. Faillon a reproduit le *fac-simile* exact de ce précieux monument.

au delà des Alpes[1]. Sévère ne dit pas, comme l'a faussement traduit le Père Sirmond et tant d'autres après lui, qu'avant Marc-Aurèle il n'y eut aucun martyr dans les Gaules, mais qu'on y vit alors pour la première fois des *martyres* (*martiria*), c'est-à-dire des exécutions publiques, nombreuses, simultanées, de chrétiens dans l'amphithéâtre. Il n'y eut point en effet, avant Marc-Aurèle, de ces grandes et solennelles hécatombes telles qu'on les vit alors à Lyon et dont l'historien Eusèbe nous a conservé le touchant récit.

Sulpice-Sévère, n'écrivant qu'un court abrégé d'histoire ecclésiastique, n'a pu parler en détail des martyrs particuliers, des hommes apostoliques et des vierges chrétiennes mis à mort par la haine de quelques magistrats contre la religion du Christ. C'est en vain qu'on invoque, contre les nombreux témoignages de l'apostolicité de nos églises, l'unique opinion de saint Grégoire de Tours écrivant vers la fin du sixième siècle que « sous le règne de Dèce, sept évêques furent envoyés pour prêcher la foi dans les Gaules[2] ». Saint Grégoire ne s'était pas proposé d'écrire en détail l'histoire universelle; il en fait simplement l'abrégé très-succinct, depuis la création du monde, pour servir comme d'introduction à son *Histoire des Francs*. Il laisse un siècle dans l'ombre, et c'est précisément celui où la foi vit grandir ses conquêtes, à la faveur même du rapide passage de tant d'empereurs faibles, cruels, débauchés ou persécuteurs. Son unique témoignage sur des événements antérieurs dont il parle incidemment et qui lui sont moins connus, ne saurait prévaloir contre la tradition immémoriale de toutes les églises, le texte des martyrologes, les témoignages des Pères et des Docteurs[3].

Il est donc certain que, dès les temps apostoliques, le fruit

[1] SULPIC. SEVER., *Hist. sacr.*, lib. II, cap. XXXII; *Patr. lat.* t. XX, col. 147 : « *Tunc primum inter Gallias martyria visa, serius trans Alpes religione Dei suscepta.* »

[2] GRÉG. DE TOURS, *Hist. des Francs*, liv. I, chap. XXVIII.

[3] Cf. DARRAS, *loc. cit.*

divin de la vie évangélique avait répandu dans les Gaules ses premiers parfums et ses merveilles de grâces. Avec Fortunat, nous pouvons donc nous écrier avec un sentiment de fierté chrétienne et nationale : « Terre des Gaules, applaudis à ta propre gloire! Rome t'envoie le salut. La splendeur apostolique visite les Allobroges[1]. »

Sans doute, les progrès de la foi dans notre pays, après la prédication apostolique, furent lents. La religion chrétienne, bien qu'implantée dans la terre des Gaules, dès le premier siècle, dès sa naissance, n'y fut affermie et très-répandue que dans les siècles suivants. Les villes furent les premières à embrasser la foi nouvelle. Il n'en fut pas de même des villages (*pagi*), dont les habitants (*pagani*) furent avec beaucoup de peine convertis à l'Évangile; de là vient que, pour désigner un infidèle, on se servait du mot *paganus*, païen ou villageois. Bientôt les cités des Gaules sont en majorité chrétiennes; les campagnes le deviendront à la voix de saint Martin, les guerriers barbares à la voix de saint Remi.

Dans la grande famille des évangélisateurs de notre patrie, on peut distinguer, comme le dit excellemment le dernier historien de saint Martin, trois lignées ou trois générations différentes, qui ont eu chacune leur tâche, chacune leur titre de gloire.

« La première, c'est celle des disciples des Apôtres et des envoyés de Rome, qui, du premier au troisième siècle, ont prêché dans les cités, converti les patriciens, les magistrats, les ouvriers, les esclaves, et fondé, au prix de mille sacrifices, souvent au prix de leur vie, nos églises diocésaines. C'est la phalange serrée des Trophime d'Arles, des Martial de Limoges, des Denys de Paris, des Paul de Narbonne, des Gatien de Tours, des Saturnin de Toulouse, des Austremoine de Clermont, des Clair d'Albi, des Bénigne de Dijon, des Cres-

[1] Venance Fortunat :

Gallia, plaude libens, mittit tibi Roma salutem;
Fulgur apostolicus visitat Allobrogos.

cent de Vienne, des Irénée de Lyon et de tant d'autres athlètes oubliés, dont le nom serait inscrit en tête du *vrai nobiliaire* de notre nation, si nous avions su tenir avec soin ce livre d'or. Leur rôle, à ceux-là, est de jeter les fondements de l'édifice, d'asseoir profondément dans les entrailles de notre sol ces pierres angulaires contre lesquelles les portes de l'enfer doivent se briser éternellement. Ils s'avancent sur une terre inconnue, en pays ennemi. Ils sèment la parole, et d'autres viendront récolter les actes. Ils jettent le grain, et d'autres viendront amasser les fruits dans les greniers du Seigneur qui seront nos églises. Honneur à ces ouvriers de la première heure qui ont frayé le chemin à la civilisation chrétienne ! Sans eux, la cité allait à la barbarie par la corruption, et la cité était presque tout le monde romain.

« Une seconde lignée apostolique, avec saint Martin de Tours, Hilaire de Poitiers, Maxime de Trèves, Simplice d'Autun, fera surgir la foule des abandonnés, la classe agricole, qui n'est rien encore, à la vie, à la prospérité morale et matérielle sous le souffle de l'égalité chrétienne. Et ce sera le grand événement social du quatrième siècle. Elle peuplera d'églises, de monastères, de villages, les vastes espaces couverts naguère par l'ombre des forêts sauvages et par l'ombre plus épaisse encore des superstitions druidiques. Elle établira des paroisses rurales, indice significatif de l'avénement d'une classe nouvelle, et son apostolat fera descendre la séve du Christianisme jusqu'aux plus profondes racinés de la nation.

« Enfin, la troisième lignée, c'est celle qui a conquis à la vérité les races barbares de la Gaule ; c'est celle des saint Remi, des saint Avit, des saint Colomban et de leurs courageux émules. Ils sont venus les derniers ; mais ils ont eu l'honneur d'achever et de consolider l'ouvrage de leurs devanciers... Ils ont couronné l'édifice et planté sur le faîte le drapeau [1]. » Telle a été la part de labeur assignée à chacune

[1] Lecoy de la Marche, *Vie de saint Martin, passim.*

de ces légions d'ouvriers évangéliques. Il n'a pas fallu moins pour fonder la nation très-chrétienne : *Tantæ molis erat Christianorum condere gentem!*

Telle est la vérité sur les origines de nos églises. Nous avons tenu à faire resplendir à tous les yeux ces gloires apostoliques, que certains savants de nos jours prennent à tâche d'obscurcir.

Cependant Décius, un des plus cruels persécuteurs de l'Église, qui en deux ans de règne avait laissé dans le Martyrologe une longue trace de sang, venait de mourir inopinément dans une expédition contre les Goths. Gallus et Volusien, ses successeurs, continuent la persécution et demeurent plongés dans la mollesse et les plaisirs, trouvant plus de goût et moins de dangers à répandre le sang chrétien que celui des ennemis de l'Empire. Leur mort fut suivie d'une trêve assez longue pour les chrétiens, qui la mirent activement à profit, et d'un nouveau bouleversement civil pour les Romains de la décadence. Ce fut le moment de la grande anarchie de l'Empire et de ce gouvernement multiple qui scandalisa tous les historiens romains, et qui, bien qu'il présentât tant de têtes, avait peine à faire front sur tous les points du territoire menacé [1]. Dans ce chaos d'invasions, d'insurrections et de fléaux, les chrétiens donnèrent le spectacle d'une inaltérable paix et d'une infatigable charité.

Gallus et Volusien, deux ombres d'empereurs dans un orage, ne font que passer et mourir, entre un déluge de Goths et la révolte de leurs propres soldats. Valérien ramasse la pourpre dans ce chaos sanglant et traverse l'Empire comme un champ de bataille pour aller, vaincu par les Perses et captif, servir de marchepied au roi Sapor, lorsque celui-ci montait à cheval. Sous ces règnes voués aux désastres, dix-neuf chefs de factions, dont plusieurs, si la fortune les eût suivis, étaient dignes d'un plus haut rôle, se lèvent comme des météores dans toutes les provinces. Les uns appellent les Bar-

[1] De Broglie, *op. cit.*

bares au secours de leur ambition ; les autres défendent le sol où ils voudraient régner. Les peuples flottent de l'un à l'autre. Ici règne la peste, ailleurs la famine, deux filles immortelles de la guerre civile. Tandis qu'à Rome cinq mille personnes succombent par jour au souffle épidémique, la Grèce, qui avait vaincu les Perses au temps des Léonidas et des Thémistocle, est pillée par les Goths, qui ne lui laissent que ses livres, sa dernière mais impérissable grandeur.

On ne sait plus où trouver l'Empire ; mais on reconnaît le porte-pourpre éphémère, au nom qui signe toujours la proscription des chrétiens. Gallus profite d'une paix honteuse achetée aux Goths pour persécuter les hommes qui prient chaque jour pour le maintien de cette paix et la conservation de l'Empire. A peine élevé au trône pontifical, Lucius Ier doit prendre le chemin de l'exil, prélude de sa décapitation prochaine. Quand, après les Barbares, la peste frappe aux portes de l'Empire (253), les chrétiens se montrent partout où l'on a besoin d'un secours ; mais, s'ils se montrent partout, disent les idolâtres, c'est pour propager le fléau !...

Si le monde romain tremblait devant la peste, il redoutait plus encore la contagion du Christianisme. Cette horrible épidémie, l'une des plus désastreuses à la fois et des plus longues dont l'histoire ait gardé le souvenir, présentait la plupart des caractères de notre choléra, lequel n'a de moderne que le nom.

C'est alors, à Néocésarée, que Grégoire le Thaumaturge opéra les merveilles que chacun sait. A sa voix le fléau cessait ses ravages et passait dans d'autres contrées.

Avant son départ pour l'exil, Lucius avait multiplié les efforts de sa charité et envoyé des secours à toutes les chrétientés du monde. Saint Étienne Ier, son successeur, devait imiter son zèle à Rome.

Valérien, d'un naturel doux et bienveillant, témoigna, pendant les premières années de son règne, sa sympathie pour les chrétiens, et, tant qu'il continua à les favoriser, le

succès couronna toutes ses entreprises. Aucun empereur, dit saint Denys d'Alexandrie, ne les avait, comme lui, protégés et traités avec autant de distinction. La famille impériale comptait dans son sein un grand nombre de fidèles; le palais semblait une église [1]. Mais les mœurs scandaleuses de son fils Gallien et de Macrien, son favori, ne pouvaient s'accommoder d'une vie austère et sainte; ils parvinrent à l'indisposer contre les chrétiens et à lui arracher un édit de persécution générale, qui fut publié au mois d'avril 257.

Ce fut un véritable coup de foudre pour la Chrétienté, jusque-là paisible. Le pape saint Étienne Ier fut une des premières victimes de cette persécution, la huitième que subissait l'Église. Valérien l'admit seul en sa présence. Les deux souverainetés de la foi et du glaive se trouvèrent donc face à face; l'une pouvait tuer, mais l'autre savait mourir : l'avenir était à cette dernière.

Saint Sixte II, qui, après Étienne, occupa le siége apostolique environ trois ans, reçut la couronne du martyre dans la même persécution (259). Il précédait dans le ciel cette pléiade de glorieux martyrs que les édits de Valérien multipliaient sur tous les points du monde. Les listes du Martyrologe devenaient impossibles à dresser, tant le nombre des victimes devenait grand. Ainsi, à Utique, le proconsul avait fait creuser, près de l'autel érigé à Jupiter dans la plaine, une immense fosse remplie de chaux vive. Trois cents chrétiens furent amenés devant le magistrat. Au lieu de sacrifier sur l'autel idolâtrique, ils se précipitèrent d'eux-mêmes dans la chaux fumante qui dévora leur chair. On appela cette triste hécatombe la *Masse blanche,* parce que la chaux, mêlée aux ossements calcinés, fut précieusement recueillie par les fidèles d'Utique, et ces précieuses reliques enrichirent toutes les églises africaines. Des découvertes archéologiques ont fait constater sur place l'authenticité des Actes des martyrs de Cirtha, aujourd'hui Constantine [2]. Cette vallée, où ces

[1] EUSEB., *Hist. eccles.*, lib. VII, cap. x.
[2] Cf. *Académie des inscriptions...*, t. I, 1843.

illustres soldats du Christ remportèrent la palme du triomphe, nos braves soldats l'ont aussi arrosée de leur sang et en ont fait une terre française.

Le Christianisme continuait d'être offert, plus que jamais, aux railleries de la plèbe romaine, gorgée des largesses impériales et des boucheries du cirque. On connaît la découverte maintenant fameuse que fit le Père Garucci en 1856, dans le palais ruiné des Césars. C'est une peinture ou plutôt une caricature du troisième siècle, qui dut être contemporaine de la persécution de Valérien et qui fait admirablement comprendre à quel point le paganisme officiel cherchait à soulever contre les chrétiens le mépris populaire. Sur une croix ayant la forme de la lettre T (*tau*) est étendue la monstrueuse figure d'un homme à tête d'onagre. Aux pieds de cette grotesque victime, un suppliant lève la main droite et s'incline dans l'attitude de la prière. Une légende en grec donne le sens de cette parodie : « Ἀλεξαμένος σέβεται θεόν, *Alexamène en adoration devant Dieu.* »

On renouvelait donc une fois encore cette absurde calomnie du Dieu à tête d'âne, exploitée précédemment par Tacite et si éloquemment réfutée par Tertullien. On le voit, la caricature n'est pas née d'hier. Cette sorte de contrefaçon de l'art fut connue, cultivée, fort goûtée même dans les civilisations païennes, surtout chez les Romains de la décadence. Le crayon des caricaturistes, comme la plume des philosophes, Celse et Porphyre, était au service des bourreaux pour les aider à accabler les victimes : partout, c'est la même ironie, la même haine contre Jésus-Christ. Triste spectacle qui se renouvelle à toutes les époques d'abaissement moral !... Depuis un siècle, on pourrait suivre le mouvement de l'opinion en France, rien qu'en parcourant la collection des estampes indécentes et imbéciles, où un crayon vénal traîne dans la fange les bafoués du jour, sauf à les couronner demain d'une auréole. On décroche les crucifix, « *ces meubles inutiles* », et on les jette brisés dans les tombereaux aux décombres. C'est toujours la même œuvre de dénigrement et de haine.

A un autre point de vue, la caricature de la croix exposée ainsi sur les murailles du Palatin constate d'une manière irréfragable que le culte de la croix était en vigueur dans l'Église, en l'an 250 de notre ère. Ce culte n'est donc point, comme les protestants l'ont si souvent prétendu, une invention récente et idolâtrique du Catholicisme.

Cependant l'heure de la Providence allait sonner. Après la mort des victimes, la punition des impies persécuteurs. La peste recommença avec une fureur jusque-là inconnue. Des nuées de Barbares, Germains, Allamans, Goths, Sarmates, Quades et Scythes, envahissent partout l'Empire. Les éléments eux-mêmes semblaient vouloir venger la mort des justes. Pendant plusieurs jours l'Italie fut enveloppée d'épaisses ténèbres. Un tremblement de terre affreux couvrit de ruines Rome et l'Asie tout entière. Cette série de calamités mit fin à la huitième persécution générale, et l'Église put continuer son œuvre civilisatrice. Pendant que les Barbares conquéraient la terre romaine, d'humbles prêtres commençaient à conquérir leurs âmes, à adoucir la sauvagerie de leur caractère et de leurs mœurs. Ainsi s'élaborait, dans le secret de la Providence, l'immense transformation sociale qui devait bientôt s'opérer par les Barbares.

Sur la terre africaine, immortalisée naguère par le martyre de saint Cyprien, saint Denys d'Alexandrie portait maintenant le sceptre du génie et de la foi. Il répondait par une véritable encyclopédie catholique [1] aux innombrables sophismes et aux accusations contre la religion chrétienne accumulés pendant quarante ans par Porphyre, le philosophe antichrétien du troisième siècle.

La période que traversait alors l'Empire était cette période agitée à laquelle Trebellius Pollio a donné le nom d'ère des trente tyrans. Il n'y eut pas si petite contrée qui ne voulût avoir son empereur. Avec tant d'empereurs, il n'y avait plus d'Empire. Les Barbares franchissaient toutes les fron-

[1] S. DIONYS. ALEXANDR., *De natura rerum; — Patrol. gr.*, t. X, col. 1250-1270.

tières du monde romain. Un roi des *Alamani*, Chrocus, à la tête d'une formidable armée, envahissait la Gaule, dévastait le territoire des Arvernes et y massacrait toute une petite chrétienté. Une légion de martyrs s'élança ainsi au ciel d'un petit coin de l'Arvernie.

Les égorgements de chrétiens continuent pendant tout le règne de Claude II le Gothique. Ce prince appartenait aussi à cette école de politiques et d'hommes d'État qui voient dans la religion de Jésus-Christ un danger social et une menace pour l'Empire. Par son ordre, trois cents chrétiens furent massacrés à l'amphithéâtre ; mais la persécution ne dépassa pas les limites de l'Italie. Après Claude, deuxième du nom, qui repousse un moment les Barbares et succombe à la peste, Aurélien, Tacite, Probus, Carus et ses fils terminent par une mort violente des règnes que traverse un pâle rayon de gloire.

Exemple unique dans l'histoire de ces siècles de persécution presque incessante, le pape saint Denys mourait de mort naturelle après dix ans de pontificat (268). La seule chose qui marqua l'administration de son successeur, saint Félix Ier (269-274), c'est une constitution qui régla la célébration des saints Mystères sur les sépulcres des martyrs. Cette constitution liturgique ne créait pas un usage nouveau dans l'Église. Dès le siècle apostolique, on offrait le saint Sacrifice sur la tombe des martyrs. La constitution de Félix Ier eut pour objet de régler cette coutume et de la rendre obligatoire, en défendant d'offrir les augustes Mystères sur un autel qui ne posséderait pas au moins quelques reliques des martyrs. Par cette ordonnance officielle, le culte des reliques était solennellement confirmé en l'an 269. Dans les catacombes, les tombeaux des saints servaient eux-mêmes d'autels. C'est de là que vint dans la suite la coutume de placer des reliques dans les pierres sacrées sur lesquelles reposent, pendant le saint Sacrifice, le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les pontifes romains, de temps immémorial, célébraient le Sacrifice eucharistique sur les tombeaux vénérés de saint

Pierre et de saint Paul. Les diverses translations de ces tombes augustes avaient pour but de faciliter aux papes la célébration des saints Mystères dans des catacombes encore ignorées des persécuteurs. Et c'est pour soustraire les fidèles à leurs recherches que le pape saint Félix Ier érigea une nouvelle catacombe, à deux milles de Rome, sur la voie *Aurelia*. Les autres κοιμητήρια avaient successivement été découverts depuis trois siècles.

Quand la paix fut rendue à l'Église, à l'avénement de Constantin, les reliques des Apôtres et des martyrs furent entourées de nouveaux et triomphants hommages. On construisit autour d'elles ces monuments d'un genre tout particulier dont la forme s'est conservée dans les principales basiliques de Rome, sous le nom de *confession*. Les autels des basiliques furent dès lors établis au-dessus d'une crypte ou caverne, où se trouvaient le tombeau et les reliques d'un martyr [1]. En souvenir des persécutions, le corps des martyrs reste dans cette crypte souterraine qui s'appelait *titulus, martyrium* ou *confessio*. Des escaliers de marbre précieux, placés derrière l'autel, y conduisent, éclairés par des lampes d'or, jour et nuit allumées, pour pénétrer jusqu'à l'autel où reposent les précieux ossements. C'est ainsi que, durant trois siècles, des générations de fidèles descendaient les marches dérobées qui conduisaient dans le dédale obscur des arénaires, où les pontifes offraient pendant la nuit l'auguste Victime sur le corps de leurs prédécesseurs martyrs.

Aurélien n'avait point renouvelé les anciens édits de proscription contre les chrétiens. Mais, avec le temps, ses dispositions se modifièrent; il abusa de ses grandes qualités pour ne se livrer qu'à ses défauts : la superstition, la violence et la cruauté. Il prêta l'oreille aux calomnies d'hommes de son entourage hostiles à l'Église, et les sanglantes ordonnances furent promulguées. La neuvième persécution générale commençait; mais c'était heureusement

[1] BOURASSÉ, *Dictionnaire d'archéologie sacrée*, coll. Migne, t. XII.

vers la fin de son règne, qui fut court (273-275). Le pape saint Félix fut une des premières victimes. Le *Liber pontificalis* dit que son successeur, saint Eutychien, ensevelit de sa main, durant sa vie, en divers lieux, trois cent quarante-deux martyrs (275-283). Ce chiffre formidable, si minutieusement noté, prouve deux choses : le nombre considérable des martyrs et l'importance qu'on attachait à leur sépulture dans les catacombes. Les papes voulaient y présider eux-mêmes. Le corps de chaque héros chrétien qui tombait pour la foi devenait un autel. Le *loculus* d'un martyr différait extérieurement des *loculi* ordinaires des simples fidèles. Comme garantie du martyre, on gravait, avec le nom, des palmes sur le tombeau et l'on y scellait une fiole de sang. Durant les cinq premiers siècles, tant que les catacombes furent visitées par un nombre prodigieux de pèlerins, l'histoire nous apprend, en effet, que les fidèles reconnaissaient la tombe des martyrs aux ampoules de sang placées à l'extérieur des *loculi*. On faisait toucher à ces ampoules des linges et d'autres objets qu'on emportait avec vénération. Souvent, on n'avait point le temps d'inscrire le nom du martyr. L'ampoule de sang et la palme y suppléaient. De là, « *ces marbres muets* », dont parle Prudence, qui couvrent les saints « *dont le Christ seul sait les noms* ».

Les mesures prises par saint Eutychien pour assurer l'authenticité des reliques des martyrs avaient alors une triste opportunité. La persécution d'Aurélien moissonnait sur tous les points du globe des milliers de fidèles. Le sang chrétien inondait le monde. Cent soixante-cinq soldats chrétiens, amenés sur la voie *Salaria,* recevaient la couronne du martyre. A Ostie, cinquante autres soldats, qui avaient reçu naguère le baptême des mains de saint Félix, versaient de même leur sang pour la foi [1]. De lieux divers, maintes vierges illustres : Restituta, Julia, Sabine et Colombe, s'envolaient au ciel.

[1] DARRAS, *op. cit., passim.*

Cependant la main de Dieu s'appesantit bientôt sur Aurélien ; il fut poignardé au milieu de son armée par son secrétaire et son valet de chambre favori. La neuvième persécution générale était finie.

....L'avénement du césar Tacite fut accueillie par une explosion d'allégresse universelle. Les édits de proscription furent rappelés et la paix rendue à l'Église..... Quoique païen, le nouvel empereur se montrait favorable au Christianisme, dont il semble avoir compris l'immense portée sociale. En outre, les préjugés universels contre les chrétiens s'éteignaient peu à peu. A la lumière du grand jour, les accusations portées contre eux s'évanouissaient ; en se rapprochant d'eux, en les écoutant, en observant leur vie, on trouvait en eux les plus intègres, les plus purs et les plus chastes des hommes. La calomnie fut forcée de se taire. La réaction ne s'arréta pas là : la philosophie païenne, longtemps leur ennemie, tenta une sorte de rapprochement et de réconciliation avec le Christianisme. Néanmoins l'institution romaine lutta encore longtemps contre l'envahissement chrétien. Si les philosophes de Rome comprenaient le Christ, si la masse des citoyens cédait à l'influence du Christianisme, les sénateurs n'acceptaient aucun pacte avec les impies, contempteurs des dieux, destructeurs des temples, déserteurs du passé, provocateurs des colères divines. Un noyau de résistance se forma qui laissa longtemps comme une séve de paganisme au sein même de la capitale chrétienne.

Eusèbe nous a tracé un magnifique tableau de la situation de l'Église sous le règne de Tacite et de ses successeurs immédiats : « On vit alors, dit cet historien, resplendir dans tout l'éclat de son libre rayonnement la religion véritable et divine que Jésus-Christ était venu annoncer aux hommes. Elle florissait à la fois dans le monde romain et chez les nations les plus barbares. La bienveillance des empereurs était telle qu'ils choisissaient des chrétiens pour les envoyer en qualité de proconsuls et de préfets dans les provinces.

Par respect pour leur foi, ils les exemptaient de l'obligation d'assister aux sacrifices idolâtriques. Leurs palais étaient remplis de fidèles. Ils laissaient à leurs officiers de tout grade, à leurs affranchis comme à leurs esclaves, la liberté entière d'accomplir leurs devoirs religieux...; en toute occasion, ils vantaient la fidélité des chrétiens et ne cachaient pas une certaine prédilection à leur égard. Les évêques dans chaque église étaient entourés de respect et d'hommages, non pas seulement par les simples particuliers, mais par les gouverneurs eux-mêmes. Aussi la multitude des âmes qui venaient se réfugier à l'ombre de notre foi divine fut immense. Les temples chrétiens se multipliaient dans toutes les villes, et chaque jour le nombre des conversions les rendait insuffisants..... Rien ne semblait devoir arrêter ce magnifique élan, ni la haine des païens, ni la malignité du démon, ni la perversité des hérétiques. Mais quand le succès même eut amené le relâchement au sein des fidèles; quand ils commencèrent à se diviser en partis rivaux; quand on les vit s'engager dans des querelles intestines, que des évêques luttaient contre des évêques, des églises contre des églises; enfin, quand la fraude, l'hypocrisie, la corruption furent à leur comble, alors la main du Dieu tout-puissant se leva pour la vengeance, et la dernière persécution, plus terrible que toutes les précédentes, passa son niveau sur tant de têtes coupables. Ce fut la réalisation de la parole de Jérémie : « Dieu dans sa colère a lancé la foudre sur la fille « de Sion, et abattu la gloire d'Israël[1]. »

Mais si, depuis la mort d'Aurélien, l'Église vivait en paix du côté des persécuteurs violents, elle fut en butte aux attaques perfides de l'hérésie. *Manès*, dont le vrai nom était Cubric, et que les Grecs par dérision appelèrent *Manichée* (en leur langue, *sot discoureur*), prêchait son hérésie, la plus durable et la plus monstrueuse qui affligeât jamais l'Église. Dans une conférence publique à Charres en Méso-

[1] JEREM. *Thren.*, II, 1; EUSEB., *Hist. eccl.*, lib. VIII, cap. I.

potamie, il fut confondu d'une façon éclatante par l'éloquent évêque de cette ville, le bienheureux Archelaüs. Cet échec ne le découragea point. La propagation du manichéisme en Occident fut rapide, et cela s'explique : les adeptes, formés par une organisation occulte, se reconnaissaient, comme les francs-maçons d'aujourd'hui, à une manière de se serrer la main. Comme les francs-maçons aussi, ils formaient, au milieu du monde visible, un groupe compacte qui menaçait l'existence de toutes les civilisations. Par leur association puissante, ils attiraient les ambitieux ; par leurs initiations mystérieuses, ils séduisaient les esprits téméraires ; par leurs débauches secrètes, ils gagnaient la jeunesse. Ce fut une gangrène qui s'attacha au corps social et ne le quitta plus. Pauliciens, Bagaudes, Bogomiles, Patarins, Albigeois, Vaudois, Templiers, tous ces noms maintenant hors d'usage n'étaient que des rameaux poussés à travers les siècles sur le vieux tronc du manichéisme. Aujourd'hui encore, qui ne voit la parenté étroite qui existe entre cette secte persane et toutes nos sociétés secrètes, depuis la franc-maçonnerie jusqu'au nihilisme? Toutes continuent à agiter le monde et à menacer l'existence même de la civilisation.

Les deux trônes, celui des catacombes et celui des empereurs, vaquèrent à la fois, à l'époque de la mort de saint Eutychien (283). Caïus monta sur le trône pontifical, qu'il occupa douze ans (283-295); Carus ne monta que pour quelques jours sur le trône des Césars. Ses fils Carinus et Numérien passèrent aussi comme des ombres, ne laissant d'autre souvenir que celui de leurs extravagantes débauches et de leurs orgies sanglantes.

Les armées romaines proclamèrent avec enthousiasme Dioclétien, l'esclave dalmate devenu grand général. Le sénat et le peuple décernèrent au nouvel élu un honneur jusque-là inusité. Il fut décrété que les années compteraient à l'avenir de la date du 17 septembre 284, jour où Dioclétien avait revêtu la pourpre impériale. On donna à cette ère nouvelle le nom d'ère de Dioclétien. L'Église l'appela

ère des martyrs. Elle fut usitée dans le calendrier romain pendant deux cent quarante-quatre ans, jusqu'à ce que Justinien la remplaçât par l'ère immortelle de l'Incarnation de Jésus-Christ.

Le nouveau César méritait-il de tels honneurs par sa grandeur d'âme et de caractère?... Tout dans ses actes porte à le croire, si l'on en excepte ceux des dernières années de sa vie, qui jettent sur tout son règne une indélébile flétrissure. Il était réellement au-dessus de son époque de décadence. Des qualités moins brillantes qu'utiles; une âme forte éclairée par l'expérience et par une étude approfondie de l'humanité; de la dextérité dans les affaires, un mélange judicieux d'économie et de libéralité, de sévérité et de douceur; une dissimulation profonde cachée sous le voile de la franchise militaire; de la constance pour parvenir à son but; de la flexibilité pour varier ses moyens; et par-dessus tout, le grand art de soumettre ses passions et celles des autres à l'intérêt de son ambition, et de colorer son ambition des prétextes les plus spécieux de justice et de bien public : tels seraient, suivant Gibbon, les traits qui forment le caractère de Dioclétien [1]. Ce portrait un peu flatté, un peu fantaisiste dans les premières lignes, plus fidèle dans les dernières, n'est pas tout à fait conforme à celui que nous ont laissé les auteurs contemporains, Eutrope et Lactance. « Dioclétien, dit le premier, avait naturellement beaucoup d'adresse, de pénétration et de finesse; il avait soin de rejeter sur d'autres ce que sa sévérité avait d'odieux. Le premier, il redonna à l'État une constitution plus monarchique que républicaine. Ses prédécesseurs s'étaient contentés du salut; il voulut qu'on se prosternât devant lui [2]. » Lactance, qui a dû le peindre dans les dernières années de son règne, nous représente Dioclétien comme « machinateur et inventeur de maux, bouleversant le monde entier par son avarice sordide

[1] Gibbon, *Hist. de la décadence et de la chute de l'Empire romain.*
[2] Eutrop., *Breviarium hist. Rom.*

et sa lâcheté. Sous son règne, les bras employés à la guerre manquent à l'agriculture, et les champs se changent en forêts. Les exactions et les proscriptions se multiplient avec les préfets et les sous-gouverneurs des provinces qui ne sont pas chrétiens... L'Empereur voulait, dans son avarice insatiable, toujours accroître ses richesses, entasser l'or; aussi vendait-il à vil prix les charges et les dignités. Cela ne suffisant pas, il inventait des calomnies contre tout riche propriétaire et le faisait condamner à la peine capitale, afin de pouvoir s'emparer de son bien. Ces iniquités révoltantes lui permettaient en outre de satisfaire sa manie de construction de somptueux édifices. Il en élevait partout, ici des temples, des cirques, là des hôtels des monnaies, des arsenaux, des palais pour sa femme, des palais pour sa fille.... Et les constructions achevées avec l'argent des provinces, il ordonnait de les démolir sans cesse, parce qu'il ne les trouvait pas à son caprice. Dans sa démence, il rêvait de faire de Nicomédie la rivale de Rome. Impossible d'énumérer toutes ses folies de démolitions, de ruines innombrables[1]... »

Quoi qu'il en soit de ce portrait peu flatté, tracé peut-être sous l'influence des atrocités de la persécution de Dioclétien, on ne peut nier que ce prince à de nombreux défauts alliait de grandes qualités. Il avait l'amour de la justice, le goût des sciences et des arts, et de grands talents pour la guerre. Il termina habilement toutes celles qui s'élevèrent coup sur coup contre l'Empire. Comme Auguste, il jeta en quelque sorte les fondements d'un nouvel empire, dont il transporta la capitale à Nicomédie. En politique habile, il avait compris que Rome ne pouvait plus être utilement le centre d'un empire qui avait, en Orient, la Perse pour frontière, et ne reconnaissait point de limites en Occident. De Nicomédie, au contraire, César donnait une main à l'Europe et l'autre à l'Asie. Tous les hommes d'État applau-

[1] Lact., *De Mort. persecut.*, cap. VII.

dirent à cette mesure ; elle était alors dans les nécessités de la situation ; elle fut en outre favorable au développement du Christianisme.

En privant Rome de la résidence impériale, César y laisse le pontife chrétien sans rival. Tel est le côté providentiel de cet acte politique. Dieu se servait de la grandeur même des maîtres du monde pour les éloigner de Rome, qui allait devenir la métropole de l'empire de Jésus-Christ.

Après le dédoublement de la capitale, le partage du pouvoir impérial. Témoin des crises sanglantes qui avaient emporté ses prédécesseurs, Dioclétien imagina de partager l'Empire pour ne pas le perdre tout entier. Se réservant la direction suprême, il délégua une partie de son pouvoir à des hommes qu'enchaînait sa fortune, et, en plaçant ces hommes à la tête des armées, il supprimait sous son règne les révolutions militaires. Quels que fussent à ce point de vue l'utilité de cette mesure et le désintéressement plein de grandeur d'âme de son auteur, elle n'en présentait pas moins un inconvénient considérable. Dioclétien devait plus tard en faire la cruelle expérience. En multipliant les têtes couronnées, il lui fut impossible de conserver l'uniformité d'action, de vues et d'intérêt, aussi bien que de maintenir la suprématie de son autorité.

Maximien, le fils d'un pâtre de Pannonie, qui avait été son frère d'armes sur le Danube, l'Euphrate et le Rhin, esprit inculte, mais cœur éprouvé, soldat plein de bravoure, mais incapable d'embrasser dans ses rêves l'énorme fardeau du pouvoir absolu, fut choisi pour porter en Occident la moitié de la pourpre.

Deux autres guerriers, revêtus seulement du titre de *Césars*, furent ensuite commis à la garde du Danube et du Rhin, pour faire face aux Barbares du Nord. L'un fut Constance Chlore, ou *le Pâle*, estimable soldat qui, par ses services sous Aurélien et Probus, méritait la confiance du nouveau règne. L'autre était *Galerius*, un bouvier de la Dacie, nature féroce, qui avait conquis ses grades à coups d'épée.

Dioclétien gouverna pendant dix-huit ans en homme né pour le trône. Il arrêta les invasions sur toutes ses frontières. Pendant dix-huit ans, il administra l'Empire en philosophe qui se soucie peu des querelles religieuses et qui respecte, au premier rang des droits humains, la liberté de conscience. Les témoignages chrétiens sont unanimes sur la paix dont jouit l'Église pendant les premières années de ce grand règne. Il n'y avait plus de martyrs que dans les provinces éloignées, où le regard de l'Empereur ne pouvait pas tout apercevoir. Dans les grandes cités, le Christianisme étendait ses conquêtes avec une merveilleuse rapidité, et, comme les nouveaux convertis ne se faisaient remarquer que par une plus fidèle pratique des vertus qui affermissent un empire, le pouvoir les protégeait par sa simple tolérance. Il semble même que Dioclétien se laissait approcher par les chrétiens avec une faveur toute particulière. Il les préférait pour le gouvernement des provinces, et, pour leur faciliter l'entrée à cette dignité, il les avait exemptés de lui jurer fidélité par le génie des empereurs. Il confia à Lactance la chaire de rhétorique à Nicomédie, sa résidence. Les officiers de son palais, Lucien, Gorgone, Dorothée, son favori, Sébastien, faisaient autour de lui une propagande active et heureuse qui entraîna les femmes et les filles de la maison de l'Empereur, et ne rencontra auprès de lui qu'un accueil bienveillant. Les anciennes *maisons de prières* ne pouvant plus suffire au nombre toujours croissant des fidèles, on construisait de vastes édifices où les évêques célébraient les Mystères sous les auspices de la vénération qu'imposait leur sainteté. L'impératrice Prisca et sa fille Valérie, par leur piété, édifiaient la cour. Quelles que fussent son indifférence personnelle, sa politique assez orientale et très-peu romaine, Dioclétien voyait sans beaucoup d'ombrage se répandre et grandir une religion née en Orient et mal vue à Rome. De plus, il était le cousin germain du pape Caïus.

Ce nouvel état de choses, qui dura dix-huit ans, semblait annoncer le prochain triomphe du Christianisme. On aurait

pu croire que le règne du nouvel empereur, au lieu de s'appeler l'*ère des martyrs,* allait inaugurer le règne du Christ. Peut-être saint Caïus eut-il cet espoir. Les événements déconcertèrent toutes les prévisions humaines. L'ambition et la férocité haineuse de deux soldats, instruments grossiers d'une politique dont ils n'avaient jamais compris la portée, allaient plonger l'Église dans un déluge de sang. Les deux Césars Maximien-Hercule et Galère, sous l'influence de passions brutales, entraînèrent Dioclétien dans une voie de persécution qui répugnait à ses goûts, à ses vues de gouvernement, et qui lui fit terminer dans la honte et l'impuissance une carrière jusque-là utile et glorieuse.

Dioclétien résista longtemps : on fut obligé de revenir près de lui plusieurs fois à la charge. Pour le décider, on fit valoir tous les motifs qui pouvaient agir sur un esprit jaloux du commandement. On inquiéta le général sur l'obéissance des soldats et le despote sur la sûreté de sa propre vie. Sur ces entrefaites, un incident vint favoriser la haine des solliciteurs et affaiblir la résistance de l'Empereur en enflammant sa colère. En décorant Galérius de la pourpre, il avait cru préparer un mari pour Suzanne, sa nièce, fille du saint prêtre Gabinius, son cousin. Mais la jeune vierge avait juré de n'appartenir qu'à Jésus-Christ. Surpris et irrité de l'obstination de Suzanne, un modèle de douceur et de sagesse, à refuser un mariage qui comblait tous ses vœux, Dioclétien la chassa du palais et la renvoya dans la maison de son père. Apprenant peu après qu'elle était chrétienne et qu'elle avait fait vœu de virginité, il chargea un de ses officiers, Macédonius, de la circonvenir et de l'amener doucement à sacrifier aux dieux. Tentative inutile. La jeune vierge jeta par la fenêtre la statuette d'or de Jupiter Capitolin qu'on lui avait remise en présent et sur laquelle on la priait d'adorer le dieu de César. Macédonius courut au palais et raconta la scène à Dioclétien. Celui-ci, dès lors, ne repoussa plus l'idée de prendre contre l'Église les rigoureuses mesures que Maximien et Galère sollicitaient obstinément. L'Empire, disaient-ils, ne

pouvait coexister avec Jésus-Christ. Il fallait en finir avec une religion qui troublait le monde, bouleversait les sociétés et mettait les trônes en péril. Jusque-là, Dioclétien avait résisté énergiquement, craignant qu'un massacre général ne fût l'occasion d'un soulèvement universel. Mais son pouvoir s'était affermi, les Césars qu'il lui prenait fantaisie de revêtir de la pourpre étaient acceptés sans résistance. Le mépris avec lequel Suzanne traitait ses ordres acheva de l'exaspérer. Il ordonna à Macédonius de le débarrasser par le poignard de cette fanatique. L'ordre barbare fut exécuté [1]. Quelque temps après, le prêtre Gabinius et son illustre frère, le pape saint Caïus, tombaient eux-mêmes sous le fer des bourreaux.

Ces trois augustes tombes avaient désormais creusé un abîme entre le trône de Dioclétien et celui de Jésus-Christ. La lutte allait s'ouvrir avec une violence jusque-là inouïe. La terreur qu'inspira dès lors la seule présence de Dioclétien à Rome empêcha les fidèles de se réunir pour l'élection d'un nouveau pontife. Le siége pontifical demeura vacant pendant deux mois, du 22 avril 295 au 30 juin suivant. Alors, l'Empereur étant retourné à Nicomédie, la surveillance devint moins sévère, et Marcellin, Romain d'origine, fut donné pour successeur à saint Caïus ; il siégea neuf ans (295-304). A Nicomédie, de nouvelles et plus pressantes sollicitations assiégèrent Dioclétien. Il hésitait encore. Il avait commencé par abandonner les courtisans et les militaires. Vaincu enfin par l'unanimité des conseillers et des oracles, il voulut au moins épargner l'effusion du sang, et le premier édit ordonnait seulement la destruction des églises et des écrits religieux, et ne frappait les chrétiens que d'incapacité civile et politique. Le vieillard, qui déjà avait laissé verser le sang de ses proches et des soldats chrétiens, reculait devant la nécessité de commander trop de supplices. « Et d'ailleurs, disait-il, ces gens-là meurent volontiers [2]. » Mais

[1] Cf. *Act. sanctæ Suzannæ.*

[2] LACT., *loc. cit.* : « *Illos libenter mori solere.* »

c'était la chimère d'une politique indécise dont la répétition nous est offerte par nos gouvernements modernes, surtout en France. Une fois engagé dans la voie de la persécution, il est bien difficile de s'arrêter.

La veille du jour même où parut le premier édit de persécution, les deux empereurs Dioclétien et Galère, regardant du haut de leur fenêtre l'église chrétienne dont on apercevait le toit, disputèrent si on la détruirait par la hache ou par le feu. Ne dirait-on pas nos *césarcules* du jour dissertant à l'Élysée sur l'exécution des fameux *décrets* contre les congrégations religieuses? Ils ont tout hérité des persécuteurs de Rome, ou plutôt tout singé, sauf la grandeur et le génie.

Dioclétien s'opposa de toute sa force à l'incendie, de crainte qu'il ne se communiquât à la ville et ne devînt général. C'était l'image de ce qu'allait être la dernière persécution de l'Église. La moitié de l'Empire était chrétienne. Il y avait dans l'armée des légions chrétiennes tout entières[1], et dans l'Empire il y avait des villes, dans chaque ville il y avait des quartiers tout peuplés de chrétiens. Aussi, quand l'édit parut, il y eut une stupeur, puis bientôt une anarchie universelles. Les meilleurs se trouvant frappés et forcés de se cacher, la populace païenne se jeta dans beaucoup d'endroits sur leurs maisons et sur leurs biens, pillant, dérobant et faisant arrêter comme chrétiens tous ceux qui voulaient rétablir l'ordre[2].

C'est au début de cette persécution sanglante qu'eut lieu le célèbre martyre de la Légion Thébéenne, dont nous ferons plus loin le récit en en retraçant les causes et les circonstances.

Eusèbe assure que la persécution contre les soldats chrétiens commença l'an 302[3]. Lactance, qui semble dire que ce ne fut là que le prélude de la persécution et affirme que la

[1] Saint Paulin, *Act. du mart. de saint Maurice.*
[2] Euseb., *Hist. eccl.*, VIII.
[3] Euseb., *Hist. eccl.*, lib. VIII, cap. I.

colère de Dioclétien se borna d'abord à les molester, à les exclure des emplois, sans verser leur sang, paraît être en contradiction avec Eusèbe[1], qui dit dans sa Chronique : « Véturius, maître de la milice, persécute les soldats chrétiens, la persécution commençant déjà dès ce temps-là à sévir contre nous. » Mais la contradiction n'est qu'apparente. Si Dioclétien n'a pas encore versé *lui-même,* à cette époque, le sang des soldats chrétiens, rien ne s'oppose à ce que Maximien-Hercule l'ait devancé dans la persécution, et c'est ce qui arriva.

Il y eut, à Nicomédie même, deux ou trois incendies, que Galère imputa aux chrétiens et les chrétiens à Galère. Le feu prit même au palais de Dioclétien. L'artifice de l'ambitieux César réussit. Deux édits, dictés par la rage, succédèrent au premier, ordonnant la prison, puis la mort avec son cortége de tortures, contre tous les chrétiens de l'Empire : toutes les provinces furent en feu.

Le troisième décret était tel, qu'il semblait, disait plus tard Constantin, avoir été écrit avec une plume trempée dans le sang[2].

Ce qui poussait surtout les tyrans à cet excès de cruauté, c'est que le dernier effort du paganisme se trouva tout d'un coup condamné par cette même opinion publique qui jusque-là avait suscité et envenimé les persécutions. La nécessité politique obligeait alors, comme aujourd'hui, les souverains engagés dans cette horrible voie à redoubler de rigueur pour terminer la crise plus vite. La persécution était impopulaire, parce qu'elle pénétrait dans la plupart des familles, qu'elle ébranlait le corps social tout entier. En outre, la religion chrétienne était devenue trop efficacement bienfaisante pour être haïe et trop connue pour être calomniée. Sous son influence, des idées de pitié, de justice, l'horreur du sang et des souffrances humaines commençaient à se répandre dans la foule. « L'atrocité de la persécution, dit Eusèbe, devenait

[1] Euseb., *Chron. ad annum* 302. — Lact., *op. cit.*
[2] Euseb., *loc. cit.*

à charge aux gentils mêmes, et ils disaient que leurs empereurs étaient superstitieux à l'excès. »

Des légendes circulaient dans le peuple ; on rapportait dans Rome même que, pendant que les martyrs souffraient, on avait vu des larmes couler le long des portiques et entendu des gémissements sortir de terre[1].

Les *Actes* des martyrs, qui jusque-là ne font qu'enregistrer dans leur style simple et sobre les cris de fureur de la foule, tiennent note maintenant de ces mouvements de pitié et de ces murmures[2]. Quelques-uns des gouverneurs, obligés de sévir contre des innocents, refusaient d'obéir et écrivaient aux empereurs que leur cruauté les couvrirait d'infamie[3]. C'étaient les dignes ancêtres de nos magistrats démissionnaires, refusant noblement, courageusement, de prendre part à l'exécution des décrets d'expulsion des religieux.

On dit qu'Arrien, gouverneur de la Thébaïde, se convertit sur son siége même[4].

Témoin des horreurs de la persécution, Lactance s'écrie :

« La terre entière était persécutée, et, les Gaules exceptées, de l'Orient à l'Occident, les trois bêtes féroces sévissaient. Quand même j'aurais cent langues et cent bouches, une voix d'airain, il me serait encore impossible d'énumérer tous les tourments et les genres de supplices qu'infligeaient aux innocents les magistrats des provinces de l'Empire !..... »

> Non mihi si linguæ centum sint oraque centum,
> Ferrea vox, omnes scelerum comprendere formas,
> Omnia pœnarum percurrere nomina possim
> Quæ judices per provincias justis intulerunt[5].

Mais à quoi bon les raconter ?.....

L'enfer était déchaîné..... il livrait sa dernière bataille.

[1] *S. Tarachi et soc. Acta apud* RUINART.
[2] *Id., ibid.* Cf. DE BROGLIE, *loc. cit.*
[3] EUSEB., *loc. cit.*
[4] RUFIN, *De vit. Patr.*, 19.
[5] LACT., *De mort. pers.*, cap. XVI.

Cette persécution, qui fut la dernière, fut aussi la plus longue et la plus terrible : elle couvrit de sang la terre entière. Elle fut si violente qu'en un mois dix-sept mille chrétiens de tout âge et de tout sexe furent égorgés dans les diverses provinces[1].

Ce fut le règne de la terreur universelle. Ce n'est plus maintenant par quelques noms illustres qu'on peut tracer les jalons de la persécution, c'est par pleines cités qu'il faut compter les martyrs.

On ne retrouve plus, dans cette moisson de meurtres qui ensanglante chaque cité, que la monotonie de l'horrible, et l'on croit assister au déchaînement de toutes les puissances infernales.

Telle fut l'aurore de ce quatrième siècle qui devait, dans les décrets de la Providence, éclairer le triomphe universel de l'Église.

Qu'on juge des excès de la persécution en général par le plan et les mesures que prirent les persécuteurs. Près des fontaines, sur les marchés, dans chaque rue, on plaçait de petites idoles, et l'on préposait d'ardents zélateurs pour faire offrir de l'encens à ces simulacres, en sorte que personne ne pouvait ni vendre, ni acheter, ni se promener en public, pas même puiser de l'eau, sans exercer quelque genre d'idolâtrie. Comme si ce n'était pas encore assez, dans toutes les villes, des tribuns munis de listes contenant les noms des habitants se présentaient de maison en maison, suivis de soldats portant un trépied sur lequel chaque individu était sommé de venir brûler quelques grains d'encens en l'honneur des dieux de l'Empire. Au refus on reconnaissait les chrétiens et on les livrait aux bourreaux. D'autre part, le zèle et la foi paraissaient plus grands encore que les fureurs idolâtres. Le Sauveur prodiguait ses grâces : un courage divin animait les fidèles. On ambitionnait la palme du martyre, dit Sulpice-Sévère, plus qu'on ne recherche aujour-

[1] *Liber Pontif. : Act. S. Marcellini.*

d'hui la mitre et les prélatures. Il y eut sans doute des défections, des apostasies nombreuses ; mais c'était l'exception. Ce serait manquer de véracité que de le nier [1].

La persécution qui fermait le monde aux chrétiens leur avait ouvert les voies de la solitude. On vit à cette époque le désert se couvrir de fleurs, selon l'expression des Prophètes. Déjà saint Paul, premier ermite, lors de la persécution de Dèce, avait inauguré le chemin des solitudes chrétiennes où des générations d'âmes devaient le suivre. Mais au début du quatrième siècle, ce qui n'était jusque-là qu'une suite de résolutions isolées et obscures prenait l'éclat d'un mouvement général. C'était une véritable émigration populaire du monde vers la solitude. Le chef et l'inspirateur de ce mouvement était un enfant de cette partie de la haute Égypte qu'on nommait la Thébaïde, Antoine d'Héraclée. La foule devint bientôt si grande dans ce désert que le saint n'y trouvait plus ce qu'il aimait avant tout, l'entretien solitaire avec Dieu. Il se réfugia dans une montagne caverneuse, retraite plus voisine des sources du Nil, plus perdue dans les profondeurs sablonneuses.

C'est à cette époque que les *moines* (μόνος, *seul*) ou solitaires, se réunissant en communauté, se transformèrent en *cénobites* (κοινόβιον, *assemblée*).

Les montagnes de cette Thébaïde qui avait déjà eu la gloire de fournir des légions de soldats chrétiens, étaient pleines de fidèles qui passaient les jours et les nuits à chanter les psaumes, à étudier, à jeûner, à prier, à travailler pour faire l'aumône, conservant entre eux l'esprit de paix, d'union et de charité.

A la vue de ces pieux ermites, dont la conversation était toute avec le ciel, on pouvait s'écrier de nouveau : « Qu'ils sont magnifiques, vos tabernacles, ô Jacob! O Israël, que vos tentes sont belles!... comme des vallons pleins de fraîcheur et d'ombre, comme des îles délicieuses au milieu du

[1] BÉRAULT-BERCASTEL, *Histoire de l'Église*. — LONGUEVAL, *Hist. de l'Église gallicane*.

fleuve, comme des pavillons que le Seigneur a dressés lui-même[1] ! »

Mais bientôt ces solitudes bénies furent troublées à leur tour par l'orage persécuteur. On vint traquer les solitaires sur les rochers de la Thébaïde comme les lions parmi les sables d'Afrique ; les uns et les autres s'étaient retrouvés dans les mêmes amphithéâtres pour s'immoler aux mêmes fureurs. Les déserts mêmes, où des milliers de fugitifs avaient longtemps caché leur détresse, ne contenaient plus de retraites assez profondes pour échapper à l'œil des soldats qui cherchaient partout des victimes.

L'Empire n'était plus qu'un abattoir d'hommes. De toutes les provinces, de toutes les villes, de toutes les solitudes, montait vers les cieux une vapeur de sang, parmi les hymnes lugubres de l'immense procession des confesseurs de la foi qui marchait sans cesse au martyre.

Quand les pourvoyeurs de la mort, assis sur des monceaux de cadavres que les chiens et les oiseaux de proie ne suffisaient plus à dévorer, ni les bras à ensevelir, commencèrent à craindre l'invasion de la peste, leur rage inassouvie plongea vivants dans les mines d'Égypte, de Cilicie et de Palestine les innombrables chrétiens qu'elle n'osait plus détruire. Après leur avoir arraché l'œil droit, on leur brûlait le jarret gauche : esclaves de l'État, leur chaîne se rivait à celle des malfaiteurs et des prisonniers de guerre, pour lesquels il n'y avait plus ni patrie, ni soleil, ni espérance.

Il n'était pas possible à la nature humaine d'inventer ni de subir de plus affreux désastres. Toutes les atrocités des époques sauvages se trouvaient dépassées par l'art homicide, raffiné, d'une civilisation impitoyable.

Dieu se lassa enfin de tolérer les monstres couronnés qui ne se succédaient que pour boire le meilleur sang du genre humain. Après la plus furieuse de toutes les persécutions, le comble et la consommation de toutes les précédentes, le

[1] S. Athanas., *Vita S. Anton.*, t. II, 453. — Cf. saint Jérôme, *De Viris illustr.*, 76. — Euseb., *Hist. eccl.*, II, 17.

bras de Dieu s'appesantit plus rudement et plus visiblement que jamais sur l'Empire et les empereurs. Outre les ravages de la peste, les affreux ouragans et les tremblements de terre, les peuplades barbares, contentes d'abord de quelques incursions partielles dans les provinces écartées, poussées depuis comme par un esprit étranger en elles, perdant à la fois la terreur et le respect du nom romain, fondirent de toutes parts sur ses plus nobles apanages. La dévastation fut telle que, plusieurs siècles après, on ne voyait, jusqu'au centre de l'Empire, que des cabanes éparses là où il y avait eu des cités considérables. Les séditions et les guerres civiles achevèrent ce que les Barbares avaient épargné. La dernière année de la tyrannie sacrilége, il y eut une sécheresse ruineuse, suivie de la stérilité et de la famine.

C'était le tour des persécuteurs : l'heure du châtiment avait sonné. Galère, impatient de n'être que César, contraignit les deux Augustes, Dioclétien et Maximien, à abdiquer l'empire. Ces deux vieillards, qui avaient été la terreur et le fléau de l'univers, durent abdiquer l'an 305 et déclarer *Augustes* Constance et Galère, à qui Sévère et Maximin Daïa furent associés comme *Césars*. Constantin fut écarté par Sévère, qui voulait des hommes aussi méchants et serviles que lui-même.

Dioclétien, qui, contre son gré, avait signé les décrets de persécution, désespéra alors de son œuvre. Effrayé de la dépopulation de l'Empire, ne pouvant réparer le passé et n'osant plus contempler son crime du haut de sa puissance, il sentit que la raison, avec le génie et le succès, se retirait de lui. Il tomba dans un découragement profond et abandonna sans résistance à des collègues jaloux un pouvoir qu'il sentait paralysé par une force supérieure.

Galère, qui lui succéda, eut à peine le temps de donner l'essor à sa rage impuissante. Après quelques années d'un règne troublé par les dissensions domestiques, il fut frappé lui-même d'un de ces maux étranges dont l'aspect hideux pénètre toujours les populations d'une terreur religieuse.

Vaincu par la douleur, il sembla reconnaître que le Dieu des chrétiens avait étendu la main sur lui. Il publia ce fameux édit de tolérance qui termina les persécutions et que Lactance nous a conservé. Singulier document, moitié insolent, moitié suppliant, qui commence par insulter les chrétiens et finit par demander de prier leur Maître pour lui.

Ce cri de douleur semble échappé des entrailles mêmes de la société païenne. Aussi malade que son vieux tyran, épuisée par une dernière convulsion de rage, elle allait appeler à son aide un Dieu longtemps détesté et encore inconnu. Elle allait recommander à cette protection mystérieuse dont elle avait senti la force en la maudissant, son âme souillée de meurtres et ses membres rongés de lèpre et de volupté[1].

Le Christianisme s'avançait sous le *Labarum* vainqueur de Constantin pour recueillir tous ces débris du vieux monde, pour les marquer de son empreinte et leur communiquer ses principes de résurrection et de vie. Ainsi commence, après la dernière persécution, cette lente transformation de la société païenne, qui s'opérera graduellement pendant toute la durée du quatrième siècle.

Que les inventeurs de théories nouvelles ne viennent pas nous dire, après cela, que le Christianisme n'aurait été nullement nécessaire pour arrêter l'humanité sur la pente de la décadence. Elle se réfute par l'évidence même, cette école paradoxale et sceptique, qui a l'audace d'affirmer que la théodicée et la morale chrétienne n'ont rien introduit de nouveau dans le monde, et de dire que tous les cultes se valent, que la philosophie païenne eût suffi à contenir les débordements du vice, à faire pratiquer la vertu, à sauver la civilisation menacée. C'est en vain qu'on cherche à démontrer l'inutilité du flot de sang divin versé pour nous sur la croix. Non, non, le véritable élément de salut pour nous, Français, un historien l'a dit dans une page admirable, « c'est le pre-

[1] DE BROGLIE, *op. cit.*

mier apôtre de l'Évangile qui mit le pied sur le sol de la future France. Cet homme-là, en vérité, portait dans les plis de sa robe de bure vingt siècles de civilisation et de gloire; il portait Tolbiac et Reims, des milliers de saints et de monastères, et l'affranchissement du peuple, et Charlemagne, et les Croisades, et saint Louis et Jeanne d'Arc, et la liberté moderne, et nous tous, Français d'aujourd'hui, qui sommes là pour attester que le Christianisme et la liberté ne font qu'un[1] ».

Partout et toujours, l'Église poursuit ainsi son œuvre de reconstitution religieuse et sociale. Elle affranchit les esclaves; elle civilise les Barbares; elle remplace les cirques par les hôpitaux, les temples de l'impureté par des sanctuaires vénérables, les saturnales, les lupercales par des fêtes édifiantes et consolantes à la fois. Elle défend d'exposer les enfants et les recueille pour les tirer du bourbier de l'ignorance; elle dit à la femme: « Tu es l'égale de l'homme », et, au lieu de l'animal sans pudeur de Sénèque, nous aurons les Geneviève et les Blanche de Castille. Elle dit au peuple : « Tu existes », et le peuple, comme la statue de Pygmalion, s'éveille à la vie. Est-ce qu'il serait seulement question de peuple aujourd'hui, si le Christ et ses disciples n'étaient venus ramasser les ouvriers, les paysans, les femmes, les enfants, dans la fange où ils croupissaient, pour leur restituer leurs droits naturels? Aussi, à côté de l'invasion des Barbares, s'avance, conduite par la main de l'Église, l'invasion pacifique, cent fois plus féconde, qui couvre le monde aux origines de notre histoire. C'est la grande invasion des faibles, des pauvres, des déshérités, qui auparavant ne comptaient pas et qui viennent tout d'un coup prendre leur place au soleil.

Voilà, en raccourci, quelques-uns des bienfaits que notre société doit au règne de l'Évangile. Inutile de répéter, après tant d'autres, que l'Église a sauvé l'art d'écrire, l'art de peindre et tous les autres arts engloutis dans la tourmente

[1] Lecoy de la Marche, *Vie illustrée de saint Martin.*

des invasions... Les adversaires du christianisme ont beau faire : ils demeurent malgré eux les fils de l'Église, dans leur vie privée, dans leur vie publique, jusque dans l'exercice de cette liberté qu'ils ont reçue d'elle et qu'ils voudraient retourner comme une arme perfide contre leur propre mère[1].

Qu'on le veuille ou non, cette grande figure de l'Homme-Dieu, fondateur de l'Église, est l'unique clef des temps modernes. De quelque point de vue qu'on la contemple, elle domine l'histoire. Pour s'en convaincre, il suffit de tracer à grands traits l'épopée chrétienne. La voici dans sa simplicité et sa grandeur : au sommet, les sociétés antiques, filles de la violence et mères de l'esclavage, viennent, épuisées de débauche, mourir au pied de la croix. Du pied de la croix partent douze témoins de l'ascension du Sauveur. Ils vont ressusciter partout les lois de la famille et la conscience de l'humanité. Ils se disent envoyés de Dieu et le prouvent par des vertus surhumaines; on les tue, mais leur sépulcre enfante un nouvel univers. L'agonie des Césars, l'éternité du Christ se livrent douze combats, et la lutte dure trois siècles. Sous les jardins de Néron, qu'illuminent des torches vivantes, les catacombes en travail donnent sans cesse la vie à des légions chrétiennes. Filles de la foi, elles tombent immortelles et se relèvent dans les cieux!...

La croix, soulevée par le sang des martyrs, monte plus haut de siècle en siècle, jusqu'à ce qu'on l'aperçoive de tous les points de l'univers. C'est la première période du Christianisme.

La dernière période assiste aux râles de Rome expirante. Cette Babylone de l'Occident ne trouve plus où s'appuyer... Par tous les chemins de son trône condamné monte un océan de peuples inconnus. On ne sait d'où ils viennent; mais eux savent où ils vont, ces justiciers du Ciel qui se nomment eux-mêmes les fléaux de Dieu, ces Barbares qui

[1] Lecoy de la Marche, *op. cit., passim.*

labourent l'Europe en arrachant les villes comme des herbes fanées. Ils veulent faire du monde un cimetière et de Rome un bûcher. L'incendie court devant eux, et le désert les suit ; mais la croix, arborée sur la pierre Mamertine, les arrête autour du Vatican. L'Église chrétienne, seule debout parmi tant de ruines, reconnaît en eux ses mystérieux vengeurs; mais elle ne les reconnaît que pour les désarmer, les civiliser, les purifier, les transformer, les soumettre à son joug divin.

La troisième période chrétienne ouvre les temps nouveaux. Rome, rachetée par le sang des martyrs, se relève couronnée des lumières que Jérusalem a perdues. Le Vatican succède au Capitole : un vieillard, l'évêque universel, publie du haut des sept collines la loi de l'avenir. A la voix du Pontife suprême, la nouvelle civilisation part à pied, de Rome transfigurée, pour faire le tour de l'univers !

Elle crée Constantin, Clovis, Charlemagne. Elle arrête Mahomet. Après avoir vaincu la tyrannie des Césars par les héros de la foi, les vices de quarante siècles par les héroïnes de la virginité, la furie des Barbares par les héros du dévouement, l'autorité pontificale enfante encore la liberté moderne, en signifiant par l'anathème, aux oppresseurs des peuples, qu'il n'y a point de pouvoir qui ne relève de Dieu.

L'œuvre divine resplendit à l'apogée de sa gloire !

Tel est le cadre dans lequel on voit se dérouler à perte d'horizon tous les drames de cette révolution sans modèle, devant laquelle s'éclipsent et les trophées de l'antiquité et les fragiles grandeurs de notre temps. A cette révolution sublime appartient un avenir digne de son passé.

Cet avenir, c'est la famille des nations ralliées par une foi unique, de toutes les frontières du monde, autour du même drapeau..., la croix[1].

La persécution est la pierre de touche des faits puissants. En voyant l'arbre de la croix grandir et s'étendre à mesure

[1] Christian, *les Fleurs du ciel, passim.*

qu'on abattait ses branches, les races que son ombre étouffait voulurent le déraciner d'un seul effort. Tel fut le caractère du mouvement dioclétien. Si le Christianisme avait l'esprit qui féconde, l'idolâtrie avait l'activité qui détruit. Ces deux pouvoirs, après s'être mesurés dans des luttes partielles, s'étaient jeté le suprême défi. Ils s'abordèrent par masses dans les derniers temps du combat, armés l'un d'une patience invincible, l'autre d'une rage insensée. Dans cette question de vie ou de mort, la logique humaine promettait la victoire aux bourreaux sur des victimes qui ne se défendaient point. Cependant Dioclétien ne put tuer ce qui devait vivre, comme il ne put faire vivre ce qui devait mourir[1].

Si le Christianisme n'avait été qu'un progrès naturel de l'esprit humain dans les voies de la civilisation, sa marche eût rétrogradé devant toutes les barrières que lui opposait l'antagonisme des lois, des religions et des mœurs de l'ancien monde. Pour arracher de sa base une société séculaire, quel que soit son degré de corruption, il faut d'autres leviers que la force passive d'une multitude qui se laisse massacrer autour de son drapeau.

Les révolutions de tous les âges, dans l'ordre politique, sont les fruits du glaive; leurs auteurs tuent pour se faire place. Une seule révolution sociale s'est accomplie dans l'histoire par le supplice même de son chef et de ses disciples : c'est le Christianisme, et je ne veux pas d'autre preuve de sa divinité.

Des Alpes gauloises jusqu'aux plaines de l'Asie, du Rhin au Nil, des colonnes d'Hercule jusqu'aux déserts libyques avait régné la terreur. Les siècles nous ont gardé les médailles dioclétiennes frappées en mémoire de l'*abolition du nom chrétien*[2]. Ces funèbres témoignages de l'histoire nous montrent bien l'Église au tombeau après sa passion... Il fallait que cette Église à qui l'éternité fut donnée, parût anéantie un moment aux yeux de l'univers, pour faire écla-

[1] J. Ampère, *les Romains à Rome.*
[2] *Apud* Gruter, *Inscript. numism.,* p. 280.

ter encore une fois la toute-puissance de son auteur et les preuves irrécusables de sa céleste origine[1].

Derrière la tombe de Galère se leva une dernière révolution... Les ambitieux qui se disputaient son pouvoir coururent aux armes. L'Orient et l'Occident romain se heurtèrent dans une lutte suprême ; mais le ciel réservait la victoire à Constantin, fils de Constance Chlore, qui vit dans le ciel avant la bataille une croix lumineuse sur laquelle resplendissaient ces mots en langue latine : *Hoc signo vinces !*

Il adora cette manifestation divine et donna la croix pour étendard aux quarante mille guerriers qui le suivaient. Toute résistance s'écroula devant cette vivante prophétie de l'empire chrétien qui allait s'asseoir sur la pourpre. Ainsi s'accomplissait, aux portes de Rome, le plus grand événement du quatrième siècle (312), dix ans après le massacre de la Légion Thébéenne, dont le sang et l'intrépide confession avaient accéléré le triomphe de l'Église. Ainsi la croix, réservée jusque-là comme un gibet d'infamie aux plus vils criminels, après trois siècles d'outrages, d'incrédulité et de persécution, triomphait du monde, prenait sa place parmi les symboles les plus révérés et devenait l'étendard des légions romaines, que le monde vaincu ne regardait qu'avec respect et admiration. Ainsi Dieu mit fin aux trois siècles obscurs et douloureux des catacombes par ce coup de lumière qu'on appelle le quatrième siècle.

Assez de martyrs avaient versé leur sang pour établir le règne de Jésus-Christ ; après ces glorieux vainqueurs, il fallait à la société nouvelle des organisateurs puissants. L'heure des grands pontifes avait sonné ; le siècle des Athanase, des Ambroise, des Augustin venait de s'ouvrir.

Nous voilà sortis de cette mer de sang creusée par douze Césars et dont les vagues débordent l'histoire. Nous avons compté les bourreaux, mais le nombre des victimes nous échappe par son immensité ; ces noms même ont disparu par

[1] Christian, *op. cit.*

milliers dans l'abîme où descendait l'hécatombe des martyrs. On a glané péniblement leurs vestiges sacrés dans les gerbes de la mort, mais la mort allait si vite, à travers les jours désastreux dont nous venons d'effleurer le souvenir, que la plupart des plus sublimes sacrifices demeurent peut-être ensevelis sous les débris du temps. Nous n'avons pu citer qu'une bien faible partie de cette phalange héroïque, dont le chiffre exact ne sera connu qu'au ciel, et dont l'énumération incomplète remplit les pages des soixante in-folio de la collection des Bollandistes. Si vous voulez en connaître un plus grand nombre, feuilletez le *Martyrologe romain,* cet immortel recensement des légions mortes pour le triomphe de la croix.

En achevant le récit de persécutions sanglantes qui ont duré trois siècles, il ne serait pas sans intérêt, si notre cadre le permettait, de se rendre compte de la merveilleuse extension du Christianisme après ces dix grands combats; car le Christianisme, « comme un arbre dans le clos des morts », avait poussé vigoureusement dans le champ des martyrs. Qu'il nous suffise de dire que le tableau des conquêtes du Christianisme au troisième siècle embrasse toutes les contrées du monde connu. Une extension si rapide a frappé les historiens les plus hostiles à l'Église. C'est qu'il avait une vie intérieure et divine que ne pouvaient atteindre ni le glaive des bourreaux, ni les haines populaires, ni les sophismes des philosophes, ni les entraves d'une législation hostile. Comme Jésus-Christ sortant de son tombeau scellé, l'Église devait s'élancer victorieuse de tant d'obstacles et de tant d'ennemis pour régner enfin sur le monde.

Le triomphe de Constantin ouvrait l'ère du mouvement social qui allait renouveler la face de l'humanité. « Quand, après trois siècles de tortures, du haut du *Monte Mario,* Constantin vit dans l'air le *Labarum,* c'était le sang des chrétiens, le sang des martyrs thébéens, qui avait germé dans l'ombre et qui s'y déployait sous la forme d'une croix triomphante [1]. »

[1] LACORDAIRE, *Confér. de N. D. de Paris* (30 nov. 1845).

« Cette croix lumineuse apparaissant aux yeux de toute une armée annonçait l'émancipation du Christianisme et l'avénement du règne social de l'Église ; Constantin, qui eut la gloire d'en être le promulgateur et le héros, ne fit autre chose que de recueillir les fruits semés par le sang de Maurice et de la Légion Thébéenne. Il ne fit que sanctionner la défaite de l'idolâtrie, consommée sans retour dans les vallées d'Agaune, par l'impiété de Maximien et le sacrifice de six mille braves égorgés en témoignage de leur foi [1]. »

C'est ainsi que se terminait définitivement le combat entre l'Église du Christ et la Rome idolâtre. Pendant trois siècles, Rome païenne avait persécuté l'Église par ses empereurs au nom de ses idoles; pendant trois siècles, l'Église souffrit et mourut dans la personne de ses martyrs. A la fin de cette lutte sanglante, Rome idolâtre voyait périr à la fois idoles et persécuteurs; tandis que l'Église, leur survivant à tous, contemplait un jeune César qui ne craignait pas d'arborer sur ses drapeaux le signe jusque-là ignominieux du Christ, la croix, qui sera désormais l'étendard de l'humanité régénérée.

Ainsi le fait éclatant qui domine les trois premiers siècles de notre ère, c'est celui de l'établissement de l'Église, de sa victoire sur le paganisme dans l'homme, dans la société domestique, dans la société publique. Du sang de onze millions de martyrs naquit la société moderne, c'est-à-dire la société chrétienne. Cette naissance et cet accroissement, c'était le triomphe de la force morale sur la force physique.

A Rome, reine du monde, le ciel remettait encore une fois l'empire. Si elle ne répand plus ses légions victorieuses sur le globe, elle couvre la terre d'une autre armée, celle des apôtres qui, la croix à la main, vont à leur tour faire la conquête de l'Univers. Cette croix du Christ plantée au milieu du vaste empire des Césars et triomphant du vieux monde, est en vérité le monument de la civilisation moderne.

[1] L'abbé G. ARMINJON, *Panégyrique de saint Maurice* (22 sept. 1878).

CHAPITRE II

SAINT MAURICE ET LES HÉROS THÉBÉENS. — LEURS DEUX PATRIES. — COUP D'ŒIL SUR LA THÉBAÏDE ET LE VALLAIS.

> « C'est là qu'éclatent dans toute leur
> « splendeur les trois couleurs les plus
> « chères à Dieu : l'azur du ciel, la
> « verdure des plaines et la blancheur
> « des neiges au sommet des glaciers. »
> (Alf. DE MUSSET.)

Les saints ont deux naissances, l'une à la vie de la terre, l'autre à la vie du ciel. Sur la terre souvent ils ont aussi deux patries : celle où fut leur berceau et celle qui garde leur tombe. Si l'une est fière de leur avoir donné le jour, l'autre ne l'est pas moins de conserver leurs précieuses dépouilles; toutes deux ont raison de revendiquer un tel honneur; car sur elles ces saints font rejaillir une part de leur gloire et de leur immortalité. Ainsi en est-il de saint Maurice et des martyrs thébéens; après avoir jeté sur l'Orient les premiers rayons de leur gloire, ils vinrent illustrer à jamais de leur splendeur nos contrées d'Occident : l'Helvétie, la Sabaudie, l'Italie, la Burgondie et le reste des Gaules.

Malheureusement, l'époque si reculée à laquelle appartient l'existence du chef immortel de la Légion Thébéenne et le silence complet des anciennes annales ne nous permettent pas de raconter dans toute la beauté des détails une vie si digne d'être mieux connue. Aucun auteur ancien ne parle de la naissance, de l'éducation ni de la vie de ce héros martyr, avant qu'il eût pris le commandement de la Légion valeureuse. Nous ne connaissons guère que sa glorieuse mort. La date et le lieu précis de sa naissance, le nom de sa famille nous sont également inconnus; nous savons seulement

qu'il naquit dans cette partie de la Haute-Égypte qu'on nomme la Thébaïde, et probablement dans la ville de Thèbes.

Des écrivains modernes assurent qu'il avait été élevé par ses parents, chrétiens eux-mêmes, dans la religion catholique, et qu'il l'avait toujours pratiquée avec une sainte ardeur dès l'âge le plus tendre. Son enfance, sa jeunesse, ses premiers pas dans la vertu et dans l'art militaire sont autant de mystères pour l'historien. Quoi qu'il en soit de ces obscurités historiques, il est à peu près certain qu'il dut puiser sur les genoux d'une mère chrétienne les premiers principes de cette foi qui avait déjà porté de si beaux fruits dans les déserts de la Thébaïde. Avant d'être un des héros les plus vaillants de l'empire, il fut un des héros les plus admirables de la religion. S'il se signala par sa bravoure et se couvrit de gloire sur maints champs de bataille, il ne se distingua pas moins par sa constance dans la foi et par la grande victoire qu'il remporta sur lui-même. « Type accompli du chevalier chrétien, il portait sous son armure une âme d'ange et un cœur de lion : sa vertu était à la hauteur de son courage; il était le modèle, l'orgueil et les délices de ses compagnons d'armes, ses émules dans la bravoure et dans la foi [1]. »

Maurice avait puisé ses vertus religieuses et militaires sur cette noble terre d'Égypte où la vaillance et la vertu étaient héréditaires, contrée bénie qui avait servi de refuge à la Sainte Famille fuyant le poignard d'Hérode.

La présence du divin Sauveur dut hâter la conversion de ce pays et en faire bientôt une pépinière de saints et de martyrs. La partie orientale, rapprochée du berceau de la religion chrétienne, en contact fréquent avec les communautés des premiers fidèles, embrassa la foi de bonne heure, et Alexandrie, la métropole de l'Orient, vit bientôt fleurir dans son sein une chrétienté nombreuse. Au témoignage d'Eusèbe, saint Marc, envoyé par saint Pierre, apporta le premier la

[1] L'abbé Montagnoux, *Panégyrique de saint Maurice.*

Bonne Nouvelle dans cette partie de l'Afrique et y fonda le siége patriarcal d'Alexandrie. Le premier aussi il l'arrosa de son sang (vers l'an 68), et lui donna ainsi une glorieuse fécondité.

La foi y fit des progrès rapides; une grande persécution y éclata sous Septime-Sévère en 202, juste un siècle avant le martyre de la Légion Thébéenne. Les chrétiens de la Thébaïde, dignes ancêtres de nos héros, refusant de jurer par le génie de l'Empereur, furent traînés au supplice sans distinction d'âge ni de sexe. Le sang des martyrs devenu une semence de chrétiens, on vit bientôt les siéges épiscopaux surgir de toutes parts en Égypte, se grouper autour du siége métropolitain d'Alexandrie : ce furent d'abord ceux de Naucratis, de Pélusium, de Panephise, de Memphis et d'Héraclée; puis les nombreux évêchés de la Pentapole, dont Ptolémaïs était la métropole; et enfin dans la Thébaïde, si féconde en exemples de sainteté, les églises épiscopales d'Hermopolis, d'Antinoé et de Lycopolis[1].

Cette généreuse terre de la Thébaïde se couvrit d'une phalange d'anachorètes venus à la suite des Paul, des Antoine, des Pacôme. Les solitudes y furent embaumées des parfums de la pénitence et de la vertu, et l'on vit s'élever partout ces *laures*, ou retraites de pieux cénobites, qui devaient mettre le comble à l'illustration de cette contrée célèbre.

Une ville y résumait en elle seule toutes les splendeurs et toutes les gloires de l'empire égyptien. Toutes les traditions, toutes les légendes, tous les monuments de l'antiquité en parlent avec un enthousiasme que le lointain de l'espace et du temps ne fait qu'accroître. C'était la ville sainte, Ape, Diospolis ou Thèbes, la fameuse capitale bâtie par Osiris, la cité célèbre entre toutes qu'Homère et Pline appellent la ville aux cent portes[2]. Elle avait donné son nom à toute cette partie de l'Égypte qui confine à l'Éthiopie; bien que

[1] HIÉROCLÈS, *OEconomia*, etc.

[2] HOMÈRE, *Iliade*, ch. IX. — *Odyssée*, ch. IV. — PLINE, *Hist. nat.*, liv. V, chap. IX.

détruite par Cambyse, elle s'était bientôt relevée de ses ruines et n'avait rien perdu de son antique splendeur. On l'appelait, sous Antonin le Pieux, après sa restauration, la *cité de Jupiter*. C'est là que se réfugièrent les restes de l'indépendance nationale; c'est de là que partit le mouvement de résistance qui, peu à peu, après une lutte bien des fois reprise et bien des fois abandonnée, finit par chasser les étrangers. Elle gardait comme un patrimoine sacré l'antique bravoure et la gloire militaire léguées par ses premiers héros. Jaloux d'imiter leurs exemples, leurs descendants continuèrent à se livrer avec ardeur aux exercices guerriers. Presque toute la jeunesse y embrassait la carrière des armes, et Thèbes ne cessait pas de produire des générations nouvelles de vaillants soldats et d'illustres capitaines. Ces braves, sous la conduite d'Amalthée, au temps de Darius, étaient parvenus à reconquérir leur vieille liberté, en chassant les Perses de leur pays. Mais ils durent se plier sous le joug des Grecs et reconnaître le pouvoir d'Alexandre le Grand, devant qui la terre tremblait, jusqu'à ce que, après la bataille d'Actium, Auguste eût réduit l'Égypte en province romaine [1].

Les peuples remuants de la Thébaïde, toujours avides de recouvrer leur indépendance, secouèrent plus d'une fois le joug des Romains. Dioclétien eut à y réprimer deux révoltes successives qu'il noya dans le sang. A la seconde, voulant leur infliger un châtiment exemplaire, il fit raser deux de leurs villes principales, Busiris et Coptos, et leur enleva presque toute leur jeunesse, dont il forma plusieurs légions, au nombre desquelles il faut compter la légion commandée par le *primicier* Maurice, immortalisée sous le nom de *Légion Thébéenne*.

Ce châtiment, au lieu de rendre les Thébéens plus soumis, ne servit qu'à augmenter leur fureur. Peu après le départ de l'Empereur, ils proclamèrent pour roi Achillée,

[1] STRABON, *Géogr.*, XVII. — PTOL., *Géogr.*, IV. — PLINE, *Hist. nat.*, *loc. cit.* — Georges HANNO, *les Villes retrouvées*.

qui se maintint pendant cinq ans. Ils ne rentrèrent sous l'obéissance des Romains qu'au printemps de l'an 298. Alexandrie se rendit après un siége de huit mois, et Achillée, qui s'y était enfermé, fut exposé aux bêtes avec tous les chefs de la conjuration.

L'ancienne Thébaïde, divisée en douze nomes, portés par les Grecs au nombre de dix-sept, forma dès lors une des dix-huit provinces du diocèse civil d'Orient, que s'était depuis réservé Dioclétien [1].

Ces peuples indomptables se montrèrent toujours aussi braves en face des bourreaux qu'en face des conquérants. Toujours ils se montrèrent les dignes imitateurs de leurs ancêtres. Durant la dixième et dernière persécution générale, ils étaient si ardents pour le martyre, dit Eusèbe [2], que, lorsque les prisons étaient vides de chrétiens, ils couraient à l'envi les uns des autres pour les remplir, et ils marchaient au supplice avec joie. Ainsi des milliers de martyrs arrosèrent la Thébaïde de leur sang généreux. C'est avec une semblable magnificence que le Christ payait à cette terre fortunée l'hospitalité qu'il en avait reçue.

Telle est la noble contrée où saint Maurice et ses vaillants compagnons d'armes puisèrent, dès l'enfance, leur fermeté inébranlable dans la foi et, avec l'amour de Dieu, l'amour de l'indépendance et de la liberté. Ce double amour, ils le transplantèrent sur une autre terre de braves, ennemie aussi de la servitude et de la tyrannie, la terre des Véragres et des Allobroges, la Suisse savoisienne, ou plutôt le Vallais, qu'ils arrosèrent de leur sang, qui devint ainsi leur seconde patrie et qui leur doit, sans doute, le maintien de son indépendance et de sa foi. Il est impossible de ne pas voir les analogies frappantes qui existent entre ces deux patries de nos héros, l'Égypte et la Suisse romande, la Thébaïde et le Vallais savoyard... Ici et là, c'est la même

[1] Ducis, *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. VI, p. 101, ann. 1883.
[2] Euseb., *Chronicon*.

bravoure, le même zèle pour la foi, la même ardeur pour les combats, le même amour pour la liberté. Toutes deux se soulèvent maintes fois contre la tyrannie de Rome, et, coïncidence étrange ! à la même heure, elles doivent subir le joug des conquérants du monde !

La Savoie, dont le Vallais mauricien fit si longtemps partie, est une nouvelle Thébaïde : il n'est pas de terre plus catholique. Ses princes, gardiens du tombeau des martyrs, se distinguèrent de tous temps par leur piété ; ils ont donné à l'Église des saints et semé les gorges des Alpes d'églises et de monastères. Partout la piété populaire y a multiplié ses symboles, oratoires, croix votives, pèlerinages, images des saints.

Quel glorieux avenir pour nos vallées alpestres a été inauguré le jour où les légions de l'armée païenne se sont donné le cruel spectacle du carnage de cette milice chrétienne, qui pressentait une grande victoire dans sa défaite et un triomphe immortel dans sa mort!

« C'est dans le culte des Thébéens que se transfigurèrent le vieux culte de la liberté et l'ancienne bravoure de la nation helvétique et du peuple allobroge... On se complaisait au spectacle grandiose de ce martyre affronté avec la plénitude de la foi et du dévouement ; on admirait ce courage passif et moral qui faisait front à l'arbitraire et à la violence tyrannique. Or ce triomphe d'une vertu nationale transfigurée dans le Christianisme est devenu une riche source de bénédictions pour la patrie.

« Dans la durée de plusieurs siècles, cette admiration de l'indépendance a préservé les peuples des Alpes du lâche servilisme ; les milliers d'églises dédiées à saint Maurice et à ses compagnons retrempaient en silence les forces qui faiblissaient sur quelques points.

« Telle est la haute signification du martyre de la Légion Thébéenne ; tel est le profond motif de l'intérêt que lui ont constamment voué tous les amis de la patrie. Pour tout dire en quelques mots, cette illustre tradition a été en

Suisse, comme en Savoie, la gardienne du sentiment de liberté et de bravoure qui ne s'est jamais éteint, et qui a pris une nouvelle expression dans les faits des Winkelried et des Guillaume Tell. Imprégnée d'une vie et d'un héroïsme chrétiens, d'une haute gravité morale, d'une vive horreur de l'apostasie, d'une patience à toute épreuve, elle nous montre, dans cet assemblage de nobles sentiments, la puissance du Christianisme sur les cœurs et son irrésistible influence sur la conscience de la force d'une nation [1]. »

Aujourd'hui encore où il n'y a plus d'État chrétien, où la religion est proscrite au nom de la liberté, cette salutaire influence s'est maintenue, en dépit des sectaires, dans plusieurs cantons. Le Vallais, le canton mauricien, qui a bu le sang de tant de milliers de martyrs, est un de ces rares coins de terre privilégiés où Jésus-Christ, mis partout hors la loi, est encore reconnu comme maître et seigneur, non-seulement par les individus, mais encore par les pouvoirs publics. Grâce à la centralisation révolutionnaire, les cantons suisses ont perdu une partie de leur antique autonomie ; ils conservent cependant une certaine mesure d'indépendance, et possèdent encore quelques-uns des attributs de la souveraineté. Cette souveraineté et cette indépendance, le gouvernement du Vallais se fait gloire de la subordonner à la royauté de l'Homme-Dieu ; et, par cet hommage, il croit avec raison que, loin d'abaisser sa souveraineté, il la relève, et que, loin de diminuer son indépendance, il la consacre et l'affermit. La souveraineté sociale de Jésus-Christ reconnue dans un gouvernement !... Aujourd'hui nous sommes émerveillés d'un tel spectacle auquel nous ne sommes plus habitués. En contemplant naguère avec ravissement ce dernier vestige d'État chrétien, nous nous rappelions le récit biblique qui nous montre, à la fin du déluge, la colombe rapportant à Noé une branche d'olivier, cueillie sur quelque plateau élevé ou sur quelque pente de montagne laissée à

[1] GELPKE, *Histoire raisonnée des traditions et des légendes de la Suisse.*

découvert par les eaux. Le saint patriarche vit là un signe précurseur et une garantie certaine de la fin du déluge. Ne nous serait-il pas permis de voir un signe analogue dans ce maintien du règne du Christ au milieu des montagnes alpestres, et d'espérer que les chrétiens des autres nations apprendront de la Suisse catholique la vraie manière de revendiquer leurs droits et de reconquérir leur liberté?.....

Tout est dit, ce semble, sur la Suisse, la Savoie et les beautés de leurs paysages. On a vanté mille fois les avantages qu'elles tiennent de la nature et la fière indépendance de leurs habitants. Leurs sites grandioses et pittoresques attirent les touristes voyageurs et inspirent les poëtes ; les géologues les scrutent avec succès dans leurs entrailles ; leur flore riche et variée fait la joie du botaniste; les peintres trouvent dans leurs aspects enchanteurs un fonds inépuisable de tableaux charmants.

Parmi ces magnifiques vallées des Alpes, il en est une qui, pour être moins connue, n'en est pas moins belle : c'est la grande et riche vallée du Rhône supérieur, qu'on nomme le *Vallais*. Elle aussi a des paysages d'une richesse et d'une vigueur incomparables, qui n'ont rien à envier aux paysages les plus vantés; elle aussi réunit la fécondité de la terre à la beauté de la nature; également riche en vins, en blés, en bois, en mines et en pâturages, elle offre sur ses montagnes couronnées de neige, sur ses rochers rougeâtres brûlés par le soleil, dans les gorges que creusent nombre de rivières et de torrents, et au milieu de la plaine que le Rhône féconde, toutes les variations de la température, tous les aspects du ciel, tous les accidents et toutes les productions du sol. Si elle a des sites d'une âpreté farouche, elle en a parfois d'un aspect sylvain et bocager. Ses solitudes sont riches en retraites sauvages, en recoins ignorés, en gracieux replis.

Séparée, par ses hautes montagnes, de la Savoie et du reste de la Suisse, dont elle fit partie tour à tour, on dirait qu'elle a été créée pour se suffire à elle-même. Malgré les

dominations diverses qu'il eut à subir, le Vallais aima toujours à garder son gouvernement, ses coutumes, ses franchises. Cependant cette contrée à part a été longtemps la route la plus fréquentée et la plus directe de l'Italie. Les légions romaines ont pu admirer ses sauvages splendeurs, si différentes des richesses du Latium et de la Campanie. Ses Alpes Pœnines ont vu défiler tour à tour, dans leurs gorges étroites, les armées d'Annibal, de César et de Napoléon. Aujourd'hui, ce sont des légions de touristes qui accourent de toutes parts, pour visiter les curiosités disséminées dans les vaux facilement accessibles, ou pour gravir les sommets ardus et glacés du Cervin, du mont Rose, de l'Œggischorn, du Luisin, du Combin, de la Bella-Tolla et de tant d'autres pics élevés qui sont comme les forteresses de ce pays à la fois riant, sauvage et grandiose dans sa beauté.

Malgré ces excursions de plus en plus nombreuses, le Vallais n'est point connu encore autant qu'il mérite de l'être. Son histoire est mêlée de trop près à l'histoire du martyre de la Légion Thébéenne pour ne pas l'esquisser ici à grands traits. Il importe de connaître sa physionomie, sa configuration, sa richesse, ses fastes et ses mœurs; car il a été le théâtre de la lutte la plus héroïque dont les annales de l'antiquité chrétienne nous aient légué le souvenir; et, en contemplant cette vallée et ces pentes couvertes de riches moissons, de gais vignobles, de gras pâturages, on est tenté d'attribuer au sang généreux dont elles furent arrosées cette exubérante fertilité.

Il faudrait pouvoir étendre cette rapide étude à toute la province du Chablais, dont le Vallais n'était qu'une partie. La situation de cette province le long de la rive méridionale du lac Léman en fit au moyen âge l'anneau qui reliait la Savoie à la Suisse. L'importance était de son côté. Les castels délabrés qui couronnent si mélancoliquement ses coteaux eurent leurs jours de puissance et retentirent de l'éclat joyeux des fêtes. Dans le haut Chablais et la vallée de l'Arve vivaient des populations pastorales, remarquables par leur

fierté et leur indépendance. Elles défendirent longtemps contre les envahissements de la féodalité les antiques franchises populaires. Les pères de famille, réunis devant l'église, jugeaient en dernier ressort les causes civiles et criminelles des hommes libres. Lors de la fondation des libertés suisses, cette population s'émut; le vieux sang allobrogique bouillonnait encore, et une insurrection éclata parmi ces montagnards, désireux de se joindre aux Suisses et de partager leurs droits.

Mais notre cadre ne nous permet pas de faire, même à grands traits, l'histoire de tout l'ancien Chablais, qui mériterait d'être étudiée avec soin. Il faut nous borner à celle d'une partie seulement, à celle du Vallais autrefois savoyard.

Parmi les cantons de la Suisse actuelle, le Vallais est non-seulement un des plus fertiles et des plus pittoresques, mais le plus riche en souvenirs historiques. Le Vallais, en latin *Vallesia* ou *Valinsa* et en allemand *Vallisserland,* tire son nom de *vallis,* vallée ou val; c'est en effet la vallée par excellence, la plus longue et la plus considérable de toutes celles des Alpes. Elle devrait s'appeler *Vallée du Rhône;* car ce fleuve, dans son cours rapide et limoneux, la traverse dans toute sa longueur, depuis les glaciers du mont *Furca* où il prend sa source, jusqu'au lac Léman.

Borné au levant par le Tessin et les Alpes Lépontiennes, qui le séparent de l'Italie, au couchant par la Savoie, au nord par les Alpes Bernoises et au midi par la vallée d'Aoste et les Alpes Pœnines, le Vallais est cerné de tous côtés par des montagnes hautes et couvertes de neiges éternelles. La double chaîne de hauteurs qui l'enserre et lui sert de remparts, allant toujours en se rapprochant du côté du Léman, finit par former une gorge si étroite que la chaussée et le fleuve s'y disputent une issue. C'est là que se trouve la véritable porte du Vallais. Un pont hardi d'une seule arche de pierre, que la tradition dit être une œuvre des Romains, est jeté sur le Rhône en cet endroit et repose ses deux fortes

culées aux assises de deux montagnes géantes. Il n'y a pas longtemps encore, la porte du pont servait à fermer chaque soir l'entrée du Vallais : c'est la seule voie qui mette ce canton en communication avec les autres cantons de la Suisse occidentale.

Du pont la vue s'étend sur un panorama splendide, riant et austère à la fois : on dirait un rideau de théâtre s'ouvrant sur deux scènes immenses et féeriques. A droite, à près de dix mille pieds au-dessus du niveau de la mer, s'élance, élégante et blanche pyramide, la Dent du Midi ; de l'autre côté du fleuve, sa sœur jumelle, la Dent de Morcles, se dresse comme la flèche d'une gigantesque cathédrale, dominant le massif imposant des Diablerets. Aux premiers rayons de l'aube, ces deux reines des Alpes Vallaisanes brillent déjà de mille feux, quand le reste de la vallée repose encore enseveli sous les voiles de la brume. D'un côté, un château fort, ancienne résidence des gouverneurs, détachant ses murailles grisâtres sur le fond verdoyant de la montagne, est placé comme en sentinelle à l'entrée du passage. De l'autre, un mamelon vert couronné de fortifications, de riches vignobles sur les pentes ; plus haut, les Alpes Vaudoises ; à leur pied, Bex et ses salines, Saint-Triphon et son antique tour dite de construction romaine, Aigle, l'ancienne *Ala,* le vignoble d'Yvorne, Roche, Villeneuve, le *Pennilucus* de l'Itinéraire d'Antonin, et enfin, là-bas, à l'horizon, le lac Léman qui laisse entrevoir un coin de sa nappe bleue miroitant dans la verdure.

Au fond de la gorge, sur la rive gauche du fleuve, on aperçoit, adossées à la base d'un cirque de rochers perpendiculaires et noirâtres, un groupe de maisons blanches dans les arbres verts, dominées par le clocher d'une antique abbaye : c'est l'abbaye et la petite ville de *Saint-Maurice,* la Tarnade et l'Agaune des Romains, le *Saint-Morisse de Gaunes en Chablies* des anciennes chroniques, qui, selon l'auteur des *Moines d'Occident,* « s'élève à l'entrée du principal passage des Alpes, dans un des plus beaux paysages du monde, là

où le Rhône, après avoir fourni la première étape de sa course, s'échappe des gorges du Vallais, pour aller précipiter ses eaux bourbeuses dans le limpide azur du Léman [1] ».

Arrêtons-nous ici et prosternons-nous!... La terre que nous foulons est sacrée, c'est un vaste reliquaire de martyrs... C'est là, dans la plaine luxuriante qui s'étend entre cette ancienne station romaine de Tarnade et la modeste chapelle appelée encore Vérolliez ou Vérolieu (*verus locus, véritable lieu* du martyre), c'est dans ces nouveaux Thermopyles que tombèrent sous le fer des bourreaux, plus braves encore que les soldats de Léonidas, les héros thébéens... C'est en souvenir de la glorieuse victoire remportée là par ces invincibles soldats du Christ, que le nom de Tarnade fut changé d'abord en celui d'Agaune (*ἀγῶνε, combat suprême*), puis plus tard en celui de Saint-Maurice, en l'honneur de l'immortel primicier de la Légion Thébéenne[2]. Sa célèbre abbaye est la plus ancienne de l'Occident.

Sur la façade de l'hôtel de ville on lit cette devise curieuse : *Christiana sum ab anno* 58 (Je suis chrétienne depuis l'an 58)! C'est la bourgeoisie qui y parle, preuve de l'ancienneté de sa foi catholique et de l'antiquité de son existence. Mais de quelle date et de quelle authenticité est cette inscription sur une plaque en tôle récemment repeinte? C'est ce que nul ne saurait dire.

Quoi qu'il en soit, m'écrierai-je avec l'auteur d'une vieille chronique parlant de la ville de Saint-Maurice, « l'admiration que ce lieu m'inspire, je ne la dois ni à l'antiquité de cette ville, ni à son titre de sœur cadette de Rome, ni non plus à son inexpugnable position. Je ne l'admire pas non plus à cause de ses droits souverains, du privilége qu'elle a de battre monnaie, ou à cause des onze batailles livrées non loin de ses murs, ou à cause de son site qui en fait la porte de l'Italie, de la France et de l'Allemagne, ou du fleuve européen qui baigne ses pieds. Je pourrais l'admirer encore à cause de la

[1] Montalembert, *les Moines d'Occident.*
[2] Sur les monnaies mérovingiennes, on lit *Agaunum, Acaunum,* etc.

renommée que lui ont faite ses truites succulentes, le merveilleux paysage et le magnifique pont qui la décorent. Je pourrais l'admirer aussi parce que d'illustres Romains lui ont demandé un tombeau, ainsi que des rois de la Bourgogne, et parce que des papes, des empereurs, des rois l'ont honorée de leur présence. Mais ce qui excite essentiellement, à son plus haut degré, mon admiration pour elle, c'est la gloire insigne que répandent sur elle la mémoire de saint Maurice et de ses frères d'armes et les monuments immortels qui y ont été érigés en leur honneur [1]. »

En sortant de Saint-Maurice, les montagnes qui pressent les bords du Rhône s'écartent et s'arrondissent en amphithéâtre; on aperçoit, à près de quatre cents pieds de hauteur, comme suspendu à l'immense rocher vertical, enceinte naturelle de cette ville, le petit ermitage de *Notre-Dame du Scex* ou *du Rocher,* appelé aussi *Notre-Dame des Martyrs,* parce qu'il fut élevé, dans les temps les plus reculés, à Marie, reine des Martyrs. Cet antique oratoire est célèbre parmi les pieuses populations de la vallée du Rhône et du Chablais, qui s'y rendent de fort loin en pèlerinage. Aux jours de fête de la Vierge, comme pendant l'octave de la fête de saint Maurice, c'est un spectacle curieux et édifiant que de voir cette longue file de pèlerins qui monte en serpentant à travers les sinuosités du rocher, gravissant en récitant le chapelet les six cents marches taillées dans le roc qui conduisent au sanctuaire vénéré.

A mesure que l'on s'élève, la perspective se déroule plus vaste, plus belle, plus riche de tout le mirage que revêtent les objets vus de loin et de haut. Jamais chapelle ne fut bâtie dans un lieu plus pittoresque. Véritable nid d'aigle accroché au rocher, qu'ombrage un bouquet de mélèzes, elle domine Saint-Maurice et tout le pays d'alentour.

Là-bas, tout au pied, au premier plan du tableau, s'étend le *champ du martyre* avec sa modeste chapelle, puis la vallée

[1] *Revue de la Suisse catholique,* 10 mars 1881. *Notices hist. sur saint Maurice et sa Légion.*

plantureuse où le Rhône serpente sur un lit parsemé de blocs de granit contre lesquels ses flots jaunis se brisent avec fracas; plus loin, les bains et le joli village vaudois de Lavey, à demi cachés dans un fouillis de vergers et d'arbres verts, le *bois noir* avec ses pins et ses mélèzes, les petits hameaux perchés sur les éminences ou accroupis dans les clairières de la forêt; plus loin encore, les magnifiques gorges de Martigny, où vient s'embrancher la route du grand Saint-Bernard, la cascade du Trient, qui tombe d'une hauteur de plus de soixante mètres dans un bassin de rochers formé par la nature; dans le lointain se découpent sur un ciel bleu les blancs sommets de la longue chaîne des Alpes Pœnines; vis-à-vis, la Dent de Morcles élève à une hauteur prodigieuse sa cime couronnée de neiges éternelles, étalant sur ses flancs de vastes forêts, des chalets, des bruyères, des genêts entrecoupés de rochers et de torrents, puis, en descendant, des champs diaprés, des vignes, de coquets villages presque perdus dans la verdure. A gauche, le regard plonge dans la gorge qui s'ouvre sur le canton du Vaud et aperçoit jusqu'aux montagnes d'Aigle.

Non loin de là, sur le même versant de la montagne où est accrochée Notre-Dame du Scex, se trouve une des curiosités naturelles du Vallais, la *grotte des Fées,* placée à la dernière assise de la Dent du Midi, un peu au-dessus du château de Saint-Maurice, dans un site admirable.

A cette grotte fameuse, qui reçoit chaque année des milliers d'étrangers, se rattachent une tradition pieuse et une curieuse légende qui ne sont point étrangères à notre récit, mais qui en élargiraient trop le cadre, si nous les racontions.

C'est la légende de l'illustre vierge Véréna, proche parente de Maurice, chef de la Légion Thébéenne, quittant l'Égypte, sa patrie, en compagnie d'une matrone chrétienne nommée Berthéa, épouse de l'un des chevaliers immolés à Tarnade, et passant les Alpes afin de vénérer le lieu où tant de vaillants guerriers avaient reçu la couronne immortelle.

La matrone Berthéa habita, près de Tarnade, la grotte connue aujourd'hui sous le nom de *grotte des Fées;* c'est

pourquoi une des galeries de la grotte s'appelle la *galerie de Berthéa*.

Nous ne nous attarderons pas non plus à énumérer les beautés de cette grotte merveilleuse, ses galeries, ses salles, ses stalactites, ses coupoles, son ruisseau, son lac et sa cascade, que la lumière électrique illumine soudain au milieu des ténèbres.

En quittant la grotte des Fées et en remontant le Rhône, on rencontre, après l'ermitage de Notre-Dame des Martyrs, le hameau d'Évionnaz, que certains disent être l'*Épaône* des anciens, le village de Vernayaz, l'*Autanelle* des vieux jours, puis, un peu plus haut, les magnifiques *gorges du Trient*, torrent qui s'échappe d'une ouverture étroite et verticale de mille deux cents pieds de haut, après avoir arrosé la vallée savoisienne de Valorsine (*vallis ursina*), à laquelle ont laissé leur nom les ours qui, autrefois, s'y trouvaient en grand nombre. De ces gorges justement fameuses, dont la beauté sauvage ne se décrit pas, un sentier qui côtoie le torrent serpente en montant à travers les premières assises de la montagne et conduit au village de Salvan, bien connu des touristes, assis à plus de neuf cents mètres sur un plateau couvert de prairies et de jardins. C'est là, sur les bords du Trient, que M. l'abbé Ducis a cru découvrir les vestiges d'une voie romaine qui, d'après ce savant, servait de communication entre les peuples du Vallais et les Centrons, dont le centre était la Tarentaise [1].

En continuant à remonter le cours du Rhône, on franchit la Dranse, qui lui apporte le tribut de ses eaux; le paysage s'élargit subitement, deux vallées s'ouvrent devant vous : la Grande Vallée continue sur la gauche avec le fleuve qui fait un coude brusque, laissant sur votre droite Martigny, l'ancien *Octodurus* des Celtes, où Maximien campa avec le gros de son armée, tandis que son arrière-garde, la Légion Thébéenne, restait à Tarnade, aujourd'hui Saint-Maurice. Martigny

[1] Cf. *Revue savoisienne*, 30 juin 1880.

(*Martiniacum*), célèbre à plus d'un titre, tant pour son antiquité que pour cet événement mémorable, a conservé dans tous les dialectes son étymologie gauloise; il doit probablement son nom à saint Martin, l'apôtre des Gaules, qui, selon la tradition, passa dans ces contrées en se rendant en Italie et vint en pèlerinage au tombeau des martyrs thébéens.

Cette charmante petite ville est gracieusement assise dans un amphithéâtre de verdure fermé par les Alpes, près du confluent de la Dranse et du Rhône, au-dessous de la tour ruinée, seul débris de l'ancien château fort de la Bâtie, juché sur le roc contre la vallée de Saint-Maurice. De cette éminence, qu'il vaut bien la peine de gravir, on jouit d'une vue superbe sur toute la campagne environnante; on découvre la plus grande partie des tours, restes des anciens châteaux forts du Vallais, échelonnées sur les hauteurs qui côtoient les deux rives du Rhône jusqu'à Sion. Martigny est entouré de jardins, de plantureux vergers et de champs d'une fertilité prodigieuse... Mais il est regrettable qu'un peu plus loin, au-dessous de ces vergers opulents, une partie de la plaine soit envahie par des marais infects où naguère fleurissait le crétinisme.

En sortant de Martigny, le pays change et s'agrandit. Les pâturages deviennent plus beaux. Des vignes soutenues par de petits murs s'élèvent en terrasses et tapissent le bas des montagnes tournées vers le midi; des villages, des églises, des tours en ruine décorent les cimes culminantes.

Ici, c'est Saxon-les-Bains, avec ses thermes et les ruines de son château; en face, Saillon, avec les derniers vestiges du château de ce nom, avec ses gorges, ses belles carrières de marbre, ses bains rustiques et sa jolie cascade. Voici Riddes, où la route traverse le Rhône et suit maintenant la rive droite; là-haut, à plus de onze cents mètres, sur un plateau incliné, c'est Isérable, récemment incendié et dont il ne reste que l'église; puis le village de Saint-Pierre de Clayes, remarquable par son église du dixième siècle, dont le clocher, roman de style, avec des arcades cintrées, est d'une architec-

ture élégante. Après Ardon et Vétroz, qui n'ont de renommés que leurs vignobles où se récolte le malvoisie, on franchit la Morge, rivière qui servait de limite au Haut et au Bas-Vallais. On admire en passant les ruines des anciens châteaux de Soie et de Montdorge, et l'on aperçoit bientôt, surgissant dans un riant vallon, deux éminences rocheuses et brisées portant à leur sommet des tours, de vieux castels qui semblent protéger la ville qui s'étale gracieusement à leur pied.

C'est Sion (*Sedunum*), en allemand *Sitten,* l'ancienne capitale du Haut-Vallais, à laquelle les trois châteaux dont elle est couronnée donnent de loin un aspect féodal et pittoresque. Cette capitale du Vallais actuel, située sur la Sionne et sur la rive droite du Rhône, est le siége d'un évêque dont les prédécesseurs furent jadis les plus puissants et les plus riches seigneurs de la Suisse. Les deux sommets calcaires qui la dominent et l'entourent comme deux sentinelles portent à leur crête : l'un, les ruines du château de *Tourbillon,* ancienne résidence d'été du seigneur-évêque, bâti en 1294 et incendié en 1788; l'autre, les restes de l'ancien château de *Valéria,* bâti par Valérius, où s'élève, au milieu de ses vieilles murailles et de ses tours, une antique église des onzième et douzième siècles, sous le vocable de Sainte-Catherine. Entre ces deux sommets se montrent les ruines du château de *Majorie,* à demi brûlé en 1788, ainsi nommé parce qu'il servait de résidence aux *majors,* ou anciens gouverneurs du Haut-Vallais; puis l'église de Tous-les-Saints, dans la gorge, entre deux rochers. Près du cimetière s'élève une église gothique du dix-septième siècle, bâtie en l'honnenr de saint Théodule, évêque de Sion, qui eut l'honneur de découvrir et de recueillir les restes sacrés des martyrs thébéens. La cathédrale offre toutes les beautés du style roman; l'intérieur, très-orné, renferme des inscriptions romaines et des pierres tombales.

Après Sierre, de hauts monticules de sable s'élèvent en cône dans la vallée; le lit du Rhône se couvre de petites îles verdoyantes formées par des troncs d'arbres et des sapins

entraînés par le courant. Sur la rive gauche du fleuve, un chemin très-rapide conduit à Louèche (*Leuk*), le principal entrepôt du commerce du Vallais. Deux églises et deux chapelles, avec les ruines de deux châteaux, lui donnent l'aspect le plus étrange. Tout y respire le moyen âge, entre autres, l'hôtel de ville, flanqué de tourelles et surchargé d'inscriptions.

Du bourg de Louèche, on monte, par la vallée de la Dala, à Louèche-les-Bains (*Leukerbaden*). Cette vallée fait oublier en un instant tout ce qu'on a vu de plus beau dans les Alpes : le cours tortueux de la Dala, dont les eaux écumeuses forment à chaque pas, au fond d'un abîme, des chutes variées; les cascades qui tombent du haut des parois verticales de la vallée; les forêts de sapins qui tantôt couronnent ces parois, tantôt bordent des pelouses arrondies; des villages cachés à des hauteurs effrayantes, au milieu des sapins et des prairies; l'un d'eux, entre autres, *Albinen*, où l'on ne peut monter qu'au moyen de longues échelles dressées verticalement les unes au-dessus des autres; la route enfin que l'on suit, tantôt taillée dans le roc, tantôt en pente rapide : telle est en peu de mots cette vallée singulièrement pittoresque, jusqu'au moment où l'on aperçoit le village des Bains, sur une prairie en pente arrosée par la Dala, qui descend du glacier du Bulmhorn, en face de la Ghemmi, sur laquelle grimpe, trois heures durant, un chemin vertical et rapide taillé en zigzag dans le roc, le passage le plus curieux de la Suisse.

Au haut du col de la Ghemmi s'ouvre un vaste entonnoir de rochers noirâtres, au milieu desquels miroite un petit lac bleu. Rien de plus sombre et de plus sauvage que l'aspect de ce sommet, où la neige blanche contraste avec la teinte noire des roches nues; c'est à l'extrémité de ce col que se termine, de ce côté, le canton du Vallais. Si l'on retourne sur ses pas, le passage de la Ghemmi est encore plus effrayant à descendre qu'à monter; car on a toujours, à droite, à gauche ou devant soi, le précipice et le fond de la vallée.

En laissant à gauche l'Oberland bernois et en continuant

à remonter le cours du Rhône dans la vallée, on retrouve une route marquée par des villages, des châteaux, des tours et des ruines. C'est d'abord, après Louèche, Gampenen et Agarn, puis Tourtemagne, au débouché de la vallée de ce nom, les châteaux ruinés de Bas-Châtillon et de Rarogne ; un peu plus loin, adossée à une montagne, c'est la chapelle de Wandfluh, d'où part un sentier conduisant dans la vallée de Saint-Nicolas ; puis les deux églises de Viége ou Visp, d'une architecture remarquable, se dessinant sur les montagnes qui dominent le mont Rose. Après Viége, on atteint le fond de la vallée, qui s'élargit à son extrémité et se couvre de verdure.

Le bourg de Brigue ou Brieg, l'un des plus beaux du Vallais, apparaît au pied des glaciers, au milieu des prairies, des bois et des bosquets, faisant étinceler au loin ses tours surmontées d'énormes blocs de fer-blanc et ses toitures en schiste micacé. A gauche, c'est le joli village de Naters ; le Rhône, qui l'arrose, descend des glaciers de la Fourche, ou Furca, et des sombres vallées de l'Axe ; à droite, on aperçoit déjà les merveilleux travaux du Simplon ; après le beau pont construit sur la Saltine, le chemin, qui s'élève insensiblement, perce les sombres forêts de sapins.

C'est la fin du Vallais. Les deux grandes chaînes de montagnes qui le séparent, l'une de la Suisse, l'autre de l'Italie, ne lui laissent qu'une entrée et qu'une sortie, l'une par Saint-Maurice, l'autre par le Simplon. Outre ces deux grandes artères montagneuses, des ramifications sans nombre sillonnent ce pays. Au Rhône, qui le traverse dans toute sa longueur, plus de quatre-vingts torrents descendus des montagnes viennent apporter le tribut de leurs eaux. A cette grande vallée du Rhône viennent aboutir plus de vingt autres vallées transversales de moindre étendue. Chacune de ces vallées, qui remontent jusqu'aux glaciers, a quelque chose qui la caractérise : l'une offre d'épaisses forêts, de grasses prairies, et revêt le caractère d'une vallée alpine ; l'autre ne présente que des escarpements presque à pic, des gorges

profondes et serrées au fond desquelles mugit un torrent fougueux : là, tout est grand, terrible, imposant. Celle-là, au contraire, offre de toutes parts la fertilité et la culture, des pelouses fleuries, des chalets, des villages élégamment groupés : tout y est riant, enchanteur, agréable à l'œil ; souvent une même vallée réunit ces différents aspects où le riant se mêle au terrible. De là, une grande variété de température et de climat, suivant l'altitude des *alpes* et des vallons. Mais le plus grand contraste se trouve dans la grande vallée du Rhône, très-froide à sa naissance, où l'hiver est très-long, tempérée ensuite et variée dans ses productions ; après les glaciers, les premières vignes apparaissent, plus loin les vins muscats mûrissent comme dans le midi de la France.

Dans tout le Bas-Vallais, et même depuis Sierre, l'hiver est très-court. Dès le mois de février ou de mars, les revers de Branson sont parés de fleurs, et au commencement d'avril toute la végétation est en activité. La rive gauche du Rhône jouit d'une température beaucoup moins chaude que la rive droite, à cause des hautes montagnes qui la dominent à l'est et au midi. La moisson dure depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre, selon l'altitude des terrains. Aussi, souvent le voyageur qui traverse le pays rencontre les quatre saisons à la fois : il y voit le printemps dans les hautes collines, l'été dans les basses, l'automne dans la plaine, et l'hiver qui séjourne continuellement aux sommets couronnés de neiges. Il en est du reste à peu près de même dans toutes les vallées des Alpes, en Suisse et en Savoie, où la plante des zones glaciales pousse non loin de la plante des climats brûlants, où l'on trouve, dans la même montagne, plusieurs régions, plusieurs températures, plusieurs sols différents.

Qu'elles sont splendides, ces *Alpes* (l'*alpum* des Sabins, que les Latins ont ensuite appelé *album*, blanc) qui doivent sans doute leur nom à la blancheur éternelle de leurs cimes, avec leurs chalets, leurs ermitages accroupis sur les pentes, avec leurs troupeaux de vaches ou de brebis pendues à leurs flancs herbus, où elles savourent la pâture balsamique,

jetant aux échos le carillon argentin de leurs clochettes!...

Qu'elles sont grandioses avec leurs rochers taillés à pic, avec leurs gorges sombres, leurs glaciers étincelants, leurs torrents écumeux, quand le soleil dore les pics, tandis que les ombres de la nuit obscurcissent encore une partie de la plaine, ou bien encore quand, à son couchant, il incendie les hautes cimes, tandis qu'un faible crépuscule éclaire à peine la vallée! Les effets de la lumière, la formation et le mouvement des nuages qui s'entrelacent et se confondent avec les monts, qui tantôt les ceignent et les couronnent, tantôt semblent les cacher pour les découvrir avec art, produisent sans cesse mille tableaux divers que la nature ne retrace que dans les pays de hautes montagnes, particulièrement en Suisse et en Savoie, ces deux sœurs jumelles, comme si elle s'était plu à réunir dans la même enceinte tous les genres de productions, tous les éléments, tous les aspects, toutes les beautés, toutes les grandeurs. Nulle part on ne touche mieux du doigt le caractère formidable des hautes Alpes. C'est ce qui fait du Vallais un des pays les plus remarquables, non-seulement de la Suisse, mais du reste de l'Europe[1].

Aussi un poëte allemand s'est-il plu à décrire cette curieuse contrée.

« Connais-tu, dit-il en parlant du Vallais savoyard, connais-tu ce pays tout entouré de rochers, où des colosses de neige comme des tours s'élèvent? où le fleuve de l'Aar doré est assis sur des glaciers bleuâtres, aux teintes roses et changeantes, environné des rayons du soleil se couchant dans les braises d'un immense incendie?... Ne le connais-tu pas, ce pays où, en ondes argentées, sortent de sources invisibles les fières cataractes dont la rosée humide et fraîche tourbillonne en fumant dans l'air agité; où tu montes, par des cavernes silencieuses, par des rocailles arides, à travers la nuit obscure d'une forêt, jusqu'aux plateaux où te sourit

[1] Ebel, *Manuel du voyageur en Suisse*, t. IV, p. 573, édit. 1818.

soudain un champ doré par la moisson ; où sur le bord d'un abîme noir et profond repose, tranquillement assise dans la verdure, une blanche chaumière qu'ombrage en l'enlaçant le cep verdoyant de la vigne, et sur le toit de laquelle chante le merle des rochers ?... Là, dans un petit espace, se retrouvent les produits variés des quatre saisons ; le printemps avec sa couronne de fleurs, l'été avec ses gerbes d'or, l'automne avec sa corne d'abondance et l'éclat purpurin de ses fruits, l'hiver avec son enceinte pareille à une forteresse éternelle aux créneaux de cristal... O beau pays des scènes les plus ravissantes, tu contentes le désir ardent et confus du cœur... Sur tes monts altiers on respire plus libre l'air pur, aromatisé par mille balsamiques senteurs... »

Ces beautés sont éternelles ; le sentiment religieux se fortifie à leur aspect, et la Légion Thébéenne en a pu concevoir une foi plus ferme, inébranlable comme les rochers alpins. Admirables avant d'être admirées, les beautés de ce pays demeurèrent inconnues à la Grèce, et Rome ne pénétra que fort tard chez ces peuples alpestres qui envoyaient leurs fleuves à toutes les nations.

L'histoire du peuple vallaisan n'est pas moins étrange que la configuration de son sol. Depuis un temps immémorial, ce peuple a su rester libre ; le besoin de l'indépendance est chez lui un instinct profond et indestructible. L'histoire romaine qui jette sur ce sol d'antiques et sinistres lueurs, le nomme pour la première fois comme le tombeau des légions de Cassius, vaincu près du Léman par le jeune et vaillant Divicon (107 ans avant J. C.), l'an de Rome 646.

La première existence des anciens habitants du Vallais, de l'aveu même de son historien, le chanoine Boccard, n'est éclairée par aucun monument ; ce que nous en connaissons nous est transmis par les historiens grecs et romains. Selon toute probabilité, ils étaient une émigration de la Gaule celtique. Jules César, dans ses *Commentaires*, dit qu'ils étaient Gaulois, et les noms d'un grand nombre de lieux, de rivières, de montagnes, qui sont absolument celtiques, sem-

blent être une preuve de son affirmation. Polybe, historien grec, qui écrivait environ un siècle et demi avant l'ère chrétienne, cite les Ardyens, qui faisaient brouter leurs troupeaux dans les montagnes du Nord, sur la rive gauche du Rhône, vers les sources. Quoi qu'il en soit, les *Vibériens*, les *Sédunois*, les *Véragres* et les *Nantuates* étaient, dès le temps de Jésus-Christ, les noms des peuples qui embrassaient toute l'étendue de la vallée, depuis les sources du Rhône jusqu'à son embouchure dans le Léman. Les *Vibères* habitaient les vallons qui se terminent par les montagnes de la Furca, et qui comprenaient les dixains de Conches, de Rarogne supérieur et de Brigue. Les *Sédunois* comprenaient le territoire moderne des dixains de Viége, Rarogne inférieur, Loèche, Sierre et Sion, jusqu'à la Morge. Les *Véragres* s'étendaient depuis cette rivière au torrent de Mauvoisin, au-dessus de Saint-Maurice, et les *Nantuates* depuis là jusqu'au lac Léman, sur les deux rives du fleuve.

Depuis le règne d'Auguste, le Vallais n'avait déjà plus qu'une dénomination commune : c'était la *Vallée Pœnine* (*Vallis Pœnina*), qui, longtemps avant Jésus-Christ, avait été, par la facilité de ses communications avec l'Italie, le théâtre du passage de plusieurs hordes barbares : attirées par la fertilité et la douceur du climat de ce beau pays, elles cherchaient à s'y établir. Après les Celtes gaulois, les Carthaginois (*Pœni*) franchirent aussi ces mêmes Alpes, puisqu'ils leur donnèrent leur surnom de *Pœnines*, quoi qu'en aient dit bien des écrivains qui se sont efforcés d'en fausser l'étymologie en voulant tout ramener aux Celtes. Annibal passa les Alpes deux cent dix-huit ans avant Jésus-Christ, très-probablement par le grand Saint-Bernard[1]. Les savants modernes, sauf de rares exceptions, ont voulu changer *Pœnines* en *Pennines*, faisant dériver ce nom, les uns du dieu Penninus, les autres du mot celte *pen*, pointe ou cime aiguë. Mais les inscriptions de divers siècles, les nombreux *ex-voto* décou-

[1] Boccard, *Hist. du Vallais, passim.*

verts dans les fouilles faites sur l'emplacement du temple de Jupiter sur l'Alpe Pœnine, et renfermés aujourd'hui dans le cabinet d'antiquités du grand Saint-Bernard, les nombreux monuments romains découverts en Vallais et ailleurs, maintiennent le mot *Pœnine;* il faut donc l'admettre, à moins de prétendre qu'un peuple entier, élevant des trophées à ses bienfaiteurs, ait méconnu le vrai nom de son pays[1].

Polybe, Pline le Naturaliste, Strabon, Ammien Marcellin, ont persisté à croire et à écrire que les Carthaginois, conduits par Annibal, avaient franchi l'Alpe Pœnine, et que c'était de là qu'elle avait pris son nom. Tous l'orthographient de même : *Alpes Pœninæ*[2]. Il est difficile de croire que tous ces savants se soient trompés. D'ailleurs toutes les Alpes Maritimes, Cottiennes, Grecques, Rhétiques, Lépontiennes, Noriques, Juliennes, etc., ont reçu leurs noms des Romains; les Alpes Pœnines seules tireraient leur étymologie des Celtes.

Le Vallais entier était divisé en deux parties, dont la supérieure prenait son origine à la source du Rhône et s'étendait jusqu'à la Morge (*Morsia*). Toute la partie au-dessus de cette rivière s'appelait le Haut-Vallais (*Vallesia superior*), et était habitée par les Vibères et les Sédunois. La partie inférieure à cette rivière, ou occidentale du pays, était nommée le Bas-Vallais (*Vallesia inferior*), et occupée par les Véragres ; elle commençait à la Morge et s'étendait jusqu'à Saint-Maurice inclusivement; mais depuis là et au-dessous, commençait le territoire des Nantuates. Aujourd'hui, le Vallais s'étend jusqu'à Saint-Gingolph.

La Vallée Pœnine jouissait encore de son indépendance après le premier envahissement de l'Helvétie par les Romains. Mais, comme les habitants de ce pays inquiétaient les marchands et les voyageurs qui allaient d'Italie en Gaule, par le mont Saint-Bernard, le Saint-Gothard et le Simplon, les

[1] Voir à ce sujet les inscriptions romaines données dans l'*Histoire du Vallais,* par M. Boccard.

[2] Pline, lib. III, cap. xvii, dit : « Alpes Pœninæ aut Penninæ : credo melius ab Pœnis ; hoc est Annibale Pœno ejusque exercitu. »

Romains, pour réprimer ces brigandages, établirent un camp à Octodurum, dont Galba eut le commandement. A cette époque, en effet, les *Vallenses,* comme les appelaient les maitres du monde, menaient une vie libre et sauvage; ils imposaient un droit de péage sur les marchandises qui traversaient leur pays. D'abord sans relations ni avec les Helvètes ni avec les Romains, lorsqu'ils virent ceux-ci élever des forteresses sur leur territoire, ils descendirent de leurs montagnes, attaquèrent les ennemis de leur indépendance et les harcelèrent avec tant de persévérance que les Romains abandonnèrent la contrée; mais ce fut pour revenir avec des forces tellement considérables que toute résistance devint inutile.

Jules César, pendant les dix ans que dura sa campagne des Gaules, ne put jamais subjuguer complétement ces petits peuples barbares et belliqueux qui habitaient les Alpes. Les annales nationales racontent qu'au temps où il voulait à tout prix assurer à ses innombrables légions une communication libre par le *Mons Jovis* (grand Saint-Bernard), il battit les *Salasses*[1], en fit vendre trente-six mille à l'encan dans la ville d'Ivrée, et chargea l'un de ses généraux, Sergius Galba, de soumettre les Nantuates, les Véragres, les Vibères et les Sédunois.

Vaincus d'abord en plusieurs rencontres, les *Vallenses* ne tardèrent pas à se révolter contre les oppresseurs; et, dans la bataille d'Octodure, dix mille guerriers mouraient pour l'indépendance politique de leur patrie. Le lendemain du massacre, Galba, qui avait payé chèrement son maigre triomphe, incendiait la ville, quittait son camp et venait avec ses troupes passer l'hiver chez les *Allobroges.*

Dès lors, Tarnade et Ivrée, les clefs naturelles du passage en deçà et au delà des monts, devinrent par ordre de César des colonies romaines, comme on en instituait partout où l'on voulait ôter aux peuples le dernier espoir de l'indépen-

[1] Peuples de la vallée d'Aoste.

dance. Sans être encore complétement soumis, les *Vallenses* ne durent pas moins plier sous la volonté toute-puissante du conquérant du monde, et faire le sacrifice de maintes libertés. Mais ces fiers montagnards ne se donnèrent pas pour irrévocablement vaincus. L'amour et le souvenir de la liberté, la haine de la domination étrangère, leur firent une troisième fois tenter le sort des armes. Comme les Thébéens, révoltés sous Auguste pour cette sainte cause, ils furent, comme eux, de nouveau vaincus, mais cette fois sans retour. C'est ce qu'atteste l'inscription conservée par Pline, qui se lisait sur l'architrave de l'arc de triomphe, ornement de la Turbie, élevé à la gloire du vainqueur, l'année même de la naissance du Sauveur : *Sub imperium populi Romani sunt redactæ gentes Alpinæ devictæ... Tiberi, Nantuates, Seduni, Veragri* [1].

Dès sa conquête par Auguste, le Vallais fut uni à l'Italie; il n'en fut démembré qu'après l'an 390, pour être réuni aux Gaules et former avec les Centrons la septième province viennoise. A la suite de ce démembrement, le siége de l'évêque Théodore, qui jusqu'alors avait relevé de Milan, fut uni à la métropole de Lyon.

Les Romains avaient établi des places fortes à Saint-Maurice (Tarnade), à Martigny et à Sion. La muraille qui autrefois fermait la vallée, entre Brieg et Visp, avait été, dit-on, bâtie par eux et désignait les limites qui arrêtèrent ces conquérants du côté du Haut-Vallais. Un grand chemin traversait la vallée Pœnine, établissant la communication entre l'Italie et les provinces helvétiques et germaniques. Cette voie romaine s'élevait sur les *Alpes Pœnines* (grand Saint-Bernard), passait par *Octodurum* (Martigny), *Agaunum* (Saint-Maurice), *Pennilucus* (Villeneuve), *Viviscum* (Vevey), *Bromagus* (le lac de Bray), *Minidum* (Moudon), *Aventicum* (Avenche) et *Petinisca* près de Bienne. Là elle se bifurquait

[1] Cf. PLINE, *Hist. nat.*, lib. III; SIMLER, *De Alp.* — De cette inscription triomphale on ne voit plus aujourd'hui que quelques fragments dans la maçonnerie extérieure d'un portique situé près de l'hôtel de ville; un autre débris est conservé à la bibliothèque de Nice.

et menait à droite par *Castrum Solodorum* (Soleure), *Olta* (Olten), *Vindonissa* (Windish), *Vitodurum* (Alt-Winterthur) et *Brigantia* (Brégenz) dans le midi de l'Allemagne; et à gauche par l'ouverture de *Pierre-Pertuis* et le *Val de Moutier* à *Augusta Rauracorum* (Augst) près de Bâle, et de là dans la Germanie [1].

Au commencement du cinquième siècle, les Romains furent chassés du Vallais par les Bourguignons, à qui, environ deux siècles plus tard, les Francs enlevèrent à leur tour la domination. Depuis cette époque, le pays fut appelé *Vallesia, Pagus Vallensis* et *Thalgau*. Ainsi le Vallais passa successivement de la domination des Romains (1-413) sous celle des Burgondes (413-534), sous celle des Francs (534-888), sous le deuxième royaume de Bourgogne (888-1032), sous les empereurs d'Allemagne et enfin sous les princes de la maison de Savoie, qui le gouvernèrent pendant plus de quatre siècles (de 1035 à 1475) dans le Bas-Vallais réuni au Chablais. La domination de la dynastie savoisienne fut la plus longue; elle fut aussi la plus durable dans ses effets. En dépit des divisions correctement géographiques, en dépit de son union trois fois séculaire avec la Suisse allemande, le Bas-Vallais, qui provient du mélange des Celtes, des Romains, des Gaulois et des Bourguignons, est resté savoyard et français par le sang, par les instincts, par la religion, par les mœurs et par la langue.

Il n'en est pas de même du Haut-Vallais, qui a gardé l'empreinte germanique et s'est réuni en 1553 à la Confédération Helvétique. De race allemande, il en a conservé les mœurs et le langage. Ces deux peuples, quoique du même canton, appartiennent donc à deux races d'origine entièrement différente. Aussi les peuplades du Haut-Vallais, les Vibères et les Sédunois, étaient souvent en guerre avec les Véragres habitant le Bas-Vallais. Celui-ci, qui était partagé en sept districts nommés *bannières,* fut donné en 1032 à Hum-

[1] Ebel, *loc. cit.,* t. IV, p. 576.

bert, comte de Maurienne, par l'empereur Conrad II, en reconnaissance du secours qu'il lui avait prêté contre Othon, duc de Champagne. Depuis lors, le Bas-Vallais est resté constamment entre les mains des comtes de Savoie jusqu'au quinzième siècle, où il fut reconquis et soumis au Haut-Vallais, sous l'épiscopat de Walther Supersaxo, qui devint comte et prince de tout le Vallais (*comes et præfectus Vallesiæ*), seul seigneur au temporel et au spirituel. L'évêque de Sion avait aussi le titre de prince du Saint-Empire, et, comme tel, il jouissait du droit de *régalie,* en témoignage et signe de quoi il recevait l'épée à deux tranchants que son sénéchal portait devant lui, les jours de grande cérémonie, lorsqu'il se rendait à la cathédrale pour y pontifier. Pour le fief de régalie, il était obligé, à chaque changement d'empereur, d'expédier pour le service trois vases veyères avec un mulet blanc, ferré en argent aux quatre pieds, comme l'indiquent les paroles de l'acte de 1481, qui est la reconnaissance faite entre Amédée, prince de Savoie, et Boniface, évêque du Vallais, pour la régalie de l'église de Sion.

Sous le premier Empire, le Vallais entier, partagé en trois arrondissements et treize cantons, forma, de par la volonté de Napoléon, le département du Simplon. Dès lors les divisions de Haut et de Bas-Vallais, qui avaient subsisté jusque-là, disparurent. Aujourd'hui, les deux pays réunis politiquement ne forment plus qu'un seul canton de la Confédération Helvétique.

Ce pays, si curieux et si intéressant, possède, comme le reste de la Suisse et de la Savoie, une population aux mœurs douces et pures, qui, pour la foi religieuse et la bravoure militaire, n'a point trop dégénéré de ses ancêtres. C'est là que l'on retrouve encore des familles patriarcales et que l'on respire un air de mâle liberté qui fait du bien au cœur.

Les Vallaisans en général ont peu de goût pour les sciences et les arts; ils n'ont ni l'industrie, ni la dextérité, ni le génie des peuples voisins; mais ils sont, comme les Savoyards, d'une fidélité à toute épreuve, doux, francs, fiers,

indépendants, braves, patriotes, d'une aimable simplicité en tout. Les montagnards surtout sont laborieux, opiniâtres dans leurs résolutions, plus robustes, mais plus grossiers que les habitants de la vallée.

Comme tous les montagnards, le Vallaisan préfère son pays à tous les autres; il est passionné pour son sol et pour la liberté. Il s'attache au coin de terre où il est né, où ses ancêtres ont vécu et où ils sont morts; sa tombe sera là où fut son berceau : il ne lui faut pas d'autre horizon. Dans le Bas-Vallais ou Vallais Mauricien, les mœurs sont plus douces, plus civilisées, plus pures, les habitants plus propres au développement des facultés intellectuelles : on y sent le voisinage de la France.

On ignore quand et comment le Christianisme pénétra dans le Vallais. Voisin de l'Italie, à laquelle il fut longtemps réuni par l'administration civile, ce pays dut recevoir de bonne heure les prédicateurs de l'Évangile. Le premier, si l'on en croit une tradition respectable, aurait été Barnabas, le disciple des Apôtres, qui aurait prêché pour la première fois à Conches, surnommée *la Catholique* (*Gomesia catholica*). Malgré l'absence de monuments positifs pour l'histoire chrétienne du Vallais avant la seconde moitié du quatrième siècle, il est difficile d'admettre, avec le savant Gingins de la Sarraz, que « les *premières lueurs* du Christianisme apparurent dans la vallée Pœnine sous les auspices du martyre de la *Légion Thébéenne* décimée au commencement du quatrième siècle, par le césar Maximien, dans les gorges de Saint-Maurice d'Agaunum (an 302) ».

Que la foi se soit accrue et rapidement développée sous les auspices de ces glorieux martyrs, c'est ce qui ne fait de doute pour personne; mais comment croire qu'elle ait attendu trois siècles pour apparaître dans un pays si voisin de Rome, et si souvent sillonné par ses légions victorieuses?... Pour cela, il ne faudrait tenir aucun compte de la tradition, ni des voies, ni des inscriptions romaines qui couvrent le Vallais. Trois routes facilitaient le passage des Alpes : l'une

se dirigeait par Côme, Coire, Arbou et Vindonisse; une autre par les Alpes Pœnines et le Vallais; une troisième d'Aoste et Moutiers à Genève. Les relations étaient nécessairement continuelles entre l'Italie et la Suisse, et la plupart de ceux qui se rendaient à Mayence, à Trèves ou ailleurs dans l'intérieur des Gaules, traversaient la Suisse [1]. Ce continuel passage des voyageurs d'Italie dans les Gaules rend assez probable le fond des traditions qui fixent au premier siècle la prédication de l'Évangile dans ce pays. La foi évangélique y compta dès lors un certain nombre de disciples. Mais depuis le martyre des Thébéens, depuis les prédications et les exemples édifiants de saint Théodore, premier évêque de la contrée, les conquêtes du Christianisme se multiplièrent avec une prodigieuse rapidité. Le sang des martyrs faisait germer partout des héros de la foi; et jamais peut-être ne fut plus vraie cette parole qui témoigne des glorieux triomphes de nos pères : « *Sanguis martyrum semen christianorum.* »

Aujourd'hui encore, le Vallaisan est fort attaché à sa religion, la religion de ses illustres protecteurs, les martyrs d'Agaune ; c'est en vain que les calvinistes et les luthériens tentèrent d'entamer sa foi solide comme ses rochers. Il garde religieusement le culte de la sainte Vierge et des saints; il vénère particulièrement ses saints patrons : saint Maurice et ses compagnons, saint Théodule et sainte Catherine. Il ne doute pas, lui, de la réalité du martyre de la Légion Thébéenne dans les champs de Tarnade. « Sans avoir fréquenté les académies, il sait que ce martyre si bien prouvé ne peut être une « *tradition très-controversée d'ailleurs* » que pour ceux qui mettent sur leurs yeux, déjà malades, le triple bandeau de la légèreté, de l'ignorance et de la mauvaise foi. Ce qu'on est convenu d'appeler le *progrès* commence à envahir ce beau pays du Vallais resté fidèle à sa foi et à ses mœurs antiques, où les sceptiques sont rares encore et qui a peu à gagner, mais beaucoup à perdre, de son contact avec les

[1] G. Dey, *Essai historique sur les commencements du Christianisme en Suisse.*

étrangers. Il est à craindre que ce soi-disant progrès ne vienne à changer peu à peu ce bel état de choses et à faire pousser l'incrédulité et l'athéisme là où la foi a jusqu'à présent fleuri [1]. »

Il est à craindre que le vrai Vallaisan simple et naïf, celui qui n'était qu'une grande famille, unie et heureuse, malgré ses labeurs, ne s'en aille de jour en jour, que lentement, mais fatalement, quelque chose lui succède qui portera encore son nom, mais n'aura plus grand'chose de son charme rustique d'autrefois. « On appelle avec ardeur les étrangers. Oh! qu'on se rassure, ils ne manqueront pas de venir. Le chemin du Vallais en vaut bien d'autres fameux et vantés; il renferme en effet des sites d'une beauté vraiment rare et originale. Puis on trouverait difficilement un séjour plus sain, plus lumineux, plus ouvert, plus riant malgré les sévérités qui l'entourent. Oui, les étrangers viendront, ils apporteront de l'or. Mais devant eux que de choses s'en iront pour ne plus revenir jamais!... Heureux encore les Vallaisans, si quelque chose de leur honnêteté ne s'en va pas avec les vieux chalets, les vieux costumes et les vieilles mœurs!... Seraient-ce là des craintes vaines et une perspective assombrie à plaisir? Hélas! non. Tel a été le sort de plusieurs localités des Alpes, qui ont dû leur perte à leur beauté [2]. »

Le Vallais est peut-être l'endroit de l'Europe le plus renfermé par la nature, le plus dépourvu de ces communications qui transportent dans un pays les hommes et les choses, et y communiquent le mouvement et la vie. Aussi a-t-il peu de célébrités. Quand on aura cité le cardinal Schiner, célèbre par son éloquence et sa politique, le chevalier Georges Supersaxe, son ennemi juré, très-attaché à la France, le Père jésuite Biner, auteur du grand *Apparatus theologicus,* le général de Courten, le colonel Alet, plusieurs abbés du monas-

[1] Le chanoine Gros, *Salvan, Impressions et souvenirs.*

[2] E. Javelle, *Bibliothèque universelle et Revue suisse,* t. LIX. Nous avons appliqué au Vallais en général ce que l'auteur de ces pages charmantes dit de *Salvan* en particulier.

tère de Saint-Maurice et quelques évêques de Sion, ce sera à peu près tout.

Le Vallais est célèbre par la beauté et la variété de ses sites, par ses antiquités romaines, par le grand nombre de médailles qu'on y a trouvées, par les batailles nombreuses qu'il a soutenues contre les Romains et contre tous ceux qui ont voulu attenter à son autonomie. Mais ce qui seul suffit à l'immortaliser, c'est le martyre de saint Maurice et de la Légion Thébéenne.

Si remarquable qu'il soit par les dons qu'il a reçus de la nature, le Vallais est plus remarquable encore par ceux qu'il tient de la grâce. On peut l'appeler la patrie des héros et la *terre des martyrs*.

Ne nous étonnons pas d'y trouver une race austère, énergique, laborieuse, aussi célèbre par son attachement enraciné à la foi catholique que par un fier et opiniâtre dévouement à la liberté. C'est l'Église qui l'a formé avec le sang de ses glorieux martyrs Thébéens morts pour l'indépendance de leur âme et l'intégrité de leur foi.

Il faut reconnaître le doigt de Dieu dans cette action, tantôt plus éclatante, tantôt plus cachée, mais toujours continue, que les saints ont exercée dans la province témoin de leurs vertus, de leurs combats et de leur martyre. Il est beau de voir ces mêmes vertus, les vertus des braves, y fleurir merveilleusement, et se propager intactes à travers les âges, intactes malgré toutes les attaques de l'hérésie moderne et de l'athéisme contemporain.

C'est à ses immortels patrons, à saint Maurice et à ses compagnons d'armes, que le Vallais, comme la Savoie entière, doit ces vertus et cette fidélité inébranlable dans la foi. Leur empreinte est demeurée partout sur cette terre qu'ils ont arrosée de leur sang. Comparez ce qu'ils ont fait en mourant au milieu de la barbarie, avec ce que les Romains ont fait en vivant dans la splendeur de leur civilisation. C'est la faiblesse mise en parallèle avec la force ; mais Dieu a brisé la force des superbes et soutenu la faiblesse des humbles. Les Romains

qui ont sillonné son sol de routes superbes, qui ont élevé alentour des retranchements et des forteresses, qui ont assis leurs camps sur ses collines, n'ont pas laissé en Vallais plus de deux ou trois places fortes, et ces places aujourd'hui sont ruinées, il n'en reste que le nom. Les saints martyrs, qui n'avaient ni puissance, ni crédit, persécutés, mis à mort, ont laissé après eux des villes, des villages, des monastères, des églises surtout..., et un grand nombre de ces monuments, après quinze siècles, sont encore debout.

Que reste-t-il des tyrans persécuteurs, des bourreaux de nos martyrs, Dioclétien, Maximien et Galère?... Rien qu'un souvenir abhorré; tandis que la mémoire de leurs victimes est immortelle et à jamais bénie.

Telle est la mission des saints et telle est leur destinée glorieuse!... Commencée sur la terre au milieu des épreuves, cette mission se continue dans le ciel au milieu des triomphes. Elle n'aura, même ici-bas, d'autres bornes que celles du temps. Chaque siècle ajoutera une page à leur histoire; chaque bienfait accordé accroîtra leurs mérites et augmentera notre confiance. Heureux donc les lieux où les saints ont choisi leur dernière demeure!... C'est à leurs reliques insignes, à leurs châsses miraculeuses qu'ils doivent leur salut et leur gloire.

CHAPITRE III

LA LÉGION THÉBÉENNE ET SON PRIMICIER MAURICE.

La constitution des Légions. — Recherches sur le numéro de la Légion Thébéenne. — Sa formation. — Le primicériat. — Marches et contre-marches de la Légion. — Ses exploits. — Son arrivée en Vallais. — L'édit de mort contre les soldats chrétiens.

Maurice, Thébéen de naissance, était chef de légion; il avait sous ses ordres, pour officiers principaux, Candide, Innocent, Exupère ou Exupérence. Saint Eucher, dans sa relation du martyre, l'appelle *primicier* (*primicerius*). Pour connaître la signification de ce titre, l'importance de son grade et de son commandement, le nombre et le rang de ses compagnons d'armes, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la constitution des armées romaines.

Le nom de *legio* (*à legendo*) désigna d'abord toutes les troupes disponibles; mais, plus tard, après les premiers agrandissements de Rome, il s'appliqua à une des principales divisions de l'armée. Les *légions* étaient donc des espèces de régiments dont se composaient autrefois les armées romaines. Le nombre des soldats qui les formaient varia suivant les époques. Du temps de Romulus, chaque légion comptait trois mille hommes de pied et cent cavaliers; on les divisait en trois corps qui faisaient autant d'ordres de bataille.

Sous les consuls, la légion était de quatre mille hommes, divisés en quatre corps, commandés par un consul ou un de ses lieutenants (*legatus*); la cavalerie avait deux ou trois cents chevaux. Plus tard, du temps de Marius, on réunit en un ces quatre corps de légion, on les augmenta et l'on fit des

cohortes de cinq à six cents hommes, chacune sous l'autorité d'un tribun (*tribunus militum*) ou maître de camp. Dès lors, la légion fut composée de dix cohortes ou bataillons, chaque cohorte de trois *manipules* ou compagnies, chaque manipule de deux centuries. La légion compta de cinq à six mille hommes de pied, outre six à huit cents cavaliers[1].

Par une division analogue à celle de l'infanterie, force principale de l'armée, la cavalerie renfermait dix escadrons (*turmæ*), chacun de trois décuries. Il en était de même pour les troupes auxiliaires (*auxilia*), dont les corps se nommaient *alæ*, d'après leur destination particulière qui consistait à couvrir les *ailes* de l'armée [2]. Aurèle Victor et Modeste nous apprennent que Dioclétien avait un peu diminué le nombre des soldats dans les légions qui étaient avant lui composées de 6,826 hommes.

Pour commander les armées, les consuls envoyaient les *legati* ou lieutenants généraux, auxquels légions et auxiliaires devaient obéissance en temps de paix comme en temps de guerre. En l'absence du *legatus*, le *præfectus militum* héritait de sa dignité et de son commandement universel; tous les tribuns et les centurions devaient lui obéir. Les tribuns commandaient la légion tout entière deux à deux et de deux jours l'un pendant deux mois. Le tribun commandant ne relevait que du général (*dux*) ou de son *legatus*. Il avait sous ses ordres, outre les autres tribuns, les *centuriones* ou chefs de centuries, sortes de capitaines, et les autres chefs inférieurs, *subcenturiones, signiferi, decuriones* [3]. La première cohorte, appelée *cohorte miliaire*, primait les autres et par la dignité et par le nombre des soldats (1,105 au lieu de 555). Elle se composait d'hommes de choix

[1] Cf. Flav. Vegetius, *De re militari*, lib. II. — Ovid. *Fast.*, III, 117 et seq. — Ph. Lebas, *Antiquités grecques et romaines.* — Grævius, *Thesaur. antiq. Romanar.*, t. I, p. 508.

[2] Tite-Live, XL, 40.

[3] Veget., *loc. cit.* — Denys d'Hal., ix, 10. — Tite-Live, XLII, 34. — Lebeau, *Mémoires sur la Légion romaine* dans l'*Hist. de l'Académie des Inscriptions*, XXXVII, 121.

(*electissimi*); c'est elle qui portait l'aigle, le principal étendard dans l'armée romaine et l'enseigne de toute la légion. Elle était commandée par un tribun d'élite.

Les légions se distinguaient les unes des autres par des noms différents. Elles tiraient leur nom, les unes de leur numéro d'ordre, comme *Prima, Secunda, Tertia;* les autres, du lieu de leur séjour, comme les *Macédoniques,* les *Germaniques;* d'autres, de leurs empereurs ou de leurs divinités tutélaires, comme *Jovienne, Herculéenne, Dioclétienne, Maximienne;* d'autres, d'une action d'éclat, comme *Victorieuse, Pieuse, Fulminante;* d'autres enfin, de la province ou du peuple étranger auquel se rattachait leur origine, comme les légions des *Nerviens,* les légions d'Isaurie, et la *Légion Thébéenne,* qui tire son nom du pays où elle fut levée, la Thébaïde.

C'était en 292, Dioclétien venait d'imaginer la tétrarchie ou le partage du pouvoir entre deux empereurs portant le titre d'*Augustes* et deux *Césars* ou successeurs désignés. Dioclétien gardait l'Asie et l'Égypte, avec Nicomédie pour capitale de tout l'Empire; Maximien, son collègue, eut pour lot l'Afrique et l'Italie ; ils laissaient aux nouveaux Césars le reste de l'Empire : au Dace Galérius, l'Illyrie et les autres provinces jusqu'au Pont-Euxin; à Constance-Chlore, la Gaule avec la Bretagne et l'Espagne. Les quatre princes se rendirent incontinent dans leurs départements respectifs. Chacun prit aussitôt le gouvernement de ses provinces et eut à les défendre contre les ennemis de l'Empire.

Les peuples remuants de la Thébaïde et des autres parties de l'Égypte s'étaient de nouveau révoltés. Dioclétien marcha contre eux avec Galère et les soumit, et, soit pour empêcher parmi eux de nouveaux soulèvements, soit pour former les quatre grandes armées de l'Empire, il leur enleva toute leur jeunesse qu'il enrôla sous les aigles. Des hommes de la Thébaïde seulement, il forma trois, d'autres disent quatre et même six légions, qui ajoutèrent le nom des deux Augustes à celui de leur pays d'origine. Ces légions *Dioclé-*

tianes et *Maximiennes* de la Thébaïde n'ont pu être formées avant 292: car cette année-là seulement la révolte fut apaisée ; elles ne le furent pas plus tard, puisque, sur la fin de l'automne, l'Égypte et la Thébaïde se révoltèrent, prirent Achillée pour roi et ne rentrèrent sous l'obéissance des Romains qu'au printemps de l'an 298[1]. C'est du reste en 292 que, au rapport de Lactance, on mit sur pied les quatre armées formidables de la tétrarchie ; c'est cette même année qu'on leva un si grand nombre de légions dans tout l'Empire.

S'il n'y a guère de doute sur la date de la formation des légions de la Thébaïde portant les noms de Dioclétien et de son collègue, la même certitude est loin d'exister sur le nom et le numéro de la Légion immortelle qui seule a gardé dans l'histoire le glorieux nom de *Thébéenne* ou *Thébaine*. Même après les savantes dissertations à ce sujet de plusieurs érudits, la discussion n'est pas close, et la lumière n'a pu encore se faire complète sur ce point, comme sur bien d'autres intéressant cette histoire.

Après Alexandre-Sevère (222-235), les renseignements sur les légions deviennent très-rares. On sait que ces renseignements sur les légions d'Auguste et de ses successeurs se rencontrent dans Velleius Paterculus, Josèphe, Tacite, Dion Cassius, Ammien Marcellin, etc.; dans la *Géographie* de Ptolémée; dans les documents officiels, tels que l'*Itinéraire* d'Antonin, publié vers l'an 375, et la *Notice des dignités de l'Empire,* statistique très-incomplète, comprenant la nomenclature des troupes régulières et auxiliaires du partage d'Orient et du partage d'Occident, publiée entre les années 445 et 453 suivant Shæll[2], et quelques années plus tôt, tout au commencement du cinquième siècle, d'après Pétigny[3],— les importants travaux de Bœking ont fait géné-

[1] Euseb., *Chronic.* ; cf. de Rivaz, *Éclaircissements sur le martyre de la Légion Thébéenne,* p. 84 et 231. — Ms. d'un P. Capucin conservé aux archives de Sion.

[2] Shaell, *Histoire abrégée de la littérature romaine,* 1815, t. III, p. 292.

[3] Pétigny, *Étude sur l'époque mérovingienne,* t. I, p. 210.

ralement admettre cette dernière opinion ; — enfin dans la nomenclature de la *colonnette Mafféienne,* qui contient les noms de toutes les légions de l'Empire. Cette petite colonne en marbre de Tivoli, élevée autrefois sur le chemin du Capitole et conservée aujourd'hui au Vatican, remonte suivant toute apparence à l'époque de Marc-Aurèle [1]. Mais aucune de ces sources ne peut nous fournir, dans le cas présent, des renseignements précis. Les textes lapidaires ou historiques seuls pourraient nous apprendre le nom et le numéro de la Légion Thébéenne; jusqu'ici on les a interrogés en vain.

La *Notice des dignités de l'Empire,* écrite un siècle plus tard, ne peut nous apprendre rien de certain à cet égard. Cette Légion, ayant été détruite, a pu être rayée des cadres de l'armée, à moins qu'on n'ait redonné son nom à une autre de formation nouvelle. Au nombre des douze légions *palatines* envoyées en Occident à la mort de Théodose Ier, on en trouve en effet une nommée *Thebæi,* probablement en souvenir de la Légion massacrée à Agaune. Dans ce cas, pourquoi cette dernière ne serait-elle pas la *secunda Jovia* ou *Thebæi* de la Notice d'Occident?... Elle était de la création de Dioclétien, l'enseigne de la légion en fait foi : c'était un écu moitié rouge, moitié jaune, environné d'un premier cercle aux mêmes couleurs et d'un autre cercle rouge. Pancirole y voit une preuve que la légion des *Thebæi* fut levée dans un temps où l'Empire était gouverné par deux Augustes représentés par le bouclier de deux couleurs, et par deux Césars représentés par le cercle de deux couleurs. Le cercle rouge qui environne le tout marque l'union et la concorde régnant entre ces quatre princes; ce qui ne peut convenir qu'au seul règne de Dioclétien [2].

Amédée Thierry [3] attribue à la *Légion Mauricienne* le

[1] GRUTER, 515, 3; ORELLI, t. II, p. 83. Romæ apud Maffeios columnella marmorea rotunda... Cf. Ch. ROBERT, *les Armées romaines... et les Légions du Rhin, passim.*

[2] PANCIROLE, *Notitia dignitatum Imperii...* Cf. DE RIVAZ, *loc. cit.*

[3] THIERRY, *Histoire de la Gaule,* t. III, p. 8.

numéro XXII qu'elle ne pouvait avoir, puisque c'était une ancienne légion galate. De Rivaz affirme, sans raisons convaincantes, que la *légion martyre* était la *Prima Jovia Felix,* dont on avait retranché le nom *Thebæorum.* Mais le terme de *felix exercitus* donné par saint Avit à cette légion, et celui de *legio felix* donné par saint Grégoire de Tours, que M. de Rivaz apporte à l'appui de son assertion, exprimaient simplement, dans la pensée de ces orateurs, le bonheur d'avoir souffert pour Jésus-Christ, et non un titre qualificatif dans le cadre des légions.

Sur onze légions thébéennes connues, six portent le nom de Dioclétien et de Maximien; quatre autres portent les noms de leurs successeurs, qui les ont levées [1]. Ce n'est évidemment pas parmi ces dernières qu'il faut chercher la victime d'Agaune.

Selon M. Aubert [2], « il est plus que probable » que la Légion agaunoise était la *Tertia Diocletiana Thebæorum;* mais elle était cantonnée en Thrace avec la *Prima Maximiana Thebæorum* et la *Diocletiana Thebaidos* [3]. M. Ducis, au contraire, pense que ce devait être la *Secunda Maximiana Thebæorum.* Suivant le même auteur, la *Prima Diocletiana Thebæorum,* qui a défendu Aquilée, serait celle qui a fourni un grand nombre de martyrs dans la haute Italie, où les corps survivants seraient restés en garnison sous le nom de *Thebæi,* et la *Tertia Maximiana Thebæorum* celle qui, chargée de la garde du Rhin, aurait fourni les martyrs de Rictiovarus, et dont les corps survivants y seraient restés en garnison sous le nom de *Thebæi,* parmi les douze légions palatines [4]. Cette manière de voir est assurément fort ingénieuse, elle a au moins le mérite de la nouveauté; mais elle ne sort pas du domaine des hypothèses, et la question reste posée.

[1] Ducis, *S. Maurice et la Légion Thébéenne,* dans les *Mémoires de l'Académie salésienne.*

[2] Aubert, *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice.* — Ch. Robert, *op. cit.*

[3] *Notitia dignit. Orientis,* VII, XXV, XXVIII.

[4] Ducis, *loc. cit.* — *Notitia Occid.,* V, 10.

Les nombreuses recherches que nous avons faites à ce sujet ne nous permettent pas non plus de la trancher dans l'un ou l'autre sens.

La seule chose certaine, c'est que la légion martyre, la victime d'Agaune, fut levée dans la Thébaïde sous Dioclétien, qu'elle avait pour *primicier* Maurice, qu'elle comptait parmi les *palatines* et qu'elle se distingua sur tous les champs de bataille où l'appelèrent les empereurs. Elle était probablement de 6,600 hommes, sans compter les *auxilia*. Elle appartenait aux légions *palatines,* c'est-à-dire à celles qui gardaient le palais du prince durant la paix et qui formaient son arrière-garde en temps de guerre. Créées pour combattre l'influence trop puissante des cohortes prétoriennes, ces légions s'appelaient *comitatenses* quand elles étaient destinées au voyage, et *præsentales,* si c'était au passage, au départ ou à l'arrivée du prince. C'étaient les plus braves. Le grade de *primicier* était réservé au chef qui les commandait, comme on le voit par la formule du brevet que Cassiodore nous a conservée [1].

Dans son acception générale, le nom de *primicier* (*primus in cera*) s'appliquait à tous ceux qui, dans un ordre quelconque, étaient inscrits les premiers sur un catalogue, parce que la tablette où les noms étaient tracés était enduite de cire (*cera*), d'où *primicerius*. Saint Augustin appelle saint Étienne *primicier des martyrs* [2], parce qu'il fut le premier à répandre son sang pour la foi et que son nom figure en tête du sanglant catalogue auquel tous les siècles doivent ajouter leur contingent. Ce nom donné *sine addito,* dans les anciens titres, à un personnage, n'a qu'un sens vague et indéterminé. Mais il n'en est pas de même quand on l'applique à un chef militaire; car alors il marque une dignité précise, un grade supérieur à celui de tribun [3]. Des officiers ce nom passa ensuite aux ecclésiastiques. Le primicériat

[1] Cf. DE RIVAZ, *op. cit.*
[2] S. AUG., *Serm.,* I *de Sanctis.*
[3] Apud HIERONYM. ad Pammachium.

n'était donc pas seulement une dignité ecclésiastique, mais aussi séculière. Il y avait un primicier des légions, comme on peut le voir dans la *Notice,* déjà citée, *des dignités de l'Empire*[1]. Ce grade de primicier ne date point du Bas-Empire, comme l'a affirmé sans motif le fameux ministre protestant Dubourdieu. Ce détracteur de nos gloires religieuses, avec une désinvolture toute voltairienne, n'a pas craint de dire qu'on ne trouve point ce terme de *primicier* parmi les offices militaires, ni dans le Code Théodosien, ni dans le Code Justinien, ni dans aucun auteur ancien. Pour confondre une telle impudence, il suffit d'ouvrir la *Notitia dignitatum* et les deux Codes que le léger ministre n'a peut-être jamais ouverts, et de lire les anciens qu'il n'a pas pris la peine de consulter. En effet, le Code Théodosien contient quatre lois en faveur des primiciers. Une de ces lois fixe à deux années l'exercice du primicériat, après lequel les primiciers des gardes du corps (*domesticorum*) prenaient rang parmi les officiers militaires du palais. Le titre de *primicerius* fut ensuite donné successivement aux chefs de divers commandements, surtout dans les légions palatines[2]. Le Code Justinien, qui reproduit une de ces lois, contient en outre une note adressée au préfet du prétoire d'Afrique, note qui sert de règlement pour la paye des officiers militaires. Ils y sont nommés dans l'ordre suivant : 1° le *dux* ou général en chef; 2° son lieutenant ou adjudant, *assessor;* 3° le *primicier* ou *primicerius,* après lequel viennent le *ducenarius,* commandant de deux cents hommes, et le *centenarius,* de cent[3]. Muratori nous a conservé une inscription qui fait mention d'un Marc-Antoine, *primicier* de la troisième cohorte

[1] Dans la *Notitia dignit.,* on lit en effet : *Primicerius castrensis palatii.*
[2] *Cod. Theod. : De Domest. et Protect.* lib. VI, tit. II et tit. XVIV, *item Cod. Justin.* lib. XII, tit. XVII, p. 723, édit. de Paris, 1830 : « Primicerius quidem domesticorum et protectorum utriusque scholæ post adeptum tribunatum, inter eos spectabili dignitate perfruatur, qui ducatum gerere meruerint. »
[3] *Cod. Just.* lib. I, tit. XXVII, § 19, p. 95, édit. de Paris, 1830. Cf. de Rivaz, *op. cit.*

prétorienne [1]. Pour constater que ce terme était également en usage sous Dioclétien, il suffit de citer le passage d'Ammien où il est dit que les Quades avaient fait une descente en Italie et qu'on n'eut à leur opposer qu'une seule légion, commandée par le *primicier* Maricus [2].

Ce n'est donc point sans intention, ni par ignorance des grades militaires, comme certains l'ont prétendu [3], que saint Eucher, dans ses Actes des martyrs d'Agaune, donne à saint Maurice le titre de *primicier de la Légion Thébéenne.*

Le jeune et vaillant chef, chez qui la foi chrétienne était à la hauteur du courage militaire, était digne de commander à cette légion de jeunes et intrépides soldats, le modèle et la fleur des armées romaines, qui, par sa bravoure à toute épreuve, avait mérité de servir de garde d'honneur à l'Empereur en temps de paix et d'arrière-garde à l'armée en temps de guerre.

Cette légion de braves avait quitté les rives du Nil, berceau de leur enfance, pour voler à la voix de l'honneur, suivre et défendre, au prix de leur sang, les aigles victorieuses de l'Empire romain partout menacé. La grandeur du danger, le besoin pressant de troupes les avaient fait se porter sur le théâtre de la guerre. Mais sur quels champs de bataille ces héros signalèrent-ils leur valeur et cueillirent-ils les lauriers de la victoire?... L'histoire ne le dit point. Ici encore nous en sommes réduits à des conjectures plus ou moins probables.

Le règne des empereurs Dioclétien et Maximien a été marqué par de grands événements; mais à peine en reste-t-il des vestiges, malgré le grand nombre d'historiens qui florissaient à cette époque : Spartien, Lampride, Vopiscus, Vulcatinus, Gallicanus, Julius Capitolinus, Trebellius Pollio, Lactance et Claudius Eustenius. Ce dernier avait écrit quatre

[1] MURATORI, *Nov. Thesaur. vet. inscript.*, t. II, p. 783, *Inscriptio 2a*.

[2] AMMIEN MARCELL., *Hist.*, lib. XXIX, p. 491. M. de Rivaz pense qu'il faut lire « *Mauricius* », nom qui aurait été défiguré par un copiste maladroit.

[3] M. Aubert est de ceux-là; il suppose gratuitement que saint Eucher a, par ignorance, appliqué à saint Maurice un titre réservé, selon lui, aux religieux des monastères.

livres sur leur histoire; mais, soit que la vengeance divine se soit étendue jusque sur la mémoire de ces princes, incendiaires des Livres sacrés, soit que les chrétiens, comme l'observe Casaubon, n'aient rien voulu nous transmettre sur leurs persécuteurs, il ne nous reste que quelques déclamations, incomplètes et altérées par de maladroits copistes, du rhéteur Lactance. Les écrits de Zozime et ceux d'Ammien Marcellin ont été malicieusement tronqués dans ce qui concerne Dioclétien ; l'*Histoire abrégée* d'Eutrope et celle d'Aurèle-Victor nous apprennent confusément quelques faits, impossibles à ranger suivant l'ordre chronologique, ce qui cependant est essentiel pour mettre dans tout son jour l'histoire de la Légion Thébéenne. Pour y parvenir, il faut avoir recours à la date des lois de cet empereur, comme l'a fait le savant de Rivaz dans son précieux livre des *Éclaircissements sur le martyre de la Légion Thébéenne.* En suivant les *Fastes* de l'Empire sous Dioclétien, on arrive à pouvoir indiquer, avec assez de probabilité, les différentes étapes de la marche victorieuse de l'héroïque Légion. Ces étapes seraient faciles à indiquer d'une façon certaine, si l'on était fixé sur le numéro de cette Légion fameuse.

Nous ne pouvons croire, avec de pieux hagiographes de nos martyrs, que la nouvelle légion, en quittant la Thébaïde, sa patrie, soit allée en pèlerinage aux Lieux saints, qu'elle y ait été instruite dans la foi par l'évêque de Jérusalem, Zambda, et qu'elle ait reçu de sa main l'eau sainte du baptême. Rien n'autorise une telle supposition, qui n'a pas même pour elle la vraisemblance.

Levée dans un pays où se trouvaient de nombreux évêchés, où les chrétiens étaient en majorité, la légion commandée par Maurice devait être chrétienne; elle n'avait donc pas besoin d'aller à Jérusalem pour être baptisée, ni à Rome pour être confirmée; elle eut du reste à se conformer aux ordres des empereurs. En outre, il est à peu près certain, quoi qu'en aient dit presque tous les historiens modernes depuis le quinzième siècle, que la Légion Thébéenne ne fit point partie de

l'expédition contre les Bagaudes en 286, puisqu'à cette époque elle n'existait pas encore, n'ayant été formée qu'en 292.

Tous les modernes ont erré sur cette question, en voulant fixer en l'an 286 la persécution des Gaules et le massacre des Thébéens qui n'eurent lieu qu'en 302, comme l'a clairement prouvé l'érudit de Rivaz dans son précieux ouvrage. Saint Eucher, qui fait l'histoire du martyre de la Légion Thébéenne, ne dit pas un mot des Bagaudes. Ce silence est assez significatif.

Comme légion palatine, la Légion du primicier Maurice avait, en temps de paix, son quartier général à Milan, où se trouvait le palais de l'empereur Maximien. Mais elle dut suivre ce prince pendant les guerres nombreuses qui se succédèrent après l'époque de son recrutement. Tout porte donc à croire qu'elle quitta la Thébaïde pour aller combattre peu après les Quinquégentiens, peuples habitant la Mauritanie césarienne entre Saldis et Rusucurru [1]; car en 293 Maximien défit Julien qui s'était emparé de l'Afrique, et soumit toute la Mauritanie. Cette guerre terminée, une nouvelle surgit plus importante encore, qui exigea les armées réunies des deux tétrarques Maximien-Hercule et Maximien-Galère. En 295, les deux princes, à la tête de toutes leurs légions, marchent de concert contre les Carpes, qui, ne pouvant plus tenir contre des forces si considérables, se livrent aux Romains [2].

De nouvelles invasions et de nouveaux soulèvements appelèrent bientôt les légions sur les rives du Danube. Peut-être est-ce à cette époque qu'il faut reporter le passage à Rome des héros Thébéens et leur visite présumée au roi des catacombes, le saint pape Marcellin. « Partis de l'Orient, de ces contrées bénies où s'était levé le soleil de la vérité, de ces solitudes encore tout embaumées des parfums de la pénitence et de la vertu, cachant sous les lauriers de la valeur une âme éclairée aux plus pures lumières de la foi, ces héros s'arrêtent

[1] Cf. Mss., en lettres onciales du huitième siècle, n° 4808, Biblioth. nat.
[2] Cf. de Rivaz, *op. cit.*, p. 233 et suiv.

sur les bords du Tibre, dont les flots roulent le sang de leurs frères martyrisés. Oh! qu'il dut être beau de les voir, non pas sur les degrés du Capitole, au palais de Dioclétien, pour y recevoir d'un prêtre de Jupiter les espérances de l'augure, mais sous ces voûtes silencieuses et souterraines où reposait la poussière de tant de saints, au milieu de ce crépuscule que répand la faible lueur des lampes, le genou en terre, et le front baissé sous la parole d'un vieillard, successeur du Pêcheur de Galilée et qui portait dans sa chair les nobles cicatrices des souffrances endurées pour Jésus-Christ!

« Souvenez-vous, leur disait-il, que vous êtes chrétiens. Partez, non pas au nom de Jupiter, mais au nom du Christ, qui vous a sauvés. Jusqu'à ce jour, vous avez combattu pour la gloire de l'Empire, vous avez étendu les limites de la nation, vous avez porté les aigles romaines aux extrémités de la terre; aujourd'hui, partez pour d'autres combats qui sont proches. Vos ennemis, ce ne sont pas les Barbares; ils sont au milieu de vous, ce sont les compagnons de votre gloire, vos généraux, vos empereurs. Partez! que le flambeau de la foi soit votre guide! Dieu lui-même combattra pour vous. »

Ils partent!... Mon Dieu, que de dangers attendent de nouveau leur foi au milieu des camps païens! La vertu y est inconnue; le seul nom chrétien y est un outrage aux dieux de l'Empire; le soldat ne s'y repose de la fatigue des combats que dans une débauche qui ne connaît point de frein, et, tandis que ces exemples doivent réveiller dans leur cœur les passions efféminées, le culte imposant du paganisme avec ses prêtres, ses richesses, ses temples, ses guerriers, ses empereurs, ses mystères, frappe l'imagination orientale de ces hommes simples et sollicite, malgré eux, le respect de leur étonnement et de leur admiration [1].

Au milieu de ces épreuves qui les ont environnés jusqu'à ce jour et qui se dressent de toutes parts devant eux, voulez-vous savoir quelle a été et quelle sera leur vie? Lisez la lé-

[1] L'abbé Blanc, *Panégyrique de saint Maurice et de la Légion Thébéenne.*

gende authentique des saints martyrs que nous reproduirons bientôt, et vous y trouverez qu'ils se sont montrés toujours « *nobles par la bravoure, plus nobles encore par la foi..... qu'ils rivalisaient de dévouement envers l'Empereur et de zèle envers le Christ... qu'ils rendaient à Dieu ce qui est dû à Dieu, et à César ce qui est dû à César* ».

Suivons-les sur de nouveaux champs de bataille où ils donneront de nouvelles preuves de leur vaillance et de leur foi.

En 299, les deux empereurs Dioclétien et Maximien, qui avaient formé le dessein d'abaisser la puissance des Perses, crurent qu'il fallait auparavant soumettre si bien les peuples voisins du Danube, qu'ils fussent hors d'état de remuer pendant cette célèbre expédition. La guerre dura cette année et ne fut terminée que la suivante (an 300). Pendant ce temps, Dioclétien résidait à Sirmich, afin de diriger de plus près les généraux qui opéraient sous ses ordres. Là, comme partout ailleurs, la Légion commandée par Maurice se signala par sa bravoure. Quand, après une série de victoires, la soumission de ces peuples fut complète, Dioclétien, croyant n'avoir plus rien à craindre pour l'Occident, partit pour l'Orient. Les Thébéens furent du nombre des légions qu'il emmena avec lui en 301, contre Narsès, roi des Perses. Nous savons en effet, par le témoignage de Lactance, d'Eusèbe de Césarée et de Julien l'Apostat, qu'il composa cette armée de toutes les forces de l'Empire. Mais, craignant le sort de Valérien, il n'osa se mettre lui-même à la tête des troupes qui marchaient contre Narsès; il en donna le commandement à Galérius, et attendit le résultat des opérations dans la Mésopotamie, à la tête de la grande armée d'observation.

Maximien-Galère, qui avait remporté une première victoire sur Narsès en 297, fut vaincu cette fois dans deux combats consécutifs; dans la troisième bataille qu'il livra entre Gallinique et Carres, il fut totalement défait [1].

[1] TILLEMONT, *Hist. des empereurs*, t. IV, p. 37.

Battu par trois fois, ayant perdu toutes ses troupes, son unique ressource fut de se réfugier auprès de Dioclétien. A son retour, l'Empereur, qui le rencontra dans la campagne, lui fit un accueil glacial; il le laissa, tout couvert de la pourpre des Césars, marcher à pied, durant l'espace de plusieurs milles, à côté de son char, sans daigner le faire monter. Galère sentit la leçon et se hâta d'aller rejoindre l'ennemi [1]. Les Thébéens, restés auprès de l'Empereur avec la grande armée d'observation, n'avaient pris aucune part à ces défaites.

Cependant Dioclétien était fort inquiet du succès de cette guerre; il eut recours à l'art des augures pour apprendre quelle en serait l'issue. L'Empereur vieillissait, et son esprit allait s'affaiblissant. Une profonde mélancolie, se joignant à cette inquiétude, peuplait son âme de sombres présages. Tourmenté par cette anxiété maladive, il en cherchait le remède dans les pratiques superstitieuses de la divination et de la magie. Entouré d'astrologues, d'aruspices et de sibylles, il interrogeait les sorts, multipliait les sacrifices pour lire l'avenir dans les entrailles palpitantes. Les imposteurs n'osaient hasarder aucune réponse positive dans une affaire de cette importance.

Mécontent du silence des oracles, Dioclétien accusait ses prêtres d'ignorance ou de supercherie. L'un deux, nommé Tagis, voila la fourberie et sauvegarda leur crédit, en répondant que les dieux refusaient de révéler l'avenir en présence de profanes qui les outragaient par un signe magique. Ce signe, on le fit remarquer à l'Empereur, c'était le signe de la croix que plusieurs officiers du palais, obligés par leur fonction d'assister aux sacrifices, traçaient sur leur front et sur leur poitrine, pour protester de leur croyance et répudier toute participation aux cérémonies païennes.

Dans une colère irréfléchie, Dioclétien fit battre de verges les chrétiens présents, officiers du palais, qui refusèrent de

[1] Paul Orose, *Biblioth. Patr.*, t. VI, lib. VII, cap. xxv, p. 440. — Cf. de Rivaz. *op. cit., passim.*

sacrifier aux idoles; puis il adressa aux généraux d'armée l'ordre de chasser des légions les militaires de tout grade qui seraient reconnus chrétiens et refuseraient de prendre part aux sacrifices idolâtriques, après avoir battu de verges les récalcitrants. Véturius fut chargé de cette brutale mission. Tel fut le commencement de la persécution des soldats, qui éclata l'année suivante. Mais la fureur de Dioclétien n'alla pas plus loin, et jusque-là il ne fit rien de plus contre la loi de Dieu et sa religion [1].

Tout l'Occident se trouvait sans défense par l'éloignement des légions en Perse, principalement la Mœsie. Maximien apparemment prévoyait quelque orage; car nous sommes certains qu'il demanda quelques légions à son collègue. Celui-ci satisfit à sa demande, et, même avant la défaite de Narsès, arrivée seulement à la fin d'avril (302), d'après les *Fastes,* il lui renvoya plusieurs légions pour parer aux besoins pressants de l'Occident. On le prouve clairement par les *Actes* des soldats martyrisés dans la Mœsie. Les deux légions où servaient saint Jules et saint Nicandre arrivèrent à Dorostole (en Mœsie), vers le milieu du mois de mai, l'année qu'on célébra les Décennales, c'est-à-dire en 302; elles avaient donc quitté la Mésopotamie avant la fin de mars. Elles durent se mettre en marche avant les recherches de Véturius, puisque, suivant les *Actes,* on ne rechercha les nombreux soldats chrétiens dont elles étaient composées qu'après leur arrivée en Mœsie [2].

Outre ces deux légions, saint Eucher nous apprend qu'on en renvoya une troisième à Maximien, nommée les Thébéens. La légion héroïque dut partir aussi d'Orient avant cette recherche des chrétiens et en même temps que celles de la Mœsie; autrement, étant presque toute chrétienne, elle aurait été anéantie avant son départ. Il est vrai d'ajouter qu'on dut surseoir à cette poursuite, si elle était commen-

[1] Lactance, *De morte persecut.*, cap. x.
[2] Cf. *Act. ss. Julii et Nicand.*, apud Bolland. — Cf. *Valesia sacra*, mss. du P. Rodoz, *passim.*

cée, parce qu'on avait besoin en ce moment de toutes les légions [1].

Les Quades et les Marcomans venaient en effet de faire une irruption subite sur le territoire de l'Empire. Après avoir franchi les Alpes Juliennes, ils ruinèrent Opiturge et vinrent mettre le siége devant Aquilée, la clef de l'Italie. On n'eut à leur opposer qu'une seule légion, commandée par le primicier Maricus (*à primicerio Marico*), comme le porte, par abréviation, le seul manuscrit un peu ancien qui nous reste des écrits d'Ammien Marcellin : les deux autres, qui sont aussi à la Bibliothèque nationale, sont très-modernes et copiés sur cet original. Au lieu de *Marico* ne faut-il point lire *Mauricio ?*... Le trait sur ce nom, pour en marquer l'abréviation, a bien pu échapper à l'attention d'un copiste maladroit. Dans cette hypothèse assez probable, il s'agirait ici de la Légion Thébéenne et de son illustre *primicier Maurice*. Quoi qu'il en soit, il fallait que Maximien eût bien peu de légions pour être obligé d'employer, loin de la capitale, une des légions palatines; il fallait qu'il en eût bien peu pour n'en détacher qu'une seule dans un si pressant péril. Mais cette légion à elle seule valait une armée, et son glorieux chef valait une légion. Les Quades et les Marcomans ne purent résister au choc de ces braves qui les taillèrent en pièces (302).

Après cette victoire, les héros thébéens allèrent rejoindre Maximien dans les Gaules, où il gardait les frontières du Rhin contre les incursions des Barbares, du côté de Cologne et de Trèves. Le césar Constance Chlore, au dire d'Eumènes, l'en avait prié, avant de passer en l'île de Bretagne, où sa présence était nécessaire, et où il séjourna trois ans (302-305), laissant à Maximien le soin de gouverner les Gaules en son absence [2].

[1] Cf. *Valesia sacra*, mss. conservé aux archives de Sion. Chose étonnante, ce manuscrit inédit, selon le désir de l'auteur, le Père Isidore Rodoz, Capucin, se trouve en tous points conforme au texte imprimé des *Éclaircissements* de M. de Rivaz. Des deux textes, quel est l'original?.. La chose mériterait d'être éclaircie.

[2] Cf. Mss. du P. Rodoz et de Rivaz, *op. cit.*, *passim*.

Sur ces entrefaites, Galérius avait pris sa revanche contre les Perses dans une bataille mémorable qui donnait aux Romains cinq nouvelles provinces. Au retour de son expédition glorieuse, l'orgueilleux césar, qui dès ce jour prit le titre de *Persicus bis,* deux fois vainqueur des Perses, présenta enchaînés, à Dioclétien, les plus illustres guerriers persans, la reine et toute la famille royale captive, — le roi Narsès ne dut son salut qu'à la fuite, — tous les bagages, toutes les richesses de l'armée ennemie qu'il avait complétement vaincue. Sa victoire le rendit si orgueilleux qu'il dédaigna le nom même de *césar* : « *Quousque Cæsar?* » Jusques à quand serai-je César? répétait-il d'une voix terrible [1].

Dès ce jour, il devint redoutable à Dioclétien lui-même, et se crut le droit de venger sur les chrétiens ses humiliations passées. Il commença donc, pour son compte et sans prendre l'assentiment de ses collègues, à ordonner les plus rigoureux supplices contre les fidèles. Sa colère tomba d'abord sur les officiers de sa maison, sur les soldats et les chefs chrétiens de son armée. Il les priva de leurs emplois, les chassa de sa présence en les accablant d'outrages, et punit même du dernier supplice ceux qu'il jugeait les plus obstinés. Ce prince, en qui tout était monstrueux, la taille et la grosseur, ce Dace en qui il y avait de la bête féroce, une barbarie inconnue au sang romain, satisfaisait ainsi ses sauvages instincts et préludait aux atrocités qu'il allait exercer contre tous les chrétiens de l'Empire. Il avait hérité contre eux une haine farouche de sa mère Romula, la magicienne, qui abhorrait ces contempteurs de sa magie.

Quelque temps après le châtiment infligé dans sa colère aux officiers de son palais, Dioclétien vint passer l'hiver en Bithynie; le césar Galère, définitivement vainqueur des Perses, vint l'y rejoindre, au printemps de l'an 302, le cœur débordant de haine contre les chrétiens. D'autre part, Dioclétien attribua cette victoire, si longtemps disputée, à la

[1] LACTANCE, *op. cit.*

protection que les dieux lui avaient accordée pour avoir chassé les chrétiens de l'armée. Ce fut un des motifs qui le portèrent à en purger les autres troupes de l'Empire; mais il reculait devant les mesures violentes, et surtout devant l'effusion du sang. Le féroce Galère n'admettait pas de pareils tempéraments; il profita habilement des nouvelles dispositions de Dioclétien contre les chrétiens, il entretint cette hostilité et ne cessa d'exhorter le débile vieillard à les exterminer dans tout l'Empire. L'impatient césar crut entrevoir, dans les troubles que pourrait faire éclore une si grande proscription, l'occasion de bouleverser les provinces au profit de ses ambitieux desseins. Il représenta donc le Christianisme comme une conspiration permanente contre le culte national et même contre l'État.

On remarquait au palais de Nicomédie les entretiens fréquents et mystérieux des deux princes. Il s'agissait entre eux de reprendre le dessein de Néron et de se concerter avec tant d'habileté qu'on pût enfin réussir, par un coup terrible, mais décisif, à exterminer pour jamais le Christianisme.

On le voit, le projet n'était pas neuf; il l'est encore bien moins aujourd'hui où nos modernes pygmées le reprennent en sous-œuvre, après seize siècles d'efforts perdus autour de cette « *pierre angulaire qui est le Christ* », et qui use les dents les plus incisives, comme les métaux les plus durs et les glaives les mieux trempés. Rien n'est changé, sauf la grandeur, la puissance et le génie des persécuteurs. Le palais de Nicomédie est devenue l'Élysé, où un jeune *césarcule, fou furieux,* excite à la persécution un vieil *augustule* temporisateur que, à l'exemple de Galère, il supplantera bientôt [1].

Dioclétien, l'histoire lui doit cette justice, et déjà nous la lui avons rendue, résista longtemps aux instances du féroce césar. Il lui représenta qu'il serait pernicieux à l'État et même

[1] Depuis le jour où nous écrivions ces lignes, la mort, ce justicier de Dieu qui n'attend pas, est venue supprimer, en pleine jeunesse, mais aussi en pleine décomposition, l'ambitieux tribun de la République révolutionnaire et athée.

inutile de verser tant de sang pour éteindre la foi, que les chrétiens se feraient un honneur de mourir pour leur religion, qu'il suffisait de purger de cette secte le palais et l'armée. L'arrogant vainqueur de Narsès ne se désista pas de son cruel dessein.

Dioclétien, dont la politique louvoyante consistait à dégager sa responsabilité dans les choses mauvaises, consulta quelques magistrats et quelques officiers militaires pour faire tomber sur eux tout l'odieux de cette mesure. Le conseil opina contre les chrétiens. Le vieil empereur ne se rendit pas encore ou feignit de ne pas se rendre. Il envoya consulter l'oracle d'Apollon de Milet, qui fit une réponse digne du démon : « Les justes répandus sur la terre m'empêchent de dire la vérité. » La pythonisse se plaignait d'être muette ; les aruspices déclarèrent que les justes dont parlait Apollon, étaient les chrétiens. Ne pouvant plus s'en tenir à la modération contre le césar vainqueur, contre le conseil des officiers et des magistrats et contre l'oracle, Dioclétien céda, *la mort dans l'âme,* comme on dit aujourd'hui, quand on se fait le complice d'une odieuse besogne.

La persécution fut résolue. On en fixa l'époque à la fête des Terminales (23 février 303), dernier jour de l'année romaine, qui devait aussi, dans la pensée des persécuteurs, être le dernier de l'existence du Christianisme. Galère arracha cette fois à Dioclétien trois édits successifs. Le premier portait en substance : « Tous les chrétiens, sans exception, seront déchus de leurs dignités, dépouillés de leurs biens et soumis à la torture ; ils pourront être poursuivis devant les tribunaux, sans être admis eux-mêmes à y poursuivre personne, pas même en réclamation de vol, réparation d'injures ou d'adultère ; tous les édifices où se réunissaient les chrétiens seront démolis et les biens qui en dépendent, confisqués ; *tous les écrits contenant leurs doctrines seront brûlés.* »

Un édit particulier frappait les évêques, ordonnant de les mettre aux fers et de les forcer à abjurer. Ce n'était pas assez de la spoliation, de la torture et de l'exil pour satisfaire la

férocité de Galère. Deux nouveaux édits ordonnèrent la prison, puis la mort, contre tous les chrétiens!...

Toutes les provinces furent en feu.

Deux édits particuliers contre les soldats chrétiens durent précéder de plusieurs mois ces décrets de proscription générale. Le premier, nous l'avons vu, leur enjoignait de sacrifier aux idoles sous peine du fouet et de l'expulsion de l'armée. Cet édit précéda la victoire sur Narsès. L'édit de mort ne tarda pas à le suivre, à un mois de distance à peine. Galérius l'avait arraché à la faiblesse de Dioclétien. Il ne s'avisa pas sans doute de solliciter ces ordres cruels dans l'état d'humiliation où nous l'avons vu en 301, rebuté par l'Empereur et marchant à pied à côté de son char; mais, après sa victoire sur les Perses, les choses changèrent de face : Dioclétien n'osa plus rien refuser à un gendre qui lui faisait des demandes ou plutôt des sommations à la tête d'une armée victorieuse.

L'édit de mort contre les soldats chrétiens arriva en Mœsie au milieu de mai; les *Actes* de saint Jules, ceux des saints Pancrate et Valentien, et ceux de saint Nicandre, nous l'apprennent. Galère avait donc obtenu cet arrêt vers le milieu d'avril (302), en Orient, à Nisibe dans la Mésopotamie, où se trouvait Dioclétien à la tête de l'armée d'observation [1]. A peine les légions qui la composaient furent-elles revenues dans leurs anciens quartiers que l'on commença à faire une recherche plus exacte des chrétiens qu'elles renfermaient. La légion où servait saint Jules n'était que depuis quelques jours à Dorostole, quand arrivèrent les ordres sanglants. Le soldat Jules fut dénoncé par ses chefs à Maxime, gouverneur de la basse Mœsie, comme sectateur de la religion du Christ, et comme tel exécuté.

Dans une autre légion, les principaux officiers traduisirent les soldats Nicandre et Marcien par-devant le même Maxime, en vertu des décrets des empereurs, Ils méritèrent par leur constance la palme du martyre [2]. Les autres chrétiens qui

[1] Cf. Tillemont, *Hist. ecclés.*, t. V, p. 11. — De Rivaz, *Éclairciss.*, p. 245.
[2] Cf. Ruinart, *Acta sinc. martyr.*, p. 423, 455 et 616.

n'étaient pas dans l'armée les accompagnaient librement à la mort : ainsi la persécution des soldats précéda de presque une année les édits de la persécution générale, comme l'a observé saint Jérôme dans sa *Chronique*. En outre, les actes du centurion saint Acace font mention d'un édit particulier contre les soldats chrétiens; et ce saint, dans un de ses interrogatoires, déclare ne pas ignorer qu'on a fait un grand massacre de soldats chrétiens dans la Cappadoce et même aux environs de la Thrace [1].

Tout ceci prouve surabondamment que l'on publia un édit de mort contre eux en 302, et que cet édit fut exécuté avec beaucoup de rigueur dans les provinces orientales. Il ne le fut pas moins rigoureusement en Occident. Là, comme sur toute la surface de l'Empire, des milliers de guerriers tombèrent sous les coups de ceux pour qui ils avaient enduré toutes les fatigues, affronté tous les dangers, exposé généreusement leur vie : saint Alexandre à Bergame, les saints Octave, Solutor et Adventor à Turin, saint Domnin entre Parme et Plaisance, saint Ferréol à Vienne, saint Victor à Marseille, le tribun saint André et ses trois mille soldats, saint Thyrse avec trois cents compagnons à Trèves, le capitaine saint Géréon avec sa compagnie à Cologne, les saints Ours et Victor à Soleure, saint Victor le More à Milan, saint Antonin à Plaisance et enfin le plus illustre de tous, saint Maurice et les six mille héros de la Légion Thébéenne dont nous allons redire le drame sanglant déroulé dans les champs d'Agaune.

Nous avons vu Maurice et sa vaillante troupe rejoindre Maximien sur les bords du Rhin, menacés par les incursions des Barbares. Déjà ils avaient refoulé hors du sol ces hordes nombreuses lorsque, sur ces entrefaites, les Maures se révoltèrent et commencèrent à ravager la province d'Afrique, qui obéissait à Maximien. A cette nouvelle, l'Empereur mobilise ses troupes à la hâte vers l'Italie pour s'embarquer à Brindes;

[1] Bolland., *Act. SS.*, t. II *Maii.*

mais il laisse un renfort pour la sûreté des villes frontières, telles que Trèves et Cologne. La Légion Thébéenne faisait partie de son escorte. Nous savons, par la date des lois dioclétiennes, qu'il quitta Cologne vers la fin du mois d'août (302), qu'il arriva à Milan le 2 octobre et à Brindes avant le 1er novembre. Or, la Table Théodosienne donne 341 milles (162 lieues) de Cologne à Octodure, et les armées faisaient 20 milles par jour et même 24 milles dans les cas d'urgence; il lui fallut donc de vingt à trente jours de marche pour en faire le trajet, ce qui fait tomber son passage en Vallais fort avant dans le mois de septembre [1].

Nous savons aussi, par les actes du martyre de saint Domnin, que Maximien se trouvait le 8 octobre entre Parme et Plaisance, dans le lieu auquel ce martyr a donné son nom. Tout porte donc à croire qu'il arriva à Octodure vers le 20 septembre. Il reçut les édits de Dioclétien, chemin faisant de Cologne à Agaune, et il s'empressa de les exécuter dans cette dernière ville le 22 septembre, jour où le martyre des Thébéens est marqué dans tous les Martyrologes.

C'est là une date historique indéniable. Les deux premiers jours durent être consacrés soit à la préparation des sacrifices, soit à faire les trois sommations. Vérolliez, le lieu de l'exécution, étant à 8 milles au nord d'Octodure (environ 12 kilomètres), où se trouvait Maximien-Hercule, il fallut donc à chaque sommation parcourir 24 kilomètres pour aller porter les ordres et rapporter les réponses [2].

Ces Thébéens, Maximien les détestait et comme Thébéens et comme chrétiens; il n'avait plus à les ménager ni à les craindre comme auparavant, lorsque l'Occident était sans défense : Narsès était vaincu; les légions employées dans cette guerre étaient de retour en Italie; il ne manquait donc pas de troupes pour l'expédition d'Afrique. Nourri dans les camps dès sa jeunesse, Maximien faisait sans doute grand cas de la bravoure des Thébéens et des importants services qu'ils

[1] *Valesia sacra*, Mss. inédit du P. Isidore Rodoz, *passim*.
[2] Ducis, *op. cit.*

avaient rendus à l'État; mais sa haine pour la religion chrétienne parlait plus haut que son estime et étouffait en lui la voix de la reconnaissance. Cette religion si austère et si pure devait souverainement déplaire à un prince qui, suivant Lactance, ne mettait aucun frein à ses cupidités et à ses débauches, qui, pour les satisfaire, pressurait l'Italie et les riches provinces d'Afrique et d'Espagne soumises à son gouvernement, qui accusait de trahison les riches sénateurs pour s'emparer de leurs biens et suborner leurs filles. Cependant, malgré son aversion pour la religion nouvelle, il se montra, dans sa famille, plus tolérant que Dioclétien, lequel contraignit sa femme Prisca et sa fille Valérie à donner de l'encens aux idoles, tandis que Maximien ne tenta rien de pareil dans sa maison et laissa professer le Christianisme à Eutropie, sa femme, et à sa fille Fausta, avec tant de liberté que cette impératrice put envoyer des missionnaires chez les Scythes.

Mais si Maximien était indifférent pour la religion de son entourage, il exigeait dans le service militaire une exactitude si grande qu'il punissait les plus petites fautes avec la dernière sévérité. Aussi avait-il conçu de l'horreur pour les soldats chrétiens, parce qu'à ses yeux ils troublaient la discipline militaire en refusant de prêter le serment de fidélité à la manière accoutumée, qui consistait à jurer par le génie de l'Empereur et par les drapeaux de la légion. Ils refusaient de porter les enseignes où étaient peintes les fausses divinités, de prendre part aux fêtes païennes; enfin, ils méprisaient l'art des augures employé pour découvrir le sort des batailles. Il n'en fallait pas davantage pour indisposer entièrement Maximien contre les soldats chrétiens. Mais s'il les haïssait en général, sa haine devait éclater surtout contre les Thébéens.

Les peuples de la Thébaïde s'étaient si souvent révoltés, tant sous les deux règnes précédents que sous le sien, qu'ils donnèrent plus de peine aux deux empereurs que les ennemis les plus irréconciliables de l'Empire. Plus on sévissait contre eux, et moins on les rendait soumis; c'est pour cela qu'on

employait sans ménagements les légions de la Thébaïde dans les occasions les plus périlleuses. Il n'est donc pas étonnant s'ils furent traités à Agaune avec tant de sévérité.

Indépendamment de l'édit de Dioclétien, les Thébéens ne pouvaient manquer d'avoir le même sort, s'ils s'étaient refusés à un oracle plus ancien qui ordonnait aux Romains de sacrifier, spécialement sur les confins de la vallée d'Aoste, dans le temple de Jupiter Pœnin. Ce décret avait été de par les sibylles porté par les décemvirs. Les Romains n'oublièrent jamais, avant de passer les Alpes Pœnines, d'y faire des sacrifices et des libations [1]. Maximien sans doute se soumit à cette ordonnance et dut être heureux de cet excellent prétexte d'y soumettre toute son armée avec lui, ne fût-ce que pour donner son effet immédiat au décret de Dioclétien.

Déterminé à faire la recherche des chrétiens sur son passage et dans les légions d'Italie, Maximien exigea-t-il de son armée le renouvellement du serment de fidélité d'après les formules païennes, comme un engagement à exécuter la loi dioclétienne?... Tout porte à le croire; cela expliquerait la réponse de saint Maurice à l'Empereur : « *Persequi christianos non possumus;* nous ne pouvons persécuter les chrétiens. »

Quoi qu'il en soit, il est certain, par les actes mêmes de saint Eucher, qu'on leur demanda deux choses contraires à leur conscience : sacrifier aux idoles et persécuter leurs frères. A ces deux sommations iniques ils répondirent par un double *non possumus,* se souvenant qu'il y a deux choses pour lesquelles tout fidèle doit résister jusqu'au sang : la justice et la liberté [2]!

[1] Le chanoine Gros, *Monat-Rosen,* Heft III, 1880-1881.

[2] Petr. Blesius : Duo sunt, justitia et libertas, pro quibus quisque fidelis usque ad sanguinem stare debeat.

CHAPITRE IV

LE RÉCIT DU MARTYRE. — SES CAUSES, SES CIRCONSTANCES, SA HAUTE PORTÉE.

Cæditur ergo phalanx invicta, jubente tyranno,
Et cruor effusus fluminis instar iit;
Prodigium Alpino natura in culmine vidit :
Spectavit rubeas nam stupefacta nives!

Sur l'ordre du tyran, l'invincible phalange
Est donc massacrée, et des fleuves de sang
Vont annoncer au monde son héroïque martyre.
La nature étonnée contemple un spectacle inouï :
Des neiges rouges au sommet des Alpes!

(Le P. Hugues VAILLANT, *Fasti sacri.*)

Sous la conduite de son vaillant chef Maurice, la Légion Thébéenne avait déjà parcouru d'immenses régions, moissonnant partout les lauriers de la victoire à l'ombre des aigles romaines. Des rives du Nil elle s'était élancée sur les plages mauresques, et, toujours victorieuse, avait côtoyé, presque à vol d'aigle, les rives du Danube, du Tibre, de l'Euphrate et du Rhin. Soldats infatigables, ils avaient volé partout à la défense des provinces et des frontières, partout repoussant les ennemis qui se montraient à tous les points de l'horizon. Les voilà maintenant guerriers géants, au pied des Alpes géantes!...

Les Maures, qui ont vu leurs premiers exploits, se sont de nouveau soulevés contre la domination romaine, et nos intrépides Thébéens sont en marche pour aller châtier cette nouvelle révolte et faire rentrer dans le devoir ces peuplades insoumises. Mais, hélas! ils ne doivent plus revoir leur beau ciel d'Orient! Ils ne reverront plus cette terre africaine qui fut leur berceau, mais qui ne gardera point leur tombe!...

A d'autres sont réservés ces nouveaux combats et ces triomphes de la terre; ici-bas, leur couronne est assez belle, leurs lauriers assez nombreux : à eux maintenant des combats plus grands, une victoire plus glorieuse, des lauriers immarcessibles et des palmes immortelles!

Ces enfants de l'Orient vont subir dans ces gorges inconnues, qui demain seront célèbres, une mort ignominieuse aux yeux des hommes, mais à jamais glorieuse devant Dieu.

On le leur a dit naguère sous les voûtes saintes des catacombes : leurs ennemis, ce ne sont plus les Barbares; ils sont au milieu d'eux, ce sont les compagnons de leur gloire, leurs chefs, leurs généraux, leurs empereurs...... Cependant qu'ils soient sans crainte!... Dieu lui-même combattra pour eux!...

Voici l'heure où vont se vérifier ces paroles prophétiques du pasteur suprême de l'Église, l'évêque de Rome, saint Marcellin. La foi des héros Thébéens va être soumise à une épreuve bien autrement terrible que tous les combats d'où ils sont toujours sortis vainqueurs; mais là, comme ailleurs, ils ne failliront pas, leur foi, comme leur bravoure, s'affirmera d'une façon éclatante, elle brillera dans tout son jour et donnera au monde la preuve d'un courage au-dessus de tout éloge, qui serait à lui seul la preuve irrécusable de la divinité du Christianisme.

O vous, qui aimez le courage, la force et la liberté, venez apprendre où est la vraie liberté, la vraie force, le vrai courage; venez voir un homme qui lutte avec la tête du colosse romain, avec ce Maximien dont le regard seul fait trembler la terre. La parole de cet homme, général invincible, est haute comme Dieu; sa doctrine, sublime comme la vertu; sa conduite, ferme comme la liberté[1]. Cette parole hardie va se faire entendre à ses compagnons d'armes; ils résisteront par milliers, et le dernier cri échappé à leur poitrine sera le cri

[1] L'abbé Blanc, *Panégyrique de saint Maurice.*

de leur chef et le signal de leur mort : « *Christianus sum*, je suis chrétien ! »

Les archives des chrétiens sont remplies d'exemples de la générosité de tels courages. Toutefois la persécution suscitée par Dioclétien nous en fournit incomparablement plus que toutes les précédentes ; mais entre tous ceux qu'elle nous offre il n'y en a point, ce semble, de plus mémorable que le *martyre de la Légion Thébéenne*. Car ici il ne s'agit point de quelques martyrs isolés, mais d'une armée entière de ces divins combattants qui ont témoigné à toute la terre qu'il était plus glorieux, je ne dirai pas seulement de vaincre ses passions que de vaincre ses ennemis, mais de s'exposer à toutes sortes de tortures et à la mort même pour obéir à Dieu, que de vivre à la cour des rois, en violant le respect dû au Roi des rois.

Les philosophes stoïques estiment le courage qu'ont témoigné Régulus, Socrate, Caton, à endurer la mort, comme le dernier effort de la vertu. Quand ils nous les ont proposés comme exemples, leur éloquence est muette, leur philosophie n'a rien trouvé de plus parfait. Mais voici que la religion chrétienne nous en propose maintenant une légion tout d'un coup, qui, pour plaire à Dieu, a méprisé les supplices et la mort [1].

Le massacre d'Octodure, cet infructueux holocauste offert à la liberté politique au pied du grand Saint-Bernard, avait eu lieu cinquante-quatre ans avant Jésus-Christ. Trois siècles environ s'écoulèrent, et, non loin de là, on vit s'accomplir, en faveur de la plus sacrée des libertés, un sacrifice beaucoup plus sublime encore. Sacrifier ou mourir, telle sera l'alternative offerte aux compagnons de Maurice, à Maurice lui-même ; et cette mort qu'ils ont bravée sur maints champs de bataille, ils l'accepteront avec amour. Dix mille soldats étaient morts les armes à la main, combattant contre Galba, pour la liberté de leur patrie. Plus de six mille héros chrétiens, à trois siècles de distance, mourront non loin du théâtre du premier massacre,

[1] MORIN, *Hist. de la délivrance de l'Église, passim.*

pour une autre liberté bien plus sainte, pour la vérité, pour la liberté de leur foi religieuse, et ils mourront sans se défendre, à côté de leurs armes, terribles cependant entre leurs mains contre les ennemis de Rome [1].

Nous allons dérouler sous les yeux du lecteur les principales circonstances de ce drame immortel, en nous servant des actes ou légendes des martyrs, des manuscrits et des traditions antiques.

Pour raconter dignement cette scène de meurtre d'une sublime horreur, nous voudrions, selon la poétique prière d'un hagiographe du moyen âge, que saint Maurice lui-même « traçât des lettres d'or sous la plume de son indigne historien et qu'il versât sur ses paroles la rosée d'un divin nectar !... »

C'était au mois de septembre de l'an 302 du Sauveur. Le gros de l'armée était campé au pied des Alpes, à Octodure, aujourd'hui Martigny. La Légion Thébéenne, qui formait l'arrière-garde de l'armée impériale de Maximien-Hercule, s'était arrêtée sur les bords du Rhône, aux portes de l'antique cité connue dans l'histoire sous le nom de Tarnade, puis d'Agaune et enfin de Saint-Maurice d'Agaune. A peu de distance au sud de cette ancienne station romaine, entre la montagne et le fleuve, s'étend une longue plaine qui servait aux campements militaires des légions qui allaient dans les Gaules ou retournaient en Italie.

Il tardait à Maximien de mettre à exécution les ordres sanguinaires qu'il venait de recevoir de Dioclétien, son collègue. Le lieu était admirablement choisi pour une telle hécatombe. Ces rochers gigantesques des Alpes, étagés en amphithéâtre, formaient un cirque immense dont Tarnade était la porte et auprès duquel pâlissaient les plus beaux cirques de Rome.

Jamais occasion plus propice de sévir contre les soldats chrétiens et de lancer contre eux un arrêt de mort, en les mettant dans l'impossibilité d'obéir sans renier leur foi.

[1] Mgr Luquet, évêque d'Hésébon, *Études historiques sur le grand Saint-Bernard.* (*Annales de philosophie chrétienne.*)

On est à la veille de franchir le redoutable *Mont de Jupiter*... Pour se rendre cette divinité favorable et obtenir un heureux passage, Maximien ordonne le sacrifice solennel prescrit par les livres de la sibylle et par les lois des décemvirs, puis il enjoint à toute son armée d'y prendre part. Ne faut-il pas aussi remercier les dieux immortels de leur protection manifeste pendant la longue pérégrination qui vient de s'accomplir et les rendre favorables aux armes romaines dans la campagne qui va s'ouvrir? En récompense des fatigues endurées par l'armée dans le cours de la dernière campagne et durant la marche, il lui est accordé quelques jours de repos qui seront consacrés aux jeux et aux libations. Des gratifications extraordinaires seront octroyées, et les légions s'engageront par serment à poursuivre et à exterminer les chrétiens du pays. Cet ordre du jour est transmis à toutes les troupes par des hérauts, et les soldats païens, acclamant avec transport la munificence de l'Empereur, se livrent à l'envi aux préparatifs de la fête annoncée.

Au camp impérial, partout l'animation, le mouvement; les chants retentissent; on fourbit les armes, les cuirasses, les casques dont l'éclat a disparu dans la poussière des longues marches. De son côté, toute la gent sacerdotale attachée à l'armée, prêtres, flamines, aruspices, se livrent aux préparatifs de la cérémonie sacrée. L'autel est pompeusement dressé au centre même de la vallée... Le regard de Maximien, qui va revêtir la robe de pontife suprême, se promène avec orgueil sur le cycle immense que décrit sa valeureuse armée... Une seule légion est absente... la Thébéenne, la fleur de ses soldats. Il enjoint à un *fécial* de porter en hâte à Maurice et aux siens, dans leur campement, l'ordre de se rendre incontinent au lieu du sacrifice et de poursuivre ensuite à outrance la multitude des chrétiens qui peuplaient déjà la contrée autour de Tarnade [1]. Aucune cérémonie ne commencera avant leur arrivée.

[1] C'est l'opinion de saint Eucher, écrivant à l'évêque Salvien un siècle après l'événement.

En présence d'une sommation si impérieuse et si contraire à sa foi, que va faire l'héroïque légion?... Reniera-t-elle son Dieu pour obéir à l'Empereur?... Versera-t-elle le sang de ses frères, n'ayant jamais versé que le sang des ennemis de la patrie? Oh! non, ne craignez pas! Le chrétien sait obéir, mais aussi, quand il le faut, il sait résister. Si rien n'alarme sa conscience, il donne avec joie son sang pour l'honneur et la défense de son pays; mais lorsqu'il s'agit de fouler aux pieds ses chères croyances, il sait changer son obéissance en une résistance inébranlable, en redisant avec une noble fermeté cet oracle solennel de nos saints Livres : « *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* »

Telle sera l'attitude des immortels Thébéens. Placés entre Dieu et l'Empereur, ils n'hésiteront pas. Non, ils ne feront pas le sacrifice de leur religion sur l'autel de la patrie ; ah! plutôt que de trahir leur foi, ils mourront, s'il le faut, pour la liberté de leur conscience inviolée. Et pourtant, ces hommes portent sur leur front cicatrisé les marques de leur vaillance; leurs épées sont rougies du sang versé dans d'héroïques combats; ils ont défendu les aigles de l'Empire et les ont portées victorieuses jusqu'aux limites du monde connu; ils n'ont point trahi l'Empire, ils ne trahiront pas leur Dieu [1].

Aussi, quand, aux dernières lueurs du soir, les courriers de l'Empereur, porteurs de cet ordre sacrilége et barbare, arrivant au camp de Tarnade, l'eurent proclamé à la légion entière, un solennel *non possumus* jaillit à la fois de six mille poitrines : « Nous sommes chrétiens, s'écrièrent-ils d'une seule voix ; nous ne pouvons adorer de vaines idoles ni persécuter nos frères... Nous sommes les soldats de l'Empereur, les serviteurs de la patrie, mais nous sommes, avant tout, les serviteurs de Dieu. »

Au-dessus de cette patrie qu'ils aiment, pour laquelle ils ont donné leur sang, il est une autre patrie à laquelle ils doivent leur premier et leur plus pur amour : c'est la patrie

[1] L'abbé P. Blanc, *Discours aux pèlerins de Saint-Maurice.*

éternelle, où Dieu les attend pour couronner leurs combats. C'est pour cette patrie du ciel qu'ils vivent, c'est pour elle qu'ils veulent souffrir et mourir, plutôt que de trahir leur foi.

Ici se pose une question de discipline militaire de la plus haute importance. En raison de cette discipline, les Thébéens avaient-ils le droit de refuser de sacrifier aux dieux? Pour nous catholiques, la réponse n'est pas douteuse. Leur commandant Maurice, dans une affaire de conscience, avait parfaitement le droit de prendre, comme il le fit, l'initiative d'un refus. Mais on dit et l'on répète encore dans le monde militaire que les Thébéens étaient des révoltés, qu'un tel exemple ne saurait qu'être très-pernicieux à la discipline. On les assimile volontiers aux baïonnettes intelligentes des temps modernes ; on mettra même en parallèle la conduite du primicier Maurice et du major Labordère. Les Thébéens, dit-on, étaient d'autant plus coupables qu'on ne leur demandait rien qui répugnât à leur conscience, qu'on leur demandait simplement de sacrifier aux empereurs régnants, ce qui leur était permis, parce qu'il s'agissait simplement d'un hommage suprême à rendre au chef de l'État. S'il en était ainsi, nous serions les premiers à dire que les Thébéens auraient été coupables d'indiscipline, d'insubordination. Mais nous avons la preuve du contraire dans la légende de saint Eucher, évêque de Lyon. Il s'agissait d'un commandement contraire à leur conscience, devant lequel ils n'avaient pas à s'incliner.

A peine la réponse de ces fiers guerriers est-elle parvenue aux oreilles de l'Empereur, qu'il entre dans les accès de la rage la plus insensée... Quoi ! ses soldats, non contents de désobéir aux ordres de sa majesté impériale, osent encore mépriser les dieux et la religion de l'Empire ! Sa nature brutale et superbe ne saurait souffrir une pareille insolence. Les rebelles vont apprendre comment Maximien-Hercule sait se venger de ceux qui méprisent César, les édits et les dieux. Il commande que dès l'aube sa plus fidèle troupe se mette en marche, et que la Légion Thébéenne rebelle à ses ordres soit

décimée sans pitié, pour la punir de son refus et l'ébranler dans sa résolution.

Cette peine de la décimation était le châtiment depuis longtemps en usage dans les armées romaines, lorsqu'il s'agissait de punir un grand nombre de coupables; l'histoire ancienne en fournit maints exemples. L'an de Rome 282, Appius Claudius, se trouvant à la tête d'une armée déjà battue par les Volsques, et voulant réparer la honte des combats précédents, donna le signal du combat. Comme on ne répondit à ses ordres que par un cri de révolte, il fit expirer les chefs sous le bâton ou la hache des licteurs, et décimer les simples soldats. L'empereur Auguste infligeait la même peine aux corps qui abandonnaient le poste qui leur était assigné [1]. Cicéron, dans son plaidoyer pour Cluentius, nous apprend la raison de cet usage de la décimation dans les armées romaines, et Polybe nous décrit la manière dont elle se pratiquait [2]. On trouve dans les *Antiquités romaines* le mode suivi dans cette sorte de peine infligée aux lâches, aux émeutiers et aux déserteurs. Le général assemblait toutes les troupes; le tribun lui amenait les coupables; il les accusait, leur reprochait en termes véhéments leur lâcheté ou leur perfidie en présence de toute l'armée; puis chaque centurion jetait dans une urne ou dans un casque les noms des hommes de sa centurie; on en tirait dix sur cent, et ceux que désignait le sort étaient exécutés.

On voit par là que le cas des Thébéens était un cas tout spécial, car ils n'étaient ni lâches, ni émeutiers, ni déserteurs, ni même véritablement rebelles. Jamais, en effet, ils n'ont refusé d'obéir pour ce qui concernait le service militaire. Toujours ils se sont montrés soumis à la patrie, respectant ses lois, défendant son honneur et son territoire; mais on leur demande de trahir les droits de Dieu et de la religion, ils refusent d'obéir au tyran de leur conscience: c'est leur droit, c'est leur devoir. . . . .

[1] SUÉTONE, *Vita August.*, cap. XXIV.
[2] Cf. CICER., *Pro Cluentio*... POLYBE...

Aux premières lueurs de l'aube, les appariteurs avaient marché vers l'héroïque Légion..... Arrivées au campement des Thébéens, situé à l'entrée du défilé d'Agaune, sur le versant méridional de la vallée, les cohortes impériales, commandées suivant les uns par Rictius Varus, — le même qui, en sa qualité de préfet du prétoire, fut envoyé ensuite à Cologne et à Trèves pour poursuivre les restes de la Légion, — trouvèrent Maurice, qui les attendait à cheval à la tête de ses troupes rangées en bataille, comme pour assister à une parade militaire. Au soleil levant, au pied des cimes neigeuses qui dominent et entourent l'antique Tarnade, il devait être beau à contempler, le spectacle de ces six mille légionnaires, à qui la foi rendait plus aisé le service militaire, groupés par une discipline merveilleuse autour de leur vaillant primicier. L'aigrette blanche au casque et la chlamyde de pourpre aux plis flottants rattachée à l'épaule par le laticlave, il apparaissait immédiatement avant les primipilaires. A ses côtés chevauchaient Exupère, le *campiductor* de la légion, et Candide, le *sénateur* des troupes, ayant tous deux au casque l'aigrette rouge et sur les épaules la blanche chlamyde. L'énergie tempérée par la douceur brillait sur les visages de ces vaillants chefs ; une fière sérénité éclatait dans leurs traits, et il s'exhalait de leur personne un parfum de bravoure et de vertu. Les soldats étaient, dit-on, les plus beaux types militaires qu'eussent jamais contemplés les Alpes depuis Annibal ; on comprenait à les voir qu'on eût fait d'eux la vaillante élite d'une vaillante armée. Leurs visages bronzés par le soleil d'Orient, leurs chevelures noires et crépues, leurs formes vigoureuses, leur démarche assurée, la formidable harmonie de leurs manœuvres et de leurs allures, tout concourait à faire d'eux un assemblage imposant et majestueux; tout en eux respirait le triomphe et l'audace, jusqu'à leurs aigles mutilées et leurs enseignes déchirées dans les combats [1].

[1] Maurice SIMONNET, *Saint Maurice et la Légion Thébéenne*, dans la *Revue du Lyonnais*, t. I, 1886.

A la vue des cohortes qui s'avançaient, un grand silence se fit dans les rangs des Thébéens, silence d'attention et de curiosité..... Le chef des émissaires impériaux renouvelle à Maurice et aux siens l'ordre de l'Empereur de les suivre au quartier général ou d'être immédiatement décimés, suivant les lois militaires, s'ils persistent dans leur résistance.

A cette seconde sommation, du milieu du camp un immense cri s'élève pour protester, à la face du ciel et de la terre, contre une apostasie. Tous ces dignes et généreux athlètes du Christ jurent de nouveau que jamais ils ne se prêteront à ce ministère sacrilége d'exécutions impies : ils auront toujours en horreur le culte profane des idoles; élevés dans la pratique de la religion sainte et divine, ils n'adorent que le seul Dieu de la Trinité sainte ; ils aiment mieux endurer les derniers supplices que de rien faire qui soit contraire à la foi chrétienne. Ils n'appréhendent à ce sujet ni les tortures, ni les supplices, ni les feux, ni le glaive, ni quoi que ce soit que l'on puisse inventer pour leur ravir plus cruellement la vie; ils n'appréhendent qu'une seule chose : craindre quelqu'un plus que Dieu! Qu'on exécute les ordres sanguinaires de l'Empereur : ils sont prêts à les subir.

A ce refus si formel, le signal est donné de la fatale sentence. Le tirage au sort commence avec les noms des soldats jetés dans les casques transformés en urnes. Alors éclata aux yeux des Romains et des peuplades encore barbares du Vallais la force toute-puissante de l'esprit de Jésus-Christ. Tout le contraire arriva de ce qu'on avait coutume de voir aux autres décimations. Au lieu d'appréhender le sort fatal, chacun désire qu'il tombe sur soi, chacun veut prévenir son compagnon, fait des vœux et des prières à Dieu pour être choisi comme victime. Les désignés du sort s'estiment bienheureux et rendent grâces au Ciel de cette faveur singulière qui va leur donner l'immortalité. Ce sort béni, après lequel ils soupirent, est le comble de leurs espérances, la récompense de leurs travaux, la fin de leurs pei-

nes et de leurs douleurs! De toutes les actions de ces vaillants soldats du Christ, il n'y en eut pas une qui porta tant de frayeur et d'admiration dans l'âme de ces infidèles, que de voir ceux que le sort avait épargnés supplier ensemble et à l'envi les condamnés de leur céder leur place. Leurs historiens païens louaient, comme des exemples d'amitié inimitables et plus qu'héroïques, les actions des Pylade et des Oreste, ils les louaient comme des actions que plusieurs siècles ensemble auraient grand'peine à enfanter; mais une amitié si étroite, une union si ardente en une si grande multitude était ce qui n'avait jamais été vu, ce qu'on n'avait jamais ouï[1].

Des six cents élus par le sort, pas un ne se laisse fléchir et ne consent à céder à un autre sa place, pas un n'abandonne le poste que l'Empereur du Ciel lui a confié. C'est l'heure solennelle de l'exécution.

Le massacre sublime commence.....

Tous ces soldats émus se jettent aux pieds des saintes victimes que les anges couronnent de fleurs et de guirlandes immortelles, à mesure que leurs têtes tombent sous le glaive et vont rebondir sur les galets du Rhône. Les uns les supplient de leur pardonner les offenses qu'ils auraient commises contre eux; les autres leur présentent à signer des requêtes; tous ensemble, ils les conjurent de se souvenir d'eux, quand ils seront dans le sein de Dieu.

Mais les bourreaux impatients réclament leurs victimes; ils ont hâte d'achever leur besogne sanglante..... Six cents fois le fer se lève et retombe sur la tête des braves..... Des ruisseaux de sang vont rougir les eaux du fleuve, qui charrie vers la terre des Gaules cette rosée féconde du martyre; six cents glorieux cadavres jonchent le rivage, tandis que six cents couronnes brillent dans les cieux!

Quel spectacle pour le reste de l'invincible Légion!...

Elle est là, immobile sous les armes; elle est là, enviant

[1] Le P. Morin, *Histoire de la délivrance de l'Église, passim.*

le bonheur des prémices du sanglant holocauste; elle est là, applaudissant à leur courage et s'animant par de mutuelles exhortations à persévérer dans un si beau témoignage de la foi.

Aussi, quand, le martyre consommé, on lui enjoint de nouveau de sacrifier aux dieux et de poursuivre les chrétiens, sa réponse n'est pas moins chrétienne, pas moins fière que la première; son refus est plus énergique encore et plus solennel. . . . .

Leur atroce besogne finie, les soldats bourreaux avaient repris avec leur chef, sombres et silencieux, le chemin du quartier général. Maximien anxieux et impatient attendait leur retour, interrogeant l'horizon, dans l'espoir d'y découvrir l'aigle glorieuse des guerriers du Nil. Mais quand il vit l'escadron revenir seul, sans être suivi de la Légion Thébéenne, un sombre pressentiment envahit son âme, une douleur profonde mêlée de rage le mordit au cœur. Et quand on lui apprit que son armée était diminuée de six cents hommes, que les Thébéens avaient refusé d'obéir, qu'ils avaient préféré le supplice et l'avaient subi sans murmure, le géant impérial poussa un formidable et rauque rugissement pareil à celui d'un lion blessé. Ses yeux s'injectèrent de sang, et, d'une voix étranglée par la colère, il ordonna à son satellite de reprendre avec des cohortes fraîches le chemin de Tarnade et d'y procéder à une nouvelle décimation. Il veut que tous ses soldats se baignent tour à tour dans le sang des révoltés..... Cependant la douleur du tyran surpasse sa colère; car il ne peut s'empêcher d'apprécier la vaillance de Maurice, l'indomptable bravoure et la fidélité de sa légion aguerrie. Sa rude et bouillante nature d'Hercule fléchissait à la pensée d'un sacrifice consommé sur de pareils hommes, sur de si utiles serviteurs..... Il espérait encore, par la persévérance des menaces et des supplices, vaincre la persévérance des Thébéens dans la foi et les amener à exécuter les ordres qu'ils avaient jusque-là méprisés. L'événement montra combien vaine était son attente. Païen,

il ne savait pas, il ne comprenait pas où ces héros chrétiens puisaient cette force surhumaine qui les rendait supérieurs à tout, aux souffrances et à la mort. Mais ils le savaient bien, eux, les vaillants chefs de la Légion Thébéenne, Maurice, Exupère, Candide, qui animaient chaque soldat à persévérer dans la foi, qui, leur rappelant l'exemple de leurs compagnons martyrs, les exhortaient tous à mourir, s'il était nécessaire, « *pour le sacrement de leur Christ, pour les lois de leur Dieu* ». Ils leur montraient l'obligation de suivre leurs frères d'armes, qui déjà les avaient précédés dans le ciel. Et la glorieuse ardeur du martyre embrasait ces bienheureux guerriers; et tous, ils croyaient qu'endurer des tourments pour le Fils de Dieu était recevoir des bienfaits, et que la diminution de leur peine serait la diminution de leur gloire. Cette croyance si fort au-dessus de la nature procédait de la véhémence de l'amour qui les attachait à Jésus-Christ.

Tout amour, disent les philosophes platoniciens, est extatique et emporte par son action un véritable transport, de sorte que la vie, le cœur et l'âme de toute personne qui aime se coule, s'absorbe dans l'objet aimé. De là vient que ceux qui s'aiment désirent avec passion de se sacrifier, de mourir les uns pour les autres; car celui qui meurt ne perd point sa vie, puisqu'il l'a mise en dépôt dans le cœur de son ami. Si l'amour naturel est extatique, le divin l'est bien davantage. Ceux donc qui aiment ardemment Jésus-Christ transportent dans son sein leur âme, leur cœur et leur vie, selon le dire de l'Apôtre saint Paul : « *Notre vie est cachée en Lui!* » et reçoivent en échange (ô divin et souhaitable échange!) l'âme, le cœur et la vie de Jésus! Le même Apôtre ressentait ce divin échange, quand il s'écriait : « *Je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi.* »

« De cette extatique et mutuelle communication découlent trois admirables effets : l'un, la *confiance* que les saints ont en mourant pour Jésus-Christ, d'autant qu'en mourant ils ne perdent point leur vie, puisque, par l'énergie de leur

amour pour lui, ils l'ont mise entre ses mains et dans son sein ; l'autre, la *patience* dans les tourments, car par la vertu du même amour ils n'ont plus leur vie, mais la vie de Jésus ; ils n'ont plus leur âme, mais l'âme de Jésus ; ils n'ont plus leur cœur, mais le cœur de Jésus. Or, qui ne sait que le principe du sentiment, c'est la vie ? Qui est-ce donc qui endure et qui souffre dans les saints ? Qui les soutient dans leurs tortures ? C'est Jésus-Christ, qui est leur âme, leur cœur et leur vie. De cette fontaine, comme d'une divine source, découlent la patience et la résignation des saints en leur martyre, et la *force* surhumaine qu'ils montrent dans les tourments, et qui est le troisième et le plus sublime effet de l'amour de Jésus. Voilà pourquoi nos héros thébéens pouvaient dire comme saint Paul : « *Nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie* » ; car « l'amour est plus fort que la mort [1] ».

Cependant il n'est pas de vertu si accomplie qui n'ait besoin d'être animée à un grand et généreux dessein ; et il appartient aux âmes d'élite d'affermir les âmes moins fortement trempées. C'est pourquoi l'illustre primicier Maurice, bien qu'il vît ses compagnons d'armes fermes dans la foi et ardents pour le martyre, ne laissa pas que de les exhorter avec toute l'éloquence de son cœur et de sa foi :

« Mes amis, leur dit-il, je ne saurais contenir en moi-même la joie et l'allégresse intérieure que je ressens, quand je me représente devant les yeux et la constance que vous témoignez devant les menaces de l'Empereur et l'ardeur qui vous transporte au martyre, en le voyant endurer à vos frères. Je suis certain que cette constance ne pourra être ébranlée par aucun tourment, ni cette ardeur refroidie par aucune promesse, et que les gages de l'Esprit de Dieu sont si forts dans vos cœurs que vous pouvez dire avec saint Paul que ni la mort, ni la vie, ni anges, ni principautés, ni vertus, ni choses présentes, ni choses futures, ni force, ni hauteur, ni

[1] MORIN, *op. cit.*, *passim*.

profondeur, ni aucune créature ne pourra nous séparer de la charité de Dieu qui est en Jésus-Christ Notre-Seigneur. Cependant, encore que tant de raisons comblent mon désir de toutes sortes de bonnes espérances et que ces corps saints que vous voyez à vos pieds soient des exhortations mille fois plus fortes que toutes les paroles, je ne puis résister au désir de vous exhorter à souffrir pour la gloire de notre Rédempteur..... Ce qui devrait fermer ma bouche..... — la joie qui éclate en moi, — est précisément ce qui l'ouvre. Ressouvenez-vous, soldats du Christ, de ce que vous avez fait pour plaire à l'Empereur, de ce que vous avez souffert pour la gloire du monde. Les flèches, les traits, les pierres, les épées, les piques vous ont-ils jamais donné la terreur ou fait reculer d'un seul pas?... Dès votre enfance n'avez-vous pas été nourris en ces pensées que la gloire ne se moissonne que dans les champs des travaux et des fatigues, que la crainte ne loge point dans le cœur des braves et qu'un soldat se jette partout où son chef commande? Le Fils de Dieu vous donne aujourd'hui l'occasion de pratiquer ces saintes maximes... Les haches, les glaives, les flèches, les pierres et les piques nous assiégent de toutes parts; où que nous tournions les yeux, nous y trouvons les appareils de la mort. Mais ce que nous avons méprisé jusqu'à ce jour pour plaire à l'Empereur, l'appréhenderions-nous pour vous plaire, ô Roi des rois, ô Dieu créateur du ciel et de la terre? Ce que nous avons jusqu'ici recherché avec tant de passion pour acquérir une gloire aussi frêle et caduque que les fleurs dont elle est couronnée, le fuirons-nous maintenant qu'il s'agit d'acquérir une gloire immortelle qui ne se flétrit point comme le laurier des triomphes ou l'olivier des jeux Olympiques?..... Souffrons un moment de tourments pour jouir d'un éternel repos. Le prix de ce divin combat, c'est l'éternité, c'est la compagnie des saints, ce sont les embrassements du Christ, c'est la possession de Dieu... Vous êtes monté à cette gloire, ô Jésus-Christ, mon Dieu et mon Rédempteur, par les opprobres, par les tourments et par la croix! Qui est-ce

qui, jetant les yeux sur ce divin objet d'un ineffable amour, appréhendera de monter dans les cieux par ces degrés et d'y entrer par cette brèche?... Quoi! soldats chrétiens, commencerions-nous maintenant à craindre la mort pour Jésus-Christ, nous qui ne l'avons jamais appréhendée pour le service de l'Empereur? La vue d'une épée, qui a toujours échauffé notre courage, le glacera-t-elle maintenant?... Maintenant que nous voyons le Fils de Dieu dans les cieux, nous tendant les bras pour nous recevoir dans son sein, et les anges se réjouir sur l'espérance de notre prochaine victoire?..... Maintenant que nous voyons nos compagnons couronnés dans la gloire nous en montrer le chemin, et que nous sentons leur sang généreux bouillonner encore sur nos vêtements?

« Une chemise teinte du sang de Nessus, disent les histoires des gentils, a embrasé et consumé le corps d'un Hercule, et la vue seule de la robe du premier des empereurs souillée de son sang anima tout le peuple romain à la vengeance de sa mort. Que ne peut donc sur votre cœur ce sang que vous voyez arroser vos vêtements? De quelles flammes de l'amour divin ce sang ne vous embrase-t-il point, ô sang précieux répandu pour l'honneur de la croix de mon Sauveur!..... O précieux sang! depuis cette heure-là, tu ne me donnes ni repos ni trêve; la soif du martyre me travaille incessamment, et je ne puis ni ne veux l'étancher. Les aigles, enseignes de la milice impériale, sont sacrées, c'est un crime de les abandonner; mille fois nous nous sommes exposés à une mort évidente pour les suivre. Le Fils de Dieu arbore maintenant à nos yeux l'étendard de la croix, qui est la bannière sacrée du christianisme; c'est là qu'il nous appelle, c'est à ce combat qu'il nous invite : allons donc et le suivons dans la mort et dans la gloire! Versons notre sang à ses pieds et sacrifions-lui notre corps, notre âme et notre vie [1]! »

La légion tout entière applaudit à ces belles paroles de son

[1] Le P. Morin, *Histoire de la délivrance de l'Église, passim.*

chef vénéré, et, quand les satellites de l'Empereur ont extrait des casques les noms des nouveaux condamnés, au lieu d'un cri de douleur, c'est un cri de joie et de triomphe que font entendre les nouveaux élus, dont le sort est l'objet de l'envie de leurs compagnons d'armes. Une seconde fois des centaines de têtes tombent sous le fer des bourreaux, moisson glorieuse que les anges, ces glaneurs divins, recueillent pour les cieux; une seconde fois le sang ruisselle et va mêler ses flots aux flots du Rhône et aux herbes de la prairie.

C'est en vain que cette moisson d'un homme sur dix est répétée soixante fois de suite; le sang versé n'a servi qu'à cimenter la foi déjà si vigoureuse dans ces âmes fortement trempées. Suivant l'ordre de l'Empereur, on réitère aux survivants la sommation de poursuivre les chrétiens et de sacrifier aux dieux. Un refus unanime fut la réponse des invincibles Thébéens.

Alors Exupère, le maître du camp (adjudant-major), saisissant les aigles de la Légion, adressa aux soldats cette énergique exhortation : « Braves compagnons d'armes, si vous me voyez m'emparer des étendards de nos guerres séculaires, ce n'est point pour provoquer votre bravoure à ces combats d'autrefois. Je vous invite aujourd'hui à des luttes plus glorieuses. Vous avez à faire choix d'un tout autre genre de combats dont le ciel est le prix. Ce n'est pas par ces glaives que vous conquerrez le céleste royaume. Vous avez besoin d'un grand courage : on nous défend de garder la foi que nous avons promise à Dieu. Déjà notre vaillant chef Maurice nous a parlé de la gloire de nos compagnons, dont il était témoin; moi, je vous promets une victoire complète, si vous êtes fidèles au Christ. Que nos mains rejettent ces vains insignes militaires! Le Christ fera que bientôt, dans le royaume des cieux qui nous attend, votre Exupère pourra vous montrer d'autres insignes, des insignes immortels.

« Voici que nous sommes entourés comme d'un retranchement par les corps de nos compagnons d'armes massacrés

sous nos yeux. Nous sommes aspergés du sang des saints..... et nous hésiterions à suivre dans la mort et dans la gloire ceux dont nous admirons l'exemple!..... A Dieu ne plaise!..... Mourons tous, s'il le faut, pour Jésus-Christ, et suivons au ciel nos frères [1]. »

Deux fois déjà, ces milliers de braves avaient protesté par leurs paroles contre les ordres impies de l'Empereur; il fallait encore à l'ardeur de leur foi, comme à l'édification de la postérité, une protestation par écrit, protestation durable qui devait bientôt être confirmée par celle de leur sang. Voici le ferme et respectueux message que le primicier Maurice envoya à l'Empereur au nom de tous ses compagnons d'armes. C'est cette admirable lettre que saint Eucher nous a conservée, et qui restera jusqu'à la fin des siècles comme un monument de fermeté, de foi et de résignation, et comme le sublime testament de ceux qui allaient mourir.

« Empereur, nous sommes tes soldats, mais, — nous nous « faisons gloire de le confesser hautement, — nous sommes « avant tout les serviteurs de Dieu! A toi nous devons « l'obéissance militaire, à Lui, notre innocence. De toi nous « recevons la solde, de Lui nous avons reçu la vie. Nous ne « pouvons aucunement t'obéir à toi, l'Empereur, pour le « renier, Lui, notre Créateur..... Oui, notre Créateur et le « tien aussi, que tu le veuilles ou non. Nous sommes prêts, « comme par le passé, à t'obéir, si nous le pouvons sans « l'offenser; sinon, nous obéirons à Dieu plutôt qu'à toi. « Voici nos mains : elles sont prêtes à combattre pour toi « contre quelque ennemi que ce soit; mais nous regardons « comme un crime de les souiller d'un sang innocent..... « Ces mains savent combattre les rebelles et les impies, mais « elles ne savent point répandre le sang des saints et des « citoyens. Nous ne pouvons oublier que nous avons pris les « armes pour la défense des citoyens romains, et non pour « leur destruction. Toujours nous avons combattu pour la

[1] *Passio martyr. Agaun.*, par le moine anonyme de Condat.

« justice, pour la paix de l'Empire et le salut des innocents : « telle a été jusqu'ici la récompense de nos dangers. Nous « avons combattu sous tes drapeaux, en raison de notre ser- « ment de fidélité ; mais cette fidélité, comment te la conser- « verons-nous, si nous la refusons à Dieu? Notre premier « serment, nous l'avons prêté à Dieu, le second à l'Empereur : « sache bien que le second est illusoire si nous violons le « premier. Tu nous ordonnes de rechercher les chrétiens « pour les faire périr ; ne te donne plus la peine d'en chercher « d'autres si loin : nous voici devant toi, confessant haute- « ment Dieu le Père, Créateur de toutes choses, Jésus-Christ « son Fils, Dieu comme lui, et le Saint-Esprit. Nous avons « vu les compagnons de nos dangers et de nos fatigues « égorgés par le fer, leur sang a rejailli sur nous; et cepen- « dant les supplices et la mort de nos frères de très-sainte « mémoire ne nous ont arraché ni larmes ni plaintes; nous « avons au contraire chanté leur martyre dans nos cantiques « de louange et de jubilation, et nous sommes pleins de joie « de ce qu'ils ont été trouvés dignes de souffrir pour le « Seigneur leur Dieu.

« Et maintenant même, l'instinct de la conservation, le « suprême besoin de vivre ne nous a point poussés à la « révolte ; le désespoir, si énergique en face du péril, ne nous « a point armés contre toi, ô Empereur. Ne crains rien : les « chrétiens savent mourir et non se révolter. Nous voici, les « armes à la main, et nous ne résistons pas, parce que nous « aimons mieux recevoir la mort que la donner, être victimes « que bourreaux et mourir innocents que vivre coupables. « Maintenant, porte de nouvelles sentences, édicte de nou- « veaux ordres sanguinaires, aiguise tes glaives, prépare les « bûchers, peu nous importe : feux, tortures, glaives, sup- « plices, nous sommes prêts à tout braver, à tout subir plu- « tôt que de renier notre foi. Chrétiens nous nous déclarons; « nous ne pouvons persécuter les chrétiens [1]. »

[1] S. EUCHER, *Passio martyr. Agaunens.*

Nous ne croyons pas que l'éloquence ait jamais rien produit de plus beau que cette adresse de Maurice à Maximien. Tous les discours des Démosthène et des Cicéron sont bien pâles devant cette énergique et sublime profession de foi du soldat martyr, dont chaque mot est un trait de lumière et une flétrissure pour le tyran persécuteur. Quel respect pour l'autorité qui reste dans ses limites!..... Et en même temps, combien admirable s'y manifeste la force de l'âme imprégnée de la foi de Jésus-Christ! Force contre laquelle toutes les forces du monde viendront se briser toujours! Aussi, pour la soumission et le respect dus aux puissances, un grand pape, Grégoire XVI, n'a-t-il pas eu de plus beaux modèles à proposer que celui de saint Maurice, l'invincible martyr, primicier de la Légion Thébéenne.

Nous touchons au dénoûment de ce drame sublime, où une armée tout entière allait, comme le vautour sur sa proie, se jeter sur une seule légion, et où la victoire allait rester pour toujours aux victimes.....

Le soir de ce même jour, 21 septembre, jour de la double hécatombe, marqué par la mort de douze cents braves, Maximien, en même temps qu'il recevait la lettre si ferme et si mesurée de Maurice, apprenait du ministre de ses vengeances que la seconde décimation venait de s'accomplir sans faire fléchir un instant l'inébranlable fermeté des Thébéens. Cette nouvelle mit le comble à l'exaspération causée au farouche César par la lecture du message. Il reconnaît enfin l'attachement inviolable des Thébéens à la foi du Christ et désespère de pouvoir jamais triompher d'une telle constance. Alors, ivre de rage, oubliant les services rendus par ces héros qui avaient rempli l'Orient et l'Occident du bruit de leurs exploits, et plus encore de la renommée de leurs vertus, il jure par Jupiter Capitolin de les exterminer jusqu'au dernier. Anathème sur eux tous! Demain, au coucher du soleil, il n'en restera pas un seul..... Sa patience est à bout; ils ne le braveront pas plus longtemps. Il faut un exemple terrible, effroyable, qui épouvante les générations à

venir et apprenne aux siècles comment un César châtie les rébellions militaires..... C'est le plus pur sang de son armée qu'il va verser, il le sait, il ne retrouvera jamais de pareils soldats; mais que les destins s'accomplissent!..... Demain, dès l'aurore, toute l'armée impériale ira cerner le camp de la légion rebelle et la massacrer tout entière, afin que la mémoire en soit effacée de la terre.....

Puis, sur la colère du César la nuit s'étendit calme et sereine. Cette nuit mémorable, entre deux sanglantes hécatombes, dut être splendide. C'était la grande et sublime veillée d'armes. On peut aisément se figurer ce qu'elle fut dans les deux camps. Au camp païen, un immense mouvement, une circulation incessante, une agitation inaccoutumée..... L'écho répercutant à chaque instant le cri strident des ordres militaires mêlé au fracas des torrents et au murmure du fleuve.....; d'obscènes refrains se croisant avec des imprécations de toute sorte; les soldats se livrant aux copieuses libations permises par l'Empereur; les uns, rendus féroces par l'ivresse, étalant une joie cynique, les autres sombres et mornes, accablés sous le poids de l'effroyable consigne du lendemain, tous apprêtant et fourbissant leurs armes comme pour une grande bataille.

Pendant ce temps, il se passait des choses sublimes au camp d'Agaune. Maurice, Candide et Exupère connaissaient trop bien Maximien et sa haine implacable contre les chrétiens pour se faire aucune illusion sur le sort qui les attendait. Deux décimations restées inutiles entraînaient l'arrêt de mort de la légion entière. Ces trois vaillants chefs puisaient dans leur conscience une irrévocable résolution et tâchaient de la faire passer à leurs soldats, tout en laissant à chacun sa pleine liberté d'action. Demain, ils le prévoyaient, ils seraient enveloppés par l'armée impériale et égorgés jusqu'au dernier. Ils en prévinrent leurs troupes. Trois partis à prendre s'offraient à eux : la fuite, la résistance, la mort volontaire. Fuir, la chose est facile. Maîtres des défilés qui conduisent au Léman, ils auraient mis demain, s'ils le vou-

laient, une longue distance entre eux et la vengeance de l'Empereur. Mais ce parti est celui des âmes faibles; peut-être même est-ce une rébellion. Ont-ils le droit d'abandonner leur poste et d'emporter honteusement les aigles qui leur sont confiées?.....

Résister, se défendre contre leurs bourreaux et vendre chèrement leur vie en courant le hasard des combats, ce second parti, moins honteux, serait néanmoins un crime. Il n'est point permis de se révolter contre le glaive impérial, même quand il punit injustement.

Subir la mort sans résistance et se laisser tuer en confessant leur foi, ce troisième parti est le seul qui convienne à des enfants du Christ, à des militaires fidèles et loyaux comme eux.

Ils mourront sous leurs aigles, à leur poste, avec la satisfaction d'avoir accompli leur serment militaire jusqu'au bout. Ce dernier parti est celui de Maurice et de ses vaillants officiers. Que ceux qui veulent faire comme eux restent dans les rangs; quant aux autres, ils peuvent s'éloigner à l'instant. Pas un, dit-on, ne quitta son poste.

— Ainsi donc, s'écrie Maurice avec enthousiasme, vous voulez tous confesser votre foi et mourir avec moi?

— Oui, nous le voulons tous, répondirent dans un seul élan cinq mille voix électrisées.

— Dieu soit loué, ô mes frères dans le Christ! reprit Maurice. Préparez-vous au martyre par la veille et la prière..... Faites resplendir vos armures comme pour une fête, et dès l'aube tenez-vous prêts à recevoir sous les armes et avec tous les honneurs de la guerre ceux qui viendront vous assiéger.

De grandes pensées durent alors envahir le cœur de ces hommes qui se faisaient victimes volontaires pour leur croyance. Leur mâle visage dut refléter un recueillement grandiose, tout leur être s'empreindre d'une sérénité grave et d'une fermeté indomptable. Eux aussi, ils font reluire leurs armes, ces glaives trempés tant de fois dans le sang des

ennemis et qu'ils ne sortiront plus du fourreau. Les uns, par groupes, s'agenouillent, élevant vers le ciel de ferventes prières; d'autres, sur un rhythme oriental, chantent en chœur des hymnes pieuses. Ils songent aussi sans doute à leur pays, à leurs épouses, à leurs mères, à leurs enfants, et regrettent de ne pas revoir en mourant les portiques inondés de soleil de leur terre natale, les palmiers de l'oasis, les caravanes du désert et le Nil, père des fleuves. Quelques-uns dorment çà et là d'un court sommeil et revoient peut-être en rêve Thèbes aux cent portes, le désert où ils sont nés, la douce Thébaïde, la tente en poil de chameau. Mais avant de payer ce dernier tribut à la nature, il est à croire que ces braves profitèrent de leur liberté pour rendre les honneurs funéraires à leurs glorieux morts. Des mains pieuses, celles des chrétiens d'alentour, durent venir avec des linges, des éponges, des ampoules, recueillir précieusement le sang des martyrs et la plus grande partie de leurs restes sacrés.

Si l'on en croit certains auteurs, il restait parmi les Thébéens quelques soldats païens venus des confins de l'Éthiopie. Électrisés par le magnanime exemple de leurs frères d'armes, ils n'avaient point voulu sauver leur vie et séparer leur sort de celui de leurs compagnons. Ils ne voulurent pas non plus être séparés d'eux dans la mort; et, sentant les rayons d'une lumière divine pénétrer dans leurs âmes, ils auraient demandé à Maurice et reçu de lui l'eau sainte du baptême [1].

A dater de cet instant, une seule âme anima toute la Légion et une seule espérance la fit tressaillir; un seul cri s'entendit :

Moriamur in Christo.

Quel spectacle digne de l'admiration des anges et des hommes!

Ils sont là plus de cinq mille guerriers que la pensée d'une mort imminente n'a jamais fait frémir un seul instant. Ils

[1] SIMONNET, *loc. cit., passim.*

sont là, nouveaux Spartiates au défilé de Tarnade, devenu leurs Thermopyles; plus héroïques encore que les fils de Lacédémone, ils attendent dans le silence et la prière la mort glorieuse qui va leur ouvrir le ciel. Leur courage est inébranlable comme le granit des montagnes qui les entourent. Rien ne peut l'affaiblir, ni l'aspect des supplices, ni le souvenir si cher de la patrie, ni la pensée attendrissante des larmes de leurs mères... Ils sont là impassibles, debout, sous les armes, sans que pas un songe à s'en servir pour sa défense. Adossés contre les murailles formidables d'un amphithéâtre de rochers nus et taillés à pic, ils pourraient défendre chèrement leur vie et mettre de leur côté la victoire avec la justice et le bon droit.

Mais par delà les pyramides de glace, dans les profondeurs infinies de l'espace, leurs regards entrevoient des palmes et des couronnes mille fois plus enviables que les lauriers cueillis en face des ennemis de l'Empire.

Leur résolution est prise; ils se laisseront égorger plutôt que de subir la volonté despotique d'un souverain auquel ils ne reconnaîtront jamais le droit de commander aux âmes. Les champs de Tarnade seront leur nécropole, les monts qui les entourent deviendront un vaste Colisée témoin de leur combat suprême et de leur dernier soupir !...

Quand le soleil émergea des Alpes Cottiennes, avec des lueurs pures et sereines comme pour faire honneur à l'auréole des vaillants martyrs, ceux-ci se rangèrent en bataille sur le front antérieur du campement, le glaive au flanc, le bouclier dans la main gauche et la lance dans la droite. Les enseignes déployées flottaient au vent matinal. A cheval devant leurs troupes et revêtus des insignes du commandement, Maurice, Exupère, Candide attendaient la consommation de leur destinée.

Déjà dans la vallée, sur la route d'Octodurum, des nuages de poussière tourbillonnent, et de grandes masses compactes se meuvent dans la direction d'Agaune. Les viriles fanfares des clairons brisent leurs notes éclatantes sur les parois

sonores des rochers. L'armée païenne s'avance à grands pas, aigles déployées comme pour une grande bataille qui doit décider du sort de l'Empire... Déjà les premières phalanges font resplendir au soleil levant l'éclat de leurs armures : le sol tremble sous les pas redoublés des chevaux; les échos répètent au loin le cliquetis des armes et les cris confus des soldats.

Les voici aux portes du camp, qu'ils ont ordre d'investir incontinent.

L'histoire ne dit pas si Maximien se mit à la tête de son armée; mais il est assez probable que le farouche empereur voulut se procurer la cruelle satisfaction de jouir de ce sanglant spectacle d'un massacre inouï et sans exemple dans les annales de l'humanité. Et puis, il put croire un instant que les Thébéens vendraient chèrement leur vie, et que ce n'était pas trop de toutes ses troupes pour les réduire. Mais quelle ne fut pas sa surprise de les voir, au commandement de leur chef, jeter bas leurs armes, pour montrer davantage encore la sincérité et la plénitude de leur sacrifice!

Une sorte de terreur et de respect dut alors frapper l'armée romaine et l'hésitation gagner Maximien lui-même. Mais l'étonnement fait bientôt place au courroux... Le signal est donné... Voici l'heure suprême, l'heure fatale et cependant bénie de l'immense hécatombe.

L'armée païenne a formé un cercle autour de la Légion condamnée. Maurice est au milieu de ses braves, l'épée levée pour leur montrer le ciel. On a supposé, bien que l'histoire se taise là-dessus, que le vaillant primicier avait été le dernier à mourir de sa légion. Il est bien plus probable, au contraire, qu'il fut exécuté le premier après la dernière sommation. Maximien, après avoir vainement essayé de conserver ce vaillant capitaine, ne pouvait supporter plus longtemps qu'il exhortât ses soldats à persévérer dans leur résistance; il ne pouvait tolérer la fermeté de son langage, où il voyait une rébellion ouverte à ses ordres. Il lui tardait de châtier l'insolent, le factieux, et d'assouvir d'abord sur lui sa rage.

Pour rendre le châtiment exemplaire, si l'on en croit une tradition ancienne, on le fait monter sur une roche voisine, afin qu'il soit vu de toute sa troupe, et là, on le dépouille de ses vêtements, on le bat de verges; mais la fermeté de son âme ne lui fait point défaut, il lève les yeux au ciel, où un grand nombre de ses frères l'ont déjà précédé dans la gloire, il exhorte encore ceux qui l'entourent, le bourreau frappe le coup suprême. Sa tête tombe, et le glorieux martyr monte en triomphe au Capitole de l'éternité. C'est le tour de ses frères d'armes.

Les sinistres exécuteurs se mettent à l'œuvre, accomplissant leur marche contre les victimes, comme une bande de moissonneurs devant une récolte de blé mûr... Partout les haches et les glaives, les piques et les massues se lèvent et frappent sans relâche ces héros qui, loin de vouloir éviter la mort, présentent d'eux-mêmes aux persécuteurs leurs têtes innocentes, leurs poitrines découvertes, pareils à ces brebis timides qui livrent leur toison au ciseau du tondeur. Ni la considération de leur nombre, ni la confiance dans les armes qu'ils venaient de déposer ne les portèrent à soutenir par la force la justice de leur cause; ils se souvinrent seulement qu'ils confessaient Celui qui fut conduit à la mort sans proférer une plainte, et qui, comme un agneau, n'ouvrit pas la bouche; et eux aussi, semblables à un troupeau de brebis du Seigneur, ils se laissèrent égorger, mettre en pièces par la rage de ces loups furieux.

Alors le soleil éclaira une scène de carnage épouvantable, qui fut une scène d'allégresse...

Ils tombaient çà et là, partout, sous la hache, sous le glaive, sous la lance, sous la massue, ils tombaient sans murmure, sans résistance...

Les têtes tombaient par centaines, plus nombreuses que les arbres d'une forêt immense sous la cognée des bûcherons. Partout le sang fumait, les cadavres s'entassaient sur les cadavres. Néanmoins, au milieu de cette atroce tuerie, on n'entendait que cris d'allégresse et de réjouissance, ni

plus ni moins qu'en un jour de noces et de triomphe... C'étaient les noces de l'immortalité... Ils célébraient les éternelles fiançailles... Aussi chantaient-ils les louanges de l'Agneau... Ils s'exhortaient mutuellement, ils s'embrassaient avant de recevoir le coup suprême... La terre en cet endroit fut bientôt couverte des corps morts de ces saints; des ruisseaux de sang précieux la baignèrent partout et allèrent rougir les flots du Rhône, où roulaient parfois les têtes des martyrs.

Bientôt de ces cinq mille héros pas un ne fut debout... Cinq mille cadavres tronqués et mutilés dans tous les sens jonchaient la vallée déclive... Moisson glorieuse! immortelle hécatombe!...

Tandis que leurs corps tombaient sous le fer homicide, leurs âmes montaient vers les cieux, où elles recevaient les palmes et les couronnes que des milliers d'anges tenaient dans leurs mains.

Ainsi périt tout entière cette Légion véritablement angélique qui chante maintenant dans le ciel, avec les légions d'anges auxquelles elle est unie, les louanges éternelles du Seigneur, Dieu des armées.

La vengeance de Maximien est satisfaite.

L'œuvre de sang est terminée; les soldats bourreaux, fatigués de carnage, se partagent le butin pour prix de leur labeur sans nom; car l'Empereur a permis que chaque bourreau s'empare de la dépouille de sa propre victime; puis cette troupe, facilement victorieuse, s'en va boire et festoyer avec les dépouilles des morts...

La scène alors, une scène d'orgie indescriptible, fut plus hideuse encore que le massacre.

Sur ces entrefaites, un vieux vétéran [1], nommé Victor, qui

[1] Il y avait une différence, chez les Romains, entre les *veteres* et les *veterani*. Les premiers étaient de vieux soldats qui avaient déjà fait plusieurs campagnes, et qui n'avaient cependant pas fini leur service. Les seconds étaient ceux qui avaient été admis à la retraite.

Outre ce *Victor*, qui était un habitant du pays, et qui prouve que le Chris-

n'appartenait pas à la légion, mais qui s'était retiré au pays des Véragres, venant à passer sur le lieu du carnage, fut invité à prendre part à l'horrible festin. Il s'informe de la cause de cet épouvantable massacre, de cette joie insolite, étrange; il leur demande comment ils peuvent festoyer et se réjouir au milieu de tant de cadavres et les pieds dans le sang. On lui apprend la vérité. On lui répond que la Légion Thébéenne, toute composée de chrétiens, a refusé de prendre part aux cérémonies légales, qu'elle a méprisé les ordres des empereurs et qu'on l'a fait décimer, puis massacrer, afin de maintenir la vieille discipline militaire. Alors Victor, plein d'horreur pour le festin et pour les convives, s'indigne et veut s'éloigner... Mais les soldats païens l'entourent et lui demandent si, par hasard, il n'est pas chrétien lui aussi.

« Je le suis, répond-il fièrement, et le serai toujours. »

A ces mots, on se jette sur lui et on le tue, l'associant ainsi aux bienheureux martyrs de la *Légion Thébéenne*... Ayant partagé leur mort, il mérita de partager leur gloire : comme eux, il fut à la peine et à l'honneur...

Après le spectacle de cette fermeté, de ce courage héroïque, de cette foi et de cette mort, on se sent pressé de baiser cette terre d'Agaune, qui a bu un tel sang; et, irrésistiblement, on porte son regard vers le ciel du Vallais savoyard, ce ciel béni appuyé sur des montagnes qui rappelèrent sans doute à nos héros la rocheuse Thébaïde, qu'ils ne devaient plus revoir, et l'on se prend à aimer ce ciel qui reçut leur dernier regard et qui s'entr'ouvrit ensuite pour laisser voir par delà son azur la vraie patrie, la patrie inamissible des enfants de Dieu, la patrie glorieuse des martyrs de Jésus-Christ [1].

O terre d'Agaune! O rochers des Alpes! O flots du Rhône,

tianisme y était déjà implanté, les Actes du monastère d'Agaune (162) citent un autre *S. Victor* et disent qu'il fut la première victime de la première décimation.

[1] Le chanoine Gros, *Martyre de la Légion Thébéenne*, Monat-Rosen, 1880-1881, Heft IV.

témoins de cet horrible sacrifice!... Votre aspect parle plus éloquemment à mon âme que toutes les paroles humaines! Quinze siècles nous séparent de ces temps, et il semble que ce sol soit encore frémissant de ces événements; il semble que ces rochers, sur lesquels se sont fixés les regards mourants de ces saints, aient un écho qui rappelle à nos âmes le dernier jour de ces héros.

Quelles fêtes magnifiques et inénarrables durent célébrer l'entrée triomphante de ces six mille martyrs dans la gloire!... Quels ravissants cantiques durent saluer le glorieux triomphe de ces généreux confesseurs de la foi!... Six mille martyrs montant au ciel en priant pour leurs bourreaux... quel spectacle et quel exemple donnés pour jamais à la postérité!...

« Il y a, en effet, dans le sang du martyr, une prédication dont l'éloquence remue les entrailles des siècles les plus reculés. Quand la voix de l'apôtre s'éteint, quand la parole humaine ne peut plus se faire entendre et que la mort impose silence à ceux que le Christ envoie, il reste encore une voix plus puissante que celle de l'homme, une voix que rien ne peut éteindre; cette voix, c'est la voix du sang, qui tonnera plus fort que la tempête, parce que c'est la voix de la mort elle-même qui frappe tous les échos des âges futurs pour rendre témoignage à la vérité de Jésus-Christ [1]. »

Tel est le phénomène qui s'est passé dans la glorieuse vallée d'Agaune.

Plus de six mille chrétiens meurent sous le glaive de la persécution. Qu'est-ce donc qui a porté ces fiers soldats de l'Orient à échanger contre cette mort ignominieuse un tombeau sur le champ d'honneur ou un triomphe au Capitole?... La crainte?... Mais étaient-ils craintifs, ces hommes qui insultaient à la mort planant sur leur tête et qui l'avaient bravée sur vingt champs de bataille?

« Qu'on ne dise point, s'écrie Bossuet, qu'une légion ne

[1] Le chanoine Blanc.

pouvait résister à toute l'armée; car, sans insister sur ce qu'elle n'était pas les seuls soldats chrétiens qu'eût à son service Maximien, et desquels elle pouvait attendre du secours s'ils eussent entrepris de venger leur mort en vendant cher leur vie, les maximes qu'ils étalent de fidélité et d'obéissance envers le prince, font voir que leur religion ne leur eût non plus permis de lui résister quand ils auraient été les plus forts. Imputer à de telles gens qu'ils sont soumis par faiblesse ou modestes par crainte, ce n'est pas seulement vouloir déshonorer le Christianisme, mais encore vouloir obscurcir la vérité même, plus claire que le jour [1]. »

Qui donc les pousse à la mort? Est-ce la gloire?...

Ah! la gloire, ils l'ont aimée sans doute, ils l'ont moissonnée sur maints champs de bataille; elle est là-bas, par delà les montagnes des Alpes et des Apennins, qui les attend sur les plages mauresques, sur cette terre d'Afrique, témoin de leurs premiers exploits, et qui leur présente ses nouveaux lauriers.

Mais pour elle il faut renier le Dieu du Calvaire; ils méprisent la gloire et choisissent la mort.

« Ce qui les pousse, c'est ce qui pendant trois siècles a fait onze millions de martyrs, c'est cette flamme descendue du ciel, c'est cette lumière de Dieu qui éclaire leur intelligence, c'est la foi. La foi, c'est-à-dire cette conviction que l'homme ne trouve pas, que la science ne sait pas donner, mais que Dieu lui-même fait éclore au cœur des siens. »

Aussi, cherchez en dehors de l'œuvre de Jésus-Christ, cherchez, je ne dis pas trois siècles de martyrs, je ne dis pas onze millions qui meurent pour leur croyance, je ne dis pas même une légion, cherchez seulement une centaine d'hommes qui meurent pour leur foi avec calme, *sans désir de vengeance, ayant le pouvoir de ne point mourir;* vous ne les trouverez nulle part, parce qu'une centaine d'hommes ne meurent pas

[1] Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle,* IIe partie, chap. XXVII.

sans se défendre pour une opinion; ils ne meurent que pour une conviction qui vient d'en haut, conviction que l'erreur ne donnera jamais, parce que l'erreur monte de l'empire des ténèbres, elle ne descend pas du Ciel.

Eh bien! voilà ces six mille guerriers qui prêchent, par toutes leurs blessures, la foi de Jésus-Christ; voilà six mille hommes qui témoignent par la voix de leur sang de la sincérité et de la force de leur conviction! Voilà six mille martyrs qui laissent leur tête tomber sous le glaive plutôt que de commettre un acte d'iniquité qui leur eût assuré les richesses et les dignités de l'Empire, et moi, qui sais que toute ma faible vertu vient de Dieu, je ne croirais pas à la divinité de la religion qui sait former de tels héros!...

O religion sainte, ô mère des martyrs, oui, je reconnais, à la noblesse de ton sang, la fille de mon Dieu...

« Que tes ennemis t'environnent, qu'ils te pressent de toutes parts, qu'ils te proscrivent, toi et tes enfants, qu'ils chassent tes prêtres, tes religieux et tes religieuses; qu'ils couronnent d'épines ton front virginal, qu'ils mettent sur tes épaules une croix rude et sanglante, que l'incrédule retourne ton cadavre et secoue la tête en disant : « Comment est « tombée cette reine puissante qui dominait les nations! » — ma foi ne tremblera point; je sais que les siècles futurs se frapperont la poitrine, comme autrefois le Romain qui descendait le Calvaire, et s'écrieront : « Celle-là est véritable-« ment la fille de Dieu! »

« Trois jours seulement, et la pierre sépulcrale qu'on avait jetée sur la tête de l'Église volera en éclats, l'Épouse de Jésus-Christ apparaîtra, plus puissante que jamais, entourée d'enfants qu'elle n'a point portés. C'est le sang des martyrs qui a fait germer le sang des chrétiens et couvert cette Jérusalem nouvelle d'une pourpre immortelle [1]. »

O sainte Église de Dieu, immortelle Épouse du Christ, sèche tes larmes! Rachel, console-toi! Revêts-toi de tes plus

[1] Le chan. P. Blanc, *Panégyrique de S. Maurice, passim.*

beaux ornements de fête; livre-toi aux transports de la plus sainte allégresse! Ces victimes innocentes que Dieu couronne dans la gloire sont l'aube radieuse du grand jour de triomphe. Va! tu peux maintenant entonner le cantique de la délivrance! Le sang des saints, le sang de tant de martyrs a crié vers le Seigneur !... Encore quelques jours de souffrance, et le *Labarum,* avec la croix triomphante, resplendira dans les airs, comme l'arc-en-ciel après le déluge...

Les cadavres entassés de nos martyrs te serviront de degrés pour monter sur le trône des Césars; tu sortiras du sein de tes tribulations, comme autrefois Israël triomphant des flots de la mer Rouge, en laissant derrière toi tous tes ennemis engloutis dans l'abîme.

CHAPITRE V

LES DEUX LÉGENDES, OU LES ACTES DES MARTYRS D'AGAUNE.

Les auteurs de ces *Légendes*. — Les circonstances dans lesquelles elles furent composées. — Le texte de la Légende de saint Eucher. — L'authenticité de ce document précieux. — Les conclusions qui en découlent.

Le martyre de la Légion Thébéenne n'est pas seulement établi par une chaîne continue de témoignages recueillis aux différents siècles, dans les chroniques et les archives nationales; l'authenticité n'en est pas seulement garantie par les monuments impérissables d'une tradition constante et universelle, mais par des *Actes* originaux et quasi contemporains, qui nous ont servi à rédiger le récit de ce martyre à jamais mémorable. Nous les trouvons dans ces glorieuses archives de l'Église, qu'elle a conservées avec tant de soin depuis les premiers siècles jusqu'à nous. Les conquérants de la foi eurent leurs historiens, comme les conquérants du monde ont les leurs. Leur histoire a été écrite par leurs disciples. Dès l'an 90 de l'ère chrétienne, le pape saint Clément Ier, compagnon de saint Paul, avait institué des *notarii,* notaires, chargés de recueillir avec le plus grand soin, chacun dans sa région, les *Gesta martyrum,* les paroles et les actes des martyrs[1].

Les souverains pontifes avaient, en quelque sorte, voulu compter chaque goutte de sang versé à grands flots pour le nom de Jésus-Christ, sur tous les points du globe. Leur

1 « Septem notarios instituit qui gesta martyrum sollicite et curiose, unusquisque per regionem suam, perquirerent. » (*Liber Pontificalis,* S. Clemens pap.) Cf. Nigon de Berty, *Statistique religieuse de la France.*

sollicitude, dit le cardinal Baronius, s'était étendue avec une charité maternelle, non-seulement aux martyrs de Rome, mais à tous les autres enfants que l'Église engendrait pour le ciel, chez toutes les nations de la terre[1].

Si jusque-là aucune relation officielle de ces *gestes* sublimes n'avait été faite, malgré les meurtres innombrables qui ensanglantèrent le règne de Néron, c'est que l'Église naissante fut surprise de tous côtés par les égorgeurs, comme par une invasion. L'immensité du deuil ne lui laissa pas le temps de compter ses douleurs. Entre le baptême et le martyre, le temps manqua aux premiers chrétiens pour écrire leurs fastes; mais l'histoire profane, par la plume de Tacite, de Juvénal, de Sénèque, nous a conservé elle-même la justification des chrétiens et le témoignage immortel de l'infamie de leur premier bourreau. Dans les persécutions qui suivirent, les *notaires* de l'Église romaine se mirent à l'œuvre et consignèrent scrupuleusement les combats suprêmes des nombreuses victimes des tyrans persécuteurs.

Les monuments traditionnels où sont enregistrées ces morts glorieuses, comme autant de dates de victoires, sont de deux sortes : les *Actes* et les *Martyrologes*. Ceux-ci sont des calendriers ecclésiastiques, où sont rangés, jour par jour, les noms des martyrs, avec une brève indication de l'époque et du lieu de leur supplice. Dressés, dès l'origine, sur les *Actes* mêmes de chaque saint, leur usage remonte au berceau de l'Église, dont ils forment, en quelque sorte, les fastes quotidiens. C'est le livre d'or des élus, qui ne sera clos qu'à la consommation des siècles[2].

Ce sont là les titres de gloire de l'Église, et, après les saintes Écritures divinement inspirées, les premiers âges du christianisme ne nous ont rien laissé de plus digne de notre respect et de notre admiration. Telle était l'importance qu'on attachait à leur conservation que plus d'une fois on les écrivit sur des lames de plomb (*tabula plumbea*) que l'on

[1] Baronii *Martyrol. Rom., Præfatio,* cap. vi.
[2] Darras, *Hist. génér. de l'Église,* t. VI.

renfermait dans les tombeaux des martyrs eux-mêmes avec leurs ossements sacrés, afin de leur assurer la durée que Job voulait pour ses oracles, en les gravant « avec un stylet de fer et sur une lame de plomb ».

Les *Actes* sont un récit, plus ou moins détaillé, des interrogations et des supplices de chaque martyr. Ils prennent aussi les noms de *Passion* et de *Légende*. Le nom de *Passio*, terme consacré par l'Église pour désigner l'histoire des souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'appliqua ensuite par extension à celle des martyres particuliers, continuation du sacrifice sanglant du Calvaire. On a donné aux *Actes de leur passion* le nom de *Légendes*, parce qu'on devait lire (*legendum*) chaque année cette relation au jour anniversaire de la mort du saint, dans l'église où reposaient ses ossements. Il ne faut pas confondre ces *légendes originales* ou primitives, actes authentiques de la passion des martyrs, avec ces mille légendes créées dans la suite par l'enthousiasme débordant des fidèles du douzième ou du treizième siècle ; celles-ci ne sauraient avoir d'autorité sérieuse, lorsqu'elles racontent des événements de beaucoup antérieurs à l'époque de leur rédaction et qu'elles ne sont pas corroborées par d'autres témoignages.

Ce sont ces dernières, moins véridiques, mais plus poétiques, qui, « filles du temps et de la foi naïve, descendirent le cours des siècles, — en s'altérant, — exaltées par les uns, oubliées ou flétries par les autres, mais survivant à tous. De toutes parts, au moyen âge, au milieu des villes populeuses, au sommet des monts solitaires, dans le sein des paisibles vallées, sur le bord des fontaines, dans les profondeurs des bois, elles firent éclore d'élégantes chapelles ou de gigantesques cathédrales. Le sentiment religieux appelait à ces constructions des peuples d'ouvriers qui taillaient, pierre à pierre, les imposantes basiliques, et les générations suivantes, étonnées de tant de majesté, croyaient que des êtres surhumains étaient venus pour les dresser vers les cieux. Au moyen âge, les légendes sont au fond de toutes les chroniques,

au front de tous les monuments. Elles apparaissent comme une puissance pleine de grâce, régnant sur les imaginations, pendant que la théologie dominait les intelligences et les cœurs. Tous les auteurs du temps les rapportent; ils ne les ont point créées; ils les rencontraient à chaque pas sur leur route. Elles étaient gravées dans le cœur des multitudes avant d'être entaillées sur les murs sacrés et de se traduire en symboles vivants sous le ciseau des artistes. Qui voudrait donc aujourd'hui calomnier des traditions qui ont revêtu nos cathédrales de leur plus gracieuse parure, et semé sur leur passage toutes les merveilles de l'art chrétien? Leur souvenir est encore plein d'attraits; leur poésie nous est chère, comme la mémoire des chants qui ont bercé notre enfance[1]. »

Bien que la plupart de ces charmantes légendes ne puissent supporter l'épreuve de la critique historique, on est toujours obligé de reconnaître qu'elles enferment quelques vérités morales, où les plus hautes leçons de la religion et les plus délicieuses créations de l'imagination se confondent dans une union si intime qu'on ne saurait comment les décomposer. Derrière la majesté des traditions éternelles, sourions donc au sourire des légendes chrétiennes, car elles sont nées dans le berceau de Marie, comme les lys qui débordaient sa tombe après sa glorieuse Assomption.

Quel que soit le charme de ces légendes, œuvres littéraires intéressantes, on aurait tort de vouloir en faire des monuments historiques. Mais il n'en est pas de même des *légendes primitives* et sacrées, ces monuments de la foi intrépide des premiers chrétiens, que nous devons le plus souvent aux *notarii* ou à quelque personnage ou écrivain contemporain. Le plus ordinairement, les *notaires* suivaient jusque sous les regards du bourreau ceux dont ils voulaient transmettre le glorieux souvenir à la postérité. Parfois, un écrivain pieux rédigeait la *Passion* du martyr d'après le récit des témoins

[1] L'abbé Darras, *la Légende de la Mère de Dieu.*

oculaires ; telle est la *légende originale* ou *sacrée*. Il ne s'agit donc plus ici d'un récit imaginaire, fabuleux ou fantastique, mais d'un récit authentique de la vie et des miracles d'un saint, appuyé sur des preuves solides et proposé par l'Église elle-même à la piété et à l'imitation des chrétiens. Dans les assemblées chrétiennes, on lisait et on relisait avec amour ces relations touchantes, empreintes de la plus exacte vérité. C'est ainsi que se formaient, feuilles par feuilles, et sous les yeux mêmes des pontifes et des témoins des martyrs, ces merveilleux épisodes de la vie sainte, ces précieuses archives de l'humanité chrétienne, écloses le plus souvent au fond des Catacombes.

Malheureusement, la persécution de Dioclétien, la dernière, mais de toutes la plus sanglante, s'étendant à tout le peuple chrétien, ne permit pas de dresser les *Actes* des martyrs innombrables qui n'eurent d'autres témoins de leurs supplices que leurs persécuteurs. En outre, comme cette persécution s'exerça sur les livres aussi bien que sur les personnes, elle détruisit en grande partie ces archives sacrées qui devaient faire l'admiration des siècles futurs. Ainsi disparurent dans les flammes une foule de noms et d'Actes de martyrs, ainsi que beaucoup d'autres sources précieuses pour l'histoire ecclésiastique.

Les persécuteurs avaient tout intérêt à détruire nos glorieuses annales : en faisant disparaître ces témoignages accusateurs, ils empêchaient qu'on ne transmît à la postérité le récit de leurs forfaits. Voilà pourquoi peu d'Actes originaux des martyrs nous sont parvenus. Beaucoup ont péri, soit par le feu, soit par les diverses vicissitudes et révolutions que l'Église a traversées. Les collections qui existent aujourd'hui ne sont donc, à proprement parler, que des lambeaux du riche trésor de la primitive Église, monuments échappés providentiellement aux ravages du temps, à la fureur des persécutions et aussi à l'incurie des hommes. La collection qui se lisait du temps de Sulpice Sévère[1], et qui avait échappé

[1] Sulpic. Sev., *Hist. sacr.*, lib. II, p. 99.

aux flammes allumées par l'édit de Dioclétien, a péri au cinquième siècle, dans les incursions des Barbares. Il est probable que les documents relatifs aux martyrs d'Agaune subirent le même sort.

Il ne nous reste sur le martyre de la Légion Thébéenne que deux *Légendes,* d'une antiquité et d'une autorité bien différentes : celle de saint Eucher, archevêque de Lyon, et celle d'un moine anonyme, qui, de l'abbaye de Condat ou Saint-Oyen, était venu à celle d'Agaune. La première, qui était en usage dans l'église d'Agaune pendant le cinquième siècle, a été écrite vers l'an 432: c'est la plus ancienne, la seule qui, par sa valeur de premier ordre, mérite l'attention des critiques.

La deuxième, plus moderne, qui n'était cependant, sauf quelques amplifications, que la reproduction de la première, fut en usage pendant plus de mille ans dans les différentes églises dédiées à saint Maurice et à ses compagnons. On la retrouve dans les Martyrologes du huitième siècle. Elle fut composée par un moine d'Agaune vers l'an 523, à l'occasion de la dédicace de l'église de nos Martyrs, qui venait d'être tout récemment rebâtie par l'abbé Ambroise Ier.

C'était assez l'usage de défigurer, en ces sortes d'occasions, les légendes originales, qui, à cause de leur simplicité bien que touchante et gracieuse, commençaient à devenir insipides, dans des siècles où l'on avait un goût décidé pour le merveilleux. Cependant, il faut lui rendre cette justice, le moine anonyme, que des Chroniques très-anciennes de Bâle et de Zurich appellent Florence, ne défigura pas trop la légende de saint Eucher. Il l'a copiée en grande partie littéralement, et les passages où il s'éloigne de l'original ne laissent pas que d'offrir de réelles beautés.

Cette nouvelle légende, avec ses développements dont l'exactitude est loin d'être toujours incontestable, fit tomber en désuétude celle de l'archevêque de Lyon, et lui fut peu à peu substituée. Bientôt on ne connut plus que celle-là, on la confondit avec celle de saint Eucher, enfin on la lui attribua,

malgré les anachronismes qu'elle aurait renfermés dans cette hypothèse. Cette confusion fit sa fortune. Ce qui de plus en plus accrédita cette erreur, c'est la lettre d'Eucher à Sylvius, que l'on détacha des Actes originaux pour la placer en tête de l'amplification du moine anonyme. Aussi, plus d'un historien de marque s'y laissa prendre, entre autres Surius et Baronius. Heureusement le P. Chifflet a retrouvé, dans l'abbaye de Saint-Claude, appelée anciennement Condat, le manuscrit original, bientôt reconnu pour authentique par les critiques les plus habiles : Tillemont, Ruinart, les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, etc. Le Père Chifflet eut le premier l'honneur de la publier à Dijon en 1662. Quelques années après, le P. Lecointe la publiait à Paris (1668), dans ses *Annales*, et enfin dom Ruinart, en 1689, dans les *Actes sincères des martyrs*[1].

L'importance de cette pièce originale est considérable; c'est le monument le plus ancien et le plus précieux de l'histoire de nos Martyrs. Ces Actes de saint Eucher, outre qu'ils sont, dans leur composition, supérieurs à toutes les œuvres du saint évêque, sont d'un poids tel qu'on peut hardiment les considérer comme la déposition d'un témoin oculaire. Aussi ne sera-t-on point étonné de nous voir renvoyer aux Pièces justificatives le texte latin seulement de la légende anonyme, dont l'autorité est bien minime à côté de celle des Actes originaux. Ceux-ci seuls méritent de figurer en français dans ce chapitre et en latin dans l'Appendice.

Afin d'augmenter encore leur autorité, il ne sera pas hors de propos de dire quelques mots de leur auteur, dont un historien contemporain, Claudien Mamert, disait « qu'il faisait l'admiration de son siècle par la grandeur de sa naissance, par l'éclat de ses vertus, par l'étendue de ses connaissances, par la force de son esprit, par la solidité de son jugement et

[1] Les Actes qui sont dans Monbricius et dans Surius, et que Stewart a publiés à part en 1617, ont été faussement attribués à saint Eucher; ils sont du moine anonyme.

enfin par cette éloquence mâle qui le faisait admirer des plus grands orateurs de son temps[1] ».

Eucher, riche sénateur romain, descendant des illustres martyrs Alexandre et Épipode, et parent de l'empereur Avit, avait eu de sa femme Galla deux fils, saint Véran et Salonius, et deux filles, sainte Tullia et sainte Consortia, qui habitèrent longtemps l'héritage de leur père, au fond du charmant golfe de la Napoule. Eucher quitta à la fleur de l'âge le monde et ses honneurs.

L'invasion des Barbares, la décadence de Rome lui donnèrent un dégoût profond des affaires; il songea à aller dans le désert oublier sa haute naissance et puiser la sainteté consommée dont il donna tant de preuves sur le siége de Lyon. Il vint d'abord en pèlerinage au tombeau des Martyrs Thébéens, où il apprit et écrivit, au commencement du cinquième siècle, la *Légende* qu'il publiera trente ans plus tard, telle qu'elle avait été prêchée par les évêques du pays. Puis, avec ses deux fils jeunes encore, devenus plus tard évêques, l'un de Genève et l'autre de Vence, il se retira en 409 dans ce fameux monastère de Lérins qui fut, presque à son berceau, une grande école de piété et de philosophie chrétiennes. Les hommes les plus éminents de la Gaule et du monde chrétien vinrent avec lui s'y grouper autour d'Honorat : les Hilaire d'Arles, les Jacques de Tarentaise, les Vincent de Lérins, les Patrice d'Irlande, les Salvien de Marseille, les Vincent de Saintes et les Ausile de Fréjus. Tandis que le monde romain était comme broyé sous les coups des Barbares, Lérins offrait ainsi un port assuré où l'on se consolait avec la prière et l'étude[2]. Cependant le désir d'un isolement plus complet pressait Eucher. Il se retira dans l'île voisine, l'île de Léro, aujourd'hui Sainte-Marguerite, où le poursuivirent encore les correspondances des célébrités de l'époque, dont il était devenu l'oracle[3].

[1] *Hist. littér. de la France*, t. II, p. 276.
[2] L'abbé ALLIEZ, *les Iles de Lérins*.
[3] *Lettre de saint Paulin de Nole, De laude eremi, à saint Hilaire.*

Quelques années après, il gagna le *Cap-Roux*, première demeure de saint Honorat, fondateur de Lérins. C'est là qu'il écrivit son livre si édifiant et si poétique *De laude eremi;* c'est de cette solitude aimée qu'il fut arraché vers 432 ou 434, pour être placé sur le siége métropolitain de Lyon. C'est depuis son élévation à l'épiscopat qu'il envoya sa relation du martyre à son ami intime Sylvius ou Salvius, qui venait d'être institué évêque du Vallais et qui, probablement moins au courant des origines du sanctuaire mauricien, lui en avait fait la demande. C'est au retour de son pèlerinage à ce sanctuaire vénéré qu'il avait composé, après avoir interrogé les traditions locales, les évêques et les archives du pays, le magnifique récit de la *Passion des Martyrs d'Agaune.*

Nulle plume n'était plus digne de nous transmettre les circonstances d'un événement aussi glorieux pour l'Église. Cela ne prouve pas que personne avant Eucher n'ait songé à écrire la relation de ce mémorable martyre. Comme à cette époque les évêques avaient coutume d'envoyer les légendes des martyrs aux prélats de leur voisinage, il est à croire que saint Théodore, fait premier évêque du Vallais vers l'an 349, avait rédigé les Actes des Martyrs Thébéens d'après le récit des témoins oculaires, et qu'il en avait fait part, selon l'usage, à ses voisins, les évêques des Gaules. Le *Vallesia christiana*[1] cite le fragment d'une légende écrite par lui à saint Isaac, évêque de Genève, mais aucun autre auteur n'en fait mention. C'est ainsi que ce dernier prélat a eu parfaite connaissance du martyre de saint Maurice et des siens; et ceux qui avaient appris de lui toutes les circonstances de ce célèbre massacre ont pu facilement les transmettre à saint Eucher, lors de son passage à Genève, à son retour d'Agaune. C'est ce qui ressort évidemment de la lettre-préface que l'illustre archevêque adresse à son collègue et ami Sylvius, en lui envoyant les Actes des Martyrs.

Soit que la légende écrite par saint Théodore ait péri dans

[1] BRICUET, *Valles. christ.*, p. 48.

l'invasion des Vandales, qui brûlèrent le monastère d'Agaune en 408, soit qu'elle fût trop courte, trop imparfaite et très-peu répandue, saint Eucher, « craignant que les traditions encore si vivaces de ce fait ne vinssent à s'effacer à la longue de la mémoire des hommes[1] », écrivit, dans un style admirable, cette Légende qui devait rester, avec l'abbaye d'Agaune, comme le témoignage éclatant du martyre de la Légion Thébéenne et le plus beau monument de son histoire. Il l'écrivit d'après la relation orale ou écrite de saint Théodore, qu'il connut par la déposition des Génevois contemporains de saint Isaac. Il s'aida aussi des témoignages qu'il avait recueillis à Agaune, sur le lieu même du martyre, où la tradition encore toute fraîche devait avoir maintenu les faits dans toute leur intégrité. Les *Annales* de l'abbaye de Saint-Maurice, à l'année 408, attestent son enquête auprès des moines d'Agaune. Ces témoignages si admirablement concordants des Vallaisans et des Génevois, ce ne fut pas sans un grand sentiment de joie et sans une intime persuasion de la vérité du fait que saint Eucher dut les entendre, et rédiger d'après cela la *Passion des Martyrs*[2].

Pour remonter à la source première, il n'a eu qu'à interroger les vieillards sur ce qu'ils avaient appris, étant jeunes, d'autres vieillards octogénaires qui avaient été témoins, dans leur jeunesse, du massacre de la Légion sainte. A l'aide de deux générations, il s'est trouvé ainsi en possession contemporaine de la réalité du fait. L'espace d'un siècle qui s'écoula depuis le massacre jusqu'au temps où saint Eucher en écrivit l'histoire, ne suffisait pas pour altérer les circonstances d'un événement aussi éclatant. De tels faits s'effacent difficilement de la mémoire des hommes. En outre, le souvenir de tant de sang versé s'était répandu au loin, il était sans cesse renouvelé, ravivé par ce monceau prodigieux d'ossements placés près de l'église d'Agaune et exposés à la vue des passants sur le bord de la grande voie romaine, la plus fréquentée

[1] *Prologus passionis Martyr. Agaun.*
[2] *Gallia christ.*, t. XII, p. 773. — Cf. *Annales de l'abbaye de Saint-Maurice.*

alors pour passer des Gaules en Italie. Ces restes d'un carnage affreux excitaient naturellement la curiosité des étrangers, au point d'obliger les gens du lieu à leur raconter les circonstances d'un si tragique événement. Appelés chaque jour à faire le récit du même fait, avec les mêmes circonstances, les habitants du pays devaient nécessairement en garder le souvenir sans une altération notable.

Ainsi les *Actes* de saint Eucher ne doivent pas être regardés simplement comme le témoignage d'un écrivain du cinquième siècle, mais comme étant fondés sur la déposition verbale ou écrite d'un écrivain du quatrième; ils ont donc toute l'autorité d'un document contemporain.

Voici maintenant dans son entier la traduction imparfaite, mais fidèle, de ce document précieux. Malgré tout le soin que nous y avons apporté, il nous a été impossible, on le conçoit, d'atteindre à la beauté pure et concise de l'original.

En reproduisant dans notre langue ces pages sacrées, nous ne pouvons nous défendre d'une religieuse et profonde émotion; elles nous transportent, par delà seize siècles, à ce drame sanglant qui a été une des plus sublimes affirmations de la divinité de notre foi et de la supériorité de la conscience sur la force brutale, à ce drame immortel qui a jeté sur un si petit coin de terre une si grande célébrité, et dont le souvenir impérissable se transmet de génération en génération.

PRÉFACE AUX ACTES DE LA PASSION DES MARTYRS D'AGAUNE.

« *Eucher au saint et bienheureux Seigneur en Jésus-Christ,*
« *l'évêque Salvius.* »

« J'envoie à Votre Béatitude le récit de la Passion de nos
« martyrs. J'ai craint en effet que le temps, ce grand destruc-
« teur, n'effaçât de la mémoire des hommes les actes d'un si
« glorieux martyre. En conséquence, j'ai cherché la vérité de
« cet événement auprès d'auteurs dignes de foi, auprès de
« ceux-là mêmes qui affirmaient avoir appris les circonstances
« de cette Passion, telles que je les rapporte ici, de saint Isaac,

« évêque de Genève, qui les tenait, je crois, du bienheureux « évêque Théodore, beaucoup plus ancien que lui. Tandis « que d'autres fidèles viennent de différents lieux et de di- « verses provinces offrir, à l'honneur et au service des saints, « des présents d'or, d'argent et d'autres choses précieuses, « moi, je leur offre cet écrit, qui est le mien, et je vous le « présente, si toutefois vous daignez l'honorer de vos suf- « frages.

« Je supplie en retour les saints d'intercéder auprès de « Dieu pour en obtenir le pardon de mes fautes, et de me « continuer toujours à l'avenir leur protection. Souvenez- « vous aussi de moi devant le Seigneur, saint et justement « bien heureux confrère, et vous tous, nos frères, qui êtes « spécialement attachés au service des saints dont je vais « narrer l'histoire. »

PASSION DES MARTYRS D'AGAUNE.

« A l'honneur des martyrs qui ont illustré la terre d'A- « gaune par la glorieuse effusion de leur sang, nous avons « écrit, pour le transmettre à la postérité, le récit de leur « Passion. Cette relation est la reproduction fidèle de ce que « nous avons appris par une tradition constante et non in- « terrompue qui a dérobé jusqu'ici à l'oubli la mémoire de ce « célèbre événement. Et si un seul martyr suffit pour illus- « trer à jamais le lieu, la cité qui garde ses dépouilles, — « honneur d'autant plus mérité que ce saint a fait au Très- « Haut le sacrifice de sa vie précieuse, — avec quel respect, « avec quelle vénération ne doit-on pas visiter le sol sacré « d'Agaune, où l'on sait que tant de milliers de martyrs ont « été mis à mort pour Jésus-Christ!... Abordons maintenant « le récit de ce bienheureux martyre.

« Sous le règne de Maximien, qui gouvernait l'Empire « romain avec Dioclétien son collègue, des peuples entiers de « martyrs furent tourmentés ou mis à mort dans la plupart « des provinces. La terre gémissait sous la tyrannie de ces « deux empereurs. Maximien se signala par sa barbarie. A

« la cruauté, à l'avarice et aux autres vices, il joignait un « entêtement excessif pour le culte exécrable des idoles et une « haine profonde pour le vrai Dieu ; aussi avait-il appliqué sa « fureur impie à anéantir jusqu'au nom chrétien.

« Quiconque osait alors faire profession du culte du vrai « Dieu était traîné au supplice ou à la mort par des « troupes de soldats apostés de toutes parts. Ce prince « féroce semblait avoir fait trêve avec les nations barbares « pour tourner toute la force de ses armes contre la religion.

« Il y avait alors à l'armée une légion de soldats appelés « *Thébéens*. Or, à cette époque, on donnait le nom de légion « à un corps de 6,600 hommes d'armes. Celle dont nous « parlons était venue des contrées de l'Orient au secours de « Maximien. Elle était composée de vaillants soldats, distin- « gués par leur bravoure, plus encore par leur foi. Ils riva- « lisaient de vaillance et de zèle pour servir l'Empereur, de « piété et de dévotion pour servir le Christ ; et, se souvenant « sous les armes du précepte évangélique, ils rendaient à « Dieu ce qui appartient à Dieu, à César ce qui appartient à « César.

« Comme on les destinait, ainsi que les autres soldats de « l'armée, à persécuter la grande multitude des chrétiens, « seuls ils osèrent décliner cette mission inhumaine et refu- « sèrent d'obtempérer à de pareils ordres. Maximien n'était « pas loin ; fatigué de la route, il s'était arrêté près d'*Octo-* « *durum* (aujourd'hui *Martigny*). Lorsque des courriers vin- « rent lui apprendre que la Légion Thébéenne, rebelle aux « ordres impériaux, s'était arrêtée au défilé d'Agaune, il « passa de l'indignation à la fureur.

« Mais avant de poursuivre ce récit, il me semble à propos « d'y insérer la description du lieu. Agaune est à 60 milles « environ de la ville de Genève, et à 14 milles de la tête « du lac Léman, que traverse le Rhône. Ce lieu est situé dans « une vallée resserrée entre les Alpes. On y aborde difficile- « ment par un chemin rude et étroit ; car le Rhône, qui ronge « à leur base les rochers de la montagne, laisse à peine aux

« passants un chemin praticable. Mais les gorges une fois « franchies, on voit tout à coup la vallée s'élargir et s'étendre « entre les pentes rocheuses des montagnes qui lui forment « une couronne.

« C'est là que la Légion sainte avait assis son camp. Maxi« mien ayant donc appris, comme nous l'avons dit déjà, la « réponse des Thébéens, s'enflamme d'une fureur subite « contre les rebelles et ordonne de décimer la vaillante Lé« gion pour désobéissance à ses ordres, espérant par la « crainte amener plus facilement les autres à se soumettre ; « puis il réitère l'ordre de la contraindre de nouveau à persé« cuter les chrétiens. Mais lorsqu'on eut signifié aux Thé« béens cette nouvelle injonction, lorsqu'ils apprirent qu'on « exigeait encore d'eux des exécutions impies, une grande « clameur s'éleva dans le camp, un grand tumulte se fit en« tendre, un cri d'horreur et d'indignation partit dans tous « les rangs. Tous les soldats protestaient à grands cris : « jamais, non, jamais ils ne se prêteraient à un ministère aussi « sacrilége. Loin d'eux le culte abhorré des idoles!... Ils « l'auront toujours en horreur. Élevés et nourris dans la « pratique de la religion sainte et divine, ils n'adorent qu'un « seul Dieu dans la Trinité sainte ; ils aiment mieux endurer « les derniers supplices que de rien faire qui soit contraire « à la foi chrétienne.

« Un courrier rapporte cette réponse à l'Empereur.

« A cette nouvelle, Maximien, plus féroce qu'une bête « fauve, cédant de nouveau à son naturel sanguinaire, or« donne une seconde décimation et commande néanmoins « que les survivants soient contraints à exécuter les ordres « qu'ils osaient mépriser. Ce nouvel arrêt ayant été apporté « en hâte au camp, on procède à la décimation : chaque « dixième soldat désigné par le sort est aussitôt séparé des « autres et massacré sous leurs yeux.

« Cependant les nombreux soldats qui restent debout « s'exhortent mutuellement à persister dans une si sainte et « si magnanime résolution. Le plus ardent soutien de la foi

« dans cette lutte sublime fut assurément *saint Maurice,* qui, « selon la tradition, était alors *primicier* de la légion. Il fut « secondé dans ses exhortations par Exupère, son aide de « camp ou officier instructeur (*campi ductor* ou *doctor*), comme « on dit dans les armées, et par Candide, prévôt (?) de la « troupe (*senator militum*). Avec ces deux chefs, il exhorte tour « à tour chaque soldat en particulier à persévérer dans la foi; « et, leur montrant le glorieux exemple de leurs compagnons « martyrs gisant là sous leurs yeux, il les engage tous à mou« rir, s'il le faut, pour leur fidélité au Christ, pour les lois « de leur Dieu : ils ont suivi leurs frères d'armes sur les « champs de bataille, ils doivent maintenant les suivre dans « la gloire, où ils les ont précédés.

« Et déjà la glorieuse ardeur du martyre embrasait les « cœurs de ces bienheureux guerriers. Ainsi animés et confir« més par leurs chefs dans leur résolution sublime, les Thé« béens adressèrent à Maximien, toujours bouillant de rage, « un message aussi respectueux que ferme, conçu, dit-on, « en ces termes : « Empereur, nous sommes tes soldats ; « mais, nous le confessons hautement, nous sommes avant « tout les serviteurs de Dieu. A toi, nous devons l'obéis« sance militaire, à Lui notre innocence. De toi nous rece« vons la solde, de Lui nous avons reçu la vie. Nous ne « pouvons aucunement t'obéir, à toi, l'Empereur, pour le « renier, Lui, notre Créateur... oui, notre créateur et le tien « aussi, que tu le veuilles ou non. Nous sommes prêts, comme « par le passé, à t'obéir, si nous le pouvons sans l'offenser, « sinon, nous obéirons à Dieu plutôt qu'à toi. Voici nos « mains : elles sont prêtes à combattre pour toi contre « quelque ennemi que ce soit; mais nous regardons comme « un crime de les rougir d'un sang innocent... Ces mains « savent combattre les rebelles et les impies; mais elles ne « savent point répandre le sang des saints et des citoyens! « Nous ne pouvons oublier que nous avons pris les armes « pour défendre les citoyens romains, et non pour les exter« miner. Toujours nous avons combattu pour la justice, pour

« la paix de l'Empire, pour le salut des innocents; telle a été « jusqu'ici la récompense de nos dangers. Nous avons com- « battu sous tes drapeaux en raison dè notre serment de fidé- « lité; mais cette fidélité, comment te la conserverons-nous, « si nous la refusons à notre Dieu? Notre premier serment, « nous l'avons prêté à Dieu, le second à l'Empereur; sache « bien que le second est illusoire, si nous violons le « premier. Tu nous ordonnes de rechercher les chrétiens « pour les faire périr; ne te donne plus la peine d'en cher- « cher d'autres si loin: nous voici devant toi, confessant hau- « tement Dieu le Père, créateur de toutes choses, Jésus- « Christ, son fils, Dieu comme lui, et le Saint-Esprit.

« Nous avons vu égorger les compagnons de nos fatigues « et de nos périls, leur sang a rejailli sur nous; et cepen- « dant les supplices et la mort de nos frères, de très-sainte « mémoire, ne nous ont arraché ni larmes ni plaintes, nous « avons, au contraire, chanté leur martyre dans nos cantiques « de louanges et de jubilation, et nous sommes pleins de joie « parce qu'ils ont été trouvés dignes de souffrir pour le Sei- « gneur, leur Dieu. Et maintenant, l'instinct de la conserva- « tion, le suprême besoin de vivre ne nous a point poussés à « la révolte; le désespoir, si énergique en face du péril, ne « nous a point armés contre toi, ô Empereur! Ne crains rien; « les chrétiens savent mourir, et non se révolter. Nous voici, « les armes à la main, et nous ne résistons pas, parce que « nous aimons beaucoup mieux recevoir la mort que la don- « ner, être victimes que bourreaux, et mourir innocents que « vivre coupables. Maintenant, porte de nouvelles sentences, « édicte de nouveaux ordres sanguinaires, aiguise tes glaives, « prépare les bûchers, peu nous importe : feux, tortures, « glaives, supplices, nous sommes prêts à tout braver, à tout « subir plutôt que de renier notre foi. Chrétiens nous nous « déclarons, nous ne pouvons persécuter les chrétiens. »

« Après avoir entendu ces nobles représentations et « reconnu l'attachement inviolable des Thébéens à la foi du « Christ, Maximien, désespérant enfin de pouvoir vaincre

« leur glorieuse constance, décréta d'un seul arrêt le massacre de tous, et ordonna que la sentence fût exécutée par « des troupes qui les investiraient.

« Arrivés auprès de la bienheureuse Légion, les exécuteurs « tirèrent leur épée sacrilége contre ces saints guerriers, qui « ne cherchèrent point, par amour de la vie, à éviter la mort. « Ils tombaient çà et là, partout, sous le glaive, sans murmure, « sans résistance; ayant au contraire déposé les armes, ils « présentaient aux bourreaux leurs têtes, leurs gorges, leurs « poitrines découvertes.

« Ni la considération de leur nombre, ni la confiance dans « les armes dont ils étaient munis ne les portèrent à soutenir « par la force la justice de leur cause; mais se souvenant « seulement qu'ils confessaient alors Celui qui fut conduit à « la mort sans se plaindre, et qui, comme un agneau, n'ouvrit point la bouche, ils se laissèrent massacrer, eux aussi, « pareils à un troupeau de brebis du Seigneur, par ceux qui « fondirent sur eux comme des loups dévorants.

« La terre, en cet endroit, fut couverte des glorieux cadavres des saints; des ruisseaux de ce sang précieux l'arrosèrent de toutes parts. Quel tyran, fou de colère, ordonna « jamais, sauf le cas de guerre, un si épouvantable massacre?... Quel barbare, altéré de sang, décréta jamais de « sang-froid la mort de tant d'hommes à la fois, fussent-ils « des coupables?...

« De crainte de châtier des innocents, on laisse souvent « impuni le crime commis par une multitude; ici, la multitude, même innocente, fut atteinte par le même châtiment. « Ainsi, la férocité du plus impitoyable tyran qui fut jamais « procura au monde le spectacle de ce peuple de saints qui « préféra à la réalité des choses présentes l'espérance des « biens futurs. Ainsi périt tout entière cette Légion vraiment « angélique, qui, nous le croyons, chante dès maintenant « dans le ciel, avec les légions d'anges auxquelles elle est « unie, les louanges éternelles du Seigneur, Dieu des « armées.

« Mais le martyr Victor ne faisait point partie de cette « légion ; il n'était même plus soldat : c'était un vétéran. « Chemin faisant, il se trouva tout à coup au milieu des sol- « dats bourreaux, qui, joyeux de s'être enrichis des dépouilles « des martyrs, faisaient de tous côtés liesse et orgie. Ils l'in- « vitèrent à prendre part au festin ; mais lorsque le noble « vétéran eut appris d'eux en détail la cause de leur folle « joie, prenant en horreur le festin et les convives, il voulut « s'éloigner. Là-dessus, on lui demanda si, par hasard, il « n'était pas chrétien lui-même. — « Je le suis, répondit-il « fièrement, et le serai toujours. » — Aussitôt ils se jetèrent « sur lui et le tuèrent, l'associant ainsi aux autres martyrs, « dont il partagea, dans le même lieu, et la mort et la « gloire.

« De ce grand nombre de martyrs nous ne connaissons « que ces noms, c'est-à-dire ceux des bienheureux *Maurice*, « *Exupère*, *Candide*, *Victor*; les autres noms sont inconnus, « mais ils sont écrits dans le livre de vie. On dit que de « cette légion faisaient aussi partie les martyrs Ours et un « autre Victor, qui reçurent, comme le confirme la tradition, « la mort à Soleure, château fort situé sur l'Aar, à peu de « distance du Rhin.

« Il n'est pas hors de propos de faire observer quelle fut la « fin réservée plus tard à Maximien, le tyran sans entrailles. « Ayant dressé des embûches pour faire périr Constantin, « son gendre, qui régnait alors dans les Gaules, il vit sa « trahison découverte. Arrêté près de Marseille, il fut étran- « glé peu de temps après. Ce supplice infamant termina ses « jours par une mort digne de sa vie criminelle.

« Quant aux corps des bienheureux martyrs d'Agaune, la « tradition rapporte que, longtemps après le massacre, ils « furent révélés à saint Théodore, évêque de ce lieu. Tandis « qu'on bâtissait en leur honneur une basilique, qui, adossée « à un immense rocher, n'est accessible que par un côté, il « arriva un miracle que je n'ai pas cru devoir passer sous « silence. Parmi les ouvriers appelés à concourir à la

« construction de cet édifice, se trouvait un artisan (*faber*), « qui était encore païen. Un dimanche, tandis que les autres « ouvriers s'étaient retirés pour observer la sanctification de « ce jour, celui-ci, qui était resté seul aux travaux, se voit « tout à coup, dans ce lieu solitaire, enlevé à la vue des « saints, qui lui apparaissent environnés d'une lumière écla- « tante, traîné à la mort, étendu comme pour subir le der- « nier supplice. Il distingue nettement la multitude des « martyrs, tandis qu'on l'accable de coups en lui reprochant « de manquer seul à l'église un jour de dimanche, et d'oser, « lui païen, travailler à la construction d'un ouvrage sacré.

« Il parut cependant bientôt que ce traitement était un « effet de la charité compatissante des Saints, puisque cet « artisan, plein de frayeur et de trouble, demanda le baptême « et se fit chrétien.

« Je n'omettrai pas non plus un autre miracle des Saints « aussi éclatant et de notoriété publique.

« Une mère de famille, la femme d'un personnage distin- « gué, nommé Quintus, était atteinte d'une paralysie qui lui « ôtait l'usage des jambes; elle pria instamment son mari de « la faire transporter à Agaune, malgré la longueur de la « route. Dès son arrivée, on la transporta sur les bras à la « basilique des saints Martyrs; elle regagna à pied son « hôtellerie, et ses membres, morts auparavant, ayant « recouvré le mouvement avec leur première vigueur, elle « promène aujourd'hui à tous les regards le miracle dont elle « a été l'objet.

« A mon récit de la Passion des saints Martyrs, j'ai cru « ne devoir ajouter que ces deux miracles; mais il y en a « beaucoup d'autres qu'opère en ce lieu la volonté du Sei- « gneur par l'intercession de ses saints, qui chassent les « démons et guérissent les malades. »

Fin de la Passion des Martyrs d'Agaune, dont on fait la fête le 10 *des calendes d'octobre.*

Tel est le document original et hors de pair de l'histoire

de saint Maurice et de la Légion Thébéenne. Tels sont les *Actes* authentiques et infiniment précieux dont saint Eucher se déclare lui-même l'auteur dans la lettre qui leur sert de préface, ce qui est déjà la meilleure preuve de leur authenticité. Cette lettre assurément n'est point supposée; car tous les personnages dont elle fait mention sont très-connus, et toutes les circonstances qu'elle contient se rapportent exactement à l'histoire de ce temps-là [1]. Cette lettre est la seule qui nous reste de toutes celles du grand écrivain; c'est évidemment aux Actes dont elle fait partie qu'elle doit d'avoir échappé à la destruction.

Si l'on était réduit à de simples conjectures pour juger du temps où ces Actes ont été écrits, leur belle latinité seule suffirait à prouver qu'ils sont d'un écrivain qui a précédé la décadence de la langue latine dans les Gaules et en Italie, c'est-à-dire le commencement du cinquième siècle.

Il est impossible d'échapper à l'autorité de ce précieux monument, à moins d'en nier l'authenticité. Or l'authenticité, nous l'avons dit, en est prouvée jusqu'à l'évidence par la lettre qui sert de préface, et où le saint archevêque de Lyon se déclare l'auteur de cette Légende. A celle-ci trois autres preuves, non moins évidentes, viennent s'ajouter, qu'il suffit d'indiquer en passant.

La première de ces pièces authentiques est une homélie de saint Avit prononcée à Agaune le jour de la dédicace du monastère restauré, le 22 septembre 517. On trouvera aux notes justificatives le texte de cette pièce importante, dont le manuscrit original, écrit sur du papier d'Égypte, se conserve à la Bibliothèque nationale de Paris. La seconde pièce prouvant l'ancienneté des Actes des Martyrs d'Agaune, c'est la *Vie* de saint Romain, abbé de Condat, qui mourut vers l'an 460 [2].

La troisième autorité est plus ancienne que les Actes pu-

[1] Cf. DE RIVAZ, *op. cit.*, p. 35 et suiv.
[2] BOLLAND., *Act. SS.* t. III, Febr., p. 745. — On trouvera également aux Notes justificatives le fragment qui concerne notre sujet.

bliés par saint Eucher : c'est la Légende de saint Victor de Marseille, composée sur la fin du quatrième ou au commencement du cinquième siècle, au jugement des plus habiles critiques [1].

Ces trois pièces sont si décisives en faveur de l'ancienneté des Actes des Martyrs d'Agaune que jamais personne, pas même le ministre protestant Dubourdieu, n'a osé en attaquer l'authenticité. Il s'est trouvé réduit à feindre de ne les avoir point vues dans les ACTES SINCÈRES DES MARTYRS de Dom Ruinart, où elles sont citées victorieusement.

Nous avons prouvé de reste l'authenticité des Actes de saint Eucher. Au jugement de tous les critiques, ces Actes sont dignes de la haute réputation du grand archevêque de Lyon, qui faisait l'admiration des plus grands hommes de son temps. Ils sont une preuve de plus de la fécondité du génie de l'Église, à toutes les époques; ils attestent une fois de plus que c'est aux premiers pontifes de l'Église chrétienne qu'appartient la gloire d'avoir lutté contre la barbarie, ranimé le goût des lettres et des arts, encouragé tous les talents et donné naissance aux plus beaux siècles de l'Europe moderne.

Après avoir surabondamment prouvé l'authenticité de l'écrit remarquable de saint Eucher, il nous reste à faire ressortir quelques observations importantes suggérées par le texte lui-même. Il est à remarquer que saint Eucher, qui a commencé sa lettre en se servant du mot singulier « *ad beatitudinem tuam* », parle au pluriel en la terminant, « *vobis suffragantibus... Mementote vos quoque nostri... sanctorum officiis inhærentes.* » Ceci semble indiquer clairement qu'il ne s'adresse plus seulement à Sylvius, mais encore aux religieux du monastère d'Agaune, dont l'évêque d'Octodurum était abbé.

Saint Eucher appelle les Thébéens *ses martyrs*, soit que sa famille fût originaire de ce pays-là, soit qu'il en eût des

[1] Voir aux Pièces justificatives le fragment qui fait preuve. — Cf. DE RIVAZ, *op. cit.*, p. 45-47, et Dom RUINART, *Acta sincera Mart.*, p. 286.

reliques, ou plutôt parce qu'il les avait choisis pour ses patrons particuliers, comme il le dit expressément[1], et non point parce qu'il aurait été le métropolitain du Vallais.

A l'époque où écrivait Eucher, le pèlerinage au tombeau des Martyrs était bien établi; la preuve en est dans ces paroles de sa lettre-préface : « Tandis que d'autres viennent de différents lieux et de diverses provinces... »

Saint Eucher nous dit que Maximien, avec le gros de l'armée, campait à Octodurum, et que la Légion Thébéenne « *s'était arrêtée* » (*substitisse*) dans le défilé d'Agaune. Il est donc prouvé, par le texte même des Actes, que Maximien se rendait en Italie, et non en Gaule, pour combattre les Bagaudes, comme l'ont prétendu à tort tous les écrivains du dix-septième siècle et la plupart des historiens modernes. Il est prouvé par là même que le massacre n'eut pas lieu en 286, lors de l'expédition de Maximien contre les Bagaudes.

Après avoir redressé cette double erreur historique, il importe également de redresser l'erreur plus grave encore de ceux qui accusent les soldats thébéens de révolte et d'indiscipline militaire. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit et comme on le dit encore dans les régions officielles, qu'on leur demandait simplement de sacrifier aux empereurs régnants; pour le prouver, il suffit de citer saint Eucher :

« *Comme on les destinait,* dit-il, *ainsi que tous les autres soldats de l'armée, à arrêter la grande multitude des chrétiens, ils furent les seuls qui osèrent se refuser à ce ministère de cruauté, et ils déclarèrent qu'ils n'obéiraient point à de tels ordres.* » Et ils étaient dans leur droit.

Si leur sang était à la patrie, leur âme était à Dieu. La conscience est un sanctuaire inviolable et inaccessible à toutes les tyrannies.

[1] BENED., *Hist. littér. des Gaules*, t. II, p. 285.

CHAPITRE VI

MASSACRE DE QUELQUES AUTRES SOLDATS APOTRES ET MARTYRS, PRÉSUMÉS THÉBÉENS.

Les martyrs de Soleure, de Trèves, de Cologne, de Bonn, de Xanten, de Turin, d'Alexandrie, de Bergame et de la plupart des stations militaires situées sur la grande voie romaine conduisant de Cologne à Brindes.

« L'homme patient vaut mieux que l'homme vaillant, et celui qui domine son courage que celui qui prend des villes. »

(*Proverbes.*)

Le grand massacre d'Agaune achevé, Maximien, suivant les traditions locales consignées dans les anciens manuscrits, aurait continué sa marche sanglante vers l'Italie septentrionale d'abord, pour revenir ensuite vers Marseille. Toutes les étapes de son voyage sont marquées par de nouvelles hécatombes de martyrs. Enflammé de fureur par la résistance des soldats de la Légion Mauricienne qu'il venait de massacrer en masse, il résolut d'en exterminer les restes, soit par ses lieutenants, soit par lui-même. En conséquence, il donna l'ordre à ses suppôts de poursuivre partout ceux qui pouvaient être absents au moment du carnage, de les contraindre à sacrifier et, sur leur refus, de les anéantir, eux et tous les soldats chrétiens rebelles à ses ordres sacriléges. Nous verrons qu'il fut scrupuleusement obéi, et que, dans leur zèle impie, ils rivalisèrent avec lui de cruauté.

Trois légions au moins, nous l'avons dit, avaient été levées parmi les populations chrétiennes de la Thébaïde. Tous les soldats thébéens ne périrent donc point sur les champs d'Agaune et de Vérolliez, dans cette fameuse journée du 22 septembre 302. Une seule légion y fut massacrée, la vraie *Thébéenne*, la seule peut-être qui fût tout entière composée

de soldats chrétiens ; les autres, dont il n'est pas parlé distinctement dans la persécution dioclétienne, composées en grande partie de soldats chrétiens, ont dû périr sur les champs de bataille, avant la persécution, ou être massacrées à leur tour partiellement et en différents lieux. Nous ne nous occupons en ce moment que de la légion commandée par le primicier Maurice. Saint Eucher, en disant qu'elle périt tout entière, ne dit pas qu'elle fût au complet et qu'aucun soldat de cette légion ne périt ailleurs, et la preuve, c'est qu'il parle d'Ursus et de Victor, martyrisés à Soleure.

Il ne faut pas oublier non plus que, si les armées romaines avaient les confins menacés pour emplacement permanent et obligé, elles n'en sortaient pas seulement pour marcher contre l'ennemi auquel elles étaient directement opposées, mais prenaient part, avec d'autres armées, à des guerres lointaines. Et lorsqu'il y avait lieu d'envoyer hors des confins non-seulement des auxiliaires, mais des légionnaires, on formait des détachements qui, suivant leur effectif, gardaient le numéro et le surnom de la légion ; le centre de la légion, ce qu'on appellerait aujourd'hui le dépôt, restait sur la frontière, au milieu de ses établissements, et gardait son titre de légion, son surnom et son numéro d'ordre. C'est ainsi que deux corps, opérant souvent aux extrémités de l'Empire romain, ont porté le même numéro, dans les inscriptions et dans les récits des historiens, ce qui a fait croire longtemps à l'existence de légions distinctes, là où il n'y avait qu'un dédoublement[1].

On peut donc admettre avec vraisemblance que, sur l'ordre de Maximien lui-même, quelques cohortes furent détachées de la Légion Mauricienne avant son arrivée en Vallais.

Qu'est-ce qui empêche en effet que Maximien ait laissé une garnison sur la Moselle et sur le Rhin, afin de surveiller

[1] Charles Robert, *les Armées romaines et leur emplacement pendant l'Empire*, p. 10; *les Légions du Rhin.*

les frontières, et qu'ensuite il ait envoyé l'ordre de forcer les soldats chrétiens à sacrifier ou sinon de les massacrer à leur tour? Quand bien même deux cohortes auraient été détachées et massacrées ailleurs qu'à Agaune, la légion romaine se composant alors de dix cohortes et de 6,600 hommes au moins, il en resterait encore plus de 5,000 martyrisés en Vallais. C'était bien suffisant pour que saint Eucher pût dire que la légion entière fut massacrée[1]. Nulle part ailleurs on ne vit en un seul lieu une aussi grande hécatombe de martyrs.

Ainsi un certain nombre de soldats se seraient trouvés absents de la Légion fameuse, au moment du massacre, soit qu'ils fussent chargés d'une mission particulière, soit qu'ils aient échappé en route avant d'arriver à Agaune. Mais c'est un crime, dira-t-on, que d'abandonner les *aigles* et de trahir ainsi le serment militaire juré à l'Empereur. Non, le crime était bien plutôt de consentir à vivre en se déshonorant, en trempant leurs mains dans le sang innocent. Placés entre la mort et le déshonneur, ils n'ont pas hésité, ils ont choisi la mort!... C'est leur titre de gloire. Ils avaient, il est vrai, prêté serment de fidélité à Maximien; mais par là le tyran n'avait pas acquis le droit de les forcer à être criminels ou à mourir. Et s'ils ont fui, ce n'est pas par crainte de la mort, comme ils l'ont prouvé par la suite, mais uniquement pour ne pas commettre un acte criminel qui révoltait leur conscience; car, s'ils avaient consenti à obéir à Maximien, ils n'avaient rien à craindre pour leur vie. On trouve, dans les Actes des martyrs, plusieurs exemples d'une fuite semblable.

Cette ligne de conduite, bien qu'elle soit conforme au précepte évangélique de fuir la persécution, s'explique difficilement, nous l'avouons, avec la bravoure bien connue des Thébéens et leur ardeur à subir le martyre. Maintenant il n'est pas certain non plus que les nombreux soldats thébéens

[1] BOLLAND., *Acta SS.*, 22 sept.

ou autres, martyrisés ailleurs qu'en Vallais, fissent partie de la Légion Mauricienne ; ils pouvaient appartenir aux autres légions chrétiennes levées aussi dans la Thébaïde, ou même à d'autres légions renfermant quelques soldats chrétiens. Il y avait en effet dans l'armée d'autres soldats chrétiens qui, ayant reçu le même ordre de persécution, préférèrent la mort ; ils ont pu, par la suite des temps, être appelés *Thébéens,* parce qu'ils reçurent la couronne du martyre dans la même persécution que leurs glorieux compagnons d'armes. On comprend après cela, qu'un grand nombre d'historiens, soit qu'ils fussent trompés par cette similitude d'origine et de martyre, soit surtout qu'ils voulussent faire participer toutes les légions thébaïques à l'illustration de l'immortelle Légion Thébéenne, aient confondu ou voulu confondre les autres avec celle-ci et supposé qu'elles en étaient les détachements.

Quoi qu'il en soit, le massacre de la Légion *Agaunienne* achevé, tandis que Maximien se dirigeait lui-même vers l'Italie, ses émissaires le devancèrent partout où il y avait des soldats chrétiens à poursuivre. D'autres satellites de César auraient été envoyés à la poursuite des fuyards. Les premiers qu'ils saisirent, à peu de distance de Tarnade, seraient les deux capitaines Amor et Viator, qui tous deux reçurent à l'instant la palme du martyre.

Après eux, les officiers Ours et Victor, qui, selon saint Eucher, étaient aussi regardés comme appartenant à la Légion sainte, furent décapités, huit jours après le massacre des Thébéens, sur le pont de l'Aar, en Helvétie, par ordre d'Hirtacus, gouverneur de Soleure, et jetés dans la rivière, afin d'être soustraits à la vénération des fidèles. Mais des chrétiens du pays retirèrent des eaux leurs dépouilles sacrées et les ensevelirent secrètement. Avec eux, dit-on, furent massacrés soixante-six soldats de leur compagnie [1].

Les autres, qui fuyaient vers Lucerne, furent surpris en

[1] RUINART, *Acta sincera prim. martyr.* — S. EUCHER, *Epistola ad Salvium.*

route le 20 novembre. En 1489, leurs corps furent reconnus à Shoz : on en fait monter le nombre à deux cents! Nous nous contentons d'exposer ici la tradition, sans la discuter [1].

La tradition populaire cite le soldat Félix, qui se serait enfui avec sa sœur Régula, sur les bords de la Limmat, près de Zurich, où ils auraient quand même trouvé la mort du martyre le 11 septembre. Zurich, jadis catholique, les avait adoptés pour patrons [2]. Selon Baldesano [3], le capitaine Thyrse se serait également enfui à Trèves avec ses soldats; il est plus probable qu'ils y furent laissés en garnison. Un historien du Luxembourg[4] dit que, lors de l'exécution, la Légion était divisée, et que Thyrsus commandait la première des cohortes laissées à Trèves. Un autre Thyrse reçut la couronne du martyre à Lausanne.

Tant de sang répandu déjà ne faisait qu'irriter la fureur de Maximien, dont le nom seul respire une odeur de carnage. Les Gaules furent à leur tour le théâtre de ses cruautés, cruautés qui épouvantent et prennent les proportions de l'impossible.

C'est à cette époque, et non en 286, qu'il faut reporter le grand nombre de martyrs que leurs Actes marquent avoir souffert dans les Gaules sous l'Empire de Dioclétien et de Maximien. Il serait impossible de relever chacun des noms de l'immense armée de martyrs que les persécuteurs envoyèrent alors au ciel pour exécuter les décrets des empereurs.

Pour ne pas sortir du cadre qui nous est tracé par notre sujet, nous ne mentionnerons ici que les soldats martyrs de la Légion Mauricienne et des légions thébaïques, dont les détachements occupaient, paraît-il, la plupart des principales stations militaires échelonnées sur la grande voie romaine conduisant de Cologne à Brindes. Aussi l'ordre général de

[1] Murer, *Helvetia sancta*. — Franz de Champagny, *les Césars*.
[2] Bolland., *Act. SS.*
[3] Baldesano, *Sacra historia di S. Maurizio.*
[4] Bertholet, *Hist. du Luxembourg*, t. I, p. 147.

poursuite contre tous les soldats chrétiens laissa-t-il sur toute la ligne du Rhin une traînée sanglante.

Maximien Hercule fut secondé dans ses projets sanguinaires par Riccius Varus ou Rictiovarus [1], préfet-gouverneur de la Gaule Belgique, province qui comprenait une partie de la France actuelle au nord et à l'est, sur toute la rive gauche du Rhin. Le nom de ce gouverneur, digne ministre d'un tel maître, obtint une cruelle célébrité dans les martyrologes des Gaules, qui eurent alors le bonheur d'envoyer au ciel une magnifique couronne de soldats martyrs : saint Géréon et ses compagnons à Cologne, les saints Thyrse, Second, Boniface et leurs soldats à Trèves, les saints Cassius et Florent à Bonn, Victor et Mallose à Xanten ou Santen, tous regardés comme Thébéens.

A Trèves, le massacre dura trois jours. Le premier jour, quatrième d'octobre, ce fut le tour des soldats thébéens ou présumés tels; saint Thyrse et saint Boniface, qui commandaient la même cohorte, se la partagèrent et allèrent fixer leur camp, celui-ci sur la Moselle, celui-là sur le Champ de Mars. C'est là qu'ils reçurent les ordres impies du farouche gouverneur. Broswerius et d'autres ajoutent à Thyrse, nous ne savons pourquoi, un autre chef nommé Second, qui n'est pas nommé sur la tablette de plomb découverte au onzième siècle, et portant les noms des martyrs trévirais. Il pouvait toutefois se trouver plusieurs soldats thébéens de même nom.

Quoi qu'il en soit, Thyrse et ses deux cents hommes furent, sur leur refus de persécuter les chrétiens, exécutés sur le Champs de Mars, près du ruisseau de Weverbach, affluent de la Moselle, non loin du lieu où s'éleva depuis l'église de Saint-Paulin, dans le suburbe ou faubourg de Trèves. En même temps, saint Boniface, autre chef de la même cohorte, fut tué avec ses cent soldats à l'autre porte opposée de la ville, près du pont de la Moselle et du monastère de *Sainte-*

[1] *Inscriptio in Ecclesia S. Paulin. Trevir.*

Marie aux Martyrs, qui leur doit son nom. Le lendemain, Rictiovarus, enhardi par le succès de son œuvre sanguinaire, manda Palmatius, le consul de Trèves et tous les magistrats de la ville, au nombre de douze, qui avaient voulu prendre la défense des soldats. Il leur demanda d'user de leur influence et de mettre tout en œuvre pour persécuter les chrétiens et abolir cette secte odieuse qui menaçait de tout envahir.

Palmatius lui répondit au nom de tous qu'il s'était trompé, que pas un d'entre eux, pour obéir aux ordres de César, ne consentirait à désobéir à Dieu. Sur cette réponse courageuse, on les mit à la torture. Ils la supportèrent avec tant de patience et de joie que, désespérant d'en gagner aucun, on les fit tous décapiter.

Le lendemain, ce fut le tour des chrétiens du peuple; ils étaient, dit-on, si nombreux que le massacre fut presque général et que la cité de Trèves devint un immense tombeau ouvert où s'entassaient pêle-mêle les corps des saints martyrs. Comme naguère celles du Rhône, les eaux de la Moselle furent rougies de leur sang. De cette moisson glorieuse de cadavres, une partie fut entraînée par les eaux de la rivière, une partie fut ensevelie çà et là sur le Champ de Mars, et d'autres furent jetés précipitamment dans un puits. C'est ce que racontent les *Gestes trévirais* et les traditions locales [1].

Ces traditions antiques sont confirmées par la vie des saints Fuscianus et Victoricus, qui ne fut pas écrite plus tard que le sixième siècle [2].

Ici encore, comme dans la plupart des traditions, certaines choses doivent être rejetées comme fausses, d'autres admises comme vraies ou du moins comme vraisemblables. Les martyrs de Trèves ont pu être appelés *Thébéens*, soit parce qu'ils périrent à la même époque que la Légion Mauricienne, soit

[1] Xanthemius, *Gesta Treviror.*, cap. xxviii et xxxv. — *Histor. cultûs sanct. Trevirensium,* p. 369, écrite au quatorzième siècle. — *Varia Breviar. Mss.* — Dom Calmet, *Hist. de Trèves,* chap. xxvi.

[2] Bolland., *Act. SS. Trevir., die* iv *oct.,* t. II, *in Vita S. Thyrs., Bonif. et soc.*

qu'ils en fussent des détachements ; mais il est plus probable qu'ils appartenaient à une autre légion thébéenne.

Étant passé de Trèves à Bonn, Riccius Varus procura la même couronne du martyre aux saints Cassien et Florent, et à sept autres soldats également présumés Thébéens.

Ils sont marqués au 10 octobre dans les martyrologes de saint Jérôme, d'Usuard, dans le Romain moderne, et l'on dit que leurs corps se gardent encore à Bonn. Le martyrologe romain met au même jour et dans le même territoire de Cologne saint Victor, saint Mallose et ses compagnons massacrés pour la foi à Xanten ou *Santes,* petite ville du pays de Clèves, au-dessous de Wesel sur le Rhin, qui aurait reçu son nom *les Saints* (*Santes*) des martyrs mêmes immolés en ce lieu [1].

Mais parmi les trois villes du Rhin qui furent illustrées par le martyre des guerriers thébéens, Cologne tient sans contredit le premier rang. C'est là, en effet, ou plutôt dans le voisinage, que, suivant les martyrologes, saint Géréon, avec 318 compagnons, reçut la palme du martyre. L'exécution eut lieu hors de l'enceinte de la ville.

Nous ne décrirons pas à nouveau cette scène à la fois sanglante et sublime, qui fut, en raccourci, la reproduction du grand massacre d'Agaune. Le même refus d'obéir aux ordres sacriléges des empereurs, la même constance dans la foi furent suivis du même châtiment sur la terre et de la même récompense dans le ciel. Les corps glorieux des martyrs, jetés d'abord dans un puits, reçurent ensuite une sépulture honorable, non loin du lieu de la sainte hécatombe, là où s'éleva depuis la magnifique église de Saint-Géréon, qui se trouve aujourd'hui dans l'enceinte même de l'illustre cité.

La tradition constante de l'église de Cologne est qu'ils furent soldats thébéens de la Légion Mauricienne. Adon et Notker, qui vivaient au neuvième siècle, rapportent aussi cette tradition ; d'autres disent que cinquante seulement

[1] Bolland., *Act. SS. Trevir.*

étaient Thébéens. Ici encore nous exposons simplement les traditions locales, sans en affirmer la certitude, mais aussi sans vouloir l'infirmer. Pierre de Natalibus [1] fait *Maures* de nationalité les 360 martyrs qui, selon lui, auraient été massacrés à Cologne, à Bonn, à Xanten!... Les Bollandistes réfutent cette opinion, qui n'a rien de vraisemblable [2], qui a contre elle la tradition et pour elle aucun monument ancien. De plus, les noms des deux chefs Mallosus et Géréon semblent indiquer suffisamment leur patrie, leur nationalité. On trouve en effet dans la Thébaïde les noms *Mallos, Geron,* signalés par Pline et Ptolémée [3].

La tradition qui considère comme Thébéens les martyrs de Bonn et de Santen n'est pas aussi certaine que celle de Cologne. Les martyrologes et les différents auteurs sont loin d'être d'accord sur le nombre des soldats thébéens ou seulement chrétiens massacrés dans ces trois villes. Les uns, c'est le plus grand nombre, fixent les martyrs de Cologne à 318, d'autres à 392, d'autres à 417!... C'est le secret de Dieu. Dans cette incertitude, le plus sûr est de s'en tenir au Martyrologe romain, qui donne à saint Géréon 318 compagnons martyrisés à Cologne.

Grégoire de Tours [4] ne fait mention que de 50 martyrs qu'il dit avoir été nommés les *Saints dorés* (*sanctos aureos*), à cause des dorures qui brillaient de toutes parts dans l'église qui leur fut dédiée. De son temps, on parlait beaucoup de ces 50 légionnaires thébéens qui avaient glorieusement répandu leur sang près de Cologne pour la foi de Jésus-Christ, et que d'autres appellent les *Saints maures.* On les aura probablement confondus avec cette compagnie de soldats venus de la Mauritanie qui avaient pour chef Grégoire et qui étaient, dit-on, attachés à la personne de l'empereur Maximien. Lassés de servir un maître si barbare, ils avaient

[1] PETR. DE NAT., liv. IX, chap. XLVI.
[2] BOLLAND., *Act. SS.*, t. V, Octobr., p. 14-57.
[3] DUCIS, *op. cit.*
[4] *Gloria martyr.*, cap. LXII et LXIII.

résolu d'abandonner son service et s'étaient déclarés chrétiens, et comme tels, refusant de prendre part aux cruautés de l'Empereur. Cette déclaration courageuse avait été suivie de leur supplice.

Plusieurs femmes et sœurs de soldats qui les accompagnaient, selon l'usage de l'Orient, et qui manifestaient leur foi avec l'ardeur de leur sexe, eurent la tête clouée; l'église de Cologne les honore le 21 octobre. Les uns et les autres appartenaient pour la plupart à une légion thébéenne.

Pour les martyrs de Xanten et de Bonn, plus grande est la divergence; les uns ne donnent aux chefs Cassius et Florent que sept compagnons, d'autres leur en donnent *trois cent trente!* Suivons ici encore le Martyrologe romain, qui dit : « A Bonn, les saints Cassius et Florent avec plusieurs compagnons. »

A Santes, les compagnons des saints Victor et Mallose ne dépassaient certainement pas ce même chiffre de trois cent trente. Il n'est pas vraisemblable que Mallose fût le même que saint Géréon, bien qu'un ancien martyrologe, rapporté par Labbe, dise que saint Géréon était surnommé Mallose[1].

Les historiens du grand-duché de Luxembourg et du pays trévirais[2] font remonter les commencements de la foi dans cette contrée jusqu'à la Légion Thébéenne. Pour ce qui concerne le Luxembourg proprement dit, ils ne prouvent nullement que sa christianisation ait commencé avec le massacre des légions thébaïques. Cette assertion cependant n'est pas dépourvue de probabilité. En effet, les légionnaires devaient loger dans les stations militaires, telles que Aun, Œttrier, Dalheim, Cologne, Xanten, Bonn, etc. Il est donc à croire qu'une partie d'entre eux habitaient le pays actuel des Luxembourgeois jusqu'à ce qu'ils fussent exterminés par Riccius Varus. Cette opinion se trouve corroborée encore par

[1] VINCENTIUS BELLO, *Speculum historiale,* lib. XII, cap. IV, p. 457. — TILLEMONT, *Monumenta Ecclesiæ,* t. IV, p. 439. — VOSSIUS, *Hist. Lat.,* lib. II, cap. LV, p. 445. Cf. BOLLAND., *Act. SS.*, t. V, Octobr.

[2] Cf. BERTHOLLET, *Clomes.,* etc.

une savante dissertation du docteur J. Braun, publiée en 1860, sur les traces de la Légion Thébéenne laissées à Cologne, à Xanten, à Bonn, etc. Ces traces consistaient en plusieurs crânes antiques percés de clous, déterrés dans les localités précitées. On ne savait comment expliquer la nature de cette découverte, lorsque M. Braun montra avec sagacité que ces singuliers crânes ne pouvaient provenir que des martyrs thébéens ou supposés tels qui étaient morts pour la foi sur l'ordre de Rictiovarus.

Une semblable découverte faite dans l'antique localité d'Aun prouverait de la même façon qu'une légion thébéenne a mis pied aussi dans le Luxembourg germanique. Sur l'indication d'un énergumène récemment exorcisé, le curé actuel de Schleidweiler, M. Heydinger, ordonna des fouilles sous l'autel d'Aun, son annexe, et trouva un bel et vieux crâne perforé d'un clou, qui proviendrait de la ou d'une légion thébéenne [1]. Dans l'antique station romaine d'Aun, un soldat thébéen aurait été mis à mort de la manière la plus atroce par le tyran sanguinaire qui gouvernait Trèves; et c'est ainsi que la semence chrétienne aurait été jetée dans le sol luxembourgeois.

Certains se sont demandé pourquoi on a laissé massacrer par Rictiovarus une si grande multitude de chrétiens, pourquoi les Thébéens n'ont pas résisté. La raison en est simple. La Légion Thébéenne avait fait deux serments, l'un à Dieu, l'autre à César. Par sa conduite elle prouva qu'elle a tenu ce double serment. Elle a tenu le premier en refusant d'immoler aux idoles. Elle a tenu le second en ne résistant pas, en ne prenant pas les armes pour défendre son innocence et la justice de sa cause. Autrement, si les Thébéens avaient voulu se défendre, ils auraient pu résister à la puissance non-seulement de Rictiovarus, mais de Maximien lui-même. Ils préfèrent tenir leur serment en mourant et en invitant le monde au

[1] C'est l'opinion du docteur Braun et de l'abbé Engling, membre de l'Institut du Luxembourg, à qui nous devons cette intéressante communication.

mépris de la mort [1]. D'ailleurs aux chrétiens, si la fuite est permise durant la persécution, la révolte ne l'est jamais.

D'autres soldats chrétiens appartenant aux légions thébéennes furent aussi martyrisés en grand nombre en diverses villes d'Italie et de Provence, où ils s'étaient dispersés, soit avant, soit après le massacre de la Légion Agaunoise. Ils avaient repassé les Alpes et pris la fuite dans la direction de Rome, les uns par la voie Émilienne, les autres par la voie Aurélienne ou par la voie Claudienne [2]. Tous ne purent échapper; un grand nombre furent martyrisés qui devaient appartenir à l'une des légions thébéennes.

Ils avaient fui non point par crainte ou par lâcheté, disent les traditions, mais comme poussés par l'esprit de Dieu pour évangéliser d'autres peuples et répandre de plus en plus cette divine religion du Christ que les empereurs croyaient avoir à jamais ensevelie dans le sang des chrétiens. C'était là certes un noble but que celui de la sauvegarde d'intérêts aussi sacrés; aussi nous admettons le fait sans peine, mais en l'attribuant à d'autres Thébéens que les vaillants guerriers de la Légion Mauricienne.

Il était dans les vues de la Providence que la Gaule Transalpine, en deçà et au delà du Pô, ne fût pas plus déshéritée de martyrs thébéens que ne l'avait été la Gaule Cisalpine. C'est pourquoi, outre Plaisance, Bergame et Côme, tout le pays de Piémont fut témoin de leur généreux martyre et hérita de leurs reliques précieuses pour l'honneur et la gloire des temples et des villes qui les possédèrent. Aussi bien a-t-on pu, avec à-propos, faire mettre comme inscription sur un tableau représentant les trois glorieux martyrs de Turin, au-dessus de leurs ossements, ces paroles qu'emploie l'Écriture pour peindre l'éclat des armes des Macchabées : « *Et resplenduerunt montes ab eis* [3], et les monts s'illuminèrent de leur splendeur! »

[1] *Spicilegium, sive collectio veterum aliquot scriptorum*, t. II, p. 209, édit. de Paris, 1723.

[2] *Codex Fuldensis.* — Surius, *De Vict. Sanctor.*

[3] Guglielmo, vescov. di Torino, *Storia di SS. Solutor, Adventor e Ottavio*,

Mais avant de parler de la gloire posthume de ces martyrs, il nous faut redire les victoires qu'ils remportèrent en Italie, à l'instar de leurs frères dans les Gaules.

Les plus célèbres parmi ces soldats-apôtres sont les martyrs de Turin, les officiers Solutor ou Soluteur, Adventor et Octave, et le martyr de Vintimille, le lieutenant général Second. On nomme après eux les saints Constant, Geofroy, Tiberius, Sébastien et Alverius, puis deux autres Maurice, Georges, Quilicus, un autre Candide, Bessus, Théol, Défendent, Théodore, Valérien, Julien, Martinien, Constantin, Mombose, deux autres Victor, Isidore, et d'autres encore inconnus aux hommes, dont les noms sont inscrits là-haut dans le Livre de vie.

Tous descendirent en Piémont; les trois premiers s'arrêtèrent à Turin; c'est là que les trouvèrent les envoyés de César, chargés de poursuivre partout les soldats chrétiens. Ils passaient leur temps à prêcher la Bonne Nouvelle, et dans les maisons particulières et sur les places publiques, ils annonçaient le Christ, qui est venu délivrer le monde de l'esclavage, en lui apportant la lumière de la foi, de cette foi pour laquelle en ce moment tant de sang était répandu dans l'univers entier, mais spécialement dans la Gaule, où l'on venait d'égorger des légions tout entières.

Ces prédications ardentes trouvaient un écho dans les âmes des infidèles, qui embrassaient en masse la religion nouvelle et qu'embrasait déjà l'ardeur du martyre. Leur œuvre sainte fut interrompue par l'arrivée des satellites de l'empereur Maximien.

A l'approche des persécuteurs, les trois soldats-apôtres s'enfuirent et se cachèrent hors des portes de la cité. Poursuivis et bientôt découverts par les courriers de César, ils furent sommés d'exécuter ses ordres et de sacrifier aux idoles. Leur réponse ferme et péremptoire confondit leurs persécuteurs; mais ceux-ci, irrités d'un tel refus et de leur mépris pour

et BALDESANO, *Sacra Historia di san Maurizio*, p. 112. Cette inscription se trouve dans l'église de ces trois saints à Turin.

les dieux de l'Empire, les assaillirent à coups de lance sur le lieu même où ils les avaient faits prisonniers, et qui a pris et gardé depuis le nom de *Val d'Occo* (*vallis* ou *vallum occisorum*), ou Val des Occis, en souvenir du martyre.

Deux d'entre eux, Adventor et Octave, succombèrent sur-le-champ à la gravité de leurs blessures, et leurs âmes, plus blanches que la neige et plus resplendissantes que l'or, s'envolèrent avec joie vers la patrie céleste, escortées par les anges témoins de leur combat et de leur triomphe. C'était le 28 novembre 302, deux mois après le grand massacre d'Agaune.

Aujourd'hui, le Valdocco, fécondé et sanctifié par le sang des Martyrs thébéens, produit, grâce au zèle et à l'initiative de dom Bosco, des œuvres prodigieuses de charité et de miséricorde. C'est sur ce sol sacré que le nouveau Vincent de Paul italien éleva son premier oratoire et son premier asile à la jeunesse pauvre et abandonnée. L'action providentielle y est manifeste, et l'on ne peut s'empêcher d'y voir une nouvelle réalisation de la parole de Tertullien : « Le sang des martyrs est une semence de chrétiens. »

Soluteur, le plus jeune et le plus vigoureux des trois officiers, quoique percé d'un coup de lance, parvint à s'échapper des mains des bourreaux, s'enfuit promptement du côté d'Ivrée et se cacha dans une caverne peu distante de la ville.

Un enfant qui connaissait sa retraite et dont il se servait peut-être pour se pourvoir des choses nécessaires à la vie, soit par malice et dans l'espoir d'une récompense, soit par simplicité enfantine, indiqua sa retraite aux satellites accourus à sa recherche.

Soluteur, fait prisonnier, refuse courageusement de sacrifier aux idoles et déclare qu'ayant vécu en soldat thébéen, il veut mourir en chevalier chrétien. Les bourreaux qui l'emmenaient à travers les rangs pressés du peuple d'Ivrée, accouru à ce spectacle, s'arrêtent pour châtier son audace. Un rocher se trouvait là ; Soluteur y monte et se met à

prêcher au peuple la religion du Christ. Les satellites, ses gardiens, l'écoutent d'abord avec curiosité; mais, dès qu'ils l'entendent mépriser les dieux de l'Empire, ils se jettent sur lui et lui tranchent la tête. O prodige! le sang du martyr inonde le rocher et s'y attache tellement que rien désormais ne pourra plus effacer cette sanglante empreinte!

Le fragment ensanglanté de cette roche sera conservé précieusement, à Turin, dans l'église dédiée plus tard aux saints martyrs, et les fidèles viendront pendant des siècles le baiser avec vénération.

Ainsi, à quelques mois de distance, les trois glorieux martyrs Adventeur, Octave et Soluteur montaient au ciel [1].

Parmi les spectateurs du martyre de saint Soluteur, se trouvait une jeune femme nommée Julienne, riche de vertus autant que de biens. Cette fervente chrétienne, qui connaissait déjà sans doute le soldat-apôtre, si elle se réjouissait intérieurement de la victoire remportée par lui, restait profondément affligée de voir son saint corps ainsi abandonné et exposé dans la campagne sans sépulture. En rentrant à sa demeure, elle se demandait, chemin faisant, comment elle pourrait s'y prendre pour l'enlever et le placer dans un lieu convenable et décent. C'est alors que le Seigneur lui inspira une pensée lumineuse. Elle accoste les bourreaux, qui, leur œuvre accomplie, revenaient à Ivrée, et, refoulant, cachant sa douleur sous un visage serein, elle les félicite de l'exécution et, gracieuse, les invite courtoisement à dîner dans sa maison. Son pieux stratagème eut un plein succès. Les satellites acceptèrent avec empressement l'invitation de l'aimable matrone, qui leur fit préparer aussitôt un splendide festin.

Elle fit causer ses convives, les interrogea sur leur mission et apprit d'eux le récit détaillé de la mort des compagnons de Soluteur tués à Turin et laissés, comme des criminels, sans sépulture, hors des murs de la ville; puis l'horrible mas-

[1] Cf. Baldesano, *Sacra Historia di S. Maurizio, etc., passim.* — Lorenzo Gastaldi, *Memorie storiche del martyrio e del culto dei S. Martyri Solut., Advent. e Ottavio.*

sacre de la Légion Thébéenne à Agaune, et des autres soldats thébéens dispersés dans l'Helvétie, en Gaule et en Germanie. Des libations abondantes accompagnaient ce copieux repas et déliaient la langue des joyeux convives. Ils festoyèrent et burent tant et si bien que le sommeil lourd de l'ivresse les prit à table.

Rien ne gênait plus les pieux desseins de la servante du Christ : elle pouvait agir sans crainte, en toute liberté. Elle ordonne à ses serviteurs de lui préparer un char, et, la nuit venue, sans crainte, elle quitte sa demeure et se dirige, à travers les ténèbres, vers le lieu du supplice. Elle trouve à la même place le corps du saint martyr; aidée de ses serviteurs, elle l'enveloppe décemment de bandelettes, l'entoure d'un manteau, le dépose respectueusement sur son char et se dirige sur Turin, afin de retrouver aussi, de relever et d'honorer les corps des deux autres martyrs. Elle marchait pieds nus derrière le char, par un sentiment de vénération envers le martyr de la foi. Mais à peine a-t-elle fait quelques pas qu'elle se trouve en face de la Doria Bautia, grosse et rapide rivière qui lui barre le passage. Elle n'hésite pas un instant, disent les anciennes chroniques; confiante dans l'aide de Dieu et des saints martyrs thébéens, pour lesquels elle affronte tant de dangers, elle lance son équipage dans le fleuve glacé!... Instantanément, sous ce fardeau sacré, les eaux s'écartent respectueuses, comme pour vénérer les reliques du martyr, et, s'élevant à droite et à gauche, comme un double rempart, elles ouvrent à la servante du Christ un chemin sec et libre! Ainsi se trouvait renouvelé l'éclatant miracle du double passage de la mer Rouge par les Israélites et du Jourdain, au temps de Josué, par le peuple qui portait l'arche en se rendant dans la Terre promise.

L'étonnant prodige commencé dans la Doria Bautia, Dieu le renouvela quatre fois encore pour le passage de quatre autres rivières qui se jettent aussi dans le Pô entre Ivrée et Turin, savoir : l'Orco, le Malon, la Stura et la Dorietta ou Doria Riparia. Un autre prodige favorisa la sainte femme;

en traversant une de ces rivières, l'empreinte de ses pieds se grava sur une pierre. Cette pierre miraculeuse, recueillie par elle ou sa servante sur son char, et conservée précieusement jusqu'à ce jour, se voit encore dans l'église des Saints-Martyrs.

Ainsi favorisée du ciel, la diligente Julienne ne tarda pas à découvrir les corps des deux compagnons de Soluteur, qui, au lever du soleil, lui apparurent baignant dans leur sang. Aidée de ses serviteurs, elle les plaça sur son char à côté de leur compagnon de gloire.

Le Seigneur, qui l'avait guidée et protégée jusque-là, lui inspira de les conduire par des chemins détournés au côté de la ville qui regarde le couchant et qui est diamétralement opposé au lieu du martyre. Là elle les ensevelit pieusement dans une catacombe, et passa le reste de sa vie à veiller sur ce sacré dépôt. Après la persécution, une magnifique église s'élevait sur la tombe des trois Martyrs, et leur sainte gardienne, la bienheureuse Julienne, demeura après sa mort, comme pendant sa vie, auprès de leurs ossements sacrés[1].

La critique n'a rien à voir dans ces récits touchants des siècles de foi : ici l'on ne discute pas, on prie et l'on admire. Du reste, quiconque est versé dans l'histoire des premiers siècles de l'Église sait qu'à cette époque les miracles abondaient; ils étaient nécessaires pour convertir les idolâtres et affermir dans la foi les nouveaux convertis. C'est pourquoi nous avons même des raisons suffisantes pour ajouter foi à l'historien anonyme du sixième siècle, quand il dit que Notre-Seigneur, « *pour manifester la gloire de son martyr,* fit marcher Julienne à pieds secs à travers les différents cours d'eau qu'il faut traverser d'Ivrée à Turin, en divisant miraculeusement les eaux sur son passage » .

Ajoutons encore, bien que nous penchions pour l'opinion

[1] *Histoire des martyrs Solut., Adv. et Oct.,* écrite au sixième siècle par un auteur anonyme. Cf. BALDESANO, *op. cit., passim.* — Lorenzo GASTALDI, *op. cit.* — PP. ZACCARIA et CARMINATI, *Della passione e del culto dei santi Martiri. Dissertazione, etc.*

contraire, que rien ne vient infirmer la tradition générale qui compte les saints Soluteur, Adventeur et Octave au nombre des soldats de la Légion Thébéenne. Bien plus, cette croyance antique n'était déjà plus chose nouvelle au sixième siècle, puisqu'à cette époque, vers 550, l'auteur anonyme de la *Vie des trois chefs martyrs* assure que « par la tradition des anciens, il est certain qu'ils appartenaient à la glorieuse légion des saints Thébéens d'Agaune [1] ».

Parmi les illustres chefs présumés Thébéens, il ne faut pas oublier saint Second, que la tradition fait lieutenant général de la Légion Mauricienne. Les Actes de sa passion ou de son martyre ont été écrits par Guillelmo, évêque de Turin (dixième siècle), et recueillis par Mombritius (quinzième siècle). Mais ils n'ont pas une autorité assez grande pour dissiper toutes les obscurités et toutes les incertitudes qui planent sur l'histoire de ce chef thébéen. Il fut décapité le 26 août, un mois avant le grand massacre à Ventimiglia, dans la Ligurie italienne, d'autres disent dans le diocèse de Biella, à Vittimolo, l'antique *Castrum Cæsarianum,* appelé depuis *Castellum Victimuli,* ou *Ictimuli,* sur les ruines duquel s'est élevé le bourg moderne de Saluzzola, près du canton de Saint-Second. Les historiens ont discuté jusqu'ici en pure perte pour ou contre les prétentions rivales de chacune de ces localités. Nos recherches nombreuses à ce sujet ne nous permettent pas de trancher la question en faveur de l'une ou de l'autre; mais pour quiconque a lu la savante dissertation du chanoine Calsamiglia, il paraît difficile de ne pas se ranger à son opinion et de ne pas adopter Ventimille comme le vrai lieu du martyre de saint Second [2].

Il serait trop long de faire, pour les autres soldats présumés Thébéens, disséminés en divers lieux du Piémont, le

[1] Gastaldi, *op. cit.*

[2] Calsamiglia, *Panegir. di S. Secundo. Dissertazione,* etc. Cf. P. Capello, *Vita di S. Secundo.* — Baldesano, *op. cit.* — *Cronisteria di Cavaglia.* — *Antiq. Ital.,* V, col. 553. — Semeria, *Storia della chiesa metropolitana di Torino.* — Gastaldi, *op. cit.* — Pline, *Hist. nat.,* l. XXXIII, cap. iv.

récit détaillé de leurs combats et de leur Passion glorieuse; nous nous bornerons à citer leurs noms et les lieux où ils souffrirent pour le Christ. Ces martyrs de la foi sont : Tibérius, Georges et Maurice, près de Pignerol; Geofroy (Iafredo ou Teofredo), dans la haute vallée du Pô; Constant, Théodore, Magnus, Ponce, Constantin, Dalmatius et Désiré, avec plusieurs autres, près de la vallée de Magra; Sébastien et Alvérius à Fossano, en Ligurie; Valérien dans la vallée de Suze, et enfin Mombot dans la vallée de Stura, dans les Alpes-Maritimes[1].

Bien que le nom de Godefroi, Geofroy ou Jafré, patron de Saluces, martyrisé le 7 septembre, ne ressemble nullement à la langue copte ou au grec, les gens de Saluces sont persuadés que leur patron est un des Martyrs thébéens; ce pouvait être une recrue germanique, incorporée dans la Légion égyptienne.

Les valeureux Thébéens qui, dit-on, passèrent en Lombardie, s'arrêtèrent d'abord à Milan, puis, toujours prêchant la religion du Christ, ils se dispersèrent en différentes villes où ils reçurent les palmes du martyre. Les saints Cassius, Second, Severin et Licinius furent martyrisés à Côme, le 7 août. On les battit de verges, on les déchira avec des ongles de fer. Au milieu de ces tourments atroces, les vaillants athlètes du Christ, loin de se lamenter, se mirent à louer le Seigneur en chantant, dans une suave mélodie, les paroles du psaume : *Confitebimur tibi, Deus, invocabimus nomen tuum.*

A ces accents, les bourreaux, perdant patience, leur tranchèrent la tête. Ainsi terminèrent-ils heureusement leur martyre, enrichissant la cité de Côme du trésor à jamais précieux de leurs reliques et de leur sang.

Leur chef Alexandre reçut la couronne du martyre à Bergame, le 26 août. Les *Actes* de ce martyr présumé de la Légion Thébéenne se lisent dans un vieux manuscrit de cette

[1] Cf. Bolland., *Act. SS.*, 22 sept.

ville, et une très-ancienne *Messe* du même saint fut trouvée dans les registres ou archives de la cathédrale de Bergame.

« Au temps du féroce empereur Maximien, disent ces Actes, qui avait déclaré une guerre acharnée aux adorateurs du Christ, le bienheureux Materne, fidèle évêque de la sainte église de Milan, déployait tant de zèle envers le troupeau confié à ses soins, que les temples des idoles se vidaient, et que la sainte Église de Dieu croissait de jour en jour et se réjouissait de ses triomphes sur le paganisme. . . . .

. . . .

« Apprenant que les bienheureux martyrs Alexandre (*primipilarius*), Cassius, Severin, Second et Licinius étaient enchaînés dans la prison de Milan, il s'empressa d'aller les visiter..... L'empereur Maximien, arrivant sur ces entrefaites, fit comparaître les prisonniers devant lui et leur intima l'ordre d'avoir à opter entre l'idolâtrie ou la mort. Ils choisirent la mort..... Alors, irrité, le tyran ordonna de les reconduire en prison, en attendant qu'on préparât les instruments de leur supplice. Mais deux officiers chrétiens du palais, Carpophore et Exante, parvinrent à les faire évader pendant la nuit. Les saints se retirèrent dans un village voisin. Le lendemain matin, ils continuèrent leur route..... Chemin faisant, ils rencontrèrent un convoi funèbre. Saint Alexandre ordonna de déposer le cercueil, et, s'étant mis en prière, il demanda à Notre-Seigneur de permettre que l'âme du défunt revînt ranimer son corps, afin que les témoins de ce prodige se convertissent avec lui-même.

« A la voix d'Alexandre, le mort se leva soudain et proclama qu'il n'y avait qu'un seul vrai Dieu, celui qu'adoraient les Martyrs et qui venait de le faire passer des ténèbres à la lumière et le délivrer miséricordieusement de la mort éternelle. Saint Alexandre lui conféra le baptême; puis les saints se séparèrent pour évangéliser le pays.....

« Dès qu'il apprit leur évasion, Maximien envoya en hâte des satellites à leur poursuite. Alexandre fut pris et ramené

à Milan. Il comparut de nouveau devant Maximien et fut condamné à mort. Le soldat Martien, qui devait le décapiter, ayant tiré son glaive, resta stupéfait et tremblant devant lui, n'osant toucher à sa personne. « — Eh quoi, tu hésites!... » lui crie Maximien. « — O mon Empereur, je tremble..... sa « tête se dresse devant moi comme une montagne. » Maximien impatient le livra à d'autres bourreaux pour l'exécuter. Mais, par la permission de Dieu, le saint leur échappa, traversa en fuyant les eaux de l'Adda et parvint, non loin de Bergame, dans un lieu appelé *Platacium* selon les uns, ou *Crotacium* selon d'autres. Pendant quelques jours il put évangéliser en secret les habitants de Bergame. Mais les satellites envoyés à sa recherche le découvrirent bientôt..... Cette fois, le soldat-apôtre Alexandre reconnut la volonté de Dieu, lui rendit grâce, se mit à genoux, tendit la tête aux bourreaux, et sa tête tomba après avoir proféré ces paroles suprêmes : « *Mon « Dieu, je remets mon âme entre vos mains.....* »

C'était le 7 des calendes de septembre.

Une pieuse matrone, nommée Grata, recueillit avec joie ses restes sacrés, les entoura d'aromates et les ensevelit dans une petite villa (*prædiolum*) qu'elle possédait dans la ville [1].

Le Père Gratioli [2] pense, non sans raison, qu'on doit placer le martyre de saint Alexandre, non en l'an 297, comme le fait le savant Pagi, mais le 7 des calendes de mars 303, alors que la persécution sévissait, non plus contre les soldats seulement, mais contre tous les chrétiens.

Les Actes du saint placent en effet son martyre « au temps où Maximien avait entrepris une guerre acharnée contre les serviteurs du Christ ». C'est bien là l'époque de la grande persécution générale. Onze mois se seraient ainsi

[1] *Acta S. Alexand. mss.* Cf. Bolland., *Acta SS.* — P. Gratioli, *De carcere Zebædeo, etc.*

[2] Gratioli, *De præclaris Mediolani ædificiis quæ Ænobardi cladem antecesserunt, Dissertatio cum duplici appendice..... altera de Carcere Zebædeo, ubi nunc primum S. Alexandri Thebæi martyris Acta illustrantur.* — (Mediolan., édit. 1735.)

écoulés entre le martyre des Thébéens d'Agaune et celui de saint Alexandre.

Un autre soldat thébéen, saint Antonin, échappé, dit-on, au massacre d'Agaune, fut décapité l'année suivante à Plaisance, où il est encore vénéré comme le patron de la ville et du diocèse[1].

Si nous en croyons Notker et d'autres légendaires, les femmes martyres ne manquèrent pas à la Légion Thébéenne. Parmi elles, il cite *Regula,* dont nous avons déjà parlé, et qui, avec son frère *Félix*, après divers tourments courageusement supportés, eut la tête tranchée le 9 septembre. Il parle aussi, au premier du mois, de la vierge *Vérène,* dont nous aurions voulu narrer la légende. En d'autres lieux d'autres Thébéennes, femmes ou sœurs des héros martyrs, moururent aussi pour la foi. Différents martyrologes ou registres d'églises particulières en font mémoire ; mais il est temps de borner ici notre récit.

Si, malgré leur authenticité douteuse, nous avons consacré quelques pages aux *martyrs présumés* de la Légion Mauricienne, c'est qu'ils pouvaient appartenir, en partie du moins, soit à cette légion même, soit à une autre légion thébéenne; c'est aussi parce qu'il est éminemment salutaire pour les lecteurs catholiques de relater les combats glorieux et les victoires des martyrs, de présenter au peuple leur sang, breuvage de vie et d'immortalité, et de leur inspirer ainsi combien il est profitable de mourir pour le Christ.

. . . .

La première partie de notre tâche est achevée. Nous avons dit la vie et la mort de nos glorieux Martyrs, leurs exploits et leur bravoure sur les champs de bataille, leur impassibilité et leur constance sur le champ du martyre.

Il semblerait que leur histoire dût se fermer sur ce dernier et immortel triomphe dans lequel ils furent ensevelis. Il s'en faut cependant ; leur vraie histoire, comme leur vraie vie, ne

[1] Cf. dom RUINART, *Acta Martyrum sincera,* p. 272.

fait que de commencer. L'Église, toujours sublime dans son langage, nous le dit : Le jour de la mort des saints est le premier jour de leur vie, *dies natalis*.

C'est cette histoire de la gloire posthume des Martyrs Thébéens que nous allons raconter dans la seconde partie de cet ouvrage. Cette histoire embrasse tous les siècles qui ont suivi le jour de leur mort glorieuse. C'est la grande odyssée des reliques thébéennes dispersées dans l'univers entier et des monuments élevés sur tous les points du globe à la gloire des héros dont « le martyre a illustré le monde ».

CHAPITRE VII

L'AUTHENTICITÉ DU MARTYRE DE LA LÉGION THÉBÉENNE.

Les preuves. — Les attaques. — La date du martyre. — Réfutation des objections.

Avant d'aborder la seconde partie de cet ouvrage, nous avons cru devoir, dans un chapitre intermédiaire, réunir, comme en un glorieux faisceau historique, les témoignages de vénération que quinze siècles ont rendus aux Martyrs d'Agaune, et passer sommairement en revue les attaques dont nos héros ont été l'objet de la part des protestants comme des sceptiques, et les travaux que de vaillants écrivains catholiques ont entrepris pour les repousser victorieusement. En établissant précédemment l'authenticité du récit de saint Eucher, nous avons établi par le fait même l'authenticité du martyre de la Légion Thébéenne; il importe néanmoins de compléter cette démonstration et de prouver directement la vérité du fait rapporté par le saint évêque. Nous vivons dans un siècle où l'on juge de la vérité des faits, non par l'ancienne possession dont ils jouissent, mais sur la force des preuves qui les constatent. Ici, à la rigueur, nous pourrions nous passer de preuves : « La notoriété immense et éclatante acquise par le massacre de la Légion Agaunienne donne à la tradition du Vallais plus de valeur historique que n'importe quel écrit privé, qui n'a pu être contrôlé par l'opinion publique; car partout s'étaient répandus la nouvelle et les détails de cette grande hécatombe autour de laquelle venaient se grouper, comme pour en fortifier la vérité, les autres hécatombes des rives du Rhin, de l'Aar, du Pô et de ses affluents, sur toute la ligne parcourue

par ces légions compatriotes et victimes de la même persécution [1]. »

Les témoignages historiques qui déposent en faveur du martyre des Thébéens sont si anciens et si nombreux qu'il suffit de les citer pour en faire resplendir la certitude à tous les yeux. Ces témoignages jaillissent d'une triple source : des documents, des œuvres d'art et du culte rendu de tout temps aux saints Martyrs.

Le premier et le plus important document, témoignant de la vérité du martyre des Thébéens à Agaune, est, sans contredit, la *Légende* ou les *Actes de la Passion* de ces martyrs écrits par saint Eucher. Ce document hors de pair, et parfaitement authentique, a toute la valeur d'un écrit contemporain ; car Eucher tenait son récit d'Isaac, évêque de Genève, lequel le tenait de Théodore Ier, évêque du Vallais. Or, comme saint Eucher l'atteste, saint Théodore, qui avait découvert par révélation leur sépulture, avait relevé les corps des martyrs, vers l'an 360, et les avait déposés dans une église bâtie contre les rochers d'Agaune.

L'*existence* de cette église, élevée un demi-siècle à peine après la mort des saints Martyrs, et le *concours* des fidèles qui s'y fit dès lors, équivalent à des monuments écrits, qui remontent, pour ainsi dire, au lendemain des événements. Cette église primitive, devenue l'abbaye d'Agaune, est bien antérieure, en effet, à l'époque où saint Eucher rédigea son récit ; des documents certains en attestent l'antiquité. La fondation doit en être placée vers l'an 350 [2]. Dès lors, ce pieux monument, bâti en l'honneur des Thébéens, a déposé constamment et sans interruption jusqu'à nous en faveur de leur martyre ; et leurs reliques, qui furent placées en même temps dans de vastes constructions (*fabricis*) jointes à l'église, en ont été jusqu'aujourd'hui des témoins muets à la vérité, mais si expressifs que nous ne voyons pas ce que l'on pourrait opposer pour affaiblir une tradition aussi sou-

[1] Ducis, *loc. cit.*
[2] Cf. de Rivaz, *op. cit.*, p. 56.

tenue et qui remonte, par ces monuments certains et publics, jusqu'aux témoins oculaires.

Après l'église abbatiale d'Agaune, le plus ancien monument érigé en l'honneur des Martyrs est la cathérale de Sion, qui fut, sous Gratien, rebâtie et agrandie en 377, grâce au zèle et à la générosité d'un préteur de choix, ainsi que nous l'apprend une inscription locale[1] : PONTIUS ASCLEPIODATUS, PRÆTOR, VIR PATRICIUS, VIGENS DEVOTIONE PROPRIO DONO RESTITUIT CHRISTO AUGUSTAS ÆDES LONGE PRÆSTANTIUS ILLIS QUÆ PRISCÆ STETERANT. TALES, RESPUBLICA, QUÆRE. DNO NOSTRO, GRATIANO AUGUSTO, QUARTUM, MEROBAUDE CONSULIBUS. Le quatrième consulat de Gratien et l'unique de Mérobaudes conviennent à l'an 377.

D'autres monuments d'art, non moins antiques, déposent en faveur de la vérité historique du grand événement dont nous nous occupons. Nous ne citerons que les plus anciens. Les cathédrales de Tours et d'Angers ont été, comme nous le verrons plus loin, consacrées par saint Martin à la mémoire de nos Martyrs vers l'an 372. Saint Germain, évêque d'Auxerre, leur dédia également la sienne en 420. La fondation de cette église est très-certaine; elle nous est rapportée par les Bénédictins Reinegala et Alagus, qui, écrivant au neuvième siècle la monographie de cette cathédrale, avaient sous les yeux la charte d'érection et de dotation.

Un autre monument de pierre également ancien, c'est l'église dédiée à saint Vincent et à *saint Victor*, l'un des martyrs de la Légion Thébéenne, qui avait versé son sang à Soleure. C'est Chrona ou Sedeleuba, fille aînée de Chilpéric, et sœur de Krodhilde, devenue sainte Clotilde, qui fit bâtir cette église vers 502, dans le suburbe de Genève, lorsqueaprès la mort de son père, ayant pris l'habit religieux, elle s'y réfugia auprès de son oncle Gondebaud, roi des Burgondes[2].

Si l'église primitive d'Agaune est le plus ancien monu-

[1] MOMSEN, *Inscript. Helvetiæ*, 10.

[2] FRÉDÉGAIRE, *Chron.*, cap. XXII. — Cf. l'abbé RAMEAU, *Hist. de saint Sigismond.*

ment établissant la vérité du martyre, en ce lieu, de la Légion Thébéenne, le plus ancien document écrit est certainement la *Légende* ou les *Actes de saint Victor,* de Marseille. Ces Actes, d'une authenticité parfaite, qui datent de l'an 400 environ et sont tirés, soit des manuscrits français, soit de la Bibliothèque Vaticane, font une mention expresse du « *fameux massacre des Thébéens à Agaune*[1] ».

Le fragment que nous allons citer, et dont on trouvera le texte latin aux *Pièces justificatives,* suffit à lui seul pour anéantir toutes les objections faites et à faire contre la vérité de cet événement : « L'arrivée de Maximien à Marseille jeta l'épouvante parmi les chrétiens, à cause du sang des fidèles qu'il avait répandu récemment avec plus de cruauté que ses prédécesseurs, par tout l'univers, spécialement dans toutes les Gaules, et principalement *à cause du fameux massacre des Thébéens à Agaune*[2]. »

Un autre document de la même époque, c'est le *Sermon* 44 *de Sanctis,* de saint Augustin, sur le « retour de l'anniversaire de la fête du bienheureux martyr Maurice ».

M. Gelpke, dans son *Histoire de l'Église en Suisse,* parle d'un ouvrage d'art qui, si ses appréciations étaient justes, serait bien, après les Actes de saint Victor, la plus ancienne preuve de ce fait historique. « Un autre monument, dit-il, peut-être le plus ancien de l'art plastique, est un bouclier d'argent trouvé dans le lit de l'Arve en 1721 et conservé au musée de Genève. La surface de ce bouclier représente un personnage entouré d'une auréole, dans laquelle se dessine le monogramme du Christ, et tenant de la main droite un globe, symbole de la victoire, et dans la gauche, le *Labarum.* Près de lui, six guerriers armés de toutes pièces attachent leurs regards sur lui. Sur l'avant-scène gisent à terre des boucliers, des casques, des épées. On y lit ces mots : « *Largitas D. N. Valentiniani Augusti*, munificence de notre sei« gneur Valentinien Auguste. »

[1] Bolland., *Act. SS.,* 21 *julii,* t. V, p. 143.
[2] *Histoire littéraire de la France,* t. II, p. 230.

« L'auréole et le monogramme nous font entrevoir dans ce personnage, non point l'empereur Valentinien, mais le Christ armé du signe de la victoire, et appelant ces six guerriers à une vocation plus noble que le métier des armes, figuré par les armes qui gisent sur le sol. Ces six hommes de guerre représentent évidemment les héros thébéens Maurice, Candide, Exupère, Ours et les deux Victor, dont les anciens Actes citent les noms.

« Cet objet d'art peut provenir de Valentinien Ier (361-375), l'absence de date nous autorise à faire cette supposition, ou de Valentinien II (375-392). Valentinien Ier, appelé par les Gaulois à les défendre contre les Allemans, se rendit de ces côtés, leva les troupes nécessaires, éleva des retranchements et des forts, accorda des faveurs à ceux qui s'étaient distingués par leur bravoure, c'est-à-dire aux chrétiens. Dévoué à la religion chrétienne, il avait, un jour, frappé de sa propre main un prêtre païen qui s'était avisé de l'asperger d'eau lustrale. Valentinien II a également séjourné dans les Gaules, à Vienne, et déployé un grand zèle pour la religion du Christ. Nous pouvons donc conclure que l'objet d'art en question est un don qu'a fait l'un ou l'autre de ces empereurs à quelque église dédiée aux Martyrs thébéens, à titre d'oblation ou comme témoignage de gratitude, à cette époque où leur culte tendait à s'étendre[1]. »

Cette manière de voir de M. Gelpke, à laquelle se rangent quelques savants, n'est point partagée par tous les hommes versés dans la science des antiquités. Ces derniers voient dans le personnage en question un empereur en tenue de campagne. Les traces d'une épée qu'ils découvrent à son côté ne leur permettent pas de reconnaître le Christ dans ce personnage[2]. De la diversité des appréciations des savants touchant ce bouclier d'argent et des hypothèses par trop contraires auxquelles il donne lieu, il résulte qu'il ne

[1] Gelpke, *Histoire de l'Église en Suisse*, p. 48.
[2] Cf. *Revue de la Suisse catholique*, n° 10 avril 1881, *Notice sur saint Maurice et sa Légion.*

peut servir de preuve convaincante du massacre de la Légion Thébéenne.

Un autre monument numismatique, fort rare, dit-on, mais guère plus concluant, a été trouvé récemment à Vérolley, dans le pré même où ce glorieux sacrifice s'est accompli. Voici la description de ce bronze, très-bien conservé :

Av. : Tête d'empereur tournée à droite, chevelure courte, barbe sur les joues, menton nu.

Lég. : IMP. C. MAXIMIANVS PF. AVG.

Rev. : Une statue en pied, regardant à gauche, tenant dans sa main droite un petit cercle et dans l'autre une corne d'abondance relevée ; une étoile au côté gauche.

Lég. : GENIO POPVLI ROMANI.

Exergue : PT[1].

Cette médaille prouve la présence de Maximien sur le lieu du massacre, rien de plus.

On a cherché des témoignages de la vérité du martyre des Thébéens dans les écrits de saint Ambroise ; mais ceux que l'on apporte n'ont ni assez de précision, ni assez de certitude pour faire preuve. Dans un panégyrique de saint Nazaire, soldat chrétien, de saint Celse et de quelques autres martyrs mis à mort sous Néron, le grand archevêque de Milan s'exprime ainsi : « Ces saints ne sont pas les seuls dont nous possédons les reliques. Chaque cité se glorifie, lorsqu'elle possède les restes sacrés d'un seul martyr ; nous pouvons nous glorifier à plus juste titre, nous qui sommes les dépositaires d'une armée de soldats célestes, qui nous procurent ce jour de joie. Ce n'est pas sans raisons que toutes les églises qui reconnaissent celle de Milan pour mère font la fête de ces bienheureux martyrs. » Saint Ambroise, que l'on fait métropolitain du Vallais à cette époque, n'a pu, dit-on, faire allusion ici qu'aux Martyrs Thébéens, dont on avait joint la fête à celle de saint Nazaire. C'est possible, probable même ; mais cette probabilité ne peut servir de preuve et se changer

[1] Note de M. E. d'Angreville.

en certitude historique, bien que cette expression « *armée de soldats célestes* » ait été reproduite par saint Avit et par Venance Fortunat, et que saint Eucher lui-même ait orné sa légende de la première période du sermon de saint Ambroise[1]. Il faut en dire de même du fragment d'un sermon en l'honneur de saint Maurice qu'on attribuait au même saint et que nous a laissé Jacques de Voragine. Que cette pièce soit réellement ou non du grand archevêque de Milan, il est certain qu'il a parlé des Martyrs d'Agaune dans ces sermons, dont la plupart, hélas! ne sont pas venus jusqu'à nous.

On cite à tort, comme preuve à l'appui du martyre, un autre document très-ancien, le discours que saint Victrice, évêque de Rouen, prononça en l'honneur de certains saints dont il avait reçu des reliques nombreuses. L'abbé Le Bœuf a publié cet écrit de l'an 390, d'après un manuscrit du septième siècle, conservé à l'abbaye de Saint-Gall[2]. Mais dans le manuscrit, pas plus que dans l'imprimé, il n'est nullement question des Martyrs Thébéens, comme l'a affirmé sans motif l'érudit de Rivaz[3]. En revanche, nous possédons le fragment d'un discours de saint Avit, métropolitain de Vienne, qui présida à la consécration de l'église d'Agaune[4].

On y lit que le saint avait une si grande dévotion envers les Martyrs d'Agaune, qu'il prit la résolution d'aller visiter leur tombeau, qu'on doit appeler plutôt le *champ des martyrs*. « Puisqu'ils étaient au nombre de six mille six cents, il me paraît assez difficile qu'on ait pu mettre à couvert dans une basilique les reliques d'un aussi grand nombre de martyrs; il y en avait bien, ce me semble, assez pour couvrir toute la campagne d'Agaune. » Bollandus a prouvé que saint Romain naquit vers l'an 400.

Nous trouvons un autre document également ancien

[1] Cf. DE RIVAZ, *op. cit.*, p. 180. Ici encore, l'auteur vallaisan fait dire au texte ce qu'il ne dit pas.
[2] LE BOEUF, *Recueil de divers écrits, in Lib. De laud. sanct.*, p. 18.
[3] *Loc. cit.*
[4] On trouvera le texte de ce fragment aux Pièces justificatives.

(cinquième siècle) dans la *Vie de saint Romain*, abbé de Condat, qui mourut vers l'an 460. Cette vie fut écrite par un moine, sous la dictée de saint Oyan, successeur et disciple de saint Romain; elle atteste qu'au commencement du cinquième siècle une église en l'honneur des Martyrs Thébéens existait à Agaune.

Bien d'autres Vies de saints encore font mention du martyre de la Légion Thébéenne: la *Vie de saint Severin*, abbé d'Agaune, écrite par Faustus, son disciple en 512; la *Vie de saint Oyan*, écrite vers la même époque par un moine d'Agaune; la *Vie des trois abbés d'Agaune, saint Hinnemond, saint Ambroise et saint Achive*, écrite par le même auteur, en 528; la *Nouvelle Légende de nos Martyrs*, publiée en 524; la *Vie de saint Sigismond*, écrite vers le cinquième siècle; la *Vie de saint Maur*, écrite par Faustus vers l'an 560 [1].

En voilà sans doute plus qu'il ne faut pour faire tomber la fameuse objection des écrivains protestants fondée sur le silence des historiens.

Aux Vies des saints nous pouvons ajouter la preuve tirée de *Missels* très-antiques, dont nous parlerons plus en détail à l'article *Liturgie*. Le premier, qui se trouve à Saint-Maurice, doit avoir été rédigé vers l'an 690, selon Tomasius, Mabillon, de Rivaz, etc. Le deuxième est le *Missel gothique* gaulois du cardinal Thomas, composé d'après un manuscrit du septième siècle. Le troisième est le *Missel de Granges*, conservé aux archives de Valère, à Sion, et remontant au dixième siècle.

On conserve à la Bibliothèque nationale de Paris plus de quarante *manuscrits* contenant le récit de la Passion des Martyrs d'Agaune. Les plus anciens sont du dixième et du onzième siècle.

Il est également fait mention des Martyrs Thébéens dans les plus anciens *Actes* des martyrs et dans les plus anciens

[1] Cf. Bolland., *Act. SS.*, t. I, Jan., p. 50; t. II, Febr., p. 545; t. I, Maii, p. 86. — *Annal. Bened.* — Ruinart, *Act. sinc. Martyr.*

Martyrologes : le Martyrologe romain, ceux de saint Jérôme, de Bède, de Raban Maur, d'Adon, de Voragine, de Mombritius et de Baronius. Le petit Martyrologe romain contient ce peu de mots : « *Jour anniversaire de saint Maurice et de ses compagnons, qui étaient Thébéens, selon la tradition, et ont souffert sous le règne de Maximien.* » Le Martyrologe de saint Jérôme désigne quelques-uns des noms de ces martyrs: « *Dans les Gaules, dans le pays de Sion, jour anniversaire des saints Maurice, Exupère, Candide, Victor, Innocent, Vital et de leurs compagnons, au nombre de* 6,085. » Voici comment s'exprime le grand Martyrologe romain : « *Seduni in Gallia, in loco Agauno, natalis sanctorum martyrum Thebæorum Mauritii, Exuperii, Candidi, Victoris, Innocentii et Vitalis, cum sociis ejusdem Legionis, qui sub Maximiano pro Christo necati, gloriosa passione mundum illustrarunt.* » Bède, et après lui Raban Maur, en font mention presque dans les mêmes termes. Depuis Adon (neuvième siècle), les récits deviennent de plus en plus circonstanciés[1].

Nous donnons aux *Sources historiques* la liste des écrivains catholiques qui ont consacré leur plume à la louange de nos héros. Nous verrons plus loin que la poésie aussi a déposé à leurs pieds le tribut de ses hommages, dans des tropes, des hymnes, des séquences du moyen âge.

Toute la seconde partie de ce travail, consacré à l'histoire du culte de nos saints Martyrs, constitue une nouvelle démonstration de la vérité de ce grand événement du martyre de la Légion Thébéenne. Avant les attaques des centuriateurs de Magdebourg et du petit ministre anglais Dubourdieu, ce culte tant de fois séculaire avait acquis une telle célébrité et un tel éclat que non-seulement il n'y avait pas de doute parmi les catholiques sur la véracité du récit de saint Eucher, mais que les écrivains hétérodoxes eux-mêmes le tenaient pour indubitable : ainsi Grotius[2], Usserius[3], Fabri-

[1] Gelpke, *op. cit.*, p. 61.
[2] *De jure pacis et belli,* lib. I, cap. II et IV.
[3] *De Potentia regum.*

tius[1], Caveus[2], Ed. Fuller, évêque de Glocester. Le martyre d'Agaune jouissait d'une admiration si universelle, et tous ces écrivains protestants le tenaient pour si certain qu'ils le citaient comme le plus bel exemple de la vieille bravoure chrétienne.

Et si maintenant à tous ces témoignages, à toutes ces preuves nous ajoutons le fait si extraordinaire de l'*existence* et de la *survivance* quatorze fois séculaire de l'abbaye de Saint-Maurice, le plus éclatant de tous les monuments érigés en l'honneur des saints Martyrs, si nous ajoutons tous ces monuments de pierre, toutes ces églises, toutes ces chapelles dédiées à saint Maurice et à ses compagnons, qui couvrent le monde entier, on comprendra sans peine quelle est l'autorité d'un fait historique entouré de pareilles garanties.

Le martyre des Thébéens est donc un point d'histoire indéniable. Et cependant les attaques ne lui ont pas manqué de la part des protestants, des incrédules et des impies.

Quoiqu'il ne se fût élevé aucun doute sur l'histoire de saint Maurice et de sa Légion pendant plus de treize siècles, néanmoins il n'était point à présumer qu'un événement aussi rare et, par cette raison, aussi peu vraisemblable que le massacre de six mille soldats chrétiens arrivé en temps de paix, n'essuyât aucune contradiction dans les siècles de scepticisme et d'incrédulité.

Sous le spécieux prétexte de réformer les abus et de détruire les superstitions introduites contre l'esprit de l'Évangile, l'hérésie protestante (seizième siècle) avait attaqué le culte des saints et la vénération des catholiques pour les précieuses dépouilles de leur mortalité; elle ne put voir d'un œil indifférent une Légion entière de martyrs devenue l'objet d'un hommage religieux universel. Tant d'églises bâties en leur honneur, leurs reliques exposées en mille en-

[1] *Dissertat. de justis limitibus potentiæ humanæ.*
[2] *Primit. Christ.*, part. IV, cap. IV.

droits à la vénération des fidèles, la déposition unanime des écrivains de tous les siècles en leur faveur : tout cela excita l'attention, le dépit et le zèle jaloux des protestants. Ils se promirent de dénoncer aux philosophes cette nouvelle « *superstition papiste* » et de la vouer à la dérision et au mépris, en établissant que, uniquement sur la foi d'un écrivain postérieur au fait de cent cinquante ans, les catholiques avaient cru, trop légèrement et contre toute vraisemblance, la fable mal ourdie de 6,600 soldats chrétiens martyrisés à Agaune par un prince guerrier, habile dans le métier des armes. Pour atteindre leur but, ils n'épargnèrent ni les sophismes, ni la mauvaise foi : leurs attaques, commencées au seizième siècle, se sont continuées jusqu'à nos jours.

Le premier coup partit des centuriateurs de Magdebourg, qui prétendirent refaire l'histoire de l'Église d'une manière conforme à l'esprit de leur secte, mais qui, dans leur travail, montrèrent tant de partialité et de passion que des protestants eux-mêmes, comme Cave et Montacutius, ne purent s'empêcher de témoigner leur mécontentement. L'œuvre des centuries, fondée au seizième siècle par Mathias Flaccius, fut, on le sait, un des principaux boulevards du protestantisme à ses débuts et l'une des plus puissantes machines de guerre mises alors en jeu contre l'Église. Cette œuvre historique fut divisée en sections, dont chacune embrassait un siècle : de là la dénomination de l'entreprise. Chaque chef de section fut appelé centuriateur. Des treize centuries parues à Magdebourg, la douzième s'attaque aux martyrs et aux miracles. Les généreux confesseurs de la foi y sont représentés comme des rebelles ; aux yeux des centuriateurs, les miracles sont des fables ; ceux qui y croient, des ignorants ou des imbéciles ; le culte des saints est une idolâtrie [1].

Les Thébéens, naturellement, ne sont pas oubliés. Saint

[1] Cf. *Revue de la Suisse catholique*, n° 10 juin 1881, *passim*.

Maurice, patron de Magdebourg, est traité d'idole, ce qui souleva la réprobation générale.

Les catholiques ne tardèrent pas à repousser ces attaques. Le savant Père Onuphrius, ermite de Saint-Augustin, fut le premier à relever le gant; mais une mort prématurée vint l'enlever à ses travaux. Parmi les autres défenseurs de nos Martyrs, nous comptons : en Allemagne, le docteur en droit Conrad Brunus, chanoine d'Augsbourg, le Jésuite Josse Coccius et le Chartreux Laurent Surius; en Angleterre, Nicolas Harpsfield, dont l'ami et compatriote, Alan Coppus, publia les écrits après sa mort; en France, le savant Bénédictin Gilbert Génébrad et le Père Jésuite Cotton.

A la prière du pape saint Pie V, le bienheureux Pierre Canisius descendit à son tour dans la lice. La continuation de son œuvre, interrompue par la mort, fut confiée, sur les instances de saint Philippe de Néri, à son disciple César Baronius. Avec son regard d'aigle, le grand annaliste entrevit tout de suite que, pour réussir, il fallait opposer aux adversaires un travail historique basé entièrement sur l'étude sérieuse des sources historiques et conforme aux règles d'une critique inflexible. Il donna à son ouvrage la forme d'Annales, répondant à chaque centurie par un volume in-folio. Ces *Annales*, au nombre de douze, ont immortalisé son nom.

Comme on l'a dit, si les centuries de Magdebourg ont fait beaucoup de mal en induisant dans l'erreur une foule d'esprits, la divine Providence en a cependant tiré un grand bien, en suscitant ces savants catholiques qui, en se livrant à l'étude plus approfondie des monuments de l'antiquité chrétienne, sont devenus la gloire de l'Église par les œuvres gigantesques qu'ils ont produites [1].

Les centuriateurs de Magdebourg ne manquèrent pas d'imitateurs qui s'acharnèrent contre le martyre des héros Thébéens comme des corbeaux sur un cadavre. Mais, au-

[1] Cf. *Vallesia christiana.* — *Revue de la Suisse cathol., loc. cit.*

jourd'hui, les [illegible] sont morts, ensevelis dans leur mensonge haineux : le soi-disant cadavre, au contraire, est vivant et radieux d'immortalité !

Ces pygmées, qui parlent au nom de la science, prétendirent que ce glorieux martyre n'était qu'une fable. C'est ce que, le premier, affirme Spanheim dans sa grande *Introduction à l'histoire ecclésiastique*, sans donner d'autre raison de son assertion que le silence de Sulpice Sévère dans son *Abrégé de l'Histoire sacrée*. Mais le savant professeur de Leyde pouvait-il ignorer que l'auteur des *Actes* de saint Victor de Marseille (probablement l'abbé Cassien, abbé de Saint-Victor), écrivain des plus graves et pour le moins aussi ancien que ce disciple de saint Martin, a parlé du massacre d'Agaune, non comme d'un fait obscur ou fondé sur des bruits vagues et incertains, mais bien comme d'un événement des plus célèbres, de notoriété publique en Provence et fondé sur une tradition si ancienne qu'on fut instruit, dit-il, de ce massacre par le bruit public à Marseille avant l'arrivée de Maximien, qui ne tarda pas à s'y rendre[1] ? En outre, Sulpice Sévère n'a parlé de la persécution qu'en passant ; il s'est contenté de dire que toute la terre fut baignée du sang des martyrs ; que jamais aucune guerre n'épuisa autant l'univers, et que les chrétiens ne remportèrent jamais une victoire aussi complète, n'ayant pu être détruits par un massacre continuel de dix années ; qu'on avait fait un beau recueil des *Actes* des martyrs de cette persécution, mais « *qu'ils étaient trop volumineux pour trouver place dans son Abrégé*[2] ».

Après cet avertissement du disciple de saint Martin, ne faut-il pas manquer de jugement ou de bonne foi pour aller chercher dans son ouvrage les *Actes* des Martyrs d'Agaune ?...

La faiblesse de l'argument de Spanheim contre le massacre des Thébéens n'a pas empêché qu'il fût adopté comme une démonstration par *Le Sueur*, dans son *Histoire de*

[1] [illegible]ire littéraire de la France*, t. III, p. 23).

[2] [illegible]ver., *Historia sacra*, lib. II, p. 994.

l'Église et de l'Empire; par *Bottinger,* dans son *Histoire des églises de la Suisse,* écrite en allemand; par *Basnage,* dans les *Annales ecclésiastiques,* et par plusieurs autres [1].

Mais on devine aisément que ces auteurs ont été inspirés moins par l'amour de la vérité que par l'envie de pouvoir accuser les catholiques de crédulité pour les légendes des martyrs. Plus tard, l'Anglais Dodwell, animé du même esprit, a prétendu, dans sa dissertation *De Paucitate martyrum,* nous prouver que les dix grandes persécutions dont l'Église fut affligée ne produisirent qu'un très-petit nombre de martyrs; il a presque poussé le ridicule aussi loin que l'auteur du *Dictionnaire philosophique,* qui réduit le nombre des martyrs sous Dioclétien à environ deux cents personnes!...

De telles absurdités ne se réfutent pas. Que pèsent-elles d'ailleurs auprès du double témoignage d'Eusèbe et de Lactance, écrivains contemporains, affirmant que la persécution s'étendit dans tout l'univers, et que la terre entière fut arrosée du sang des martyrs [2]? Quel dommage que tous leurs écrits ne nous aient pas été conservés!...

Voltaire, cette chenille qui n'a pas laissé une seule fleur sans la souiller [3], n'a pas manqué non plus de lancer un jet de sa bave immonde sur ce glorieux triomphe de la foi catholique. On devait s'attendre à cette insulte. Au dire du sarcastique philosophe, la gorge de Saint-Maurice d'Agaune est trop étroite pour contenir plus d'une légion; or, pour quiconque a vu les lieux, une armée entière pourrait s'y mouvoir sans peine, du côté de Vérolliez, sur le champ même du martyre, où la gorge, étroite en un seul endroit (vers le pont), s'élargit ensuite considérablement!...

La mauvaise foi de cet homme tristement célèbre éclate tout à fait quand il ose dire : « Nous avons le nom des trente-deux légions qui faisaient les principales forces de l'Empire

[1] Cf. DE RIVAZ, *op. cit.*

[2] EUSEB., *Hist. eccles.,* lib. VIII, cap. XXIII. — LACT., *De div. Institut.,* lib. V, cap. II.

[3] DE MAISTRE, *Éclaircissem. sur les sacrif.*

romain, et assurément la Légion Thébéenne ne s'y trouve pas. » Mais si vous aviez consulté cette liste des légions de l'Empire, vous y auriez *assurément* trouvé le nom de la Légion héroïque en dix endroits [1].

Après les écrivains qui ont nié, comme en passant et presque sans examen, le massacre des Thébéens à Agaune, il faut nommer ceux qui ont mis en avant tout ce qu'on pouvait dire de plus spécieux contre ce fait éclatant.

Au premier rang apparaît le ministre protestant Jean-Armand Dubourdieu, attaché à la chapelle française de Savoie à Londres. Cet ennemi de nos Martyrs, tout aussi haineux que les centuriateurs, résolut de donner le coup de mort à ce qu'il appelait une idolâtrie. En 1696, il publia en anglais sa *Dissertation historique et critique du martyre de la Légion Thébéenne,* qu'il reproduisit en latin et en français en 1705, sur les instances du fameux Bayle. Il s'y attache à démontrer que le récit du martyre des Thébéens, donné par Surius, n'est pas celui de saint Eucher (ce que les catholiques savaient déjà avant lui); qu'ensuite saint Eucher n'est pas le véritable auteur des Actes publiés par Chifflet; que le martyre d'Agaune est invraisemblable, parce qu'aucun écrivain contemporain n'en fait mention, et qu'il est difficile d'admettre le massacre en masse de toute une légion. Il conclut que le tout doit être relégué dans le domaine des fables, et il se vante hardiment d'avoir enlevé à l'Église romaine 6,666 martyrs. Toutes ces assertions, formulées avec beaucoup d'audace et d'aplomb, trouvèrent chez les théologiens protestants des admirateurs empressés. A leurs yeux, la question était définitivement tranchée. Le Père Sollier, continuateur des Bollandistes, s'engagea à réfuter ces assertions, lorsque le moment serait venu d'aborder ce sujet, c'est-à-dire au 22 septembre. La mort ne lui permit pas d'accomplir sa promesse. Cependant les religieux de Saint-Maurice, dans l'ignorance de ce qui se passait, continuaient

[1] Feller, *Dictionnaire historique,* t. VI, p. 318, édit., Paris, 1828.

paisiblement à rendre à leurs Martyrs un culte quatorze fois séculaire. Ce n'est qu'en 1730 qu'ils apprirent la nouvelle des attaques dirigées contre leurs glorieux protecteurs [1]. Ils chargèrent un de leurs anciens religieux, dom J. de l'Isle, alors abbé des Bénédictins de Saint-Léopold de Nancy, de prendre la défense de leurs Martyrs. L'éminent prélat s'empressa d'accéder à leur demande, et réfuta le ministre Dubourdieu, dans un ouvrage intitulé : *Défense de la vérité du martyre de la Légion Thébéenne,* auquel nous renvoyons le lecteur.

Il est à regretter que le savant Bénédictin n'ait pas fait ressortir les rapports de ce grand fait avec les événements contemporains, et qu'il n'ait pas cherché à en fixer l'époque. Ce n'est que depuis lors que les historiens ont commencé à envisager le fait à ce point de vue. L'historien de Tillemont, qui servit de guide à Dom de l'Isle, n'est point parvenu non plus à lier le martyre de saint Maurice avec l'histoire profane. L'histoire de l'Église et de l'Empire lui doit ses principaux éclaircissements; mais, faute de documents contemporains, il n'a point jeté autant de jour sur l'histoire de Dioclétien et de son collègue que sur celle des autres empereurs. Un autre historien allait combler cette lacune.

Trois lettres, publiées par la *Feuille helvétique* [2], et dont Baulacre, bibliothécaire, paraît être l'auteur, traitent aussi de fable l'histoire du martyre d'Agaune, parce qu'un fait analogue quant au nom et à quelques autres circonstances s'est passé en Orient. Mais les soixante martyrs d'Apamée en Syrie n'ont rien de commun avec les six mille martyrs d'Agaune.

Dans ses *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissement sur différents points de l'histoire ancienne de la Suisse,* publiés en 1747, M. Brochat, tout en reconnaissant la valeur extrinsèque des preuves de l'histoire du martyre d'Agaune, n'y trouve point les preuves intrinsèques nécessaires à l'évidence

[1] Cf. Gelpke, *op. cit.,* p. 63.
[2] Genève, 1746.

historique qu'il exige, et en conclut qu'il faut reléguer ce récit parmi les pieuses légendes et le considérer comme une fraude pieuse qui doit son origine à l'avarice du clergé et à la crédulité des peuples.

Ce fut vers cette époque (1747) qu'un autre vaillant champion de nos Martyrs, M. Pierre-Joseph de Rivaz, descendit dans la lice, rétablit et mit hors de discussion la certitude historique de leur massacre, dans son savant ouvrage, si souvent cité : *Éclaircissements sur le martyre de la Légion Thébéenne*. Avec une érudition profonde et un grand sens critique, parfois trop subtil, il traita à fond ce point d'histoire ecclésiastique en butte depuis près d'un siècle aux contradictions des protestants et des philosophes modernes. Il s'attacha avant tout à concilier le fait merveilleux du martyre avec l'histoire contemporaine; et, le premier, il eut le bonheur d'y réussir en établissant les fastes de Dioclétien et de Maximien d'une manière incontestable. Pour y parvenir, ce savant distingué a eu recours à la date des Lois de l'empereur Dioclétien, qui se trouvent en grand nombre dans le Code Justinien; il les a rangées suivant leur ordre chronologique, et, par ce travail ingrat et difficile, il est arrivé à découvrir en quelles villes, en quelles provinces de l'empire Dioclétien a séjourné chaque année de son règne. Il a ainsi jeté la lumière dans un chaos où nul regard n'avait encore plongé; il a porté le flambeau dans l'histoire de ce prince, marquée par de grands événements, mais dont il reste à peine des vestiges, et il a eu la satisfaction de se trouver d'accord avec les médailles, les inscriptions, les historiens contemporains et les Actes originaux des Martyrs. Il a de même, par la date des lois, suivi Maximien dans les Gaules, jusqu'au moment où il fit massacrer la Légion Thébéenne; et ce massacre a trouvé sa place naturelle au 22 septembre de l'an 302. Ainsi, grâce aux investigations les plus profondes, il put découvrir l'erreur probable de ceux qui fixaient la date du martyre à l'année 286, ou encore aux années 297, 304, 306, ou même à 312.

Plusieurs savants de ses amis, et spécialement Dom Henry, continuateur du *Gallia christiana*, ont applaudi à la manière heureuse dont M. de Rivaz a rétabli sur ce fait une harmonie parfaite entre l'histoire ecclésiastique et l'histoire profane. *Herman Contract*, savant religieux de l'abbaye de Reichenau, mort en 1054, est, de tous les anciens auteurs, celui qui a le plus approché de la véritable date du martyre fixée par M. de Rivaz. Dans sa chronique, qui est généralement estimée, il range cet événement sous l'an 304, en ces termes : *In Agauno Mauricius cum sociis..... In castro Soloduro, Victor, etc.....* Mais ce religieux a fixé lui-même la grande persécution à l'an 303, et il est incontestable que le martyre des Thébéens l'avait précédée.

Un écrivain postérieur, le Père Jésuite Jean Cléus, a été plus exact encore; car il place le martyre de saint Maurice en 303 [1].

Baronius, qui a suivi la relation de Surius, dit que la Légion Thébéenne fut martyrisée en l'an 297, sous le pontificat de saint Marcellin. Mais ce pape ayant siégé neuf ans, de l'an 295 à l'an 304, rien n'empêche de fixer une autre époque au martyre, tout en le laissant sous son pontificat. Le Père Pagi, dans ses *Remarques critiques* sur les *Annales* de Baronius, dit qu'on ne sait pas précisément l'époque du martyre, que là-dessus les sentiments sont très-partagés. Le Père Le Cointe, après avoir rejeté avec raison les actes donnés par Surius, s'en tient à la relation d'Eucher, où il n'est point parlé, ajoute-t-il, ni du pape Marcellin ni des Bagaudes. Il est de l'opinion du Père Morin, qui place le martyre dans les commencements du pontificat de saint Marcellin, vers l'an 297; mais il n'en donne pas les raisons.

Le Père Labbe, dans sa *Chronologie* [2], prétend qu'on ne peut rapporter cet événement avec plus de vraisemblance à d'autre année qu'à l'an 286, temps où Maximien fut envoyé dans les Gaules pour combattre les Bagaudes. Dom Ruinart

[1] P. J. Cleus, *In Commentario de Mart. Theb., ad diem 22 sept.*

[2] Part. II, p. 216.

et M. de Tillemont, très-versé dans l'histoire des premiers siècles de l'Église, partagent la même opinion, tout en avouant qu'on pourrait, sans inconvénient, rapporter ce martyre à un autre temps. Baillet, dans sa *Vie des Saints,* assure que l'opinion la mieux reçue est celle qui fixe le martyre en 286.

Tel n'est point le sentiment des Bollandistes. Après avoir déclaré la question « ardue et fort controversée », ils disent que grande a toujours été, parmi les érudits et les chronographes les plus habiles, la diversité des opinions touchant l'époque à assigner à cet événement mémorable; que Labbe, Ruinart, Tillemont et Baillet sont d'accord, après mûr examen, à placer le martyre des Thébéens vers l'an 286; mais que l'érudit Vallésien P. de Rivaz, appuyé sur les écrits des anciens, prouve clairement que l'année 302, où commença à sévir la persécution générale contre les chrétiens, doit être choisie de préférence à toutes les autres.

C'est cette opinion que nous avons adoptée et étayée de différentes preuves dans le cours de cet ouvrage.

Une dernière preuve que nous voulons en donner, ce sont les Actes de saint Victor : ils disent assez nettement que le martyre de ce saint eut lieu « *peu après* » celui de saint Maurice et de ses compagnons; ils supposent que c'est durant la persécution générale. Les Actes du même saint donnés par le Père Guesnay [1] et les anciens manuscrits mettent son martyre en la vingtième année du règne de Dioclétien, c'est-à-dire en 304. Cette date déplaît à Tillemont, qui regarde comme plus probable celle de 287 ou de 291. Mais comme, de son propre aveu [2], Maximien pouvait être à Marseille au mois de juillet de l'an 303 ou 304, nous ne voyons pas pourquoi l'on rejetterait comme manifestement faux cette date et ces Actes divers de saint Victor, qui ont toujours paru aux érudits tels qu'ils peuvent être attribués soit à saint Eucher, soit à saint Hilaire d'Arles, soit à Jean Cassien, soit à quelque autre écrivain illustre du cinquième siècle.

[1] P. Guesnay, *Act. de saint Victor* dans les *Annales de Marseille,* p. 131.
[2] Tillemont, *Monument. eccles.,* t. IV, p. 757.

Ainsi nous sommes d'accord avec les manuscrits; ainsi la date du martyre de saint Victor n'est plus, comme le croyait Tillemont, « marquée d'une manière confuse et embarrassante dans ses Actes ». Elle le serait assurément, si le martyre de la Légion Thébéenne n'avait pas eu lieu *peu avant* celui de saint Victor, et si on le faisait remonter dix-huit ans plus tôt, en 286. Donc il a sa place marquée en l'an 302.

Le travail de M. de Rivaz, qui peut-être a dit le dernier mot sur cette discussion chronographique, ne parut d'abord qu'en abrégé, et sous une forme assez incomplète.

Peu d'années après, en 1756, J. J. Spreng, professeur à Bâle, partit aussi en guerre contre les Thébéens. Dans son ouvrage en allemand : *Origine et antiquité du Christianisme* à Rauracum et à Bâle jusqu'aux temps de Charlemagne, il donne un tour nouveau aux objections de Dubourdieu, il insulte grossièrement à la mémoire de nos Martyrs, et, en terminant, « il espère qu'on effacera des pages de l'histoire ecclésiastique la légende thébéenne, la mère féconde de tant d'autres prêchées à nos ancêtres de pieuse et simple mémoire [1] ».

La manière injurieuse dont Spreng avait traité les Thébéens, qu'il assimilait à des rebelles, excita dans les cantons catholiques une indignation si vive qu'ils s'en plaignirent à la diète et obtinrent la suppression de l'ouvrage et la mise en accusation de l'auteur. Spreng fut condamné; ce fut une juste réparation offerte aux catholiques suisses et à l'Église en général.

Mais une condamnation n'étant pas une réfutation, M. Jos. Félix de Balthasard, de Lucerne, s'en chargea en 1760 dans son livre intitulé : *Défense de la Légion Thébéenne, ou de saint Maurice et de ses frères d'armes,* contre M. le professeur Spreng.

Il réfute chacune des assertions de son adversaire; il prouve que le récit publié par Chifflet est réellement de saint

[1] Cf. SPRENG, *Origine et antiquité du Christianisme à Rauracum.*

Eucher, et il termine en priant M. Spreng de laisser les Thébéens jouir en paix des hommages qu'on leur rend depuis tant de siècles, en lui rappelant que, si ses préventions contre l'Église catholique l'empêchent de croire à leur martyre, il devrait néanmoins ne pas oublier la considération qu'il doit à l'Église réformée, dont les membres illustres acceptent la vérité historique de cet événement, comme Jacques Usser, Hugo Grotius, Fuller, Cave, Fabricius, Bullinger, Stumpf, Simler, Hottinger et bien d'autres, qui certainement n'ont pas admis à la légère des faits d'où pouvait jaillir quelque gloire sur l'Église catholique : autant de savants avec lesquels Spreng aurait mauvaise grâce à se mesurer.

« Une légion thébéenne a-t-elle réellement existé à cette époque? » Telle est la question qu'un autre esprit de la tournure de celui de Spreng posa dans une feuille hebdomadaire zurichoise, *Freimüthigen Nachrichten,* ne faisant en cela que suivre les traces de Conrad Füsslin, pasteur de Weltheim. M. Balthasard s'empressa d'y répondre en 1761, dans une brochure ayant pour titre : *Supplément à mon livre : Défense de la Légion Thébéenne.*

C'est vers la même époque que l'ouvrage de M. de Rivaz parut dans sa forme actuelle, publié par le soin de ses enfants en 1779, à Paris, sept ans après sa mort. Tout en suivant avec le plus vif intérêt les péripéties de la polémique que nous venons de décrire, ce savant avait continué et complété ses recherches. Son œuvre est ce qu'il y a de plus solide en cette matière, et renferme sur les origines du Christianisme en Suisse les données les plus précieuses. C'est à lui que revient le mérite d'avoir fixé la date du grand événement d'Agaune avec une certitude qu'on pourrait appeler mathématique [1].

Nul mieux que lui n'a prouvé l'authenticité du récit de saint Eucher et de tout ce qui se rapporte au culte des Martyrs agauniens. C'est, sans contredit, l'ouvrage capital sur

[1] GELPKE, *op. cit.* — Cf. *Revue de la Suisse catholique, passim.*

cette matière; ce qui ne l'empêche pas de laisser encore beaucoup à désirer. Trop souvent il fait dire aux textes plus qu'ils ne disent, et chez lui le possible et le vraisemblable se confondent facilement avec la vérité. Aussi ses citations doivent-elles être contrôlées avec le plus grand soin, contrôle qui aboutit parfois à une pure déception. Heureusement, ces défauts sont rares dans cette œuvre pleine de science et d'érudition.

Depuis longtemps annoncé, le travail des Bollandistes sur ce sujet parut enfin en 1758, et vint sur certains points compléter celui de M. de Rivaz. Ces savants Jésuites soutiennent la cause de la célèbre Légion avec une érudition également vaste et judicieuse. Ils réfutent victorieusement toutes les objections accumulées contre elle; ils prouvent jusqu'à l'évidence qu'Agaune en Vallais fut le théâtre de cette scène tragique, que les Actes de saint Eucher sont authentiques, que dès le cinquième siècle toute l'Église d'Occident rendait un culte religieux à saint Maurice et à ses compagnons d'armes, et que depuis elle n'a pas cessé de vénérer ces illustres Martyrs. Il n'est pas en Europe une église dédiée en leur honneur qui ait échappé aux investigations des Bollandistes.

Leur travail énorme sur cette question n'occupe guère moins de 500 pages in-folio à deux colonnes; nous n'avons pu que le résumer dans notre ouvrage, en y ajoutant nos propres recherches sur les diverses reliques thébéennes, sur les pèlerins d'Agaune, sur la littérature et l'art mauriciens, sur les églises mauriciennes plus modernes, et des notes monographiques sur les plus intéressantes au point de vue de l'art et de l'archéologie.

Venant après de tels savants, nous n'avons pas la prétention d'apporter beaucoup d'éléments nouveaux à la défense. Du reste, pour nous, comme pour tous les catholiques sérieux, la cause tant de fois entendue est définitivement jugée.

Et cependant, dans ce siècle, deux écrivains, dont l'un

est malheureusement catholique, se sont rencontrés qui ont pris à tâche de révoquer en doute le martyre d'Agaune. M. Frédéric-Léopold de Stolberg, issu de la plus ancienne noblesse allemande, commença en 1806, après sa conversion au catholicisme, son célèbre ouvrage de l'*Histoire de la Religion de Jésus-Christ*. En traitant la question du martyre des Thébéens, il commit de grosses erreurs, desquelles il est, dit-on, revenu depuis. Il ignorait sans doute l'existence de l'ouvrage de M. de Rivaz, qui a répondu d'avance à toutes ses objections.

Un autre écrivain, protestant celui-ci, s'est ingénié à démontrer que le Vallais n'avait jamais vu une légion thébéenne; c'est M. Rettberg, auteur d'une *Histoire de l'Église en Allemagne*. Il ne s'explique le martyre d'Agaune qu'en l'identifiant avec le martyre enduré par un confesseur de la foi nommé Maurice et par soixante compagnons, à *Agamea* ou Agamée, en Syrie. Selon lui, ce fait passé en Orient est le canevas sur lequel tant d'autres légendes de l'Occident ont été brodées. Mais, comme l'a fort bien dit M. Reusch, aux hypothèses, aux suppositions sur lesquelles M. Rettberg base ses assertions plus ou moins spirituelles, il est permis de préférer les témoignages des anciens écrivains et des traditions ecclésiastiques, et de ne pas admettre les proportions si minces auxquelles on voudrait réduire ce grand événement[1].

Enfin, tout récemment, au Congrès des sociétés savantes de la Savoie, tenu à Annecy (1879), M. le baron de Ponat s'est permis à son tour d'attaquer violemment l'authenticité du martyre de la Légion Thébéenne, en exhumant de l'oubli où elles dormaient les vieilles objections de Voltaire et consorts. M. l'abbé Ducis, archiviste départemental de la Haute-Savoie, a pris, séance tenante, l'engagement de répondre à ses accusations. Il a lu sa réponse au Congrès scientifique tenu à Chambéry l'année suivante (1880); il y réfute toutes

[1] Cf. *Revue de la Suisse catholique*, n° 10 juin 1881 : *Notice sur saint Maurice et sa Légion, passim.*

les assertions de son adversaire. La réplique de celui-ci fut violente; une seconde réplique fut suivie d'une seconde réfutation pleinement victorieuse. M. Ducis a été, dit-on, le héros de la dissertation. L'étendue de son travail n'ayant pu prendre place dans le volume du Congrès, il s'est réservé de le publier à part, et c'est ce qu'il fait en ce moment dans les *Mémoires et documents de l'Académie salésienne.*

Le résumé de M. J. Vuy, seul publié par le Congrès, est assez pâle, parfois même erroné.

Déjà, avant l'obscur baron de Ponat, le trop fameux professeur Dœllinger avait, dans une leçon d'histoire donnée à l'Université de Munich, nié le martyre de la Légion Thébéenne. Parmi les élèves, ses auditeurs, se trouvait un jeune Vallaisan qui, blessé de cet outrage aux glorieux patrons de son pays, se rendit après le cours chez le savant professeur, lui témoigna sa douloureuse surprise et s'offrit de lui fournir, pour l'éclairer davantage sur cette question, tous les documents nécessaires. Loin de s'en froisser, le professeur, qui était de bonne foi, accepta la proposition de son jeune élève et promit, s'il était convaincu par cet examen plus approfondi du sujet, de se rétracter publiquement. Tout joyeux, le jeune homme écrivit à son oncle, le chanoine Boccard, de l'abbaye de Saint-Maurice. L'historien du Vallais envoya à son neveu les preuves demandées. Quand M. Dœllinger eut pris connaissance de tous ces documents, frappé de l'évidence de ce fait éclatant, il monta en chaire, après avoir prévenu le jeune homme de se rendre à son cours, et là, il fit non-seulement une rétractation solennelle, mais il démontra, avec toute la force de son éloquence, la vérité de l'événement célèbre qu'il avait nié sans le connaître suffisamment.

Nous regrettons de ne pas posséder cet éloquent plaidoyer d'un adversaire converti à l'évidence historique du glorieux martyre d'Agaune. Cette rétractation publique n'est pas seulement un puissant argument en faveur du fait tant attaqué; mais, de plus, elle honore celui qui eut le

courage de la faire. Nous lui souhaitons que, dans une inspiration pareille, il rétracte aussi sa conduite au dernier Concile, et que, par une soumission glorieuse, digne de son grand caractère, il rentre dans l'orthodoxie qu'il a malheureusement abandonnée.

Nous ne nous arrêterons pas davantage à répéter, ni même à résumer ici les réponses victorieuses qui ont été faites aux subtilités malveillantes inventées par la mauvaise foi au service de l'impiété. Cela demanderait un volume entier, et le cadre que nous nous sommes tracé ne comporte point de telles proportions. D'ailleurs, les pages que nous venons d'écrire suffisent aux lecteurs croyants et aux gens de bonne foi. A ceux à qui il resterait des doutes, il sera facile de s'éclairer davantage en consultant les ouvrages indiqués sur la défense du martyre, et en particulier ceux de Dom Ruinart, des Bollandistes, de Dom de l'Isle, de P. de Rivaz et de M. Ducis.

Cependant, comme le martyre d'une légion est un de ces événements dont la singularité paraît en détruire la vraisemblance, nous devons ajouter qu'un tel massacre n'était point contraire aux mœurs des Romains. Sylla fit égorger, de sang-froid et presque sous ses yeux, *sept mille* hommes dont il n'était pas assez content; Caligula, étant sur les bords du Rhin, se divertissait à envoyer des légions massacrer d'autres légions; Dion Cassius écrit que Galba fit tuer inhumainement sept mille soldats prétoriens. Dioclétien, d'après plusieurs auteurs, fit massacrer vingt mille chrétiens en un seul jour à Nicomédie. Or Maximien ne le cédait guère, on le sait, aux Caligula, aux Galba et encore moins à Dioclétien, qui, bien que son ami et l'instrument de ses vengeances, lui reprochait ses cruautés.

Nous ne pouvons mieux faire, pour clore cette discussion, que de citer textuellement la pensée de M. Amédée Thierry sur cette hécatombe chrétienne. « Le fait en lui-même, dit cet historien non suspect de tendresse pour le Catholicisme, toute part laissée à l'exagération naturelle qui s'attache aux

récits traditionnels, surtout aux traditions religieuses, le fait en lui-même, réduit aux proportions qu'une critique judicieuse, telle que celle de Tillemont, lui a déjà assignées, n'a rien qui soit inacceptable. La tradition du Vallais se corrige et se rectifie par celle de Cologne, de Soleure, de Turin et les autres, qui indiquent que la décimation ne porta que sur une partie de la Légion, que plusieurs corps étaient entrés en Gaule par un autre chemin, enfin que tous les soldats d'Agaune ne se laissèrent pas massacrer. Le silence des écrivains contemporains ne prouverait rien contre la réalité du fait..... Quant aux historiens chrétiens, ils omettent généralement tout ce qui, sous Dioclétien, précède la grande persécution. Orose parle même à peine de cette dernière, et Eusèbe ne s'occupe guère de l'Occident. »

Il est donc démontré, aussi évidemment qu'un fait historique peut l'être, qu'un corps de plus de six mille soldats que l'on veut contraindre à renier leur foi, qui ont les armes à la main, qui peuvent, sinon faire trembler leur tyran, du moins se défendre avec vigueur et vendre chèrement leur vie, se bornent à ne pas commettre le crime qu'on leur ordonne, et, par obéissance à leur religion, se soumettent sans résistance au châtiment qu'inflige à leur prétendue désobéissance politique l'abus effréné et barbare de l'autorité.

Il est clairement démontré qu'une Légion Thébéenne fut massacrée presque tout entière dans les gorges de Tarnade ou d'Agaune en l'an 302, au moment où éclataient les premiers symptômes de la persécution générale de Dioclétien.

Nous allons démontrer plus encore : qu'un culte à peu près universel fut rendu aux Martyrs Thébéens par toute l'Église d'Occident, depuis le siècle où ils furent immolés jusqu'à nos jours. Et si cette démonstration complète pouvait encore laisser des incrédules ou des hésitants, nous leur dirions avec un jeune et sympathique écrivain du Vallais[1] :

« Venez à Saint-Maurice d'Agaune; prêtez l'oreille aux

[1] Le chanoine Eug. Gros, *Monat. Rosen*, 1880-1881, Heft IV : *Martyre de la Légion Thébéenne.*

échos de quinze siècles, répercutés d'âge en âge par les murs des vieux monuments de la foi et par les rochers qui témoignent ainsi de ce qu'ils ont vu!... Regardez, des yeux de votre âme, ces foules innombrables de simples fidèles, de rois et de pontifes qui se sont succédé devant les reliques des Martyrs Thébéens, en se transmettant la même croyance, la même vénération, les mêmes prières, la même confiance justifiée toujours. Écoutez et voyez!... Et ployez vos genoux, courbez vos fronts, qui ont plus besoin d'humilité que de lumière; prenez et serrez dans vos mains une poignée de cette terre, de laquelle, comme de celle du Colisée de Rome, du sang pourrait jaillir, et vous ne serez plus une discordance dans les hymnes séculaires du monde chrétien en l'honneur de ceux *qui l'ont illustré par leur glorieuse passion*[1]. »

En résumé, croyons avec les témoignages illustres de saint Eucher et de tant d'autres, croyons avec la tradition locale invariable et constante, croyons avec l'Église, qui a toujours patronné et glorifié le culte de ces saints Martyrs, croyons avec la critique historique elle-même, dans ses accents les plus élevés, à l'authenticité de ce drame glorieux et lamentable qui sera toujours entouré de la pitié et de la vénération des siècles.

[1] *Martyrol. rom.*

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DU CULTE
DE SAINT MAURICE ET DES MARTYRS THÉBÉENS
DANS LE PASSÉ ET DANS LE PRÉSENT

CHAPITRE VIII

LES CORPS DES MARTYRS.

Leur sépulture primitive. — Invention et révélations des corps saints. — Miracles. — Tombeau. — Pèlerinages. — Pèlerins célèbres.

Pulverem immortalem in sepulcris reliquerunt.
Ils ont laissé dans leurs tombes une poussière immortelle.
Et ossa illius visitata sunt.
Et ses ossements ont été visités. (*Eccl.*, XLIX, 18.)

Quelque glorieux qu'il soit aux yeux de Dieu et de ceux qui le contemplent à la lumière de la foi, le martyre de la Légion Thébéenne, que nous venons de raconter, n'en fut pas moins un horrible massacre dont le souvenir épouvante et attendrit ceux qui ne le considèrent qu'au point de vue humain.

Les païens d'aujourd'hui, comme les païens d'autrefois, ne veulent voir dans les héros Thébéens que des révoltés, justement punis de leur rébellion ; mais le bon sens de l'humanité a fait justice de cette erreur. Les martyrs, dont les âmes reposent dans le sein de Dieu, s'en étaient remis à sa divine Providence, confiant au bon plaisir de Celui qui leur avait enseigné une telle vie et commandé une telle mort, l'honneur de l'une et de l'autre. Et ils ne s'étaient point trompés. La postérité a flétri le nom des bourreaux, Dioclétien, Maximien et Galère; mais elle a entouré d'une auréole de gloire le souvenir de saint Maurice et de ses frères d'armes. Tandis

18.

que les uns, touchés par la verge des châtiments, mouraient misérablement, ne laissant après eux qu'une mémoire abhorrée, les autres, après une mort héroïque, allaient laisser sur la terre une trace plus consistante et plus durable que la gloire la mieux assise. Après cette étrange lutte, la victoire restait aux vaincus et l'immortalité à ceux qui venaient de mourir.

Voilà quinze siècles que les peuples se pressent dans cette vallée d'Agaune pour y vénérer la poussière de six mille vaincus; mais qui a recueilli les restes de leurs persécuteurs? Qui va baiser leur pierre sépulcrale ou prier sur leurs reliques ?... Où sont les monuments élevés en leur honneur?... L'herbe de l'oubli croît sur la cendre inconnue de ces maîtres du monde... et dans Rome même, témoin de leurs triomphes, on ne voit de tous leurs trophées que quelques arcs, quelques débris de colonnes où le temps a presque effacé leurs noms.

C'est le privilége des véritables grands hommes de grandir au lieu de décroître, après avoir quitté la terre; c'est avant tout le privilége des saints, ces bienfaiteurs de l'humanité. Ce fut le privilége de nos Martyrs. Leur dernier soupir, en leur ouvrant le ciel, leur ouvrait sur la terre une existence nouvelle, existence longue et glorieuse qui remplit l'histoire du monde catholique. Les guerriers disparaissaient, et les protecteurs surgissaient dans tout leur éclat. Ils mouraient et ils commençaient à vivre. La gloire se levait sur leur tombeau...

C'est cette vie et cette gloire posthumes qui vont maintenant se dérouler sous nos yeux. Désormais, il ne nous reste plus qu'à suivre les traces de nos héros à travers les âges, montrant tout ce que leur mémoire a recueilli d'hommages dans la suite des siècles, tout ce qui est demeuré attaché d'admiration et de grandeur au souvenir de ces Martyrs qui résument en eux toute la fermeté, toute la droiture et toute la noblesse des premiers chrétiens.

Pourquoi faut-il que, faute d'un document original, nous soyons réduits à des conjectures plus ou moins probables, dès

le début de cette histoire, cependant si féconde, de l'origine et de la propagation de leur culte?...

Une nébuleuse auréole entoure la tombe comme le berceau de nos Martyrs. Nous ne savons rien de certain sur leur sépulture primitive; et cela se comprend sans peine, à une telle distance, après quinze siècles écoulés et marqués par des révolutions et des destructions sans nombre.

D'après la tradition, le Rhône servit de sépulture à plusieurs de nos Martyrs; les autres furent recueillis par les fidèles de Tarnade et des environs, qui les ensevelirent provisoirement dans de grandes fosses. Une partie d'entre eux seraient restés à peine couverts par la poussière du chemin, sur les bords de la voie romaine et du fleuve. Puis le Rhône serait venu, dans ses crues, recouvrir quelques-uns des saints corps de dépôts de gravier, comme pour suppléer à ce défaut de sépulture. Ce provisoire aurait duré un demi-siècle, jusqu'au moment des révélations et des inventions des corps saints. Les Actes de saint Eucher ne renferment que ces mots : « *Acaunentium martyrum corpora... sancto Theodoro revelata traduntur,* suivant la tradition, les corps des Martyrs d'Agaune furent révélés à saint Théodore. »

Cette première révélation ou invention de leurs reliques aurait eu lieu vers l'an 350, et, si l'on en croit l'inscription d'un tableau ancien conservé derrière le maître-autel de l'antique église de Valère à Sion, les ossements des héros Thébéens seraient restés jusqu'alors « à découvert » sur le champ du martyre [1]. Mais il nous semble difficile d'admettre qu'ils soient restés en masse près d'un demi-siècle, gisant sur le lieu même du massacre, sans honneur et sans sépulture. Sans doute, il n'était pas aisé à quelques chrétiens haïs et persécutés d'ensevelir tant de milliers de corps saints... Sans doute la difficulté du nombre, les malheurs des temps ne permirent pas tout d'abord à la jeune chrétienté du Valais de recueillir avec pompe et décence les restes mortels des

[1] Voici cette inscription : « Divus Theodulus sepeliri curavit sacrorum martyrum Thebeorum ossa diù *sub nudo aere jacentia.* »

soldats de Jésus-Christ. Mais la paix ne tarda pas à être rendue à l'Église avec la liberté; l'édit de Milan (313) ordonnait aux magistrats « de soutenir et de protéger les chrétiens avec autorité »; il n'est pas probable, disons-nous, que dès lors, sous le règne de Constantin, les chrétiens du pays, devenus libres, n'aient rien fait pour rendre aussitôt les derniers honneurs à leurs glorieux Martyrs. Ils ont dû, sur le lieu même de l'immense hécatombe, réunir leurs dépouilles saintes et, après les rites et les prières liturgiques, les couvrir, comme d'un manteau de gloire, de cette terre bénie qu'ils avaient consacrée par leur sang. Ils durent se contenter de cette sépulture primitive et obscure, la seule que leur permît probablement l'hostilité des préfets des règnes précédents, encore en fonction. Mais quand et comment se fit-elle?...

C'est ce que l'histoire ne nous apprend pas. Même au plus fort de la persécution, la salubrité publique n'exigea-t-elle pas qu'une partie de ces glorieux cadavres, — ceux qui étaient le plus rapprochés du Rhône, — fussent jetés dans le fleuve, et que le reste fût recouvert d'une couche de terre?... Quoi qu'il en soit, ce qui est parfaitement constaté au point de vue historique, c'est le soin que les premiers chrétiens et les saints eux-mêmes eurent toujours de procurer à leurs corps, toutes les fois que la possibilité leur en était laissée, une sépulture honorable et la vénération dont ils entouraient les restes des martyrs. L'étude des catacombes a mis ce fait dans tout son jour.

Chaque goutte de sang versé pour Jésus-Christ était recueillie en présence des bourreaux, avec des linges et des éponges humides qu'on pressait à mesure dans un vase en terre cuite, une fiole de verre ou tout autre récipient, et qu'on scellait dans le ciment du *loculus,* à côté du corps inanimé, comme un vivant témoignage du martyre.

En ce qui concerne plus particulièrement les reliques de saint Pierre et de saint Paul, et le culte dont elles furent l'objet dans l'Église primitive, nous avons une preuve péremptoire qui défie l'incrédulité la plus obstinée. « Quel-

ques mois après la mort des saints Apôtres, dit saint Grégoire le Grand, des fidèles orientaux vinrent réclamer leurs ossements comme un trésor. Ils les transportèrent donc jusqu'à la seconde pierre milliaire, hors de la ville, et les déposèrent, pour la nuit, dans la crypte désignée sous le nom de *catacombes*. Le lendemain, quand ils vinrent les enlever, en présence d'une multitude de chrétiens, un orage soudain, accompagné d'éclairs et de foudre, les épouvanta tellement qu'ils renoncèrent à leur projet. Les Romains, protégés ainsi par la puissance miséricordieuse du Seigneur, rentrèrent en possession des dépouilles sacrées et les replacèrent pieusement à l'endroit où elles sont conservées jusqu'à ce jour [1]. »

L'illustre Plautilla conserva comme une relique précieuse le voile qu'elle avait prêté pour bander les yeux de saint Paul, soit qu'elle l'eût recueilli elle-même après le martyre, soit que, selon une tradition ancienne, l'Apôtre lui-même le lui eût remis entre les mains, la nuit suivante, dans une vision où il lui apparut rayonnant de gloire [2].

La salutaire coutume de vénérer les reliques des saints et des martyrs est donc de bien ancienne date dans l'Église, puisqu'elle remonte aux temps apostoliques. Saint Jean vivait encore lorsque saint Ignace, son disciple, fut exposé aux bêtes de l'amphithéâtre de Rome : les chrétiens s'emparèrent de quelques restes de ses ossements, qu'ils exposèrent à la vénération publique dans l'église d'Antioche, que le saint avait gouvernée. Ils gardaient ces précieuses reliques comme un « *trésor inestimable* » : ce sont les termes dont se sont servis ceux qui dressèrent sa Légende et qui l'avaient accompagné au martyre. Ils ajoutent que ce fut une grande consolation pour les fidèles de tous les lieux par où passèrent ces reliques; ceux qui les portaient virent en songe ce saint qui les embrassait, qui priait pour eux et qui se présentait au Seigneur avec une grande confiance et une gloire ineffable. Ils annoncent, disent-ils, aux autres fidèles, le jour et l'an

[1] Greg. Magn., *Ad Constantin. August. Epist.*, lib. IV, cap. xxx.
[2] Cf. Martigny, *Dictionn. des antiquités chrét.* — Bosio, *Roma sotterranea.*

de son martyre, afin qu'en s'assemblant chaque année au jour anniversaire de la mort de ce saint, ils aient part aux travaux de ce généreux athlète, glorifiant en sa sainte mémoire Notre-Seigneur Jésus-Christ[1].

On voit par ce fragment, que tous les savants reconnaissent pour une pièce ancienne, que les reliques des martyrs furent vénérées par tous les fidèles dès les premières persécutions, et que leur anniversaire ou leur fête fut instituée dans le même temps. Quant aux églises dédiées sous le nom des martyrs, elles sont de la même date. Caïus, qui écrivait vers la fin du deuxième siècle, nous apprend que, lorsqu'on érigea dans Rome une statue à Simon le Magicien, les chrétiens bâtirent sur les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, mis à mort par Néron, de superbes églises auxquelles il donne le nom de *trophées,* qu'elles conservèrent dans les siècles suivants; car saint Jérôme les nomme encore *Trophea Apostolorum Petri et Pauli*[2].

De tout ceci, il est permis de conclure que les Martyrs Thébéens ne furent point négligés par les premiers chrétiens du Vallais, qu'on recueillit pieusement et secrètement une partie de leur sang et de leurs dépouilles les plus précieuses, qu'on leur donna, en attendant des jours plus heureux, une sépulture provisoire, mais convenable, et qu'on les invoqua dès lors, sinon publiquement, au moins secrètement comme les patrons et les protecteurs de la contrée. Ainsi l'histoire de leur culte s'ouvre en réalité au jour de leur mort... et, dès les premiers siècles, un grand concours de pèlerins se fit à leur tombeau.

Le suffrage populaire, qui proclamait primitivement les saints, les entoura de cette vénération particulière qu'on eut toujours pour les martyrs. Pendant longtemps le peuple désigna les bienheureux dans le ciel, comme il élisait les pontifes de la terre; c'est alors qu'on pouvait dire que la voix du peuple était la voix de Dieu. Les exemples de canonisation

[1] Bolland., *Acta SS.,* t. I, Febr., p. 25-29.
[2] Cf. Euseb., *Hist. eccles.,* lib. III, cap. xxiv, p. 38.

solennelle et régulière, dans les formes usitées aux temps modernes, ne remontent pas avant le dixième siècle. Mais dès l'origine, l'autorité ecclésiastique consacrait le culte voué aux saints et aux martyrs; elle le légalisait en quelque sorte, en érigeant sur leur sépulture un autel. Cette double sanction ne manqua point aux Martyrs d'Agaune.

Le jour arriva enfin où Dieu voulut glorifier ses serviteurs. Un demi-siècle s'était écoulé depuis que les plaines de Vérolliez, ou *Vérolieu*, avaient été arrosées par le sang de l'héroïque Légion.

C'était vers l'an du Seigneur 350.

Grâce à ses patientes recherches et probablement à une révélation du ciel, disent les vieilles chroniques, saint Théodore, ou Théodule, premier évêque de la contrée, découvrit l'endroit où reposaient les ossements sacrés des Martyrs Thébéens. Dans le grand nombre de corps qu'il releva, on signala ceux du chef de la Légion, de saint Candide, de saint Victor et de saint Exupère..... Les *Actes* de saint Eucher ne nomment pas saint Maurice ni les autres chefs; ils disent simplement : « Les corps des martyrs d'Agaune furent, dit-on, révélés à saint Théodore. »

Il est probable que, suivant la tradition, dès le lendemain de leur mort, les corps des principaux chefs Thébéens avaient été secrètement recueillis et ensevelis par de pieux fidèles. D'après les anciens manuscrits, qui ne déterminent aucune époque, le corps de saint Maurice fut trouvé tout entier. La *teste,* si l'on en croit la tradition viennoise, aurait été miraculeusement transportée par le Rhône à Vienne en Dauphiné, où elle repose dans l'église métropolitaine. Nous parlerons plus loin de ce transfert miraculeux et des prétentions de l'Église de Vienne.

Avec ce saint corps, on trouva deux pièces de vêtements de soie, l'une de couleur rouge, l'autre blanche : on les conserve, avec d'autres de ses reliques, dans un cheval d'argent, riche et beau reliquaire, présent d'un duc de Savoie, dont nous donnerons la description dans le Trésor de l'abbaye.

On trouva aussi, paraît-il, trois des anneaux d'or de saint Maurice, son épée et le glaive avec lequel on lui trancha la tête, ses éperons, sa lance et son étendard de guerre.

On releva encore les *corps entiers* de saint Exupère, porte-enseigne, de saint Candide, maréchal de camp, et de saint Victor le Pèlerin, avec une très-grande quantité d'autres corps, ossements et reliques secondaires des autres Martyrs Thébéens.

Saint Théodore venait de faire construire, au pied des rochers de Vérossaz, qui dominent l'ancien *Agaunum*, une humble église destinée à recevoir les restes des Martyrs; de vastes catacombes (*catervæ* ou *fabricæ*) avaient été creusées dans le sous-sol..... Après cette consolante invention des reliques, le prélat les y fit transporter « *avec grande révérence et solennité* ». Des chrétiens qui avaient été témoins de la mort des Martyrs se firent un vrai bonheur de pouvoir placer quelques pierres au monument de leur gloire et d'assister à la translation de leurs dépouilles sacrées [1].

Le nom de *Martollet* (*Martyrolium, Martyrum locus*) est resté à cette sépulture primitive. Ce fait d'une première sépulture opérée par saint Théodore est mentionné, comme nous l'avons dit, dans un ancien tableau de l'église de Valère : « *Divus Theodulus sepeliri curavit sacrorum martyrum Thebæorum ossa diù sub nudo aere jacentia* [2]. »

L'étude des antiquités chrétiennes confirme l'existence de *catacombes* à Agaune. Les premiers chrétiens avaient adopté l'usage reçu chez les Romains, et consacré par la loi des Douze Tables, d'inhumer leurs morts hors de l'enceinte des villes. Mais ils évitèrent toujours avec un grand soin de confondre les restes de leurs frères avec ceux des païens, et dès le principe, ils eurent des sépultures à eux. Ils adoptèrent deux espèces de sépultures : celles qui étaient creusées dans les entrailles de la terre et que nous appelons *catacombes*, et celles qui étaient pratiquées, comme celles des païens, à fleur de sol.

[1] Cf. Petrus de Natalibus, *Vitæ sanctorum*. — Boccard, *Histoire du Vallais*.
[2] Cf. *Les Saints de la Suisse française*.

La sépulture dans les cimetières souterrains fut en usage parmi les chrétiens, non-seulement pendant les trois premiers siècles, mais encore assez longtemps après. Depuis la liberté de l'Église, on les rechercha encore par motif de dévotion; nous avons un grand nombre de textes anciens et d'inscriptions funéraires[1], soit en Italie, soit dans les Gaules, qui attestent que les premiers fidèles aimaient à placer leur tombe dans le voisinage et sous la protection des martyrs et des confesseurs : *Positus ad sanctos, ad martyres*. On lit ce touchant passage dans l'épigramme de saint Grégoire de Nazianze sur la mort de sa mère Nonna[2].

Il y eut des sépultures souterraines, non-seulement à Rome, mais en Orient, à Antioche, à Alexandrie, à Chypre. Il y en avait en Afrique. On connaît les fameuses catacombes de Naples, de Messine, de Syracuse, celles de Malte, celles de la Toscane et de Chiusi en particulier, illustrées naguère par l'abbé Cavedoni. Il en existait en Espagne, à Elvire, à Saragosse, à Séville; dans les Gaules, à *Agaune,* à *Cologne,* à *Trèves,* etc.[3], trois villes illustrées par le sang des Martyrs Thébéens, à qui elles doivent l'origine de leurs catacombes.

La raison de ces catacombes est ainsi donnée par Viollet le Duc : « Les premières *cryptes* ou grottes sacrées, dit-il, ont été taillées dans le roc ou maçonnées sous le sol pour cacher aux yeux des profanes les tombeaux des martyrs. Plus tard, au-dessus de ces hypogées vénérés par les premiers chrétiens, on éleva des chapelles et de vastes églises; puis on établit des cryptes sous les édifices destinés au culte pour y renfermer les corps saints recueillis par la piété des fidèles. »

Mais l'intérêt immense qui s'attache à ces nécropoles souterraines ne doit point faire oublier les sépultures ordinaires, pratiquées en plein air. Il en exista, chez les chrétiens, dans

[1] Cf. MARTIGNY, *Dictionn. des antiquités chrét., passim.* — S. AUGUSTIN, *De cura pro mort. gerend.,* cap. VII. — MARCHI, *Monumenti dell' arte christ.,* pl. 150. — LE BLANT, *Inscriptions chrét. de la Gaule,* t. I, p. 83.

[2] Apud MURATORI, *Anecdot.,* t. I, epigr. 92.

[3] Cf. BOLDETTI, liv. II.

tous les temps, pendant les persécutions, comme depuis la pacification de l'Église. Ces tombeaux ou *mémoires* étaient construits autour des grandes basiliques, conformément à ce que l'on sait des sépultures païennes de la même époque.

L'usage d'ensevelir les morts hors de l'enceinte des villes, et en particulier dans les catacombes, persévéra à peu près sans exception jusqu'à Constantin. Ce prince fut le premier qui, dérogeant à la loi commune, choisit, avec l'assentiment de l'Église, sa sépulture dans le vestibule de la basilique des saints Apôtres à Constantinople [1]. Le clergé et le peuple restèrent soumis à l'ancienne discipline, et l'inhumation dans les catacombes ne cessa tout à fait qu'au cinquième siècle. Ce n'est qu'au sixième siècle que l'indulgence de l'Église commença à permettre ou tout au moins à tolérer partout les inhumations non pas dans l'intérieur, mais dans le pourtour des temples [2].

Les Romains, qui étaient si jaloux de leur sépulture et qui croyaient que leur mémoire était flétrie lorsqu'on la violait, avaient fait de Tarnade ou d'Agaune le cimetière des illustres personnages qui *mouraient* dans les Gaules, persuadés qu'à cause de la situation du lieu, leurs cendres y seraient hors de l'insulte de leurs ennemis. C'est ce que prouve le nombre prodigieux d'inscriptions sépulcrales dont on avait fait le pavé de l'ancienne église. Voici une de ces inscriptions, découverte en creusant les fondements de l'abbaye en 1094 :

D. M.

ANTONI = SEVERI = NARBONÆ = DE
FUNCTI QUI VIXIT ANNOS XXV
MENSES III = DIEBUS XXIV = ANTONIUS
SEVERUS PATER INFELIX CORPUS
DEPORTATUM HIC CONDIDIT.

[1] EUSEB., *in Vita Constantini.*
[2] MARTIGNY, *op. cit.*

On y voit qu'Antoine Sévère avait fait transporter, de Narbonne à Tarnade, le corps de son fils. Deux autres inscriptions, placées au clocher de cette église, prouvent qu'il y avait là des prêtres et des prêtresses qui faisaient les obsèques des défunts à la manière des Romains : on faisait, à la fin de février, l'anniversaire des morts en général; mais il y avait certains jours fixés pour faire celui des personnes de considération [1].

A l'opposé de celle des Romains, la sépulture des premiers chrétiens était humble et pauvre. Mais dès que les temps devenus calmes laissèrent un libre essor à ce sentiment de piété pour les morts qui fut l'un des caractères les plus saillants du Christianisme dès son origine, on vit des fidèles distingués par leur naissance et par leur fortune se donner aussi des tombeaux de marbre ou même de porphyre plus ou moins enrichis de sculptures. L'usage des sarcophages historiés ou tombeaux chrétiens ornés de sculptures, paraît s'être répandu en Gaule dès le quatrième siècle, et y être devenu commun dès le cinquième.

Nous verrons le tombeau, d'abord modeste, des Martyrs Thébéens passer par ces phases diverses, et, de simple oratoire ou chapelle, devenir église, puis basilique, et donner naissance à la ville et au monastère d'Agaune, à cette antique abbaye qui a fait et fait encore la célébrité du Vallais. A grands traits nous en esquisserons plus loin l'histoire, avec laquelle se confond l'histoire de la sépulture de nos Martyrs. Disons seulement ici que le roi Sigismond, dans la basilique qu'il réédifia au sixième siècle, fit bâtir, au-dessus des catacombes, une chapelle appelée le *Trésor des reliques*. Cette chapelle ou tout au moins les catacombes auraient été miraculeusement conservées, malgré les éboulements du rocher ou les nombreux incendies qui si souvent ravagèrent ou détruisirent l'abbaye. On dit que l'antipape Félix V, la trouvant trop basse et trop obscure, y fit rehaus-

[1] Morestellus, *apud* Groev., *De pompa ferali*, t. XII.

ser les murailles et construire une autre voûte au-dessus, en arcade [1].

Nous avons visité attentivement le sous-sol de l'abbaye actuelle, et nous ne doutons pas que les nombreuses galeries souterraines qu'elle renferme ne soient les restes des catacombes primitives. L'entrée en est marquée par d'énormes piliers trapus, très-curieux, qui, suivant M. de Saulcy, remontent au sixième siècle. Le clocher est une œuvre du dixième siècle, selon les archéologues. Il y a en outre une sorte de crypte qui paraît de la même époque, puis une voûte ogivale du quatorzième siècle. Au dixième siècle, on voyait encore les restes des Martyrs déposés dans cette grotte taillée dans le rocher [2].

Si l'on en croit l'ancienne tradition, dès les premières années qui suivirent la mort des Martyrs Thébéens, de pieux personnages, — peut-être des parents et des amis venus de la Thébaïde pour finir leurs jours auprès des dépouilles aimées de leurs chers défunts, — poussés par l'amour de la solitude et leur piété envers ces saints, vinrent se fixer au pied des rocs perpendiculaires qui bornent le vaste champ de leur martyre et se dévouèrent tout entiers à leur service. Le nombre des solitaires s'étant accru par la fréquence des pèlerins qui affluaient de toutes parts aux tombeaux des martyrs, et leur tranquillité étant ainsi troublée, il sembla bon à Théodore, évêque d'Octodurum, de rassembler ces moines dispersés sous le même toit et sous la même règle, afin que de concert ils célébrassent les louanges des Martyrs. Quand il eut retiré leurs sacrées dépouilles dans l'église de Tarnade ou d'Agaune, — certains disent dans la chapelle de Vérolieu, — il invita les moines à en faire l'office solennel [3].

Aussi saint Théodore, l'*inventeur* des saintes reliques,

[1] P. Sigismond, Capucin, *Vie de saint Sigismond.*

[2] *Act. SS., Vita sancti Uldaric,* 4 juillet, t. II, p. 113.

[3] *Gallia christ.,* t. XII. — Claudius a Rota, *Legenda sancti Mauritii in Leg. sanctorum.*

l'organisateur du service religieux en faveur des saints Martyrs et le premier évêque du pays, a-t-il gardé, à travers les âges, une place d'honneur dans la vénération et la reconnaissance des populations du Vallais. Sa vie ouvre les annales de l'abbaye de Saint-Maurice. Son culte s'est perpétué jusqu'à nos jours. De nombreuses églises lui furent dédiées dans toute la Suisse et particulièrement dans le Vallais, qui l'honore, après saint Maurice, comme son protecteur spécial auprès de Dieu. L'ancien bréviaire de l'église de Sion, de Genève et de Lausanne, contient l'office de saint Théodore. A la leçon troisième, on lit « qu'il renversa les autels des idoles, qu'il fit construire à leur place des autels à saint Maurice et à ses compagnons, et des temples au vrai Dieu; qu'il fit élever en leur honneur une basilique adossée d'un côté à un énorme rocher, et qu'il y recueillit les ossements des Martyrs ».

Ainsi la vénération et la gloire qu'il voulut procurer aux héros d'Agaune rejaillirent en abondance sur lui-même.

Une nouvelle *invention* de reliques, beaucoup moins importante, eut lieu vers l'an 460. Adon, l'archevêque de Vienne, l'a attestée en disant : « *Post longum temporis tractum, beati Innocentii martyris membra Rhodanus revelavit, quæ non ideo à sinu terræ protulit, ut in gurgitis sui procella demergeret, sed ut cæteris martyribus sepultura venerabili sociaretur*... Après un long espace de temps, les eaux du Rhône mirent à découvert, sans les emporter, les saintes dépouilles du martyr saint Innocent, afin qu'il fût, par une sépulture glorieuse, associé aux corps des autres martyrs qui avaient reçu avec lui une seule et même couronne. »

Une pierre tumulaire portait, dit-on, cette inscription : *Sanctus Innocentius martyr*. Le corps du saint fut solennellement relevé de terre et transporté dans la basilique d'Agaune, par les évêques Prothais du Vallais, Domitien (d'autres disent Maxime) de Genève et Grat d'Aoste [1].

[1] *Acta SS.*, t. VI, sept., p. 348.

Un bréviaire sur parchemin, de 1460, qui se trouve à Valère, fait mention de cette translation. Ensuite l'évêque de Sion transporta ces mêmes reliques dans l'église de Valère, où elles furent honorablement conservées. La mémoire de cette translation s'est renouvelée tous les ans, et la fête en est marquée dans le Martyrologe gallican au 17 juin.

Le bruit de cette découverte se répandit ensuite de telle sorte qu'il excita la dévotion de plusieurs églises qui voulurent avoir de ses reliques. C'est à cette occasion que saint Grat en obtint pour une chapelle dans sa cathédrale d'Aoste.

On joint à saint Innocent son compagnon particulier, appelé saint Vital, dont le corps aurait été relevé en même temps. Ils sont nommés ensemble dans de très-anciens Martyrologes et dans quelques exemplaires du *Sacramentaire* de saint Grégoire [1].

Plus tard, saint Euchonius, évêque de Maurienne, découvrit de la façon suivante le corps de saint Victor, martyrisé avec saint Ours à Soleure, et dont on avait perdu la trace dans le désordre des invasions des Barbares. Une nuit, il eut en songe une révélation céleste qui l'avertit de se lever aussitôt et de se rendre à Genève dans l'église de saint Victor, où il trouverait le corps du saint martyr. Il se hâta d'obéir à cet ordre d'en haut. Arrivé à Genève, il prit avec lui les saints évêques Rusticus et Patricius, et alla prier avec eux dans l'église. Après qu'ils eurent prié et jeûné trois jours, une lumière céleste apparut à l'endroit où reposaient les restes du glorieux martyr. Alors, les trois prélats, ayant soulevé la pierre en silence, en priant et en pleurant, trouvèrent le saint gisant dans une châsse d'argent. Son visage rose, et frais comme s'il eût été vivant, resplendissait d'un éclat divin. Le prince Théodoric, roi de Bourgogne, neveu du pieux roi Gontran, assista à cette miraculeuse invention du

[1] Baillet, *Vita sanctor.*

corps de l'illustre martyr et fit de grandes largesses à son église. La puissance de Dieu se manifesta depuis au tombeau de saint Victor par de nombreux et éclatants miracles [1].

Il ne nous est pas possible de nous étendre davantage sur ces premières inventions de reliques, sur lesquelles du reste plane une nébuleuse incertitude qu'on élucidera difficilement. Le peu que nous en avons dit suffit à prouver que le culte de saint Maurice et des siens naquit en Vallais, sous les yeux des témoins de leur martyre. Vers la fin du quatrième siècle, il passera dans les Gaules, puis en Italie, et s'étendra dans toute la catholicité.

Élargis-toi, étroite gorge d'Agaune, réjouis-toi et dilate ton entrée, car voici les multitudes chrétiennes qui s'avancent de l'Occident et de l'Orient, du Midi et du Septentrion, pour te visiter dans ta gloire nouvelle !...

Dès le berceau de l'Église, l'ardente piété des chrétiens se plut à fréquenter les lieux consacrés par la vie, les douleurs et la mort de l'Homme-Dieu, ainsi que les tombeaux des martyrs, imitateurs de Jésus-Christ. Ils le firent à l'exemple de saint Paul, qui avait entrepris un pieux pèlerinage aux Lieux saints [2]. Au témoignage de Grégoire de Tours [3], le pèlerinage des saints Chrysanthus et Daria florissait déjà sous Numérien, à la fin du troisième siècle. Mais c'est surtout après les édits de tolérance publiés par Constantin et après la découverte de la vraie croix par sainte Hélène, sa mère, que la piété des fidèles, jusque-là comprimée par des obstacles et des dangers de toute sorte, prit un essor extraordinaire.

Les cimetières devinrent alors des centres de dévotion où affluèrent les pèlerins de tous les pays, avides de vénérer les restes des Martyrs, d'entendre leur éloge prononcé dans les cryptes mêmes par la voix des pontifes et d'assister au

[1] AIMOIN, *Chronic. Casinense : De gestis Francorum*, lib. III, p. 144. édit. 1603. — FRÉDÉGAIRE, *Chronique*, p. 173, édit. 1823.
[2] HIERONYM., *Epist.* XIX *ad Paulum*.
[3] GREG. TUR., *De gloria martyr.*, I, 28.

divin Sacrifice qui se célébrait sur la pierre de leur tombeau, au jour anniversaire de leur *déposition*. Les calendriers et les Martyrologes qui étaient lus dans les assemblées, avertissaient les fidèles des lieux où ils devaient se rendre et des jours qui étaient consacrés à la commémoration de chaque martyr [1]. Bientôt les pèlerins prirent l'habitude de faire le tour du monde chrétien et de visiter, dans une seule excursion qui demandait des années, les principaux lieux saints. On se rendait à Rome et à Jérusalem, et l'on revenait par Saint-Jacques de Compostelle, en s'arrêtant aux pèlerinages qui se trouvaient sur la route. Saint-Maurice d'Agaune était de ceux-là.

Dès l'origine du culte des Martyrs Thébéens, c'est-à-dire peu après leur mort, la célébrité de leur martyre, comme celle de leurs miracles, attira les foules à leur tombeau. Quand ils allaient se prosterner sur le seuil des Apôtres, « *ad limina Apostolorum* », et au tombeau du Sauveur à Jérusalem, les pèlerins de *Monseigneur* saint Jacques venaient baiser cette terre d'Agaune abreuvée du sang de six mille martyrs. On trouve dans la vie de plusieurs saints, entre autres celle de saint Bernard de Menthon et de saint Urbain, des preuves curieuses de l'habitude conservée par les pèlerins du moyen âge de traverser les Alpes au grand ou au petit Saint-Bernard, afin de pouvoir s'arrêter à l'abbaye d'Agaune, qui les attirait de ce côté [2].

Une autre preuve se trouve dans le « *Sainct voyage de Jhérusalem du seigneur d'Anglure en* 1395 », qui s'arrêta « *à Saint-Moris en Chabeley* » pour y vénérer les reliques des Martyrs.

Cette station se recommandait assez d'elle-même par le nombre et la gloire de ses Martyrs, et l'on comprend que les fidèles de tout rang et de tout pays durent s'y porter en masse : chaque pierre de ce sol, teint du sang généreux de

[1] Martigny, *op. cit.*
[2] V. *Biblioth. Cluniac.*, col. 48, 95, 321 ; Appendic., col. 27. — Cf. Lecoy, *op. cit.*

toute une légion de braves, ne pourrait-elle pas être enchâssée dans l'or comme une pierre précieuse?... Aussi allons-nous voir, à travers les siècles, défiler devant les restes de ces héros un long cortége, non pas seulement de peuples, mais de saints, de pontifes et de rois.

Deux noms chers à la France ouvrent la série des pèlerins illustres : saint Martin de Tours et saint Hilaire de Poitiers.

Le grand apôtre des Gaules qu'il enfanta à la foi, saint Martin, si l'on en croit certaines traditions, le Martyrologe de l'église de Tours, Surius, Jean Maan [1], aurait passé à Agaune *à son retour de Rome,* époque certainement contestable. Ce voyage à Rome, l'accomplit-il étant évêque, comme le veut la même légende traditionnelle? Rien, dans le texte des historiens primitifs, n'autorise à le croire. Ni Grégoire de Tours, ni Sulpice Sévère n'y font la moindre allusion. Or c'eût été là un événement important, rare, nécessairement rempli de circonstances notables, et dont on eût parlé bien des fois dans l'entourage du grand évêque de Tours. Ce silence est très-significatif. De plus, si les traditions locales relatives au passage de saint Martin se rencontrent dans le nord de l'Italie, à Pavie, à Milan, dans les Alpes et le Vallais, et partout en France, elles ne se rencontrent point au delà de l'Apennin, ni à Lucques, ni à Ravenne, ni à Rome, quoique saint Martin ait eu de bonne heure des églises dans ces lieux. Ce silence dans l'Italie moyenne, quand tout ailleurs parle de lui, n'a-t-il pas une signification frappante?

Cette idée du voyage de saint Martin à Rome pendant son épiscopat, idée peu en consonnance avec son époque, n'apparaît pour la première fois qu'à la fin du dixième siècle, dans une vie de saint Maxence. Or cet intervalle de six cents ans ne permet plus de parler de *tradition* en cette circonstance que l'on peut rejeter comme apocryphe. Dans la critique historique que certains écrivains ecclésiastiques voudraient faire triompher de nos jours, on abuse beaucoup du

[1] MAAN, *S. et Metropol. Ecclesia Turon.,* p. 13.

mot de *tradition;* et quand on voit des faits du premier ou du deuxième siècle apparaître pour la première fois dans les légendes du dixième ou du douzième, on parle tout de suite de « vénérables traditions ». C'est là une violation des règles les plus élémentaires de la grande critique historique que Baronius avait suivies d'instinct et qui ont été formulées plus tard par la grande école bénédictine. Romans pieux, œuvres littéraires intéressantes dont on a le tort aujourd'hui de faire des monuments historiques, ces légendes ont, il est vrai, déterminé un courant d'opinion; mais, comme elles n'ont aucune base, elles ne constituent pas un témoignage de tradition. La tradition est une chaîne ininterrompue [1].

On peut donc contester cette époque du passage du grand thaumaturge dans le Vallais et les faits miraculeux qui l'accompagnèrent; mais il nous paraît difficile de nier sa pieuse visite au tombeau des Martyrs Thébéens. Dans ses courses apostoliques, saint Martin dut en effet visiter cette contrée, quand il évangélisa la *Sapaudia* ou Savoie, qui comprenait une bonne portion de la Suisse française. Plusieurs historiens anciens lui attribuent l'évangélisation d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald. Son culte, nous dit son dernier historien, est demeuré populaire dans toute cette région, et une inscription du sixième siècle nous le montre établi à cette époque au fond de l'Argovie [2]. Mais la trace de ses pas offre beaucoup plus de consistance dans le Vallais et la Tarentaise. Alors qu'il n'était encore que simple moine, saint Martin franchit deux fois les Alpes, tantôt par le grand, tantôt par le petit Saint-Bernard, une fois pour aller à Rome et une fois pour se rendre de Poitiers en Pannonie. Dès l'époque romaine, c'est par l'un de ces deux cols qu'avaient lieu les communications ordinaires entre la Gaule et l'Italie.

[1] Ces preuves négatives et ces remarques si judicieuses contre le prétendu voyage de saint Martin à Rome *pendant son épiscopat* nous ont été fournies par le savant Mgr Chevalier, clerc national à Rome.

[2] Lecoy de la Marche, *op. cit.* — Cf. Hartmann, *Comment. rer. Helvet.*, mss. 416 d'Einsiedeln.

La première fois, le saint partit de Trèves avec saint Maximin, archevêque de cette ville; et c'est à ce voyage que se rattache la légende bien connue de l'ours condamné à porter les bagages de l'âne qu'il avait dévoré [1].

Qu'à cette époque (347) l'église d'Agaune fût entièrement bâtie ou non, — et rien n'empêche qu'elle le fût, — il nous paraît difficile que les deux illustres pèlerins ne soient pas venus, soit à l'aller, soit au retour, s'agenouiller sur les ossements sacrés de cette Légion Mauricienne dont ils ne pouvaient ignorer la mort glorieuse. Il est probable même que l'église ou un édicule quelconque existait déjà à cette époque, où les restes des Martyrs avaient dû être recueillis. La mère de Constantin, qui éleva, en dépit de l'hostilité des magistrats, tenants du vieux monde, tant de temples chrétiens dans tout l'Empire, n'avait pas de motifs d'oublier les guerriers Thébéens, martyrs d'Agaune, plutôt que les Thébéens de Cologne, de Trèves, de Xantes, à qui elle éleva des basiliques.

La renommée des Thébéens s'était étendue rapidement dans tout l'univers catholique; elle s'était accrue avec l'étendue même et la multiplicité des massacres en Italie et dans les Gaules. Après les détachements thébaïques exécutés à Cologne et à Trèves, sa ville archiépiscopale, saint Maximin ne pouvait rien ignorer, ni passer indifférent auprès de si illustres et de si saintes dépouilles.

Nous ne pouvons dire si c'est dans cette occasion que son compagnon, saint Martin, opéra le prodige rapporté par la tradition, le bréviaire et les légendes; mais le voici dans toute sa simplicité :

Le grand thaumaturge revenait de Rome, lorsque, après avoir traversé les Alpes, il s'arrêta à l'humble monastère d'Agaune, qui commençait à se fonder. Son humilité l'ayant empêché de se faire connaître aux moines, il les supplia en vain de lui céder quelques reliques des saints Martyrs. Les religieux, ne sachant à qui ils avaient affaire, craignaient

[1] Cf. *Questions historiques*, II, 68. — *Vie de saint Maximin écrite au neuvième siècle*. — Bollând., *Act. SS.*, mai, VII.

avec raison qu'un dépôt si sacré ne tombât entre des mains indignes : on connaissait déjà l'abus et le honteux trafic que certains moines vagabonds faisaient des reliques des saints. Supportant ce refus avec une douceur admirable, saint Martin demanda en grâce qu'on lui indiquât le *champ du martyre* et l'endroit où saint Maurice avait été décapité.

On le conduisit à Vérolliez, ou à Vérolieu (*verus locus*, vrai lieu du massacre). Là, se prosternant et baisant cette terre qui avait été si abondamment arrosée par le sang des Martyrs, il supplia le Seigneur de ne pas le laisser partir sans lui accorder quelques gouttes de cette précieuse rosée. Son oraison fut agréable à Dieu, qui fit pour lui un grand miracle. A peine en effet le saint avait-il levé une motte de terre avec un couteau emprunté à un berger qui gardait ses brebis sur le pré de Vérolliez, que l'herbe lui apparut toute couverte d'une rosée vermeille et qu'il en jaillit une fontaine de sang! Il en remplit plusieurs fioles qu'il avait apportées avec lui,..... et cependant ce sang, miraculeusement rendu en sa faveur par le sol qui l'avait bu, coulait toujours en abondance. Martin pria Dieu de lui envoyer quelque vase pour le recueillir. Un ange lui en apporta un du ciel, d'un prix inestimable, sur lequel étaient représentées diverses figures « *élaborées d'un admirable artifice* ». Quand il l'eut rempli, l'ange lui commanda de le laisser aux religieux d'Agaune, dans la chapelle où reposaient les autres reliques de saint Maurice et de ses compagnons. On l'y conserve encore aujourd'hui.

En mémoire de ce grand miracle, on dressa un autel sur le lieu même où le sang avait jailli et où saint Maurice aurait été décapité à genoux sur une grosse pierre du bord du Rhône, qui passait pour lors tout proche [1].

Telle aurait été l'origine de la chapelle de Vérollieu, qui,

[1] Cf. GUIBERT DE GEMBLOUX, mss. inédit. — *Breviar. Eccles. Turon.* — *Vie de saint Sigismond.* — BALDESANO, *op. cit.* — Bibl. de Tours, mss. 1281, f° 13. — Bibl. de Bruxelles, ms. 5387. — *Acta SS.*

souvent détruite et rebâtie, s'élève encore aujourd'hui sur le champ du martyre.

Pour obéir à l'ange, saint Martin fut obligé, contre son intention, de revenir au petit monastère, de s'y faire connaître aux moines, qui furent tout émerveillés du sang miraculeux ainsi obtenu par le grand serviteur de Dieu. Ils le prièrent d'excuser leur méprise et de vouloir bien accepter d'autres reliques des saints Martyrs. Après quoi, saint Martin, chargé de son précieux dépôt, reprit le chemin de Tours, où nous le verrons bientôt se servir des fioles de sang pour dédier à saint Maurice sa cathédrale, celle d'Angers et l'église de Candes.

Son pèlerinage à Agaune a tenté la verve de Péan Gatineau, qui l'a redit en vers dans sa *Vie Monseignor saint Martin de Tors*. A titre de curiosité littéraire, nous donnons en appendice ces vers en français du douzième siècle.

Il y a dans ces récits légendaires, comme presque toujours, un mélange de vérité et d'amplification. Ainsi que le reconnaît le sage critique des Bollandistes, un tel assemblage de prodiges ne peut guère être admis, s'il n'est appuyé sur des témoignages considérables. Or ni Sulpice Sévère, ni Grégoire, ni Fortunat ne parlent de ces faits; on n'en trouve la trace écrite que plus tard. Les chanoines de Saint-Martin, auxquels l'archevêque de Cologne demandait des renseignements précis sur ce point, ne citent eux-mêmes, dans leur réponse, aucun document, aucune source authentique; et c'est leur lettre seule, écrite vers 1168, qui a servi de base aux rédacteurs du Bréviaire. Le couteau du saint, disparu d'ailleurs dans un incendie de l'église Saint-Maurice avant 1659, ne saurait faire autorité.

Quant au magnifique vase en sardonyx, dit « *Vase de saint Martin* », laissé par lui en don aux moines d'Agaune et que l'on admire encore dans le *Trésor* de la même abbaye, il ne ressemble en rien, ni dans sa forme ni dans sa substance, aux *fioles* mentionnées dans le récit des chanoines. Assurément, c'est là un monument des plus précieux : les camées.

les pierreries, les figures païennes qui le décorent attestent sa haute antiquité; ce serait même, de l'avis de M. Aubert, un objet unique au monde, si une anse n'avait été brisée [1]. Mais nul n'en sait la provenance; son caractère même ne dément-il pas la légende qui en attribue le présent à un ange?

Cependant, ce n'est pas une raison pour rejeter, sans examen, la naïve légende dans le domaine des fables; car le fond même de ce récit, considérablement embelli, se trouve confirmé par le culte traditionnel voué par les deux villes de Tours et Angers au chef de la Légion Thébéenne, et par le nom de saint Maurice donné originairement à leurs cathédrales, et que la seconde a conservé jusqu'à nos jours. Mieux encore, nous avons sur les reliques des Martyrs d'Agaune, conservées jadis à Tours, le témoignage formel de Grégoire. « Comme je l'ai appris de clercs très-âgés, dit-il, ces reliques avaient été placées d'abord dans l'église métropolitaine... Je les retrouvai dans le *Trésor* de la basilique de Saint-Martin, où elles avaient été transportées par respect... Dans mon admiration pour ce présent de la bonté céleste, je rendis à Dieu des actions de grâces, je célébrai des vigiles et des messes, et je replaçai ces précieux souvenirs dans la cathédrale [2]. »

Il serait donc aussi difficile de nier que des reliques de saint Maurice et des siens aient été apportées en Touraine par saint Martin, que d'affirmer la véracité des détails merveilleux racontés par les chanoines du douzième siècle [3]. Le passage du grand thaumaturge à Agaune n'est pas douteux. Il est certain qu'il traversa plusieurs fois les Alpes et qu'il dut suivre la grande voie militaire du mont Joux et d'Octodurum. Il dut recevoir dans son pèlerinage ou recueillir lui-même sur le champ du martyre du sang des héros Thébéens, des éponges ou linges imbibés, suivant l'usage des temps de

[1] Aubert, *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice*, III. — Cf. Rahn, *Hist. des monuments d'art en Suisse*. — Lecoy de la Marche, *op. cit.*, *passim*.
[2] Greg. Tur. *Histor.*, x, 31.
[3] Gervaise, *Vie de saint Martin*.

persécutions, et même d'autres reliques des mêmes Martyrs gardées précieusement depuis leur glorieux supplice. Cela était d'autant plus facile que l'événement était récent, puisqu'il n'a précédé que d'une vingtaine d'années la naissance de saint Martin. Soldat lui-même, comment Martin n'aurait-il pas eu, même dès son catéchuménat, un culte pour ces nobles victimes !

L'apôtre des Gaules eut deux fois encore l'occasion de traverser les Alpes; mais dans lequel de ces deux voyages eut lieu sa station à Agaune, où il entra en possession des précieuses ampoules? Jusqu'ici nul n'a su le dire, et, au fond, il importe peu de le savoir. La chronique dit simplement que c'était sous l'épiscopat de saint Théodore Ier, et que le saint trouva beaucoup de religieux à Agaune. Ce qu'il importait d'établir, c'est la certitude de la visite de saint Martin au tombeau des Martyrs.

Le savant auteur des *Éclaircissements sur le martyre de la Légion Thébéenne,* M. P. de Rivaz, avec une assurance qui nous étonne, traite de pure fable la légende du Bréviaire de Tours à ce sujet, et nous raconte, avec un luxe de détails, la manière dont, selon lui, saint Martin serait devenu possesseur des fioles de sang.

Nous allons voir que ce qui est une fable, c'est le récit purement fantaisiste de l'écrivain vallaisan.

« Saint Théodore ou Théodule, affirme-t-il, envoya du sang et des ossements des Martyrs d'Agaune à saint Martin et à saint Victrice, évêque de Rouen, qui lui en fit des remercîments publics dans un discours en l'honneur des saints, publié vers l'an 390. » M. de Rivaz prétend que dans ce discours, qu'il n'a sans doute pas lu, le saint prélat raconte comment et par quelle occasion il reçut ses reliques. « Saint Ambroise, dit-il, de retour à Milan après son voyage à Trèves, en 387, où il vit saint Victrice et saint Martin, députa le prêtre Cario pour porter à ces deux illustres prélats des reliques des saints Gervais et Protais, qu'il avait découvertes l'année précédente...

« Cario vit à Octodure saint Théodule, qui lui remit aussi deux fioles du sang des Martyrs, dont une fut remise à saint Victrice et l'autre destinée à saint Martin. »

Si l'on ajoutait foi, sans contrôle, aux assertions du savant historien, on pourrait croire que tout ce récit est extrait du discours de saint Victricius de Rouen. Or, nous avons lu en entier ce livre-discours intitulé : *In laudibus sanctorum,* faussement attribué par les copistes à saint Ambroise ; nous l'avons lu dans le *Recueil de divers écrits,* de l'abbé Lebœuf, et dans la collection Migne; nous avons confronté, par la bienveillante entremise du bibliothécaire de Saint-Gall, l'imprimé avec le manuscrit original conservé dans cette abbaye, et voici en résumé ce qu'il contient :

Saint Victrice remercie saint Ambroise de lui avoir envoyé des reliques des saints martyrs Protais et Gervais, et d'autres saints dont il énumère les noms : les saints *Jean-Baptiste, André, Thomas, Agricola* et *Eufemia* ou Eufémias ; mais il ne dit pas un mot de saint Maurice et des autres Martyrs d'Agaune, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire, s'il en avait reçu des reliques. Il n'aurait certainement pas oublié des saints aussi célèbres, après en avoir nommé d'obscurs, comme Eufémia et Agricola.

Il remercie également Eustache et d'autres évêques d'Italie, puis Cario et Alian, qui ne sont pas autrement désignés. Ensuite, dans un magnifique élan d'enthousiasme reconnaissant, il chante la louange de tous ces saints qu'il appelle « la multitude des citoyens célestes, *tanta hic est cœlestium civium multitudo* [1] ». Et c'est tout... Il n'y est nullement question d'envoi de reliques des *Martyrs d'Agaune* à saint Victrice ni à saint Martin ; pas davantage question du prêtre Cario comme porteur de ces reliques, pas question de *fioles de sang.*

L'abbé Lebœuf remarque avec raison que le *Théodule*

[1] Cf. *Mss de la Bibl. de Saint-Gall,* n[os] 98 et 102. — Lebœuf, *Recueil de divers escrits,* t. II, p. 1739. — Migne, *Cursus Patr.,* 20, 443.

dont il y est parlé vaguement, sans désignation, ne peut être l'évêque d'Octodurum, sur le territoire duquel reposaient les corps des Martyrs agaunois; car il n'aurait pas manqué d'ajouter, dans la châsse destinée à l'archevêque de Rouen, des reliques des mêmes Martyrs aux reliques envoyées par saint Ambroise, et saint Victrice n'aurait pas manqué de l'en remercier.

Son silence prouve assez qu'il n'en reçut pas d'Agaune. M. de Rivaz, qui s'appuie, pour affirmer le contraire, sur le « *tanta civium multitudo* », fait dire au texte ce qu'il ne dit pas; il en est pour ses frais de déduction trop subtile et d'imagination trop féconde, et la légende du voyage de saint Martin à Agaune, ainsi vengée de son présomptueux dédain, reste debout.

En 360, l'illustre maître de saint Martin, saint Hilaire de Poitiers, un des plus profonds docteurs que l'Église ait connus, vint s'agenouiller au tombeau des Martyrs Thébéens, à son retour d'Orient, où l'avait exilé l'empereur Constance, le protecteur des ariens. Peu après, un disciple de saint Martin, saint Gaudence, évêque de Novare (368), fit le même pèlerinage.

Vers la même époque, un contemporain et ami de saint Martin, non moins illustre que lui, non moins éminent en sainteté, saint Ambroise, eut plus d'une fois aussi l'occasion de venir vénérer les reliques célèbres des Martyrs de cette petite cité d'Agaune qui lui doit probablement son nom. On sait que le grand archevêque de Milan fut député deux fois par l'empereur Valentinien II vers l'empereur Maxime, à Trèves, pour réclamer le corps de l'empereur Gratien, lâchement assassiné; la première fois en l'an 383, et la deuxième en l'an 386. Qu'il fût ou non métropolitain du Vallais, il ne franchit certainement pas le défilé de Tarnade sans se prosterner sur cette terre sanctifiée par tant de milliers de martyrs, sans payer à leurs restes sacrés son tribut d'hommages et de vénération. On lui attribue non-seulement la substitution du nom d'Agaunum (*Agone*) à celui de Tarnade, mais

même la modification de la règle suivie par la communauté naissante, ce qui plus tard a fait croire à quelques-uns qu'il fut le premier abbé d'Agaune.

Il n'est pas invraisemblable que le saint ait insinué ce changement de nom pour lui donner une signification conforme au grand fait du martyre de la Légion Thébéenne, dont ce lieu devait garder à jamais l'illustration et l'impérissable souvenir. Ne dit-il pas, dans son épître 70 : « *Unde hodie quoque* AGON *loco nomen est, quod ibi Samson gloriosum certamen virtute egregia consummaverit.* » Ce mot grec d'*Agon*, qui signifie lutte ou champ de combat, convient admirablement à la *ville des Martyrs* et au combat suprême qu'ils soutinrent vaillamment contre l'armée des Césars.

Il est donc probable que cette substitution de nom est due à la passion et à la célébrité de nos Martyrs, et non, comme le veulent certains savants épris de celticisme, à l'énorme quantité de *roches* dont le pays abonde, et qui en langue celtique se dit *akaune*.

Saint Grégoire de Tours nous assure que saint Martin reçut beaucoup de reliques de la part de saint Ambroise. Comme ils illustraient, l'un l'Italie, l'autre les Gaules, par les mérites de leur vie et par les grands miracles qu'ils opéraient, ils étaient dignes d'être liés ensemble par une charité particulière et de se la témoigner par des présents de cette nature. Ils peuvent s'être vus à Trèves, où saint Martin se rendit en 386. Une chronique postérieure assure même qu'ils s'y rencontrèrent [1]. Mais Tillemont ne dit pas un mot de l'envoi de reliques des Martyrs d'Agaune, il ne parle que des saints Gervais et Protais [2].

Cependant au tombeau vénéré de saint Maurice et de ses compagnons d'armes, le concours des fidèles allait toujours croissant; l'épiscopat y envoyait toutes ses gloires. Après le légionnaire saint Martin, après les Hilaire et les Ambroise,

[1] *Gesta Trevirorum*, dans PERTZ, VIII, 155. — AMBROS., *Op.*, 56. — Cf. PAULIN, *Vit. sancti Ambros.*, n° 19.
[2] TILLEMONT, *Hist. eccles.*, t. IV et X.

c'est saint Athanase, exilé d'Alexandrie à Trèves, c'est saint Victrice, autre légionnaire, devenu évêque de Rouen, qui, de retour d'un voyage à Rome en 404, passe par le Vallais pour vénérer les corps des Thébéens et en emporter des reliques auxquelles il rendra un culte dans sa cathédrale.

Vers le même temps, Germain, né à Auxerre (380), d'une famille patricienne, après avoir étudié le droit à Rome, revenait à Auxerre chargé d'un commandement militaire de la part de l'empereur Honorius. En passant par les Alpes Pœnines, il vit le sanctuaire de Saint-Maurice et en emporta des reliques comme talisman dans ses fonctions. Devenu évêque d'Auxerre en 418, il en obtint un plus grand nombre, et, comme saint Martin, il en portait une fiole appendue à son cou [1].

Puis voici venir le grand archevêque de Lyon, saint Eucher, le premier historien des Martyrs.

A cette époque, vers le milieu du cinquième siècle, le pèlerinage d'Agaune était fort en vogue dans la chrétienté, comme le dit le saint évêque dans sa Légende célèbre de nos héros : « On y venait de diverses provinces y offrir de l'or, de l'argent et d'autres riches présents. » Ce fut pour y faire aussi le sien, pour leur rendre son culte et implorer leur intercession, que ce saint et savant prélat, « ne voulant pas laisser tomber dans l'oubli la mémoire d'un si grand événement », interrogea sur les lieux toutes les traditions encore jeunes et vivaces, et écrivit leur histoire ou leurs *Actes* l'an 445 [2].

Après les évêques, les abbés.

Vers la fin de sa vie, saint Romain, abbé de Condat, qui mourut vers l'an 460, accompagné de son disciple Palladius, fit à pied le pèlerinage d'Agaune et y fut témoin de la guérison miraculeuse d'un paralytique. Bollandus a prouvé que saint Romain naquit vers l'an 400. On ne peut fixer ce pèlerinage au-dessous de 450; car le saint ne dut pas attendre

[1] *Bibl. Patr.*, XX. — Le Bœuf, *Mémoires...* Cf. Ducis, *op. cit.*
[2] *Passio Martyr. Agaun.*

un âge décrépit pour faire ce voyage à pied! A cette époque, l'église des Martyrs était déjà très-fréquentée.

On lit dans sa vie : « Le saint prélat avait une si grande dévotion envers les Martyrs d'Agaune qu'il prit la résolution d'aller visiter leur tombeau, qu'on doit plutôt appeler le *camp de ces martyrs*. Puisqu'ils étaient six mille, suivant les Actes de leur passion, il me paraît assez difficile qu'on ait pu mettre à couvert dans une basilique les reliques d'un si grand nombre de martyrs : il y en avait, ce me semble, assez pour couvrir toute la campagne d'Agaune [1]. »

Ce passage prouve suffisamment que les ossements des Martyrs avaient été transportés dans des édifices bâtis exprès (*in fabricis*), à côté de l'église d'Agaune, bien avant l'an 450.

Saint Polycarpe, évêque de Sens, voyageant vers Rome, s'arrêtait à Agaune, où il mourut (478), trouvant ainsi sa tombe près de celle des Martyrs qu'il venait vénérer. Vers la même époque, on peut signaler encore saint Marin, religieux de Lérins, qui devint probablement abbé d'Agaune, après saint Severin.

Avec le sixième siècle s'ouvre pour le tombeau et l'église de nos Martyrs une nouvelle période de gloire et de splendeur. Et cette prospérité et cet éclat, ils les devront aux largesses et à la piété du roi des Burgondes, Sigismond, qui vient d'abjurer l'arianisme et d'être associé au trône par son père Gondebaud. Ce jeune prince, dont les dépouilles sacrées doivent reposer un jour à côté des reliques des Martyrs qu'il a tant honorés, voulant donner à son peuple et au monde une preuve de la sincérité de sa conversion, met la main à l'un des plus grands et des plus somptueux monuments que l'Église ait vus s'élever à la gloire de ses héros.

Il ne se contente pas de venir rendre aux Martyrs Thébéens un hommage de publique vénération, mais il fait reconstruire, presque de fond en comble, l'église et le mo-

[1] *Bibl. Patr.* xx. — *Acta SS.*, II, août. — *Gallia*, xv.

nastère de Saint-Maurice d'Agaune, déjà existant depuis près de deux siècles (515). Il y appelle cinq cents moines tirés des différents monastères les plus célèbres de la chrétienté ; il assemble préalablement un concile qui règle tout ce qui concerne les constructions nouvelles, le nombre des religieux et la règle nouvelle qu'ils doivent suivre, et les donations immenses nécessaires à leur entretien.

On convint d'abord que les corps des saints dont les noms étaient connus, « savoir des saints Maurice, Exupère, Candide et Victor, seraient seuls ensevelis dans l'enceinte de la basilique nouvelle, et que les corps des autres saints seraient renfermés dans un autre lieu assuré, propre et exactement gardé [1] ».

Désormais la louange de Dieu ne cessera plus sur la tombe des Martyrs : le concile vient d'établir dans l'église du monastère d'Agaune la psalmodie perpétuelle et ininterrompue, le *Laus perennis*, « qui est le vrai travail d'ordre des moines, puisqu'ils prient ainsi pour le monde qui ne prie pas et labourent, dans leur solitude féconde, le champ d'expiation et de bénédiction [2] ».

Deux ans plus tard, le nouveau monastère était de nouveau consacré en l'honneur de saint Maurice et de ses compagnons d'armes.

Ce fut, sans contredit, l'un des plus beaux jours dans les fastes du culte des Thébéens que celui où saint Avit, archevêque de Vienne, nouveau métropolitain, entouré, disent les vieilles chroniques, d'un roi, de vingt-cinq évêques, d'une foule de comtes et de cinq cents moines, fit, au milieu d'un grand concours de peuple, la dédicace solennelle de la nouvelle basilique mauricienne! Jamais tant et de si illustres pèlerins n'étaient venus se prosterner à la fois sur les catacombes d'Agaune... Jamais tant de voix n'avaient chanté les louanges de tant de martyrs!... C'était le 22 septembre de l'an 517.

[1] *Archives de l'abbaye,* cahier de M. Charles.
[2] P. Féval, *les Merveilles du Mont Saint-Michel.*

L'éloquent archevêque qui présidait le concile, de concert avec saint Claude, métropolitain de Besançon, y prononça un discours latin, langue encore familière au peuple après quatre siècles de domination romaine.

Hélas! aux jours de gloire succédèrent bientôt les jours de deuil, aux prospérités les catastrophes de tous genres : la chute du mont Taurus (563) et les irruptions des Lombards qui, après avoir ravagé le pays, s'établissent pendant quelques mois à l'abbaye, où ils ne laissent que des ruines [1].

La punition de ces forfaits et de ces profanations sacriléges du tombeau des Martyrs ne se fit point attendre, et, l'année suivante, les Lombards furent défaits aux environs de Bex par l'armée de Gontran. Après cette victoire, le roi, reconnaissant, vient pieusement en faire hommage à ceux qui l'ont obtenue pour lui du Dieu des armées. Il vint à deux reprises à l'abbaye dévastée vénérer les reliques de ces guerriers protecteurs, et les ruines des envahisseurs furent, par ses soins, réparées. On retrouve aussi la trace de sa grande dévotion envers les saints Martyrs, dans un miracle rapporté par Grégoire de Tours et reproduit par Jacques de Voragine [2] dans sa *Légende dorée.*

« Lorsque le roi Gontran, écrit saint Grégoire, eut renoncé aux pompes du siècle, s'adonnant complétement aux œuvres spirituelles, distribuant ses trésors aux églises et aux pauvres, il envoya un prêtre porter des présents aux moines d'Agaune, afin d'obtenir des reliques de leurs Martyrs. Or, comme la mission du roi remplie, le prêtre revenait joyeux avec son précieux trésor, par la voie du lac Léman, une tempête s'éleva soudain. Les vagues se soulevaient jusqu'au ciel comme des montagnes; l'embarcation était en péril : la poupe et la proue tour à tour disparaissaient sous les flots. Terrifiés, matelots et passagers n'attendaient plus que la mort...

[1] Grég. de Tours, *Hist. des Francs.*

[2] J. de Varaze ou Voragine, *Légende dorée,* 2e vol., p. 136, édit. 1843. — Greg. Turon., *Gloria martyrum.*

« Alors le prêtre messager, se voyant assailli par les lames furieuses et couvert de leur écume, détache de son cou le coffret où sont renfermées les reliques thébéennes, le jette avec confiance au sein des ondes, implorant ainsi à voix haute le secours des saints :

« — Je vous en supplie, ô glorieux Martyrs, ne nous laissez pas périr dans un naufrage; mais plutôt tendez-nous une main secourable, vous qui n'abandonnez personne dans les grands périls. Calmez les flots irrités, et, par votre aide, reconduisez-nous au port désiré.

« A peine eut-il achevé, que le vent tomba, — comme sur la mer de Tibériade; — les vagues s'abaissèrent, et ils abordèrent heureusement au rivage. » Saint Grégoire termine son récit en disant qu'il le tient du prêtre messager lui-même.

Il serait difficile de citer un témoignage plus authentique et plus éclatant de la vénération des rois envers les Martyrs d'Agaune et de la puissance de ces intercesseurs auprès de Dieu.

Déjà l'église des Martyrs avait acquis une grande notoriété à la cour de Clovis, grâce aux prodiges et à la guérison miraculeuse opérée sur le chef des Francs par un des abbés d'Agaune, nommé saint Severin (506). Mandé auprès du prince, le saint thaumaturge étendit son manteau sur le royal malade, qui se releva aussitôt. Le bruit de cette guérison miraculeuse s'étant répandu dans la ville, tous les infirmes accoururent et s'en allèrent guéris et louant Dieu. Ces guérisons et les nombreuses faveurs spirituelles qu'on obtenait au tombeau du saint, mort dans son voyage, à Château-Landon, ne firent qu'étendre la réputation d'Agaune [1].

A l'exemple de Sigismond et de Gontran, presque tous les successeurs de Clovis, s'ils ne viennent pas en personne au tombeau des Martyrs Thébéens, enrichissent

[1] *Gallia christ.*, XII, 785. — DE RIVAZ, *op. cit.* — GENOUD, *les Saints de la Suisse française.*

leur monastère de donations et de priviléges : ainsi firent Clotaire II, Thierry III, Dagobert III, Childéric III et Pépin.

Jusqu'à Charlemagne, dont le nom glorieux figure aussi dans notre liste des pèlerins de Saint-Maurice, c'est pour ainsi dire la période des pèlerins royaux et des pontifes, période qui se continuera après lui pendant au moins deux siècles. C'est lui qui fait reconstruire l'église et les bâtiments à demi détruits par une nouvelle invasion des Sarrasins. L'empereur d'Occident, l'an 800, entreprend, suivant l'ancienne coutume, de visiter les corps saints qui reposent dans ses États, pour s'en aller ensuite à Rome où l'attend la couronne impériale; il s'arrête à l'abbaye d'Agaune, il vénère en passant la tombe des braves sous la protection desquels il a mis ses armes. Il vient plus d'une fois à Agaune; il considère saint Maurice et ses vaillants Thébéens non-seulement comme ses patrons, mais comme les modèles du soldat chrétien et du paladin français. Charles le Chauve s'arrêta aussi à Agaune en 875, en se rendant en Italie pour y recevoir la couronne impériale; il y passa encore à son retour l'année suivante. Trois ans plus tard, ce fut Charles le Gros. Après eux, les saints guerriers verront s'agenouiller sur leurs cendres les empereurs Rodolphe Ier (888), Rodolphe II et Conrad le Pacifique (909), puis Rodolphe III, la reine Ermengarde, etc.

Les pontifes de Rome eux-mêmes leur rendirent ces pieux honneurs; c'est pour donner à leurs restes sacrés un témoignage de leur vénération profonde que les papes Étienne III et Léon III s'arrêtaient à Agaune.

Étienne III partit de Pavie le 15 novembre 753, accompagné de Georges, évêque d'Ostie, de Vilicaire, évêque de Nomente, de quatre prêtres, trois diacres et quelques autres clercs de l'Église de Rome, pour se rendre au monastère d'Agaune, où on avait convenu que le roi Pépin se trouverait. Le Pape y était depuis quelques jours, quand il reçut les ambassadeurs du roi, le priant d'aller plus avant en France.

En 799, Léon III partit de Rome pour aller trouver Charlemagne, qui était alors au fond de la Saxe, et s'arrêta à l'abbaye d'Agaune, où Charles, fils aîné de Charlemagne, était venu attendre le Pape pour le conduire vers son père.

Avant eux, au sixième et au septième siècle, tous les fondateurs d'Ordres qui se rendaient à Rome *ad limina Apostolorum,* après avoir prié sur le tombeau des Apôtres, étaient venus se prosterner sur la tombe des Martyrs agaunois. Ainsi saint Maur, disciple de saint Benoît, se rendant en France en 525, pour y fonder les couvents de Bénédictins, s'arrêtait à l'abbaye du Vallais et y signalait son passage par la guérison d'un aveugle de naissance[1]. Ainsi saint Colomban et saint Eustaise ou Eustase, son successeur à Luxeuil, qui fut envoyé par Clotaire II pour ramener saint Colomban d'Italie. Les deux hommes de Dieu s'arrêtèrent, vers 620, à Agaune, où les religieux les accueillirent avec grand honneur[2].

Saint Rouin, Écossais de naissance, venu en Gaule vers 642, peu après Colomban, fondait le monastère de Beaulieu dans l'Argonne, se rendait à Rome, et, à son retour, il s'arrêtait, comme tous les pèlerins, à Agaune et obtenait des reliques des Martyrs, avec lesquelles il dédiait sa basilique[3]. Saint Dié, vers 663, accomplissant cette même halte pieuse, lorsqu'il vint voir Ambroise, abbé d'Agaune, obtint également de leurs reliques, avec lesquelles il fonda son église cathédrale de Saint-Maurice, aujourd'hui Saint-Dié. On peut citer encore Austulphe, abbé de Fontenelle, en Normandie, qui mourut à l'abbaye d'Agaune et y fut enseveli; puis saint Bonit, évêque de Clermont. Saint Gérard d'Aurillac au neuvième siècle, saint Odon et saint Odilon de Cluny un peu plus tard, franchirent le mont Joux en reve-

[1] L'abbé GUINOT, *Étude historique sur l'abbaye de Remiremont,* édit. in 8°, Paris, Douniol, 1850.

[2] *Gallia christ. — Annales Benedict.*

[3] *Annales Benedict.*

nant de Rome et trouvèrent aux environs des guides, *marrons* (*marrones, marucci*), qui se chargeaient de conduire les voyageurs sains et saufs de l'autre côté de la montagne, sur la voie d'Agaune. Aujourd'hui encore, après dix siècles, ce nom tout local de *marronniers* est resté aux gens du monastère du grand Saint-Bernard, chargés d'aller à la recherche des malheureux perdus dans les neiges.

Ce fut l'an 862, dit le chroniqueur Herric ou Henri[1], que plusieurs religieux du monastère d'Auxerre, munis de lettres du roi Charles le Chauve, se rendirent à Rome et, à leur retour, traversèrent les Alpes et arrivèrent au monastère d'Agaune. Ils y furent reçus cordialement par l'abbé Humbert et s'y reposèrent quelques jours.

L'abbé leur accorda même quelques reliques des saints Martyrs Thébéens, qu'ils joignirent à celles des saints martyrs Urbain et Tiburce, présent du pape Nicolas; puis les pèlerins reprirent leur route en glorifiant Dieu, qui protégeait leur voyage[2].

Sur leur chemin, ils rencontrèrent des populations empressées d'accourir autour d'eux pour rendre honneur aux Saints et invoquer leur protection. Lorsqu'ils arrivèrent à Orbe, une jeune fille nommée Osanne, muette et contrefaite dès sa naissance, fut amenée auprès des saintes reliques. Ses gestes suppléaient à la parole qui lui manquait pour exprimer le désir qu'elle avait d'obtenir sa guérison. Mais sa foi était grande, et Dieu la récompensa en lui rendant complétement la santé en présence du peuple émerveillé de ce prodige.

Au village de Boujailles, où les moines firent une nouvelle station, Dieu manifesta encore sa miséricorde et la puissance de ses serviteurs par un nouveau prodige. Un épi-

[1] Lib. II *De miraculor. S. Germ. Autissiod.*

[2] La route que les religieux suivirent est celle qui conduisait de Dijon aux Alpes Grecques, par Salins et Pontarlier. C'est par cette voie romaine, dit M. Ed. Clerc, que communiquait, depuis Dijon, l'abbaye de Saint-Bénigne avec celle d'Agaune. (*La Franche-Comté à l'époque romaine.*)

leptique, tourmenté de cette infirmité dès son enfance, accourut avec empressement auprès des saintes reliques, et mérita par la vivacité de sa foi d'être complétement guéri... A Salins, un enfant aux membres déformés obtint aussi miraculeusement sa guérison. Au village de Champvans, une femme, muette dès sa naissance, accourut pleine de foi auprès des dépouilles des saints Martyrs, et, priant du fond du cœur, mérita de recevoir l'usage de la parole. Elle voulut, par reconnaissance, accompagner les reliques jusque sur les bords de la Saône, louant Dieu du prodige qu'il avait opéré en elle[1].

Toutes ces grâces extraordinaires, dont nous trouvons le récit dans la Chronique du moine Henri d'Auxerre, sont une preuve manifeste de la puissance des Martyrs Thébéens auprès de Dieu.

Vers la fin du dixième siècle, Othon Ier le Grand, empereur d'Allemagne, qui attribuait sa prospérité et sa gloire au patronage de saint Maurice et ne cessait de lui témoigner en toute rencontre sa dévotion, édifiait en son honneur la cathédrale de Magdebourg et la faisait élever à la dignité de première métropole d'Allemagne. Saint Ulric, évêque d'Augsbourg, accompagna l'empereur dans son voyage d'Italie en Bourgogne, visita avec le monarque, dans les sentiments de l'humilité la plus profonde, le tombeau des Martyrs et obtint des reliques de saint Maurice pour l'abbaye d'Einsiedeln. Othon, qui avait obtenu d'abord de Rodolphe II, roi de Bourgogne, son gendre, les reliques de saint Innocent, en reçut également d'autres de saint Maurice et de quelques soldats Thébéens. Il obtint entre autres le corps de saint Exupère, qu'il donna ensuite à saint Guibert, abbé de Gemblours.

Voici un trait particulier de son culte plein de confiance envers les Martyrs d'Agaune. Quand il accourut pour faire lever le siége d'Augsbourg, serré de près par les Hongrois, il

[1] *Gloires religieuses de la France. Vie des saints de la Franche-Comté*, p. 378-380, édit. 1854.

fit flotter devant son armée la bannière de saint Maurice : l'ennemi fut taillé en pièces[1].

Sainte Adélaïde, la seconde femme du grand empereur, avait hérité de son père Rodolphe II une tendre dévotion pour les Martyrs. Elle combla de largesses l'abbaye d'Agaune, où elle se rendait souvent pour visiter leur tombeau et y répandre ses larmes et ses prières ; elle y vint la dernière fois en 999, un an avant sa mort. L'amour filial l'attirait également vers ces lieux : les deux premiers rois de la Bourgogne Transjurane, son aïeul et son père, y avaient reçu la sépulture.

Mais en 939, les Sarrasins ayant de nouveau envahi le Vallais, y avaient mis tout à feu et à sang. Il est intéressant de savoir comment l'abbaye de Saint-Maurice, presque détruite de fond en comble, se releva de ses ruines, grâce aux donations et restitutions de Rodolphe III en 1017. Trois ans auparavant, en 1014, l'archevêque de Lyon, Burchard Ier, fils de l'empereur Conrad, affligé de voir les monastères de la Bourgogne dans un tel état de désolation, après les invasions des Sarrasins, supplia le roi Rodolphe, son frère, d'aller lui-même visiter ces lieux dévastés. Le prince y consentit et se mit en route pour le pieux pèlerinage, avec sa femme, la reine Hermingonde, et deux autres princes bourguignons, Rodolphe et Bertold. Il était également accompagné de l'archevêque Burchard, des évêques de Genève, de Sion, de Laon et de quelques autres. Dès que les pieux pèlerins furent arrivés dans le Chablais ou Bas-Vallais, Mgr Burchard les conduisit sur le tombeau des Martyrs Thébéens et, leur montrant les ruines laissées par les Barbares sur ce sol sacré, il supplia le roi d'imiter la piété de ses ancêtres, et particulièrement de l'empereur Sigismond, et de relever le monastère élevé si magnifiquement par ce dernier. La reine, les évêques et les princes joignirent leurs prières à celles de l'archevêque, et le roi, dont le cœur pieux

[1] César Cantu, *Hist. universelle*, t. IX.

inclinait déjà vers de telles entreprises, résolut immédiatement de se mettre à l'œuvre, et il ne quitta pas Agaune avant d'y avoir fait venir des ouvriers et des architectes en nombre suffisant pour entreprendre la restauration de l'église et du monastère et la mener à bon terme. Il n'eut pas de repos qu'il n'eût restitué à l'abbaye son antique splendeur. Alors l'archevêque Burchard y plaça de nombreux moines, qui relevèrent le culte divin et la dévotion envers les Martyrs. Cette fois encore, le démon fut vaincu et couvert de confusion, en voyant que tous ses efforts contre les saints Thébéens tournaient à leur propre gloire et à sa propre honte[1].

Le pèlerinage refleurit comme aux plus beaux jours, et dans cette nouvelle liste de pèlerins les saints évêques se distinguent par leur nombre. On peut citer saint Annon, archevêque de Cologne (1070), qui, par la médiation d'Adélaïde, comtesse de Turin, veuve d'Oddon de Savoie, obtint quelques parcelles des saintes reliques[2]; saint Apollinaire et saint Claude de Besançon; saint Anselme d'Aoste (1100) et saint Bernard de Menthon.

On le voit, tous les rangs du clergé, comme tous les rangs de la hiérarchie civile, sont tour à tour représentés autour du sépulcre vénéré : après les saints évêques, les saints abbés, les saints moines; après les moines, les rois et les pontifes de Rome; mais papes, rois ou moines, tous se distinguent et se confondent par un même amour, un même dévouement, une même vénération en faveur des Martyrs Thébéens.

Le pèlerinage de Saint-Maurice était devenu l'un des plus célèbres de l'Occident; les richesses et les présents de tous genres affluaient de partout à l'abbaye; mais on ne peut se dissimuler que ces avantages matériels n'aient fait quelque tort à sa discipline primitive. En acquérant des priviléges et des possessions nouvelles, l'abbaye perdit un bien inestimable, l'indépendance. Les abbés *commendataires* y introdui-

[1] Baldesano, *op. cit.*, p. 196.
[2] Cibrario, *Hist. de la Monarchie de Savoie*, I, 105.

sirent les désordres et les dissolutions du siècle; il y eut même un temps où le sacrifice divin fut interrompu. C'est la période de décadence pour le monastère, en proie aux dilapidations de ceux mêmes qui auraient dû le défendre, puisqu'ils se nommaient ses *avoués* ou ses défenseurs temporels. Un saint qui venait d'installer saint Bruno dans les déserts de la Grande-Chartreuse, Hugues, évêque de Grenoble, allait enfin, par l'introduction d'une réforme salutaire, lui rendre ses anciens titres de sainteté et de vénération.

En 1128, saint Hugues se rendit à Agaune avec le comte Amédée III de Savoie. Les deux illustres pèlerins, après avoir prié avec ferveur sur la tombe des Martyrs, décrétèrent la réforme nécessaire par une charte qui substituait les chanoines réguliers aux chanoines séculiers [1].

Pierre, frère du comte Amédée III, prince aussi distingué par sa piété que par sa bravoure, et que ses succès militaires firent surnommer le *Petit Charlemagne*, se signala, plus encore que son père, par sa dévotion envers saint Maurice et ses compagnons. Au retour de son heureuse campagne contre le Haut-Vallais révolté, il vint en personne rendre grâces de ce succès à Dieu et à saint Maurice dans l'église de ce dernier. L'abbé Nanthelme et les religieux du monastère vinrent à sa rencontre, lui montrèrent toutes les reliques des Saints agaunois, et, comme il en manifestait le désir, on lui fit présent d'un des anneaux de saint Maurice, à la condition que cet anneau serait possédé à perpétuité par le prince régnant [2].

Plusieurs fois, à peu d'intervalle, l'église abbatiale et le tombeau de saint Maurice furent honorés de la visite du vicaire de Jésus-Christ. Les Souverains Pontifes que différentes circonstances amenèrent dans les Gaules, ne pouvaient guère traverser Saint-Maurice d'Agaune, le seul passage des Alpes alors fréquenté, sans s'arrêter à l'abbaye. Aussi ne pouvaient-ils manquer de profiter de cette occasion de

[1] GUICHENON, *Hist. de Savoie.* — *Gallia christ.*
[2] GUICHENON, *Preuves*, p. 74.

témoigner leur dévotion aux célèbres Martyrs dont les églises couvraient le monde catholique. Après les pontifes Étienne III et Léon III déjà nommés, voici venir saint Léon IX, qui, en se rendant en France en 1049, se prosterne au tombeau des Martyrs et y officie le jour de leur fête. Ayant séjourné trois jours à l'abbaye, il renouvela les privi-léges accordés par Eugène Ier et Eugène II. Nous lisons en effet, dans la vie du vénérable Hugues Ier, que l'intrépide Pontife, parti pour venir extirper la simonie qui régnait encore dans les églises d'Allemagne et des Gaules, traversa les Alpes au mont Joux, et reçut à Saint-Maurice d'Agaune les hommages de Hugues Ier, archevêque de Besançon, qui y signa avec lui la charte confirmative des droits et priviléges de cette abbaye [1]. D'autres prélats encore, Alinard, arche-vêque de Lyon, Frédéric, évêque de Genève, Aymon, évêque de Sion, se groupaient avec le pape saint Léon sur les tombes thébéennes.

Urbain II, que la prédication de la première croisade amena en France en 1096, dut demander en passant l'in-spiration et la force au tombeau des bienheureux. Pascal II en 1107, Calixte II en 1119, Innocent II en 1130 et Alexandre III en 1163 y vinrent prier à leur tour. Avant ce dernier, Eugène III, ayant quitté Rome pour aller en France, passa par Agaune et s'y arrêta. A son retour, deux ans plus tard, il s'arrêta encore à l'abbaye mauricienne et consacra la nouvelle église des Martyrs, dite du Martolet, construite sur les ruines de la basilique dévastée par un in-cendie le 25 mai 1148. Au moins quatorze cardinaux l'ac-compagnaient, entre autres Hyacinthe des Orsini, qui devint pape plus tard et prit le nom de Célestin III. Pendant son séjour à l'abbaye, voulant laisser aux chanoines, gardiens du saint tombeau, un gage de sa bienveillante et paternelle affection, il leur accorda le privilége de porter le camail rouge, en mémoire du sang versé par les Martyrs.

[1] *Vie des saints de Franche-Comté*, p. 345.

Le douzième siècle vit encore plusieurs évêques accomplir la même station pieuse dans cette gorge des Alpes devenue célèbre. Le 5 des ides de mars (11 mars) 1138, saint Pierre de Tarentaise, le bienheureux Ayrald, évêque de Maurienne, saint Garin ou Guérin, évêque de Sion, et Herbert, évêque d'Aoste, se rendirent à l'abbaye d'Agaune pour vénérer les saintes reliques et pacifier un différend survenu entre cette abbaye et Guy, seigneur des Allinges [1].

Parmi les prélats pèlerins de cette époque, on signale encore saint Anthelme, évêque de Belley (1174).

La donation que l'abbé Landry, évêque de Lausanne, fit à l'abbaye d'Agaune, le 23 août 1176, de l'église de Saint-Aubin (canton de Neufchâtel), nous montre quelle était alors la rénommée de son pèlerinage. On peut en juger par les expressions dont se sert le prélat donataire. Il proclame l'église abbatiale de Saint-Maurice d'Agaune comme n'étant pas « *une parmi les églises, mais pour ainsi dire comme la seule au-dessus des autres, et méritant les respects du monde entier à cause des reliques de ses martyrs et de ses rapports intimes avec l'Église romaine* [2] ».

Loin de diminuer, la vénération pour les reliques de saint Maurice et de ses compagnons semble augmenter avec les siècles. Pour l'accroître encore dans les âmes, les abbés d'Agaune rivalisent de zèle et savent payer leur tribut d'hommages. L'abbé Borcard (1169-1178) montra une prédilection toute particulière pour *Vérolieu,* le vrai champ du martyre. Il fit réparer la chapelle élevée sur le lieu même où le sang des Thébéens avait coulé avec tant d'abondance; il professait une telle vénération pour ce sol sacré qu'il aurait voulu y transporter l'abbaye.

En 1258, l'abbé Nanthelme fait exécuter une magnifique

[1] Voir la *Charte de pacification* dans Cibrario et Promis, *Documenti, sigilli, etc.,* p. 48 et suiv., *Chronique de l'abbaye.* — Murer, *Theatr. eccles. et Helvetia sancta.* — Ribadeneira, t. I, 22.

[2] Archives de l'abbaye de Saint-Maurice.

demeure pour les reliques des saints Martyrs, une châsse en cuivre argenté et doré qui compte parmi les reliquaires les plus intéressants du Trésor abbatial. Gérold, son successeur, fait réparer un désastre récemment survenu, mais qui se reproduit fréquemment, la chute d'énormes blocs de rochers qui détruisaient les voûtes et mettaient en danger la vie des pèlerins. Pour éviter le retour de ces terribles accidents, on forma le projet de construire l'église sur un terrain plus éloigné des rochers.

En 1250, Ottokar V, duc de Bohême, vint à son tour visiter le tombeau des saints Thébéens, où il obtint une partie d'un bras de saint Maurice, qui lui servit à dédier une église au chef immortel de l'immortelle Légion.

Les pèlerinages étaient surtout très-communs en France sous les premiers rois de la troisième race. Dans les onzième et douzième siècles, ils prirent de nouveaux développements. Ils eurent un grand attrait pour quelques-uns de nos rois, et particulièrement pour Louis IX. Le saint roi avait certainement une grande dévotion pour saint Maurice et les Martyrs Thébéens, puisqu'il demanda et obtint de leurs reliques, avec lesquelles il fondait en 1261 la collégiale ou prieuré de Saint-Maurice de Senlis. Mais le pieux monarque vint-il en personne visiter leur tombeau?... Il y a tout lieu de le croire, bien qu'on ne puisse l'affirmer d'une manière absolue. Un historien ancien, Maan, parle de ce pèlerinage de saint Louis, qu'il place à son retour d'Égypte (1266) [1].

Rien de plus vraisemblable, si l'on considère la grande piété du saint roi et les circonstances qui la provoquaient encore. Il revenait de la croisade, « il se croyait coupable parce qu'il avait été malheureux [2] » ; il voulut mettre la pénitence des crimes qu'il n'avait pas commis sous la protection des saints Martyrs.

En reconnaissance des reliques que Gérold, l'abbé de ce temps, lui avait portées quelques années auparavant, le roi

[1] MAAN, *Hist. metropol. Eccles. Turon.*, p. 139.
[2] Henri MARTIN, *Hist. de France*, t. IV, p. 512.

fit présent à l'abbaye, où elle est précieusement conservée, d'une épine de la sainte couronne du Sauveur [1].

Cependant les pèlerinages reprenaient, plus suivis et plus fervents que jamais; de grands miracles les signalaient, des guérisons nombreuses et des faveurs de tous genres y étaient obtenues par l'intercession de saint Maurice et des autres martyrs. Nous ne pourrions, même en les abrégeant, donner place à toutes les merveilles dont les vieilles chroniques sont pleines. La renommée de ces prodiges, dont quelques-uns ont gardé une célébrité populaire, allait par le monde et se répandait rapidement jusqu'aux pays les plus éloignés, répandant avec elle le culte des Martyrs.

On se racontait naïvement les deux miracles rapportés par saint Eucher dans leur légende : le châtiment singulier suivi de la conversion de l'ouvrier païen resté seul, un dimanche, à travailler à la construction de la basilique primitive, et qui, en punition de cet acte d'impiété, fut battu de verges par les anges; puis la guérison de la femme d'un personnage distingué, nommé Quintus, laquelle était atteinte de paralysie; enfin les deux miracles racontés par Grégoire de Tours, dont l'un, celui de la tempête apaisée sur le Léman, a été déjà raconté, et dont l'autre a sa place ici marquée.

« Une femme qui n'avait qu'un fils en fit à Dieu le sacrifice; elle le conduisit au monastère d'Agaune et le confia à l'abbé pour qu'il l'instruisît dans les sciences sacrées et l'admît dans la cléricature parmi les religieux de son Ordre. Déjà il était très-instruit dans les saintes lettres et chantait au chœur avec les autres clercs, quand, saisi d'une fièvre maligne, il rendit à Dieu sa belle âme. Affolée de douleur, sa mère accourut à ses funérailles et pleura amèrement en voyant la terre se refermer à jamais sur son enfant. Cependant ses larmes ne suffisaient point à sa douleur. Chaque jour la voyait venir, sur la tombe de son fils, prier et pousser

[1] Archives de l'abbaye de Saint-Maurice, *Acte original des notes sur les reliques*, coté au n° 16.

des clameurs lamentables. Ému d'une telle douleur, saint Maurice enfin lui apparut dans un songe :

« — Pourquoi, lui dit-il, pleurez-vous toujours la mort de votre enfant? Quand donc cesserez-vous vos lamentations?

« — Les jours de ma vie, répondit-elle, ne suffiront pas à mes gémissements ; tant que je vivrai, je pleurerai mon fils; mes yeux ne cesseront de verser des larmes qu'à l'heure où la mort viendra les fermer.

« — Ne le pleurez donc pas, ô mère, comme s'il était mort, reprit le saint Martyr; revenez à des idées plus saines, car sachez que votre fils habite au milieu de nous, qu'il jouit de notre compagnie, assis sur le trône des élus, vivant de la vie éternelle. Et, pour vous convaincre de la vérité de mes paroles, levez-vous demain à l'heure de matines, et vous entendrez sa voix psalmodiant dans le chœur des moines; et non-seulement demain, mais tous les jours de votre vie, quand vous viendrez, vous entendrez sa voix dans la psalmodie. C'est pourquoi ne pleurez plus, réjouissez-vous plutôt.

« La pauvre femme se leva, poussa de longs soupirs, ne dormit plus jusqu'à ce que la cloche du monastère donnât le signal de la prière. Au premier tintement, elle vint à l'église pour s'assurer de la vérité de sa vision. Elle n'avait rien oublié de la promesse sainte qui ne tarda pas à s'accomplir. Dès que le chœur des moines, le répons achevé, entonna l'antienne, la mère entendit et reconnut la voix de son enfant, et rendit grâces à Dieu. Le reste de la prédiction du saint martyr se vérifia également. Tous les jours de sa vie, lorsque cette femme venait à l'église du monastère, elle entendait avec délices la voix de son cher fils parmi les saintes psalmodies [1]. »

On répétait aussi la manière miraculeuse dont, suivant la révélation d'un saint ermite, l'âme de Dagobert aurait été délivrée des démons par l'invocation de saint Maurice, de

[1] Greg. Tur. *In gloria martyr.*, cap. LXXVI.

saint Denys et de saint Martin, les trois grands protecteurs de la France.

Pierre Damien rapporte un autre prodige arrivé en Bourgogne, où un clerc orgueilleux et cupide s'était emparé de force d'une église consacrée à saint Maurice, en dépit de la résistance d'un puissant chevalier qui s'y était opposé. Or, comme un jour on chantait la messe et que l'on disait à la fin de l'Évangile : « *Celui qui s'élève sera humilié, etc.* », ce misérable se mit à rire et dit : « C'est faux ; car si je me fusse humilié devant mes ennemis, je ne posséderais pas aujourd'hui les richesses de l'église. » Et aussitôt la foudre, sous la forme d'un glaive, entra dans la bouche qui venait de prononcer ce blasphème, et il expira soudainement [1].

Ce n'était pas seulement les hommes qui avaient voué aux reliques de saint Maurice et de son héroïque Légion un culte d'amour et de vénération ; mais Dieu et ses anges prenaient soin eux-mêmes de le propager partout, comme on peut le voir par ce qui arriva à sainte Luytrude.

Cette vierge du pays des Burgondes, où elle menait une vie monastique, s'était rendue à Rome dans le but d'obtenir quelques reliques de saints qu'elle pût rapporter dans sa patrie. Tandis qu'elle se fatiguait vainement à cette recherche, Dieu lui envoya un ange pour lui dire qu'elle ne trouverait pas là l'objet de ses désirs et lui commander de repasser les Alpes, de se rendre à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, où elle obtiendrait des reliques de l'illustre chef thébéen. Ainsi fit la vierge, docile à la voix d'en haut, et, avec les reliques obtenues, elle fonda en Champagne un monastère et une église sous l'invocation de saint Maurice [2]. L'évêque de Châlons en fut le consécrateur.

Ainsi parlent les légendaires des grands siècles de foi. Devant la naïveté de ces croyants d'un autre âge, la critique peut sourire de dédain ou de mépris ; elle ne nous empêchera pas de les adopter, non comme articles de foi, mais comme

[1] Jacques DE VORAGINE, *la Légende dorée*, 2e vol., p. 136, édit. 1843.
[2] Cf. BALDESANO, *op. cit.*

croyances pieuses et salutaires. Que si elles n'ont pas une certitude mathématique, elles ont exercé sur les imaginations croyantes une influence bien autrement grande et bienfaisante que tous les faits les plus incontestables de la raison et de la science moderne.

L'incrédulité peut sourire aussi à ce qu'elle appelle l'inoffensive manie des pèlerinages; mais « ces actes de dévotion, quand ils s'accomplissent avec prudence et recueillement, ne peuvent qu'avoir des fruits précieux. Ils créent, en effet, une sorte de pieuse diversion qui rend plus vive la prière et retrempe l'âme toujours si disposée à s'engourdir [1] ».

C'est ce qu'on savait comprendre et pratiquer à cette époque si grande et si calomniée du moyen âge, époque glorieuse pour les arts et pour l'humanité, qui certes valait bien la nôtre et où il n'y avait pas, comme aujourd'hui, disette de grands hommes et de grandes choses.

Pendant que la foi n'est pas en baisse, l'affluence des pèlerins au tombeau des Martyrs Thébéens reste la même. On y remarque un pape après un roi : Grégoire X après saint Louis. Le pieux Pontife, après sa célèbre entrevue avec Rodolphe de Hapsbourg, à Lausanne, en 1275, passa par le Vallais en se rendant à Rome et visita l'abbaye et le champ du martyre. Il revenait de Lyon, où il avait présidé le quatorzième concile œcuménique. Il était accompagné de sept cardinaux, plusieurs archevêques et évêques.

Quinze ans après (1290), un prélat pèlerin, Aimon de Challand, évêque de Verceil, consacre la nouvelle chapelle des Martyrs.

En 1320, on signale encore la visite de Bernard, archevêque de Tarentaise, qui, bien que métropolitain, déclara ne vouloir pas que sa présence fût considérée comme un empiétement aux priviléges d'exemption de l'abbaye.

Le 25 mars 1345, un violent incendie éclate à Saint-

[1] CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme.* — *Dictionnaire géogr., histor., descript. archéol. des pèlerinages anciens et modernes,* Coll. MIGNE, *Encyclop. theol.,* t. I, vol. XLIII.

Maurice et réduit en cendres la ville, l'église et la maison abbatiale : les catacombes des Martyrs sont seules épargnées. Vingt ans après (1365), Charles IV, empereur d'Allemagne, et Amédée VI, dit le *comte Verd,* faisaient de concert un pèlerinage aux augustes ruines. L'Empereur, revenant d'Avignon, avait prié, à son retour par Chambéry, le comte de l'accompagner à Saint-Maurice, où il avait fait vœu de se rendre. Les princes furent reçus avec pompe par l'abbé Jean Bartholomei, suivi de ses chanoines et du peuple. On les conduisit à l'église abbatiale, où ils vénérèrent les reliques avec grande dévotion, et de là au tombeau de saint Sigismond. Ce tombeau n'était autre que la petite chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste, formant, relativement à l'église construite en l'honneur du saint roi, un souterrain dans le genre des *Confessions* des basiliques primitives.

Après avoir satisfait sa dévotion près des reliques saintes, l'Empereur demanda et obtint des religieux et des bourgeois de la ville des reliques insignes, entre autres la tête de saint Sigismond presque tout entière et l'os d'un bras de saint Maurice [1]. En reconnaissance, il fit faire une châsse précieuse en argent, pour qu'on y plaçât les reliques de saint Sigismond, et, en outre, une forte grille en fer destinée à protéger le nouveau reliquaire sur l'autel où l'on devait le placer. La châsse donnée par Charles IV est exposée et portée en processsion, aujourd'hui encore, le jour de la fête du saint roi et le lundi des Rogations [2]. L'abbaye fit également don à l'Empereur du glaive qui avait servi à décapiter saint Maurice et de plusieurs corps de ses bienheureux compagnons. Il les emporta en Bohême, où il étendit le culte des saints d'Agaune. Son compagnon de pèlerinage, le comte Amédée de Savoie, l'un des protecteurs les plus zélés de l'abbaye, lui fait des donations considérables, puis, dans son testament, il ordonne à ses exécuteurs testamentaires de compter à l'abbaye une somme de cinq cents florins d'or destinée à la

[1] Sigismond Bérody, *Histoire de saint Sigismond,* p. 320.
[2] Le chanoine E. Gros, *le Pèlerin à saint Maurice,* p. 51.

fondation d'une messe quotidienne à son intention et à l'entretien d'une lampe perpétuelle devant le maître-autel de l'église abbatiale. En outre, il exprime la volonté de faire reconstruire l'église de Saint-Maurice et désigne les biens et revenus applicables à cette dépense. De tous les comtes et ducs de Savoie, il en est bien peu qui ne soient venus offrir aux Martyrs leurs prières et le tribut de leur foi.

En 1414, le 29 juin, l'empereur Sigismond, fils et successeur de Charles IV, accompagné par Amédée VIII de Savoie, plus tard antipape sous le nom de Félix V, venait visiter en pèlerin le lieu où reposaient les reliques de son patron, puis la basilique des Martyrs, où brûlaient nuit et jour, à cette époque, sept lampes allumées devant la châsse de saint Maurice. Le spectacle si grave et si édifiant que présenta, à toute la population réunie, la dignité impériale prosternée devant le tombeau des Saints se renouvela le lendemain. Le 30 juin, l'Empereur et le duc, et toute leur brillante suite, assistaient à la messe, en présence des reliques exposées. La châsse, due à la munificence de Charles IV, fut ouverte, et l'on remit quelques ossements de saint Sigismond et de ses fils à l'Empereur, qui les déposa plus tard dans l'église d'un monastère élevé par ses soins, dans la Hongrie, en l'honneur du saint roi martyr.

Le duc de Savoie marqua par des libéralités sa visite et son séjour à l'abbaye; il y fit reconstruire à ses frais la chapelle du Trésor, et, quand il renonça au pontificat, il fit présent à l'abbé d'une mitre, d'un encensoir et de beaux chandeliers conservés dans le Trésor actuel.

Charlotte, reine de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie, vint en pèlerinage à l'abbaye, en juillet 1462; elle s'y rencontra avec les mandataires du duc de Savoie, Charles I[er], et remit entre leurs mains l'acte par lequel elle instituait ce prince héritier du trône dont elle descendait.

Cependant la soi-disant Réforme avait soufflé sur l'Europe son souffle pestilentiel, avec « son dogme diabolique de la

liberté de conscience [1] » ; la religion reculait au second plan.

Les pèlerins se font plus rares... La royale abbaye sort des incendies et des événements toute blessée et meurtrie non-seulement dans ses murailles, qu'il faut restaurer sans cesse, mais aussi et principalement dans la piété de ses religieux, qui s'est un peu relâchée et attiédie depuis le régime funeste des abbés commendataires.

D'autre part, depuis que le protestantisme a levé l'étendard de la révolte, les peuples abandonnent peu à peu les consolantes croyances qui leur avaient donné tant de siècles de vitalité puissante et de gloire prospère. Le doute envahit le monde; les vérités les plus solides sont ébranlées, en même temps que les croyances les plus séculaires. C'est ainsi que les prétendus philosophes ne craignent pas d'attaquer la vérité du martyre de la Légion Thébéenne, vérité que quatorze siècles avaient respectée.

Aussi voyons-nous arriver en pèlerin, au tombeau des martyrs insultés, un vaillant défenseur, J. de l'Isle, abbé de Saint-Léopold de Nancy. Il vient dans le but de recueillir, sur le théâtre même du massacre ordonné par Maximien, les éléments d'une dissertation qu'il publia sous le titre de *Défense de la vérité du martyre de la Légion Thébéenne.*

Il profita de son séjour à l'abbaye pour dresser l'inventaire du Trésor, qu'il envoya aux Bollandistes.

Cependant le dix-septième siècle nous fournit aussi deux pèlerins illustres, notre aimable saint savoyard, François de Sales (1614), qui avait puisé dès l'enfance son amour pour les Martyrs Thébéens dans son église paroissiale de Saint-Maurice de Thorens, et le pape Urbain VIII, en 1641.

A la fin du siècle dernier, bien des exilés de la France vinrent au tombeau des Martyrs retremper leur courage et apprendre de saint Maurice comment il faut souffrir et mourir. On peut s'en faire une idée par le nombre de

[1] Théodore DE BÈZE.

messes qui y furent célébrées dans l'espace de huit mois par des prêtres émigrés ; ce nombre s'élève à trois mille neuf cent deux. Mgr de Galard de Terraube, évêque du Puy, et Mgr Gabriel de Massei, évêque de Valence, fixèrent même pendant quelque temps leur résidence à l'abbaye. Citons encore la princesse Louise de Bourbon-Condé, dernière abbesse de Remiremont. Jetée sur le chemin de l'exil par la Révolution, elle vint chercher refuge au tombeau des Martyrs.

A partir de cette époque, la chronique ne signale plus de noms marquants parmi les pèlerins, qui sont tous plus ou moins obscurs. Le règne de l'enthousiasme est fini. Il faut descendre jusqu'au dix-neuvième siècle pour retrouver un peu de la foi et de l'élan des anciens jours.

Notre siècle a envoyé auprès des reliques des Thébéens un nombreux contingent de pèlerins illustres qui semblent avoir ramené par leur présence les beaux jours du pèlerinage de Saint-Maurice d'Agaune. Ce sont : en 1826, Mgr Maurice de Bonald, évêque du Puy, plus tard cardinal archevêque de Lyon ; en 1827, le cardinal Morozo, archevêque-évêque de Novare ; en 1830, Mgr de Tharin, archevêque-évêque de Strasbourg, précepteur du duc de Bordeaux, et Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, le fondateur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance ; la même année, le nonce Phil. de Angelis, archevêque de Carthage et plus tard cardinal ; les nonces qui lui ont succédé vinrent aussi à Saint-Maurice.

Mgr Yenni, évêque de Lausanne et Genève, s'y rendit plusieurs fois : c'est lui qui célébra le premier à l'autel du Trésor actuel, consacré par Mgr Roten, évêque de Sion.

Mgr Caverot, évêque de Saint-Dié, depuis cardinal archevêque de Lyon, s'est prosterné au tombeau des Martyrs. Mgr Magnin, évêque d'Annecy, Mgr Jourdain, évêque d'Aoste, Mgr de Margerie, évêque d'Autun, un évêque de Meaux, deux ou trois évêques d'Amérique ont voulu y prier à leur tour.

Et cette belle chaîne de pèlerins nous conduit à la journée, belle entre tant d'autres, du 22 septembre 1872. Ce jour-là,

l'épiscopat suisse entourait comme d'une auréole triomphante Mgr Bagnoud, le vénérable abbé qui, depuis cinquante ans, préside aux destinées de l'antique abbaye, et célébrait avec lui le quinzième centenaire approximatif de la fondation du royal monastère. Quel jour de gloire pour nos glorieux Martyrs!...

Il y était, Mgr de Preux, le successeur de saint Théodore, le docteur du concile du Vatican. Il y était, Mgr Greith, l'éminent jurisconsulte, portant avec lui les souvenirs glorieux et attristés de l'antique abbaye de Saint-Gall, sœur mise à mort de l'abbaye d'Agaune. Il y était, Mgr Willi, coadjuteur de Mgr Florentini, évêque de Coire, retenu par la maladie; il y était, portant les souvenirs embaumés de l'illustre abbaye d'Einsiedeln, dont il était l'enfant et dont il reste une gloire. Ils y étaient tous trois, et depuis, tous trois sont allés prendre leur place dans le ciel, à côté des Martyrs qu'ils ont vénérés sur la terre.

Vous y étiez, Mgr Marilley, ange de l'Église de Lausanne, illustre prisonnier de Chillon et exilé de Divonne. Vous y étiez, Mgr Lachat, ange persécuté de l'Église de Bâle, et plusieurs fois vous êtes revenu au tombeau de saint Maurice reposer votre cœur et entendre cette voix qui vous disait, à travers les combats et les couronnes des Martyrs : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des Cieux est à eux. »

Vous y étiez, ange illustre de l'Église de Genève, Mgr Mermillod, pressentant vos prochains combats, et vous préparant, sur le tombeau des Martyrs, au long martyre que vous avez souffert. Et de même que, il y a bientôt quatorze siècles, saint Maxime, évêque de Genève, fut l'orateur du concile d'Agaune, vous l'avez été, brillamment comme toujours, dans cette triomphante solennité.

Vous y étiez enfin, ange de la charité, révérendissime prévôt du grand Saint-Bernard, portant à l'abbaye les doux souvenirs de la fraternité religieuse, et aux reliques des Martyrs, ceux de saint Bernard de Menthon.

Le pèlerinage de l'épiscopat suisse à Saint-Maurice inspira aux populations un élan sublime. Les soldats suivirent leurs chefs. Le 22 septembre 1873, vingt mille pèlerins, accourus de tous les cantons de la Suisse romande, étaient réunis dans le sanctuaire d'Agaune, sur le champ du martyre.

Quelle solennité dans cette immense procession, conduite par des centaines de prêtres, présidée par Nosseigneurs de Preux, Marilley, Lachat, Bagnoud, Deléglise, ramenant en triomphe les ossements sacrés des Thébéens sur le champ même du martyre, d'où saint Théodore les avait exhumés, il y avait plus de quinze cents ans !... Et qu'elles furent belles, en un tel lieu et en un tel moment, les acclamations du *Credo* catholique partant de cette foule immense, électrisée par tant de souvenirs évoqués devant elle [1] !

Ce sont ces mêmes sentiments de foi et de piété envers les Martyrs Thébéens qui ont inspiré récemment le grand pèlerinage national vallaisan du 22 septembre 1884, et l'ambassade d'Angers et de la France, composée de prêtres surtout, au tombeau de saint Maurice, patron du diocèse angevin et de sa cathédrale.

Cette année encore, 1886, vient de s'accroître la liste, déjà si longue, des pèlerins au tombeau des Martyrs. Au commencement d'août, l'illustre évêque d'Angers, Mgr Freppel, y passait plusieurs jours. Les 16 et 17 du même mois, arrivait un pèlerinage de six cents hommes, présidé par le chanoine de Quincy, vicaire général et délégué de Mgr Isoard. Enfin, Mgr Gonindard, évêque de Verdun, prêchait à l'abbaye le panégyrique de saint Maurice et de ses compagnons, le 22 septembre.

A ces nombreux évêques, ambassadeurs de la prière, il faut ajouter presque tous les successeurs de saint Théodore sur le siége épiscopal du Vallais. Le dernier d'entre eux, Mgr Jardinier, aussitôt après son élection, vint passer à Saint-

[1] E. Gros, *le Pèlerin à Saint-Maurice*, p. 56 et 57.

Maurice la fête des Martyrs, se mettre sous leur protection et leur confier sa charge.

Force nous est de clore ici cette liste glorieuse de pèlerins qui, commencée presque au berceau de l'Église chrétienne, va se continuer peut-être jusqu'à la fin des temps.

Le peuple, qui n'abandonne pas facilement ses chères croyances, n'a jamais déserté son poste d'honneur au tombeau de ses chers protecteurs; il continue d'accourir en foule le jour de la fête patronale de saint Maurice (22 septembre) et pendant l'octave, soit à la basilique, soit à Vérolliez, sur le champ du martyre, soit à Notre-Dame du Scex ou des Martyrs. Si le pèlerinage est moins universel, il n'en est pas moins fervent; si les illustres personnages qui venaient autrefois se prosterner sur les glorieuses tombes se font rares, les foules pieuses n'ont pas oublié la voie sacrée d'Agaune.

Dès la veille du 22 septembre, tous les chemins environnants sont encombrés d'attelages primitifs, de chars à bœufs portant des familles entières, où l'enfant sourit à l'aïeul. Ces foules croyantes accourent non-seulement de toutes les paroisses environnantes, mais encore de toutes les parties du Vallais et du Chablais, des vallées de la Suisse catholique, d'Aoste et de la Savoie, même du Doubs et du Jura, quelquefois de plus loin. Elles prient au *Champ du martyre,* à la chapelle de Vérolliez, à la basilique abbatiale, à Notre-Dame des Martyrs. Elles se pressent dans l'enceinte, trop étroite en ce jour, de la vénérable église du monastère, pour entendre des voix éloquentes faire l'éloge des vertus du grand saint Maurice et de ses six milliers de braves [1]. Elles baisent, elles vénèrent leurs saintes reliques, et leur font escorte lorsqu'on les porte en triomphe à travers les rues de la *ville des Martyrs,* aux maisons pavoisées, au milieu des

[1] Parmi les plus remarquables panégyriques de ces dernières années, il faut citer ceux de Mgr Mermillod, de M. le chanoine Blanc et de M. le chanoine Arminjon.

chants et des cantiques et des flots pressés d'une population jalouse et fière de ses Martyrs, profondément attachée à leur culte traditionnel. C'est la procession solennelle du grand pèlerinage, à laquelle la fanfare urbaine et un détachement de troupes fédérales prêtent leur concours et donnent un caractère guerrier tout à fait de circonstance.

Une autre procession se fait régulièrement chaque année, le lundi des Rogations, par les quinze paroisses voisines, afin d'obtenir un temps favorable aux récoltes. Rien n'est touchant comme de voir toutes ces processions arriver les unes après les autres à la *cité des Martyrs,* bannières déployées, leur pasteur à leur tête. Rien de beau et de consolant surtout comme l'immense procession collective qui se fait à travers la ville, au chant des Litanies, en présence des saintes châsses, qui s'avancent dans une marche triomphale au milieu des foules agenouillées et recueillies.

C'est ce qui se renouvelle aux temps de calamité. Et les soldats Thébéens prouvent toujours que, en devenant citoyens du ciel des martyrs, ils n'ont pas cessé de rester citoyens de nos vallées alpestres et surtout de Saint-Maurice. C'est au point que les habitants du canton protestant de Vaud, voisin de celui du Vallais, en ces temps calamiteux, attendent avec impatience que cette grande manifestation se fasse. Ils n'ont plus le culte des saints, et pourtant ils en reconnaissent et comprennent l'importance et l'utilité [1].

Que faut-il de plus pour démontrer la vérité du martyre de la Légion Thébéenne? Ce n'est pas seulement le peuple, mais les papes, les rois, les empereurs qui viennent dans chaque siècle visiter leur tombeau célèbre et regardent comme la plus grande des faveurs d'obtenir quelques-unes de leurs reliques. Il faut être dépourvu de bonne foi ou de bon sens pour oser dire que l'Église de Jésus-Christ, source de la vérité, compte au nombre de ses saints des fourbes,

[1] Communication amicale de M. le chanoine Gros, de l'abbaye de Saint-Maurice.

des imposteurs qui auraient inventé le martyre de la Légion Thébéenne, et proposé à la vénération des fidèles des reliques dont la fausseté leur était connue!...

Quoi! les Grégoire, les Léon, les Eugène et tant d'autres dignes successeurs de Pierre, qui ont fait l'admiration de l'univers, par l'éclat de leur science et de leurs vertus, seraient descendus de la Chaire apostolique, auraient entrepris un si long voyage, auraient traversé les Alpes, se seraient rendus à Agaune pour révérer une chimère? Ces illustres pontifes auraient déposé leur pourpre, leur tiare, au tombeau de nos Martyrs, et auraient comblé de faveurs et de priviléges les religieux, les chanoines de cette abbaye, pour confirmer l'imposture [1]? Les plus grands monarques, les Charlemagne, les Amédée, les Othon se seraient dépouillés des insignes de leur dignité, de leurs sceptres, de leurs couronnes, auraient courbé leurs fronts devant des ossements ordinaires et inconnus? Ce défilé innombrable de pèlerins illustres, qui commence avec les Ambroise de Milan et les Martin de Tours pour se continuer, après quinze siècles, avec les François de Sales et les Mermillod de Genève, se serait prosterné sur un tombeau élevé au démon du mensonge?... Ah! disons plutôt que le martyre des héros Thébéens est le fait le plus glorieux pour la religion; mais il est aussi le mieux établi. Si on le nie, il n'est plus de moyens pour acquérir la certitude d'un fait à travers les nuages des siècles.

Comment des soldats obscurs, massacrés au pied des Alpes, ont-ils obtenu tant de gloire?... Comment ces luminaires de l'Église jettent-ils des rayons si purs, lorsqu'ils semblaient éteints? Comment le sang de nos Martyrs s'est-il élevé jusqu'au ciel, semblable à une vapeur d'agréable odeur? Comment ces nuées mystérieuses ont-elles été portées par l'esprit de Dieu dans toutes les contrées du monde, pour se résoudre en pluie de grâce sur toute la terre?... Il n'est pas

[1] Le chanoine Mossion, *Lettres sur le martyre de saint Maurice.*

donné à l'homme de l'expliquer; il ne peut que s'écrier : « C'est là l'œuvre de la puissance de Dieu, et il est bien digne de notre admiration : *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.* » La religion attache à la cendre des martyrs l'immortalité.

CHAPITRE IX

RELIQUES DIVERSES DE SAINT MAURICE. — LEUR ODYSSÉE.

Prétentions rivales touchant la possession de ses différentes reliques. — Translation solennelle de la moitié de ses reliques à Turin. — Reliques extérieures : l'épée, la lance, l'étendard, le bouclier, le casque, la hache, les anneaux, la croix, les étriers.

Custodit Dominus omnia ossa eorum, unum ex his non conteretur.
Dieu conserve leurs ossements, afin qu'il ne s'en perde pas un.
(Ps. XXXIII.)

Après cette revue bien incomplète des pèlerins de saint Maurice, il convient de revenir sur nos pas, afin de suivre, dès l'origine, la destinée des reliques diverses de ce vaillant chef de la Légion Thébéenne. Il est advenu à saint Maurice et à ses compagnons ce qui arrive ordinairement aux saints les plus célèbres : différentes cités revendiquent l'honneur de posséder leurs insignes reliques. Il est presque impossible que la quantité incalculable des ossements de tant de martyrs n'ait pas donné lieu à plus d'une erreur. De plus, comme on ignorait les noms de la plupart de ces défenseurs de la foi, les reliques des soldats prenant le nom de leur chef ont dû nécessairement se confondre. On a cru avec raison, jusqu'à nos jours, que le monastère d'Agaune a possédé la majeure partie du corps de saint Maurice ; ce qui le prouve, ce sont les donations successives et privilégiées qu'en firent les abbés à certaines églises principales ou à quelques grands personnages [1].

Cependant différentes églises se sont disputé l'honneur de les posséder en tout ou en partie ; il importe donc d'examiner

[1] Cf. BOLLAND., *Acta. SS.*, 22 sept.

successivement ces prétentions diverses et de voir ce qu'elles ont de fondé : un examen attentif nous prouvera que dans le cas présent, comme dans beaucoup d'autres, les contradictions sont plus apparentes que réelles.

Si l'on en croyait l'historien dauphinois Lelièvre [1], « le carnage faict, grande partie des corps saincts et des têtes tronquées, tous baignés en sang, furent jetés dans le fleuve du Rhosne, semblant plutôt lors un fleuve de sang que d'eau vive. *Entre lesquels cors, celui du vaillant colonnel Maurice aborda à Vienne dessus les ondes, scavoir le corps séparément et la teste séparément posée dessus son bouclier*. Et tout ainsi qu'ils avaient été révélés à Paschase [2]; aussi fit-il son debvoir avec son clairgé d'aller recueillir ce précieux dépôt à luy adressé pour enrichir son église, en icelle conservé en partie jusqu'à présent; ainsi que la tradition de nos pères nous a laissé descrite par saint Euchérius, archevêque de Lyon, et encore saint Ado, de Vienne, etc. »

Ce récit est, non sans raison, sévèrement critiqué par les Bollandistes et regardé même comme une fable inventée chez les Dauphinois, après la substitution du nom de saint Maurice à celui des saints Macchabées, qui était primitivement le titre de l'église de Vienne. Non-seulemeut, en effet, ce récit ne s'appuie historiquement sur rien, mais encore il est contraire à tout l'ensemble de la tradition, de l'histoire et de la liturgie. Sans parler des autres témoignages, celui d'Adon, de Vienne, est capital. Dans son Martyrologe, il analyse longuement la légende attribuée à saint Eucher, sans dire un seul mot du transport miraculeux des reliques mauriciennes. Ce silence serait inexplicable si, à l'époque où écrivait Adon, la prétendue tradition de sa propre église eût affirmé ce miracle. Dans le même Martyrologe, parlant d'un de ses prédécesseurs, saint Évoldus ou Éold, mort en 715, il dit que ce saint évêque apporta à Vienne les reliques des

[1] *Histoire de l'antiquité et saincteté de la cité de Vienne en la Gaule celtique.*

[2] Douzième archevêque de Vienne, de 297 à 312.

Martyrs Thébéens, *cujus industria delatæ sunt reliquiæ SS. Martyrum Thebæorum ad urbem Viennam.* Il reparle encore de cette translation dans sa *Chronique,* et il ajoute que son église, placée jusque-là sous le vocable des Macchabées, prit dès lors le nom de saint Maurice. Voilà la véritable tradition de l'église de Vienne à l'époque d'Adon, et Adon est si près de cet événement, que son témoignage peut être considéré comme un témoignage historique plutôt que comme un sentiment traditionnel. Rien ne saurait prévaloir contre cela [1]. Lelièvre est le premier auteur qui parle de cette translation miraculeuse; pour trouver ce récit légendaire, il faut donc remonter jusqu'au seizième siècle, c'est-à-dire à une époque de renouveau pour les études historiques, mais sans aucune espèce de critique. Lelièvre invoque le témoignage de saint Eucher et d'Adon, qui disent précisément le contraire; il invoque les traditions de son église, et nous venons de voir qu'au huitième siècle la tradition de Vienne était tout autre. Rien dans les bréviaires de cette église, rien dans les *Auctarii* (c'est-à-dire les additions locales) des Martyrologes n'autorise Lelièvre à parler comme il le fait. Son dire est absolument isolé, et il ne cite pas un seul texte antérieur au seizième siècle.

Comment admettre, avec le même auteur et M. de Saussay [2], le fait de la présence, dans cette même église de Vienne, du corps entier de l'illustre Chef thébéen? « Il est très-assuré, disent ces deux auteurs, que tout le corps de saint Maurice était anciennement en notre église, honorée, enrichie et dotée par nos anciens roys et empereurs chrétiens, ainsi qu'il est écrit ès chartulaires d'icelle église, notamment au préambule de l'arrêt donné à Saint-Paul, à Paris, le roy Charles VI séant sur son siége, l'an 1400, le 14 octobre, l'an 21 de son règne [3]. »

Suivant une autre tradition conservée dans un manuscrit

[1] Communication bienveillante du savant Mgr Chevalier.
[2] Auteur du Martyrologe gallican.
[3] Lelièvre, *op. cit.*

de l'abbaye d'Agaune, le roi saint Sigismond aurait obtenu de l'abbé la tête et le bouclier de saint Maurice pour son église métropolitaine de Vienne. Cette tradition serait conforme à la version du bréviaire de Vienne de 1522, où l'on ne trouve rien de la tradition viennoise rapportée par Lelièvre; une seule mention y est faite des reliques de saint Maurice : « *Et insignis urbs Galliæ Vienna vocata, sacro ducis militiæ capite dotata.* » Il ne s'agit nullement du corps tout entier dont parle Lelièvre, et après lui Saussay, porté par les flots du Rhône et reçu par saint Paschase. Plusieurs écrivains viennois, entre autres Maupertuy, avouent qu'ils ne possèdent qu'une portion de ce *chef* sacré [1].

S'il est difficile d'expliquer comment Lelièvre a pu inventer un pareil témoignage et invoquer frauduleusement un arrêt si précis, d'une date si rapprochée de son époque, sans exciter contre lui une réprobation générale, d'autre part, il ressort assez clairement de l'historique esquissé dans les pages précédentes que le corps de saint Maurice, le chef de la Légion Thébéenne, a été, sauf peut-être une partie de la tête et quelques autres fragments, conservé avec un soin jaloux à l'église abbatiale d'Agaune, où il attira pendant quatorze siècles tant et de si illustres pèlerins. On paraît n'en avoir détaché qu'un bras, des fragments de côtes ou autres parcelles, avant le fameux partage qui s'en fit au seizième siècle, entre l'abbaye et le duc de Savoie, Charles-Emmanuel.

Les Dauphinois avouent que, longtemps avant ce partage, le corps du saint, autrefois vénéré à Saint-Maurice de Vienne, avait été rapporté à l'abbaye du Vallais; mais comment et à quelle époque, ils l'ignorent. Ils se contentent de dire que les archevêques de leur ville ayant eu de fréquentes et intimes relations avec les religieux de Saint-Maurice d'Agaune, ont très-probablement cédé ce trésor, ne s'en réservant que quelques fragments. Ils demandent pourquoi

[1] *Acta. SS.*, t. VI, sept. 22.

saint Villicaire, qui avait quitté son siége archiépiscopal de Vienne, en 739, pour aller occuper celui de Sion et finir ses jours en l'abbaye du Vallais, n'aurait pas emporté avec lui, du consentement de son clergé, le corps de saint Maurice, laissant le *chef* à Vienne [1]. Nous répondons : Parce qu'il est prouvé par des documents authentiques qu'au début du sixième siècle ce corps précieux se trouvait à Agaune.

Il existe, en effet, aux archives de l'abbaye de Saint-Maurice, une petite *Chronique* composée vers l'an 830. L'original même a été conservé ; nous l'avons eu entre les mains. « L'écriture, dit le savant abbé Grémaud qui l'a reproduit, présente tous les caractères de celle du neuvième siècle ; elle est tracée avec beaucoup de netteté et offre un très-beau spécimen de minuscule caroline. » Utilisée et publiée aussi en partie par les Bénédictins [2] et par Petri [3], cette chronique, document irréfutable, nous fournit la preuve qu'en 515, lors du concile d'Agaune, l'abbaye possédait le corps de saint Maurice, et non pas l'église de Vienne ; car il y est dit : « ...*in honore beatorum martyrum, id est sancti Mauricii cum sua alma legione, a fundamentis cœnobium monasterii Agaunensis construxit,* en l'honneur des bienheureux martyrs, c'est-à-dire de saint Maurice et de sa sainte Légion, il (le roi Sigismond) reconstruisit le monastère d'Agaune depuis ses fondements. » Or, on ne construisait pas d'église en l'honneur d'un saint dont on ne possédait pas les reliques.

Une autre preuve plus évidente encore et plus irréfragable du même fait se trouve dans les Actes du concile d'Agaune (515), d'après une copie du douzième siècle conservée aux archives de l'abbaye :

« *Visum est bonum esse ut clementia regis basilicam tantis*

[1] L'abbé Robin, *Notices sur les reliques diverses de la cathédrale de Vienne, le chef de saint Maurice,* manuscrit dû à la bienveillante communication de M. Pra, curé de Saint-Maurice de Vienne.

[2] *Gallia christ.*, XII, 790.

[3] *Germania canonico-Augustiniana in Collect. script. rerum historicarum monastico-ecclesiasticarum variarum religiosorum Ordinum,* Ulm, 1756, t. III, p. 69.

martyribus dignam de regiis sumptibus construeri præcipiat et eorum tantum corpora quorum nomina nobis comperta sunt, id est Mauricii, Exuperii, Candidi, et Victoris infra ambitum ipsius Basilicæ decenter sepeliantur; reliqua vero corpora munitissimo atque aptissimo sub ipsa basilica uno congerantur in loco... Il nous a paru bon que les corps de ceux-là seulement dont les noms nous sont connus, savoir, de *Maurice*, d'*Exupère*, de *Candide* et de *Victor*, soient ensevelis décemment dans le pourtour de la basilique, etc. »

Ainsi, dès cette époque, la présence du corps de saint Maurice à Agaunum est pleinement constatée. On ne comprendrait pas qu'un tel personnage n'eût pas attiré l'attention du saint roi Sigismond. Son rang, son courage, la part glorieuse et principale qu'il avait eue dans cette héroïque résistance à un ordre opposé à la conscience chrétienne, tout devait lui mériter une place d'honneur parmi ces corps vénérés. Tout s'oppose donc à la légende du transport miraculeux, sur les eaux du Rhône, des restes du vaillant Chef de la Légion Thébéenne en la cité de Vienne.

Il est probable qu'une similitude de nom a engendré une confusion de personnes. C'est ainsi que la prétention de Vienne est partagée par la ville de Pavie, par celle d'Avila, en Espagne, et même, si l'on en croit Baldesano, par le bourg de *Serradio*, dans le Milanais, qui se vantent également de posséder le corps de saint Maurice [1]. Il suffirait d'opposer ces prétentions les unes aux autres pour en montrer l'inanité. Mais ces contradictions, plus apparentes que réelles, sont plus faciles à expliquer qu'on ne suppose. Dans la même persécution de Dioclétien et de Maximien, il y eut plusieurs martyrs du nom de *Maurice*, qui appartenaient presque tous à la Légion Thébéenne. Les Grecs ont eu aussi un martyr du nom de Maurice, qui subit le martyre à Apamée en Syrie, le 4 juillet, avec soixante-douze compa-

[1] Les Bollandistes n'ont trouvé ce nom du bourg milanais sur aucune carte, dans aucun dictionnaire géographique.

gnons; mais il n'a de commun que le nom avec l'illustre Chef thébéen. Plusieurs, par erreur ou avec malveillance, l'avaient confondu avec ce dernier, entre autres le cardinal Baronius, qui rétracta plus tard son erreur dans ses notes sur le Martyrologe romain [1].

Mgr Gal d'Aoste a écrit un mémoire [2] resté inédit sur les divers saints Maurice; nous n'y voyons rien qui ne se trouve dans Baldesano [3]. Il est certain, nous dit ce dernier historien, que Pavie possède les restes importants d'un saint Maurice thébéen et de saint Exupère. Ou bien c'est le corps d'un autre saint Maurice ou bien celui d'un martyr thébéen innomé à qui l'on aura trop volontiers accordé ce nom à jamais glorieux. Il ne fut pas difficile à cette ville, qui fut si longtemps le siége des rois lombards si dévoués aux Martyrs thébéens, d'acquérir quelques-unes de leurs reliques, le monastère d'Agaune se trouvant sur les confins de leur royaume. Il est également certain que le corps d'un autre saint Maurice se trouve à Pignerol; mais de l'aveu même des habitants, il ne s'agit pas ici du Chef de la Légion martyre, mais d'un soldat thébéen du même nom qui, avec ses compagnons Georges et Tibère, fut arrêté et exécuté le 24 avril à Pignerol par les satellites de Maximien. Il faut en dire autant des saints Maurice d'Avila et d'ailleurs. Leurs reliques sont parfaitement authentiques; mais on a eu le tort de les confondre avec celles du Chef thébéen religieusement conservées à Saint-Maurice d'Agaune et à Turin. Avec ce dernier, ils n'ont de commun que le nom, la profession, la patrie et le genre de mort, étant tous Maurice, soldats, Thébéens et martyrs; mais ils sont distincts par la personne, le grade et souvent le lieu du martyre, sans parler de l'illustration incomparable de celui qui les commanda et qui les fit oublier tous.

Il y eut donc plusieurs Maurice, comme il y eut plusieurs

[1] Baronius, *Notat. in Martyr. Rom.*, x kal. octobr.
[2] Ce manuscrit est conservé aux Archives de l'évêché d'Aoste.
[3] *Op. cit.*

Victor, et très-probablement plusieurs Exupère, plusieurs Candide, plusieurs Second et plusieurs soldats de la même Légion portant le même nom. Telle fut la cause première des prétentions rivales des différentes églises qui toutes se vantent de posséder les dépouilles mortelles non des soldats, mais des officiers thébéens dont les noms sont connus. Une autre cause, la principale, de ces prétentions diverses, c'est que la plupart des légionnaires martyrs n'ayant pas de nom, en donnant ou en recevant leurs reliques, on leur donnait un nom quelconque, et plus volontiers le nom de leur illustre Primicier et des autres chefs thébéens. Plus d'une fois on a dû accorder avec trop de libéralité ce nom glorieux de Maurice à des martyrs Thébéens innomés.

Une troisième cause de cette confusion de reliques, c'est que dans les siècles passés on ne distinguait pas avec assez de soin une relique partielle d'une relique totale : on disait naïvement qu'une église possédait un *corps* saint, quand elle n'en avait qu'une partie; qu'elle avait une tête ou un bras, quand elle n'en avait qu'un ou plusieurs fragments. On ne prévoyait pas alors que cette inexactitude dans l'expression, bien que consacrée par l'usage, servirait un jour de prétexte aux incrédules et aux *dénicheurs de saints* pour railler la foi des fidèles et attaquer leurs pieuses croyances. Voici comment le voltairien Collin de Plancy, avant son retour à la foi, traite lestement les reliques de saint Maurice et de ses compagnons :

« La plupart des corps des martyrs thébéens furent jetés dans le Rhône, et les villes voisines en profitèrent. On montrait une tête de saint Maurice à Vienne en Dauphiné, une seconde tête à Orcamp, près de Noyon, un bras à Angers, deux autres bras à Mirepoix, diverses reliques à Paris dans les églises de Saint-Benoît, des Célestins, du Val-de-Grâce, de Saint-Martin des Champs, etc...; ce qui n'empêche pas que ce saint avait un corps complet qui emplissait douze petites châsses dans l'église de Saint-Maurice de Senlis...... On montrait aussi sous son nom un second corps à Magde-

bourg et quelques ossements considérés à Turin. Les restes de ses compagnons se trouvent partout[1]. »

Le critique léger et persifleur, qui depuis a fait amende honorable de son impiété, a confondu, à dessein, la partie avec le tout, un crâne avec un fragment de crâne, un bras avec un fragment de bras, et les reliques des soldats Thébéens avec celles de leur glorieux Chef. C'est là un procédé commode, mais peu sérieux, à l'aide duquel on trompe les esprits faibles et superficiels, qui sont, hélas! la majorité.

Il ne faut pas s'étonner d'ailleurs de rencontrer au moyen âge des confusions, des erreurs, volontaires ou non, sur l'identité des corps saints; les suppositions de reliques n'étaient pas un fait bien rare, et nul plus que le grand Chef de la Légion Thébéenne ne devait être l'objet de ces pieuses fraudes, parce que nulles reliques n'étaient plus convoitées que les siennes. De l'exposé que nous venons de faire, il résulte qu'on ne saurait justifier les prétentions des églises de Pavie, d'Avila, pas plus que celles de Vienne ou de toute autre église, excepté celles d'Agaune et du Duomo à Turin, relativement à la possession totale ou à la possession d'une portion considérable du corps de saint Maurice, le Chef de la Légion Thébéenne.

On ne peut raisonnablement contester à un grand nombre d'églises du Vallais, de France, d'Italie ou d'ailleurs, de posséder quelques reliques de l'illustre Martyr; mais ce ne peut être que des fragments d'ossements, peut-être une relique insigne, ou des objets ayant touché les reliques du Saint. C'est la seule façon d'expliquer l'énorme quantité de ces dernières qui furent répandues dans le monde entier dès les premiers temps après le massacre, et qui servirent à la consécration d'un nombre infini de sanctuaires ou d'autels.

En ce temps-là, on redoutait comme un sacrilége de partager la dépouille mortelle d'un saint, et tel était, jusqu'au septième siècle, l'empire de cette appréhension, que des

[1] Collin de Plancy, *Dictionnaire critique des reliques et des images*, t. II, p. 193.

chroniques attribuèrent les malheurs de la dynastie mérovingienne à la témérité de Clovis II, lequel, « par l'inspiration du diable », avait osé couper un des bras de saint Denis[1]. Cependant les soldats Thébéens ayant été décapités, dagués et probablement mutilés, on a pu, dès les premiers siècles, se partager facilement une grande partie de leurs saintes dépouilles sans leur faire subir une nouvelle mutilation, et il a été permis, grâce à leur nombre, d'en faire une immense distribution entre presque toutes les églises de l'univers catholique.

Chaque église, on le comprend, tenait à avoir sa relique de saint Maurice, le primicier. Il est probable qu'en accordant la tête ou le bras d'un soldat, on y joignait parfois, pour en rehausser le prix, quelque parcelle des dépouilles sacrées du vaillant capitaine. Il n'est pas impossible non plus que, soit par vénération, soit par un pieux subterfuge, on donnât son nom aux restes vénérés de ses compagnons d'armes qui n'en avaient pas et dont sa gloire éclatante avait absorbé le souvenir. Le plus souvent donc *relique de saint Maurice* (*sine addito*) doit signifier *relique d'un martyr Thébéen*.

Ajoutons qu'on a dû distribuer aussi un grand nombre de ces reliques qu'on peut appeler *extérieures*. Par suite du sentiment de religieuse frayeur dont nous venons de parler, on ne donnait guère autrefois aux fidèles que des objets ayant touché les restes ou simplement la sépulture des saints. D'après une lettre du pape saint Grégoire le Grand, où l'on voit que c'était une règle, une coutume (*consuetudo*) dans l'Église latine de ne pas démembrer les corps saints[2], ces reliques *extérieures* avaient la même valeur et la même vertu que les autres : ainsi lorsque les saints martyrs Gervais et Protais furent retrouvés à Milan, on déposa sur leurs membres des linges, des mouchoirs, qui furent ensuite distribués au monde chrétien comme des reliques de premier ordre[3].

[1] *Gesta Francorum*, 44. *Gesta Dagoberti*, 52. Cf. Lecoy, *op. cit.*
[2] S. Greg. *Epist.* IV, 30. Cf. Martène, *Antiq. Eccl. rit.*, II, 675.
[3] Thomassin, *Discipl.*, I, 368.

Elles s'appelaient plus particulièrement *benedictiones*, c'est-à-dire objets bénits. Il y en avait de différentes sortes : tantôt c'étaient des fragments de sarcophage, des brins de frange ou d'étoffe enlevés aux rideaux ou aux nappes d'autels du tombeau, de la cire provenant des cierges qui l'entouraient, de la poussière raclée sur les pierres du saint monument. Les pèlerins employaient comme remède la poussière ainsi recueillie, en la délayant dans un peu d'eau et de vin[1].

Au moyen âge, nos pères grattaient avec la même intention les fonts baptismaux de saint Louis. Sans remonter si haut, aujourd'hui encore, en plein dix-neuvième siècle, dans notre siècle de positivisme et de matérialisme, où la foi baisse dans bien des âmes, on voit, comme aux premiers siècles de l'Église, comme au temps de saint Louis, les femmes du Berry couper des fragments de la croix de bois qui marque le lieu du martyre de leur antique patronne, la vierge Solange, ou cueillir des bouquets de joncs et de fleurs sur les bords du ruisseau qu'elle rougit de son sang virginal. Les fragments de bois servent comme remèdes, et les bouquets, conservés comme de précieuses reliques, se fanent au chevet de ces pieux croyants[2]. On voit pareillement les pèlerins couper des fragments de bois à l'escalier de la chaumière d'une autre bergère, sainte Germaine de Pibrac, racler les roches de Massabielle, emporter une pierre, de l'herbe ou des fleurs de la grotte de Lourdes.

Tantôt les *bénédictions* consistaient en vases remplis de vin et d'eau que l'on déposait sur le tombeau des saints et qui, par leur contact avec cette sépulture sacrée, acquéraient une vertu curative. La foi vive de nos pères aimait à considérer les corps saints comme une source permanente de vertus et de parfums célestes : ils traduisaient cette idée en réalité.

Les *bénédictions* de saint Maurice et de ses compagnons

[1] Ferrandi, *De sanctorum reliquiis*. — Greg. Tur., *Gloria conf. et Glor. martyr.*

[2] Cf. l'abbé Bernard de Montmélian, *Histoire de sainte Solange*, patronne du Berry.

étaient précieuses entre toutes; elles étaient si nombreuses et si variées qu'elles suffiraient presque à expliquer la multitude des églises consacrées autrefois sous leur vocable et avec leurs reliques, si le nombre extraordinaire de leurs corps saints n'était pas à lui seul une explication plus que suffisante.

Il nous est impossible de préciser l'époque où l'on commença à détacher des parcelles du corps de saint Maurice. L'abbé et les chanoines du monastère d'Agaune ne touchaient qu'à regret au trésor dont ils avaient la garde. S'ils étaient prodigues pour le bien des reliques des autres soldats Thébéens, il n'en était pas de même pour celles de leur glorieux Chef. Obtenir d'eux le plus petit ossement du Saint était une faveur extraordinaire. Bien plus, on voit, par une lettre de l'abbé Nanthelme d'Agaune à l'abbé d'Engelberg, que dès le treizième siècle au moins, les abbés et chanoines de Saint-Maurice d'Agaune s'étaient liés par serment à conserver intactes les reliques de saint Maurice et à n'en céder à personne.

Si l'on en croit Ditmar, évêque de Meersbourg, qui écrivait au commencement du onzième siècle, une partie de son corps et de ceux de ses compagnons aurait été transportée à Magdebourg, en Saxe, dès l'an 961, par le roi d'Allemagne Othon Ier, qui fut fait empereur l'année suivante [1]. Ici encore, il ne peut s'agir du corps de saint Maurice, le Primicier, qui resta à Agaune, mais tout au plus d'une relique insigne du saint ou du corps d'un autre saint du même nom.

Il est certain, en effet, qu'au quatorzième siècle, la plus grande partie de son corps était encore à Agaune, comme le prouve le *Saint Voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure* [2] : « En l'église de saint Moris en Chambeley a de « moult dignes reliques et belles. Entre lesquelles nous fust « montrée *grant partie du corps de Monseigneur saint Morise*

[1] Cf. Baillet, *Vie des saints.*
[2] Chez Firmin Didot, MDCCCLXXVIII, in-8°, en 1395, n° 354, page 100.

« noblement envaissellé. Et si nous furent monstrées deux « dignes empolles plaines du sang des VI[m] chevaliers, qui « furent occis illec près pour mintenir nostre foy, et en com- « batant contre les mescréants ; desquelz chevaliers les anges « receurent partie de leur sang et en emplirent icelles deux « empolles que ilz mesmes apportèrent du Paradis. Et peult « on bien assez cognoistre qu'elles ne furent onques faictes « par mains d'homme terrien, et si ne scet on de quoy elles « sont, mais très belles sont ; et icelles empolles scella Mon- « seigneur saint Martin de son grand scel, et en sont encore « scellées. *Asses y a d'aultres corps saints et dignes et sans « nombre.* »

L'un des bras de saint Maurice fut donné à l'empereur Charles IV, l'an 1365; celui-ci l'ayant rompu par le milieu, en céda la moitié à l'église de Notre-Dame des Ermites ; il emporta l'autre moitié et la plaça dans sa chapelle qui est dans l'église métropolitaine de Prague. Ce bras était-il entier ? Il est permis d'en douter, si l'on se souvient que l'on donnait le nom de bras à une portion considérable de ce membre.

La cathédrale d'Angers se vante d'avoir obtenu l'autre bras, avec du sang dont saint Martin lui fit présent [1]. Si la provenance de ce sang n'est pas contestable, il n'en est pas de même pour le bras attribué à saint Maurice ; car le Père Sigismond, auteur de la Vie de son patron, assure avoir vu un bras entier du Chef thébéen, que l'on conservait dans le couvent des Cordeliers de Fribourg. Nous ne nions pas à Angers cette possession d'un bras ou d'un os brachial considérable d'un saint Maurice; mais la provenance même de cette relique insigne nous paraît indiquer suffisamment qu'elle appartenait, non au glorieux Chef de la Légion Thébéenne, mais très-probablement à saint Maurice, martyr d'Apamée. Nous lisons, en effet, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* [2], qu'un certain archevêque

[1] SAUSSAY, *op. cit.*

[2] Le comte RIANT, *Les dépouilles religieuses enlevées à Constantinople au*

latin de Philippes, Rouennais de naissance et cité dans les *Leçons* du Bréviaire d'Angers, fit don à la cathédrale, avant 1212, d'un os du bras d'un saint Maurice, provenant de Constantinople. On célèbre encore le 2 décembre la *fête de la Réception* de cette précieuse relique désignée dans les Inventaires par ces mots : *Brachium beati Mauricii... Imago beati Mauricii* [1]. Il est difficile d'admettre que le bras du chef Thébéen ait été transporté à Constantinople [2].

Un autre bras, dit de *saint Maurice,* aurait été donné d'abord à Ottokar, roi de Bohême, qui le mit à Notre-Dame de Osseck, puis le redonna à Charles-Emmanuel le Grand vers 1250 [3]. Ne serait-ce pas ce même bras qui aurait été donné par un duc de Savoie à l'église de Senlis et qui serait ainsi devenu l'objet de trois possessions successives?

En outre, les Bollandistes assurent qu'on exposait un bras de saint Maurice à Sainte-Marie Majeure, à Rome, et une partie d'un bras dans l'église Saint-Barnabé de Mantoue; un autre fragment de bras, très-authentique celui-là, se trouve cité dans l'inventaire des reliques du Saint fait à Turin, après le fameux partage entre l'abbaye d'Agaune et la Maison de Savoie.

On cite encore d'autres fragments brachiaux : l'un dans l'église Sainte-Croix d'Orléans [4], l'autre dans l'ancienne cathédrale de Mirepoix, puis un autre bras dans l'église Saint-Maurice de Cologne, et un autre au monastère de Beaulieu, près de Clermont, un avant-bras à Saint-Maurice d'Amiens et un fragment à l'abbaye de Notre-Dame de Berthaucourt, dans le même diocèse.

Voilà certes bien des bras pour un seul homme et une magnifique occasion pour un incrédule de se moquer de la vénération des fidèles pour des reliques qui seraient certai-

treizième siècle par les Latins, p. 146 et 196. Extrait des *Mémoires de la Soc. des ant. de Fr.*, t. XXXVI.

[1] Reg. FABR., III, *Invent.* de 1747, p. 475.

[2] BOLLAND., *Act. SS.*, VI sept., p. 387.

[3] GALLIZIA, *Atti dei santi, etc.*, t. I, p 31.

[4] François LE MAIRE, *Antiquités de l'église et du diocèse d'Orléans*, p 36.

nement apocryphes ou frauduleuses, si nous ne savions qu'il a existé plusieurs soldats thébéens du nom de Maurice, qu'on a pu prendre pour leur chef, comme on aura pris la partie pour le tout et même le bras d'un martyr thébéen innomé pour celui de l'illustre Primicier. En tout cas, il n'est pas facile de faire sur ces prétentions rivales une lumière complète.

La même difficulté existe pour le *chef* du grand capitaine, qu'un grand nombre d'églises prétendent posséder en tout ou en partie. A part les fragments de crâne transportés à Turin en 1591 et la fraction conservée à l'abbaye de Saint-Maurice, on ne peut savoir d'une façon certaine à qui le reste en a été distribué dans les temps reculés : presque toutes les prétentions à la possession de ce *chef* vénéré sont contestables et impliquent une erreur de personne. Et d'abord, nous l'avons prouvé déjà, on ne peut admettre la légende du transfert miraculeux de cette tête sacrée sur les eaux du Rhône jusqu'à Vienne, sans s'exposer aux plus graves embarras, attendu le nombre déjà trop considérable de têtes et d'ossements de crâne dont on signale la trace à l'abbaye de Rheinau, à Reims, à Tarbes, à Lyon, à Nancy, à Chambéry, à Rome, à Gênes, à Milan, à Sezze, à Madrid, à Cracovie, etc., sans compter ceux d'Agaune et de Turin.

La tête du saint Maurice de Vienne avait déjà été divisée au commencement du dix-septième siècle. La mâchoire et le nez avaient été envoyés à l'abbaye d'Ourscamp sur l'Oise, près de Noyon. Le menton était en la possession de Jean de Burnino, avant son élévation au siége épiscopal. Vienne s'était réservé la partie la plus considérable du crâne. La reconnaissance de l'authenticité de cette relique, portant l'étiquette « *caput sancti Mauritii* », a été faite par l'autorité ecclésiastique, qui déclare dans la conclusion d'un procès-verbal, en bonne et due forme, que « *le chef actuellement exposé dans l'église de Vienne est celui de saint Maurice, et qu'il mérite toute la vénération des fidèles* [1] ».

[1] Voir la Notice ms. : *Le chef de saint Maurice*, de M. Robin, déjà citée.

Il n'y a donc pas de doute à exprimer sur l'authenticité de cette relique insigne de saint Maurice; mais ni l'étiquette du reliquaire ni le procès-verbal épiscopal n'indiquent nettement qu'il s'agisse ici du Chef de la Légion Thébéenne : ils nomment saint Maurice, mais sans la désignation importante et significative de *ducis,* chef. Toutes ces raisons nous autorisent à conclure qu'il s'agit ici de la tête non du Chef, mais d'un soldat thébéen nommé Maurice ou même d'un autre soldat anonyme de la Légion sainte à qui l'on aurait donné le nom de l'illustre Primicier.

Il faut dire la même chose pour la tête de saint Maurice qui se conserve à Gênes, dans l'église abbatiale de Saint-Mathieu des Doria, la même chose pour le « *chief de Monsieur saint Maurice* qui était *en son entier* » dans l'église collégiale de Saint-Georges à Nancy; de même pour la tête de saint Maurice à peu près intègre et parfaitement conservée à Madrid dans le couvent des Religieuses Bénédictines de Saint-Placide, et pour le *chef* en argent doré autrefois conservé dans la cathédrale de Cracovie [1], et qui avait été donné par le cardinal Oleswicki, évêque de cette église; de même aussi pour la partie notable de la tête du saint du même nom conservée dans un buste d'argent à la superbe cathédrale de Sezze, dans la Sabine, et pour le fragment crânial conservé dans le trésor des reliques de la cathédrale ou Duomo de Milan; de même enfin pour la « partie du *chef* de saint Maurice, *martyr* », acquise par l'abbaye de Saint-Riquier, pour les reliques insignes de Saint-Maurice de Reims, qui possède tous les ossements supérieurs du chef vénéré de saint Maurice, et, à plus forte raison, pour celle de la cathédrale de Tarbes, qui possède, paraît-il, « toute la tête de saint Maurice, *martyr* » [2]. Cette simple désignation de

[1] V. le plus ancien inventaire du Trésor de la cathédrale de Cracovie (1563).

[2] V. Ms. de l'abbé Fitte trouvé dans les papiers de l'évêché et dont M. le chanoine de Nodrest, secrétaire général, a bien voulu nous donner communication.

martyr (*sine addito*) nous semble suffisamment indiquer qu'il s'agit ici d'un soldat thébéen, homonyme ou non du Chef de légion.

Il n'en est pas de même de l'insigne relique possédée autrefois par l'abbaye de Rheinau, qui consistait en la plus grande partie de la tête de saint Maurice, *Chef* de la Légion Thébéenne. L'inscription en parchemin trouvée en 1606 dans la tête d'or prouverait, en effet, qu'il ne s'agit plus d'un saint Maurice, soldat-màrtyr, mais bien du Chef Thébéen lui-même : THEBÆÆ MAGNI DUCIS HOC CAPUT EST ACIEI. Ceci expliquerait comment, dans le fameux partage du seizième siècle, dont nous allons parler, il ne figurait plus que des fragments de cette tête vénérée; mais ces fragments sont les seuls dont l'authenticité soit incontestable. La ville de Chambéry en possédait une petite partie, puisqu'en 1604 elle en cédait un fragment au sanctuaire de Notre-Dame de Vic, près Mondovi.

Le Père Isaïe Carminati, autrefois professeur d'Écriture sainte au collége des Saints-Martyrs à Turin, qui fit des recherches et des dissertations sur la distribution de quelques reliques de saint Maurice à diverses églises, ne doute point que celles d'Agaune et de Turin ne soient anthentiques [1]. Du reste, personne, parmi les croyants, n'en a jamais douté.

On conserve, dit Marlot, au couvent des Clarisses de Reims, une côte de saint Maurice [2]. Il y en avait une autre à Mirepoix.

Nous savons, sans pouvoir dire de quelle nature elles étaient, que saint Louis obtint de l'abbé d'Agaune diverses reliques de saint Maurice dont il enrichit les églises de Reims et du prieuré de Senlis.

La langue de l'invincible Chef, cette langue qui publia d'une façon si éclatante la gloire de Dieu et qui contribua si

[1] Is CARMINATI, *Della passione e del culto de SS. Martiri Solutore, Adventore e Ottavio, in* Appendice, IV, p. 226, édit. Torino, 1844.

[2] MARLOT, *Hist. metrop. Remensis,* t. II, lib. II, cap. XXI.

puissamment à la constance et à la victoire suprême de la Légion Thébéenne, fut transportée en Provence, au monastère de la Consolation, près de Castelréal, dans le diocèse de Toulon, où les Pères Franciscains la conservèrent soigneusement avec d'autres reliques. Lors du premier soulèvement des calvinistes en France, un de ces chefs hérétiques, surnommé le Soréda, voulait, après avoir pillé le couvent et chassé les moines, faire de l'église une écurie et fouler aux pieds les saintes reliques. Mais la Providence préserva l'une et les autres d'une telle profanation en faisant périr d'une mort violente et misérable l'audacieux sacrilége [1].

Dans le monastère de Notre-Dame de Osseck, on vénérait quelques reliques de saint Maurice données au treizième siècle par le pieux Ottokar, roi de Bohême. Ces reliques ayant été dévolues depuis à la cathédrale de Prague, furent données, en 1541, à Domenico Floriano de Lugo, chevalier espagnol [2]. Des reliques diverses et partielles du même saint ont été accordées par les abbés de Saint-Maurice à différents personnages, pontifes, souverains, fondateurs d'Ordres ou chefs de monastères, qui, à leur tour, en gratifiaient d'autres personnages. Le pape Lucius III en envoya à Guillaume le Bon, roi de Sicile, qui les plaça dans un monastère de Montréal.

Marlot, dans son *Histoire de la métropole de Reims*, rapporte le fragment d'une lettre datée de 1225, écrite par l'abbé de Saint-Maurice aux chanoines de cette cathédrale et dans laquelle il dit leur envoyer une portion considérable des reliques de saint Maurice et de ses compagnons, à condition de tenir leur promesse de les mettre dans l'église de Saint-Symphorien [3].

Plusieurs églises se glorifient également de posséder du sang de saint Maurice. Outre les fioles rapportées par saint

[1] Baldesano, *op. cit.*, p. 209, édit. de 1604, Torino.
[2] Ant. Bosio, *Descrizione dei ristauri della Basilica magistrale*.
[3] Marlot, *Hist. metr. Rem.*, t. II, lib. II, cap. xxi. — Bolland., *Act. SS.*, t. VII, sept.

Martin à Tours et à Angers, on en trouvait à Saint-Maurice d'Épinal, apportées par saint Dié, puis à Milan et en d'autres lieux.

Pour épuiser la matière de ce chapitre, il nous reste à parler de la célèbre translation du seizième siècle, de diverses reliques étrangères au corps et au tombeau, et enfin des reliques des compagnons de saint Maurice les plus connus.

Depuis la chute du second royaume de Bourgogne, le Vallais était tombé au pouvoir de la Maison de Savoie. En 1040, Conrad II, le Salique, qui avait réuni à l'Empire, par héritage, le royaume d'Arles, composé des deux Bourgogne, avait donné, en toute propriété, à Humbert aux Blanches mains, *Saint-Maurice, le Vallais et le Chablais* (*caput lacûs,* tête du lac), qui firent dès lors partie du comté de Savoie.

Cependant saint Maurice ne fut élu protecteur de la Maison de Savoie qu'après la soumission du Vallais révolté par Pierre, *le Petit Charlemagne,* frère d'Amédée II, qui dut et attribua sa conquête à la protection du saint Primicier. Depuis lors, la dévotion envers l'illustre Chef thébéen est restée héréditaire parmi les successeurs de ce prince, et une des preuves les plus éclatantes de cette dévotion, c'est l'institution, par le duc Amédée VIII, de l'Ordre de Saint-Maurice.

Profitant des troubles survenus en Savoie par les conquêtes et les spoliations de François Ier en Italie, les Vallaisans secouèrent le joug du duc Charles III, dépouillé de ses États par le vainqueur, et, malgré la restitution de ces États faite au duc Emmanuel par son mariage avec Marguerite de France, ils retinrent plusieurs places en leur pouvoir, entre autres le bourg et le monastère de Saint-Maurice. Afin de les garder, ils s'étaient unis aux Génevois révoltés dans leur guerre contre Charles-Emmanuel, fils et successeur d'Emmanuel. Ce prince pieux traita avec eux et consentit à les leur laisser, pourvu qu'ils lui cédassent les dépouilles sacrées du général Thébéen. Inquiet des progrès de l'hérésie, il appréhendait de voir le précieux trésor des reliques thébéennes

tomber entre les mains des réformés, qui infestaient le pays de Vaud et avaient même pénétré jusque dans le Vallais. Pour les mettre en sûreté, et aussi, sans doute, pour contenter son désir de les posséder, il entra en négociation avec l'évêque de Sion, Hildebrand de Riedmatten, et son neveu, Adrien, abbé de Saint-Maurice. Le traité ayant été conclu le 16 décembre 1590, on envoya de Turin deux Pères Jésuites et deux chevaliers de Saint-Maurice, Fabricius, marquis de Cena, et Ferdinand Scaglia, pour aller en diligence trouver l'évêque d'Aoste, Mgr Ginodi, et assister avec lui à la levée des saintes reliques. Mais on avait compté sans la foi ardente des habitants de Saint-Maurice et leur dévotion profonde envers le saint Martyr.

A peine la nouvelle du traité et de l'ordre de cession fut-elle parvenue dans la *ville des Martyrs*, que toute la paroisse se souleva, et l'on résolut de se faire tuer plutôt que de livrer les restes d'un si glorieux protecteur. Les habitants du Bas-Vallais étaient indignés contre leurs seigneurs et les Haut-Vallaisans, parce qu'ils avaient consenti à un tel traité. Ils demandaient à grands cris qu'on leur laissât leur saint patron, sinon qu'on les livrât eux aussi à la Maison de Savoie, parce qu'ils voulaient vivre là où se trouverait leur puissant protecteur, saint Maurice. Ils tenaient tellement à leur dépôt sacré, que, pour le garder, ils offrirent au duc de Savoie de lui fournir pour la guerre cent et même deux cents soldats qu'ils entretiendraient à leurs dépens. Ils en appelaient à Dieu et aux hommes.

Un jour, ils se portèrent en masse, pour entendre la sainte messe à la chapelle de Saint-Maurice, au champ du martyre. Au milieu du saint Sacrifice, l'un d'entre eux prit la parole et leur fit une exhortation chaleureuse à la résistance ; à sa voix, tous levant la main comme un seul homme, ils jurèrent, sur le lieu même où avait glorieusement succombé le Chef de la Légion sainte, ils jurèrent de mourir à leur tour pour défendre ses sacrés ossements.

L'évêque d'Aoste et les députés savoyards, après bien des

hésitations, des luttes et des menaces vaines, effrayés de l'irritation des habitants que rien ne pouvait apaiser, pas même les menaces des Haut-Vallaisans et du comte gouverneur, l'évêque de Sion, se décidèrent à proposer une transaction. Ils s'engageaient à laisser à l'abbaye la moitié du corps de saint Maurice, et à se contenter de l'autre moitié du partage et de son épée. Cette concession calma l'agitation des esprits. Le 29 décembre 1590, Mgr l'évêque d'Aoste ayant célébré solennellement la messe dans la chapelle de Saint-Maurice, reçut le serment de l'abbé et du sacristain de cette église sur l'identité des reliques; après quoi, on ouvrit la grande châsse d'argent et d'or, et le prêtre sacristain fit le partage conformément aux conditions proposées en dernier lieu par les députés de Savoie.

La part destinée au duc fut remise à l'évêque d'Aoste avec les attestations d'authenticité données l'une par l'évêque de Sion et l'autre par l'évêque-abbé, le sacristain et les autres religieux du monastère, gardiens du précieux trésor[1]. Enfermé dans un premier coffret, on trouva un reliquaire en argent et en or qui contenait l'épée, les ossements et une petite statue équestre de saint Maurice. L'épée un peu rouillée, dont la poignée et la garde étaient de fer, était enfermée dans un fourreau-gaîne de peau blanche de poisson, auquel était attaché un morceau de baudrier conservant encore de nombreuses traces de dorure. Cette épée était large de trois doigts (cinq centimètres et demi) et longue de cinq palmes (un mètre cinq centimètres) environ. L'ancien fourreau était enveloppé d'un autre fourreau plus riche et plus orné, sur lequel était une croix d'or, présent d'un prince de la Maison de Savoie. Au bas de la statue équestre, on lisait d'un côté ces deux vers :

« O bone Mauriti, tui defende cor amici
« Ut nunquam laqueis vinci possit inimici »,

et de l'autre : *Petrus Fornerius*.

[1] On trouvera ces trois lettres d'attestation d'authenticité aux *Pièces justificatives*.

La part de reliques adjugées à la Maison de Savoie fut dirigée en hâte vers Aoste et de là vers Turin, sous l'escorte de Mgr Ginodi, des Pères Jésuites, d'un nombreux clergé, des députés du duc et d'une foule immense de pieux fidèles.

D'après le récit du Père Baldesano, de son vrai nom Bernardin Rossignoli, à qui nous empruntons ces détails, cette translation solennelle commença le 29 décembre 1590, et se termina le 15 janvier suivant à Turin. Les restes du célèbre Chef thébéen furent reçus en grande pompe dans toutes les villes que le cortége traversa pour se rendre dans la capitale des États de Savoie.

Le passage du grand Saint-Bernard fut, dit-on, signalé par un admirable prodige. Une énorme avalanche, qui aurait pu l'ensevelir sous sa masse, fondit sur le cortége ; mais arrivée près de l'évêque d'Aoste et des saintes reliques, elle s'écarta respectueusement à droite et à gauche, sans causer aucun dommage [1]. Ainsi, ajoute le même auteur, à cette translation des restes vénérés du vaillant Chef thébéen, le ciel et les éléments prêtaient merveilleusement leur concours. Par une Providence admirable, le ciel se faisait plus serein, l'air plus doux; les vents retenaient leur haleine, et, sous les pas du cortége, la neige durcissait, l'avalanche ouvrait ses flancs devenus amis, comme si elle reconnaissait la puissance surnaturelle du glorieux Martyr de la foi. Ce n'est là qu'une faible partie des merveilles qui, selon Baldesano, s'accomplirent durant ce trajet. Cet hagiographe raconte à ce propos tant de prodiges de la protection des Martyrs sur les voyageurs, que les Bollandistes montrent avec raison quelque hésitation à y ajouter foi.

Le 1er janvier 1591, le cortége arrivait à Aoste victorieux du froid et des neiges. A sa rencontre vint le gouverneur de la cité, Georges de Challant, à la tête de quelques chevaliers de Saint-Maurice, envoyés par le duc, et de sa milice, qui

[1] BALDESANO, *op. cit.*

portait son étendard où brillait précisément la croix de saint Maurice, nimbée de feu et d'or, avec cette devise : « *Toujours devant !* »

Après eux venait le clergé en grande pompe, qui faisait entendre des cantiques de joie accompagnés d'une musique harmonieuse alternant avec les salves des arquebuses. Une foule immense suivait cette escorte triomphale, qui accompagna processionnellement les saintes reliques jusqu'à la cathédrale, où elles furent déposées, après un Salut solennel, dans la chapelle de Saint-Grat, en attendant les ordres du duc de Savoie. Ses ordres arrivèrent le jour de l'Épiphanie. Il tardait à Son Altesse Sérénissime de recevoir les précieuses reliques; elle ordonnait que celles-ci fussent transportées avec toute la décence, tout le respect, tous les honneurs les plus grands que comporteraient les temps et les lieux; de plus, elle voulait être renseignée minutieusement sur le mode de transport, sur les relais nécessaires et sur le jour où elles pourraient arriver à Turin.

L'évêque se concerta avec l'archidiacre, les Pères, le gouverneur et les chevaliers, touchant la conduite à tenir soit dans la marche, soit pour les préparatifs. On fit faire deux châsses, l'une plus petite pour les ossements sacrés, fourrée en dedans de soie cramoisie et peinte en violet pourpre, une autre un peu plus grande pour préserver la première, laquelle, comme le costume des chevaliers de Saint-Maurice, était de couleur incarnat, avec les croix mauriciennes sur chaque face. On fit aussi quatre grands fanaux de camp avec leurs longs bâtons pour y mettre des torches allumées.

De son côté, l'évêque d'Aoste ordonna à tous les curés de son diocèse que, de distance en distance, ils se tinssent prêts à venir, chacun à leur tour, processionnellement avec leurs populations à la rencontre solennelle du saint Martyr jusqu'aux confins de leurs paroisses. Le même commandement fut donné aux milices par le gouverneur, et l'on prévint éga-

lement Mgr l'évêque d'Ivrée pour qu'on pût observer le même ordre dans tout le voyage jusqu'à Turin et la même unanimité dans les honneurs à rendre à l'héroïque Thébéen. Pour plus de célérité, on assigna d'avance la durée et l'ordre de la marche, suivant les étapes des soldats, c'est-à-dire la première journée d'Aoste à Châtillon, la seconde à Donnas, la troisième à Ivrée, la quatrième à Chivasso et la cinquième à Turin.

Tout étant réglé pour le mieux, conformément aux désirs impatients de Son Altesse, le 8 janvier, on enleva les sceaux à la chapelle où avaient été déposées les saintes reliques, on ouvrit la châsse en présence des Pères et des chevaliers, et l'on transféra les ossements sacrés dans les nouvelles châsses qui venaient d'être faites.

Le lendemain, pour contenter le pieux désir de cette ville qui, ne devant rien garder que le souvenir impérissable de ce saint hôte d'un jour, sollicitait vivement de voir au moins et de baiser quelque partie de ses reliques vénérables, l'évêque fit donner à baiser un os du Martyr, et, quand la dévotion d'un peuple nombreux fut satisfaite, on le replaça dans l'arche, on scella les deux châsses, et la procession se remit en marche, fort nombreuse et recueillie, à la clarté de mille cierges, au milieu des chants religieux, des concerts de musique, le clergé en grande parure, jusqu'à une église fort éloignée...

Les croix ouvraient la marche avec quelques prêtres chantant en chœur; après eux venait un chanoine portant l'épée du Saint : le corps du Martyr suivait, porté tour à tour par deux chanoines ou par d'autres prêtres qui regardaient comme un honneur insigne et une grâce singulière de porter sur leurs épaules un tel fardeau durant l'étendue de leur territoire. Derrière la châsse, auprès de laquelle brûlaient quatre grands fanaux, marchait à pied l'évêque d'Aoste avec toute son escorte, tous recueillis et priant avec ferveur.

Les processions des diverses paroisses situées sur le par-

cours se succédaient l'une à l'autre, bannières déployées... Lorsque les processions se rencontraient, le curé s'avançait avec son encensoir, et, après l'encensement de la sainte châsse, il entonnait une hymne à laquelle répondaient ses paroissiens en chœur. On venait au-devant du saint Légionnaire avec d'autres reliques, en surplis et en chapes, et l'on continuait la procession en alternant les chants, les psaumes, les litanies et les prières. Les harmonies des cantiques se mêlaient aux parfums de l'encens. C'était un spectacle digne de la contemplation des anges et des hommes... Il était beau de voir le respect, la dévotion, le silence, le bel ordre avec lequel les populations, se rangeant d'elles-mêmes, escortaient les reliques du héros martyr. Il était beau de voir l'empressement avec lequel, bravant le froid et la neige qui couvrait les vaux et les monts, on accourait de partout à sa rencontre.

A la fin de chaque journée, on déposait la châsse précieuse en un lieu sûr dont on scellait la porte et qu'on faisait garder par des soldats. Le lendemain, dès l'aurore, on reconnaissait les sceaux ; la porte était ouverte, on exposait les reliques, la messe était célébrée, puis la procession reprenait sa marche dans l'ordre accoutumé. Cette marche souvent se trouvait forcément ralentie par l'empressement pieux des foules à faire toucher des chapelets ou des médailles à la châsse du Saint ou pour voir son épée.

Au bourg de Chambave, dans le diocèse d'Aoste, les habitants demandèrent avec instance de pouvoir baiser cette épée glorieuse, et, l'ayant obtenu, ils le firent avec d'abondantes larmes et une pieuse tendresse, en considérant combien Dieu honore ceux qui donnent leur honneur et leur sang en sacrifice pour son amour. Nulle paroisse, après eux, ne fut favorisée de ce bonheur : on dut renoncer à satisfaire cette dévotion des fidèles, cause d'un trop grand retard, et l'évêque ordonna prudemment de ne plus montrer en chemin l'épée de saint Maurice [1].

[1] L'abbé P. E. Duc, *Histoire de l'église paroissiale de Chambave.*

La procession s'approchant d'Ivrée, l'évêque de cette ville, Mgr César Ferreri, en sortit pour venir au-devant des reliques mauriciennes, avec son clergé, les corporations religieuses et les confréries, jusqu'à une église située sur une colline et dédiée à saint Antoine.

Une foule immense grossissait le cortége, qui se dirigea en grande pompe, au son de la musique et des tambours, vers la cathédrale, sur le portail de laquelle on avait représenté le nouvel hôte d'Ivrée, le glorieux Primicier Maurice entre deux soldats thébéens, les saints martyrs Bessus et Tégulus, patrons de la cité. Les mêmes cérémonies qui avaient eu lieu à Aoste se reproduisirent dans la cathédrale d'Ivrée. L'évêque de Verceil, qui était venu à la rencontre des illustres dépouilles, les accompagna jusqu'à Chivasso, où l'on stationna de nouveau.

Là, on reçut ordre de transporter la châsse à Notre-Dame de Campagna (*Madonna di Campagna*), couvent de Capucins situé à un mille de Turin; douze arquebusiers et autant d'archers furent envoyés pour la garder.

Dans le même temps, l'archevêque de Turin prescrivait un jeûne et une vigile, avec une procession solennelle, le jour suivant qui devait introduire dans sa métropole les restes vénérés du soldat protecteur. Ce jour-là, jour inoubliable dans les fastes de la cité turinoise, une multitude nombreuse accourut de tous les environs... Pour porter tour à tour la châsse glorieuse, aux évêques d'Aoste, d'Ivrée et de Verceil vinrent se joindre les archevêques de Vienne et de Tarentaise, les évêques d'Asti et de Mondovi, le nonce apostolique Jules Otinelli, évêque de Fanno, et Mgr Melchior Peletta, évêque de Chrysopolis et suffragant de l'illustre archevêque de Turin, le cardinal Jérôme de la Rovère. Ces deux derniers étaient allés dès le matin à la *Madonna di Campagna* pour reconnaître les saintes reliques.

Le gouverneur de la ville et de la citadelle, don Carlos, comte de Lucerne, avait été désigné pour porter l'épée de saint Maurice; quatre autres chevaliers de l'Ordre mauricien

avaient été chargés de porter le dais au-dessus de la châsse. L'imposant cortége se mit en marche au son des instruments et des cantiques. Dans une hymne composée pour la circonstance, on invitait l'auguste Martyr à entrer dans la ville que Dieu lui avait préparée pour résidence :

« *Ingredere sancte Dei Mauriti, præparata est tibi à Deo habitatio sedis tuæ, et populus fidelis, cum gaudio insequitur iter tuum, ut ores pro nobis majestatem Domini. Alleluia.* »

Voici, en quelques mots, l'ordre de cette procession pompeuse qu'il serait trop long de décrire :

En tête marchait un véritable bataillon scolaire, composé de tous les enfants des écoles, vêtus de blanc avec des couronnes sur la tête, précédés d'un étendard où brillait la croix mauricienne, et suivis de la confrérie des dames de la noblesse également en blanc. Puis venaient les nombreuses confréries du Saint-Suaire, de la Miséricorde, de la Sainte-Trinité, du Saint-Esprit, du Jésus et de la Sainte-Croix; après elles, les religieux cloîtrés, suivis de nombreux fidèles portant des cierges; les arquebusiers de Turin, suivis des gens de la cour, puis les chevaliers de Saint-Maurice, en grand costume, le cierge à la main; le clergé séculier, précédé d'une grande croix d'argent; le Chapitre métropolitain; les hérauts, avec leur cotte d'armes, après lesquels le gouverneur portait l'épée du Saint; l'évêque d'Aoste, entouré, comme gardien et conducteur des saintes reliques, des archevêques de Vienne et de Tarentaise; puis la glorieuse châsse, portée par quatre prélats, les évêques de Verceil, d'Asti, de Mondovi et d'Ivrée. Derrière s'avançaient les ambassadeurs d'Espagne et de Venise, le grand maître de l'Ordre, avec les référendaires et les présidents vêtus de velours cramoisi; le Sénat et la Chambre ducale; les magistrats de la cité, juge, syndics et conseillers, et enfin des flots de peuple en prière. Les gardes du duc, les hallebardiers, les archers formaient une double haie tout le long du parcours.

Au moment où le cortége entrait par la porte de Suze, la

citadelle, par de nombreuses salves d'artillerie, salua le nouvel hôte, et toutes les cloches de la ville se mirent à carillonner gaiement pour témoigner leur commune allégresse. La châsse du Martyr s'avança solennellement à travers les rues richement pavoisées. On fit halte devant le collége des Jésuites, dont les murs, plus magnifiquement décorés qu'ailleurs, étaient couverts de tentures de soie, de damas et de velours, brochées d'or. Sur la façade de l'église, gardienne des trois champions tutélaires de la capitale, Soluteur, Adventeur et Octave, à droite et à gauche, on avait dressé deux autels richement ornés : sur l'un resplendissait la châsse dorée contenant les reliques des trois officiers thébéens, puis un tableau où ils étaient représentés; sur l'autre reposaient les restes sacrés de sainte Julienne, leur bienfaitrice, et du bienheureux Goslin, abbé de l'antique monastère de Saint-Soluteur, célèbre par de grands miracles. Au milieu se trouvait un autel plus élevé que les autres et non moins orné, sur lequel on plaça la châsse de saint Maurice, qui reçut ainsi, avec ses compagnons d'armes, les honneurs inspirés par la cité turinoise. Pour répondre à la dévotion de tout ce peuple, la divine Providence ne tarda pas à donner une preuve manifeste de la protection du nouveau patron de la cité. Un enfant estropié de naissance, recommandé au Saint par sa mère, fut miraculeusement guéri pendant le trajet du collége des Jésuites à la cathédrale.

Le corps de saint Second, lieutenant de saint Maurice, fut porté en grande pompe à la rencontre de son chef; puis les deux illustres Thébéens firent leur entrée solennelle dans la cathédrale (15 janvier 1591), et la châsse de saint Maurice fut placée sur le grand autel qui se trouve sous la tribune du Saint-Suaire. A la tribune flottait l'étendard mauricien avec cette inscription :

« DIVO MAURITIO PROTECTORI NOSTRO SUMMA LÆTITIA [1]. »

Il serait superflu de décrire la magnificence des décors et

[1] BALDESANO, *op. cit., passim.*

la pompe des cérémonies. Qu'il nous suffise d'ajouter que les fêtes de cette translation mémorable durèrent trois jours, et que jamais peut-être la capitale des États sardes n'en vit de plus belles ni de plus saintes. Les ossements sacrés du héros Thébéen furent transférés dans une châsse d'argent, ornée de croix mauriciennes et surmontée d'un saint Maurice à cheval et en armes entre deux lions; cette châsse est un présent de la Maison de Savoie, dont il devenait plus que jamais le protecteur. Le duc Charles-Emmanuel ne s'en tint pas là; voulant donner un nouveau gage de sa dévotion envers le guerrier magnanime, il donna le nom de Maurice à son quatrième fils, dont le baptême se fit, avec une magnificence royale, précisément le jour de la seconde solennité de la translation.

Les registres de l'église cathédrale de Turin font mémoire et foi de cette célèbre translation, que l'on fête solennellement le 15 janvier dans tous les États sardes.

L'inspection des reliques à Turin fit reconnaître vingt-deux grandes fractions et vingt petites fractions d'ossements, avec de la poussière et de minuscules fragments enveloppés de papiers attestant qu'ils étaient de saint Maurice. Le nonce-évêque les retira une à une avec beaucoup de vénération, et, après un examen attentif, on découvrit que c'étaient des fragments du crâne, du bras, des cuisses, des tibias, des côtes, de l'épine dorsale et d'autres parties du corps vénérable de saint Maurice.

Grâce à la courtoisie bienveillante du chapelain de Sa Majesté, le chevalier Giuseppe Trivero, j'ai pu, récemment, vénérer et compter à loisir, dans leur châsse de verre, les vingt grandes fractions d'ossements authentiques de *saint Maurice, chef de la Légion Thébéenne,* comme le porte expressément l'inscription : *Sancti Mauricii ducis, etc.*

Quant aux reliques mauriciennes conservées à l'abbaye de Saint-Maurice, dans une grande châsse d'argent, il n'est pas possible de les voir ni de les compter. Le beau reliquaire qui les recèle ne peut être ouvert sans une autorisation spéciale

du Souverain Pontife. C'est le 2 octobre 1686 que fut faite la dernière reconnaissance des reliques précieuses qu'il renferme par le nonce Jacques Cantelmi, qui défendit, sous peine d'excommunication, de ne plus rien en distraire. L'abbé P. F. Odet faisait ajouter ce vœu aux trois autres.

Les plus célèbres reliques du Saint, après celles d'Agaune, sont donc, sans contredit, celles que possède la capitale du Piémont, et qui sont l'objet d'une très-grande vénération. A en croire certains écrivains italiens, Turin posséderait le corps entier ou tout au moins la majeure partie des reliques du saint Primicier. Les écrivains français, au contraire, qui ne paraissent pas avoir eu connaissance du procès-verbal de la cession et de la translation faite en 1590, du Vallais en Piémont, font assez peu de cas de ce trésor des Turinois [1]. La vérité se place entre ces deux exagérations. En se reportant au traité conclu entre le duc de Savoie et l'évêque de Sion, et à la transaction qui modifia notablement ce traité, on voit que les restes vénérés de saint Maurice furent partagés également entre l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune et la Maison de Savoie, qui obtint en outre l'épée du chef de la sainte Légion.

Cette épée, dont la poignée est en forme de croix, avec un pommeau aplati au bout, fut transportée, en 1858, dans la salle royale d'armes (*Armeria reale*) de Turin, où on la voit encore aujourd'hui. On la portait devant le souverain dans les grandes solennités ; il s'en servait pour donner l'investiture aux feudataires et aussi pour conférer la chevalerie dans la chambre royale des comtes.

Un inventaire fait à la cathédrale de Saint-Maurice d'Angers, en 1596, parle « *d'une épée de saint Maurice avecques son fourreau d'argent doré et en est la garde dorée en la poignée de fil d'argent et pèse quatre marcs, y compris la lame* [2] ». On en ignore la provenance.

[1] Voir ce procès-verbal aux *Pièces justificatives.*

[2] Cf. L. DE FARCY, *Trésor de la cathédrale d'Angers,* reg. Fabr. II, p. 186 et 332.

Cette épée était-elle réellement celle de saint Maurice?... Rien ne l'affirme, si ce n'est la tradition. On peut en dire autant de presque toutes les reliques *extérieures* du Saint, desquelles il nous reste à parler, savoir des anneaux, de la lance, de l'étendard, de la hache, du casque, du bouclier, des éperons, de la croix pectorale, de la coupe, du manteau, du suaire, etc.

Pour ces reliques, qui n'appartiennent ni au corps ni au tombeau, les témoignages sont bien moins certains. Ainsi la tradition attribue à saint Maurice trois anneaux, deux glaives, deux étendards, deux ou trois lances, une hache, des étriers, un casque et un bouclier. Il paraît peu vraisemblable que le Chef de la Légion eût trois anneaux et que presque aucun de ses compagnons n'en eût, à moins qu'on ne les eût déjà dépouillés. Mais encore, nous ne comprendrions pas davantage pourquoi les soldats-bourreaux, à qui l'Empereur avait accordé les dépouilles des victimes, auraient respecté celles du Primicier plutôt que celles des soldats. Qu'ils aient oublié quelques soldats dans la mêlée, rien de plus naturel ; mais leur chef, cela paraît plus difficile. Nous comprenons les deux épées, celle qui appartenait à saint Maurice et celle qui servit à lui trancher la tête. Les deux étendards s'expliquent également : l'un était celui du Primicier, l'autre celui de la Légion porté par Exupère.

Des différents anneaux attribués à saint Maurice, l'un se trouve encore dans le trésor de l'abbaye d'Agaune, avec celui d'un légionnaire ; l'autre se conservait, dit-on, dans l'église de Saint-Jean de Maurienne (Savoie), et le troisième fut donné, comme nous l'avons dit, à Pierre, le Petit Charlemagne. Cet anneau, le plus célèbre de tous, qui fut toujours en grande vénération dans la Maison de Savoie, y fut pendant longtemps le signe d'investiture des États.

Les *Chroniques de Savoie* [1] et d'autres histoires rappor-

[1] Paradin, *Chroniques de Savoie*, liv. II, p. 246. — Pingon, *Historia Sabaudiæ* (Ms conservé aux archives de l'Etat). — Promis, *Monete dei Reali di Savoia.*

tent que, depuis le don de cet anneau, auquel vint s'ajouter plus tard la possession de l'épée et de reliques plus considérables, la Maison de Savoie a toujours triomphé de ses ennemis; sa race illustre s'est toujours augmentée en puissance, en grandeur, en vertu et en piété particulière envers ce grand saint Maurice, son protecteur.

« Les comtes et les ducs de Savoie portaient ce saint anneau sur leur personne avec grande révérence et dévotion, à cause des grâces signalées qu'ils en recevaient de Dieu. » C'est en le remettant à leurs successeurs qu'ils désignaient leur héritier. On trouve deux exemples de ce mode d'investiture dans le chroniqueur Paradin [1]. Cet anneau, d'une miraculeuse vertu, guérissait, par le seul contact, les maux d'yeux ou faisait recouvrer la vue [2]. L'anneau de l'abbaye avait la même vertu.

L'anneau que les souverains sardes avaient l'habitude de porter au doigt dans les saintes solennités et à la guerre dans les dangers graves, était un gros saphir de la plus belle eau, ovale, légèrement convexe, sur lequel était gravée l'image d'un guerrier à cheval, la lance abaissée; la pierre était enchâssée dans une bague en or massif, ornée, sur chacun de ses côtés, d'un paon en émail de couleur. On reconnaissait dans ce travail l'art romain du commencement de la décadence. Il fut dérobé dans la révolution de 1798, et l'or en fut fondu. Depuis la Restauration, le saphir se trouvait en la possession d'un orfévre de Turin, qui, sans le moindre soupçon de sa valeur historique, le vendit à un Russe. Celui-ci, ne voyant dans la pierre qu'un magnifique saphir, et dans la figure dont elle offrait les lignes qu'une œuvre d'art médiocre, sacrifia l'une à l'autre, et, jaloux de rendre à la précieuse gemme l'indépendance de sa beauté propre, il en fit effacer le travail du burin. Le cabinet des médailles du Roi conserve l'empreinte de cet anneau; à l'aide de cette empreinte et du dessin que l'on trouve dans Pingon, le roi

[1] *Chron. de Sav.*, pag. 85 et 135.
[2] P. Sigismond, *Vie de S. Sigismond.*

Charles-Albert s'en fit faire et graver un autre. Dans le compte du trésorier général de l'année 1415, on lit : « *Livré à mon dit seigneur* (Amédée VIII), *réalement à Thonon, le XXX*e *jour dudit mois* (août), *pour fere réparer la cheine de laneau de saint Maurice, X ducats de Venise* [1]. »

Dans un rapport fait au Roi par le savant comte Napione di Cocconato, on fait remarquer que cet anneau ne fut pas l'anneau porté au doigt de saint Maurice de son vivant, mais bien l'*anel du corps de saint Mauris,* c'est-à-dire l'anneau mis à son corps depuis qu'on le vénéra, comme dit l'antique chronique de Savoie. Peut-être faut-il dire la même chose de la croix, de l'épée, de la hache et de l'étendard trouvés dans son tombeau [2].

L'empereur Charles IV aurait obtenu de l'abbé d'Agaune (1365), en même temps que le bras, la *hache* de saint Maurice, d'autres disent l'*épée* qui lui donna le coup de la mort, et il l'aurait emportée en Bohême. Prague prétendait posséder encore une autre épée du même saint, que le roi Wladislas II aurait rapportée de Milan.

Les rois de Bourgogne paraissent aussi avoir conservé longtemps parmi les insignes royaux une lance et une épée de l'invincible Martyr. Un chroniqueur allemand [3] dit que Conrad, roi de Bourgogne, triomphait des Sarrasins à l'aide de ces deux armes : « *Ipse vero paucis amissis Deo et sancto Mauritio, in cujus ense et lancea pugnabat, laudibus triumphabat.* »

L'histoire rapporte que la lance et le casque de saint Maurice ont été longtemps dans l'église de Vienne en Dauphiné, et que Charles-Martel voulut se servir de l'un et de l'autre lorsqu'il livra bataille aux Sarrasins [4].

Saussay affirme que non-seulement la lance, le casque et le bouclier, mais encore la hache, étaient autrefois conservés

[1] CIBRARIO, *Précis historique,* etc.
[2] MAROCCO, *Basilica magistrale,* en Notes.
[3] EKKERARD junior, *De casibus monasterii S. Galli, in Alemania,* cap. V.
[4] P. GIRY, *Vie des Saints,* 22 sept. *Actes de saint Maurice.*

à Vienne, que c'est à l'aide de ces armes que Charles écrasa les infidèles, et que c'est avec la protection du héros Thébéen qu'il parvint à les chasser de France. Lelièvre ajoute que « Charlemagne porta par dévotion la lance et la couronne (?) de saint Maurice prises à Vienne, en bataille contre les Sarrasins : desquels ayant remporté la victoire... rendit lance et couronne à ladite église avec des actions de grâces à Dieu, ainsi qu'il est décrit ès chartulaires d'icelle église ».

Depuis, les Viennois auraient perdu ces armes, sans pouvoir dire avec certitude ni quand ni comment. On ne sait où se trouvent aujourd'hui le bouclier et le casque. Quant au bouclier, Lelièvre raconte qu'il fut sauvé de l'embrasement de l'église de Vienne en 1567, qu'un soldat hérétique le vendit à un citoyen de la ville, que ce dernier le rapporta à lui, Lelièvre, alors sacristain de la cathédrale, et qu'on fit reconnaître « ce bouclier par les anciens qui l'avaient manié avant l'embrasement d'icelle église [1] ».

Les possessions successives de la même relique *extérieure* par différents personnages n'ont pas laissé que d'engendrer des confusions; elles suffisent à expliquer en partie cette multiplicité, souvent plus apparente que réelle, d'armes attribuées à saint Maurice. Ainsi la fameuse lance du Chef thébéen, qui avait d'abord été comme le sceptre et la marque distinctive des rois de Bourgogne, de Vienne et d'Arles, figura pendant plusieurs siècles parmi les insignes du Saint-Empire, à côté de celles du Sauveur, de Constantin le Grand et de Charlemagne. C'est saint Henri Ier, successeur d'Othon III, vainqueur en Bohême, en Pologne et en Italie, qui obtint, comme condition de la paix, cette lance du duc de Bourgogne, après l'avoir vaincu (1004). Elle figura, dès lors, comme un des insignes royaux, au couronnement des empereurs (car l'élu ne prenait ce titre d' « empereur » qu'après son couronnement par le Pape avec la couronne d'or) [2].

[1] *Hist. de l'antiq. et sainct. de la sainte Église de Vienne.*

[2] Mgr Barbier de Montault, *Inventaires de la basilique royale de Monza.*

Au onzième siècle, Benzo, évêque d'Alba, dans sa lettre à l'empereur Henri IV, expliquait ainsi une partie du cérémonial du couronnement : « *Portatur ante eum* (l'Empereur) *crux gravida ligni Dominici et lancea sancti Mauricii* [1]. »

Parmi les insignes impériaux, la lance de saint Maurice est donc citée au second rang, immédiatement après la vraie Croix. Thomas Tuscus, qui écrivait au treizième siècle, dit qu'à l'abbaye d'Agaune on conservait, pour servir au couronnement, un frein fait avec un des clous de la crucifixion, la lance de saint Maurice et la couronne d'or, qui ne pouvaient être remis qu'au Souverain Pontife, ou, sur sa demande, à celui-là seulement qu'il désignerait comme empereur [2].

Aussi Geoffroy de Viterbe, chapelain de l'Empereur, qui vivait au douzième siècle, dans un poëme qu'il a laissé sur le symbolisme des insignes impériaux, célèbre la lance de saint Maurice dans de beaux vers que l'on trouvera dans notre Appendice. D'après le poëte antique, le premier des insignes impériaux, la croix, qui, par ses quatre bras, embrasse le monde entier et est un gage de salut dans les combats, rappelle le Christ, que l'Empereur doit suivre fidèlement dans le gouvernement de son royaume ; le glaive, emblème de la justice, frappe les coupables sans délai ni merci ; « la lance de saint Maurice, dans laquelle se trouve un des clous de la Passion, éminente parmi les autres insignes, enfante maints prodiges en faveur des chrétiens et met fin aux différends des rois...

« Lancea Mauricii, reliquis præmaxima signis,
« Plurima Christicolis peperit miracula dignis.
« Clavus namque Dei junctus habetur eis...
« Lancea sancta solet regnorum vincere lites...[3]. »

Martin Chrommer et H. Mürer parlent d'une autre lance

[1] Cf. SUGER, *De vita Ludovici Grossi*, apud *Recueil des Histor. des Gaules*, t. XII, p. 19.

[2] PERTZ, *Monumenta Germaniæ*, t. XXII p. 495. — Cf. Mgr BARBIER DE MONTAULT, *op. cit.*

[3] PERTZ, *loc. cit.*

de saint Maurice qui est vénérée et conservée actuellement encore dans le trésor de la cathédrale de Cracovie. Cette lance, dont nous avons reçu le *fac-simile,* est-elle la vraie lance du saint Primicier ou seulement sa copie?... Le comte Alexandre Presdrieski a répondu à cette question importante dans sa dissertation publiée en 1861 [1] : « La lance conservée dans la cathédrale de Cracovie est la copie fidèle de la vraie lance de saint Maurice, qui se trouve présentement au trésor impérial à Vienne (Autriche) [2]. Cette lance fut donnée par l'empereur Othon III en 1000, lorsqu'il vint à Gnesen visiter le tombeau de saint Adalbert, au roi de Pologne, Boleslas, comme signe du pouvoir royal. »

Le plus ancien chroniqueur polonais du douzième siècle, Martin Gallus, écrit que l'empereur Othon, considérant qu'un prince tel que Boleslas était vraiment digne de la couronne royale, ôta son propre diadème pour en couvrir sa tête et qu'il lui donna pour étendard triomphal un clou de la vraie Croix avec la lance de saint Maurice, « *et pro vexillo triumphali clavum ei de cruce Domini cum lancea sancti Mauritii dono dedit...* [3] ». Dans l'histoire de la vie de saint Stanislas (treizième siècle), il est dit que cette lance, déposée primitivement dans la cathédrale de Gnesen, se trouvait vers la fin du treizième siècle à Cracovie [4], où elle est encore aujourd'hui.

Cette lance est en fer, longue de cinquante centimètres (la lance, et non la hampe); sa plus grande grosseur au milieu est de sept centimètres. Elle a au milieu une espèce d'anneau assez large, en cuivre doré; plus haut, deux ouvertures oblongues, traversées par trois fils de fer tressés ensemble; au-dessous de l'anneau, deux croix en fil de fer [5].

[1] Cf. *Bibliotheka Warsrwika,* t. II, livraison 6.

[2] Cf. Seidl et Bock, *les Insignes de l'Empire d'Allemagne.*

[3] *Monumenta Poloniæ historica,* Biclowiki, t. I. — Leopoli, 1864, p. 401; t. II, p. 483; t. IV, p. 275 et *passim.*

[4] *Ibid.,* t. IV, p. 371. — Vincentius Cadlabiovbius, p. 133. — Pertz, *Miracula S. Adelberti,* et Stengel, *Scriptor. rerum Silesiarum,* I, 49.

[5] Nous devons ces renseignements et le *fac-simile* de cette lance mauricienne à l'obligeance de M. le chanoine Polkowski, savant de Cracovie.

Non moins célèbre que la lance est l'étendard militaire de saint Maurice, avec l'écusson à ses armes : *une croix blanche pommée sur champ de gueule*. Cet étendard, qui fut celui des rois Francs de la seconde race, fut donné à Charlemagne l'an 790, lors de son passage à Saint-Maurice ; il s'en servit depuis dans toutes ses guerres contre les infidèles. Le glorieux *vexillum,* sous lequel l'héroïque Légion marchait à l'ennemi, eut ainsi le privilége de conduire nos armées aux combats : il était le symbole matériel de la protection dont l'invincible Martyr couvrait la France. C'était comme un autre palladium dont la présence était à la fois la sauvegarde de notre patrie et la terreur de ses ennemis. Cet étendard, d'une vertu miraculeuse, remporta ainsi plus d'une victoire contre les Sarrasins et contre les Maures. Après avoir défait ces derniers en Espagne, Charlemagne fit placer l'étendard victorieux dans l'église métropolitaine de Magdebourg, bâtie par l'empereur Othon le Grand en l'honneur de saint Maurice. Les Magdebourgeois le portaient aussi dans les combats. Mais les rois francs étant rentrés en possession de l'étendard sacré, Hugues Capet en fit présent au roi d'Angleterre lorsqu'il épousa sa fille [1]. Dès lors, on en perd la trace. On retrouve seulement dans un inventaire de reliques fait à Einsiedeln, l'an 1597, des « *reliques du grand étendard de saint Maurice* », dans une statue d'argent de la bienheureuse Vierge Marie [2].

C'est sur l'autorité de Vincent de Beauvais que nous avons parlé de cet étendard porté par Charlemagne dans ses guerres contre les infidèles ; mais il n'en est pas parlé dans Éginhard, son historien.

Au Duomo de Turin, dans le trésor de la chapelle royale du Saint-Suaire, on conserve, avec les reliques de saint Maurice, une croix pectorale dite également *croix de saint Maurice*. Cette croix est d'argent doré (vermeil) avec un

[1] Baldesano, *op. cit.* — Sigismond, *op. cit.* — Vincent. Bellov. *Spicileg.*

[2] Bolland., *Acta SS.,* 22 sept.

petit crucifix, trifoliée aux extrémités, avec une double inscription abrégée : *dulce lignum* d'un côté et *dulces clavos* de l'autre. Dans la partie postérieure, une croix de bois est incrustée avec cette légende gravée en caractères noirs : *Ecce signum crucis;* on pense que c'est du bois de la vraie Croix.

Cette croix *mauricienne* par la forme, haute de neuf centimètres et large de six trois quarts, est renfermée dans une autre de cuivre doré. On a dit sans fondement que c'était la croix pectorale que saint Maurice lui-même portait sous sa chlamyde; mais l'authentique des reliques du Saint n'en fait pas mention. Il est plus probable que c'était la croix pectorale d'Amédée VIII, quand il fut antipape sous le nom de Félix V [1].

Quoi qu'il en soit, le 15 janvier, jour de la translation des reliques mauriciennes, on expose cette croix sur l'urne renfermant les précieux restes de saint Maurice à la chapelle du Saint-Suaire [2].

De temps immémorial, on conservait, dit-on, dans le trésor du monastère de Moutierramey, les *étriers* qui avaient servi à la monture de saint Maurice. En 1672, cette communauté en fit don à l'abbaye de Saint-Maurice de Beaulieu en Argonne [3].

L'archevêché de Reims possède une petite portion du suaire du glorieux chef Thébéen.

Nous nous contentons d'exposer, sans prétendre les justifier toutes, les diverses possessions de ces reliques extérieures, sur l'authenticité desquelles il serait difficile de se prononcer. Du reste, un grand nombre de ces objets ayant disparu, l'éclaircissement du fait perd beaucoup de son intérêt. Ce que nous avons dit de ceux qui existent encore suffit,

[1] *Calendario reale per l'anno* 1883, p. 197. — MAROCCO, *op. cit.*

[2] Antonio BOSIO, *Notizie.* — CIBRARIO, *Storia della Monarchia di Savoia.* — *Studii storici.* — *Breve storia dell'Ordine di S. Maurizio.* — *Archivio di santi Maurizio e Lazzaro, scritture diverse,* mazzo I. — MAROCCO, *Basilica magistrale.*

[3] ROUSSEL, *Histoire ecclés. et civile de Verdun,* avec le pouillé.

croyons-nous, pour satisfaire la pieuse curiosité des lecteurs et des amateurs d'antiquités religieuses.

Nous allons assister maintenant à la propagation du culte de saint Maurice et de ses compagnons dans tout l'univers, principalement en Suisse, en Savoie, en Italie, en Allemagne et dans les Gaules, où saint Martin en fut le zélé propagateur. Nous verrons leurs glorieux ossements servir à la fondation de la plupart des chrétientés naissantes; ils deviendront ainsi les coopérateurs choisis par la Providence pour l'exécution de ses mystérieux desseins sur le monde catholique; ils serviront à civiliser et à fusionner dans le creuset du christianisme les éléments barbares ou disparates appelés à former les nationalités modernes.

CHAPITRE X

LES ÉGLISES ET LES MONASTÈRES DÉDIÉS A SAINT MAURICE ET A SES COMPAGNONS.

Ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulchrum ejus gloriosum.
Les nations l'invoqueront, et son tombeau sera couvert de gloire.
(Isaïe, xi, 10.)

I

Le culte de saint Maurice et de ses compagnons s'est étendu si loin dans l'univers entier ; on a élevé en leur honneur tant d'autels, tant d'églises, tant de monastères, tant de monuments de tout genre, en Suisse, en Savoie, en Italie, en France, en Espagne, en Belgique, en Allemagne, en Pologne et jusqu'en Amérique, qu'il serait téméraire de prétendre faire connaître ici tous ces monuments innombrables répandus dans toute la chrétienté. Disons seulement que nous n'avons rien négligé, malgré la difficulté grande, pour rendre notre nomenclature aussi complète que possible. Non content de fouiller les bibliothèques de France et de l'étranger, de compulser les archives des diverses abbayes mauriciennes, les annales bollandiennes et bénédictines, les histoires, les chroniques et les légendes, non content d'interroger les cartulaires, les répertoires archéologiques ou topographiques, nous avons, pour compléter nos renseignements, fait appel aux érudits, aux savants et au clergé des paroisses mauriciennes.

Faire l'histoire à peu près complète du culte des Martyrs Thébéens dans le passé et dans le présent, nous semblait la meilleure manière d'en démontrer la vérité, l'influence et

la puissante extension. Les monuments sont en effet la voix vivante de la tradition. On ne les improvise pas, on n'invente pas à volonté cette consécration lapidaire, qui précéda, dans l'Église, l'âge des annales et des documents écrits. « En matière de faits et d'histoire, dit Dom Calmet, ce ne sont pas seulement les livres et les écrits qui font foi; ce sont les monuments publics, les tombeaux érigés, les églises bâties..... Ces sortes de choses sont des preuves aussi indubitables que les histoires les plus authentiques. » Or, les monuments de pierre consacrés à la mémoire de nos Martyrs ont couvert les deux mondes; il n'est guère de terre où Jésus-Christ ait eu des autels, sans que saint Maurice ait été le titulaire de quelques-uns d'entre eux. Avec ceux de Notre-Dame, de saint Martin, de saint Pierre, des autres Apôtres, son vocable est celui qui se rencontre le plus souvent dans la nomenclature des paroisses. La France seule possède actuellement sous son invocation plus de cinq cents églises. Son nom a survécu dans celui de soixante-dix communes et d'un grand nombre de hameaux. Au moyen âge, dans les siècles de foi, le nombre de ses sanctuaires, abbayes et prieurés, était plus grand encore : les annales et les chartes en font foi; plus on remonte vers les origines chrétiennes, plus on trouve souvent le nom de Maurice et des siens chanté par ces *poëmes de pierre*.

Ces milliers de basiliques, de chapelles, de monastères, de statues, de vitraux, de monuments de tout genre, c'est la grande épopée mauricienne qui naît sur la tombe même des Martyrs, s'épanouit au moyen âge, à cette époque féconde où tout un peuple enthousiaste, artiste, poëte, se dégageant de sa glèbe pour vivre de sa foi, se jouait de la matière, du temps et de l'espace, où *ses imagiers, ses maçons et ses tailleurs de pierres vives* faisaient d'une figure une parole, d'un fait une parabole, d'un tableau un livre, d'un édifice une épopée. Il ne manque à cette épopée, si vivante dans le marbre ou la pierre, qu'un Homère chrétien pour la chanter, pour recueillir et restituer à l'amour des peuples ces trésors

disparus. Il ne manque qu'un prophète qui commande aux quatre vents du ciel de souffler sur ces nombreux ossements des Martyrs Thébéens enfouis dans les vieilles basiliques mauriciennes, et il s'en lèverait une armée puissante.

Quelle plus magnifique preuve peut-on trouver en faveur de l'authenticité et de la véracité des *Actes* de nos Martyrs?... Et combien ne faut-il pas être aveugle pour nier l'évidence de faits aussi éclatants et oser les traiter de légende apocryphe!

Quoi! cette prodigieuse et admirable effloraison d'églises et de monastères ne serait due « qu'à une fausse légende, et nos pères auraient cru de très-bonne foi, pendant une dizaine de siècles, au martyre de la Légion Thébéenne[1] », qui ne serait qu'un mythe!..... En vérité, la bêtise humaine n'a pas de bornes, pas plus que l'orgueil dont elle émane et dont elle est le juste châtiment. On nie le massacre de toute une légion de martyrs, sans s'apercevoir de l'invraisemblance et de l'impossibilité qui sont la conséquence de cette négation. Les adversaires de notre croyance auraient bien de la peine en effet à nous expliquer la provenance de cette colossale quantité de reliques dont les abbés d'Agaune ont fait aux princes et aux églises du monde catholique une si large distribution à travers les âges. On peut admettre une supposition partielle de quelques reliques; mais on n'invente pas les reliques de milliers de martyrs, et ce n'est pas sur la foi d'une légende apocryphe qu'on élève sur tous les points du globe des milliers d'églises et de monastères.

Il nous serait impossible, on le comprend, de passer ici en revue tous ces monuments de pierre consacrés à la mémoire de saint Maurice et de sa Légion glorieuse. Pour recueillir toutes leurs annales, il faudrait des volumes; une simple énumération serait fastidieuse. Aussi nous bornerons-nous à

[1] Le baron DE PONNAT, *Note critique sur l'origine du nom actuel de S. Julien de Maurienne* (Savoie). Cet article fut lu par son auteur au congrès des sociétés savantes tenu dernièrement à Annecy, où il a fait la plus pénible impression.

signaler ceux qui présentent le plus d'importance et d'intérêt, et à constater successivement la propagation du culte thébéen dans les différentes parties de l'univers. Cependant, pour combler dans une certaine mesure cette lacune forcée, nous donnerons à la fin du volume une liste aussi complète que possible des églises paroissiales et même des chapelles de saint Maurice qui subsistent dans les différents diocèses de France et de l'étranger. Nous y joindrons la liste des communes françaises qui portent son nom. Mais avant d'entreprendre cette excursion hagiographique à travers le monde chrétien, il convient de nous arrêter un peu à la basilique vénérable qui fut la mère de toutes ces églises, le temple spécial des illustres Martyrs, le centre et le foyer principal de leur culte répandu dans tout l'univers.

A tout seigneur tout honneur!

Considérée comme institution, l'église abbatiale de Saint-Maurice d'Agaune offrirait aussi la matière d'une histoire volumineuse et pleine d'intérêt. Cette histoire, préparée depuis plusieurs années dans le silence d'une laborieuse retraite, par un chanoine de l'abbaye, M. l'abbé E. Gros, ne tardera pas du reste à paraître. Nous nous bornerons à en retracer ici les grandes lignes, en attendant l'œuvre sagement mûrie et élégamment écrite du jeune et sympathique historien, laquelle viendra à son heure compléter si admirablement la nôtre.

II

SAINT-MAURICE D'AGAUNE, ÉGLISE ET ABBAYE.

Origine. — Restitutions. — Fondations. — Établissement du Laus perennis. *— Dotations et priviléges. — Événements principaux. — Liste des abbés. — Le Trésor.*

L'antique abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, le premier et le plus éclatant de tous les monuments érigés en l'honneur

des Martyrs Thébéens, et le berceau aussi de l'Institut monastique en Occident, est située dans la vallée du Rhône, à 12 kilomètres au sud-est du lac Léman, et à 13 kilomètres nord-ouest de Martigny, dans un des plus beaux paysages du monde.

L'église et les bâtiments de cet établissement quinze fois séculaire touchent à la jolie petite ville de Saint-Maurice ou la *ville des Martyrs,* et sont construits au pied d'un véritable cirque de rochers à pic, dominés à leur tour par les cimes neigeuses de la Dent du Midi.

Ce gigantesque amphithéâtre ferme presque le Vallais, dont il est la véritable porte et l'immortel Colisée. Les montagnes qui pressent en cet endroit les deux rives du Rhône sont tellement rapprochées qu'elles laissent à peine au fleuve un étroit passage.

Il paraît nécessaire de dire quelques mots du passé de ce monastère illustre, inconnu au plus grand nombre, et dont l'origine se confond avec celle du premier sanctuaire élevé sur les catacombes de nos Martyrs. On ne peut assigner qu'une date approximative à la fondation première de l'un et de l'autre. Aucun titre primitif, — si jamais il en exista pour les commencements si humbles de cette illustre abbaye, — n'a survécu aux nombreux incendies qui douze fois la détruisirent, aux éboulements de la montagne et aux ravages des Barbares.

Il faut distinguer deux périodes différentes dans l'établissement des maisons religieuses dont l'existence remonte à une certaine antiquité. Ces maisons n'ont pas été régulièrement organisées dès le premier jour. Des moines se rassemblaient, s'associaient et choisissaient un local propre à la vie commune et contemplative à laquelle ils voulaient se vouer. Ils avaient pour habitation des cabanes qu'ils contruisaient eux-mêmes et qui servaient en même temps de chapelle. Leur territoire ne s'étendait pas au delà de ces cabanes. Cet état de choses se prolongeait pendant quelques années, puis un seigneur,' un roi, un évêque, soit à l'instigation des

moines, soit spontanément, érigeait cette petite communauté en couvent, la dotait richement, faisait construire une église et une maison d'habitation, et prenait le titre de fondateur. A dater de ce jour, la transformation était complète, et ces moines, hier pauvres et humbles, devenaient les seigneurs des terres avoisinantes que le plus souvent ils défrichaient eux-mêmes, et sur lesquelles ils jouissaient de tous les droits féodaux [1].

Nous retrouvons ces deux phases principales dans l'établissement de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, le plus ancien de tous les monastères de l'Occident, qui a été tour à tour dotée et dépouillée par les souverains et les seigneurs des pays environnants. Les rois mérovingiens, bourguignons, carolingiens, les empereurs d'Allemagne, les princes de la Maison de Savoie et tous leurs grands vassaux ont été ses bienfaiteurs et parfois ses persécuteurs.

L'histoire de cette royale abbaye peut se diviser en quatre périodes :

1° *La période de la fondation,* par saint Théodore, premier évêque du Vallais, ou *période des abbés-évêques*. Cette période, d'environ cent soixante ans, commença vers l'an 350 et se continua jusqu'en 515.

2° *La période de la restauration,* par Sigismond, roi de Bourgogne, de 515 à 824, qui compte trois cent neuf années et qu'on peut appeler la *période des abbés-moines*.

3° *La période de la substitution des chanoines séculiers aux moines,* ou *période des abbés commendataires*. Cette réforme demandée par Louis le Débonnaire en 824, et approuvée par le pape Eugène II, dura pendant trois siècles : elle avait été rendue nécessaire par les désordres qui s'étaient introduits dans l'abbaye.

4° *La période de la substitution des chanoines réguliers aux chanoines séculiers,* qui s'étend depuis 1128 jusqu'à nos jours [2].

[1] J. Philippe, *Note historique sur l'abbaye de Talloire.*

[2] Cf. Aubert, *le Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice.*

PREMIÈRE PÉRIODE. — LES ABBÉS-ÉVÊQUES (350-515).

L'abbaye, comme la petite ville, sa voisine, a porté différents noms : d'abord celui de *Tarnade,* emprunté à l'ancienne station romaine *Tarnaia, Tarnada* ou *Ager Tarnadensis,* mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin et par la Table de Peutinger. Tarnade, clef extrême du passage en deçà du *Mont Jovis,* aujourd'hui le Grand Saint-Bernard, fut d'abord une station païenne consacrée à Hygie, déesse de la santé, dont le temple s'élevait sur l'emplacement où est maintenant l'église paroissiale de Saint-Maurice, qu'il ne faut pas confondre avec l'église abbatiale dont nous esquissons l'histoire. Par ordre de César, Tarnade devint une colonie romaine défendue par un château fort et mieux encore par sa position exceptionnelle. Les dieux mêmes y avaient aussi leurs temples ; les Nantuates et les Véragres y ensevelissaient leurs morts, et les Romains y transportaient les cendres des illustres personnages qui mouraient dans les Gaules, persuadés qu'elles y seraient à l'abri des insultes et des profanations de leurs ennemis. C'est ce qui explique la grande quantité de pierres tumulaires qu'on y a découvertes. Ces monuments étaient même si nombreux que l'ancien parvis de l'église abbatiale en était entièrement composé. La forteresse de Tarnade, appelée par Marius d'Avenches [1] *Castrum Tarnatense* ou *Tauretunense,* fut engloutie en 563 sous les ruines du mont Taurus ou *Tauredunum,* d'où elle tirait son nom. Mais la même chronique de cet évêque de Lausanne nous apprend que Tarnade avait déjà pris le nom d'Agaune vers la fin du quatrième siècle (380).

L'éboulement du mont Taurus ensevelit aussi sous ses décombres la ville d'Épaone, qui comptait à peine cinquante années d'existence ; cette catastrophe a laissé des traces visibles encore entre deux villages modernes, *Epinassay* et

[1] *Marii Chronicon,* apud BOUQUET, t. II, p. 17.

Evionnaz, qui, chose remarquable, ont gardé tous deux dans leur étymologie la trace évidente d'Épaone ou Épône, où saint Avit, archevêque de Vienne et sénateur romain, aurait convoqué un concile l'an 517.

Nous avons dit ailleurs que la substitution du nom de Tarnade en celui d'Agaune fut probablement due à l'initiative de saint Ambroise. Mû par une sainte inspiration, le grand docteur aurait changé le nom de Tarnade, qui ne rappelait que des destinées militaires, en celui d'Agaune (*αγονε, immolation, sacrifice*), plus digne du lieu arrosé par le sang de tant d'illustres martyrs. Dès lors, le monastère et la ville prirent le nom d'Agaune et le conservèrent jusqu'au neuvième siècle, — d'autres disent jusqu'au sixième siècle seulement, — époque à laquelle on y ajouta le nom du chef de la Légion Thébéenne. On les appela désormais la ville et l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.

Nous avons dit déjà les humbles commencements de cette dernière, en parlant des premières constructions destinées à abriter les corps des Martyrs Thébéens... recueillis par saint Théodore, qui éleva une basilique en leur honneur vers l'an 350 [1]. Cette basilique est le premier monument public élevé en l'honneur de saint Maurice et de ses compagnons, et l'origine même de l'abbaye. Suivant une autre tradition qui n'est pas dépourvue de probabilité, une autre église, la première, aurait été construite par sainte Hélène, qui avait une grande dévotion aux saints Martyrs. La pieuse impératrice élevait des temples au vrai Dieu partout où elle passait, comme à Trèves, à Bonn et à Cologne. Elle fut un des plus puissants instruments dont se servit la Providence pour élever des temples chrétiens dans toutes les parties de l'Empire. D'après le témoignage de certains auteurs, elle fit construire magnifiquement soixante-dix églises, tant dans la Palestine, la Grèce [2], l'Italie et les Gaules, que dans d'autres

[1] Cf. *Gallia christiana,* t. XII, p. 733.

[2] Cf. *Gloires religieuses de la France, vie des saints de Franche-Comté,* p. 57.

lieux. Vers l'an 320, sainte Hélène vint à Besançon, où elle séjourna quelque temps[1]; elle eut avec l'évêque saint Hilaire de fréquentes conférences concernant les intérêts religieux de la province, et donna une somme pour construire la grande et belle église de Saint-Étienne (aujourd'hui cathédrale de Saint-Jean). De là, elle revint à Rome et dut passer par Agaune, où elle aurait fait pareille largesse pour la construction d'un sanctuaire. Cette première église, bâtie dans des proportions très-modestes, aurait été agrandie et restaurée par saint Théodore. Briguet, dans sa *Vallesia christiana,* l'appelle *basilique,* à l'exemple des anciens auteurs, qui n'étaient pas avares de cette expression pour désigner les églises chrétiennes.

Le monastère dut son origine à ces quelques religieux, soit du pays, soit de la Thébaïde, qui, recherchant la vie solitaire, s'étaient retirés, peu après le martyre des Thébéens, au pied de cette ceinture de rocs élevés qui termine le territoire où ils avaient été ensevelis. Le nombre des solitaires s'étant accru par la fréquence des pèlerins qui affluaient de toutes parts au tombeau des Martyrs, et leur tranquillité étant ainsi troublée, il avait semblé bon à Théodore, évêque du Vallais, de rassembler ces moines dispersés, sous le même toit et sous la même règle, afin que, de concert, ils célébrassent les louanges des Martyrs. Mais à quelle époque les pieux solitaires se rassemblèrent-ils pour habiter le monastère récemment construit? C'est ce qu'il n'est pas facile de préciser. La seule chose certaine, c'est qu'un monastère existait avant 384, et même en 375. Car la première règle, qu'on la nomme Tarnade ou *Tarnate,* était en usage avant et même après la substitution du nom d'Agaune à celui de Tarnade, substitution qui eut lieu entre l'an 380 et l'an 388. Personne, avant Mabillon, ne semble avoir douté que la règle de Tarnade, *regula Tarnatensis,* n'ait été composée pour le monastère d'Agaune. Cette règle, une des plus anciennes,

[1] Baronius, *Ann.,* an 320.

nous a été conservée par saint Benoît d'Aniane, dans sa concordance des règles. Les Bollandistes[1] disent expressément que cette règle fut prescrite aux moines d'Agaune, « *regula præscripta Agaunensibus, dicitur regula monasterii Tarnadensis* ».

Le chanoine de Rivaz, que l'on a surnommé avec raison le père de l'histoire du Vallais, assure qu'en même temps qu'il construisait la première basilique des Martyrs, l'évêque Théodore organisa les moines en communauté et leur prescrivit la règle de *Tarnade*. De plus, il est certain qu'avant Sigismond il y avait une règle pour le monastère d'Agaune; or, cela ne pouvait être que celle de Tarnate, la seule que cite Benoît d'Aniane. La charte de fondation du nouveau monastère rebâti par Sigismond n'en parle point, parce qu'on y fit un nouvel institut, une nouvelle règle. De son côté, saint Eucher, faisant le récit de la Passion des Martyrs Thébéens, n'avait aucune raison de parler de la règle de Tarnade, dont le nom n'existait plus à l'époque où il écrivait sa Légende. Il n'est donc pas douteux, quoi qu'ait dit Mabillon, que cette règle de Tarnade n'ait été faite pour le monastère du même nom, puisque le lieu où il est bâti, de l'aveu même de ce savant, est appelé *Tarnate* ou Tarnade par l'empereur Antonin le Pieux et par tous ceux qui en ont parlé[2].

Tarnade et Agaune ne sont pas deux lieux différents,

[1] BOLLAND., *Act. SS.*, t. I, Maii, p. 84, et t. III, Martii, p. 717, *in Vita sancti Gunthrami*, où il est dit : « Regula monasterii AGAUNENSIS seu TARNATENSIS. » — Cf. BENED. ANIANI, *Codex Regularum*.

[2] P. MABILLON, t. I, Annal. ad calcem. « Omnes idem cum Agauno opinantur. » Cf. BOLLAND., *Acta SS.*, t. II, 11 febr., p. 545, *in Vita sancti Severini*, où il est dit : « *In parvo illo et amœno Campo, ubi sacra legio consederat, vicus postea conditus, quem Itinerarium Antonini* TARNADAS, *Tabula Peutingeri, segm.* 2, TARNAIAS *appellat, utrumque illud scriptum sub finem quarti sæculi vel compositum est, vel interpollatum : quidam* TARNEDAM *vocant.* » — Cf. GINGINS DE LA SARRA, *Recherches sur quelques localités du Bas-Vallais*, p. 55. — LECOINTE, *Annales*, t. II, p. 521. — BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, *Diction. géogr. et critique*, t. V, p. 57. — L'abbé DE LONGUERUE, *Description de la France*, part. 2, p. 306.

puisque le moine anonyme de Condat place Agaune à douze milles d'Octodure et à quatorze milles de la Tête-du-Lac, et la Table Théodosienne met aussi Tarnade aux mêmes distances. Le nom de *Tarnade* subsistait encore quand cette carte parut vers l'an 380; mais on disait déjà *Agaune* vers 390, puisque saint Martin étiquetait le reliquaire où il avait renfermé soit des ossements, soit du sang des Martyrs Thébéens : *Reliques des Martyrs d'Agaune, reliquias Martyrum Agaunensium* [1]. Pour que Tarnade ait donné son nom à la règle, il faut au moins que cette règle ait été mise en vigueur pendant vingt à vingt-cinq ans, ce qui fait remonter l'origine du monastère au moins vers 360 [2]. Il paraît probable que, pendant un siècle environ, ce furent les évêques d'Octodurum qui gouvernèrent le monastère d'Agaune comme supérieurs : le peu de distance (trois lieues) qui sépare ces deux villes rend cette opinion très-vraisemblable.

L'un de ces prélats, Prothais I, selon les uns, et Léonce, selon d'autres, comprenant qu'un évêque ne pouvait à la fois diriger un diocèse et un monastère, autorisa les moines à élire canoniquement un supérieur.

C'est alors vers la fin du cinquième siècle (l'an 476) que fut nommé le premier abbé dont l'existence est constatée d'une manière positive, saint Séverin. Du reste, nous l'avons dit, cette première période de l'histoire du monastère d'Agaune demeure enveloppée d'un voile difficile à soulever. Presque tous les écrivains qui ont écrit sur ce sujet ont donné chacun leur catalogue des supérieurs de l'abbaye à cette époque, et c'est en même temps le catalogue des évêques d'Octodure dont le siége épiscopal ne fut transféré à Sion que vers l'an 580.

Voici la série des premiers évêques du Vallais dont l'existence n'est pas toujours certaine :

[1] GREG. TUR., lib. X, col. 536. Apud Dom BOUQUET, *Greg. Tur. Hist.*, t. II, p. 289.

[2] Cf. *Hist.* mss. de l'abbaye par le chanoine DE RIVAZ, fils de l'auteur des *Éclaircissements*.

1. Saint Théodore ou Théodule I, assiste au concile d'Aquilée en 381, et de Milan en 390; il meurt en 391, d'après les obituaires du onzième et du douzième siècle. C'est pendant son épiscopat que saint Martin de Tours visita le champ du martyre de la Légion Thébéenne et trouva, dit la chronique, beaucoup de religieux à Agaune.

2. Saint Élie (?), vers l'an 400.

3. Saint Florentin (?), 407.

4. Saint Maurice I, 419 (?).

5. Saint Salvius, 432-448 (?).

6. Prothais I, vers l'an 450.

7. Léonce, 463.

8. Dominique (?).

9. Saint Severin (476), premier abbé-moine, dont la vie a été écrite par Faustus, son disciple, qui avait vécu avec lui pendant trente ans[1]. Issu d'une famille illustre, renommé par la pureté de sa vie et par sa profonde connaissance des saintes Écritures, saint Severin, par son mérite, justifiait pleinement le choix des moines et ouvrait admirablement cette série de prélats illustres qui gouvernèrent successivement le monastère d'Agaune.

En l'année 507, la vingt-cinquième du règne de Clovis, il guérit miraculeusement ce prince, malade depuis deux ans d'une fièvre intermittente qui résistait à tous les remèdes[2].

10. Faustus, biographe de saint Severin, paraît lui avoir succédé dans la dignité d'abbé. Il est impossible de déterminer quel fut le successeur de Faustus; les écrivains suisses supposent que ce fut Probus, qui donna son nom à la cinquième des bandes instituées pour la psalmodie perpétuelle. De 350 ou 360 à 476, huit évêques du Vallais ont présidé

[1] Cette vie a été publiée par Mabillon. (*Acta. SS. Ord. S. Benedicti*, I, 568.) Elle a été corrigée et augmentée au neuvième siècle par un auteur anonyme; elle se trouve dans les Bollandistes, t. II, Febr., p. 547.

[2] Cf. Aubert, *Trésor de l'abbaye*. — J. Gremaud, *Origines de l'abbaye d'Agaune*.

par eux-mêmes, et le plus souvent par un doyen, aux destinées de l'abbaye[1].

DEUXIÈME PÉRIODE. — LES ABBÉS-MOINES (515-828).

Cet état dura jusqu'au règne de Sigismond, roi de Bourgogne. Ce prince restaura complétement à Agaune l'ancien monastère et le dota de biens immenses, afin de pourvoir largement aux besoins d'une communauté religieuse composée de cinq cents moines. C'est la seconde période de l'histoire de l'abbaye, période sans contredit la plus féconde en sainteté et en grandeur. Le nouveau monastère surpassait tellement le premier par son éclat et par sa richesse, que Sigismond mérita non-seulement le titre de restaurateur, mais même celui de fondateur. C'est le titre que lui donne du reste la Chronique de Marius d'Avenches. D'après ce chroniqueur, la restauration ou fondation nouvelle eut lieu en 515, par conséquent avant la mort de Gondebaud, père de Sigismond. Le vieux roi des Burgondes avait, depuis peu d'années, associé son fils au souverain pouvoir, dans une assemblée publique tenue auprès de Genève[2]; il lui abandonnait à peu près toute autorité sur le royaume, surtout sur ces régions éloignées du Vallais et de la Savoie, ce qui permettait au pieux Sigismond d'user de sa liberté et de sa générosité avec une munificence vraiment royale.

Selon leur pieuse coutume, nos ancêtres racontent, dans une gracieuse légende, l'origine du nouveau monastère, en donnant comme toujours une large part à l'intervention divine que notre siècle sceptique veut bannir de partout. Voici dans sa simplicité touchante cette légende des trois visions angéliques de saint Sigismond :

[1] Extrait de l'*Histoire des abbés d'Agaune par un disciple de S. Achive*, BOLLAND., *Act. SS.*, t. I, Maii, p. 84, t. II, Febr., p. 545, et t. VI, Aug., p. 316.

[2] FREDEGARIUS, *Hist. Francor. epitomata*, c. XXXIV.

Première vision.

« Un jour, étant en oraison, il demandait à Dieu quel plus digne et agréable service il pourrait rendre à la divine Majesté et ce qu'il pourrait faire à l'honneur des saints Martyrs Thébéens, afin d'obtenir par leurs mérites le pardon complet de ses péchés. Sa prière étant incontinent exaucée, un ange du ciel lui apparut, qui lui dit, de la part de Dieu, que, pour la rémission de ses péchés, il fallait établir à l'abbaye d'Agaune neuf chœurs, à la façon des neuf chœurs angéliques qui chantent incessamment les louanges de Dieu dans le ciel, devant le trône de la divine Majesté, et qu'en chacun d'eux il y eût cent religieux qui seraient entretenus de ses revenus. Après quoi il lui assigna tout ce qu'il fallait faire pour cet établissement[1].

Deuxième vision.

« Ce saint serviteur de Dieu ayant remarqué ce que l'ange lui avait dit, incontinent il se disposa pour entendre cette musique angélique. Ayant donc élevé son cœur, son esprit, ses yeux et ses mains au ciel, tout ravi d'aise et comme en extase, prêtant les oreilles attentivement, il entendit les chœurs angéliques qui chantaient alternativement les louanges de ce grand Dieu, avec une mélodie inénarrable ; laquelle étant finie, les anges lui commandèrent de faire chanter dans l'église qu'il devait faire bâtir les louanges de Dieu alternativement, tout ainsi qu'il venait de les entendre. Il

[1] Cf. *Breviar. Antiq. eccles. paroch. S. Sigismundi, quarta die infra octavam*, lect. VI. — *Liber antiq. membraneus ejusdem Ecclesiæ de vita S. Sigism.* — PETRUS DE NATALIBUS, *in Vita S. Sigism.*, lib. IV, cap. CXII, folio 102. — D. PETRUS, *Sacer. Gallassus Bonon., in Vita S. Sigism. Imolæ an.* 1655. — Jacques GAULTIER, *Table chronol. au sixième siècle*, p. 520. Coll. des Conciles. — S. GREG. TUR., *Hist. Francorum de gloria martyr.*, lib. V, cap. XXII. — Mss. *Liber annotatus R. D. abbatis S. Mauritii*, cap. V. — P. SIGISMOND, Capucin, *Vie de S. Sigismond. Breviar. Ant. Omolucensis Ecclesiæ. Brév. de l'Église métrop. de Prague*, 21 oct., leçon IV.

est à remarquer, ajoute le légendaire, que cette façon de chanter n'avait encore jamais été introduite dans les églises transmontaines, où l'on chantait tous ensemble et non alternativement.

Troisième vision.

« Dieu voulut confirmer les précédentes visions et révélations angéliques faites à son fidèle serviteur Sigismond par une autre encore plus admirable et mystérieuse, afin de lui faire connaître combien cette façon de chanter alternativement, ainsi que le font les chœurs des anges, lui était extrêmement agréable. Et pour ce, Dieu ne s'est pas contenté de lui faire entendre chanter les bienheureux esprits angéliques, alternant leurs cantiques de louanges ; mais voulant charmer sa vue, tout ainsi que ses oreilles, il ouvrit lés cieux à ses regards étonnés. C'était un jour que le saint roi, à genoux dans l'église de ce premier monastère d'Agaune, fondé par l'évêque saint Théodore, assistait avec ferveur aux mystères sacrés de nos autels, l'esprit et le cœur ravis des visions précédentes. Tout à coup, il vit, comme un autre saint Étienne, il vit le ciel ouvert et deux séraphins qui chantaient alternativement : « *Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt cœli et terra gloriâ tuâ. Hosanna in excelsis !* »

« Après ces deux séraphins, saint Maurice et tous les autres Martyrs Thébéens lui apparurent visiblement, qui chantaient aussi alternativement les louanges du Fils de Dieu et de sa sainte Mère, disant : « *Gloria tibi, Domine, qui natus es de Virgine, cum Patre et almo Spiritu in sempiterna sæcula. Amen.* »

« Lesquels ayant parachevé, voilà paraître le prophète royal David, qui chantait tout seul les louanges divines avec les versets des psaumes qu'il avait composés[1].

« Cette vision et musique céleste était bien charmante et si harmonieuse, que le roi saint Sigismond fut emporté en une

[1] Cette vision se trouve, ainsi que les autres, décrite dans le livre mss. des annotations d'un abbé d'Agaune.

si ravissante extase, qu'il resta sur la place comme hors de foi, parce qu'elle excédait si excessivement ses forces naturelles, qu'il ne pouvait discerner si son âme avait été en son corps ou dehors d'icelui. A la façon de saint Paul, quand il fut ravi jusqu'au troisième ciel, il ne savait pas connaître si cette extase s'était faite dans son corps ou hors de celui-ci.

« En sortant de ce dernier ravissement, étant revenu à lui et ne pouvant comprendre parfaitement ce que signifiaient ces visions et ces révélations angéliques, il eut recours à l'oraison, priant Dieu qu'il lui plût de lui en révéler la signification. Aussitôt un ange du ciel lui apparut, disant que, tout ainsi qu'il avait vu dans le ciel, le devait faire en terre. Et pour ce, il était nécessaire de faire bâtir un temple à l'honneur du Roi des rois et de saint Maurice et de ses compagnons, et qu'il devait établir neuf cents chantres, divisés en neuf chœurs, qui ne cesseraient jamais, ni jour ni nuit, de chanter alternativement les louanges de sa divine majesté, avec des voix concordantes, afin de chanter avec jubilation, à la façon des chœurs angéliques[1]. »

Laissons maintenant le sentier fleuri de la légende pour celui de l'histoire.

C'est Maxime, évêque de Genève, où Sigismond faisait alors sa résidence, c'est ce prélat d'une sainteté et d'une pureté de vie éminentes[2] qui signala à la dévotion du jeune roi burgonde le tombeau des Martyrs de la Légion Thébéenne, situé dans ses États, et dont il n'était séparé que par le lac Léman. Selon une chronique du sixième siècle, « l'évêque Maxime indiqua à Sigismond le lieu que les Martyrs avaient décoré de la pourpre de leur sang. Il l'engagea à en éloigner le vulgaire de toute condition qui habitait là, et à rendre à ce lieu, à qui les Martyrs avaient donné tant de splendeur, un éclat qui lui vînt de ses habitants, afin de mériter pour lui-même un patronage qui lui assurât le sceptre et l'intégrité du royaume ».

[1] P. Sigismond, *Vie de S. Sigismond.*

[2] *Act. SS.*, 1er mai, *Vita Sigism.*, t. I, p. 88.

Cette invitation conduisit bien vite à Agaune le prince, qui, depuis son abjuration[1], était animé d'une dévotion admirable envers les sanctuaires et les temples des Martyrs. Mais à l'époque où Sigismond y fit son premier pèlerinage, on n'y voyait rien de ce qu'on y voit aujourd'hui. Une basilique ou chapelle adossée au rocher, dans laquelle l'évêque Théodore avait déposé les ossements des Martyrs[2]; une hôtellerie pour les pèlerins et un *cœnobium* pour des moines préposés à la garde de la chapelle et des reliques; enfin, selon la parole de l'évêque Maxime, des familles laïques qui vivaient mêlées aux moines, « *promiscui vulgi habitatio toleretur* » : voilà principalement ce qui s'offrait au regard du visiteur.

Mais sans insister sur ces détails, recueillons-nous avec le Roi pèlerin auprès du tombeau des saints Martyrs. Quelle impression dut produire dans l'âme du nouveau converti le souvenir vivant de ces nobles athlètes de la foi ! Si l'évêque de Genève s'était proposé simplement de donner un aliment nouveau à la dévotion du prince pour les sanctuaires des Martyrs, ces saints lieux répondaient bien à son désir. S'il voulait proposer à sa foi nouvelle un exemple de force et de courage, quel exemple il lui offrait dans celui de ces soldats martyrs ! Ces lieux, ces ossements vénérés étaient là, témoins éloquents d'un acte de foi solennel. Aussi le nouveau soldat du Christ conçut-il aussitôt le dessein de s'associer à cet acte de foi par une fondation qui fût aussi le témoignage vivant de la sienne. C'est un acte de foi qui bâtit les monastères et en supporte les fondations. C'est la négation de la foi qui les détruit[3]. Sigismond comprit aussi, en voyant ce coin de terre que Dieu avait ainsi glorifié, qu'il fallait, selon la parole de Maxime, des gardiens dignes d'un tel lieu. De là, l'illustre fondation d'Agaune que lui inspira sa religion, éclairée d'en haut miraculeusement ou non.

[1] *Act. SS., loc. cit., ibid.*
[2] Chifflet, *Paulinus illustratus*, p. 81.
[3] Rameau, *op. cit.*

Mais avant de mettre à exécution son pieux dessein, Sigismond voulut consulter les évêques et les comtes de son royaume, et faire sanctionner par eux les donations nécessaires à la perpétuité de son œuvre. Il les convoqua donc à Agaune même, où l'assemblée tint ses délibérations, la veille des calendes de mai (30 avril 515). La relation de ce qui s'est passé dans cette réunion solennelle nous est parvenue, non en original, mais par d'anciennes copies dont l'une, conservée aux archives de l'abbaye, paraît remonter au douzième siècle. Nous nous contenterons de résumer ici cette copie, dont l'abbé Gremaud a donné le texte dans ses *Origines de l'abbaye de Saint-Maurice* [1].

Si l'on en croit cette ancienne relation manuscrite dont l'authenticité ne paraît pas douteuse à la plupart des critiques, l'assemblée d'Agaune fut imposante et nombreuse.

Soixante évêques et autant de comtes y parurent. Ce chiffre de soixante (*sexaginta*) se trouve aussi en toutes lettres dans une autre copie d'un ancien manuscrit conservée aux archives de Sion. Le Cointe et quelques érudits modernes, trouvant ce nombre exagéré pour l'époque et pour l'étendue des États de Sigismond, ont supposé gratuitement une erreur de copiste et réduit à six ou à neuf le nombre des évêques et des comtes. Nous ne voyons pas la nécessité d'une telle substitution que rien ne justifie. En effet, bien qu'il n'y eût alors que vingt-sept siéges épiscopaux dans le royaume des Burgondes, rien n'empêche que les évêques des royaumes voisins aient été invités en grand nombre, à titre gracieux, pour venir féliciter le Roi de sa récente conversion à la foi chrétienne [2].

Si la relation de cette assemblée ne se trouve souscrite que de onze personnes, trois évêques et huit comtes, il n'en faut point chercher d'autre raison que la paresse ou la négligence des copistes. Il est certain, par un des titres des homélies de

[1] Cf. *Mémorial de Fribourg*, 4e année, nov. 1857.

[2] MABILLON, *Annales*, t. I, p. 28. — *Act. SS.*, I Maii. *Vita S. Sigism.*, t. I, p. 88.

saint Avit, que ce saint prélat y assista en personne, aussi bien que Théodore de Sion, comme l'acte même le porte; cependant leurs souscriptions ne s'y trouvent point [1].

Quoi qu'il en soit, dans cette auguste assemblée, comme dans une espèce de concile, on régla toutes les choses qui concernaient les constructions nouvelles de l'église et de l'abbaye, le nombre des religieux et la règle nouvelle qu'ils devraient suivre, et les donations immenses qui étaient nécessaires à leur entretien.

On convint d'abord « que les corps des saints dont les noms étaient connus, savoir des saints Maurice, Exupère, Candide et Victor, seraient seuls ensevelis dans l'enceinte de la basilique nouvelle, que les corps des autres saints seraient renfermés dans un autre lieu assuré, propre et exactement gardé [2] ».

On établit dans l'église le *laus perennis* ou la psalmodie perpétuelle. Cinq cents religieux, divisés en cinq chœurs, devaient chanter alternativement et sans interruption les louanges de Dieu et des Martyrs. Le roi Sigismond alla lui-même grossir ce chœur incessant, lorsqu'il se fit moine, pour expier le crime qu'il avait commis, comme Constantin, en sacrifiant son fils du premier lit à la perfidie de sa seconde femme [3].

Vu la perpétuité du chœur, les évêques réglèrent que les moines seraient exempts du travail des mains, mais qu'ils seraient entièrement occupés à l'exercice de la méditation, à l'exemple de saint Hinnemond, qui leur fut donné pour abbé.

Quant au temporel, le Roi y pourvut largement en aliénant une partie considérable du domaine de la couronne. Il leur assigna des revenus dans les territoires de Lyon, de Vienne, de Grenoble, de Genève, de Vaud, de Besançon et d'Aoste;

[1] Bénédict., *Hist. littér. des Gaules,* t. III, p. 90.

[2] *Archives de l'abbaye de Saint-Maurice,* 1er cahier de M. Charles, archiviste de l'abbaye.

[3] Montalembert, *les Moines d'Occident.*

dans le Vallais, ils possédaient Sierre, Loëche, Couthey, Bramois, Bernona, Ollon, Villi, Vouvry, Autan, Salvan et Autanelle, et toutes les Alpes depuis la tête du lac jusqu'à Martigny, avec tout ce qui en dépendait en terres, édifices, esclaves, affranchis, serfs, habitants, vignes, forêts, bois d'oliviers, champs, prés, pâturages, eaux et droit de pêche, canaux, meubles et immeubles, dîmes, etc. Tout sans exception ni diminution, *totum ex integro* [1].

Cette dotation considérable fut ratifiée par le conseil.

Dès lors, on se mit à l'œuvre sans désemparer, et, grâce aux libéralités royales et à l'activité d'ouvriers habiles et nombreux, les constructions nouvelles s'élevèrent rapidement. On place généralement l'achèvement de l'église et du monastère en 517. Cette date, très-probable, n'est néanmoins pas certaine; car le moine anonyme, auteur de la Légende amplifiée des Martyrs Thébéens, dit que l'église fut terminée sous l'abbé saint Ambroise [2], qui avait succédé à Ynnemond et vivait encore en 522 [3]. Cette dernière date, beaucoup moins probable, a été adoptée par Bruzen de la Martinière [4]. Quoi qu'il en soit, la dédicace fut faite, comme nous l'avons dit, par saint Avit, archevêque de Vienne, qui prononça à cette occasion une homélie dont il ne nous reste plus qu'un fragment publié par Sirmond avec les œuvres du Saint.

« On vient, y est-il dit des saints d'Agaune, de vous relire le récit de leur martyre, suivant une sainte coutume, et de vous faire entendre le panégyrique de ces bienheureux soldats, dans les rangs fortunés desquels nul n'a péri, bien qu'aucun n'ait échappé [5]... »

Suivent quelques lignes dont le sens est malheureusement

[1] *Archives de l'abbaye de Saint-Maurice, charte de dotation.* — L'instrument de cette fondation se trouve dans le tome IV des Conciles et dans le tome XIII du *Gallia christiana.*

[2] Bolland., *Act. SS.,* t. VI, sept., p. 249.

[3] De Rivaz, *op. cit.,* p. 20. — Cf. Gremaud, *Origines de l'abbaye,* p. 334.

[4] *Dict. hist. et critique,* t. V, 2e partie, p. 57.

[5] Sirmond, t. II; Avit, *Homel.,* VI, p. 146.

incomplet; elles indiquent du moins qu'on était au 22 septembre, fête de saint Maurice et de ses compagnons, et qu'on avait lu, au saint Office, la Légende des saints Martyrs, qui ne pouvait être que celle de saint Eucher de Lyon, rédigée au siècle précédent.

Mais ici, il importe de signaler le fragment d'une homélie de saint Avit, récemment recensé par un érudit [1], et qui semble être la péroraison de celle dont nous venons de citer le début. C'est une allocution roulant sur la psalmodie perpétuelle et qui s'adresse évidemment aux religieux d'Agaune :

« O très-glorieux souverain, plus jeune que d'autres sur le trône, mais le premier de tous en zèle pour les saints lieux, il y a pour nous, dans ce que vous avez fait jusqu'à présent, bien des motifs d'une vive reconnaissance. Riches, comblés de bienfaits, nous restons pauvres de paroles..... Vous avez rempli les églises de trésors et de fidèles ; vous avez construit à vos frais les autels que vous avez ensuite enrichis de vos dons. Jamais nos paroles n'ont été à la hauteur de vos mérites. Mais lorsqu'il s'agit de la solennelle psalmodie de ce jour, ce n'est pas assez de dire que vous dépassez nos louanges, vous dépassez vos propres œuvres. Comment méconnaître ce qu'il y a de glorieux dans cette innovation, grâce à laquelle, pendant que le culte cesse ailleurs, ici la voix des chrétiens retentira perpétuellement ! »

...S'adressant ensuite aux moines, le saint évêque ajoute : « Votre occupation en cette vie vous fait goûter l'espoir du repos éternel; cette œuvre sainte vous ôte toute occasion de péché... Vous fuyez le monde, mais vous priez pour lui... Puisse notre Gaule fleurir par une telle institution !... Ceux qui louent Dieu dans le siècle présent et qui le loueront de même au siècle futur, trouveront dans la mort le renouvellement plutôt que le terme de leurs œuvres...

[1] M. Bordier, qui a collationné sur le papyrus original le fragment de l'homélie VII, donné par Sirmond. — Voir : Rillet, *Conjectures sur les homélies d'Avitus*, Genève, p. 92. Cf. Rambau, *op. cit.*

Que ce qui va être l'objet de votre tâche vous soit un jour accordé comme la juste récompense de vos prières. »

Tout ici semble indiquer que ce discours fut prononcé à l'inauguration du monastère d'Agaune.

Avit avait, en effet, comme l'indique son titre, un double sujet : la louange des saints Martyrs dont on célébrait la fête, et l'inauguration du monastère, dont la psalmodie perpétuelle allait être la grande et sublime occupation.

Le Roi assistant à cette cérémonie si mémorable, il était bien juste que le saint évêque le remerciât d'une fondation aussi nouvelle pour l'Occident, comme de tout ce que lui devait l'Église de Bourgogne. En présence de cette grande abbaye de cinq cents religieux, qui était destinée à survivre à toutes les épreuves des siècles, en présence de ce concert perpétuel de louanges divines qui y résonnaient et le jour et la nuit, au souvenir de tous les bienfaits accordés par Sigismond aux églises du royaume, comme de toutes les conversions qui avaient suivi celle du Roi, les louanges de saint Avit n'offrent ni exagération ni enflure, et notre histoire peut les recueillir précieusement[1].

Grande dut être la solennité de la dédicace de cette basilique monumentale, où cinq cents moines allaient chanter jour et nuit les louanges de Dieu et des Martyrs. Le roi Sigismond ne dut rien négliger pour rehausser l'éclat de l'inauguration des monuments qu'il venait d'ériger à leur gloire. Certains auteurs assurent que, pour rendre cette dédicace plus brillante, saint Avit, archevêque de Vienne, sénateur romain et métropolitain du Vallais, fit assembler un concile national à Épaone, près d'Agaune, le 6 septembre, 8 des ides.

La clôture du concile, qui dura huit jours, tomba le 21 septembre, et la dédicace eut lieu le lendemain (22), jour de la fête des saints Martyrs[2]. Ce sentiment, que nous sommes enclin à partager, n'est malheureusement pas étayé

[1] L'abbé Rameau, *Histoire de saint Sigismond.*

[2] Cf. de Rivaz, *op. cit.*

de preuves historiques suffisantes. Il est certain, en effet, que saint Avit convoqua à Épaone, l'an 517, un concile dont les décrets sont parvenus jusqu'à nous[1]. Vingt-cinq évêques assistèrent à ce concile, qu'il ne faut pas confondre, comme l'ont fait les savants Bénédictins[2], avec l'assemblée tenue à Agaune en 515. Mais de quelle Épaone s'agit-il ici? Cette ville où se tint le concile était-elle située en Vallais, au lieu où se trouve aujourd'hui Evionnaz, ou bien en Savoie, à Yenne (*Ejauna* ou *Eonna*), ou bien encore à Nyon, à Thonon, à Saint-Romain d'Albon, près de Vienne en Dauphiné, comme le veulent la plupart de nos érudits modernes?... C'est là une question historique fort controversée, qui n'a pas encore reçu, à notre avis, une solution satisfaisante et sans appel, malgré les dissertations nombreuses auxquelles elle a donné lieu. Là-dessus, les savants ont tout dit et tout contredit, et la dernière opinion, — celle qui met Épaone en Dauphiné, — à laquelle ils paraissent se ranger, n'a guère d'autre fondement que la preuve bien insuffisante d'une ressemblance de nom. Le diplôme de Louis le Débonnaire, où on lit le mot d'*Epaonensis*, pas plus que la charte du cartulaire de l'église de Vienne, où on lit *Ebbaonensi*, ne nous paraissent concluants. Combien de localités, aujourd'hui comme autrefois, portent le même nom dans le même pays ou dans des pays différents! L'opinion qui place Épaone dans les environs de Saint-Maurice en Vallais a eu également de nombreux et érudits défenseurs[3].

Ici encore la question reste indécise : *adhuc sub judice lis est*.

Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que les dédicaces furent souvent l'occasion de conciles : tels ceux de Constantinople en 394, de Tours en 461, d'Orange en 529.

[1] On les trouve cités *in extenso* dans l'*Hist. de la sainte Eglise de Vienne*, par CHARVET, p. 643.

[2] *Hist. littér. des Gaules*, t. III, p. 90.

[3] Cf. BOSQUET, *Hist. eccles. gallic.* — BRIGUET, DE RIVAZ, DE LOCES, BESSON, *Mémoires*.

C'est probablement à cette occasion de la dédicace faite par saint Avit, que le moine anonyme de Condat composa sa légende de nos Martyrs.

La royale abbaye de Saint-Maurice d'Agaune fut dès lors une gloire de la chrétienté. La science et la piété y florissaient dans tout leur éclat. Ce n'est pas seulement le plus ancien monastère d'Occident, mais c'est encore le premier où fut établi le *laus perennis* ou la psalmodie perpétuelle. L'usage du *laus perennis* nous vient de l'Orient; on l'attribue au moine de Syrie Alexandre,' qui vint fonder à Constantinople un monastère de trois cents religieux qui devaient chanter les louanges de Dieu, le jour et la nuit, sans interruption. On les appelait pour cette raison les acémètes (*veillants* ou *sans sommeil*), parce qu'il y en avait toujours une partie qui veillaient. Cet usage passa en Occident. Saint Sigismond fut le premier qui l'introduisît dans le nouveau monastère d'Agaune. D'autres monastères imitèrent cet exemple. Frédégaire (septième siècle) assure que Dagobert distribua les moines de Saint-Denis en plusieurs bandes ou *normes,* pour y célébrer l'office divin sans interruption, selon la pratique observée au monastère d'Agaune [1].

Il en fut de même pour les monastères de Luxeuil, de Saint-Jean de Laon, d'Habenden, tous postérieurs à celui d'Agaune.

Le *laus perennis,* « ce flot de prières qui ne se taisait ni jour ni nuit », a dit Montalembert, était une sublime institution qui faisait de la terre un écho du ciel et un émule des chœurs angéliques. Dans la nouvelle basilique agaunienne, cinq chœurs, ou *normes,* se relevaient sans interruption pour psalmodier les louanges de l'Éternel, Celui devant lequel les anges chantent le *Sanctus* sans fin. Ces chœurs se désignaient chacun par une appellation particulière empruntée au monastère d'où sortaient les religieux,

[1] « Psallentium ibidem ad instar monasteri sanctorum Agaunentium instituere jusserat : sed facilitas abbatis Aigulfi eamdem institutionem noscitur « refragasse. » *Chron.,* cap. XIX, p. 651.

et peut-être à la règle chorale (*norma*) de ce monastère.

Cette magnifique institution du *laus perennis* n'effrayait pas le courage de ces temps de foi ardente; elle s'était bien vite propagée dans les Gaules, à Saint-Marcel de Chalon, comme à Saint-Denis, à Saint-Bénigne de Dijon, à Saint-Martin de Tours, à Saint-Riquier [1].

Elle n'a cependant pas trouvé grâce devant le parti irréligieux; et un auteur protestant a pu écrire que c'était là un exercice machinal de spiritualité qui devait porter des fruits amers d'hébétement et de corruption [2]. L'auteur fait allusion aux désordres qui, trois siècles après Sigismond, en 824, nécessitèrent une réforme complète à Saint-Maurice d'Agaune. Mais, vraiment, quelle sincérité y a-t-il à mettre sur le compte de la psalmodie perpétuelle un relâchement dont la source fut dans la nomination des abbés laïques ou commendataires (*abba-comites*), qui étaient imposés au monastère par les souverains, et complétement étrangers à la discipline monastique et aux exercices religieux?

Non, ce n'est point un exercice machinal que le chant des psaumes, qui sont « *les sacrements du Christ* », selon la pensée de saint Nicet de Trèves, et qui ont un accent pour chacun des besoins de l'âme [3].

Mais quel fut l'inspirateur de cette singulière nouveauté de la psalmodie perpétuelle en Bourgogne? L'ancien biographe de saint Sigismond répond : « Un ange, comme nous le croyons, vint, par la permission de Dieu, lui révéler qu'il devait instituer des chœurs pour la psalmodie, à l'instar de la milice céleste [4]. » Un autre biographe du saint, le Père Sigismond Bérodi, rapporte les trois visions angéliques, que nous avons trouvées si charmantes et si naïves que nous n'avons pu résister à l'envie de les citer. Tout en respectant la pieuse croyance des deux biographes, il est permis de

[1] Cf. *Act. SS. Ordin. S. Bened.*, sæc. IV, pars I, pag. 47 et 127.
[2] RILLET, *Étude sur des papyrus du sixième siècle*, p. 98. Genève, 1866.
[3] L'abbé RAMEAU, *Hist. de saint Sigismond, passim.*
[4] BOLLAND., *Acta SS.*, *Vita S. Sigism.*, I, Maii, p. 89, édit. Palmé.

penser que saint Sigismond et saint Avit, son conseiller et son ami, étant en rapport épistolaire avec Constantinople et l'Orient, où florissait la psalmodie perpétuelle chez les moines acémètes, puisèrent là la grande pensée d'implanter sur le sol d'Occident une institution si agréable à Dieu et si glorieuse pour l'Église.

Lorsqu'il élevait un si somptueux monument à la gloire des Martyrs Thébéens, le pieux roi des Burgondes ne prévoyait pas sans doute, qu'un jour bientôt ce même monastère, dû à ses libéralités, deviendrait son dernier refuge contre ses ennemis. Le royal fondateur ne se doutait pas qu'il viendrait demander la paix à l'ombre de ces cloîtres, que sa voix s'unirait au chœur incessant des cinq cents moines amenés par lui de divers monastères pour l'entretien du perpétuel cantique, et que ses restes vénérés reposeraient auprès des ossements des bienheureux Martyrs qu'il avait tant honorés et aimés.

A partir de cette époque mémorable, les richesses et les priviléges de l'abbaye s'accrurent considérablement. Les rois de France rivalisent entre eux de libéralité et de munificence jusqu'à Charlemagne, au point que cette maison célèbre semblait être enrichie du principat royal. Après les rois de Bourgogne et de France, les princes de la Maison de Savoie et d'autres seigneurs lui feront à leur tour des donations nombreuses et magnifiques. Et elle en aura besoin pour se relever si souvent des désastres que lui causeront les hommes et les éléments : l'eau, le feu, la guerre et les Barbares.

Des catastrophes de tous genres désolèrent le Vallais durant cette époque de la grande restauration, et l'abbaye en souffrit naturellement beaucoup. En 563, la chute du mont Taurus ensevelit, dit-on, sous ses décombres la ville d'Épaone; château, églises, richesses, habitations, habitants, tout fut englouti. Le rétrécissement extraordinaire de la vallée causa de nouveaux malheurs. Arrêté dans sa course par cette digue formidable, le Rhône regorgea vers sa source.

et, après avoir inondé les localités supérieures et fait bien des victimes, le fleuve, qui coulait auparavant le long des monts de l'Ouest, se frayant impétueusement un passage vers la chaîne orientale, renouvela les mêmes scènes de désolation dans la partie inférieure, emportant les bourgades, les hommes et les troupeaux. Le lac Léman s'éleva à un niveau inconnu; les ponts et les moulins de Genève furent renversés. Ainsi le riant bassin d'Agaune, où le roi Sigismond, engagé par la beauté du site, avait placé un de ses châteaux, se trouva métamorphosé en un vrai désert [1].

Malgré les siècles écoulés, l'immense barrage est encore aujourd'hui très-apparent; il part de la base du mont Taurus, et va s'abaissant graduellement jusqu'au Rhône. On l'aperçoit distinctement de Saint-Maurice, et l'on retrouve au pied de la chapelle de Vérolliez l'ancien lit du fleuve, distant d'un kilomètre environ du lit actuel. Les irruptions des Lombards, puis l'inondation de la Drance, vinrent mettre le comble à tant de maux. Après avoir dévasté tout le pays, ces barbares s'établirent pendant quelques mois à l'abbaye, où ils ne laissèrent que des ruines [2].

Gontran rebâtit le monastère ruiné par la dévastation des Lombards, et reçut en reconnaissance un des anneaux du Chef de la Légion Thébéenne, longtemps signe d'investiture de la monarchie bourguignonne. Les rois de Bourgogne, Lothaire, Louis, Charles et Rodolphe, confirmèrent tous les priviléges et donations accordés par saint Sigismond. Les seules traces qui restent à cette époque de la domination des rois francs, successeurs des rois bourguignons, sont des priviléges accordés à l'abbaye de Saint-Maurice par Clotaire II, Clovis II, Thierry III, Dagobert III, Chilpéric II et Chilpéric III.

C'est à l'époque des désastres dont nous venons de parler que l'évêque Agricola, au lieu de venir, comme ses prédécesseurs, chercher un refuge à l'abbaye, alla fixer son siége

[1] Boccard, *Histoire du Vallais.*
[2] Greg. Tur., *Hist. Fr.*

à Sion, site fortifié qui présentait plus de sûreté contre les agressions des Barbares. Ainsi Octodurum cessa d'être ville épiscopale : onze évêques avaient successivement résidé pendant deux cent trente ans dans cette cité ou à Agaune, dont ils étaient abbés.

Sous le règne de Charlemagne, l'abbaye, dévastée par les incursions des Sarrasins, fut de nouveau restaurée; de nouvelles possessions lui furent accordées en France, dans les comtés de Sens, de Ponthieu, et au diocèse d'Autun. Le Saint-Siége reconnut sa sujétion immédiate, indépendante de la juridiction épiscopale. Charles ajouta à toutes ces faveurs des présents dignes de lui : une table d'or de 66 marcs, ornée de pierres précieuses; un vase d'agate de grand prix, une coupe et une ampoule d'un travail arabe [1].

Mais en gagnant tous ces avantages, l'abbaye perdit un bien précieux, l'indépendance; Charlemagne, en récompense de ses services, donna, dit-on, l'évêché de Sion, puis l'abbaye de Saint-Maurice en commende à Villicaire, qui, chassé de son siége de Vienne, s'était réfugié en Vallais.

Suivant d'autres, au contraire, Villicaire, réfugié à Agaune, y prit l'habit religieux, et y mena une vie si sainte, édifia tellement les moines qu'ils l'élurent pour abbé. Quoi qu'il en soit, ce fut la fin de la brillante et féconde période de la restauration burgondienne, pendant laquelle le monastère d'Agaune acquit une immense célébrité. Cette époque mémorable compte trente ou trente-deux supérieurs, dont la moitié portent le titre de saints.

Il existe aux archives de l'abbaye plusieurs documents manuscrits qui contiennent des catalogues des abbés de la maison; le plus digne d'attention est une Chronique composée vers le milieu du neuvième siècle, qui se termine par la liste des abbés qui se sont succédé pendant la durée de la seconde période de l'histoire de l'abbaye. Les auteurs du *Gallia christiana* ont copié textuellement cette pièce impor-

[1] Archives de l'abbaye.

tante. Voici, d'après ce parchemin de l'an 840 environ, les noms des abbés moines :

11. *Saint Yninemodus* ou *Hinnimont,* religieux du monastère de Grini, quitte sa retraite en 515, sur la demande des évêques du concile d'Agaune, assiste à cette assemblée, qui, d'une voix unanime, l'institue abbé du monastère nouvellement organisé.

12. *Saint Ambroise I,* d'abord abbé de l'Isle-Barbe, puis mandé à Agaune en même temps qu'Hinnimond, fut élu à la mort de ce dernier (520).

13. *Saint Achivus,* compagnon d'Hinnemont et d'Ambroise (526).

14. *Saint Tranquillinus...*

15. Saint Venerandus... (530) obtint de Thierri I, roi d'Austrasie (511-534), l'autorisation de faire retirer du puits où on les avait précipités, les corps de Sigismond et de ses deux fils. Il fit transporter ces reliques à Agaune ; on les déposa dans une chapelle dédiée à saint Jean l'Évangéliste, et située sur l'emplacement où plus tard fut bâtie, sous le vocable de saint Sigismond, l'église paroissiale de Saint-Maurice.

16. *Saint Paul I...* (535).

17. *Saint Placide...*, vers 542.

18. *Saint Eutrope*, vers 553.

19. *Saint Paul II* ou *Plaudianus,* vers 555.

20. *Saint Martin I.*

21. *Saint Ambroise II* (559-580).

22. *Saint Léonce II,* vers 580.

23. *Saint Jocundinus*, d'autres disent *Agricola,* d'autres Victorianus.

24. *Saint Secundinus* (620-622).

25. *Florentius* (622-628).

26. *Siagrius...* reçut en 652 une bulle d'Eugène Ier, qui confirmait tous les priviléges et toutes les donations reçus par le monastère, et le déclarait exempt de la juridiction épiscopale.

27. *Ambroise III,* vers 667.

28. *Saint Recolemus,* vers 681.

29. *Raggo* (?).

30. *Aigulphus* (?).

31. *Ermenfertus* (?).

32. *Agobertus,* vers 714.

33. *Ludulphus,* vers 718.

34. *Protadius,* vers 730.

35. *Norbert,* auquel la chronique de l'abbaye donne le nom de *duc,* au lieu de celui d'*abbé,* paraît avoir été le premier *supérieur laïque* imposé à l'abbaye par le souverain territorial. C'est le premier pas dans la voie pleine de périls où bientôt vont s'engager les destinées de l'antique maison.

36. *Laifinus* (?).

37. *Berthelaus,* vers 749.

38. *Airastus* (753).

Depuis Siagrius, l'histoire du monastère est environnée de ténèbres épaisses. Il est donc impossible, faute de documents certains, de déterminer les dates de l'avénement et de la mort de ces abbés.

La période où nous allons entrer est aussi bien obscure. Ce n'est qu'à partir du douzième siècle que l'abondance des pièces authentiques ne permet plus de doutes [1].

39. *Vilicharius* ou *Villicaire,* auparavant évêque de Vienne.

40. *Saint Alteus,* un des conseillers favoris de Charlemagne, religieux à l'Isle-Barbe, est nommé par ce prince *abbé d'Agaune,* et plus tard évêque de Sion.

41. *Adalongus,* en 824, fut remis en possession de ses droits sur l'abbaye par le pape Eugène II ; il en conserva le gouvernement jusqu'à 828.

Après sa mort, la chronique nomme encore :

42. *Heyminus,* et finit à ce dernier, c'est-à-dire entre 380 et 840, époque où elle fut composée et écrite. Avec Heymi-

[1] AUBERT, *op. cit.*

nus se termine la série des *abbés-moines* de la seconde période, sans contredit la plus glorieuse. Les quatre derniers, par exception, étaient en même temps évêques de Sion.

TROISIÈME PÉRIODE. — LES ABBÉS COMMENDATAIRES LAÏQUES ET LES ABBÉS-CHANOINES (828-1128).

Pendant les neuvième et dixième siècles, les évêchés et les abbayes étaient souvent au pouvoir des laïques, qui les usurpaient sur les abbés régulièrement élus. Les rois conféraient un siége épiscopal ou abbatial à leurs favoris, comme ils distribuaient les fiefs, sans s'inquiéter si ceux-ci étaient prêtres et sans les astreindre à la résidence.

Parfois même, les souverains et les grands se nommaient eux-mêmes abbés des plus riches monastères, afin de réunir les revenus à leurs domaines. Les usurpateurs, prenant le titre d'*avoués* ou même d'abbés, s'emparaient des revenus, laissant l'administration religieuse à des prévôts ou prieurs [1]. De là le trafic des dignités de l'Église, le relâchement et l'abandon de toute règle par les moines, les scandales, les abus de tout genre. De là l'origine de la *commende,* cette lèpre de l'Ordre monastique, dit Montalembert, qui avait pour résultat de livrer le titre d'abbé, avec la plus grande partie des revenus du monastère, à des ecclésiastiques étrangers à la vie régulière, trop souvent même à de simples laïques, pourvu qu'ils ne fussent pas mariés. Elle porta partout une atteinte profonde et capitale aux institutions régulières.

La troisième période de l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice fournit une nouvelle preuve des désastres amenés par cette triste institution. Ne pouvant donc dresser le catalogue des abbés de cette période tourmentée, nous dirons seulement un mot des usurpateurs. Grâce aux libéralités des

[1] AUBERT, *op. cit.*

princes et des peuples, les richesses de l'abbaye d'Agaune étaient allées toujours croissant. Mais ces mêmes souverains, tout en la comblant de richesses matérielles, la privèrent de sa racine même en la spoliant de son droit d'élection.

Après Charlemagne, qui l'avait déjà donnée en commende à Altée, peut-être même à Villicaire, Louis le Pieux trouva l'abbaye assez ample et opime pour qu'il en dotât son fils naturel, *Arnulphe* ou Arnoux (817). A l'avouerie du monastère il ajouta le comté de Sion. Dès lors, nous voyons cette communauté magnifique frustrée de sa séve naturelle, condamnée à l'inertie, livrée sans défense possible aux pernicieuses influences des abbés laïques. Nous la voyons attaquée, non-seulement dans ses biens, mais dans sa piété même, qui est la vie des familles cénobitiques, passer subitement de la splendeur à la décadence. Le bâtard Arnulphe fut la cause principale de ce changement soudain. Il dissipa les biens du monastère de la façon la plus scandaleuse [1]. Son exemple entraîna presque tous les religieux.

Le *laus perennis*, la louange perpétuelle en l'honneur des Martyrs, fut interrompu. Telles furent la licence et la débauche de ce prétendu abbé, qu'en cinq ou six ans il avait dévoré la moitié des richesses de l'abbaye. Ce qu'apprenant, son pieux père vint en Vallais l'an 824, enleva l'abbaye à son fils débauché, chassa tous ces moines prévaricateurs, et leur substitua trente chanoines séculiers seulement, tant cette maison était déchue de son ancienne splendeur. Le pape Eugène II confirma cette réforme en 824 [2]. Après Abdalongus, évêque de Sion, qui resta abbé jusqu'à sa mort (828), l'évêque Heimeninus ou Heyminus fut élu canoniquement.

43. *Aimon* ou Aimoin, son successeur dans cette double dignité, fut dépouillé des revenus de cette maison par Hucbert, duc de la Bourgogne transjurane et beau-frère du roi Lothaire. Le pape Benoît III se plaignit hautement de cette violence, dans une lettre adressée aux évêques du royaume

[1] Éginhard, *Annal.*, apud. Duch., t. II, p. 238.
[2] *Gallia christ.*, t. XII.

de Charles le Chauve, en 856; il reproche au duc bourguignon d'avoir dépouillé l'église de Sion, en enlevant à l'évêque Aimon cette abbaye dont il chassa les chanoines, pour la remplir de femmes perdues et de chiens de chasse. Pour l'abbaye, c'est l'heure de l'abomination de la désolation.

44. L'usurpateur, qui n'avait tenu aucun compte des remontrances du Pontife, est tué par Conrad le Jeune, comte de Paris et d'Auxerre, en 864. Il reçoit ainsi le juste châtiment de ses noirs forfaits.

45. Son vainqueur *Conrad,* comte d'Auxerre, lui succède dans son duché et dans le gouvernement de l'abbaye. L'histoire de cette époque est fort embrouillée [1].

46. *Rodolphe I,* son fils, lui succède dans toutes ses dignités en 881, se fait bientôt reconnaître roi de la Bourgogne transjurane par les évêques assemblés à Saint-Maurice (888). Il est enseveli à l'abbaye en 911.

47. *Rodolphe II,* son fils, gouverne aussi l'abbaye (911-937).

48. Son fils, *Conrad le Pacifique* (937-993), second roi d'Arles, laisse le trône et la possession de l'abbaye à son fils *Rodolphe III,* quarante-neuvième abbé, qui la transmet à son frère, *Burchard I,* archevêque de Lyon.

50. *Burchard I* se distingua par la fermeté de sa conduite dans la direction de l'abbaye et par la sollicitude constante dont il entoura le monastère confié à ses soins. Il répara les désastres causés par ses prédécesseurs. C'est sur ses instances que son frère, le roi Rodolphe, donna ou plutôt restitua à l'abbaye toutes les terres royales de la vallée du Rhône, par une charte du 15 février 1018, c'est-à-dire de l'an 1017, suivant l'ancienne manière de compter lorsque l'année commençait à Pâques [2].

Cette maison, depuis près de deux siècles administrée et

[1] *Annal. S. Bertin., ad ann.* 864.

[2] Guichenon, qui a publié cette charte dans son *Hist. de Savoie,* p. 2, s'est mépris en mettant MXIIII au lieu de MXVII, comme on lit dans l'original.

le plus souvent dilapidée par ses *abbés commendataires*, avait perdu une partie de ses domaines; la plupart étaient confondus avec ceux de la couronne, de sorte qu'en 1017, à peine restait-il de quoi entretenir quelques chanoines; l'office divin cessa entièrement. Ce fut la fin du *laus perennis*, qui avait duré de 517 à 1017, juste cinq siècles !...

L'archevêque Burchard parvint à rétablir l'office divin, d'autres même disent la psalmodie perpétuelle; mais, s'il en vint à bout, son œuvre ne dura pas. Presque détruite de fond en comble lors de la nouvelle invasion des Sarrasins, en 939, l'abbaye put se relever de ses ruines, grâce aux donations et restitutions de Rodolphe III. Mais le cantique perpétuel ne retentit plus comme aux beaux jours d'autrefois. Dans sa vieillesse, l'archevêque Burchard, fatigué, fit régir l'abbaye par des prévôts de sa parenté : le premier fut *Amizo*, évêque de Sion, puis archevêque de Tarentaise ; le second, *Anselme*, évêque d'Aoste, son frère utérin; le troisième fut *Burchard II*, évêque d'Aoste, son neveu.

51. *Burchard II*, après la mort de son oncle, arrivée en 1031, s'empara de l'archevêché de Lyon et de l'abbaye de Saint-Maurice. Mais *Conrad le Salique*, contre lequel il avait pris les armes, l'en dépouilla et le chassa. Conrad, victorieux, reconnut les services de *Humbert aux blanches mains* par le don du Chablais, du Vallais et de la terre de Saint-Maurice [1]. La souveraineté que les rois de Bourgogne avaient exercée sur l'abbaye pendant près de deux siècles passait, par l'effet de cette donation, aux mains de la Maison de Savoie (1040) [2].

52. *Aimon de Savoie*, fils de Humbert, et évêque de Sion, prit le titre d'abbé de Saint-Maurice, à la mort de Burchard II, en 1041. C'est le premier abbé qui a inféodé les terres de l'abbaye à perpétuité.

54. *Aimon III de Briançon*, vicomte de Tarentaise, fut

[1] *Art de vérifier les dates*, t. III, p. 614.

[2] CIBRARIO et PROMIS, *Monumenta hist. patriæ* (Turin), Chartes, col. 530, *Documenti, sigilli*, p. 34.

nommé abbé commendataire de l'abbaye par Humbert aux blanches mains (1053).

Après Aimoin, Amédée II de Savoie, bien qu'il ne soit pas nommé dans les divers catalogues, fut abbé commendataire de Saint-Maurice, comme le prouve un diplôme de la dixième année du règne de Henri [1]. En 1070, Adélaïde de Suze, sa mère, envoie de sa propre autorité des reliques des Martyrs Thébéens à saint Annon, archevêque de Cologne.

Las du système commendataire qui depuis plus de trois siècles désolait l'abbaye, en proie à la cupidité de ces abbés dilapidateurs, étrangers à son sein et à ses règles, les religieux résolurent de secouer le joug des seigneurs et élurent régulièrement pour abbé le chanoine Guy, le 2 mai 1108.

55. *Guy* soutint son élection à Rome, où elle fut approuvée. Il fit bâtir ou restaurer la chapelle de Vérolliez ou Vérollay. Après lui, l'abbaye retomba en commende.

56. *Rainaud de Savoie,* fils d'Humbert II et frère d'Amédée III, succéda à Guy dans la prévôté d'Agaune. Il apporta au monastère toutes les habitudes d'une vie dissolue et y exerça bientôt la plus funeste influence sur les religieux. Comme aux plus mauvais jours du gouvernement d'Hucbert, le service divin fut interrompu, l'abbaye devint le théâtre de tous les plaisirs : ce fut dans toute la contrée une clameur de scandale.

Apprenant ces désordres, saint Hugues, évêque de Grenoble, qui venait d'installer saint Bruno au milieu des déserts de la Grande-Chartreuse, n'hésita pas à reprocher à Amédée la conduite de son frère et lui représenta que le déshonneur d'une vie si honteuse rejaillirait sur toute sa Maison [2]. De concert avec l'évêque de Grenoble, ce prince médita et décréta la réforme salutaire qui, en changeant la constitution intérieure de l'abbaye, devait lui rendre son antique splendeur.

[1] *Ego Amedeus, comes et abbas S. Mauritii;* diplôme de la dixième année de Henri. MULLER, liv. I, chap. XIII.

[2] GUICHENON, *Hist. de Sav. — Gallia christ. — Archives de l'abbaye.*

QUATRIÈME PÉRIODE. — LES ABBÉS. — CHANOINES RÉGULIERS (1128 JUSQU'A NOS JOURS).

Cet acte réparateur ouvre la quatrième période de l'histoire de l'abbaye. Saint Hugues et Amédée III se rendirent à Saint-Maurice, où le comte donna la charte par laquelle il substitue des *chanoines réguliers* (clercs canoniques) aux chanoines séculiers (30 mars 1128), et ordonne la restitution immédiate de toutes les possessions injustement détenues. Le pape Honorius II approuva la nouvelle organisation, dans la bulle de confirmation donnée en novembre de la même année[1]. Après plusieurs années de troubles occasionnés par l'insoumission de Rainaud, qui s'empara de nouveau de l'abbaye, en l'absence de son frère parti pour la croisade, les abbés se succèdent à peu près sans interruption. En 1143, le 3 des calendes d'avril (30 mars), Amédée ou Amé III de Savoie renonçait entre les mains d'Ayrald, évêque de Maurienne, à la prévôté d'Agaune, et mettait ainsi fin à l'abus de la commende, en déclarant que « *les chanoines seuls jouissaient du droit de se donner un chef*[1] ».

Eugène II, à la prière de Louis le Débonnaire, accorde à l'abbaye, sous Adalongus, la confirmation des privilèges déjà confirmés par le pape Adrien : *la libre élection de l'abbé et l'exemption de tous autres prélats et évêques.*

Léon IV (830) fait de même en faveur d'Arnulphe. Saint Léon IX (1049) renouvelle les mêmes privilèges, en y ajoutant la liberté pour les chanoines de disposer pendant leur vie de leurs biens propres. Honorius II (1128), lors de la substitution des chanoines réguliers aux séculiers ordonnée par Amédée, l'approuve et leur donne la règle de saint Augustin, qu'ils suivent encore aujourd'hui.

Innocent II, Lucius II, Eugène III (1146), Alexandre III

[1] *Archives de l'abbaye*, t. I. AUBERT, *op. cit.*

(1178), Charles III (1196), Honorius III (1220), Innocent IV (1244), Alexandre IV (1259), Urbain IV (1262), Clément IV (1264), Amédée VIII ou Félix V (1442), Nicolas V, Calixte III, Sixte IV (1476), Innocent VIII, Alexandre VI (1499), Léon X, Urbain VIII (1642), Alexandre VII (1659), Clément IX (1670), Clément X, Grégoire XVI, confirmèrent les mêmes priviléges [1].

Célestin III, considérant que le monastère de Saint-Maurice était immédiatement soumis à l'Église romaine et voulant « en faire connaître la liberté et la dignité par un privilége et un ornement particuliers, et aussi récompenser son dévouement au Saint-Siége et les mérites éclatants de son abbé », accordait à ce dernier, l'abbé Willelm, et à ses successeurs, l'usage de la mitre et de l'anneau pour la célébration de la messe dans leur église aux jours de fête.

Grégoire XVI, pour mettre l'abbaye à l'abri des conflits sans cesse soulevés par les évêques de Sion, conférera par un bref du 3 juillet 1840, aux abbés de Saint-Maurice, et à perpétuité, la dignité d'évêque. En vertu de ce bref, les abbés futurs de Saint-Maurice seront tous évêques de Bethléhem par le seul fait de leur élection canonique confirmée par le Saint-Siége. Le 4 août suivant, un nouveau bref du même pontife assimilait les chanoines du chapitre d'Agaune aux chanoines de cathédrale; ils doivent jouir à l'avenir des mêmes prérogatives et ont la faculté de se revêtir de la *cappa magna*, habituellement réservée aux prélats.

Il est à remarquer que lesdits priviléges et d'exemption de l'Ordinaire et de dépendance immédiate du Saint-Siége ne regardent pas seulement l'abbé et les religieux de l'abbaye, mais qu'ils sont des priviléges locaux qui affectent le lieu et le territoire même où est située l'abbaye. Il s'ensuit que les abbés de Saint-Maurice jouissent du droit de juridiction soit temporelle, soit spirituelle, dans l'enceinte de l'abbaye, nonseulement sur les religieux, mais sur les étrangers de passage

[1] *Archives de l'abbaye, passim.* — *Monumenta historiæ patriæ, Chartar.*, t. II, col. 217.

et tous les gens de la Maison ; et par suite, aucune puissance, sauf le Pape, ne peut exercer aucune juridiction en ce lieu ni en cette enceinte [1].

Malheureusement des atteintes fréquentes furent portées à ces priviléges des papes, depuis l'expulsion des moines, l'an 830, jusqu'au commencement du douzième siècle. La liberté d'élection n'existait guère pendant ce temps où l'abbaye gémissait sous le gouvernement de ses prévôts, avocats ou *protecteurs* (!). Plus d'un prince bourguignon fut funeste à l'abbaye. La Maison de Savoie, qui succéda à la race Rodolphienne, lui fut en général plus favorable. Depuis la réforme introduite par Amédée III et la restitution ordonnée par lui de la prévôté à l'abbaye, on ne voit pas qu'aucun des comtes et ducs de Savoie ait jamais porté aucune atteinte à la libre élection des abbés par leurs religieux. Il n'en a pas été tout à fait de même de Mgrs les évêques du Vallais, qui, tâchant de s'arroger ledit droit d'élection presque tout entier, ne voulaient laisser au chapitre qu'une espèce de droit de présentation un peu illusoire [2]. Il est au moins inutile d'entrer dans les détails de ces démêlés depuis longtemps éteints.

Pendant que, au treizième siècle, les évêques de Sion et les comtes de Savoie se disputaient leurs droits dans le Vallais, l'abbaye de Saint-Maurice voyait les siens prendre de l'extension dans le beau royaume de France. Les princes semblaient à l'envi vouloir ajouter aux priviléges de cette église, qu'on regardait alors comme la *reine de celles des Gaules*.

Guillaume, comte de Ponthieu (1210), lui assignait treize livres de rente annuelle sur la halle d'Abbeville pour l'achat de l'écarlate nécessaire aux chanoines de la *ville des Martyrs*, à qui le pape Eugène III avait accordé le droit de porter le camail rouge, en souvenir du sang versé par les Martyrs.

Jean, comte de Bourgogne, leur donnait (1243) à perpé-

[1] *Archives de l'abbaye*, t. I.
[2] *Archives, ibid.*

tuité vingt charges de sel (28 quintaux); elles furent payées jusqu'en 1791.

Enfin Louis IX fondait en 1261 la collégiale de Saint-Maurice de Senlis, chapitre de treize chanoines, qui devaient toujours porter le costume usité dans l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, de laquelle ledit prieuré devait dépendre. Trois ans auparavant, le saint roi avait fait présent à l'abbaye, — où elle est précieusement conservée, — d'une épine de la couronne du Sauveur et d'une parcelle de la vraie croix, en reconnaissance des reliques des Martyrs Thébéens que l'abbé d'alors lui avait portées [1].

Une bulle du pape Alexandre IV qui approuve tous les priviléges concédés par ses prédécesseurs et confirme la propriété des biens et des églises appartenant à l'abbaye, contient les noms de quelques possessions énumérées pour la première fois et qu'il n'est pas inutile de signaler. Les voici : les dîmes, redevances, terres, vignes, prés, pêche, cours d'eau, pâturages, forêts, établis ou situés sur le territoire de Saint-Maurice; les églises de Saint-Aubin, de Saint-Maurice et de Saint-Jacques à Aigle et de Salvan; les villages de Vuadens, Orons, Vouvry, Lavey, Mye; les fermes de Barges, des Islettes, de Vérossaz, de Bex, de Sallaz, de Lully. Le Souverain Pontife ordonne en outre de ne rien exiger de l'abbaye et de ne saisir aucun de ses hommes sur ses terres.

Aux possessions immobilières de l'abbaye s'ajoutaient des droits d'une importance capitale. Outre le droit de *libre élection* et celui d'*exemption* de l'Ordinaire, elle jouissait encore de la juridiction temporelle comme de la juridiction spirituelle, possédant droit de haute et basse justice. Ainsi le comte Amédée IV de Savoie approuve l'ancienne coutume de l'abbaye de stipuler et de faire des actes publics par tout le Chablais, le Vallais, l'Entremont et le bailliage de Chillon; et il lui confirme ce droit, défendant d'en faire sous son nom et ordonnant d'y ajouter foi dans tous les tribunaux, aussi

[1] *Archives de l'abbaye, acte original des notes sur les reliques de l'abbaye,* coté n° 16.

bien qu'à tous autres instruments publics, et cela sous peine de dix livres mauriçoises.

Le comte Amédée VI, de l'autorité de son oncle Louis de Savoie, seigneur de Vaud, défend à tous ses officiers, juges, baillifs, châtelains du Vallais et du Chablais, d'extrader ou de poursuivre les hommes ressortissant des juridictions de l'abbaye de Saint-Maurice [1]. Sur une plainte de l'abbé Jean Garreti, le comte Amédée VIII défend à tous ses officiers de Chillon, de l'Entremont, de Saint-Maurice et de Monthey, d'exiger un subside des hommes sur qui l'abbaye a *omnimode jurisdiction et le dernier supplice,* ni de leur faire aucune poursuite à ce sujet [2].

Un privilége beaucoup plus rare, c'était celui de battre monnaie. Les comtes de Savoie faisaient frapper à Saint-Maurice une monnaie qu'on appelait pour cela *mauriçoise,* et qui portait l'empreinte du Chef de la Légion Thébéenne. Elle avait cours dans les terres de l'abbé, lorsque celui-ci, à qui elle devait être soumise, l'avait examinée et approuvée; elle avait cours aussi dans le Chablais et le Génevois. Les évêques de Sion , qui n'avaient gardé qu'un droit apparent de seigneurie sur Saint-Maurice, avaient le droit de prélever une poignée (*unam manatam*) des monnaies nouvellement frappées dans cet atelier.

Le comte Philippe de Savoie remplit cette formalité de présentation à l'abbé, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, lui reconnaissant le droit d'admettre la monnaie ou de la refuser (7 mai 1274). Le siége était alors vacant, et c'est le chapitre qui donna l'approbation requise pour que le nouveau coin pût être mis en circulation [3].

Après les droits, après les priviléges, les titres. L'an 1728, Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, accorde à l'abbé Charléty et à tous ses successeurs le titre de chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare. En 1782, Victor-Amédée III

[1] Original donné à Chambéry, 25 oct. 1347. Cf. *Archives de l'abbaye.*
[2] Original du 6 mars 1399, *ibid.*
[3] *Documenti, monete, sigilli,* p. 205.

confère, par lettres patentes du 29 décembre, le titre de comte à l'abbé Georges Schiner et à tous ses successeurs, sans aucune réserve, ce titre étant attaché à la dignité abbatiale. Il ajoute à ce titre celui de chevalier grand-croix de l'Ordre mauricien.

Cependant l'abbaye de Saint-Maurice n'eut pas que des protecteurs à compter dans le cours de sa longue histoire; des ennemis nombreux lui furent suscités tant du côté des éléments que de la part des hommes : la *commende,* cette lèpre des institutions monastiques, la peste, les incendies, les éboulements de rochers, les inondations, rien ne lui manqua pour la ruine, comme pour la prospérité. Elle fut détruite, en tout ou en partie, à plusieurs reprises, par de fréquents incendies, arrivés en 1329, 1347, 1384, 1551, 1560 et 1693.

Le seizième siècle surtout sembla fatal au monastère. Deux incendies se succèdent à peu d'intervalle. Celui de 1560, qui détruisit une partie des bâtiments, était un malheur immense, à cause du pitoyable état où se trouvaient alors les finances. En 1582, la peste désole la vallée du Rhône et la ville des Martyrs. A peine le fléau a-t-il cessé qu'un tremblement de terre achève de semer l'épouvante et la ruine dans la contrée et dans l'intérieur de l'abbaye. Des blocs de rochers, détachés par la commotion, s'écroulent sur l'église abbatiale et en détruisent la plus grande partie. Quelques années après, le monastère se dépouille, un peu forcément, de la moitié des reliques de saint Maurice, cédées à regret à la Maison de Savoie.

La série de fléaux se continue dans le dix-septième siècle.

Le 3 janvier 1611, un nouvel éboulement de rochers ensevelit l'église abbatiale sous les décombres. Ne dirait-on pas que l'enfer a juré l'anéantissement de la basilique mauricienne? Mais la foi des peuples fut plus forte que la rage de l'esprit du mal. Les chrétiens se mirent à l'œuvre de reconstruction avec une admirable persévérance. Pour éviter

à l'avenir de tels désastres, on recommença la construction de l'église sur un terrain plus éloigné du pied de la montagne. L'éloignement néanmoins ne fut pas assez considérable pour empêcher tout retour de semblables accidents, qui ne laissent pas que de causer encore de temps à autre des dégâts plus ou moins graves.

C'est ainsi que récemment, pendant mon premier séjour à l'abbaye, le 24 août 1881, un éboulement partiel eut lieu; quelques blocs de rochers se détachèrent de la montagne et vinrent, avec un fracas épouvantable, trouer la voûte de l'ancienne église et s'enfouir dans une des cours intérieures, après avoir fracassé un arbre et envoyé des éclats de pierre jusque dans le grand corridor du cloître où nous nous promenions.

Cependant, après la rapide restauration qui suivit l'éboulement désastreux de 1611, le démon ne se tint pas pour battu. Le 23 février 1693, l'abbaye redevenait la proie d'un violent incendie, le plus terrible de tous, qui ravagea entièrement la bibliothèque et la sacristie; la toiture de l'église et les boiseries du chœur furent dévorées par les flammes, qui, par une sorte de miracle, s'éteignirent à quelques pas seulement de la chapelle du Trésor. On faisait monter la perte à douze mille louis d'or. La ville de Saint-Maurice fut réduite en cendres avec le château, que son grand éloignement ne put garantir des flammes, un vent violent ayant porté des étincelles jusqu'à une demi-lieue de distance.

Grâce au zèle et à l'activité de l'abbé Nicolas II Camanis, les traces de l'incendie eurent bientôt disparu au monastère. En 1707, cet infatigable abbé jetait les fondements des bâtiments qui existent aujourd'hui, et, en 1713, la communauté s'installait dans les nouveaux édifices, qui étaient plus beaux et plus réguliers qu'auparavant.

Aujourd'hui, l'église abbatiale est construite sur le plan d'une basilique à trois nefs; la nef principale se termine par un chœur assez vaste, au fond duquel s'élève le maître-autel consacré à saint Maurice; un tableau le domine, qui repré-

sente l'apothéose du Martyr : des anges apportent des palmes, d'autres lancent des foudres contre Maximien terrassé..... Les nefs latérales aboutissent chacune à une chapelle carrée. Celle de droite est dédiée à la sainte Vierge; on y voit une toile gracieuse représentant la Mère de Dieu contemplant ravie l'Enfant divin sur ses genoux, et une autre représentant saint Maurice, la meilleure de lui, qui se trouve à l'abbaye... La chapelle de gauche, consacrée, comme le maître-autel, à saint Maurice, s'appelle encore *chapelle du Trésor,* malgré la translation dans l'une des salles de la nouvelle sacristie de la plus grande partie des reliquaires qu'elle renfermait. Cette chapelle est close par une grille très-simple, mais d'une solidité à toute épreuve, qui a été fabriquée au douzième siècle ou au commencement du treizième, et qui défendait probablement l'entrée du Trésor dans la basilique existant à l'une de ces deux époques.

Le grand arc qui sépare le chœur de la nef est soutenu par deux colonnes de marbre noir, dont l'élégance, le galbe et la parfaite exécution attestent l'origine romaine. Les colonnes qui soutiennent la grande voûte, et les tombées des voûtes des bas côtés sont composées de tambours taillés dans le calcaire gris et noir du pays; ces couleurs alternées rappellent la disposition analogue adoptée dans les belles cathédrales d'Italie, entre autres, à Sienne, à Florence, à Pise..... Ces colonnes, aux chapiteaux de l'ordre toscan, proviennent sans doute des basiliques primitives détruites par les éboulements de rochers; l'abbé Georges de Quartery, qui fit reconstruire la nouvelle église au commencement du dix-septième siècle, aura ainsi utilisé les matériaux intacts. Les stalles du chœur, simples, sans néanmoins manquer d'ampleur, produisent un excellent effet, et n'ont pas ces formes contournées qui déparent souvent les œuvres du dix-huitième siècle.

Abstraction faite des peintures éclatantes qui surchargent les voûtes, l'église abbatiale est imposante par la simplicité

de l'ordonnance et des lignes architecturales. Le clocher, qui est séparé de l'église, est une tour carrée imposante et massive, avec flèche, dont la construction remonte au treizième siècle [1].

En remontant vers les premiers âges du Christianisme, nous avons assisté à la naissance du sanctuaire qui devait abriter nos héroïques Martyrs Thébéens; nous avons vu s'adosser au roc, monter et s'épanouir le prodige de ses murailles, immense joyau où un art sévère communiquait à la pierre l'austérité de ses actes. A travers l'espace et le temps, nous avons contemplé avec admiration la lutte et les triomphes constants de l'esprit de foi sur l'esprit du mal, de la lumière sur les ténèbres.

Avec la fin du dix-huitième siècle, l'heure de Satan semble venue; la discipline se relâche dans le monastère juste au moment où l'idée même de Dieu chancelle dans l'univers, las de tous les trônes et de tous les autels.

En 1795, l'ouragan révolutionnaire, qui depuis six ans déjà bouleversait la France, pénétra dans le Vallais, jusqu'alors resté calme. Pour éviter le pillage et l'incendie, l'abbaye se vit obligée de payer une forte rançon aux misérables envahisseurs.

Au mois de mars suivant, les Français, maîtres de Rome, décrétaient la République helvétique, une et indivisible, en adjoignant le Vallais, jusqu'alors État libre. Le premier soin du gouvernement fut de prononcer le séquestre des biens de l'abbaye, de faire inventorier les meubles et immeubles, et d'interdire au Chapitre de recevoir des novices, ce qui entraînait fatalement la ruine de la maison.

Dès le mois de juin, tout le pays fut soumis aux généraux et aux commissaires du Directoire, qui ne se firent pas faute de rançonner et de pressurer l'abbaye. Le Consulat mit un terme à ces exactions et procura quelques années d'un repos relatif au monastère, qui dut néanmoins recevoir et héber-

[1] Aubert, *op. cit., passim.*

ger les soldats de Bonaparte, lorsqu'il franchit le Grand Saint-Bernard.

En 1805, voyant qu'il était question de proposer à la diète du Vallais, ou la suppression de l'abbaye, ou sa réunion à la maison du Saint-Bernard, l'abbé Exquix eut l'heureuse inspiration de relever le collége de Saint-Maurice, établi en 1560. Déjà, au quatorzième siècle, les chanoines de la Maison avaient instruit la jeunesse. L'État conclut un traité avec l'abbaye, qui se chargeait d'ouvrir des classes et d'y faire les cours nécessaires à des études complètes. Mais, à la fin de 1810, un changement complet eut lieu; Napoléon Ier décréta la réunion du Vallais à la France, et en fit le département du Simplon; le même décret ordonnait la réunion de l'abbaye à la communauté du Grand Saint-Bernard, méconnaissant ainsi la juste renommée de l'antique Maison et l'histoire de son passé, de ce passé illustre surtout par les services rendus à la religion et à la civilisation.

La communauté du Saint-Bernard prit possession de l'abbaye, conformément aux ordres du despote; mais elle ne toucha pas à l'organisation du collége, qui resta, comme auparavant, sous la direction des maîtres de Saint-Maurice. En 1814, le Vallais recouvra son indépendance, et l'abbaye fut réintégrée dans ses droits. Puis survinrent les troubles de 1830, dont le retentissement ébranla toute l'Europe et se fit sentir en Vallais à la fin de 1831. Les mauvais jours étaient revenus. Dans la nuit du 10 février 1831, la Maison fut attaquée; les furieux voulaient piller et raser l'abbaye. L'abbé de Rivaz réussit à calmer les passions excitées; mais cet effort lui coûta la vie. A son lit de mort, il désigna au Chapitre le jeune chanoine Bagnoud, comme le plus digne de lui succéder.

Mais avant d'ajouter autre chose, pour compléter cette esquisse déjà longue sur l'histoire de la royale abbaye mauricienne, il nous reste à donner les noms des abbés de la quatrième période qui se succédèrent, à peu près sans inter-

ruption, sur le siége abbatial jusqu'à nos jours. Nous y ajouterons l'inventaire du trésor.

57° abbé, *Hugues I* (1147-1153).

58. *Rodolphe* (1153-1169).

59. *Burckard* ou *Borcard IV* (1169-1179).

60. *Villelme* ou *Guillaume I* (1179-1198).

61. *Gonthère* (1198-1203).

62. *Aimon* (1204-1223).

63. *Nanthelme* (1223-1258) trouva l'abbaye si appauvrie que la nourriture même des chanoines n'était point assurée. Le pape Grégoire IX, par un bref du 3 décembre 1237, convia tous les fidèles des diocèses de Lausanne, de Sion et de Genève à venir en aide à l'abbaye aux abois. L'appel du Pontife fut entendu; les aumônes arrivèrent en abondance, et le comte de Savoie, Amédée IV, voulut y contribuer largement. Déjà, avant lui, le prince Thomas I avait fait donation à l'abbaye de *cent sols mauriçois* de rente à recevoir sur les moulins de Saint-Maurice pour l'entretien d'un cierge qui devait brûler nuit et jour devant la châsse du Chef Martyr.

64. *Girold* (1258-1275).

65. Le vénérable *Pierre I* (1275-1286) est le premier qui ait reçu sa confirmation du Saint-Siége.

66. *Girard I* (1286-1292).

67. *Jacques d'Ayent* (1292-1313).

68. *Barthélemy I* (1313-1348).

69. *Barthélemy II* (1348-1356).

70. *Jean I, Bartholomæi* (1356-1376), fit faire la châsse actuelle.

71. *Girard II, Bernardi* (1376-1378), issu de la famille noble des Bernardi de Savoie.

72. *Jean II, Garetti* (1378-1410).

73. *Jean III, Sostionis* (1410-1427).

74. *Guillaume II, de Billens* (1427-1434), vit la peste envahir la vallée du Rhône et ne laisser que huit chanoines vivants à l'abbaye.

75. *Pierre II, Fornéry* (1434-1438).

76. *Michel, Bernardi d'Allinges* (1438-1458).

77. *Barthélemy III, Boveri* (1458-1463).

78. *Guillaume III, Bernardi d'Allinges* (1463-1496).

79. *Jean IV, Bernardi d'Allinges* (1496-1521), neveu du précédent.

80. *Barthélemy IV, Sostionis* (1521-1550).

81. *Jean V, Milès* (1550-1572).

82. *Martin II, de Plastro* (1572-1587).

83. *Adrien de Riedmatten*, abbé commendataire (1587-1604).

84. *Pierre III, de Grilly* (1604-1618).

85. *Georges I, de Quartéry* (1618-1640).

86. *Pierre IV, Maurice Odet* (1640-1657).

87. *Jean IV, Jodoc de Quartéry* (1657-1669).

88. *Joseph I, Tobie Franc* (1669-1686).

89. *Pierre V, François Odet* (1686-1698).

90. *Nicolas I, Zurthaunen* (1698-1704).

91. *Nicolas II, Camanis* (1704-1715).

92. *François I, de Fago* (1715-1719).

93. *Louis Charléty* (1719-1736).

94. *Jean VII, Joseph Claret* (1737-1764).

95. *Georges II, Schiner* (1764-1794), premier abbé comte.

96. *Joseph II, Antoine Cocatrix* (1794-1795).

97. *Joseph III, Gaspard Esquix* (1795-1808).

98. *Étienne I, Germain Pierraz* (1808-1822).

99. *François II, de Rivaz* (1822-1834).

100. *Étienne II, Bagnoud,* l'abbé actuel élu en 1834, à l'âge de trente-deux ans. Mgr le comte Bagnoud est le premier abbé-évêque de Bethléhem *in partibus*. Grâce à sa sage et paternelle administration, la paix put renaître encore pour l'abbaye. A cette paix succéda une période d'agitation et de trouble, pendant laquelle le monastère ne dut son salut qu'à l'énergie de l'abbé Étienne II et au dévouement des honnêtes citoyens de Saint-Maurice, qui repoussèrent les

agressions violentes d'une association politique qui s'était donné le nom de *Jeune Suisse* et révolutionnait le Bas-Vallais.

Trois ans plus tard éclatait la guerre dite du *Sunderbund*. On eut de nouveau tout à craindre pour le salut de l'abbaye; car les troupes fédérales dévastaient, pillaient et supprimaient les couvents et les maisons religieuses sur leur passage. Mgr Bagnoud fit mettre en sûreté le Trésor et ordonna à ses chanoines de le laisser seul à l'abbaye. Les troupes arrivèrent, convertirent la Maison en caserne; mais grâce à l'influence que l'abbé sut prendre sur les chefs de l'insurrection par son courage et son aménité, aucun désordre ne fut commis; les soldats respectèrent l'église et le monastère [1].

Après l'évacuation des troupes fédérales, le gouvernement provisoire installé en Vallais fit peser sur le clergé principalement et sur l'abbaye une énorme contribution. Cette mesure arbitraire et inique réduisit de beaucoup les ressources déjà restreintes de la communauté..... Aujourd'hui que les passions sont calmées, le petit gouvernement du Vallais a su reconquérir son administration indépendante et sage. On sait reconnaître les services éminents que l'abbaye a rendus dans tous les temps à la religion, ceux qu'elle rend encore à cette cause sainte et à l'instruction de la jeunesse. Autour d'elle la justice et la paix sont revenues s'asseoir.

Puisse Dieu continuer à couvrir de sa protection ce coin de terre privilégié, accorder de longues années encore à ce monastère qui en est le plus bel ornement et la plus grande gloire, et de longs jours au prélat modeste et vénéré qui, chose inouïe dans les fastes des maisons religieuses, préside depuis un demi-siècle aux destinées de l'abbaye! Oui, puisse Dieu prolonger encore cette prélature à la fois si ferme et si douce, si glorieuse et si féconde, dont la durée est à elle seule un signe manifeste de la protection du Ciel sur cette sainte Maison!.....

[1] AUBERT, *op. cit.*

C'est le vœu que nous formons en fermant ce catalogue des abbés de Saint-Maurice d'Agaune pour ouvrir le *Trésor* des reliques de nos Martyrs.

Suivant le P. de Lisle, le Trésor de l'église abbatiale se composait autrefois des reliques suivantes :

1° Une épine de la couronne du Sauveur envoyée par saint Louis.

2° Un morceau de la vraie Croix.

3° Une grande châsse d'argent, ornée de pierres précieuses, qui contient les reliques de saint Maurice, primicier de la Légion Thébéenne.

4° Deux vases pleins du sang des Martyrs Thébéens.

5° Deux bustes, l'un en argent, renfermant la tête de saint Candide ;

6° L'autre en argent doré, renfermant la tête de saint Victor, don de la sérénissime Maison de Savoie.

7° Une châsse très-riche où sont les reliques de saint Pierre et d'autres saints, don du pape Eugène III.

8° Une châsse plaquée en argent, où sont conservés quelques ossements de saint Sigismond, restaurateur du monastère, et de ses fils Gistald et Gondebald.

9° Une autre châsse, aussi plaquée en argent, contenant les ossements de quelques Martyrs Thébéens. Outre ces deux grandes, trois autres châsses en bois doré en sont pleines.

10° Deux bras en argent enrichis de pierres précieuses, contenant des reliques de saint Innocent et de plusieurs Martyrs.

11° Un autre bras d'argent, plus précieux que les précédents, renfermant une côte, le menton et l'extrémité de l'étole de saint Bernard de Menthon.

12° L'anneau de saint Maurice.

13° La coupe de Charlemagne, en vermeil.

14° Une autre coupe d'un travail plus simple.

15° Deux châsses ornées de pierres précieuses, où sont renfermées différentes reliques.

16° Un reliquaire d'argent où sont des parties de vêtement de la sainte Vierge et de la tête de saint Félix.

17° Une châsse qui à travers le cristal montre deux dents de sainte Apollonie.

18° Une autre dans laquelle on voit une partie du pouce de saint Antoine.

19° Un fragment de la croix de l'apôtre saint André, enfermé dans une croix d'argent.

20° Une magnifique statue équestre en argent, représentant saint Maurice, armé de toutes pièces. C'est un don d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, qui chargea le chevalier de Lostan, son grand baillif au duché d'Aoste, de présenter ce reliquaire en son nom aux religieux de Saint-Maurice, en 1577. Il avait accompagné ce don d'une lettre qui témoigne, et de « la singulière dévotion qu'il a toujours eue à Mgr saint Maurice, protecteur de sa maison », et de son sincère attachement à l'abbaye.

En outre, quatre châsses d'argent moins remarquables, où l'on conserve quelques reliques des martyrs saint Amat, évêque de Sion et abbé de Saint-Maurice, de saint Florent, également évêque de Sion, et de son diacre Hilaire [1].

21° Un nouvel inventaire d'une partie des reliques des Martyrs vient d'être fait récemment le 18 septembre 1883, et une nouvelle châsse inaugurée le 22 septembre suivant pour la fête des saints Thébéens. Comme dans les inventaires précédents, on a remarqué avec une sainte joie des traces de sang dans l'intérieur des crânes des vaillants athlètes du Christ. La richesse de ce dernier inventaire a dépassé toutes les espérances. D'après ce procès-verbal, on a compté, pour enfermer dans une seule châsse : deux crânes entiers, les mandibules exceptées, soixante tibias ou fémurs, entiers en grande partie, et onze autres fragments de divers ossements des Martyrs Thébéens. On peut juger par là des richesses actuellement encore possédées par l'abbaye ;

[1] Cf. DE LISLE, *Histoire ms. de l'abbaye d'Agaune.*

car cette châsse n'est pas de toutes la plus grande. Les sceaux ont été apposés le 18 septembre 1883, avec la signature de Mgr Bagnoud et celles de plusieurs chanoines. Mgr Mermillod, qui prêchait le lendemain le panégyrique du Saint, y ajouta la sienne le 21.

Bien que ces reliques soient nombreuses, on pourrait s'étonner à bon droit qu'elles ne le soient pas davantage encore, vu les dépouilles de tant de soldats du Christ, si l'on ne savait que de nombreuses concessions en furent faites, pendant tant de siècles, à la demande des possessions catholiques de l'univers entier.

Voici maintenant l'inventaire du *Trésor,* au point de vue artistique, tel qu'il a été dressé sur les lieux, en 1872, par M. Ed. Aubert, membre de l'Institut. Cet inventaire concorde presque entièrement, pour le nombre des pièces énumérées, avec l'inventaire communiqué aux Bollandistes par J. de l'Isle, abbé de Saint-Léopold de Nancy. La seule différence consiste dans la disparition des trois châsses en bois doré et de l'un des bras. Dom de l'Isle a négligé les deux crosses, les chandeliers, l'encensoir, la mitre et le calice du cardinal Schiner, que M. Aubert a cru devoir comprendre parmi les monuments du Trésor, à cause de l'intérêt qu'ils présentent.

La comparaison de ces deux documents, de l'inventaire ancien avec l'inventaire actuel, établira avec quelle sollicitude les chanoines de Saint-Maurice ont veillé sur le précieux dépôt qui leur était confié. Depuis deux siècles et demi, il n'a disparu que quatre reliquaires, dont trois en bois, et ils ont été anéantis probablement dans l'incendie qui dévora le village de Vionnaz, le 20 août 1800. On avait porté et caché dans la chapelle de ce hameau une partie des reliquaires de l'abbaye, lors de l'invasion des Français en 1798. Le reste du Trésor avait été dispersé chez les habitants dont on connaissait les principes et le courage. Dès que la tempête fut apaisée et le calme rétabli, ces fidèles dépositaires restituèrent à l'abbaye les richesses qu'ils avaient si heureusement préservées.

Le Trésor de l'abbaye d'Agaune, dit M. Aubert, représente toutes les époques de l'art de l'orfévrerie, depuis le sixième jusqu'au dix-septième siècle. Faute de documents authentiques, il n'est pas possible de constater l'âge et la provenance des reliquaires. Voici les objets qui composent à cette heure le *Trésor de l'abbaye,* sans classement rigoureux :

1° *Une grande châsse* (XIIe siècle), dite châsse de saint Maurice, exécutée au repoussé en argent naturel ou doré, et ornée par places de pierres fines montées sur des plaques d'argent ou de cuivre doré, et dont les chatons sont accompagnés d'ornements en filigrane. Elle renferme les principales parties du corps de saint Maurice.

2° *Châsse des enfants de saint Sigismond* (XIIe siècle). Cette châsse est également en argent naturel ou doré. Un des petits côtés représente saint Maurice à cheval, tandis que, sous la première arcade d'un des grands côtés, on voit saint Michel ailé et debout, dans une attitude pleine d'énergie, transperçant le dragon qu'il foule aux pieds.

3° *Châsse donnée par l'abbé Nantheline* (XIIIe siècle), dite ancienne châsse de saint Maurice, en cuivre argenté et doré, très-simple. Elle renfermait autrefois le corps de saint Maurice, mais aujourd'hui elle contient les ossements des saints Candide, Innocent et Victor.

4° *Châsse-coffret,* décorée de verroteries cloisonnées (époque mérovingienne), contenant des reliques de saint Pierre et de saint Paul. Ce reliquaire, l'un des plus précieux du Trésor, a la forme d'un coffret carré long, avec couvercle figurant toit. Les faces antérieures et latérales sont entièrement décorées de verroteries cloisonnées, serties sur chatons de pierres précieuses. Les faces postérieures et le dessous du coffret, fabriqués avec l'or le plus pur, sont couverts de dessins en filigranes, le tout entouré d'un rang de perles d'or.

5° *Châsse-coffret* (XIIe siècle), en argent doré, orné de pierreries, comprenant un grand nombre de reliques variées.

6° *Châsse-coffret* (XVe siècle), également en cuivre doré avec pierres fines et inscriptions.

7° *Châsse-coffret* (XVIIe siècle), en argent et à palmettes. Une des façades est décorée de deux médaillons ovales, ciselés; ils sont gravés avec une finesse et une élégance qui rappellent les meilleures œuvres de la Renaissance française. Ce gracieux monument, exécuté par ordre de l'abbé Pierre-Maurice Odet (1640-1657), renferme, comme le portent les inscriptions, des vêtements de la sainte Vierge et de saint Jean l'Évangéliste, des reliques des apôtres Pierre, Paul, André, Barthélemi, des reliques des saints Innocent, Maurice, Eusèbe et Pantaléon, martyrs Thébéens, de saint François de Sales et d'autres.

8°, 9°, 10°, 11°, 12° *Cinq petits reliquaires en forme de coffrets,* deux en argent et trois en cuivre argenté, sans valeur artistique.

13° *Vase en sardonyx* (dit vase de saint Martin). Ce vase, que la légende dit avoir été apporté par un ange à l'Apôtre des Gaules, creusé dans une magnifique sardonyx décorée de figures sculptées à la manière des camées sur pierres dures, et monté en verroteries cloisonnées enrichies de pierreries, est sans contredit un des monuments les plus précieux qui nous aient été transmis à travers les âges. La pierre, d'une grande beauté, d'un ton brun foncé, repose sur un pied conique en or, couvert de verroteries d'un rouge grenat et tout incrusté de pierres précieuses, perles, émeraudes et saphirs[1].

14° *Aiguière en or décorée d'émaux cloisonnés* (dite de Charlemagne). Ce vase à une anse, qui est rempli du sang des Martyrs, a été laissé par saint Martin; il est en or fin, couvert d'ornements ciselés en filigranes et décoré de plaques d'émaux cloisonnés, d'une délicatesse infinie.

15° *Buste et chef de saint Candide* (XIe siècle). Ce reliquaire est en argent, doré en quelques parties et décoré d'ornements dorés avec incrustations de pierreries.

16° *Buste de saint Victor.* Ce reliquaire, œuvre médiocre du quatorzième siècle, représente également la tête du Saint

[1] Cf. AUBERT, *Trésor monumental,* p. 157.

et son buste; il est exécuté en repoussé en argent doré, don de la Maison de Savoie.

17° *Bras de saint Bernard de Menthon* (XIIe siècle). Ce bras-reliquaire, qui contient une côte, le menton et l'extrémité de l'étole du Saint, est exécuté en argent repoussé et couvert d'ornements en filigranes incrustés de pierreries, en cuivre gravé et doré, et en émaux champlevés. C'est un des monuments les plus précieux du Trésor; il appartient à une des belles époques de l'art, probablement le milieu du douzième siècle.

18° *Bras de saint Maurice* (XVe siècle), contenant les ossements de quelques martyrs. Ce bras-reliquaire, en argent repoussé, doré par parties, est de beaucoup inférieur au précédent sous tous rapports. Il porte en émail la croix blanche et tréflée de saint Maurice.

19° *Reliquaire de la sainte Épine* (XIIIe siècle). Ce petit monument en argent doré, d'une grande simplicité, laisse cependant deviner au premier aspect, par l'élégance de ses proportions et la pureté de sa forme, qu'il appartient à une belle époque de l'art. En effet, ce reliquaire a été donné à l'abbaye par saint Louis, qui accompagna ce présent d'une lettre pieusement conservée dans les Archives.

20° *Reliquaire de sainte Apollonie* (XVe siècle). Ce reliquaire, en argent doré, avec parties émaillées, est une monstrance cylindrique..... La croix du crucifix qui couronne ce charmant édifice est tréflée comme la croix de saint Maurice.

21° *Ciboire* (dit coupe de Charlemagne) (XIIIe siècle). Ce ciboire-reliquaire est en argent doré. Sa décoration, un peu chargée, consiste en médaillons à sujets, en figures d'anges et en feuillage gravés.

22° *Ciboire* (dit coupe de Charlemagne et aussi coupe de saint Sigismond) (XIIe siècle). Cette pièce d'orfévrerie, plus simple que la précédente, est en argent uni, repoussé, dorée par places très-sobrement et décorée seulement d'ornements gravés, du meilleur style.

23° *Croix-reliquaire* (dite croix de saint Louis)..... La

gravure seule peut donner une idée exacte de l'élégance et de la légèreté des ornements qui décorent la hampe et la traverse de ce reliquaire en argent repoussé. Il contient une parcelle de la vraie croix, présent de saint Louis.

24° *Croix-reliquaire* (dite croix de saint André) (XIIIe siècle), en argent repoussé et doré par places. Elle contient un morceau de la croix où saint André a été martyrisé.

25° *Anneau de saint Maurice.* Cette bague est en or uni et poli; un saphir d'un bleu très-pâle est enchâssé dans le chaton. Ce bijou n'a d'autre prix que celui qui lui est donné par la légende.

26° *Statue équestre de saint Maurice,* reliquaire du seizième siècle contenant les vêtements du Saint. Cette statue en argent partie repoussé, partie ciselé, représente saint Maurice armé de toutes pièces comme les chevaliers du seizième siècle, et monté sur un cheval de bataille. Cette œuvre, qui appartient aux beaux temps de la Renaissance, n'est pas remarquable dans son ensemble. Ce travail d'orfévrerie lourde, roide, mal dessinée, sort bien certainement d'un atelier allemand[1]. L'inventaire des Bollandistes, qui se borne aux reliquaires, est clos par conséquent et ne fait pas mention des pièces dites *pièces de sacristies.* Nous ne parlerons pas non plus de ces pièces, décrites, comme les autres, dans le *Trésor monumental* de M. Aubert. Mais nous ajouterons aux précédentes les deux châsses nouvelles qui sont venues récemment enrichir le Trésor mauricien.

27° Une grande châsse dont les façades latérales sont formées d'une glace épaisse enchâssée dans des angles en cuivre doré, et dont le toit de même métal est imbriqué. Cette châsse, dont un pieux anonyme a fait les frais, exécutée par les soins de Mgr Bagnoud, est celle qui fut inaugurée en 1883.

28° A l'occasion des noces d'or de l'abbé actuel, Mgr Bagnoud, célébrées l'année suivante (1884), le comte et la comtesse Paul Riant et leurs enfants, Denys, Paul, Berna-

[1] AUBERT, *op. cit., passim.*

dette et Odette, ont enrichi le Trésor de l'abbaye d'une nouvelle châsse offerte par leur piété et leur foi en l'honneur des Martyrs Thébéens.

N'est-ce pas une chose admirable et même providentielle que ce riche et précieux Trésor échappant aux incendies, aux dévastations des Barbares et des Vandales de la Révolution, plus barbares encore, qui tant de fois ravagèrent la royale abbaye mauricienne?..... N'y a-t-il pas aussi quelque chose de providentiel dans ce monastère si souvent détruit et toujours rebâti, toujours debout, après quinze siècles, toujours retentissant de la louange de Dieu et des Martyrs Thébéens?..... Comme aux premiers temps, la science et la vertu continuent à y fleurir; les jours y sont remplis par le travail, les privations et la prière. Sans doute, dans ses murailles nouvelles, comme dans le nombre restreint de ses enfants, il n'a point recouvré toute son antique splendeur; mais ce glorieux débris de la phalange cénobitique aux beaux jours du *Laus perennis* n'a point déserté son poste au chœur dans le sanctuaire, et d'autres soins ont succédé pour eux au devoir du cantique perpétuel devenu impossible. Ces bâtiments rectangulaires, remarquables seulement par la régularité et l'étendue, ne le sont pas, il est vrai, au point de vue de l'architecture; mais, outre le charme d'un site incomparable, ils ont gardé la grandeur modeste d'un passé glorieux et rempli de bienfaits.

On dirait que ces murs souhaitent la bienvenue aux voyageurs; il en sort comme un parfum de traditionnelle hospitalité. Toujours, comme autrefois, une garde d'honneur veille, se dévoue, travaille, chante et prie au tombeau des Martyrs.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

Pages.

CHAPITRE X

LES ÉGLISES ET LES MONASTÈRES DÉDIÉS A SAINT MAURICE ET A SES COMPAGNONS.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

Ex. E. J. T.
12/18/12

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.


ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG SIGILLVM
VE
RI
TAS

